

University of St. Bonaventure College



3 1761 08051761 8

REVUE

DU

MONDE CATHOLIQUE

PARIS — F. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS ENFERMÉS

REVUE
DU
MONDE
CATHOLIQUE

RECUEIL
SCIENTIFIQUE, HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

TRENTIÈME ANNÉE

TOME CENT CINQUIÈME

TOME XXV DE LA QUATRIÈME SÉRIE

PARIS

VICTOR PALMÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

(Société Générale de Librairie catholique)

76, rue des Saints-Pères, 76

BRUXELLES

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

8, rue Treurenberg, 8

GENÈVE

H. TREMBLEY, LIBRAIRE-ÉDITEUR

4, rue Corraterie, 4

1891



LA FIN D'UN SIÈCLE

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Rien ne pouvait mieux répondre à mes désirs que votre demande.

Vous voulez qu'à l'intention des lecteurs de la *Revue*, j'entreprenne une rapide excursion à travers le monde pour montrer partout le catholicisme en honneur et en progrès au milieu des détresses et des inquiétudes de l'heure présente. C'est une pensée que j'ai, je crois, souvent exprimée; que j'exprime aujourd'hui avec plus de confiance que jamais : nous subissons la persécution, nous voyons le mal, nous sentons l'épreuve, nous faisons douloureusement le compte de nos défaites particulières. Nous en avons tant, hélas! à additionner, que nous n'avons pas le courage d'escalader la prochaine hauteur et d'étudier la situation générale. Le spectacle est néanmoins consolant à regarder. Car après ce coup d'œil d'ensemble, il est difficile de retenir le cri qu'O'Connell jetait aux oppresseurs de son pays : « La cause, la cause sacrée suit sa marche majestueuse... Son triomphe est aussi sûr que le retour du soleil et la fin de l'aube de demain. »

C'est ce coup d'œil que je voudrais résumer en quelque sorte, non par des dissertations et des arguments, mais par le simple et rapide exposé de ce que tout le monde a pu voir cette année, de ce que tout le monde peut voir encore, en y mettant la moindre bonne volonté.

Je dis tout le monde. C'est en effet le journal protestant *le Temps* qui, dernièrement, à propos du jubilé de Mgr Strossmayer et du cardinal Manning, faisait tout haut cette réflexion : « On dit que l'idée religieuse ne compte plus. Et cependant, dans l'est de l'Europe, c'est un prélat qui est la cause d'un mouvement où les

souverains et les peuples sont confondus dans une même pensée de vénération et de sympathie. Et cependant, dans la Grande-Bretagne, c'est un cardinal de l'Église romaine, si détestée jadis chez nos voisins, qui, à l'occasion de son jubilé, reçoit de toute sa nation des hommages magnifiques et spontanés. »

Il y a déjà bon nombre de semaines que j'ai lu cet article du *Temps*. Je n'ai point la prétention de donner son texte; mais je me rappelle bien le sens de l'article. Et j'en parle pour prouver que, même en dehors des catholiques, on se rend très bien compte de la marche ascendante du catholicisme. Le fait crève les yeux des incrédules, et nous ne le verrions pas! Aucune des religions inventées contre l'Église n'est en progrès. Le mahométisme s'écroule sur lui-même; le protestantisme se désagrège et perd tous les jours du terrain; le schisme oriental, partagé en plusieurs tronçons politiques et nationaux, se tourne instinctivement vers le centre de l'unité pour échapper à l'anarchie, à la décomposition. Au milieu des symptômes de la tempête qui s'annonce partout contre le vieil ordre politique et religieux, l'Église seule, mère féconde de grands hommes, poursuit imperturbablement sa route et guide « le quatrième État » vers ses nouvelles destinées. On dit partout qu'il s'agit d'une nouvelle invasion de barbares. On plaint la civilisation. Mais la civilisation mérite ce qui lui arrive. Quant aux barbares, l'Église n'en a point peur. La croix en main, intrépide, elle les attend sur les débris du monde universel comme elle les a attendus sur les débris du monde romain, et ceux-là seuls seront régénérés et vivront qui croiront en elle et accepteront ses lois.

Car elle se porte assez bien, l'INFAME, depuis le roi Voltaire. On a tout essayé, tout osé contre elle. La calomnie, la violence sanglante, la persécution hypocrite. Et partout où elle n'a pas encore vaincu ou désarmé ses ennemis, elle attend avec confiance le jour de la victoire.

Dernièrement encore, au centre de l'Europe, une parole plus féroce et plus inepte que toutes les autres retentissait : « Il faut ensevelir le catholicisme dans la boue. » Je regarde le petit et noble pays où cette parole a retenti. Et j'y vois aujourd'hui le catholicisme au pouvoir, administrant sagement les finances, faisant de bonnes lois et méritant le fidélité grandissante des électeurs.

La boue! Sans doute, elle abonde de nos jours. Mais ce n'est point le catholicisme qui s'y roule. Au-dessus de la vague noire ou

sanglante, l'Église plane, et son aile n'en est même pas souillée. Tels ces grands oiseaux blancs que les marins effrayés de la colère des éléments voient accourir dans la tempête, et qui, au milieu de l'écume et des brumes, volent sans effort sur l'abîme irrité où tout s'engloutit autour d'eux.

En moins de cent ans, la Révolution philosophique, laquelle n'a jamais été autre chose que l'anticatholicisme, a usé ses fureurs et fait banqueroute à son programme. Elle a tout ravagé; elle n'a rien édifié; elle n'édifiera rien. Au milieu de « la poussière d'hommes » qu'elle a faite, suivant la saisissante expression de Louis Veillot, elle ne produit plus que des sophistes taillés sur le même moule et voués à l'emphase, à la déclamation, à l'impuissance.

L'Église, au contraire, s'est comme fortifiée dans l'épreuve. Elle montre ses œuvres et elles sont belles. Elle montre ses saints, ses apôtres, ses légions de vierges, et le monde, bon gré mal gré, reconnaît qu'elle seule garde le secret qui guérit les nations.

On dit qu'elle est tuée, et elle n'est point morte. On la persécute, et elle prie; on l'outrage, et elle bénit; on calomnie son enseignement, on le proscriit des régions officielles, et voici qu'on est à court de lois et de millions pour écarter d'elle les familles soucieuses de l'honneur et du salut de leurs foyers.

Assurément, il est difficile de mesurer les progrès positifs d'une doctrine, d'une idée, d'un mouvement social et religieux. Mais tout mouvement social et religieux produit des faits et peut montrer des hommes qui le représentent. Laissons les faits et regardons les hommes. Nous n'en regarderons même que quelques-uns pour ne pas allonger indûment les bornes de cette excursion, seulement nous les prendrons dans des milieux aussi différents que possible. La chose fera, d'ailleurs, mieux ressortir le caractère universel de la renaissance catholique dont nous voyons partout les symptômes.

Je prie donc le lecteur de me suivre à Diakovo en Croatie. Là, dans un palais de roi, vit comme un moine un vieillard de soixante-seize ans. Qui que vous soyez, si vous passez par ces pays, vous solliciterez l'honneur de présenter vos hommages à ce vieillard, car, après l'Empereur, il n'y a pas dans l'Empire d'Autriche d'homme plus connu, plus respecté, plus aimé. Vous pouvez entrer d'ailleurs. Jamais vous n'aurez reçu une hospitalité plus généreuse, un accueil à la fois plus paternel et plus gracieux. Et de votre entrevue vous emporterez l'impression que vous avez vu un grand

homme. Vous connaîtrez Mgr Strossmayer, l'illustre évêque de Diakovo.

Et maintenant, cherchez le secret de la grandeur et de l'influence de cet homme. Mais ne le cherchez pas dans la richesse. Bien que dépensant en bienfaisant prince de l'Église les revenus d'une fortune princière, Mgr Strossmayer vit dans un empire où les fortunes plus considérables que la sienne se voient tous les jours. Ne le cherchez pas dans l'influence politique. Dans la politique et à la cour, l'illustre prélat compte des adversaires acharnés. Il a connu, il connaît encore la tristesse de voir ses intentions méconnues ou calomniées, et d'être traité en suspect par les chefs d'un empire dont il comprend et sert mieux que personne les véritables intérêts.

Non, c'est dans le caractère, dans le cœur et dans l'âme de Mgr Strossmayer qu'il faut chercher le vrai secret de sa grandeur morale et de son immense influence. Passionnément attaché à l'Église, passionnément attaché à son peuple, il a mis sa foi et son patriotisme au-dessus de tout, et de la double flamme qui le brûlait, il a allumé dans l'Est un foyer qui ne s'éteindra plus.

Écoutons plutôt un témoin peu suspect de tendresse pour les évêques, M. Elisée Reclus disant dans sa *Nouvelle Géographie universelle*, tome III, page 287. « La ville épiscopale de Djakowo (en hongrois Diakovar), située dans les plaines de l'intérieur, au sud-ouest d'Osjeck, a beaucoup mieux conservé son caractère de vieille commune slave. C'est le foyer le plus ardent de la nationalité croato-serbe. »

La constatation est précise et éloquente. Elle est relevée et confirmée avec autorité par notre éminent ami M. Auguste Roussel qui ayant eu dernièrement l'honneur d'être pendant quelques jours l'hôte du grand évêque de Diakovo nous a tracé dans un charmant volume (1) le récit des impressions de ce voyage.

Citons de ce volume une page colorée qui nous montre Mgr Strossmayer, pris sur le vif pour ainsi dire dans sa vie de tous les jours :

« La salle à manger est immense et peut recevoir facilement deux cents convives. Au centre de la table d'honneur, un bouquet magnifique étale ses fleurs sorties des jardins et serres du Palais, pendant que d'un bout à l'autre, d'autres fleurs, délicatement effeuillées sur toute l'étendue de la nappe donnent l'illusion d'un tapis broché que

(1) *De Paris à Diakovo*, par Auguste Roussel. Un petit volume de 85 pages. Bray et Retaux, éditeurs, Paris.

surcharge un semis odorant. Le service, fait avec une largesse, un ordre et une ponctualité remarquables, sous l'œil et avec la coopération directe du majordome, ce plantureux et superbe Andréas, que nous avons vu le matin, au débotté, répond bien à l'idée qu'on se fait de l'état de maison d'un prince. Et de fait, en ces contrées heureuses, l'évêque n'est-il pas vraiment prince, usant royalement, pour l'honneur de Dieu et le bien de tous, des trésors que la piété des siècles a mis entre ses mains? Ouvert à tous, son cœur de père se plaît à réunir ainsi tour à tour, en signe de bonne entente et de tendresse pour tous ses fidèles, les officiers, les magistrats, les membres du Chapitre, les chantres de la chapelle et les hôtes de passage qui sont, comme de droit, les commensaux de cette table hospitalière. En même temps et pour ce qui le concerne, le prélat est d'une austérité qui est d'un grand exemple; car, sauf à l'heure des toasts où la coutume croate veut que le verre soit rempli, même si on ne doit pas le vider, on dirait d'un moine vivant au milieu des biens de la terre sans daigner même leur accorder un regard. Que si, plus tard, le caprice d'une promenade vous mène à quelque détour des régions domestiques du palais, c'est avec attendrissement qu'on voit distribuer aux pauvres venus en nombre, les reliefs des festins dont ces membres souffrants de Notre-Seigneur sont peut être les plus actifs participants. »

Je sais bien qu'un pareil tableau risque d'offenser quelque pharisien de nos milieux démocratiques. « Eh quoi! » dira-t-il, « tant de faste, tant de luxe chez un successeur des apôtres. » Mais qu'il ne condamne point trop vite. Il est, contre sa critique, plus d'une réponse. Qu'il considère tout d'abord qu'au milieu de cette richesse l'évêque vit comme un religieux, dans la simplicité et la mortification. Si sa table est chargée de mets, c'est pour les hôtes que lui-même rassemble ou que la Providence lui envoie. S'il dépense les revenus de son siège, il le fait en père de famille généreux, en intendant fidèle. Le culte de Dieu, les œuvres de la civilisation chrétienne, le soin des pauvres, tout cela est pourvu, entretenu, assuré et de la façon la plus large.

Qu'il considère aussi, le pharisien, qu'en Croatie nous sommes aux confins du monde oriental. Qu'il y a là pour les chefs de peuples des traditions, des obligations, des usages que ne comporte point le caractère étriqué et personnel des sociétés démocratiques.

Qu'il considère enfin, le pharisien, que si la pauvreté existe dans

ces bienheureux pays, on n'y connaît point le paupérisme, cette plaie hidense de l'Europe moderne. L'égalisation sociale est une chimère. La richesse et la pauvreté seront parmi nous jusqu'à la fin des temps. Elles ne se peuvent supprimer. Elles se modifient ou se déplacent, voilà tout. Que demain on supprime, comme dans une simple république, les revenus de l'évêché de Diakovo, l'évêque, pour son compte, n'en sera pas appauvri. Mais on aura fermé des mains généreuses. Et à la place de ces mains généreuses, il y aura un État qui nommera des fonctionnaires occupés de leur fortune et de leur famille, qui soutiendra administrativement des hôpitaux, des écoles, des églises, des bureaux de bienfaisance. Les pauvres deviendront pour la société une préoccupation et un danger. Et entre eux et les satisfaits du nouveau régime surgira une nouvelle richesse qui ne connaîtra ni traditions, ni devoirs, ni dévouement. Non, véritablement, on ne voit pas ce que gagneraient les populations slavo-croates à une révolution économique, qui remplacerait leurs chefs et leurs évêques, grands seigneurs, par un État sans entrailles, et une tribu de millionnaires sans passé et sans grandeur.

En tout cas, il est certain que les fidèles de Diakovo et les Slaves catholiques de l'empire autrichien ne songent à aucune révolution de ce genre. Pour eux, Mgr Strossmayer est la personnification de la foi et du patriotisme.

Nul homme, dans l'empire d'Autriche, n'a été plus combattu. C'est que, placé entre le courant allemand et le courant slave, il est comme le porte-paroles de la civilisation catholique au milieu de la fermentation formidable dont les peuples de l'Est sont travaillés. Il n'y a pas de cabale qui n'ait été montée contre lui à Vienne, où la presse juive-allemande a voulu le faire passer pour un instrument dangereux de l'influence russe. On a excité contre lui les méfiances du souverain, l'hostilité de la cour, la mauvaise volonté de l'aristocratie. Par la loyauté de son attitude, la fermeté de son langage, la dignité de sa vie, Mgr Strossmayer a fait taire ses calomnieurs. Sans doute, il ne sert pas la monarchie autrichienne comme elle voudrait être servie à Vienne et à Budapest. Mais c'est lui probablement qui voit juste, en rappelant que le grand rôle de l'Autriche catholique n'est point d'être le satellite docile de l'hégémonie allemande, mais d'apparaître comme le centre nécessaire et le boulevard de la civilisation catholique au milieu de l'immense mouvement national et religieux qui secoue le monde slave.

Que sortira-t-il de ce mouvement? Nul ne peut le prévoir avec certitude. Mais si quelque chose peut nous donner confiance, c'est l'incomparable popularité que possèdent dans ce mouvement la parole et la sainteté de Mgr Strossmayer. Cette popularité dépasse de beaucoup les frontières de l'empire autrichien. Elle pénètre jusque parmi les vastes populations de l'empire russe. Qui sait si elle ne contribuera pas à hâter, dans un avenir plus ou moins prochain, ce besoin d'unité catholique dont les races slaves sont aujourd'hui travaillées.

Mgr Strossmayer est aujourd'hui âgé de soixante-seize ans. Né à Essak (Esclavonie), il a fait de brillantes études aux Universités de Vienne et de Padoue. Il y a quarante ans qu'il gouverne le diocèse de Diakovo, et qu'il a fait de cette petite ville de la Croatie le boulevard de la nationalité croate. L'âge ne semble point avoir de prise sur cette vigoureuse organisation. Avec la même vigueur qu'il protestait en 1872, dans une lettre restée célèbre (1), contre ceux qui voulaient le faire passer pour un adversaire de l'infaillibilité, pour un tenant des idées libérales, il proteste aujourd'hui contre ceux qui essayent de le transformer en ennemi de la monarchie autrichienne. L'avenir montrera sans doute la grandeur de son rôle. Mais en attendant, c'est pour nous une vraie joie de contempler cette belle figure d'évêque catholique, placée ainsi à l'est de l'Europe, et à force de sainteté, d'éloquence et de grandeur, inspirant à tous l'admiration et le respect.

*
* *

Je prie maintenant le lecteur de me suivre dans une autre partie du monde. Je pourrais le conduire en Irlande, où il verrait l'évêque catholique conduisant tout un peuple aux dernières luttes de son émancipation politique. Je pourrais le conduire en Océanie, en Australie, où il verrait un cardinal, l'illustre Mgr Moran, représenter à la tête d'une nation jeune, neuve et fière du prince que l'Église lui a donné, l'influence universelle de la vérité catholique. Je pourrais le conduire au Canada, où il verrait un petit peuple vigoureux et hardi, fidèle image de la France d'autrefois, marcher autour de ses évêques et de ses prêtres vers un grand avenir. Mais il faut nous borner. Dans le Nouveau-Monde ou, si l'on veut, dans le

(1) Lettre au journal *le Français*.

monde nouveau, je ne veux aujourd'hui signaler qu'une figure. Elle mérite bien de retenir l'attention.

Certes, nous voici loin de l'Autriche monarchique et féodale. Les États-Unis sont, nous dit-on, le moule inévitable et nécessaire où passeront les sociétés modernes. On y a résolu, on y résout sans scrupules, comme sans entraves, tous les problèmes du présent et de l'avenir. On n'y connaît pas ces traditions, ces préjugés qui, paraît-il, sont un obstacle au libre développement de l'humanité. Étudions donc ce que peut être, au milieu de l'humanité affranchie, le rôle d'un évêque, d'un cardinal de l'Église romaine.

La république des États-Unis date à peine de cent ans. Il y avait bien dans l'armée de Washington, outre les alliés de France, des soldats catholiques. Mais l'indépendance conquise, les citoyens catholiques de la nouvelle République ne formaient dans les États qu'une insignifiante minorité. Je ne me rappelle guère que le Maryland, qui ait compté dans l'origine un noyau compact de catholiques, figurant, dès l'origine, d'une façon effective, la vie électorale et législative de l'État. Cependant, ailleurs comme là, le principe fondamental du nouvel état de choses fut la liberté des cultes. Et si, plus tard, le fanatisme protestant et l'intolérance libre penseuse voulurent exclure la religion catholique de la vie nationale, l'entreprise se heurta à un état d'esprit qui rendait la persécution impossible.

Je ne dis pas assurément que tout ait admirablement fonctionné dans la république des États-Unis, depuis son origine jusqu'à nos jours. Je n'oublie pas les crises politiques qu'elle a traversées, les temps d'arrêt qu'elle a subis, la guerre civile dont elle a été le théâtre, la législation regrettable, qui, en matière d'éducation souève encore l'opposition des catholiques. Je n'ignore pas non plus que la république de Washington parvenue aujourd'hui à sa pleine croissance est tout autant que les monarchies de la vieille Europe, travaillée par le redoutable problème du paupérisme. Mais tout compte fait, elle tient aujourd'hui une place immense dans le monde civilisé et si on étudie dans son ensemble, son existence politique et religieuse, voici ce qu'on peut apercevoir d'un rapide coup-d'œil.

La religion protestante a en Amérique comme d'ailleurs partout accéléré sa marche vers l'émiettement et l'impuissance finales. Ses sectes ne s'y comptent plus. Les fantaisies les plus étonnantes, en fait de culte et de doctrine s'y donnent carrière et occupent joyeu-

sement la presse. Le Mormonisme était en grande vogue si bien qu'au nom de l'honnêteté publique, il a fallu éteindre législativement ce foyer de mœurs trop libres.

Seule au milieu de cette désagrégation religieuse qui eût fatalement tourné à la désagrégation politique, la religion catholique a gagné un immense terrain. Je sais bien ce qu'on dit, non sans raison d'ailleurs, que si on fait le compte des émigrants catholiques qui en ce siècle seulement ont peuplé les États-Unis le chiffre des derniers recensements n'est pas assez satisfaisant. On avance qu'au lieu d'être d'une dizaine de millions, ce chiffre devrait monter au moins à 15 ou 20 millions. Il y a du vrai dans cette remarque. J'en causais un jour avec un journaliste catholique américain et il convint volontiers de la chose. Il attribuait ce résultat fâcheux à trois causes. En premier lieu, il mettait la loi scolaire, qui sous prétexte de neutralité, conduit l'homme en le prenant enfant en dehors sinon de la foi, du moins en dehors des cadres militants de l'armée catholique. La seconde cause pour lui était l'immense développement pris par la *Christian Young men's association* (association de la jeunesse chrétienne), qui sous prétexte de neutralité toujours, enrégimentait et paralysait ou gâtait une foule de jeunes gens catholiques. Cette association est, nous n'avons pas besoin de le dire, une œuvre de fabrique protestante. Dans presque toutes les villes importantes, elle compte une branche qui a son cercle, aux salles bien chauffées, bien fournies de livres, de revues et de journaux. C'est une grande tentation pour les jeunes gens. La cotisation est minime ou nulle; les moyens de travail précieux. On y admet volontiers les catholiques. Ne sont-ils pas chrétiens? L'œuvre leur épargne toute espèce d'enquête religieuse. On compte sur les conférences, sur les fréquentations, sur le milieu tiède et amollissant. Et le résultat est que la jeunesse catholique qui s'engage dans ces sentiers, est perdue pour l'action catholique.

Enfin la troisième cause, selon mon journaliste américain était le manque d'organisation religieuse dans les États nouveaux de l'ouest. La colonisation ou plutôt l'exploitation de ces immenses territoires a devancé les œuvres de la civilisation et le gouvernement de l'Église. Et les sociétés protestantes s'empressaient d'y envoyer les enfants ou les jeunes gens arrachés à la misère des grandes villes ou à des parents négligents. Il s'était formé là des colonies, des communautés qui ne tenaient à la civilisation que par des liens adminis-

tratifs. Or, là aussi l'Église est en marche. Je ne dirai pas qu'elle regagne le terrain perdu, puisque ce terrain n'était pas à elle. Mais elle prend ses positions.

Ces causes de faiblesse expliquées, il faut ajouter que les journaux catholiques contestent l'exactitude des chiffres du dernier recensement. Et par ce qu'ils disent de la situation de New-York et de Brooklyn où ils assurent d'après le développement des paroisses qu'il y a une erreur d'une ou deux centaines de mille âmes, on peut présumer de l'écart qui doit exister pour les territoires éloignés où l'administration fonctionne plus irrégulièrement.

Un journal de New-York ne craint pas de porter au chiffre de 12 millions, les catholiques des États-Unis. Et il est probable que ce chiffre est près de la vérité.

Laissons du reste la question de chiffres. Elle est moins éloquente que la question de fait. Et cette question de fait est que les catholiques des États-Unis forment aujourd'hui le groupe le plus compact et le plus homogène de l'Union et qu'ils jouent déjà un rôle important dans les affaires de la patrie. Ils sont d'hier : leurs pères, eux-mêmes ont connu une république protestante de fait et ils possèdent aujourd'hui une part considérable dans la direction des affaires de leur pays. Le mouvement contre la législation scolaire est commencé et les catholiques américains ne s'arrêteront pas avant d'avoir sur ce terrain reconquis tous les droits qu'ils sont capables de conquérir et de bien garder. Ils possèdent partout des paroisses populeuses, des établissements superbes, des asiles et des écoles prospères. Ils ont dans la capitale des États-Unis, une jeune et belle université qui a été inaugurée par le délégué du Pape avec le concours bienveillant et empressé des pouvoirs de l'État.

Certes je serais long s'il fallait énumérer les faits qui prouvent la marche de l'Église catholique aux États-Unis. L'autre jour encore toute la presse des États-Unis racontait les magnifiques démonstrations qui saluaient le jubilé de Mgr Longhlin, l'évêque de Brooklyn. Et on rappelait que ce prélat qui avait inauguré le gouvernement de son diocèse avec quelques pauvres paroisses et un misérable noyau de missionnaires pouvait aujourd'hui compter par plusieurs centaines, ses prêtres, ses paroisses et ses œuvres de régénération sociale et d'apostolat. Cette semaine encore un journal de New-York nous apporte le récit des fêtes de Chicago, la métropole de l'ouest, où en attendant les splendeurs de « la Foire du monde »

qui aura lieu là dans deux ans, plus de 480,000 catholiques fêtant le jubilé de leur archevêque Mgr Feehan ont donné des démonstrations splendides, et défilé dans une vaste procession, demi militaire, demi civique devant leur premier pasteur.

Je suppose que le gouverneur ou le préfet, qui aurait voulu là-bas empêcher cette démonstration sous prétexte de respecter la neutralité de ses administrés, aurait conquis un joli renom de tyran et aurait passé un vilain quart d'heure. Ce n'est que dans la République française que nous voyons une poignée de républicains au nom de la liberté enchaîner la liberté des catholiques, et des millions de catholiques subir au nom de la législation une outrageante réglementation d'ukases et de décrets préfectoraux ou municipaux. On dit : c'est la décentralisation qui produit cette intolérable persécution. Sans doute, mais le remède est à notre portée. Bon gré mal gré, nous sommes dans la République. Quand nous serons quelques millions à ouvrir les portes on ne s'avisera pas de les fermer.

Mais retournons en Amérique, car là encore et revêtu de la pourpre des princes de l'Église, un homme est en évidence qui, par sa vertu, son éloquence, son influence sur les masses, est au premier rang des chefs de la civilisation catholique dans le monde moderne. On a deviné sans doute que nous voulons parler de S. Em. le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore.

Nulle part la question sociale n'est plus aiguë qu'aux États-Unis. La République américaine s'est fondée, comme on dit, au soleil de l'idée moderne. Sans doute elle n'a sur la conscience aucune des spoliations qui ont marqué dans le vieux monde l'invasion de la révolution religieuse et philosophique. Elle n'a pas brisé le moule d'institutions séculaires. Elle n'a pas secoué le joug de traditions respectables : elle n'a pas pillé et dilapidé le bien de ses pauvres, l'héritage de l'Église et la réserve de plusieurs siècles. Mais elle s'est trouvée, par le fait même de sa tardive naissance, exposée à tous les dangers qui menacent la civilisation moderne. Tant qu'elle a eu de vastes étendues à coloniser, à peupler, à exploiter, elle a pu ajourner le règlement de sa question sociale. Aujourd'hui, cent ans de colonisation, de progrès industriels et d'immigration européenne l'ont amenée à une situation semblable à celle des grands États du vieux monde.

Cependant, il y a encore une différence. Dans les vieux États chrétiens il y a des traditions, des institutions qui, entre le paupé-

risme et la richesse, ont été une manière de tampon. Aux Etats-Unis rien de pareil. Brusquement le prolétariat, enivré de l'air ambiant, de son nombre et de sa force, s'est trouvé face à face avec le capitalisme égoïste et jouisseur.

Un exemple est dans toutes les mémoires. On se rappelle cette formidable organisation des *chevaliers du Travail* qui fit tant parler d'elle il y a quelques années. C'était des centaines de mille hommes, c'était l'armée du travail qui apparaissait dans la vie publique avec son grand maître, ses chefs, ses cadres, ses soldats au grand complet. On disait qu'elle comptait des groupes puissants et disciplinés sur tout le territoire américain: qu'à un signe de son grand maître elle allait pouvoir d'un bout à l'autre du pays fomentier et soutenir la grève et porter dans le monde du travail une complète perturbation. Ce qui est certain, c'est que dans certaines grèves elle avait déjà fait sentir sa puissance. Ce qui est certain aussi c'est qu'elle inquiéta les pouvoirs publics. Les journaux disaient qu'avec cette puissante organisation, les *chevaliers du Travail*, obéissant à un seul chef, entouré de son grand conseil, devenaient un grave péril pour l'État et la société. Des évêques non aux Etats-Unis mais au Canada, redoutant en la nouvelle association tous les dangers des sociétés secrètes, l'avaient publiquement condamnée.

C'est alors que le cardinal Gibbons intervient pour la première fois dans une crise qui pouvait devenir grave pour son pays. Il intervient auprès de ses frères dans l'épiscopat, il intervient à Rome, il empêche une condamnation qui pouvait pousser toute chose à l'extrême. Car si l'association des *chevaliers du Travail* comptait beaucoup de membres catholiques; si elle comptait même un catholique pour grand maître, elle n'en contenait pas moins de nombreux protestants qui auraient profité d'une rupture avec l'Eglise catholique pour secouer toute apparence de subordination à l'autorité religieuse. Fort heureusement, le grand maître, M. Powderly, qu'on savait appartenir à la religion catholique, était non seulement un organisateur de mérite, mais aussi un homme de sens et de courage. Il fit face aux têtes chaudes de l'association, consentit à des modifications sérieuses dans le mode de fonctionnement du conseil et pour la question religieuse la remit dans les mains du cardinal. Nul homme dans l'Eglise d'Amérique n'aurait pu se tirer de cette tâche comme le cardinal Gibbons. Tous les Américains de quelque culture rendaient hommage à sa vertu, à sa science, à son

énergie; ses ouvrages, entre autres son grand travail *Foi de nos Pères*, et ses discours lui avaient donné une grande réputation. Mais c'était peut-être encore auprès des classes ouvrières, auprès du peuple, qu'il était en plus grand crédit. On savait le zèle avec lequel il se dépensait pour les œuvres, pour le salut des âmes, pour l'instruction des enfants pauvres et pour tout ce qui touchait au bien des humbles et des petits. Avec cela, très américain; ce qui assurément n'est pas un mal en Amérique, et aussi intraitable sur ses droits de citoyen de la république que le meilleur *lawyer* (homme de loi) de New-York.

Il n'est donc pas étonnant que presque tous les journaux des Etats-Unis, et ce n'est pas peu dire, aient salué jadis avec orgueil l'élévation de l'archevêque de Baltimore à la pourpre romaine. Pour eux, cette haute distinction, — malgré son état d'esprit démocratique ou, si on veut, en raison de cet état là, Cousin Jonathan apprécie fort les distinctions, — c'est une manière d'hommage rendu non seulement au catholicisme américain, mais aussi à la constitution des Etats-Unis.

Donc Son Em. le cardinal Gibbons est très populaire aux États-Unis. Et en lui, nous ne voyons pas seulement un homme éminent, honoré par des concitoyens pour ses grandes qualités morales. Nous voyons dans le cardinal Gibbons un prince de l'Église, un représentant de cette religion, que nos petits légistes de la troisième république traitent avec une risible désinvolture et qui là bas, dans l'orgueilleuse république américaine, apparaît comme la mère auguste de tout vrai progrès et comme le salut de la vraie liberté. C'est maintenant que le catholicisme prend publiquement sa part de la direction de l'opinion dans la République américaine. Le début, on le voit, promet pour l'avenir.

*
* *

Repassons maintenant l'Atlantique et voyons un peu ce qui se passe chez nos voisins d'Angleterre.

Nos modernes révolutionnaires auront beau faire, ils ne seront jamais que d'inhabiles et maladroits novateurs auprès des brigands de haut lignage qui, il y a trois cents ans, ont contre l'Église romaine bâti l'édifice politique et religieux de l'anglicanisme.

Et en trois cents ans l'anglicanisme a usé toute sa vigueur. Nous

n'allons pas refaire ici le compte des variations des faiblesses qui ont épuisé la sève de la plus robuste branche du vilain arbre planté par Luther. Il y a longtemps que M. de Maistre a signalé dans des pages brûlantes le manque d'autorité et de prestige du clergé protestant. On sait les discussions qui travaillent l'Église anglicane et qui la font tous les jours tomber de plus en plus dans l'impuissance et l'émiettement. Le peuple surtout lui échappe et malgré les *revivalists* ou novateurs de bornes qui parviennent encore à assembler la foule autour d'eux les masses de la nation anglaise, loin de leurs temples désertés, tomberaient bientôt dans un oubli complet de tout culte. La constatation n'est pas de nous. Nous l'avons rencontrée plus d'une fois chez des écrivains qui s'affligeaient de ce progrès de l'indifférence et de la non religion.

Quand il y a près d'un demi siècle la hiérarchie catholique fut rétablie en Angleterre par l'immortel Pie IX, il y eut une belle prise d'armes du fanatisme protestant. Dans la presse, au Parlement, sur les « plates-formes » des réunions publiques ce fut un vrai concert d'imprécations et de menaces contre la « sorcière des sept collines », contre la « vieille femme écarlate (1). »

Quarante ans à peine ont passé. Le Puseyisme et le Ritualisme ont creusé, derrière eux, au beau milieu de l'anglicanisme un fossé qu'on ne pourra pas combler. En tout cas, ceux qui l'ont passé ne le repasseront plus. Les masses populaires n'ont pas retrouvé le chemin de la vérité catholique. Mais dans les classes éclairées un mouvement de conversion s'est déclaré qui a ramené, dans l'Église romaine, une foule d'âmes d'élite. Je ne crois pas qu'il y ait en Angleterre une grande famille qui n'ait vu au moins un de ses membres revenir à la religion des ancêtres; qu'il y ait une profession civile ou militaire, où le romanisme n'ait fait belle et ample moisson. Qu'il s'agisse de la cour, de l'armée, de la marine, du parlement, du barreau, de la littérature ou des arts, des noms illustres et respectés disent bien haut la grande place que prend aujourd'hui le catholicisme dans la vie politique et nationale de l'Angleterre.

A l'époque où commençait ce mouvement de conversion il y avait dans l'Église anglicane un jeune théologien qui donnait les plus grandes espérances. Tout jeune, il fut nommé comme archi-

(1) Sobriquets injurieux inventés jadis par le fanatisme protestant contre le « Pape de Rome ».

diacre à un bénéfice considérable, et personne ne s'en étonna, on connaissait sa réputation, on s'accordait à saluer en lui une des futures gloires de l'Église d'Angleterre.

Un jour, au beau milieu des controverses puseyistes, controverses où l'archidiacre s'était mesuré avec éclat contre les tenants de l'orthodoxie officielle, on apprit qu'il passait à « l'ennemi », qu'il se convertissait au papisme. Il y eut alors dans le camp de l'Église établie une explosion de colères et d'injures contre l'ingrat déserteur. Et quand vint le 5 novembre, le jour des réjouissances traditionnelles du *Guy Fawkes* le « déserteur », représenté par un mannequin de paille fut brûlé en effigie aux cris de joie de la populace.

Le déserteur cependant entendait bien s'être converti pour tout de bon. Il voulut tout de suite entrer dans les ordres. On pouvait bien le brûler en effigie dans les rues. Il avait, lui, dans le cœur, un foyer qui ne devait plus s'éteindre qu'avec la vie. Et précisément alors qu'il était de la part de ses compatriotes l'objet de ces manifestations un peu vives, il expliquait à Louis Veillot, rencontré dans un évêché du Nord, celui d'Arras, où régnait un grand évêque, Mgr Parisis ses plans d'apostolat, ses projets, ses espérances.

Le converti a du reste fait depuis lors dans l'Église un beau chemin. Il est aujourd'hui Son Em. le cardinal Manning, archevêque de Westminster.

Mais si le changement survenu dans la vie de l'illustre prélat est considérable, le changement opéré dans les sentiments de ses concitoyens à son égard est plus considérable encore. J'aurai l'air peut-être d'énoncer une idée paradoxale et pourtant je crois être sûr de dire une pure vérité. Il n'y a pas dans toute l'Église anglicane un seul évêque, un seul ministre dont la popularité, dans le vrai sens du mot, approche de celle du cardinal Manning. Le prince de l'Église a conquis son prestige et son autorité par une incomparable dignité de vie, par un labeur d'apôtre, par le renom d'une haute et sereine vertu, par son infatigable dévouement au bien public, par son inépuisable sollicitude des humbles et des petits.

Quand dernièrement la grève des docks éclatait dans Londres, menaçant le commerce et l'industrie d'une paralysie complète, ce fut le cardinal Manning qui s'entremît entre les patrons et les ouvriers, obtint des uns qu'ils fussent justes, des autres qu'ils fussent raisonnables et ramena ainsi la paix sociale dans Londres. Poussé par l'opinion, l'archevêque anglican de Cantorbéry, le doc-

teur Tait vint se mettre à ses côtés à la onzième heure. Mais l'opinion publique ne s'y est pas trompée, et c'est au prince de l'Église catholique qu'elle a rapporté tout l'honneur de cette pacification momentanée.

A propos du rôle joué par le cardinal Manning en ces circonstances critiques, un journal protestant de Londres a émis l'opinion que le gouvernement ferait un acte juste et généreux en appelant le grand prélat anglais à la Chambre des lords. Un cabinet tory comme le cabinet Salisbury ne le ferait pas facilement. Il doit obéir à une consigne de parti. En outre, le cardinal Manning à la Chambre des Pairs écraserait trop ses voisins de la hiérarchie anglicane.

Le grand prélat n'en joue pas moins un rôle considérable dans les affaires de son pays. Il n'y a guère de réunion de quelque portée politique et sociale pour laquelle on ne sollicite son patronage. La reine et la famille royale le tiennent en haute estime. Les ministres et les hommes d'État ne dédaignent point sa coopération. Il faisait partie de la dernière Commission royale d'éducation où il a formulé en un rapport mémorable les justes revendications de l'enseignement catholique. C'est pour la composition de cette Commission que le prince de Galles a, du consentement de lord Salisbury, inscrit le nom du cardinal à la suite du sien, consacrant ainsi, sous le sceau de la reine, le droit de préséance reconnu aux cardinaux par l'étiquette des monarchies catholiques.

Il ne faut pas oublier que, pour remplir ainsi ses devoirs envers son pays, le cardinal Manning ne manque à aucune de ses obligations d'évêque. Il est octogénaire et cependant, jusqu'à ces derniers temps, à moins d'indisposition, il prêchait tous les dimanches, et plus souvent même, l'Évangile à ses diocésains. Et il parle avec une élévation, une force et un bonheur qui attirent toujours nombre de protestants. Si une œuvre de charité, d'apostolat réclame son concours, il est toujours prêt à donner de sa personne; et avec cela, il ne surgit guère de grave question de morale, d'histoire et de religion que le cardinal ne soit prié de donner son avis dans des articles de revue qui ont toujours un légitime retentissement. On se demande comment sa frêle structure d'ascète suffit à un si écrasant labeur; elle y suffit néanmoins. Et on voit la moisson qu'entasse au milieu d'une puissante nation, hier encore plongée presque tout entière dans l'hérésie, le grand ouvrier de l'Église de Dieu.

Prenez-en votre parti, médiocrités illustres de la République carnotienne! C'est encore un prêtre de Rome qui représente le mieux, au milieu de la libre Angleterre, l'honneur et l'avenir de la civilisation.

*
* *

Faut-il maintenant revenir en France et constater qu'au milieu de nos humiliations et de nos tristesses un fait consolant, parmi bien d'autres, apparaît clairement. Laissons de côté, si on veut, cette moitié de la France électorale qui, fidèlement et malgré des manœuvres officielles, d'une violence inconnue jusqu'à nos jours, proteste contre un régime persécuteur. Laissons de côté les faits non politiques qui attestent que le dévouement, que la charité, que la générosité n'ont point déserté les catholiques de France. Il est facile de voir que la République a pu remporter sur le parti conservateur toutes les victoires politiques possibles, mais qu'elle n'a pas entamé la religion, qu'elle ne l'entamera point et que, même de ce côté, elle perd sensiblement du terrain.

La partie politique a été perdue par la faute, par la très grande faute des conservateurs. Une fois au pouvoir, les républicains ont fait de la *politique antireligieuse*, à quoi les conservateurs ont répondu en faisant de la *religion politique*. La chose était inévitable : les conservateurs sont battus, c'est entendu : la religion est persécutée, c'est sûr : mais enfin le compte n'est pas réglé, du moins quant à la religion.

Quiconque proposerait de commencer par ramener la royauté dans les circonstances actuelles ferait une proposition excellente mais chimérique. Quiconque proposera, toute affaire cessante, d'avoir des écoles chrétiennes, de reprendre tous les droits du culte, de lutter contre la laïcisation des hôpitaux, de reconquérir, en un mot, nos libertés religieuses, toutes nos libertés religieuses, fera une proposition pratique et réalisable. Si un fait est certain, c'est que l'immense majorité de la nation est catholique. Quand on voudra sans arrière-pensée, et en sacrifiant provisoirement au moins mais généreusement des préférences, des attachements que j'honore et que d'un côté certainement je partage de tout mon cœur, on aura la victoire. L'union facile sur ce terrain serait irrésistible. N'est-ce rien que d'être maître chez soi, que de reprendre la maison des aïeux, pour en chasser ceux qui la déshonorent et la ruinent? N'est-ce rien que d'être assurés de la victoire?

Par la force des choses, les catholiques de France sont privés de l'avantage de voir leur clergé à leur tête dans la lutte politique où nous sommes engagés. Je n'aime guère cette constitution Wallon; mais enfin c'est une constitution monarchique où les républicains sont casernés. Dès que nous tirons sur eux, ils prétendent que nous tirons sur la caserne nationale, et la loi en main, ils ont raison. Le plus simple ne serait-il pas d'entrer dans la caserne, d'en déloger une misérable poignée de juifs et de francs-maçons, dont la seule ressource est de tromper le peuple pour l'exploiter. Après tout, la caserne est nôtre; il n'y a qu'à le prouver. Et il n'est pas indispensable que la chose se fasse au chant de *la Marseillaise* ni qu'on s'enrôle sous le drapeau républicain qui certes ne serait pas assez large pour couvrir tout le futur parti catholique.

Ils sont vraiment excellents nos républicains du jour! Ils prétendent que la religion est définitivement écrasée par la libre pensée, que les prêtres sont finis, que les évêques ne comptent plus, et les voilà en révolution à cause du toast de Mgr Lavignerie aux officiers de l'escadre d'évolution. Les uns s'écrient que la République n'est point faite pour les évêques et veulent l'excommunier. Les autres s'écrient que l'épiscopat adhère à la loi scolaire, à la loi militaire et que ce n'est pas malheureux. La question est autre.

Le Cardinal primat d'Afrique ne demande point à entrer dans la République; il y entre et c'est son droit. Il y entre et c'est justement pour bousculer le monument d'iniquité et de persécution dressé par les francs-maçons au milieu de la France catholique.

En tout cas, je pense avec une certaine joie que l'évangéliste de l'Afrique ne convertira jamais qu'*in extremis* des paroissiens comme MM. Jules Ferry, Constans, Rouvier et *tutti quanti*, et que, par conséquent, nous ne sommes pas exposés à ramer sur cette galère.

Notre intention n'est certes pas d'entrer dans les polémiques passionnées qu'ont soulevées l'attitude et le langage du cardinal Lavignerie. Mais il nous sera permis de faire remarquer que son exemple atteste la place que notre clergé peut tenir dans les affaires de la patrie. Il a suffi de son toast aux officiers de notre escadre de la Méditerranée pour que les uns croient tout perdu, les autres tout gagné. Je regrette vivement de voir mêler à ce débat la grande mémoire du comte de Chambord dont les amis, dupes ou victimes de mille pièges, n'ont pas su déjouer avec lui et pour lui la Révo-

lution. Je regretterai aussi tout ce qu'on voudra. Mais après comme avant, je penserai qu'un seul terrain nous reste pour lutter victorieusement contre le parti de la destruction et de la ruine, c'est le terrain de l'action catholique qui seul peut grouper en un faisceau invincible toutes les forces vives de la France.

Or, le clergé qui, chez nous, fonde ou soutient toutes les œuvres, tout l'avenir de la civilisation, est gêné ou empêché dès qu'il s'agit de travailler activement et hautement à la plus importante des œuvres de notre reconstitution sociale, je veux dire à la formation même du gouvernement. Quel programme lui rendra le plus toute liberté d'action, lui donnera encore plus d'énergie et d'intrépidité contre la persécution et, en tout cas, finira par ranger la nation de son côté? C'est le secret de demain.

Partout, dans le monde civilisé, même au milieu de nations protestantes, prêtres et évêques marchent en tête des fidèles à toutes les victoires. Nous autres, nous ne connaissons plus, devic-toires parce que nos évêques ne peuvent marcher à notre tête, eux qui, comme le constate l'historien Gibbon, ont fait la patrie comme les abeilles font la ruche. Jusqu'à ce que le problème soit résolu, nous languirons, cela est sûr, dans l'attente et l'impuissance. Et voilà pourquoi il se résoudra sans tarder, la patrie malheureuse réclamant aujourd'hui tout notre dévouement. En effet, l'école révolutionnaire est au bout de son rouleau. En face de la vitalité et des progrès du catholicisme, elle ne connaît que l'outrage et la persécution. De tout son ambitieux programme, la guerre au Christ est le seul article qu'elle ait réalisé et elle est loin de la victoire. En France, comme dans le reste de l'Europe et en Amérique, c'est la religion catholique qui monte pendant que toute chose baisse. Et un de ces jours, l'armée catholique se mettra en marche, parce qu'il faudra tout sauver.

Une grande parole retentit encore à notre oreille. « Le siècle qui a commencé par la déclaration des droits de l'homme, finira par la déclaration des droits de Dieu. » Dix ans nous restent pour voir l'accomplissement de cette promesse. Nous y allons à travers mille douleurs et mille humiliations. Nous sommes bien broyés pour être bien mêlés. Mais jamais nous n'avons eu plus confiance. Cette confiance, nous ne la plaçons pas en nous : nous la plaçons en Dieu, nous la plaçons surtout dans l'indignité et l'impuissance de ses ennemis.

L. NEMOURS-GODRÉ.

GARCIA MORENO

D'APRÈS SES ÉCRITS (1)

« Je veux faire du bruit dans le monde », disait O'Connell encore enfant. Celui qui, parmi tous les grands chrétiens de nos temps, ressembla le plus à O'Connell, Garcia Moreno, ne prononça jamais une telle parole. Il l'aurait pu, ce semble, à ne consulter que l'instinct céleste qu'il eut toujours de sa providentielle mission. Il ne le voulut pas; n'était-ce pas encore un pressentiment? Ne savait-il pas déjà qu'il était destiné à se trouver de bonne heure à la peine, et bien tard à l'honneur? Et quand on songe au bruit qu'ont fait dans le monde certaines personnalités encombrantes et creuses, ne faut-il pas s'avouer, avec quelque peine, quelque honte, que ni Moreno, ni O'Connell ne sont en possession de la renommée qu'ils méritent?

Nous savons bien qu'on nous accuse, nous catholiques, de dresser à nos héros des statues dont les dimensions dépassent de beaucoup celles des personnages qu'elles représentent. Nous n'ignorons pas qu'on traite de prétentieux et d'intéressés les hommages que nous rendons à ceux qui ont honoré notre cause en la défendant. Mais ces accusations nous touchent peu. Sont-elles elles-mêmes d'un désintéressement parfait? Est-ce nous qui étalons avec complaisance dans nos revues des « critiques de critiques » interminables? Est-ce nous qui avons défini le christianisme « une grande école de respect », et appelé le corps qui détient en France

(1) *Escritos y Discursos de G. Garcia Moreno*, publicados por la Sociedad de la Juventud católica de Quito. — 2 vol. in-4°. Quito, imprenta del clero, 1888.

le monopole de l'enseignement, « une société d'admiration mutuelle »? Aussi ne pouvons-nous pas nous croire victimes d'une trop flatteuse illusion, lorsque nous nous disons que nos héros chrétiens, O'Connell et Garcia Moreno en particulier, n'ont point encore obtenu de nos contemporains distraits ou injustes l'admiration, ou même le respect auxquels ils ont droit.

Encore O'Connell fut-il assez heureux pour pouvoir mettre son talent au service d'une cause populaire, assez habile pour se faire parmi ses adversaires eux-mêmes des admirateurs. C'est que, dans nos temps de civilisation avancée, la *légalité* a hérité des respects réservés jadis au droit et à la justice, qui trouvaient dans la *loi* leur expression fidèle. Or le grand « agitateur » de l'Irlande fut, même aux jours de ses plus terribles revendications, l'homme de la stricte légalité, cette fois du moins unie au droit.

Garcia Moreno, peut-être moins habile, fut assurément moins heureux. Dès son entrée dans la vie politique, il se fait le champion décidé, inexorable, de la « contre-révolution », au moment où la Révolution triomphante impose ses lois, son code, ses mœurs, là même où elle n'a pas arboré son drapeau. Il déclare une guerre à mort à tout ce qui réussit sans mériter le succès, à tout ce que le droit ne sanctionne pas, à tout ce que ne peut approuver la conscience. Il combat; mais, instrument docile dans la main de Dieu, il se contente d'un champ de bataille obscur, perdu par delà les océans, derrière les plus hautes montagnes du monde, loin de cette Europe qu'il visite, qu'il aime, et dont pourtant il n'envie pas les gloires achetées trop souvent au prix du déshonneur. Quand il voit son pays se perdre *légalement*, et s'apprêter à s'ensevelir en bonnes et dues formes dans l'abîme d'un trop naïf libéralisme, il ne songe plus qu'à le sauver coûte que coûte, et en quelque sorte malgré lui. Et lorsque ses adversaires sans pudeur emploient contre lui les complots, la violence et la force brutale, il n'hésite pas à leur tenir tête avec les mêmes armes, moins la perfidie que son grand cœur ne pouvait connaître que lorsqu'il en deviendrait la victime.

Sans doute cet homme extraordinaire, auquel la célébrité a fait tant d'avances, meurt d'une mort tragique; on en parle bien quelque temps, pas longtemps; ce n'est pas assez gai pour notre siècle frivole, et bientôt douze années de silence et d'obscurité viennent ensevelir dans l'oubli cette glorieuse mémoire.

Tout à coup elle sort du sépulcre. Garcia Moreno revit sous la

plume du R. P. Berthe. L'auteur est exactement renseigné, sans doute; son style, malgré ses inégalités et ses longueurs, est brillant et pur, c'est vrai; son récit joint parfois l'entrain et la chaleur du roman à la gravité de l'histoire, on en convient. Mais l'auteur est prêtre, et même religieux, ce qui est bien pire; il écrit dans un but moral, apostolique, ce qui est, paraît-il, contraire aux règles de l'art moderne. L'Église vient encore compromettre cette renommée déjà chancelante; elle fait du haut de ses chaires, sous les voûtes de ses basiliques dédaignées, l'oraison funèbre (1) et comme le panégyrique anticipé de son « martyr ». Des évêques écrivent de longues et belles lettres que le R. P. Berthe a l'imprudance de publier en tête du *quinzième mille* de ses exemplaires (2). De bonne foi, comment compter après cela que nos officieuses revues, organes attirés de la renommée à notre époque, aient un mot d'éloge sincère pour l'auteur ou le héros d'un livre que l'on considère comme « l'œuvre du plus pur fanatisme catholique »?

Malgré ces très hautes considérations, nous persistons à croire qu'on n'a point encore assez parlé, assez écrit dans le monde au sujet de cette grande âme, de ce noble cœur qui eut nom Garcia Moreno. On s'attend à trouver en lui l'homme d'action : croirait-on qu'il y ait tout à côté l'homme de lettres? On connaît en lui le citoyen, le patriote; connaît-on aussi bien l'orateur? On ne s'entendra jamais sans doute pour juger le politique; ne pourrait-on pas se rencontrer dans une commune admiration pour célébrer, en Garcia Moreno, l'écrivain? Quant à ceux qui le connaissent déjà par les travaux du P. Berthe, nous sommes sûr qu'ils seront heureux de le retrouver encore vivant, agissant et parlant dans ses propres écrits.

Ils viennent, en effet, d'être publiés à Quito par l'*Association de la jeunesse catholique*; le Président de cette œuvre a joint au texte des notes historiques et des commentaires d'une vraie valeur et d'une haute importance; le tout est précédé d'une introduction critique due à la plume de don J. Léon Méra, membre de l'Académie Equatorienne. Par une assez notable coïncidence, les écrits d'O'Connell, ou du moins ses *Lettres* viennent d'être publiés aussi. Une revue en a pris occasion pour faire un nouveau portrait du

(1) *Oracion funebre* pronunciada por el P. J. M. Aguirre en el XIII aniversario de la muerte del Exc. S. Garcia Moreno. Quito 1886.

(2) *Garcia Moreno*, par le R. P. Berthe, 4^e édition : lettres épiscopales, 1-27.

« libérateur de l'Irlande » : pourrait-on nous savoir mauvais gré d'essayer ici de peindre d'après ses écrits « le héros de l'Équateur » ?

De plus, il nous a été donné de recueillir, sur cette figure désormais historique, quelques documents inédits (1) d'une certaine valeur, croyons-nous : ne les devons-nous pas à nos lecteurs ? Ce n'est pas que nous comptions voir les écrits de Garcia Moreno « faire plus de bruit » dans le monde que n'en ont excité ses œuvres ; mais ils viendront, nous en avons l'assurance, continuer et augmenter le bien qu'a déjà produit le récit de ses nobles actions. Oui, nous sommes dans des temps où les fortes et saines pensées ne sont guère moins précieuses à recueillir que les grands et beaux exemples.

I

L'auteur du *prologue* qui sert d'introduction au recueil des *Oeuvres* de Garcia Moreno écrit en tête de sa belle étude biographique : « Il fut tout ce qu'il voulut être, il sut tout ce qu'il voulut savoir. » Appliquée à tout autre, cette phrase pourrait sembler une assez banale formule de naïve admiration ; à l'égard de notre héros, c'est l'expression d'un fait historique ; écrivain, il a abordé tous les genres, orateur, il a traité les sujets les plus divers, sans que l'universalité de ses connaissances nuise en rien à leur précision ou à leur profondeur.

C'est qu'à la base de cet édifice intellectuel et scientifique des études élémentaires sérieuses avaient jeté d'inébranlables assises. Confié tout d'abord par sa mère veuve et pauvre à un religieux de la Merci, Garcia Moreno ne tarda pas à venir à l'université de Quito, faire, sous la direction du docteur Proaño, d'excellentes humanités. Il les *refit* en quelque sorte durant ces longues retraites de Vincès et de Payta. C'est là qu'il composa, pour lui et pour ses compagnons d'étude et d'exil, une grammaire espagnole dont on regrette la perte.

En 1846, — il avait alors vingt-cinq ans, — il fut chargé de

(1) *Lettres inédites de Garcia Moreno* à M. Florès, ministre plénipotentiaire de l'Équateur à Paris, actuellement Président de cette république ; c'est à l'obligeance du destinataire lui-même, que nous devons ces extraits de sa correspondance avec M. G. Moreno.

Lettres au R. P. Delgado et à divers..... (Copies et extraits).

Lettre du P. Luis Muñoz sur Garcia Moreno (Riobamba, 15 décembre 1887).

Notes particulières d'un Frère de la doctrine chrétienne résidant à Quito.

soutenir en séance publique différentes thèses littéraires suivant la méthode scolastique conservée encore à l'Équateur. Mais si le cadre était ancien, le sujet était nouveau, car le jeune candidat avait pris pour exergue ces mots de Victor Hugo : « La liberté littéraire est fille de la liberté politique. » On se tromperait cependant si l'on cherchait dans ces premiers écrits de Garcia Moreno une profession de foi de romantisme exotique. Une des propositions qu'il s'était engagé à soutenir, nous donne en deux mots le programme littéraire auquel il sera constamment fidèle : « Le caractère de l'époque actuelle, » dit-il, « exige que toute production poétique élevée unisse la sévérité et la grandeur de la forme à la grandeur et à la sévérité du fond. » Grandeur et sévérité ! voilà tout le style de Garcia Moreno ; voilà tout l'homme.

Malgré cette élévation austère, qui est le trait saillant de ses productions littéraires, la note mélancolique et tendre n'y fait pas défaut : Garcia Moreno sut aimer et pleurer. Il pleura l'épouse aimable et bonne de son ami Salinas de Gutierrez : « Ainsi donc », s'écrie-t-il, « chaque jour nous ravit quelques-unes de nos illusions enchanteresses et nous laisse en échange quelque chagrin nouveau ; et lorsqu'enfin se dissipent les dernières vapeurs d'un songe que l'on prenait pour l'aurore de la félicité, le monde est devenu pour vous un désert et le cœur un tombeau (1) ! » Il pleura plus amèrement encore la mort du poète D. Joachim Olmedo ; mais ici la gloire de la patrie inspire ses regrets et provoque ses larmes plus encore que le sentiment douloureux d'une amitié brisée : « O patrie ! qui chantera désormais les molles brises de tes plages, la majesté de tes montagnes ! Qui célébrera tes palmes et tes victoires ? Qui peindra les feux de ton soleil, les splendeurs de ton ciel ? O patrie infortunée, qui dois le même jour conduire le deuil de tes enfants et la pompe triomphale de tes assassins ! » Sur la tombe d'un autre ami, D. Augustin Yerovi, Moreno s'inspire de ce vers de Lamartine :

Sur l'aile de la mort ton âme au ciel s'envole !

et ses adieux ne sont en effet qu'une apothéose (2).

Garcia Moreno aimait Lamartine, ou tout au moins ses poésies. Il les relisait dans sa chambre solitaire de Paris ; il les traduisait durant son exil de Payta. Il y trouvait une fraîcheur et une richesse

(1) *Escritos y Discursos*, I, p. 263.

(2) *Ibid.*, I, p. 259.

d'imagination qui lui rappelaient, quoique affaiblies, les magnificences des sites bien autrement colorés de son cher pays. Il y sentait un souffle religieux qu'il aurait voulu plus chrétien, mais qu'il n'aurait guère trouvé ailleurs. Il citait avec à propos Lamartine après Virgile. Pour lui cependant, la poésie n'était qu'une aile de plus donnée à la pensée afin qu'elle puisse s'élever plus haut, une arme nouvelle fournie à la polémique pour qu'elle ose frapper plus fort. Aussi les auteurs que Garcia Moreno étudie avant et après tous les autres sont Martial et Cervantès. Mais c'est la poésie des livres saints qui ravit son âme tout entière. Il la savoure aux pieds du tabernacle silencieux de l'Eglise des Jésuites à Quito. Il en jouit avec délices lorsque aux jours de fête, les voûtes de la cathédrale redisent les accents inspirés des prophètes et des saints. Durant tout l'office, il mêle sa voix vibrante d'émotion et d'enthousiasme aux voix des enfants de chœur et des lévites : Charlemagne chantait au lutrin.

Moreno aimait la poésie. Il avait beau l'appeler parfois « le travail des oisifs », ou encore « le cauchemar des génies malades », il aimait les beaux vers : il essaya d'en faire et, plusieurs fois il y réussit. Pour lui la poésie ne fut ni une coquetterie, ni un travail, ce fut une distraction. Homme de mœurs austères, il ne se permit jamais de représenter, même sous le manteau de la mythologie, la moindre image licencieuse. Les dix-sept petits poèmes que publient de lui ses éditeurs sont tous des satires, des élégies, ou des traductions de psaumes. La meilleure de toutes ces pièces est bien, sans contredit l'*Ode à Fabius* : le P. Berthe la reproduit tout entière et avec toute la fidélité dont est susceptible une traduction de ce genre (1). L'Espagnol, avec sa richesse parfois surabondante, sa facilité à composer des augmentatifs et des diminutifs, sa liberté pour l'inversion, l'antithèse et les alliances de mots les plus inattendues, offre au poète des ressources peut-être sans égales. Garcia Moreno les connut et, les mettant au service d'une âme dans laquelle il prétendait « découvrir chaque jour de nouveaux réservoirs et de nouveaux trésors de colères », il écrivit une satire d'une violence dont rien n'approche. Le sujet y prêtait, il s'agissait d'Urbina ! Le trait final : « ils pourront t'immoler, mais non pas t'avilir », rappelle involontairement à la mémoire ces vers de Casimir Delavigne, dans son ode sur *la Popularité* :

(1) *Garcia Moreno*, par le R. P. Berthe, p. 191.

Souviens-toi qu'il vaut mieux tomber en citoyen
 Sous le mépris de tous, que mériter le tien.

L'auteur des *Messéniennes* n'était pas fait pour déplaire à l'auteur de l'*Ode à Fabius*.

Les traductions des psaumes sont d'une exactitude aussi rigoureuse que possible. Garcia Moreno les faisait tout d'abord pour lui-même, et souvent pour lui seul. Il voulait s'appropriier les sentiments du saint Roi, et donner aux siens l'épanchement dont leur ardeur avait besoin. Aussi, souvent détruisait-il de ses propres mains ce qu'il venait de composer. Les traductions qui nous restent ne nous ont été conservées que parce qu'il les avait adressées à ses nièces, dont il voulait aider et éclairer la piété.

Encore une fois nous ne nous exagérons pas le mérite littéraire et poétique du Président de l'Equateur : il a d'autres titres à notre admiration. Nous voulons cependant rapporter ici le jugement de l'éditeur consciencieux de ses *Œuvres*. Quelque considérable que l'on fasse chez celui-ci la part de l'amitié, il faut croire que le savant académicien ne s'est point exposé à une trop grande invraisemblance quand il a écrit : « Si Garcia Moreno se fût consacré avec ardeur et suite au « gai savoir », certainement il serait devenu un grand poète, le rival et peut-être le vainqueur d'Olmédo, dont pourtant l'Equateur est si justement fier. »

II

Pendant qu'un critique semblait regretter que Moreno ne se soit pas consacré à la poésie, un autre juge, ennemi politique du libérateur martyr, voulant cependant l'apprécier avec quelque apparence d'impartialité, écrivait : « Si Garcia Moreno manquait des qualités de tolérance et d'habileté qui font le grand homme d'État, il était éminemment doué des talents exceptionnels qui font le grand savant. » On sait déjà ce qu'il faut penser de la première de ces deux assertions ; quant à la seconde, elle est confirmée par tout ce qui nous reste des écrits scientifiques de G. Moreno.

Le 1^{er} septembre 1837, il se faisait inscrire comme étudiant au grand collège San-Fernando. Il y suivit successivement les cours de philosophie, de sciences et de droit. Les études philosophiques et juridiques n'étaient malheureusement pas à San-Fernando à la hauteur qu'elles devraient atteindre partout où l'on s'intéresse à leurs succès. D'ailleurs, avouons-le, la nature de son intelligence droite,

rigoureuse portait Moreno bien davantage du côté des études scientifiques, et les circonstances favorisèrent la nature.

En 1839, arrivait à Quito un ingénieur français du nom de Sébastien Wyse. Garcia se liait bientôt avec lui, apprenait de lui les hautes mathématiques, et cinq ans après, entreprenait en sa compagnie l'exploration du volcan *le Pichincha*. Cette périlleuse expédition avait jadis été tentée par des Français envoyés en mission scientifique : c'étaient La Condamine et Bouguer accompagnés d'Ulloa. M. de Humboldt, en 1802, avait essayé vainement de descendre dans le gouffre enflammé. M. Boussingault et le colonel Hall s'y hasardèrent en 1832. Mais jusqu'à Garcia Moreno le courage, la science ou la présence d'esprit avait manqué pour poursuivre jusqu'au bout cette audacieuse tentative, et surtout pour en retirer tous les renseignements qu'on en devait attendre. La relation à laquelle collabora Moreno semble ne rien laisser à désirer. Communiquée à notre Académie des sciences dès l'année suivante, elle fut traduite dans toutes les langues de l'Europe et de l'Amérique.

Douze ans plus tard, notre intrépide explorateur recommençait les mêmes épreuves, et cette fois c'est lui qui, dans une lettre adressée à M. Jamson, consul plénipotentiaire de Quito auprès de S. M. la reine d'Angleterre, fait en détail la relation de son voyage souterrain. Entre ces deux ascensions du *Pichincha*, en 1849, il avait accompli celle du Sangay, qu'il décrit dans une lettre familière à son parent D. Robert de Acasubi.

La renommée de ces travaux avait fait connaître Garcia Moreno dans le monde savant. A son arrivée en France, il fut accueilli par Boussingault plus encore comme un ami que comme un disciple. En 1856, MM. d'Orbigny et Hugard le présentèrent à la Société géologique de France, qui « s'estima flattée de le recevoir » (1). Par un juste retour, l'accueil qu'il avait reçu en France désigna Moreno, à sa rentrée à Quito, pour devenir le premier doyen de la faculté des sciences et, plus tard, le fondateur de l'École polytechnique de l'Équateur.

C'est surtout comme chimiste que le réformateur de l'enseignement scientifique dans l'Amérique du Sud tout entière, se fit une brillante réputation d'intuition et de savoir. Mais il est difficile de l'apprécier sur les témoignages d'ailleurs très enthousiastes de ses collègues et

(1) *Escritos y Discursos*, I, p. 389.

de ses élèves. Notre meilleure source d'informations, c'est encore lui-même. Notre plus sûre garantie d'impartialité est bien, après la conscience que cette nature parfaitement droite apportait à chacune de ses paroles comme à chacune de ses actions, dans la précision que l'étude des sciences exactes avait donnée à ses idées et à son langage. Aussi détestait-il l'exagération, l'enflure, les personnifications fantaisistes. « Ils me font pitié, » écrivait-il, « ou plutôt ils me procurent une belle occasion de rire ces littérateurs qui, pour dépeindre le plus mince coin de leur patrie, épuisent le dictionnaire des termes les plus pompeux, les plus emphatiques, exagérant l'exagération même. » Or voilà l'homme qui, au terme de sa carrière se disait : « Oui, c'est aux sciences, surtout aux sciences physiques et aux mathématiques appliquées, que j'ai dû d'entendre à mes oreilles le premier coup de clairon de la gloire... rien de ce que j'ai su ne m'a été inutile, et rien de ce qui m'était utile ne m'a été étranger. »

Et certes les occasions de mettre à profit ses diverses connaissances techniques ne lui manquèrent pas. Veut-il construire à travers la Cordillère des Andes la route qui mettra Quito en relation avec Guayaquil, il devra en être l'ingénieur en chef. Veut-il établir, dans une fabrique de coton, une fonderie de canons de campagne, il devra se faire à la fois directeur et ouvrier. Nous n'irons pas cependant jusqu'à prétendre avec le P. Berthe qu'« il parvint à donner à ces armes la justesse et la sûreté de nos meilleurs produits d'Europe »; il nous paraît quelque peu romanesque, ou si l'on aime mieux, exagéré que l'on fasse à Quito des canons incomparables avec des « fusils hors de service » (1).

D'ailleurs les écrits de Garcia Moreno suffiraient seuls à nous montrer ses grandes connaissances scientifiques. Les réflexions, les calculs fondés sur les données des diverses sciences abondent dans ses discours à la tribune du Sénat. Souvent dans sa polémique il relève des erreurs techniques échappées à ses adversaires. Enfin chacune de ses pages porte le rellet de toutes les qualités que l'étude des sciences donne à la pensée et au style : clarté, précision, ordre, méthode, côté profondément élevé des théories, côté éminemment pratique des conclusions. Il est bon qu'on le sache, Garcia Moreno fut un vrai savant.

(1) *Garcia Moreno*, par le R. P. Berthe, p. 273.

III

Il aspirait cependant à une tout autre renommée. La vie politique, avec ses luttes, ses hasards, ses péripéties passionnantes, n'était point faite pour lui déplaire. On se tromperait néanmoins si on le soupçonnait d'avoir cédé à un mouvement d'ambition, lorsqu'il s'engagea dans cette carrière aussi glorieuse que pénible. Sa vocation politique naquit un peu comme sa vocation d'écrivain et de poète, de l'indignation. « Il vit les méchants faisant le mal, et il en fut, lui aussi, indigné. » Il avait une parole libre et fière, mais il n'avait point encore de tribune. Il prit alors sa plume, la chargea de toute l'électricité de sa colère, et foudroya les ennemis de l'ordre et de la justice. Il avait si résolument renversé l'édifice d'intrigues et d'oppression qui dominait alors son pays, qu'on le crut seul capable de reconstruire sur ces ruines et de ces débris l'imprenable citadelle du droit et de la liberté. Il se laissa faire, parce qu'il sentit sous cette impulsion le doigt de Dieu : telle est l'histoire de la vocation politique du Président de l'Equateur.

Mais reculons jusqu'en 1845 : Garcia Moreno était âgé de vingt-quatre ans. Il avait déjà pris une large part à la révolution qui avait renversé le général Florès trop inféodé aux Espagnols. Comme tous les gens de bien, il se promettait qu'une ère de prospérité allait récompenser tous les efforts et faire oublier tous les sacrifices de la lutte. Rocafuerte trompa de si légitimes espérances. C'est alors que notre jeune athlète « arma son bras du fouet de la satire ».

Le Fouet, c'est le titre même du journal dont Garcia Moreno fut le principal rédacteur, véritable feuille de contrebande, imprimée sur un papier grossier et en méchants caractères, publiée dans l'ombre, distribuée à la dérobée, dont cinq numéros seulement purent paraître du 18 mars au 9 juillet, mais dont chaque article, plein de ce « fiel concentré » qui est toujours d'une mortelle amertume, produisait à Quito et à Guayaquil une vraie révolution.

Quelques mois plus tard, contre Florès lui-même, dont les projets ambitieux menaçaient l'indépendance de la république, Garcia Moreno entreprit la publication du *Vengeur*, plus acerbe encore, plus vigoureux que *le Fouet*, surtout plus personnel dans ses attaques, plus fort dans ses invectives, « parce qu'il remuait à chaque page tout ce fonds d'amour et d'orgueil national qui est la vie, l'âme même d'un peuple encore jeune et déjà fort. »

Le Diable succéda au *Vengeur* et hérita de son esprit, de sa causticité, de sa violence. En 1853, l'infâme Urbina s'étant emparé du pouvoir, ce nouvel organe de l'indignation publique fut créé par G. Moreno et ses amis. Dès l'apparition du premier numéro les trois principaux rédacteurs avaient été menacés de l'exil. Ils ne reculèrent pas devant l'accomplissement des plans dont ils s'étaient fait un devoir : le jour même ils étaient conduits sous bonne escorte à la frontière de la Nouvelle-Grenade.

Moreno avait été frappé le premier ; c'est preuve qu'il avait eu la principale part dans la rédaction des feuilles anonymes qui lui valaient un pénible bannissement. Il revient à Quito encore le premier, et plus terrible que jamais. Plus que jamais aussi on le persécute. Il doit bientôt s'embarquer sur une frégate française et se retirer à Payta.

On avait pu le forcer à s'expatrier, on ne put le réduire à se taire. De son laborieux exil il écrit une brochure : *La Vérité à mes calomnieux*, qui « éclate comme une bombe dans la capitale » : c'est l'expression d'Espinel qu'elle visait, et qu'elle atteignit au point de ne lui laisser qu'une ressource, celle de faire le mort.

Cependant, à ces luttes d'un intérêt général s'en était mêlée une autre plus particulière, mais qui, touchant de plus près à la religion, était par là même plus chère au cœur de Garcia Moreno. Le 30 octobre 1850, les Jésuites étaient expulsés de la Nouvelle-Grenade. Quelques jours après, ils étaient introduits à Guayaquil et à Quito par Moreno alors en crédit. La Nouvelle-Grenade, qui n'aurait dû voir en cela qu'une leçon, y trouva une insulte. La franc-maçonnerie travailla, manœuvra dans les deux républiques et là, plus qu'ailleurs encore, elle procéda par calomnie, diffamation, injures grossières. Deux jeunes publicistes de l'Equateur répondirent à ses attaques ; l'un était l'infortuné docteur Yerovi, l'autre Gabriel Garcia Moreno. La *Défense des Jésuites*, due entièrement à la plume de celui-ci, est une œuvre de haute polémique et d'histoire : elle resta inutile, du moins pour le moment. Le 21 novembre 1852, les Jésuites étaient expulsés en vertu d'un décret d'Urbina. Garcia Moreno, qui, tout d'abord, connaissait assez peu la Compagnie de Jésus, se prit, en l'étudiant pour la défendre, à l'aimer comme il savait aimer. Aussi au départ de ses nouveaux amis resta-t-il plusieurs jours souffrant sans vouloir voir personne, et ne trouva-t-il quelque soulagement à sa douleur qu'en écrivant deux des pages

les plus chaudes, les plus émues que son cœur lui ait dictées : *Adieux aux Jésuites*. Le P. Berthe, qui a si longuement et si fidèlement analysé la première de ces deux pièces, ne dit rien de la seconde : en voici un extrait :

« On vous a donc arrachés au sol de notre patrie que vous civilisiez par vos enseignements, que vous fécondiez par vos vertus, que vous régénériez par vos exemples, illustres et malheureux défenseurs de la vérité catholique ! Vous êtes partis, expulsés par la force brutale, pourchassés par l'iniquité sans pudeur ! Vous êtes partis dans la nuit profonde, escortés, comme le Sauveur, par des sbires armés qui insultaient à votre infortune, sans aides, sans pain, presque sans habits. Vous êtes partis ignorant le terme de votre course errante, le lieu de votre exil. Vous avez abandonné un peuple qui vous aime parce que vous souteniez sa faiblesse, vous consoliez ses souffrances, vous adoucissiez son agonie, vous adoptiez ses orphelins ; un peuple qui vous comblait d'éloges et de bénédictions lorsqu'il vous voyait instruire ses enfants, visiter ses prisonniers, accompagner à l'échafaud ses condamnés convertis ; un peuple qui, en quelques heures, a couvert de milliers de signatures la pétition adressée au gouvernement en votre faveur. Oh ! ce peuple il vous aime, et il pleure votre exil comme l'on pleure l'absence d'un ami, d'un frère, comme l'on pleure la perte d'un père de famille : ah ! vous étiez bien des *pères* pour nous !... Partez ! vous n'êtes pas les plus malheureux ! Après quelques semaines de privations et de fatigues vous trouverez des plages hospitalières où l'on vous dédommagera par la liberté, de nos persécutions ; par le respect, de nos insultes ; par la protection, de nos injustices. Partez ! les malheureux sont ceux qui restent sur une terre souillée, maudite, où ils compteront désormais les jours de leur vie par le nombre de leurs disgrâces, où chaque matin leur beau soleil ne se lèvera que pour éclairer de nouvelles horreurs et de plus monstrueux attentats (1). »

Y a-t-il souvent dans les longues colonnes de nos pâles journaux des pages comme celles qu'on vient de lire ?

Certes en voilà plus qu'il n'en faut sans doute pour qu'il soit permis à Garcia Moreno de prendre rang parmi les « polémistes catholiques ». Le docteur Irisarri, qui semble l'apprécier particulièrement à ce titre, loue dans son style « l'éclat des images, l'éner-

(1) *Escritos y Discursos*, I, p. 101.

gie des expressions, l'abondance et la justesse des vues originales. » Le P. Berthe fait aux différents écrits polémiques de son héros de larges et heureux emprunts. Assurément la *scène des élections* est du plus haut comique : elle vaut celle du turbot de Juvénal ; il n'y a qu'un malheur, c'est qu'il est fort douteux que l'article dont le Révérend Père a donné une très élégante traduction soit sorti des cartons de Garcia Moreno ; ses éditeurs n'osent point l'affirmer (1).

Qu'importe après tout ? Est-ce la seule page étincelante de verve, remplie de ces mots terribles dont le choc produit des éclairs éblouissants et de mortels coups de foudre ? Ne rencontre-t-on pas à chaque instant de ces ruis-seaux de lave incandescente qui, pour parler comme l'on écrit à l'Équateur, soulagent le volcan lorsqu'ils ne le vengent pas ? Oui, sans doute, à des adversaires de bonne foi, ignorants et prévenus le polémiste doit le respect, le calme, la discussion paisible des autorités et des arguments. Mais contre le fanfaron de l'apostasie, à l'enfant perdu de l'orgueil et de la débauche, à l'imposteur hypocrite, fût-il « un calomniateur de génie », il faut les ongles, il faut *le fouet*.

Garcia Moreno se sert aussi quelquefois de la massue. Il ne craint rien, tant qu'il est craint lui-même : *Oderint dum metuant*, c'est sa devise. Il semble, à le lire, qu'il n'ait jamais dû retoucher une seule de ses phrases, ni chercher un seul de ses traits. Aussi ne prend-t-il pas toujours le temps de mesurer ses coups, de finir ses portraits, ou plutôt ses caricatures, de peser ses expressions intraduisibles. Il frappe : la contusion est large et profonde, le bruit sourd et longtemps répercuté, la chute lourde et, d'ordinaire, irrémédiable.

Certes nous savions quelles cuisantes blessures peut faire le fouet français, quand c'est une main comme celle de Louis Veillot qui tient le manche ! Mais il faut convenir que l'Espagnole avec sa désinvolture militaire et gaillarde qui, comme le latin, « dans les mots brave l'honnêteté », est une langue merveilleusement apte à servir d'organe à la satire. Garcia Moreno possédait à ravir son espagnol, l'espagnol de Moratin et du P. de Isla. Louis Veillot connaît mieux le français de Pascal et de Voltaire ; il manie plus souvent le stylet que le fouet ou la massue ; il frappe moins qu'il ne transperce ; ils abattent l'un et l'autre et ce n'est pas nous qui regretterons de voir

(1) *Escritos y Discursos*, I, p. 367.

aux mains des défenseurs de la vérité catholique le glaive redouté de la satire dont on s'est tant de fois armé contre elle.

IV

Mais voici un phénomène de l'ordre moral curieux autant qu'utile à étudier : dès que l'ardent polémiste dont nous venons de raconter les luttes est arrivé au pouvoir, il se transforme, il devient un autre homme. De son audace il garde bien la décision et l'énergie, mais il retranche ce que l'invective a chez lui de provocateur et d'amer. Il sait oublier ses rancunes de journaliste et s'élève à une hauteur de vues, à une largeur de sentiments que l'on aurait cru réservée à ceux qui naissent sur les degrés du trône, ou qui grandissent à l'ombre de l'autel. Son style subit les mêmes métamorphoses que son cœur : c'est le style administratif, moins le déguisement et la banalité.

Or on comprend sans peine de quelle importance est l'étude des écrits administratifs d'un homme qui consacra trente années de sa vie à l'expédition de toutes sorte d'affaire. Garcia Moreno a, en effet, parcouru à lui seul tous les degrés de plusieurs carrières très diverses. Conseiller municipal de Guayaquil, maire de Quito, gouverneur de plusieurs provinces, recteur de l'Université centrale, député ou sénateur, ministre des Finances, ministre des Affaires Étrangères, ambassadeur, directeur suprême de la guerre, général d'armée en campagne, amiral même à une heure de péril immense qu'il changea en glorieux triomphe, deux fois dictateur, enfin deux fois président constitutionnel d'un État où les révolutions politiques sont aussi fréquentes et bien plus terribles que celles de la nature, toujours son génie s'éleva à la hauteur des circonstances, partout il parut supérieur encore à sa mission.

Nous ne pouvons faire ici le dépouillement des *écrits officiels* de ce vaillant administrateur. C'est pourtant dans ces dépêches rédigées à la lueur des flammes du Chimborazo ou du Cotopaxi, dans ces rapports tracés à la hâte sur les ruines entassées par l'épouvantable tremblement de terre d'Ibarra, dans ces manifestes élaborés, la veille d'une élection orageuse, au sourd grincement des poignards qui s'aiguisent dans l'ombre, dans ces ordres du jour, brûlants d'enthou-

siasme, palpitants d'héroïsme et dictés au milieu du tumulte d'une caserne en insurrection, oui, c'est dans ces pages concises, énergiques, éloquents à force d'être sincères, que nous sentons battre le cœur de Garcia Moreno.

Rarement il eut recours à un secrétaire pour rédiger ses actes officiels ; quand il le fit, son secrétaire signa pour lui ou avec lui. Aussi, on reconnaît son style à ne s'y point tromper : c'est l'espagnol le plus pur, habillant avec ampleur et richesse une pensée et un tour de phrase qui rappellent la langue diplomatique, le français. Sans descendre à des détails inutiles qui ne conviennent qu'aux subalternes, et qui empêchent de voir la marche générale des affaires, sans se tenir dans ces vagues généralités qui permettent de tout dire et de tout cacher, précis sans raideur, complet sans prolixité, aussi éloigné de la fade et vaine phraséologie des écoles que du laisser aller de la correspondance familière, Garcia Moreno évite surtout de paraître écrire pour la publicité. Si quelques-unes de ses notes ont paru à l'*Officiel* de Quito, ce n'est qu'à titre de documents. Bien que dans toutes les affaires auxquelles il a pris part, il ait joué le premier et parfois l'unique rôle, il se cache derrière ses plus humbles coopérateurs, surtout derrière la Providence. Mais si, lorsqu'il se laisse voir, on l'admire, quand il disparaît on devine sa grande âme à des sons qu'elle seule pouvait rendre.

Quelle sérénité d'esprit dans ce rapport sur la répression inexorable d'une révolte sauvage éclatée à Riobamba ! Quelle ardeur et quel enthousiasme dans les pages où sont racontés les succès inespérés de cette campagne de 1860 « qu'éclairait de ses plus brillants rayons le soleil embrasé des tropiques ! » Enfin quelle énergie et quelle force de caractère dans l'exposition détaillée des mesures prises pour réorganiser la province ruinée d'Imbabura ! Mais ici se rencontrent dans cet homme que l'on voudrait nous peindre comme cruel, sanguinaire, violent, des attendrissements qui étonneraient si l'on oubliait que

Les cœurs de héros sont les vrais cœurs de pères.

« Je ne puis, » écrivait-il, « faire la relation exacte de toutes les souffrances dont j'ai été le témoin ; je dois soulager ces maux plutôt que les raconter ; j'y emploie mon temps et mon argent, j'y mettrai ma vie. Je recommande à la charité du gouvernement une veuve, mère de dix enfants en bas âge que j'envoie à la capitale. Je trans-

mets à nos bienfaiteurs les bénédictions de ceux dont ils prolongent l'existence, ou dont ils adoucissent la cruelle agonie. Le désespoir nous est inconnu : nous savons qu'il nous reste un Père au ciel et des frères dans notre patrie. »

Les éditeurs des *Ecrits et Discours* de Garcia Moreno nous font espérer qu'ils pourront un jour nous donner sa *Correspondance*. Nous prenons acte de leur promesse. La mémoire du héros de l'Équateur n'a rien à perdre, elle ne peut que gagner à cette publication loyale : ses parents et ses amis n'ont à craindre que pour leur modestie. Les Équatoriens apprendront là combien ils étaient aimés de celui « qui n'avait voulu devenir leur maître que pour être leur père ». Les Espagnols y verront combien ardents étaient les vœux que ce président de république formait, en 1874, pour le rétablissement de leur monarchie traditionnelle.

A ce propos, on nous permettra de citer la lettre que, le 3 avril 1875, G. Moreno écrivait au R. P. Delgado, ancien visiteur des Jésuites de l'Amérique du Sud : « Votre lettre, mon Révérend Père, m'a procuré une journée de joie véritable. Grâce à Dieu, nous n'avons donc plus à craindre l'échec de la noble entreprise de don Carlos ! Pourtant je n'arrive pas à m'expliquer comment il se peut faire que, sachant vaincre, il ne sache pas profiter de la victoire. C'est ce qui lui est arrivé encore, le 3 février, à Lucar et à Lorca. De cette manière la guerre dégénère en un carnage inutile ; survient sans tarder la fatigue, que suit de près le découragement : c'est, avec la perte de la confiance, le commencement d'un désarroi général, qui fait naître la pensée de la trahison dans des cœurs qui, mieux guidés, eussent été fidèles. Don Carlos court de bien grands périls à ce système de victoires stériles. Peut-être lui manque-t-il un général comme Zumalacaruégry, capable de concevoir et de mener à terme un vigoureux plan de campagne, car pour ses soldats, ils sont héroïques, et quant aux chefs secondaires, ils connaissent parfaitement la tactique des combats en pays de montagnes. Par la foi et le sang que je reçus de mes ancêtres, don Carlos a toutes mes sympathies. Je suppose que mon cousin de Valladolid, quoique ses opinions soient, elles aussi, cousines germaines de celles de don Alphonse, reconnaîtra bien que celui-ci n'est que l'instrument de la franc-maçonnerie. Notre petite et pauvre République continue à marcher en avant dans la voie du vrai progrès, du progrès catholique, grâce à l'incessante protection de Notre-

Seigneur, qui nous accorde une paix complète, même pendant cette période d'élections (1). »

L'homme d'État qui jugeait d'un coup d'œil si perspicace les affaires de l'Espagne, n'apportait à l'appréciation des dangers et des ressources de la France ni moins de sûreté ni moins d'intérêt. Grâce à l'exil, il devint notre hôte et notre disciple. Il visita en passant l'Angleterre; il ne fit rien pour se rapprocher de l'Espagne où son origine, sa langue, sa famille l'appelaient; c'est en France qu'il vint se fixer. Il nous devait une large part de son immense savoir, mais il ne manquait pas une occasion d'en témoigner sa reconnaissance : c'était la France qu'il citait toujours au Sénat, comme modèle des réformes à introduire, des progrès à poursuivre dans la république de l'Équateur (2). Il nous devait surtout son retour aux pratiques de la religion, et il le reconnaissait avec bonheur dans ses lettres. Devenu l'arbitre des destinées de son pays, il aimait à s'entourer de missionnaires et de religieuses d'origine française, et quand on lui en faisait un reproche, il déclarait que « ses idées de progrès, de prosélytisme, de lutte morale n'étaient bien comprises que par des Français (3) ». Enfin, lorsqu'on lui manifestait les craintes qu'inspirent sans cesse au monde la légèreté de notre caractère ou l'impiété de nos gouvernements, il répétait avec la confiance d'un voyant : « Un *catholique* les sauvera (4)! »

Le *catholicisme!* voilà partout et pour tout le dernier mot de Garcia Moreno. Les chrétiens de tous les pays et de tous les âges pourront s'en convaincre lorsqu'ils liront dans la correspondance de ce « vrai père de son peuple » des pages inédites telles que celle-ci : elle est adressée à M. Florès, fils du fameux général Florès, d'abord rival de Garcia Moreno, puis son coopérateur et son ami; il a été récemment élu Président de la République, mais il était simple ministre plénipotentiaire de Quito à Paris lorsque Moreno lui écrivait :

« L'ordre et la paix se consolident chaque jour et l'aspect du pays est changé... Dieu me donne chaque jour aussi plus d'élan et de fermeté pour vaincre tous les obstacles. » — « La République

(1) Lettre du 3 avril 1875, au R. P. A. Delgado à Poyanne (France).

(2) *Escritos y Discursos*, II, p. 40 et 68.

(3) *Notes d'un Frère des Écoles chrétiennes*.

(4) *Revue des Institutions et du droit : Garcia Moreno*, par A. Charaux, mars-avril 1888, p. 377.

marche de progrès en progrès : il ne nous manque plus que certaines réformes dans le clergé pour couronner la régénération ; mais ces réformes s'opéreront sûrement : l'Église n'est jamais en arrière dans cette voie : c'est avec elle et par elle que je veux avancer (1). » Certes, voilà bien deux grandes et belles paroles ; puissent les ministres de l'Église ne jamais faire mentir la première, puissent ses enfants n'oublier jamais la seconde.

V

Garcia Moreno, il est grand temps de le dire, fut orateur.

C'est un fait digne de remarque : les hommes que Dieu suscite pour régénérer un peuple se distinguent presque toujours par leur éloquence ; non pas une éloquence verbeuse, ampoulée, qui noie une vérité banale dans un océan de mots sonores et creux, mais une éloquence nerveuse comme leur physionomie, ferme comme leur conduite, élevée comme leur pensée, pleine comme leur âme, sobre comme leur imagination, résolue comme leur bras. Telle fut l'éloquence de Garcia Moreno.

Sa parole n'était que l'interprète fidèle de sa pensée. D'une netteté étincelante, elle frappait comme l'éclair : elle avait la soudaineté de la foudre sans en avoir les caprices. « Aussi, » nous dit un de ceux qui siégèrent à ses côtés depuis les premiers jours de sa vie politique, « ne le comprenait-on pas toujours du premier coup. Il avait parlé, on était ébloui de trop de lumières, on le suivait de confiance, mais ce n'était que plus tard que l'on parvenait à se rendre compte de la justesse et de la profondeur de ses vues. »

L'œil vif, la figure austère, le front intelligent, la taille ferme et l'attitude énergique, même quand il improvisait, — et c'était l'ordinaire pour lui, — il lançait chacune de ses paroles avec une telle force, une telle sûreté, qu'elle restait dans la plaie et ne se retournait jamais contre lui : il rendait la réplique impossible. Non, personne peut-être ne posséda au même degré que Garcia Moreno l'art de « clouer » un adversaire éloquent. Ce n'est pas qu'il abusât des allusions personnelles ; il les évitait, au contraire. Mais il trouvait à point nommé de ces maximes générales, de ces aphorismes de sens commun contre lesquels personne ne peut

(1) Lettres du 21 août 1861 et du 10 août 1862.

s'inscrire parce que personne ne tient de gaieté de cœur à passer pour insensé. Dans une assemblée qui se dit et se croit catholique, dans une réunion où se trouvent des prêtres et des évêques, au Congrès de 1857, Garcia Moreno veut dire qu'un franc-maçon est un excommunié, on proteste : « Eh quoi ! » s'écrie-t-il, « me faudra-t-il encore faire le catéchisme au très illustre congrès ? » Un sénateur invoque en faveur de la loi du patronat ecclésiastique les convenances publiques, l'opportunité : « Opportunité ! » s'écrie Garcia Moreno, « opportunité ne veut rien dire, si ce mot n'est point synonyme d'équité. » — « Vous pouvez m'insulter, disait-il à un de ses adversaires, mais ne croyez pas me déshonorer : il est des hommes qui ne déshonorent que ceux qu'ils louent. »

D'ailleurs, trop confiant dans la bonté de sa cause et la puissance de son talent, il eût cru s'amoindrir en empruntant à la rhétorique des orateurs de clubs ou de cours d'assises ces procédés, ces artifices qui ne surprennent plus que les simples. Comme Antoine, il n'eût point porté à la tribune aux harangues la tunique ensanglantée de son client. Jamais surtout, comme Mirabeau, il n'eût montré du doigt, entr'ouverte de nouveau, la fenêtre d'où était parti, disait-on, le premier coup de feu de la Saint-Barthélemy. Il lui suffisait, comme à Berryer, d'étendre sa main blanche et fine, nerveuse et ferme, dans l'attitude d'un homme de conviction qui prend le ciel et la terre à témoin de sa franchise, pour persuader tous ceux qui l'entendaient que « le bien du public était le seul mobile de ses démarches, le seul objet de ses préoccupations, le seul rêve de ses patriotiques espérances ».

Il parlait devant un auditoire très restreint, pour la plus petite des nations civilisées ; mais parce que son esprit savait s'élever au-dessus des mesquines préoccupations du moment, jusqu'à la contemplation de la vérité éternelle et universelle, il semblait, à son insu, s'adresser au genre humain. En quelques mots, il avait écrit l'histoire de nos révolutions parlementaires : « On y sème les suffrages pour moissonner des places, on y prodigue les places pour récolter des suffrages. » En quelques lignes il avait indiqué le remède à nos erreurs et à nos maux : « Les bons auraient triomphé s'ils avaient voulu combattre, car le courage est tout puissant quand il demande à l'honneur ses inspirations, au patriotisme ses armes, à la justice ses limites. »

Dès 1858, un des vétérans des luttes parlementaires de la tribune

de Quito était forcé de reconnaître la supériorité oratoire et philosophique de Garcia Moreno. Dans une discussion d'autant plus animée qu'elle touchait à une question religieuse, le vieux Pedro Moncayo céda son tour à son jeune adversaire : « Il vaut davantage ; qu'il passe avant, » dit-il. Moreno cependant eut longtemps des rivaux, Mgr Ordoñez, évêque de Riobamba ; les chanoines Cuesta et Pastor : les publicistes Herrera, Garvajal et Lasso ; les docteurs Martinez et Sarradé ; les généraux Florès et Salazar étaient, chacun dans sa partie, des hommes d'un mérite éminent et à la tribune d'assez redoutables adversaires. Ce fut la gloire de Moreno de leur tenir tête à tous quand il les eut pour contradicteurs ; ce fut leur gloire à eux de comprendre et d'accepter la supériorité du génie que Dieu leur envoyait pour diriger leurs efforts.

L'un d'entre eux cependant mérite d'être mis, pour son talent oratoire, en parallèle avec Garcia Moreno : c'est Rocafuerte. Sa parole plus incisive allait au cœur plus qu'à l'esprit : il blessait : Garcia Moreno étonnait, instruisait, subjuguait. Rocafuerte parlait en vengeur de la vérité outragée ; G. Moreno en juge suprême des coupables qui avaient attenté à ses droits. On ne relisait point les harangues du premier : celles du second étaient étudiées, commentées dans l'Amérique entière. Le rapporteur analysait en quelques lignes les longs discours de Rocafuerte ; il fallait de longues pages pour résumer de simples interpellations de Garcia Moreno.

On le sait d'ailleurs : c'est le propre de l'art oratoire de mettre en jeu toutes les facultés, toutes les ressources de l'orateur. Nous avons retrouvé dans Moreno apparaissant à la tribune de l'Equateur le publiciste satirique à l'emporte-pièce. Il nous serait aussi facile d'y voir le littérateur et le poète qui se sert des richesses du style, comme une honnête femme se pare de ses bijoux pour faire servir la beauté à la vérité. Mais, dans les simples analyses des discours de notre orateur, nous reconnaitrions plus aisément encore le mathématicien, l'homme de la précision et de l'ordre. Personne peut-être mieux que lui n'a fait entendre à une tribune parlementaire ce que l'on a appelé « l'éloquence des chiffres ». Qu'il s'agisse de l'érection des universités, de la protection des mulâtres de Esmeraldas, de l'approvisionnement d'eau potable pour Guyaquil, député, sénateur ou chef du pouvoir exécutif, Garcia Moreno ne discute que chiffres en main. Pourtant quelle force, quelle netteté, quel à-propos cette précision, en quelque sorte mathématique, ne donne-t-elle pas à ses

discours? Un seul homme en France a connu à ce point l'art de faire parler les chiffres; hélas! plus d'une fois ce fut pour les faire mentir. De même, en effet, que M. Renan avait découvert « l'art de solliciter les textes », M. Thiers trouva celui d'« interpréter les statistiques ». Garcia Moreno, — est-il besoin de le dire, — ne connut jamais ni ces euphémismes parlementaires, ni ces escamotages de jongleur en habit noir.

Thiers et Moreno! Ils furent l'un et l'autre en même temps, et à des heures bien solennelles, les chefs de deux peuples vaillants et malheureux. Moreno comprit que la religion seule pouvait fournir un remède aux maux dont était frappée sa patrie. A la même époque, et dans les mêmes sentiments intimes, il écrivit ces paroles sévères, qui retombent de tout leur poids sur le maître de la France de 1871 : « S'il y avait en France un homme de foi et d'énergie, elle reprendrait vite son rôle de fille aînée de l'Eglise (1). » Du reste, qu'on ne cherche pas dans ce rapprochement la moindre intention de comparer le héros du 6 août 1875 à l'homme du 24 mai 1873. Même en dehors de la supériorité morale, Garcia Moreno a d'autres titres que M. Thiers à l'admiration d'un Français. Talent plus universel, quoique moins érudit; orateur plus nerveux, tout aussi clair, et plus véhément; homme d'État plus actif sinon plus habile; citoyen plus dévoué, surtout plus modeste; général d'armée non plus sur les cartes géographiques, mais sur les flancs abrupts des Cordillères; ennemi irrécyclable de toutes les insurrections et des fausses doctrines qui les fomentent, Garcia Moreno a fait, aux dépens de sa vie, la gloire et la fortune d'un pauvre et modeste pays; M. Thiers, en outre de quelques beaux livres, a fait, aux dépens de notre France, et sa propre gloire, et surtout sa propre fortune.

Mais n'anticipons pas davantage. Nous avons assez fait pressentir dans l'écrivain et l'orateur, l'homme d'administration et d'affaires; les *Ecrits et Discours* de Garcia Moreno sont, par-dessus tout, ceux d'un chef d'Etat : étudions-les à ce dernier point de vue de beaucoup le principal.

VI

Garcia Moreno parla et écrivit comme il gouverna : hardiment. Oui, ce fils du peuple, élevé par la charité, conseillé par de pauvres

(1) *Garcia Moreno*, par le R. P. Berthe, p. 689.

religieux, battu par toutes les tempêtes, prit pour lui la parole de Bossuet : « O Rois, régnerez hardiment ! » Bossuet ! Certes, Garcia Moreno était fait pour le comprendre et pour l'aimer. Combien de fois a-t-il relu son *Discours sur l'histoire universelle* ! Comme les rois, Moreno voulait faire son éducation politique par l'histoire. Aussi il lut trois fois en les annotant les vingt-neuf volumes de l'*Histoire de l'Eglise* par Rohrbacher. Il s'était même fait comme historien une certaine réputation ; car un jour, ses amis vinrent le presser de se charger d'écrire l'histoire de l'Equateur. Mais le jeune homme qui, par l'effet d'un secret pressentiment, n'avait étudié l'histoire que pour y apprendre l'art de gouverner les hommes : « L'histoire, s'écria-t-il, il vaut mieux la faire que l'écrire. »

Il tint parole. Ses deux longues présidences sont bien jusqu'ici les deux plus belles pages des Annales de l'Equateur, et les *Ecrits*, les *Discours* donnés par Garcia Moreno comme Président sont bien les documents historiques les plus importants pour l'histoire de ces deux époques. La politique intérieure est exposée sans feinte, sans atténuation dans les différents *Messages* que le président adressait, au commencement ou à la fin de chaque législature, aux diverses chambres constitutionnelles. La politique extérieure est tracée avec plus de netteté encore dans les différentes *Réponses* que le chef de l'Etat devait faire aux discours du corps diplomatique. Ce sont là autant de sources auxquelles l'historien peut puiser en toute assurance. C'est le ton de la narration qui domine dans ces pages simples et sincères. Parfois une réflexion profonde, une apostrophe véhémement viennent interrompre l'exposé des progrès réalisés par l'Equateur : c'est l'allure d'une grave et franche conversation. Ainsi tout en faisant l'histoire, Garcia Moreno l'écrivait.

Par cette sincérité qui ne reculait devant aucune explication détaillée, par cette élévation de pensées qui relevait les moindres détails en les rattachant à leurs principes, les *Messages* et les *Discours* diplomatiques de Garcia Moreno échappèrent à la banalité qui semble inévitable dans ce genre d'écrits. Aussi, ils sont intéressants pour le philosophe autant que pour l'historien : ne renferment-ils pas toute la politique du Président catholique ?

Une de ses maximes les plus familières était celle-ci : « Liberté pour tout et pour tous, excepté pour le mal et les malfaiteurs. » Encore ne se reconnaissait-il pas le droit de juger en dernier ressort de ce qui est mal : « Pour un catholique, » écrivait-il, « l'arbitre suprême

du bien et du mal c'est, après la loi naturelle et la loi divine, l'Eglise ; encore celle-ci est-elle l'interprète infailible du cri de nos consciences. » Il ajoutait bientôt après : « Puisque nous avons le bonheur d'être catholiques, soyons-le jusqu'aux dernières limites de la logique et de la sincérité, dans notre vie publique aussi bien que dans notre vie privée. » Sans doute ce croyant connaissait la merveilleuse efficacité de la foi, mais il ne se faisait pas illusion sur la perversité de notre nature déchue, et il écrivait : « Entre le pauvre peuple qui s'agenouille aux pieds des autels, et les brigands qui en veulent à sa foi et à son bonheur il faut élever un rempart... le peuple est un pupille en bas âge qui n'atteindra jamais à la majorité ; tout gouvernement est un tuteur ayant charge d'âme. »

Cette dernière pensée, si juste et si chrétienne, revient sous mille formes diverses dans ses écrits. Comme on lui appliquait le nom de Tertullien, en l'appelant « l'évêque du dehors, » — « évêque non, répondit-il, mais missionnaire ; oui, je veux être le premier missionnaire de mon peuple. » Ce n'est pas qu'il convertit ses écrits ou ses discours en sermons ; mais il prêchait par son exemple. Et certes quelle prédication plus éloquente que cette procession à laquelle on vit le Président, aidé de ses ministres, porter sur ses épaules, à travers les rues de Quito, la croix que l'on allait planter en souvenir d'une mission générale ?

Ici se place un fait trop peu connu et qui prouve bien la sollicitude avec laquelle Garcia Moreno cherchait à procurer l'avancement du règne de Dieu dans les âmes. Pendant sa seconde administration, le Président de l'Equateur adressait aux évêques et aux supérieurs des principaux ordres religieux établis dans ses modestes états le billet suivant : « (Communication personnelle.) — Que devra faire ou omettre pendant cette année le gouvernement afin de procurer par lui-même et par tous les autres la plus grande gloire de Dieu, de l'Eglise et de la République (1) ? » Ce billet n'est pas signé, mais il est écrit tout entier de la main du Président. Celui-ci conservait précieusement et relisait souvent les réponses qui lui avaient été envoyées. Il s'en inspirait sans rien dire ; mais il se réservait toujours le droit de ne donner aucune suite aux projets parfois très divers qui lui étaient proposés : c'était une sorte de conseil de conscience.

Garcia Moreno cependant était jaloux de son indépendance. Il

(1) Document inédit communiqué par le R. P. Delgado, visiteur des Jésuites de l'Amérique du Sud.

s'était affranchi de la tyrannie d'un militarisme turbulent. C'est en faisant fusiller plusieurs soldats révoltés, en faisant fouetter publiquement un général rebelle, qu'« il apprit à l'Équateur que, puisque l'autorité portait l'habit noir, l'habit noir devait désormais passer avant l'uniforme rouge. » A l'égard de l'Église, Garcia Moreno était plein de respect et d'obéissance; mais il prétendait conserver envers elle ses droits comme ses devoirs. Aussi pouvait-il répondre aux détracteurs de sa politique loyalement chrétienne : « Mon gouvernement n'est point l'autocratie du prêtre, mais j'espère bien que c'est celle de Dieu. » — « Dieu et liberté! » telle était la devise de ce fier homme d'État.

L'Église, de son côté, contente de son glorieux enfant, le bénissait, l'encourageait et le conseillait. Elle contribuait aussi, par son influence civilisatrice, à la prospérité de la nation qui avait mis en elle son meilleur espoir. En sorte que, de cette triple et sainte alliance d'un peuple avec son chef et sa religion, résultèrent des effets merveilleux que Garcia Moreno constate dans son *Message de 1871* : « C'est à la liberté d'action dont l'Église jouit chez nous, depuis le Concordat, que nous sommes redevables de tous nos progrès, de la diminution des crimes et délits, de la fidélité croissante de tous les fonctionnaires, et par là même de l'augmentation de nos ressources et de notre prospérité (1). »

Nous devrions ici, peut-être, au lieu d'analyser les divers documents administratifs dont Garcia Moreno est l'auteur, recueillir les pensées, pour ainsi dire dominantes, et former de cette gerbe ce que nous appellerions la *Politique* du président martyr. C'est ainsi qu'il écrivait en 1863 : « La moralité publique, âme et vie de toute société, est plus nécessaire encore dans une république que dans tout autre pays. » En 1869 : « Dans mon projet de constitution j'ai deux choses en vue : avant tout, de mettre nos institutions politiques en harmonie avec notre foi religieuse; puis d'investir l'autorité publique d'une force suffisante pour qu'elle puisse résister à l'anarchie (2). » Plus tard : « La civilisation moderne étant créée par le catholicisme, dégénère et s'abâtardit à mesure qu'elle s'éloigne des principes catholiques; de là vient ce dégradant affaiblissement des caractères qui est comme la maladie endémique du siècle. »

Mais le plus précieux des écrits de G. Moreno, comme le plus

(1) *Escritos y Discursos*, II, p. 277, 290.

(2) *Ibid.*, II, p. 403.

bel acte de sa vie politique, c'est bien cette magnifique protestation que le président de la petite république de l'Équateur fit entendre au monde, au lendemain même de l'invasion des États pontificaux par Victor-Emmanuel. Or la voix d'outre-mer que les Souverains préoccupés avaient couverte de leurs ricanements, voici que les peuples l'ont entendue comme un écho d'outre-tombe et se préparent à lui répondre vaillamment. De si légitimes, de si énergiques revendications peuvent-elles ne point être écoutées? Ah! lorsqu'elles seront exaucées, ce ne sera que justice de se dire : c'est Garcia Moreno qui poussa le premier cri!

VII

Si l'on nous demandait, au terme de cette étude, de résumer nos impressions sur celui qui en a été l'objet, nous dirions tout uniment : ce qui distingue Garcia Moreno, c'est la foi chrétienne; ce fut un homme de foi. A ce titre il appartient tout entier au christianisme qui le forma et l'employa. Aussi nous, chrétiens, nous pouvons avec quelque fierté, ce semble, dire en le montrant à nos adversaires : voilà ce que notre religion sait faire d'un homme bien doué d'ailleurs par la nature! Il eut foi dans cette parole évangélique : « Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. » En conséquence, il fit passer avant tout les intérêts d'une religion qui a pour elle les promesses du temps en sus des garanties de l'éternité.

On a dit de Garcia Moreno qu'il fut un homme de volonté. Certes nous ne démentirons point ce jugement. Mais nous ferons observer que chez lui la force de la volonté procéda de l'énergie de la foi. Le doute ne peut engendrer que l'hésitation, et dans ce siècle de scepticisme, au milieu même de ce Paris qui semble devenir de plus en plus le jardin d'acclimatation de toutes les indifférences, Garcia Moreno ne douta pas.

On a dit encore de cet homme vraiment extraordinaire, qu'il avait souvent payé d'audace, qu'il devait beaucoup à la fortune, et que, plus d'une fois, il n'avait été ni prudent, ni habile, mais simplement heureux. Nous, catholiques, nous savons que Moreno eut foi, non pas en son étoile, mais en la Providence; la Providence est la vraie fortune qui sourit aux audacieux. Les saintes audaces de ce

croyant, ah! ce n'est pas nous qui les nierons. Il en eut de terribles; il en eut de naïvement sublimes : toutes prouvent également sa foi héroïque.

On a appelé Garcia Moreno, par une de ces hyperboles qu'il avait lui-même en horreur, « l'homme de tous les génies ».

Après ce que nous savons de sa vie, et ce que nous révèlent ses écrits, nous nous garderons de protester trop haut contre ces éloges. Cependant, si nous voulions nous rendre compte de ce qui fait le fond de ce prodigieux caractère, et découvrir le trait propre de son originalité, nous trouverions que c'est la foi, toujours la foi. Et qu'est-ce donc après tout qui frappe si fort dans ses discours, si ce n'est cet accent chrétien, mais chrétien sans ambages, chrétien sans restriction? Que sont ces maximes profondes que l'on admire dans sa bouche, sinon les maximes courantes du christianisme de chaque jour appliqués au christianisme d'État? Garcia Moreno ne ressemble ni à Suger, ni à Richelieu, ni à Mazarin, encore moins à Médicis. Il reproduit bien en lui quelques traits de Napoléon, ne serait-ce que l'éloquence militaire. Mais par sa foi logique, ardente, passionnée pour le bien, il rappelle Ximènes et saint Louis.

On ne peut parler de Garcia Moreno sans songer à sa mort, et l'on ne peut songer à cette mort, sans que le mot de *martyre* vous vienne à la plume ou aux lèvres. On l'a écrit : « Garcia Moreno est le martyr de la politique de Dieu. » La politique des hommes a pu faire de la Russie la puissance la plus étendue, de l'Allemagne la nation la mieux armée, de l'Angleterre l'aristocratie la plus riche, des États-Unis la République la plus libre, de la France le pays le plus universellement sympathique; la politique de Dieu, la politique de la foi a fait de l'Équateur le gouvernement le plus catholique, le seul fondé sur le droit social divin : cela valait bien le sang d'un homme, cela avait coûté le sang d'un Dieu!

Aussi, nous chrétiens, pour qui toute gloire véritable se réduit en définitive à la sainteté reconnue et célébrée en ce monde ou en l'autre, avons-nous à l'endroit de Garcia Moreno une ambition « et plus noble et plus belle » que toutes les vues de gloire humaine, un espoir suprême! C'est celui qu'exprimait naguère un jeune poète déjà connu et applaudi de la jeunesse de nos écoles, lorsqu'il terminait son beau drame, *Garcia Moreno* (1), par ces beaux vers :

(1) *Garcia Moreno*, drame en cinq actes et en vers, par le P. Henri Tricard, S. J. (Paris, Retaux-Bray, 1889).

Martyr! oui : dans sa mort il trouve sa victoire;
C'est *Garcia le Grand*, l'orgueil de notre histoire!
Mais d'un nimbe plus beau son front, peut-être, ceint
Nous fera dire un jour : c'est *Garcia le Saint!*

Quant aux écrits de notre héros, ceux qui ont été empourprés du noble sang de leur auteur sont à leur place au centre même, au cœur de la catholicité, où ils seront conservés comme des reliques; les autres sont publiés ou ne tarderont pas à l'être. Qu'une plume chrétienne et française, aussi française et aussi chrétienne que celle du R. P. Berthe, traduise ces notes, ces lettres, ces proclamations, ces discours, et que désormais, dans nos bibliothèques, entre celles de Donoso Cortès et celles d'O'Connell, il y ait place pour les *OEuvres de Garcia Moreno*.

R. P. G. DRIGET.

MARIE-CASIMIRE SOBIESKA

REINE DE POLOGNE

Marie-Casimire, l'épouse du grand Sobieski était française. Elle eut des qualités qui lui conservèrent jusqu'à la fin l'amour plein de tendresse de son royal époux. Les lettres de Sobieski suffisent pour s'en convaincre. Elle eut aussi des défauts qu'on lui a durement reprochés. On ne s'est pas demandé si les circonstances dans lesquelles cette princesse s'était trouvée, n'avaient pas contribué à les exagérer aux yeux de la postérité. Par un fatal enchaînement de circonstances, il est arrivé qu'aimant la France avec passion, elle avait vu les avances de cet amour patriotique repoussées avec dédain, et qu'elle avait été jetée dans les bras des ennemis de son pays. Nous ne chercherons pas à excuser ses fautes politiques, mais on nous permettra de ne pas voir en elle tous les défauts qu'on lui a reprochés et de nous arrêter aussi à ses vertus.

Les pages qu'ont publiées sur elle les historiens français, M. de Salvandy, le premier, ou les écrivains polonais comme Chodzko et M. Waliszewski, si bien renseigné sur d'autres points, mais très partial, ont ignoré ou dénaturé trop de détails pour qu'il ne soit pas opportun de ramener l'attention sur cette figure assez originale et qui mérite d'être fixée dans le vrai jour de l'histoire. Nous ne chercherons pas à faire un panégyrique pour répondre aux portraits peu flattés qu'on a donnés de la compagne du grand Sobieski. Nous dirons le bien, mais aussi le mal quand nous le rencontrerons, laissant au lecteur à juger lequel des deux doit l'emporter.

Marie-Casimire appartenait à une famille du Berry d'une bonne

noblesse, la famille de la Grange, dont plusieurs membres s'étaient vu honorer de la faveur de nos rois. Alliée aux familles de la Marche, de Rochechouart, d'Ancienville, de la Châtre, etc., elle s'était partagée en deux branches, celle des La Grange Montigny et des La Grange d'Arquien. C'était à cette dernière branche qu'appartenait Henri de la Grange, le père de Marie-Casimire. Sa mère, Françoise de la Châtre, marquise d'Arquien, était gouvernante de la princesse Louise-Marie de Gonzague, la future reine de Pologne, alors qu'elle n'était encore que princesse de Nevers. De là sortit sa fortune étonnante. Neveu du maréchal de Montigny, son père occupait à la cour le grade de capitaine des gardes-suisse de Monsieur, position modeste sans doute pour le père d'une future reine; j'admets, si l'on veut, qu'il fut un gentilhomme besoigneux, ayant nombreuse famille, mais sa réputation intacte et honorée ne mérite pas d'être flétrie.

Il eut deux fils : Anne-Louis, qui passa plus tard en Pologne, et fut staroste de Hiedressec ; Louis, dit *le chevalier d'Arquien*, tué au siège d'Orsoy, en 1672. Ses filles furent au nombre de cinq : l'aînée, Louise-Marie, épousa François-Gaston de Béthune, marquis de Chabris, plus connu sous le nom de *marquis de Béthune*; elle fut dame d'atours de la reine Marie-Thérèse d'Autriche. Après elle venait Marie-Casimire. Deux autres, Jeanne et Françoise, cherchèrent la paix dans la vie religieuse, la première chez les Ursulines de Nevers, la seconde à l'abbaye royale de Saint-Laurent de Bourges. La dernière de la famille, Marie-Anne, épousa à Léopold, le 19 juin 1678, Jean, comte de Wielopolski, grand chancelier de Pologne, ambassadeur extraordinaire en France, vers 1686.

La famille de Marie-Casimire devait s'attacher un jour à elle et graviter dans l'orbite de sa brillante destinée. Pour elle, encore enfant, elle suivit en Pologne la princesse de Nevers. Son jeune âge, — elle n'avait alors que cinq ans, — nous donne à croire que sa mère accompagna pendant quelques années la nouvelle reine. « Louise, dit Salvandy, pour s'accoutumer à sa patrie adoptive eut besoin de s'environner des souvenirs de sa vraie patrie. Sa maison était toute française. L'essaim de ses jeunes filles d'honneur continuait à l'entourer (1). » Nous pouvons ajouter qu'elle avait une

(1) Salvandy. *Hist. du roi Jean Sobieski*, éd. de 1855, t. Ier, p. 174. — Nous aurons à rétablir la vérité sur la prétendue fondation d'un couvent par la reine Louise de Gonzague, racontée un peu plus loin.

affection très vive pour la jeune Marie-Casimire, soit à cause des services rendus par sa mère, soit à cause de la vivacité d'esprit de la jeune enfant.

Ce fut, on le sait, en 1645 que l'ambassade polonaise, dans laquelle les Sobieski brillèrent par leur suite et leurs richesses, vint demander au nom de Wladislas, la main de la princesse de Nevers. Née en 1640, Marie-Casimire fut donc élevée en Pologne : sa jeune imagination fut éblouie de l'éclat de cette ambassade de huit cents gentilshommes, déployant un luxe tout asiatique; des fêtes du mariage célébré d'abord à Paris, dans la chapelle du Palais-Royal, puis à Cracovie, en 1646. « Au retour de la ville du sacre », raconte Salvandy, « la reine se rendit à Zolkiew, et séjourna avec Wladislas et toute la cour (août), chez Jacques Sobieski, alors castellan de Crakovie. La castellane lui donna un vase de vermeil du poids de 100 marcs, enrichi des médailles les plus précieuses des empereurs romains. M^{me} Sobieska donna de plus au roi Wladislas et à l'ambassadeur de France, marquis de Brégy, douze chevaux tigrés dont les gazettes d'alors célébrèrent la beauté (1). »

Jean Sobieski avait dix-sept ans lorsque la jeune Marie-Casimire séjourna avec la reine au château de Zolkiew. Il faut donc renoncer à cette petite intrigue racontée par Salvandy qui met alors « la cour aux pieds » de la fille du marquis d'Arquien, et qui croit que l'amour de Sobieski pour elle date de cette époque (2). Tout au plus pourrions-nous dire que l'enfant remarqua dès lors le jeune gentilhomme et fut frappée des splendeurs qui l'entouraient : cette vision put exercer quelque influence sur son avenir. Mais Jean Sobieski partit bientôt après pour la France avec Marc Sobieski son frère aîné (3). Il alla y apprendre le métier des armes, et s'enrôla dans la compagnie des mousquetaires du roi. « Mes enfants », avait dit leur père, « ne vous occupez en France que des arts utiles; car, pour ce qui est de la danse, vous aurez le temps de vous perfectionner avec les Tatars. »

Jean Sobieski séjourna quelques mois à la cour de Saint-Germain, assez, dit-on, pour mériter qu'on lui proposât une brillante carrière

(1) Salvandy, *op. cit.*, t. I^{er}, p. 173.

(2) *Ibid.*, p. 295. — Sobieski était né le 17 août 1629.

(3) M. Waliszewski établit par un journal écrit par un des gentilshommes de leur suite, que ce voyage eut lieu entre juin 1646 et les premiers mois de 1647.

en France. Puis le cours de sa glorieuse destinée, après l'avoir conduit en Turquie, comme pour y étudier ses futurs adversaires, l'entraîna sur les champs de bataille.

Marie-Casimire grandit au milieu du luxe et de l'enivrement des fêtes. Salvandy a raconté, dans son *Histoire de Jean Sobieski*, la grande influence exercée en Pologne par la reine Louise-Marie de Gonzague et les paisibles prospérités qu'elle apportait à cette nation guerrière. La cour de Pologne se modela sur la cour de France : on y parla la langue française. Ces seigneurs polonais dont M^{me} de Motteville disait peu avant que « dans leur magnificence sauvage, ils avaient des diamants, mais n'avaient point de linge », quittèrent leurs fourrures et prirent l'habit de la cour de Saint-Germain. La noblesse polonaise envoyée en France pour compléter son éducation, rentra en Pologne avec les goûts français, avec les souvenirs de la politesse, de la dignité que le règne de Louis XIV allait montrer au reste de l'Europe. Les Français affluèrent en Pologne, attirés par la reine et peut-être aussi par les alliances dont les seigneurs polonais se montrèrent honorés. De la sorte, les liens se resserrèrent entre les deux pays.

Les filles de la reine se marièrent aux plus nobles seigneurs de Pologne. Deux d'entre elles épousèrent, l'une, Eugénie de Mailly, Christophe de Paç, chancelier de Lithuanie; l'autre, M^{lle} de Lussé, Michel de Paç. Ces deux hommes qu'attendait un rôle important dans les affaires de leur pays, se trouvèrent, dès le début de leur carrière, en lutte avec Sobieski. Ces antipathies que les succès de Jean forcèrent à dissimuler, partagées sans doute par leurs femmes, dont l'une nièce de Richelieu et cousine des Condé, ne donneraient-elles pas la clef des insuccès en France de Marie-Casimire? Telle de ces petites intrigues dont l'histoire ne peut ressaisir les fils, crée des situations étranges, auxquelles on donne parfois de tout autres motifs.

En attendant ces luttes qui eurent de si graves résultats, la jeune protégée de la reine voyait tout lui sourire dans la vie : elle eût été fille de Louise-Marie de Gonzague elle-même, qu'elle n'eût pas eu plus de faveurs. A mesure qu'elle grandissait, il est vrai, une grâce pleine de séduction attirait à elle ceux que la protection royale n'aurait pas rendus attentifs : « elle exerçait autour d'elle, » dit Salvandy, « un inexprimable empire; tout y cédait, sa maîtresse, les grands et les rois. »

M. Waliszewski a égayé son étude sur Marie-Casimire (1) d'un incident survenu en 1657, dans un voyage à Posen et dont il s'efforce de grandir démesurément les proportions. La chronique de couvent qu'il cite raconte bien les ennuis que causa une indisposition de Marie-Casimire, logée dans la petite chambre de l'abbesse, et les soins empressés que la reine lui fit donner par ses médecins : mais de là à voir le cloître envahi de nuit et de jour, il y a une distance. L'abbatiale était en dehors du cloître et il convenait mieux de voir la jeune fille logée chez l'abbesse que dans le cloître, chez une religieuse. Que M. Waliszewski se rassure donc, et se contente de tirer pour conclusion de ce fait la très vive affection de la reine pour sa protégée, et, ce qui en est une suite assez naturelle, l'empressement de tous, même des sénateurs, à montrer leurs sympathies pour elle. Elle était à la veille d'épouser Jean Zamoyski.

J'ajouterai seulement que les sources d'information de l'écrivain, pour le portrait qu'il donne ensuite de Marie-Casimire, me paraissent un peu suspectes. Il est certains traits fort bien dessinés, il faut l'avouer, mais d'autres tout à fait faux. Si Marie-Casimire eut ses défauts, ni la duplicité, ni l'absence de pudeur ne lui conviennent. Sa réputation, sous ce rapport du moins, resta intacte, et il n'est pas juste de vouloir la flétrir (2).

Marie-Casimire remplit toujours avec soin ses devoirs. Élevée près de la pieuse reine, elle trouvait là une faveur très précieuse, bien rare à la cour, celle d'une éducation toute chrétienne. Louise-Marie de Gonzague était pieuse : sans avoir fondé toutes les communautés religieuses dont l'honneur Salvandy, elle avait attiré en Pologne plusieurs pères jésuites, les uns comme savants, les autres pour diriger sa conscience et travailler à maintenir en Pologne les traditions religieuses. Celles-ci n'y étaient pas éteintes : les Polonais avaient encore une foi vive, mais les désordres étaient grands, même sur le trône. La reine profitait de son ascendant sur le cœur

(1) *Une française reine de Pologne, Marie d'Arquien Sobieska.* — Correspondant, an, 1884, p. 405-407. — Est-il besoin de répéter que Marie-Casimire n'était pas orpheline lors du mariage de Marie de Gonzague, qu'elle n'avait pas alors onze ans, mais cinq ans, et qu'en 1657 elle avait seize ans seulement. Ce fut l'année de son mariage avec Jean Zamoyski.

(2) Nous maintenons cela même après le jeu de facettes employé par M. Waliszewski pour faire produire à la correspondance de Marie-Casimire autre chose que ce qu'elle contient, un enfantillage outré, mais un enfantillage.

du roi Jean-Casimir pour le ramener toujours vers ses devoirs les plus sacrés, ceux de roi et de chrétien.

Elle continuait aussi à user de cette influence pour enchaîner autour du trône une foule de français de tous les rangs. « Sa faveur partielle », dit Salvandy, « appelait au faite des honneurs tout ce qu'il y avait de grands seigneurs unis à des françaises... Elle se voua tout entière à obtenir, en dépit des lois, pour le fils du grand Condé, le titre d'héritier présomptif de Casimir qui vieillissait. » Ces raisons, bien plus que « le joug des jésuites (1) », expliquent l'hostilité des seigneurs polonais. Il nous suffira dans cette étude de l'indiquer pour faire pressentir que les mêmes causes produiront les mêmes effets lorsque Marie-Casimire sera sur le trône.

Elle en approchait tous les jours par la sorte de vice-royauté qu'elle exerçait, grâce à son esprit et à sa beauté. La reine venait de lui faire épouser Jean Zamoyski, palatin de Sandomir, un des plus puissants seigneurs de Pologne (2). Était-ce par calcul, pour faire plier l'ambition de ce seigneur ou ses préjugés, que la reine Louise agissait ainsi? Si ce fut son but, elle ne réussit guère : Zamoyski ne devint pas un adversaire déclaré de la faction française, sans doute à cause de son dévouement à la royale amie de sa femme, et par attachement pour celle-ci, mais il se tint à l'écart et garda un silence absolu. Prince de l'Empire, il avait des attaches avec l'Autriche, et de grands biens en Hongrie. Or l'Autriche voyait, on le comprend, d'un mauvais œil l'influence française s'enraciner en Pologne, et ce trône échapper à ses archiducs. Tous les mécontents avaient son appui. Un jour Marie-Casimire elle-même subira cette influence, qu'elle combattait alors près de son mari.

La reine trouva cependant Zamoyski à ses côtés au moment de la lutte. Il fut un des plénipotentiaires envoyés près des confédérés, un de ceux qui firent des efforts pour apaiser l'incendie allumé par Lubomirski. L'influence de Marie-Casimire valait à la reine cet appui. M^{me} Zamoyska ne tarda pas à devenir veuve : elle n'avait pas alors vingt-quatre ans accomplis. « La Pologne perdait prématurément le palatin de Sandomir, Zamoyski, le plus populaire de

(1) Ce vieux cliché de la Restauration et des premiers jours de la révolution de Juillet fait la base de tout un raisonnement de Salvandy. Comme on se paie facilement de mots!

(2) Cette union dura sept ans et ne fut pas stérile; mais les trois enfants qu'eut Marie Casimire de ce mariage moururent en bas âge. Le mariage eut lieu le 2 mai 1658, et Zamoyski mourut subitement le 2 avril 1665.

ses grands seigneurs, et l'un des plus éclairés comme des plus braves. La palatine, cette brillante Marie-Casimire d'Arquien », dit Salvandy, « était dans tout l'éclat de sa beauté. Sous ses voiles funèbres, sa taille, ses traits, son regard avaient une magie contre laquelle Sobieski fut sans défense (1). »

Jean Sobieski venait alors d'être nommé grand maréchal, et de quitter les frontières défendues par lui pendant seize années pleines de sacrifices et de combats sans relâche. Laissons Salvandy nous faire le récit de cette union : « Jeune encore, passionné, plein d'esprit, brillant de grâce, Jean mettait aux pieds de M^{me} Zamoyska des honneurs, des richesses, de la gloire (juin). La reine, qu'il intéressa au succès de ses amours, saisit vivement l'espoir de s'assurer en lui un serviteur plus fidèle à sa cause, plus docile à l'empire d'une femme que le palatin de Sandomir ; et, comme la passion de Jean ne comprenait point de retards, que la guerre qui grondait sur toutes les frontières, le rappelait, qu'il ne se sentait pas le courage de s'éloigner, même pour la patrie et la gloire, s'il n'était heureux auparavant ; malgré les lois du deuil commencé à peine, le mariage fut résolu. En Pologne, c'étaient le roi, les grands, les maîtres, qui engageaient la foi de leurs subordonnés. Matthieu Matczynski, jeune officier, qu'unissait à Sobieski une de ces amitiés guerrières communes chez les Spartiates et les *autres races du Nord*, alla donc en grande pompe (2 juillet), une couronne de romarin et de pierreries à la main, demander à la reine sa dame d'honneur. Le messenger célébra, suivant l'usage, dans une longue harangue, les exploits miraculeux et les incomparables vertus du héros qui l'envoyait. La reine répondit, par la bouche de son chancelier, en portant au ciel les attraits, la modestie, les dons brillants de M^{me} Zamoyska. Elle promit la main de la palatine et lui plaça au front la précieuse couronne déposée à ses pieds par le fidèle Matczynski.

« Il était dans les vieux usages de la nation que tout mariage durât trois jours, et la gravité des circonstances ne pouvait faire fléchir devant son empire une institution si féconde en plaisirs. Un matin donc (5 juillet), avant le lever du soleil, le grand maréchal se rendit au palais en personne, précédé de Kosaques et d'heiduques de sa garde, qui agitaient des torches, suivi de quelques

(1) *Histoire de Sobieski*, t. I^{er}, p. 295. — Il ajoute que Marie-Casimire comptait à peine trente-et-un ans. Encore une erreur.

milliers de gentilshommes, ses domestiques ou ses clients, tous couverts de livrées éclatantes et de riches armures, lui-même resplendissant de diamants et d'or, son cheval pliant sous le poids des armes de luxe, ferré d'argent et caparaçonné d'un tissu de perles fines, d'émeraudes et de saphirs. La reine mena les deux époux dans sa chapelle et fit célébrer, sous ses yeux, par le nonce du Saint-Siège, Odescalchi, cette union que d'étranges événements suivirent. Peu après, la princesse qui l'avait formée ne vivait plus, le prêtre qui la consacra était pape, sous le nom d'Innocent XI; Sobieski était roi, et Marie d'Arquien ceignait la couronne de sa bienfaitrice (1). »

En attendant, pendant que Sobieski était tout aux joies de son union, Labomirski se vengeait du nouveau grand maréchal, du nouvel hetman de campagne, en saccageant le château, le musée, les haras de Zolkiew et l'héritage entier de Zolkiewski. Sobieski, rappelé par cette brusque attaque, fut bien vite à son poste. Laissons un Polonais jeter dans une revue française, sur la mémoire de Sobieski, d'odieuses allusions au sujet de ce mariage précipité (2).

Le héros polonais pouvait, dans sa vive affection pour Marie-Casimire, se laisser aller dans sa correspondance à un abandon d'enfant qui étonne dans sa fière nature, mais le devoir sous toutes ses formes, pour lui, allait avant tout. Il avait été élevé dans des sentiments de foi très ardents, non seulement par sa mère, mais aussi par le vieux castellan Jacques Sobieski. On se convainc facilement de la foi du père de Jean Sobieski en lisant le récit très curieux de son voyage en France, sous Henri IV.

« Tous les médecins du monde », dit-il, en parlant d'une maladie qu'il fit dans ce voyage, « ne m'auraient pas sauvé, sans le secours de la sainte Vierge, ma protectrice spéciale. » Du reste, son voyage à Paris avait pour but d'accomplir un vœu spécial à Saint-Denys.

Le fils ne dégénéra pas des exemples laissés par son père. Voilà

(1) Salvandy. *Hist. de Sobieski*, t. I^{er}, p. 295-297. — *La Gazette de France* du 14 août 1665 donne la même date du 6 juillet, et raconte que le mariage se fit « en présence de Leurs Majestés, de l'évêque de Béziers (François de Bonzi), ambassadeur extraordinaire de France et de toute la cour. » Pourquoi M. Waliszewski préfère-t-il à ce récit authentique l'information erronée du *Theatrum Europæum*, sinon pour jeter une ombre de plus sur Marie-Casimire, en plaçant le mariage au mois de mai, un mois après la mort de Zamoyski.

(2) M. Waliszewski. *Une française reine de Pologne*, 1^{er} art., p. 417.

comment Dalerac, un témoin oculaire, raconte son entrée à Vienne, le 12 septembre 1683 : « Le premier soin du roi fut d'aller rendre grâces à Dieu de sa victoire, dans l'église des Augustins réformés, devant une image miraculeuse de la Vierge, où lui-même entonna le *Te Deum*, et l'entendit toujours prosterné contre terre. » Plus tôt encore, après sa victoire de Podhaïce, en 1668, racontant son triomphe aux comices : « Nos succès, » dit-il en terminant, « témoignent de la puissance et de la bonté de Dieu. Comment méconnaître la grandeur de celui qui a su, avec de si faibles moyens, accomplir de tels prodiges ! » A Choczim, avant la bataille, il entend trois messes depuis le lever du jour, — c'était la fête de saint Martin de Tours, — et il termina par ces mots sa brève harangue à ses soldats : « Songez que vous combattez pour la patrie et que Jésus-Christ combat pour vous ! »

Mais c'est toute la vie de Sobieski qu'il faudrait citer à l'appui de cette assertion.

Il en était de même de Marie-Casimire, femme pleine de grandes et de petites passions, mais les dominant par une foi que rien ne démentit. Nous sommes heureux de citer enfin M. Waliszewski. C'est au temps où le roi combat sous les murs de Vienne : « Depuis quelques jours, les soixante-cinq églises de la vieille métropole polonaise ne ferment plus leurs portes et ne désemplissent pas. La prière y est en permanence. Et, dans l'une d'elles, sous un dais de velours rouge, une femme vêtue de noir s'agenouille en pleurant. Cette femme, c'est la reine, c'est Marie d'Arquien. Le service divin se poursuit. Avec le murmure des paroles sacrées, avec l'harmonie plaintive des chants, avec le parfum des encens, montent vers la haute voûte les soupirs et les sanglots arrachés aux cœurs angoissés. Tout à coup un frémissement parcourt cette foule éplorée ; un bruit étrange a retenti : des pas précipités, le cliquetis d'un sabre traînant sur les dalles de pierre... Et, couvert de sueur et de poussière, haletant, l'œil en feu, le fidèle Dupont vient s'agenouiller devant sa souveraine. Il tient une lettre dans une de ses mains et de l'autre il présente à sa maîtresse un objet brillant de forme étrange. Cet objet, c'est l'étrier d'or sur lequel se posait naguère avec orgueil le pied du grand vizir, commandant à une armée de 500,000 hommes qui n'est plus. « Vous ne me recevrez pas, » — dit la lettre jointe au présent, — « comme les femmes tartares reçoivent leurs maris, quand il leur arrive de revenir sans butin. »

Cette page fait une heureuse diversion dans l'étude dont nous l'avons tirée, aux insinuations sur lesquelles se base tout l'échafaudage des accusations. Mais à qui lira la correspondance de Sobieski et de sa tendre *Marysienka*, il pourra venir dans l'esprit que cette épouse, cette reine est restée capricieuse, enfant terrible, mais mauvaise femme, jamais. Laissons de côté cette œuvre de dénigrement et, puisque nous avons parlé de la grande victoire de Vienne, voyons ce que fit alors Marie-Casimire : nous reviendrons plus tard sur son attitude vis-à-vis de la France.

Inspirée par son amour pour son époux, sa foi et son zèle, Marie-Casimire avait promis à Dieu la fondation d'un monastère de religieuses, de ce même monastère dont Salvandy attribue la fondation à Louise-Marie de Gonzague. Dès qu'elle eut reçu l'heureuse nouvelle, la reine songea aussitôt à s'acquitter de son vœu. Dans un voyage qu'elle avait fait à Paris pour ses couches, en novembre 1667, elle avait entendu parler d'une fervente communauté instituée par une Lorraine, Catherine de Bar, en religion Mechtilde du Saint-Sacrement, pour honorer Jésus-Christ dans l'Eucharistie, l'adorer, réparer les outrages commis contre le Saint-Sacrement, soit par les hérétiques calvinistes, soit par les mauvais chrétiens.

Cet Institut, fondé en 1651, honoré de la protection d'Anne d'Autriche, qui avait voulu elle-même inaugurer, en 1653, l'amende honorable au Saint-Sacrement, était alors en pleine prospérité. Alexandre VII l'avait favorisé d'un bref laudatif, et Innocent XI venait de donner une bulle pour lui faire prendre son rang dans l'Église.

La reine de Pologne chargea sa sœur, la marquise de Béthune, et l'évêque de Beauvais, Mgr de Forbin-Janson, le même qui, comme évêque de Marseille, avait assisté au sacre de Sobieski, d'entrer en pourparlers à ce sujet avec la fondatrice de l'Institut. Il ne tint pas à elle que les choses n'allassent grand train : mais l'évêque de Beauvais, obligé de faire plusieurs voyages à Rome, au nom de Louis XIV, les fit traîner en longueur jusqu'en 1687.

Le 22 août de cette année, douze religieuses bénédictines (1) quittaient leur monastère de la rue Cassette, à Paris, pour se rendre à Rouen, d'où elles devaient s'embarquer. « Je vous regarde comme des missionnaires du Saint-Sacrement », leur écrivait dans

(1) Salvandy, qui les fait arriver, je l'ai dit, vingt ou trente ans plus tôt, voit en elles des visitandines.

cette ville leur vénérable fondatrice... « Allez mes chères enfants, allez chères victimes, allez, les choisies du ciel, porter la gloire et l'amour du très Saint-Sacrement dans tout le royaume de Pologne. »

Une des religieuses de cette pieuse colonie, la mère de la Présentation, qui devait en être nommée prieure quelque temps après, aurait pu se flatter d'avoir les faveurs du monde qu'elle avait quitté. « Née le 19 février 1652, elle avait pour père M. de Beauvais, seigneur de Gentilly, et sa mère était première dame d'honneur d'Anne d'Autriche dont elle avait toute la confiance. Jusqu'à l'âge de quatre ans, elle fut élevée par M^{me} la marquise de Richelieu, sa sœur aînée, et entra ensuite comme pensionnaire à l'Abbaye-aux-Bois où deux autres de ses sœurs étaient religieuses. Dieu l'avait douée d'un excellent naturel et d'un esprit vif et solide ; ses maîtresses n'eurent jamais à la reprendre deux fois pour la même chose. A sept ans et demi, elle écrivait si bien et montrait tant de discrétion dans sa conduite, que M^{me} de Chaulnes, coadjutrice de l'abbaye, la prenait quelquefois pour sa secrétaire... Après la mort de la reine-mère, M^{me} de Beauvais se retira de la cour et fit venir sa fille près d'elle. Attirée par son amour pour la Sainte Eucharistie, la jeune et noble Radegonde allait souvent au monastère de la rue Cassette, et elle en sollicita bientôt l'entrée. La mère Mechtilde du Saint-Sacrement, assurée de la solidité de sa vocation, la reçut la veille de l'Assomption 1667... « Tout est grand », disait-elle, « au service du plus grand des maîtres. »

Lorsqu'on parla de la fondation d'un monastère en Pologne, « la Mère de la Présentation voulut se consacrer à cet établissement lointain et supplia notre vénérable Mère de l'y envoyer, continue l'annaliste du monastère de Varsovie. Cette résolution alarma toute la famille de Beauvais. Mgr l'Archevêque de Paris refusa les lettres d'obédience, et des obstacles, en apparence insurmontables, se dressèrent devant la généreuse Mère. » Elle les surmonta cependant et on la laissa partir. Elle ne devait pas rester à Varsovie : au bout de trois ans, il lui fallut revenir et Jean Sobieski lui-même eut bien de la peine à signer son passeport. « J'aurais voulu, dit-il, ne pas savoir écrire. » Louis XIV, ayant appris le retour de la Mère de Beauvais, voulut la voir ; il la fit venir au château de Versailles et ordonna qu'on fit jouer les grandes eaux en son honneur. Le roi et le duc d'Orléans la pressèrent vivement d'accepter une riche abbaye, mais l'humble religieuse refusa leur offre avec cette noble

fermeté que ni les grands ni les grandeurs ne pouvaient ébranler (1).

Parmi ses compagnes se trouvait sœur Antonide Mignot, celle dont Salvandy raconte que « sa voix ravissante réconciliait Varsovie avec ce couvent étranger ».

Pour parler d'une manière plus religieuse, citons, avec le nom de la Mère de la Présentation, celui des Mères Saint-Ambroise, Sainte-Gertrude, Sainte-Mechtilde, Marie de Jésus, Sainte-Magdeleine, Saint-Benoît; Sœurs Saint-Ovide, Sainte-Suzanne, dont parlent les lettres écrites pendant un voyage assez accidenté ou celles des premiers jours de la fondation que nous aurons à citer.

Nous pourrions exciter la pitié de nos lecteurs en racontant les tortures endurées pendant un voyage par eau de Rouen à Honfleur, qui dura du 2 au 17 septembre. Ceux qui, de nos jours, font, dans d'élégants bateaux à vapeur le même voyage en quelques heures ne peuvent comprendre ce qu'on souffrait alors dans ces bateaux, « la vraie image du purgatoire », disait la mère Saint-Ambroise. « L'on ne respire que de l'eau, et elle sent mauvais, l'odorat est infecté par la fumée; l'odeur des viandes et des fruits cause des nausées continuelles; la cabine du vaisseau, la mer, nos lits même sentent le caveau. »

De Honfleur à Dantzick, le voyage se fit plus facilement, car la colonie envoyée de Paris y arrivait le 4 octobre, vers six heures du matin et elle y débarqua le soir. Les religieuses françaises furent reçues avec tous les soins les plus empressés par l'évêque de cette ville, les communautés religieuses et par les dames que la reine avait envoyées au-devant d'elles. Une chose qui ne leur fut pas moins agréable, ce fut une lettre de leur Mère institutrice qui les attendait à Dantzick pour les consoler des fatigues du voyage, régler le choix de celle qui serait leur supérieure et leur donner de saints conseils.

Deux faits, dès leurs premiers pas sur la terre polonaise, leur rappelaient leur titre de Bénédictines et de Filles du Saint-Sacrement. Le lendemain de leur arrivée, le dimanche, était la fête de saint Placide, le premier martyr de l'ordre bénédictin; et l'église des Carmes, où elles allèrent entendre la messe, avait été naguère pillée et profanée par les protestants : on leur raconta que les saintes hosties avaient été foulées aux pieds et jetées dans la boue. Qu'on

(1) *Vie de la Mère Mechtilde du Saint-Sacrement*, par M. Hervin. Paris, Bray et Retaux, 1883, p. 685.

juge de leur douleur et aussi du désir qu'elles éprouvèrent de réparer solennellement ces outrages dans leur nouveau monastère!

Ce monastère n'était pas encore entièrement bâti; quand, dix jours après, la petite colonie se dirigea vers Varsovie, des ordres avaient été donnés par le roi et la reine, alors absents, et une dame de la reine, M^{me} Ratowska, envoyée au-devant d'elle, la conduisit au château de Varsovie. Mais ce séjour n'était pas ce que désiraient les pieuses filles, et il fallut qu'une nouvelle lettre de la mère Mechtilde vint relever leur courage. « La reine donnera des ordres pour vos besoins », leur écrivait-elle de Paris, le 23 novembre 1687: « elle ne vous a pas appelées pour vous laisser périr... Je voudrais être avec vous pour partager vos angoisses et les tirer toutes dans mon cœur, si cela était possible. » L'absence seule de la reine, en effet, causait ces ennuis. Les annales du monastère vont nous dire comme tout allait changer de face.

« La veille de Noël, trois dames qui avaient entre elles une certaine ressemblance, se présentèrent chez nos mères vers neuf heures du soir. L'une d'elles, plus simplement mise que les deux autres, mais d'une taille plus majestueuse, se tenait derrière. La mère de la Présentation, qui l'aperçut d'abord, s'écria: « Voilà la reine! » A ce cri, toutes les religieuses furent en un instant à ses pieds, car c'était vraiment elle, et les dames qui l'accompagnaient étaient ses sœurs (M^{me} de Béthune et M^{me} Wielopolska). « Mes chères Mères », dit la reine, « il n'a pas été en mon pouvoir de me priver de la « consolation de vous voir aujourd'hui; je n'aurais pu reposer « tranquillement, et je n'ai pu gagner sur moi d'attendre à demain « à me donner cette joie. » Ayant demandé quelle était la prieure (c'était la Mère Marie de Jésus qu'on avait choisie), elle l'embrassa et voulut voir les cellules qu'elle trouva fort propres et très à son gré: « Ah! mon Dieu », s'écria-t-elle, « si j'y demeurais toute ma vie! »

Elle revint les jours suivants et combla nos sœurs de ses bontés: « Je suis votre mère, se plaisait-elle à leur dire, je vous aime avec la plus grande tendresse; ayez confiance, vous aurez ici toute satisfaction (1). »

Le dernier jour de l'an, la reine descendit au château où se trouvaient encore les religieuses, mais cette fois le roi l'accompagnait. Jean III venait de rentrer à Varsovie. « L'évêque et ses ecclé-

(1) *Annales du monastère de Varsovie.*

siastiques », continuent les annales du monastère, avaient apporté le Saint-Sacrement à la chapelle pour donner la bénédiction à Leurs Majestés; car c'était la sainte coutume de ces princes très chrétiens de commencer et de finir tous leurs voyages par la visite au Saint-Sacrement et l'invocation de la sainte Mère de Dieu et des saints, par l'entremise de plusieurs prêtres qui faisaient des prières et des bénédictions sur la tête des voyageurs. Le roi étant entré dans la chapelle, on y fit un salut solennel. A la fin, nos mères chantèrent le *Te Deum* et le *Domine salvum fac regem.* »

Après le salut, la reine fit descendre les religieuses de leur tribune pour les présenter au roi, qui les accueillit avec une grande bonté. « Nous eûmes l'honneur de lui baiser la main », écrit une des religieuses; « il loua beaucoup le chant, et nous promit sa protection. La reine lui fit le récit de tous nos exercices, austérités, etc.; il trouva que notre Institut avait de très solides pratiques de dévotion. Le roi nous dit qu'il espérait que nous attirerions la bénédiction du ciel sur le royaume et sur lui. Ayant appris que nous allions commencer notre adoration perpétuelle et passer la nuit devant le Très Saint-Sacrement que nous n'avions pas encore pu avoir, il n'y voulut point consentir, et dit que le Saint-Sacrement n'était pas venu pour nous, qu'il voulait que l'on reposât encore et ordonna qu'on le reportât en l'église de Saint-Jean, ce que l'on fit en procession. »

Après cette lettre adressée à la mère Mechtilde, la vénérable institutrice, et qui dut lui faire connaître en même temps la piété du grand roi et la sollicitude qu'il partageait avec la reine pour ses religieuses, revenons au récit si naïf et si intéressant des *Annales du monastère de Varsovie* :

« Le lendemain, 1^{er} janvier 1688, nos mères renouvelèrent leurs vœux en présence de l'évêque, du roi et de la reine; et l'adoration perpétuelle commença.

« La reine fit de grands présents à nos mères pour la décoration de l'église et pour la sacristie. Elle leur donna, entre autres, le manteau royal qu'elle portait à la cérémonie de son couronnement, et qui était couvert de dentelles en or et en argent; une belle draperie de velours cramoisi, garnie de galons d'or; plusieurs riches étoffes pour des ornements, et un ciboire en or, enrichi de filigrane en argent et incrusté de rubis. »

Nous aimons à citer ces détails, qui montreront au lecteur ce

qu'il faut penser de l'avarice reprochée à Marie-Casimire. Anne d'Autriche fit-elle plus lorsque, trente-quatre ans auparavant, elle favorisa de sa bienveillante protection et de sa présence l'établissement du premier monastère de l'Institut, à Paris? Non; Marie-Casimire, alors et plus tard, se conduisit en grande reine. Elle pourvut généreusement aux besoins des religieuses. Ne voulant pas les laisser plus longtemps dans le château où elles étaient logées provisoirement, elle donna des ordres pour qu'on disposât promptement la maison qui leur était destinée; et elles purent en prendre possession le 27 juin.

Mais ici nous voulons citer toute une lettre d'une des religieuses, à qui déjà nous avons emprunté des passages intéressants. La mère Saint-Ambroise, dans cette lettre à la vénérable fondatrice de l'Institut, fait connaître dans les moindres détails la solennité de l'entrée des religieuses dans leur monastère; rien ne peut mieux donner une idée de ce qu'était alors la cour de Varsovie.

« Il y avait deux jours que trois de nos mères couchaient dans cette maison pour terminer les préparatifs. Le dimanche où devait se faire la cérémonie, nous nous rassemblâmes toutes au chœur, et nous y trouvâmes la reine, qui nous y avait précédées. Par malheur, la pluie fut presque continuelle depuis le vendredi jusqu'au dimanche, ce qui nous fit craindre qu'on ne pût faire la procession. Cependant, le roi ayant ordonné que tout fût comme à la Fête-Dieu, on fit partout de grandes décorations : on tapissa toutes les rues, et l'on fit en d'autres endroits des palissades d'arbres, si belles et si touffues, que l'on eût pris Varsovie pour le plus beau jardin du monde. Les arbres étaient plantés par allées, en sorte qu'aux endroits où les rues se trouvaient un peu plus larges, il y avait deux allées admirables.

« La pluie ne laissa pas de continuer toujours, ce qui nous affligea beaucoup. Nous promîmes des messes aux âmes du purgatoire; mais tout cela ne fit rien. Le roi dit qu'il fallait différer jusqu'à midi, assurant que le temps se mettrait au beau, et qu'au lieu de chanter la messe dans la nouvelle église, il valait mieux la chanter dans le château, ce qui ne put s'exécuter, parce que les chantres avaient déjà envoyé tous leurs livres à l'orgue du monastère. Mgr l'Évêque de Livonie dit une messe basse, où l'on chanta quelques motets. A la fin de la messe, la reine nous manda de nous rendre en diligence à la chapelle, parce que la pluie avait cessé tout

à coup. Nous lui obéimes à l'instant, et Mgr le Nonce, ayant pris le Très Saint-Sacrement, nous donna la bénédiction, et marcha sous un dais fort beau dont la reine nous a fait présent. On distribua plus de mille cierges : premièrement au roi et à la reine, à la princesse, aux petits princes et à tous les autres; ensuite à la noblesse, puis à tout le peuple, qui s'y trouva en grand nombre.

« La procession s'organisa ainsi : le roi prit la mère Marie de Jésus qui tenait encore la place de supérieure; la reine prit la mère de Sainte-Gertrude; M^{me} la princesse, la mère de la Présentation, à présent notre révérende Mère prieure; Mgr le prince Alexandre, second fils du roi me tenait par la main; Mgr le prince Constantin, troisième fils du roi, tenait la mère de Sainte-Magdeleine; Mgr de Maligny, frère de la reine, avec ma sœur de Saint-Benoît; ma sœur Suzanne et les novices avaient chacun un prince palatin et une princesse palatine; les petites pensionnaires qui étaient au nombre de cinq, avaient chacune une fille d'honneur. Tous marchaient dans un ordre admirable.

« On passa toutes les grandes galeries du Louvre jusqu'à l'église de Saint-Jean, en chantant le *Pange lingua* autour de ladite église. La procession continua dans le même appareil, et le Très Saint-Sacrement fut porté en triomphe au bruit du canon et de toutes les autres armes à feu que l'on ne cessa de tirer pendant tout le parcours, et au son des trompettes, des tambours, des violons, des hautbois et autres instruments de musique qui accompagnèrent toujours la procession, suivie de notre grande reine, des princes, des princesses et de toute la cour, par un chemin détestable, malgré toutes les précautions que l'on avait prises en faisant balayer les rues, mettre des planches, jeter une espèce de pont sur les ruisseaux, et joncher le sol de toutes sortes d'herbes aromatiques pour remplir les trous; tout cela n'empêcha pas que nous ne fussions crottées jusqu'aux oreilles, et la reine plus que personne, il fallut la changer de tout, mais elle ne laissa pas de suivre son Dieu avec une ferveur et une piété sans exemple.

« J'oubliais de vous dire que le peuple était sous les armes et que tous les gardes et compagnies de Sa Majesté précédaient la procession : ils étaient des milliers en nombre, et ne servaient pas peu à l'augmentation de la magnificence. On porta le Très Saint-Sacrement à l'église. Le roi, la reine et nous autres, nous nous rendîmes avec toute la cour dans notre chœur où un autre évêque,

dont le nom m'est inconnu, fit un sermon dont nous ne profitâmes point, ayant prêché en polonais; ensuite Mgr le Nonce donna la bénédiction du Très Saint-Sacrement. A la fin de la cérémonie, on chanta le *Te Deum*, et Mgr le Nonce, revêtu des ornements pontificaux, nous envoya dire de nous tenir à la porte, voulant lui-même nous mettre en clôture, en cérémonie. Le roi et la reine nous y conduisirent dans le même ordre qu'ils nous avaient menées à la procession et nous ramenèrent de même. On chanta *Ecce quam bonum et quam jucundum*, pendant lequel nous allâmes l'une après l'autre nous mettre à genoux devant ce digne prélat qui nous bénit toutes. Ce qui nous étonna, c'est qu'à la fin il chanta l'oraison *Respice quæsumus* que l'on récite à la fin des heures de la semaine Sainte.

« La cérémonie se termina par un magnifique banquet que le roi et la reine donnèrent aux seigneurs et dames de la cour; tout cela se fit avec une pompe digne de la Majesté royale et une profusion épouvantable, le festin revenant à 6000 écus de France. On avait fait une cuisine exprès au milieu de notre jardin, et l'on ne trouva pas, dans la maison, un lieu suffisant pour contenir tout le monde. On dressa quatre tables en différentes chambres capables de contenir chacune soixante personnes. La reine était assise sous un dais, la mère Marie de Jésus à son côté, une princesse après; nous suivions selon nos rangs, et il se trouvait toujours une religieuse entre deux dames; la reine nous traita en cela avec tout l'honneur qu'elle pouvait, ne faisant pas de distinction entre nous et les personnes de la première qualité. Le roi, que je devais nommer le premier, avait sa table en un autre endroit où il traitait tous les princes de la couronne. M^{me} la princesse, sa fille, avait la sienne dans une autre chambre où elle était aussi sous un dais, avec les dames du second rang, et les petites pensionnaires mangèrent avec elles. Mgr le marquis de Béthune était avec les autres grands seigneurs moins considérables que ceux qui étaient à la table du roi.

« On servit à la table de la reine chair et poisson avec des profusions inouïes, mais je ne trouvai rien de si plaisant que lorsqu'il fut question de manger, nous n'avions ni couteaux, ni cuillères, ni fourchettes, et l'on nous demanda si nous n'avions pas apporté les nôtres, car c'est la mode aux grands banquets en Pologne d'apporter tout cela, parce que l'on vole tout. On attachâ même une grande nappe autour de celle qui était sur la table pour servir de serviettes

de peur qu'on ne les dérobat. Les dames nous firent la charité de nous prêter leurs couverts, l'une après l'autre; nous nous servîmes aussi de leurs couteaux, cuillères et fourchettes. Enfin, c'est la mode du pays; tout le reste ne laissa pas que d'être dans un très bon ordre. Le roi et tous les seigneurs burent à notre santé; la reine y but elle-même debout et fit boire ensuite toutes les dames. On ne peut rien ajouter à la bonté et à l'honneur qu'elle nous témoigna ce jour-là.

« Je ne doute point que cela ne soit dans la gazette, car on y met de bien moindres choses. A la fin du repas qui dura plus de cinq heures d'horloge, la reine dit qu'on nous laissât tout le dessert qui restait sur la table; il était merveilleux en beauté et prodigieux en abondance. Le roi nous témoigna de son côté mille bontés, et tout se termina avec la joie et l'admiration de tout le monde, ne s'étant jamais rien vu de pareil. »

Nous avons voulu laisser jusqu'au bout la narratrice raconter avec son charme naïf cette fête et les détails de ce repas pantagruélique qui feront toucher au doigt ce qu'était alors encore la Pologne, même après l'invasion des coutumes françaises. Les appréciations sur la bonté, la piété et la générosité de Marie-Casimire ne pourront qu'avoir été mieux mises en lumière dans un récit écrit pour l'intimité et qui ne sait rien cacher. Nous pourrions en trouver d'autres preuves dans les soins qu'elle continua de prodiguer à la communauté française qu'elle venait d'établir à Varsovie. Tout ce que M. de Salvandy a raconté de Louise-Marie de Gonzague, de ses attentions envers les religieuses françaises, doit être restitué à Marie-Casimire; car c'est son bien.

Avant de jeter un coup d'œil sur ce qu'elle fut comme reine pendant que Sobieski fut sur le trône et après sa mort, nous devons nous arrêter. Dans un autre article nous tiendrons cette promesse et nous essaierons de raconter, sur des documents inédits, son séjour à Rome qui précéda de peu ses derniers jours au château de Blois.

D. J. RABORY.

L'ÉTUDE

DE

L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE EN ALLEMAGNE

ET EN FRANCE (1)

La philosophie a eu, dans ce siècle, à subir des attaques radicales. Son existence même a été mise en jeu. On s'en est pris à son objet : il s'est agi de savoir s'il est réel ou illusoire. La philosophie est regardée, depuis Aristote, comme la science des causes. Or, disent les positivistes, les causes n'existent pas. Du moins elles nous échappent. Nous connaissons seulement les phénomènes et leurs relations de contiguité dans le temps et dans l'espace. Encore, d'après les physiologistes, les prétendus phénomènes de l'âme releveraient-ils de la physiologie et non de la psychologie. Les psychologues, — et dès lors les philosophes, — ne sauraient les connaître : leurs procédés d'observation sont incomplets, défectueux, sans valeur. Et on a pu ainsi, au nom de la science, dénier à la philosophie le droit d'être.

En même temps, par une coïncidence singulière, l'histoire de la philosophie devenait une science véritable. Son objet était nettement précisé : ce sont les doctrines et leurs rapports. Sa méthode

(1) Cf. Heinrich (G.-A.) : *Histoire de la Littérature allemande*. — Zeller : *la Philosophie des Grecs*, traduite par M. Boutroux et ses collaborateurs, t. I, II, III. — Janet et Séailles : *Histoire de la Philosophie*. — Fouillée : *Histoire de la Philosophie*. — Fabre : *Histoire de la Philosophie*. — Weber : *Histoire de la Philosophie européenne*. — Cardinal Gongalez : *Histoire de la Philosophie*, traduite par le R. P. A. de Pascal, t. I et II. — Cardinal Hergenrœther : *Histoire de l'Eglise*. — Michel Bréal : *Excursions pédagogiques*. — P. Didon : *les Allemands*. — Heinrich (G.-A.) : *le P. Didon et l'Allemagne*, etc., etc.

était déterminée et, de l'aven des esprits les plus difficiles, la rigueur de ses procédés est scientifique.

C'est de l'étude de cette science que je voudrais entretenir les lecteurs de *la Revue du Monde catholique*. Je me propose d'examiner où elle en est en Allemagne et en France, pourquoi, en faveur dans le premier de ces pays, elle est négligée dans le second, et enfin dans quelle mesure elle est raisonnable, utile, nécessaire.

I

L'histoire de la philosophie est fort en honneur en Allemagne. Les savants de ce pays semblent s'être pris d'une belle passion pour elle. Ils l'ont, depuis le commencement de ce siècle, étudiée avec une généreuse ardeur. Ils se sont efforcés d'en déterminer rigoureusement et l'objet et surtout la méthode. Ils sont parvenus à en renouveler l'esprit et à la transformer, en quelque sorte, par leurs innovations et leurs découvertes. Chaque année, ils lui consacrent encore quelques nouveaux volumes. Ils trouvent, au reste, un nombreux public pour les lire : le caractère et le succès de leurs travaux nous en fournissent la preuve. Leurs ouvrages, en effet, ne sont pas tous élémentaires. Il en est de considérables, soit sur l'ensemble, soit sur telle partie de l'histoire de la philosophie. La plupart, même parmi les plus volumineux, sont réédités plusieurs fois. Leur mérite, quoique incontestable, ne suffit pas pour expliquer ce succès. Le monde des écoles, professeurs et étudiants, ne pourrait, à lui seul, le leur assurer. Leur multiplicité et le nombre de leurs éditions supposent une foule de lecteurs, en dehors des hommes d'étude et de science. Il y a donc lieu de reconnaître, en Allemagne, l'existence d'un public nombreux qui s'intéresse à l'histoire de la philosophie.

Il n'en est pas de même pour les pays de race latine. L'histoire de la philosophie y est moins en faveur. Elle y est même relativement négligée. Le cardinal Gonzalez le constate avec tristesse pour l'Espagne (1). Le manque d'ouvrages historiques de valeur sur la philosophie en est la preuve pour l'Italie. Enfin les rares historiens espagnols ou italiens ne semblent guère soupçonner, jusqu'à ce jour, les changements introduits à bon droit dans la méthode ni

(1) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, t. I, introduction, p. xxviii.

les progrès accomplis dans le domaine de l'histoire de la philosophie.

Cette science est incontestablement plus favorisée en France. Sans y être cultivée comme en Allemagne, elle y a été, dans notre siècle, l'objet de nombreux et importants travaux. Elle y a été étudiée dans son ensemble, dans les divers temps, chez les divers peuples, dans les différentes écoles et même dans plus d'un système particulier. M. Cousin, indépendamment de sa traduction du *Manuel de l'Histoire de la Philosophie*, de Tennemann, lui a consacré six volumes. M. de Gérando a donné une *Histoire comparée des systèmes de Philosophie*; M. Jules Simon et M. Vacherot ont publié, chacun séparément, une *Histoire de l'École d'Alexandrie*. La philosophie du moyen âge et la scolastique ont eu des historiens en M. Rousselot et M. Hauréau. M. Renan a écrit, de son côté, un volume sur *Averroès et l'Averroïsme*. M. Renouvier a condensé en deux *Manuels* la philosophie ancienne et la philosophie moderne. Nous devons à M. Wilm l'*Histoire de la Philosophie allemande*, à M. Bouillier l'*Histoire de la Philosophie cartésienne* et à M. Ferraz, avec *la Psychologie de saint Augustin*, l'*Histoire de la Philosophie en France au dix-neuvième siècle*. La *Métaphysique d'Aristote* a été exposée par M. Ravaisson, *la Philosophie de Platon* par M. Fouillée, celle de saint Anselme par M. de Rémusat, celle de saint Thomas par M. Jourdain, celle de Bossuet par M. Nourrisson et celle de Malebranche par M. Ollé-Laprune. M. Gréard et M. Janet auraient lieu de se plaindre, si l'on ne citait point du premier *la Morale de Plutarque* et du second l'*Histoire de la Philosophie morale et politique dans l'antiquité et dans les temps modernes*.

En outre, M. Ribot, M. Trullard et M. Challemeil-Lacour, pour nous en tenir à ces trois noms et à trois des plus importants ouvrages, ont traduit de l'allemand en français, non l'œuvre entière de M. Ritter, mais ses *Histoires de la Philosophie ancienne, de la Philosophie chrétienne et de la Philosophie moderne*.

Enfin la création d'une licence philosophique a eu pour conséquence l'établissement, dans les Facultés des lettres, de chaires d'histoire de la philosophie. Des maîtres familiarisés avec les méthodes allemandes y enseignent devant un auditoire d'élite. Les maîtres de conférences de la Sorbonne, en particulier, montrent, sinon plus d'autorité, de science, d'exactitude, du moins plus de concision et de clarté que leurs confrères allemands. Et, à tout

prendre, notre enseignement supérieur n'est, pour l'histoire de la philosophie, inférieur à aucun autre.

Nos savants ne restent donc pas étrangers à l'histoire de la philosophie. On ne peut non plus les accuser d'indifférence à son égard. Malheureusement, le public français ne répond pas à leurs efforts. L'exposé des systèmes philosophiques le trouve et le laisse indifférent. Il se désintéresse de toutes les doctrines anciennes. Les théories des Ioniens, des Pythagoriciens, des Eléates, des Atomistes et des Sophistes ne le touchent guère. Celles de Socrate, de Platon ou d'Aristote, n'ont pas beaucoup plus d'attrait pour lui. Il lui suffit de connaître de nom le Stoïcisme, l'Épicurisme et le Néo-platonisme. Il professe le plus profond mépris pour la philosophie du moyen âge, et il reste à l'égard de la scolastique dans une superbe et dédaigneuse ignorance. C'est à peine s'il se résigne à entendre parler de loin en loin des systèmes modernes. Les doctrines contemporaines ont seules le privilège d'attirer son attention et d'exciter un peu son intérêt.

Et de fait nous n'avons pas eu en France, depuis de longues années, sauf pour le dix-septième et le dix-neuvième siècle, d'histoire générale ou particulière de la philosophie. Les ouvrages les plus récents, en dehors des thèses de doctorat et de l'*Histoire de la Psychologie des Grecs*, de M. Chaignet, sont, pour ainsi dire, élémentaires. Ils sont du moins destinés à la jeunesse. M. Fouillée, M. Alaux, M. Fabre ont écrit les leurs pour les élèves de nos collèges et de nos lycées. Le livre de MM. Janet et Séailles, malgré la nouveauté et l'originalité de la partie relative à l'histoire des problèmes, n'aurait pas d'autre destination, s'il ne s'adressait pas encore aux étudiants et plus particulièrement aux candidats à la licence philosophique. Il en est de même de celui de M. Weber. Il y a là, pour tout esprit juste et non prévenu, un indice suffisant de l'indifférence du public français pour l'histoire de la philosophie.

Il en est un autre, hélas! encore plus grave et non moins démonstratif.

M. Zeller, professeur de philosophie à l'Université de Berlin, a publié la Philosophie des Grecs en cinq volumes. La haute valeur de cet immense travail a été signalé à l'envi. « C'est, » a dit Henri Kurg, « l'un des événements littéraires les plus considérables de notre époque. » — « C'est, » a déclaré David Strauss, « un monument impérissable. » — « Cet ouvrage, » a-t-il ajouté, « allie la science alle-

mande à la sagacité anglaise et à l'élégance française, et dépasse tout ce que l'Allemagne possédait en pareille matière. » Aussi est-il arrivé en quelques années à sa cinquième édition (1).

Chez nous, un juge d'une très haute compétence (2) l'apprécie en ces termes : « L'esprit voit avec un singulier contentement toutes les assertions de l'auteur, sans exception, rigoureusement appuyées sur des textes valables. Il est frappé de la scrupuleuse impartialité du critique; et il le suit avec confiance dans cette sphère des faits et des idées claires d'où l'imagination est bannie, et où les seuls arguments reçus sont ceux qui s'adressent à la raison impersonnelle. Il éprouve, en un mot, une impression de netteté, de précision et de rigueur véritablement scientifiques (3). »

Ces qualités ont séduit M. Boutroux. Il a voulu doter la France de l'œuvre — déjà classique dans nos Facultés — de M. Zeller. Il a donc, avec l'agrément et sous les yeux de l'auteur, entrepris de la traduire. Son travail a commencé à paraître sous les auspices de nos plus hautes sommités philosophiques et universitaires : de MM. Ravaisson, Janet, Lévêque, Caro, Lachelier, Egger et Renan. Le ministre de l'Instruction publique l'a, dès 1875, honoré et encouragé d'une importante souscription (4). Une des plus puissantes maisons de librairie, la maison Hachette, a facilement consenti à l'éditer. La traduction est claire, fidèle, exacte, irréprochable. Et cependant, après treize ans, le quart à peine en est paru. L'éditeur en laisse attendre indéfiniment les derniers volumes, si toutefois il n'a pas renoncé à les publier. Évidemment, les premiers ne se sont pas vendus. Les lecteurs leur ont manqué. Nous avons dans ce fait une preuve irrécusable du peu de faveur que l'histoire de la philosophie rencontre auprès de nous. Il y a, sur ce point entre l'Allemagne et la France, un contraste dont les causes, quoique multiples et complexes, peuvent se ramener à des différences de caractère, d'éducation et d'idées entre les deux peuples.

(1) Zeller, *Philosophie des Grecs*, t. I. Introduction du traducteur, p. v.

(2) M. Em. Boutroux, maître de conférences à l'École normale supérieure et à la Sorbonne.

(3) Zeller, t. I. Introduction du traducteur, p. XLVIII.

(4) Zeller, *Philosophie des Grecs*, t. I. Avant-Propos du traducteur.

II

L'Allemand est indépendant par nature. Il ne reconnaît, dans le domaine des choses intellectuelles, aucune autorité. Il se refuse à admettre des doctrines toutes faites. C'est un besoin pour son esprit, essentiellement rêveur, de tout examiner par lui-même. Sa langue favorise cette tendance à la rêverie et au libre examen. « Elle est faite pour la pensée individuelle, indépendante, sans frein dans son essor... Elle permet à chaque philosophe, à chaque penseur, d'avoir au sein de l'idiome commun un vocabulaire propre... Tout en ouvrant à l'imagination des horizons sans bornes, elle refuse à la pensée ces contours nets, fermes, bien arrêtés, qui sont la marque d'une intelligence disciplinée et d'une raison contenue dans ses limites (1). »

Aussi l'Allemand se porte-t-il de préférence vers la métaphysique. Son imagination y trouve un vaste champ ouvert, où elle peut se donner libre carrière. Ses rêves ne courent aucun risque de s'y heurter contre les réalités. Les théories nuageuses, trop habituelles aux métaphysiciens, sont loin de lui être antipathiques. Le demi-jour d'une formule ambiguë n'est pas pour lui déplaire. Il lui est plus facile ainsi de rattacher à un système ses propres rêveries. Et, au contraire, il ne saurait y avoir pour lui de dogmes ni de formules fixes et invariables. Sa nature y répugne. Sa foi religieuse, de son côté, lui présente le libre examen comme un droit et comme un devoir : il n'a garde de ne pas user de l'un et de ne pas remplir l'autre. Son audace ne recule devant aucune question. Nulle tradition n'est sacrée pour lui. Il aborde tous les problèmes intellectuels, religieux ou moraux. Il en contrôle toutes les solutions, les discute et cherche à en fournir de nouvelles. Il n'adopte aucun système sans examen et sans étude. Et encore s'il en accepte un, est-ce après l'avoir modifié sur quelque point, après se l'être ainsi approprié et s'être donné, de la sorte, l'illusion d'une pensée personnelle.

Ses rêveries ont, pour les servir, une patience infatigable, une érudition immense et, par suite, une quantité incalculable de faits et de documents. Elles ne sont pas incompatibles avec des habitudes d'exactitude scrupuleuse. Elles finissent même par prendre une

(1) Heinrich, *Histoire de la littérature allemande*, t. I, p. 438.

tournure et quelquefois une rigueur scientifiques. La critique historique et la critique philosophique, avec leurs méthodes, leurs règles et leurs résultats, en sont nées. A leur tour, par une sorte de cercle vicieux, elles ont influé, en les fortifiant, sur les tendances naturelles de la race allemande.

L'éducation en Allemagne est, d'un autre côté, essentiellement critique. L'enfant y apprend de bonne heure à raisonner sur tout. On lui donne et on l'habitue à trouver, ou du moins à chercher, le pourquoi de chaque chose. Les maîtres, dans les écoles de grammaire et dans les gymnases, étudient les formes des mots et discutent la valeur relative des diverses leçons des classiques. Ils apprennent moins à sentir et à goûter les beautés d'un poète, qu'à préciser le texte de ses œuvres, le sens de ses termes, les particularités de sa langue et de sa syntaxe, la nature de ses procédés et les lois de sa métrique. L'enseignement de l'histoire ne va pas sans la discussion des faits et des récits des divers historiens.

Les Universités complètent l'œuvre des gymnases. La critique règne en souveraine dans leur sein. Rien n'y est soustrait à son empire. Les questions religieuses elles-mêmes y sont soumises. A plus forte raison, la philosophie et son histoire n'y échappent-elles point.

Or, dès son arrivée, le jeune Allemand commence à être initié à ces deux sciences. Les méthodes les plus rigoureuses sont appliquées à leur enseignement. On en jugera par le simple exposé des principaux procédés de la méthode historique en philosophie, de M. Zeller, l'un des professeurs les plus en renom des Universités allemandes.

D'après M. Zeller, l'objet de l'histoire de la philosophie est la recherche des doctrines et de leurs rapports.

Les doctrines nous sont connues, comme faits, par les témoignages des divers écrivains.

La première tâche de l'historien est de réunir tous ces témoignages, de rejeter ceux d'une authenticité douteuse, et de déterminer la valeur des autres.

Cette valeur n'est pas la même pour tous. Elle varie d'un texte à un autre. Absolue, en quelque sorte, pour les textes contemporains des doctrines, grande encore pour les textes postérieurs mais anciens, elle est beaucoup moindre, pour ne pas dire nulle, pour les textes de date relativement récente. Un contemporain de Pythagore, qui nous parlerait de la doctrine de ce philosophe, obtiendrait

toute notre confiance. Nous ne saurions non plus, sans un motif grave, la refuser à Platon. Il nous serait bien difficile de l'accorder à un Alexandrin et, à plus forte raison, à un écrivain de la Renaissance.

Le second devoir de l'historien est, dès lors, de classer les témoignages dans l'ordre des dates.

Il a ensuite à les interpréter. Et en cela, il a à tenir compte et de la langue du témoin, et de l'idée maîtresse de l'auteur, et de son éducation philosophique.

Aristote a pu employer des termes inconnus des Eléates, par exemple, ou leur donner un sens nouveau, ou même s'en servir pour exprimer des idées nouvelles. Aussi ne serait-il ni juste ni légitime de prendre rigoureusement, dans leur acception habituelle chez ce philosophe, les mots dont il s'est servi pour exposer ou expliquer les systèmes de ses devanciers. Nous irions plus d'une fois, de la sorte, contre l'esprit même de ces systèmes, et nous prêterions à leurs auteurs des vues qui leur étaient étrangères et qui étaient même fort au-dessus de leurs connaissances personnelles.

Les témoignages ont été recueillis; on les a classés d'après leurs dates; leur sens a été précisé: il reste à étudier les rapports des doctrines.

Ces rapports sont ou internes ou externes.

Internes, ils ne sont que la liaison entre elles des diverses parties d'un système donné.

Pour saisir cette liaison, il faut rechercher comment l'auteur a posé le problème philosophique et quelle méthode il a suivie pour le résoudre; ou, en d'autres termes, quelle est l'idée directrice de son système et quelle en est la loi intime d'évolution.

Une règle essentielle est de raisonner toujours, dans cette recherche, au point de vue de l'auteur, tout en admettant pour lui la possibilité de s'écarter parfois de la logique.

Les rapports externes d'une doctrine sont des rapports, soit de ressemblance, soit de différence, avec les autres systèmes.

Les uns consistent dans un fonds de principes communs.

Les autres sont des rapports de dérivation, d'opposition ou de combinaison.

Un système peut, en effet, ou emprunter à un autre ses principes et en déduire des conséquences plus rigoureuses et plus complètes, ou être inventé pour le combattre, ou avoir pour but, dans la pensée de son auteur, de concilier deux systèmes contraires.

Le résultat de ce travail doit être « la détermination des formules qui permettent à l'esprit de dominer, et les systèmes particuliers, et le passage d'une philosophie à une autre. »

« C'est ainsi qu'on peut, selon M. Zeller, caractériser la philosophie antésocratique par l'expression de « Dogmatisme physique », la philosophie de Socrate, Platon et Aristote, par l'expression de « Philosophie du concept », et la philosophie postérieure à Aristote par l'expression de « Subjectivité abstraite ». (Em. Boutroux, p. XLVII-XLVIII.) Cf., *Philosophie des Grecs*, t. I, Introduction du traducteur, p. XXVIII-XLVIII.

La tendance naturelle de l'esprit allemand à la critique et à la pensée personnelle se développe sous l'influence de méthodes aussi rigoureuses. L'enseignement de la philosophie et de son histoire, donné d'après de tels principes, laisse, à son tour, des traces profondes dans les intelligences. Il inspire une haute idée des sciences philosophiques, attire vers elle et les fait aimer. En même temps, l'organisation des Universités en favorise et en entretient le goût.

Une Université allemande est complète. Toutes les Facultés s'y trouvent réunies. Il est facile à tout étudiant, au sortir de ses cours spéciaux, d'assister à un cours de médecine, de science, de littérature, de droit ou de théologie. La plupart n'ont garde de négliger de le faire. Le moment n'est pas encore venu pour eux de se renfermer dans une spécialité quelconque. Ils jugent utile d'avoir des notions sur toutes les sciences. Ils acquièrent ainsi une culture intellectuelle générale. Leur savoir, pour être plus étendu, ne perd guère en profondeur. Il les rend, dans tous les cas, plus aptes aux études philosophiques.

Les cours de philosophie et d'histoire de la philosophie ne sont pas d'ailleurs les moins suivis. Ils sont, dans les premières années, obligatoires pour tous les étudiants : ils ne sont pas désertés le jour où, au sortir du lycée, ils deviennent facultatifs. Au contraire, ce sont ceux où l'on se donne, en quelque sorte, le plus facilement rendez-vous et où l'on se retrouve en plus grand nombre.

En Allemagne, l'identité de leurs études ne décide pas seule des rapports des étudiants entre eux. La réunion des diverses Facultés leur rend faciles les relations les uns avec les autres. Leur vie est, pour ainsi dire, commune. Il faut, dès lors, à leurs conversations des sujets communs. Les cours de philosophie les fournissent. C'est sur la philosophie et ses divers systèmes que l'on discute, quelles

que soient les études spéciales faites par chacun. M. de Bismark ne rappelait-il pas naguère les discussions de sa jeunesse sur Kant, Fichte, Schelling et Hegel? Aussi l'histoire, les lettres, les idées politiques et religieuses sont-elles intimement unies en Allemagne au mouvement philosophique. C'est au point qu'il est impossible d'apprécier la plupart des écrivains de ce pays, si on les sépare des philosophes (1).

L'Allemand dirige donc vers la philosophie sa tendance naturelle à la rêverie et à la pensée personnelle. Il applique à cette science l'esprit critique fortement développé par son éducation. Il puise dans les Universités, avec une connaissance sérieuse, l'estime et le goût des sciences philosophiques. Il en conserve l'amour pendant sa vie entière. Elles lui fournirent le sujet des rêveries, des recherches, des discussions de sa jeunesse : à ce titre, il ne peut s'en désintéresser. Ni son scepticisme, ni ses croyances religieuses ne l'en éloignent jamais; ils l'y rattachent et l'y ramènent, semble-t-il, au contraire. Une curiosité sympathique le porte, à tout âge et dans toutes les conditions sociales, à se tenir au courant des travaux publiés sur la philosophie. Les ouvrages de ce genre trouvent toujours ainsi de nombreux lecteurs.

L'histoire de la philosophie doit, en outre, au moins en grande partie, à l'influence de l'hégélianisme la faveur dont elle a joui et dont elle jouit encore. Chez Hegel et chez ses disciples, le fait et l'idée, l'ordre chronologique et l'ordre logique, l'expérience et la raison pure sont identifiés. L'étude des faits supplée dès lors à la dialectique. Elle est un moyen à la fois simple et sûr d'arriver à la connaissance de l'esprit lui-même. Car connaître les faits dans l'ordre où ils se produisent, c'est connaître l'ordre selon lequel la raison absolue en forme les concepts. L'histoire est, par là même, relevée et ennoblie. Elle devient une véritable méthode philosophique. L'histoire de la philosophie est, par une conséquence inévitable, plus particulièrement mise en faveur. Elle se confond même, pour Hegel, avec la philosophie. De fait, la philosophie compte, parmi ses historiens, un grand nombre d'écrivains hégéliens par leur éducation (2).

Si, tout en favorisant peu la pensée individuelle, une langue est philosophique, c'est apparemment la langue française : la langue

(1) Cf. Heinrich, *Histoire de la Littérature allemande*, t. III, p. 475 et *passim*.

(2) Cf. *Philosophie des Grecs*, t. I, Introduction de M. Boutroux, p. III, IV, v.

de Descartes, de Bossuet, de Malebranche, de Fénelon et de Cousin. Elle ne se prête point au vague de la rêverie. Une demi-obscurité ne lui convient point. La clarté est sa qualité par excellence. Elle est nette, sobre, précise, logique. Elle proscriit l'ambiguïté des termes. Le sens de ses mots doit être fixe et précis. Sa construction, rigoureusement logique, n'admet pas l'équivoque. L'allure de sa phrase, essentiellement dégagée et rapide, permet de saisir vite et sans peine ce que veut dire l'écrivain ou l'orateur. Il lui faut, en outre, une pensée formée, arrêtée, déterminée, d'accord avec elle-même. Et toujours, bien ou mal, comme le vers de Boileau, elle dit quelque chose.

Mais la nature de notre esprit rend inutiles, pour la philosophie, des qualités si précieuses.

Sans doute, ce qui n'est point clair le rebute. Le vague lui est antipathique. L'obscurité lui pèse. Il éprouve un besoin impérieux de voir clair en toutes choses. Il lui faut la précision et la netteté. La fixité des dogmes et des formules ne lui déplaît point. Loin de là, malgré des apparences trompeuses, il l'accepte de grand cœur : elle lui permet de juger, d'accepter ou de rejeter en connaissance de cause une doctrine.

Mais tout cela l'éloigne, plus ou moins, de la philosophie. Les considérations purement théoriques ne peuvent lui plaire. La métaphysique l'attire peu. Ses hauteurs lui donnent le vertige. Son atmosphère lui paraît nuageuse. Il lui faudrait des efforts trop pénibles et trop longtemps soutenus pour arriver à la lumière. La pensée, sur ce terrain, pour devenir nette et précise, exige bien des recherches et des méditations personnelles. Encore peut-on douter plus d'une fois de sa vérité. Les contradictions des philosophes entre eux semblent justifier cette hypothèse.

Or notre esprit se lasse vite. Le travail lui est bientôt à charge. Sa facilité recule devant le labeur de la pensée. La réflexion lui est pénible : la rapidité de sa parole la devance et la fait croire inutile. Les loisirs, d'ailleurs, nous manquent. L'utilité de pareilles études nous paraît contestable. Nos croyances religieuses nous fournissent des solutions satisfaisantes sur les principaux problèmes philosophiques : sur le monde, sur notre nature, notre origine et notre destinée. Et nous sommes naturellement disposés à y souscrire sans conteste.

Le Français, il est vrai, est essentiellement frondeur. Rien ne

trouve grâce devant lui. Sa verve satirique s'attaque à tout. Il l'exerce de préférence contre ses maîtres. Aussi le croit-on indépendant par nature. Mais son indépendance est toute de surface. Quelles que soient les apparences, il est au fond pour l'autorité. Il est même disposé à en subir de factices. Ainsi, dans la vie ordinaire, il a un respect scrupuleux pour les idées reçues. Il a rarement le courage de s'élever contre les préventions communes. Il est l'esclave des préjugés. Ce qu'on appelle « les convenances » a pour lui force de loi. Les conventions sociales sont toutes-puissantes sur son esprit. L'usage est pour lui la règle suprême. Les lois lui en sont sacrées. Il s'y soumet tout en en condamnant peut-être la sottise. La mode, à son tour, le tyrannise. Elle décide de sa mise, de ses actes, de sa démarche, de ses gestes, des formules de son langage, du lieu et des heures de ses promenades, de l'emploi de son temps, de ses relations et même de ses fournisseurs. Il en est la victime, sans oser jamais en secouer le joug ni protester en action contre ses caprices.

En politique, malgré le succès de la maxime : « Le roi règne et ne gouverne pas, » il veut être gouverné, même et surtout en République. Nos ministres les plus populaires sont encore et toujours les plus résolus, les plus audacieux, les plus autoritaires, les plus énergiques, les plus *à poigne*.

Dans l'ordre intellectuel, l'isolement nous pèse et nous fait peur. Le courage de penser par nous-mêmes nous manque. Il nous semble plus simple et préférable de trouver et d'accepter des opinions toutes faites. Nous attendons, pour juger un fait, un discours, un livre ou une pièce, le compte rendu et l'appréciation de notre journal ou de notre Revue. Nous nous réduisons volontiers au rôle facile d'écho. S'il se rencontre des amoureux du paradoxe, même les plus hardis craignent d'être seuls de leur avis. Ils éprouvent le besoin de justifier leurs opinions par les jugements des autres. Leur amour de la singularité ne va pas jusqu'à oser dire rien que quelqu'un n'ait dit avant eux. C'est là le secret de la manie presque universelle d'invoquer toujours des autorités en faveur de ses dires. Et si nous affichons en littérature, en philosophie et en art, une certaine indépendance, nous nous faisons illusion à nous-mêmes. Nous rompons peut-être avec nos traditions nationales, mais nous subissons une influence étrangère, d'au-delà de la Manche ou d'au-delà du Rhin, et nous répétons encore les idées et le langage d'autrui.

Et ainsi, malgré nos prétentions à la pensée individuelle, nous appartenons toujours à une école ou à une coterie. Nous nous donnons des chefs, nous nous rangeons sous une bannière, nous marchons à la suite d'un maître, nous le proclamons infailible, nous jurons sur sa parole, nous l'admirons, en toutes choses, sans réserve et au besoin, selon un mot célèbre, « comme des bêtes (1). » C'est l'histoire des romantiques de 1830 et des naturalistes de nos jours.

En religion, notre naissance décide de notre foi. Nous trouvons des dogmes tout faits. On les impose de bonne heure à notre croyance. Nous les acceptons au reste de grand cœur. Nous ne nous reconnaissons pas le droit de les discuter. Nous les professons de confiance, sur la parole des ministres de notre culte, et, lorsque nous les rejetons, c'est pour en prendre d'autres sur des autorités moins compétentes, plus contestées, moins acceptables.

L'éducation, loin de corriger, aggrave ces tendances.

Bien comprise, elle devrait avoir pour but de développer la personnalité. C'est ce dont elle se préoccupe le moins. Elle semble même craindre de créer dans l'enfant une pensée et une volonté personnelles.

Dans les collèges, tout le monde est soumis à une loi commune. Nulle initiative n'est laissée à personne. L'écolier ne s'appartient pas un instant. Tous les actes de sa vie ont été prévus et réglés à l'avance. Du matin au soir, il n'est jamais abandonné à lui-même. Il n'a ni à penser, ni à vouloir : il n'a qu'à se laisser conduire et faire. On pense, on veut, on prévoit, on agit pour lui.

L'unité des esprits a paru chose désirable. On l'a, dans des discussions parlementaires, présentée comme un bien. Peut-être même a-t-on prétendu la réaliser. Du moins, en pratique, on agit, depuis des siècles, comme si on voulait y parvenir. On ne tient aucun compte des différences dans les intelligences. Tous les élèves sont jetés, pour ainsi dire, dans un moule commun. On les soumet tous aux mêmes méthodes, on leur impose à tous le même fonds d'idées ; on les habitue tous à considérer les choses au même point de vue et à les voir de la même manière ; on n'en laisse aucun suivre sa propre tournure d'esprit ; on étouffe, en quelque sorte, à sa naissance, toute velléité d'indépendance et d'originalité de pensée.

(1) Victor Hugo parlant de son admiration pour Shakspeare.

Et il ne peut en être autrement. Les maîtres eux-mêmes ne peuvent rien à la chose. Leur initiative est fort restreinte. Ils doivent s'occuper de l'ensemble de leur classe : il ne leur est pas permis d'étudier chacun de leurs élèves en particulier et de le diriger d'après ses propres aptitudes. Des programmes leur sont tracés et imposés : ils sont obligés de les suivre, et, dans les questions traitées, il leur faut s'en tenir à des solutions traditionnelles. Il est, sur toutes choses, des idées généralement admises, il n'est pas permis de s'en écarter, elles font partie des connaissances nécessaires, elles constituent une sorte de patrimoine intellectuel. Les maîtres ont pour mission de les transmettre. Les examens semblent avoir pour but de constater si les candidats les possèdent. Un échec est inévitable pour qui les ignore ou ne les a pas acceptés.

De là, le caractère dogmatique de notre enseignement. Le professeur ne discute point : il affirme. Sa parole fait foi. Nul n'oserait la discuter ni la mettre en doute. Elle a une autorité officielle. Des diplômes et une nomination ministérielle ou autre la lui ont conférée. Elle a, chaque année et surtout à la fin des études, sa consécration avec les examens. C'est une nécessité de l'accepter. Il serait d'ailleurs difficile de la contrôler. On n'en a ni le temps ni la patience. Il faudrait une persévérance et une somme de travail dont un enfant est incapable. On en est réduit à l'admettre de confiance. Et ainsi, par une espèce de fatalité, on s'habitue à voir, à juger, à penser par les autres.

Les exercices littéraires ont, il est vrai, dans notre éducation, une place importante. Ils favorisent sans conteste, par eux-mêmes, la pensée personnelle. Ils sont même l'un des moyens les plus efficaces de la provoquer, de l'entretenir, de la développer. Ils n'ont pas toutefois toute l'efficacité désirable. Leur influence se trouve contrariée par les lois de la composition telle qu'on la comprend en France. L'esprit y est encore assujéti à certaines règles. Il ne peut se donner libre carrière. Un plan régulier lui est imposé. Ses idées doivent être exposées dans un certain ordre. Le développement en est proportionnel, et, en quelque sorte, symétrique. Tout est disposé de manière à permettre de saisir d'un seul coup d'œil et en quelques lignes, l'ensemble du travail, et d'en deviner les détails. La langue elle-même empêche les écarts d'imagination et de logique. La nature est ainsi entravée dans ses tendances quelquefois les plus légitimes. Mais cette discipline n'est pas inutile pour l'esprit. Il n'y en a pas

moins là un effort et un commencement de la pensée. De ce chef, les exercices littéraires ont une utilité incontestable, quoique restreinte. Aussi doivent-ils être maintenus. Si on les supprimait, si les partisans exclusifs de l'érudition faisaient prévaloir leurs théories dans l'enseignement secondaire, le rôle de la mémoire deviendrait de plus en plus dominant, la réflexion serait encore moins exercée, la vie intellectuelle serait gravement compromise, on serait bien près de ne plus penser du tout.

Le cours de philosophie ne répare point le mal. Au contraire, peut-on dire, il l'aggrave. Il est fait en toute hâte. Quelques mois à peine lui sont consacrés. Le professeur, malgré son talent, son savoir et son zèle, n'a le temps de rien approfondir. Il ne peut surtout apprendre à ses élèves à réfléchir et à penser. Il se borne à exposer l'ensemble des problèmes philosophiques et à en signaler les principales solutions. Car, par une exception singulière, l'enseignement de la philosophie n'a, trop souvent, rien de dogmatique et est purement historique et négatif. L'élève reste libre de choisir entre les diverses opinions exposées et présentées même comme également peu satisfaisantes. Ses études et ses habitudes antérieures d'esprit ne l'ont guère préparé à faire de lui-même un tel choix. Aussi reste-t-il incertain, indécis, en suspens. Tout se réduit pour lui à retenir de mémoire, le moins mal possible, l'enseignement reçu. Il y travaille sans enthousiasme, sans goût, par nécessité, en vue des examens. Des connaissances ainsi acquises laissent peu de traces dans son esprit. Il garde seulement le souvenir du désaccord profond des philosophes entre eux, presque sur toutes choses ; et il prend en dégoût et en mépris une science à ses yeux sans solutions certaines, sans doctrine arrêtée, sans utilité pratique, pernicieuse plutôt, subversive du sens commun, aboutissant à une espèce d'anarchie intellectuelle.

Rien ne pourra désormais vaincre cette répugnance ni prévaloir contre ce dédain. Les préventions ainsi conçues ne seront jamais dissipées. L'enseignement supérieur ne pourra les détruire. Nos étudiants ne visent pas à cette culture générale d'esprit sans laquelle il n'y a guère de vrai philosophe. Il leur suffit d'acquérir les connaissances nécessaires pour obtenir un diplôme ou pour s'ouvrir l'entrée d'une carrière déterminée. Ils se renferment volontiers dans leurs études spéciales. Rien ne les provoque à en sortir. Leurs camarades ne les entraînent pas avec eux à d'autres cours. La

communauté des études décide presque seule de leurs relations. C'est à peine s'ils voient, pour des motifs exceptionnels, quelques rares élèves des Écoles ou des Facultés différentes. Le voisinage ne les sollicite pas à aller entendre d'autres maîtres que les leurs. Nos diverses Écoles et nos diverses Facultés sont, en général, éloignées les unes des autres. Parfois même elles ne se trouvent pas dans la même ville, et si l'inscription à deux des cours de la Faculté des lettres est obligatoire pour les étudiants en droit, l'assistance ne l'est pas. Le serait-elle, les cours de philosophie n'auraient point les préférences. Ils sont fréquentés, les uns, — ouverts à tout le monde, — par un public sans cesse renouvelé d'amateurs, les autres, — réservés à un auditoire spécial, — par un petit nombre de jeunes gens studieux et désireux de prendre les grades philosophiques.

Les lectures ne pourront combler cette lacune de notre éducation. Il nous manquera, pour les comprendre, outre la patience, l'intelligence de la langue philosophique. Chaque science a sa terminologie propre. Il faut d'abord se familiariser avec elle. C'est la condition première de tout progrès. La philosophie ne fait point exception à cette loi générale. Elle la subit, et ceux qui n'auront pas appris sa langue ne comprendront jamais qu'imparfaitement les philosophes.

En outre, les problèmes soulevés sont depuis longtemps les mêmes. On les présente seulement sous une autre forme. Ordinairement, les termes dont on se sert pour les poser varient. Quelquefois cependant on les conserve, mais ils prennent souvent, à quelques années de distance, une tout autre signification. L'histoire de la philosophie nous en offre plus d'un exemple. Ainsi, pour Parménide comme pour les philosophes allemands, l'être et la pensée sont un : mais cette identité n'a pas chez l'un le sens idéaliste qu'il a chez l'autre (1). L'idéalisme de Platon n'est pas non plus l'idéalisme moderne (2). Le rationalisme de quelques scolastiques diffère essentiellement du rationalisme contemporain (3). Les mots « réaliste et idéaliste », « objectif et subjectif » ont, au moyen âge et jusque chez Descartes et chez Spinoza, une signification contraire à leur

(1) Zeller, *Philosophie des Grecs*, t. I, p. 176; t. II, p.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 141.

(3) Cardinal Gonzalez, *Histoire de la Philosophie*, t. II, p. 125 et sqq. p. 131.

signification présente (1). Descartes et Stuart Mill n'entendent pas la même chose par « innéité ». A cette heure, on tend à identifier la charité et la justice, dont les concepts ont été jusque là distincts, opposés. Enfin, dans ce siècle, nous avons eu à nous familiariser successivement avec les phénomènes et les noumènes, la raison pure et la raison pratique, l'impératif conditionnel et l'impératif catégorique, le moi et le non-moi, le transcendantal, la thèse, l'antithèse et la synthèse, les états de conscience, l'évolution, l'association, l'hérédité, le conditionné, le déterminé, etc. Il ne suffit pas, dès lors, pour saisir le sens des problèmes ou du moins pour en suivre la discussion, d'avoir été initié à la terminologie philosophique : il faut encore se tenir au courant de ses modifications incessantes.

Or, si une initiation suffisante manque à beaucoup de lecteurs en France, la patience fait défaut à un plus grand nombre encore lorsqu'il s'agit, à un certain âge, d'arriver, sans secours étranger, à préciser pour soi le sens de termes peu pratiques et jusque là ignorés ou peu compris.

Et si malgré le labeur et le vague de pareilles lectures, on persiste à lire des ouvrages philosophiques, la philosophie contemporaine ne tarde pas à troubler encore plus les esprits et à les décourager.

Notre siècle a vu tour à tour en faveur des doctrines contradictoires. Le matérialisme a dominé pendant les premières années avec Cabanis et Broussais. MM. de Bonald et de Maistre eux-mêmes ne purent se soustraire entièrement à son influence (2). Ils n'en défendirent pas moins, avec un talent voisin du génie, la cause du spiritualisme. MM. de Gérando, Royer Collard et Cousin concoururent vaillamment et parallèlement à la même défense. Mais MM. de Bonald et de Maistre affirmèrent, avec Lamennais, l'impuissance de la raison individuelle, et toute l'Ecole traditionaliste les suivit dans cette voie. M. Cousin, au contraire, entreprit de relever la raison humaine. Il soutint hardiment la possibilité pour elle d'arriver à la vérité et de faire un choix judicieux entre les diverses solutions données aux divers problèmes philosophiques. Il revendiqua hautement les droits de la philosophie, et, soutenu par d'éminents

(1) Weber, *Histoire de la Philosophie européenne*, p. 196 et 197, notes.

(2) Cf. les deux études publiées par M. Em. Faguet dans la *Revue des Deux-Mondes* en 1888 et 15 avril 1889.

disciples, les déclara sacrés, imprescriptibles, inaliénables. Et néanmoins, quelques années plus tard, l'enseignement de la philosophie était proscrit de nos collèges et était réduit exclusivement à la logique. Mais déjà la philosophie allemande avait pénétré en France. M. Cousin, avec M^{me} de Staël, l'y avait introduite. Il avait enseigné à la Sorbonne la doctrine de Hegel. Nos pères avaient, en 1828, applaudi l'apologie du succès et l'identification de la force brutale triomphante avec le droit. Un pareil enseignement n'était plus possible après nos désastres de 1870-71. M. Cousin lui-même, malgré tout le prestige de son autorité et toute la puissance de sa parole, n'aurait pu le faire accepter d'un auditoire français. La maxime : « La force prime le droit » ou plutôt « est le droit même » aurait révolté tous les esprits. Aussi la philosophie allemande commença-t-elle dès lors à être délaissée. La philosophie anglaise a bénéficié de cet abandon. Elle a fait chaque jour de nouveaux progrès parmi nous. Elle est aujourd'hui en grand honneur. Les Allemands nous avaient présenté la raison comme la cause de toute chose. Elle était, d'après eux, le principe, le point de départ, la raison d'être de toute réalité. La pensée, en se développant, créerait le monde et se confondrait avec lui. Les Anglais, au contraire, ont déclaré de nouveau la raison humaine impuissante. Ses principes, à les en croire, n'auraient rien d'absolu. Ils ne font pas naturellement partie constitutive de notre intelligence. Ils sont le résultat d'habitudes acquises ou héréditaires. Aussi ont-ils une simple valeur pratique. En théorie, le monde entier est une illusion ou une apparence. Son existence n'est pas et ne peut être scientifiquement établi. Elle peut, en conséquence, être niée. L'âme elle-même n'est pas, pour plusieurs, une réalité substantielle : c'est un simple agrégat de phénomènes ou d'états dits de conscience.

Le public ne sait pas se reconnaître dans un tel chaos de doctrines. Il se lasse de ces perpétuelles affirmations contradictoires. Il ne peut estimer une science qui se nie elle-même. Il se désintéresse donc de la philosophie. Il lit de moins en moins les ouvrages philosophiques. Il s'en tient à de simples articles de Revues peu étendus et en général superficiels. Et encore les Revues spéciales n'ont-elles plus un assez grand nombre de lecteurs. C'est l'unique raison sans doute pour laquelle l'une d'elles déjà ancienne, a cessé récemment de paraître.

Le discrédit atteint les philosophes eux-mêmes. Nous avons eu, il

y a très peu d'années, un singulier spectacle. Un homme a été pris à partie. Quelques salons lui ont fait une guerre d'épigrammes. Des journaux l'ont plus ou moins discrètement raillé. Professeur, quelques étudiants, très bruyants sinon très studieux, sont parvenus à faire ou suspendre ou fermer son cours. Un des auteurs comiques les plus spirituels et les plus délicats l'a exposé sur la scène à la risée publique. Il lui a donné le rôle d'un pédant au savoir verbeux et d'un honneur suspect. Il en a fait une sorte de Trissotin beau parleur du dix-neuvième siècle. L'acteur chargé de le représenter s'est montré sous ses traits, comme jadis Aristophane sous le masque de Socrate. Mais cette odieuse caricature a été plus meurtrière que les charges bouffonnes et grotesques exécutées sur le théâtre d'Athènes. Le ridicule aurait eu, dit-on, cette fois, toute la puissance qu'on veut bien lui prêter en France. Et cependant ni la profondeur et la sincérité de la doctrine, ni l'intégrité et la hauteur du caractère, ni la dignité de la vie de la victime ne pouvaient être mises en cause. Mais c'était un philosophe : on ne pouvait, à ce titre, lui pardonner, au moment de l'ouverture des lycées de jeunes filles, l'assistance à ses cours d'un grand nombre de femmes du monde ; et son grand crime était d'attirer et de captiver, par le charme de sa parole élégante et savante, un aristocratique et nombreux auditoire, de discuter devant lui avec autorité, d'après les dernières données de la science contemporaine, les grands problèmes de la philosophie, d'exprimer dans un magnifique langage et de faire applaudir avec enthousiasme des idées compréhensibles, claires, raisonnables, généreuses, nobles, élevées, françaises.

En résumé, notre esprit est peu philosophique. Nous sommes peu portés à nous rendre par nous-mêmes compte des choses. La pensée personnelle nécessite de trop longs et de trop grands efforts pour notre impatience et notre paresse. Il nous est plus facile et plus agréable de penser par autrui. L'éducation nous habitue de bonne heure et sans peine à le faire. Notre instruction philosophique est insuffisante. Rien ne nous excite à la compléter. Nos croyances religieuses nous signalent comme un danger une curiosité indiscrete à ce sujet. Elles semblent, au reste, rendre inutiles toutes recherches en nous donnant des solutions satisfaisantes sur l'ensemble des problèmes de la vie intellectuelle et morale. La lecture des philosophes nous attire peu. Leur langage ne nous est pas assez familier. Leurs contradictions nous rebutent et nous découragent.

Nos notions sur la philosophie restent vagues, incomplètes, incertaines. Il nous est impossible de garder longtemps le souvenir d'idées reçues, admises sous bénéfice d'inventaire et par nécessité sur la parole d'un maître, non acquises par le travail et par la réflexion personnelle. Et nous en venons vite à ne faire aucun cas d'une science amoindrie, mise en doute, niée même par un certain nombre de ses propres représentants.

L'histoire de la philosophie ne saurait dès lors avoir beaucoup de succès parmi nous. Les systèmes les plus récents ont seuls le privilège de nous intéresser. La nouveauté en fait tout l'attrait et tout le mérite. La curiosité leur assure une vogue apparente mais passagère. Car on peut, à leur sujet, répéter, avec une légère variante, les vers de Musset :

Et, dans ce pays-ci, quinze jours, je le sais,
Font d'un nouveau système une vieille doctrine.

Or ce qui nous touche si peu dans le présent, ne saurait, dans le passé, avoir pour nous un grand attrait ni nous inspirer un bien vif et profond attachement.

L'histoire de la philosophie a eu, cependant, de beaux jours dans notre siècle. Des circonstances exceptionnelles l'ont très heureusement favorisée pendant quelques années. L'éclectisme régnait alors. Il rendait nécessaire la connaissance des diverses doctrines sur le monde, sur l'homme, sur Dieu. Ses partisans avaient à les exposer. Ils le firent avec un talent supérieur. Les plus belles pages de M. Gousin et de ses disciples sont même celles où ils analysent les divers systèmes. Le public était heureux de les lire. Il prenait goût, dans de telles lectures, à la philosophie et surtout à son histoire. Mais des querelles survinrent. L'enseignement universitaire fut vivement pris à partie. Les esprits s'émurent. Il parut bon de supprimer la cause de débats irritants. La philosophie fut pacifiée, comme l'éloquence à Rome sous la dictature de César.

Ce fut la mort pour l'éclectisme. Ce fut aussi un coup fatal pour l'histoire de la philosophie. De nombreuses générations y sont restées complètement étrangères. En outre, depuis lors, les doctrines philosophiques de favorables, lui sont devenues contraires. Leurs attaques, pour ne pas être toujours directes, ne lui sont pas moins funestes.

Ainsi, d'après Hegel, aucun système ne serait faux. Tous auraient été également bons à leur heure. Ils représenteraient, dans son

ordre naturel, le développement de la raison. Il n'y en aurait aucun à condamner. Et une théorie, née sous cette influence, exige de l'historien une neutralité absolue à leur égard. Son rôle doit consister à les exposer, à les analyser, à les résumer, sans les discuter et sans conclure. De tels procédés ne nous accommodent guère. Ils contrarient les habitudes de notre esprit. Il en coûte à notre paresse et à notre ignorance d'avoir à discerner le vrai du faux et à se prononcer sur la valeur relative de diverses idées. Nous aimons à voir un auteur discuter et conclure pour nous. Ce fut là, avec la supériorité de son talent, malgré la faiblesse de plus d'une de ses réfutations et de ses conclusions, la cause du succès des ouvrages ou des leçons historiques de M. Cousin.

L'histoire de la philosophie est ainsi atteinte, mais accidentellement, par voie de conséquence, chez un peuple en particulier.

Des philosophes l'ont prise plus directement à partie. Les uns font table rase de la philosophie ancienne et ne reconnaissent aucune valeur à la philosophie moderne. Etudier celle-ci ou celle-là serait, d'après eux, sottise et perte de temps. D'autres, non moins absolus, font naître la philosophie avec Descartes. Pour quelques-uns, plus radicaux encore, elle daterait seulement de Hume ou même de Kant. Et ainsi, à en croire les uns et les autres, la philosophie d'aucun temps ne mériterait de fixer notre attention, et son histoire n'aurait aucune raison d'être.

Le clergé lui-même ne sait pas se soustraire à l'influence de ces exagérations. Il se laisse aller à les admettre. Il devrait, ce semble, à raison de la nature de ses études, former un grand public favorable à l'histoire de la philosophie.

En fait, il n'en est rien. Ses membres se détournent de cette science et la négligent. Ce sont des hommes de tradition. L'autorité décide de toutes leurs croyances. L'Écriture sainte, les Pères de l'Église, les conciles et les Souverains Pontifes règlent leur foi. Les nouveautés en toutes choses leur sont suspectes. Ils cherchent toujours à s'inspirer du passé dans le choix de leurs opinions. Ils sont profondément attachés aux habitudes d'esprit prises dans les grands séminaires. Or, absorbés par des études d'une utilité plus haute et plus immédiate, ils y accordent peu de temps à l'histoire de la philosophie, ils y restent plus ou moins étrangers à cette science et y subissent enfin, à son égard, l'influence de deux courants d'opinions contraires.

Il s'est trouvé, dès les premiers siècles de l'Eglise, des esprits hostiles à la philosophie. Les attaques des philosophes de leur temps contre le christianisme les rendirent injustes envers elle. Ils la déclarèrent vaine, inutile, fausse, absurde nuisible (Lactance. — S. Théophile d'Antioche, etc.). Elle n'aurait aucune lumière à nous donner. La véritable science lui aurait été étrangère. L'erreur aurait été son partage (Lactance. — S. Justin). Ou bien, si ses représentants ont eu parfois des lueurs de vérité, ils en sont redevables aux prophètes et aux saints livres. Ni les philosophes ni les poètes n'ont rien découvert par eux-mêmes. Ils ont eu seulement des réminiscences de la doctrine révélée (Minutius. — Félix-Tertullien). Encore en auraient-ils obscurci et altéré les notions (Tertullien. — S. Théophile d'Antioche). Aussi leur influence a-t-elle été funeste. Les erreurs du genre humain leur sont imputables, Ce sont eux qui ont jeté les hommes hors du vrai et du bien. Ils peuvent et doivent être considérés comme les pères de toutes les hérésies. Ils en sont les principaux appuis (Tertullien). Tous les hérétiques relèvent de Platon, en particulier (Tertullien). Ce philosophe est pour eux comme un arsenal où ils puisent leurs armes (1). Sa doctrine est l'inspiratrice du crime et la ruine de toutes les vertus (Lactance). Et philosophes et poètes ont été, comme on l'a dit de Lamennais (2), des malfaiteurs intellectuels (3).

Ces accusations n'ont cessé de se reproduire, sous des formes différentes, dans la suite de l'histoire de l'Eglise. Les mystiques du moyen âge s'en sont fait l'écho à des degrés divers. Ils ont tous une tendance à déclarer impuissante la raison humaine (Hugues de S. Victor. — Richard de S. Victor, etc.). Pour plus d'un d'entre eux, la vérité, même terrestre, a besoin, pour être connue, de l'enseignement du Christ (Richard de S. Victor). L'homme réduit à ses propres forces ne saurait connaître ni le monde ni les choses naturelles (Richard de S. Victor). L'âme en acquiert la connaissance, non par l'exercice régulier de son intelligence, mais par la pureté, par la prière, par le ravissement de l'extase (Hugues de S. Victor). Dieu nous est, en outre, venu en aide, à ce propos par, l'intermé-

(1) Cf. Tertullien, Lactance. S. Irénée. Arnobe. S. Justin. Athénagore, S. Théophile d'Antioche, etc.

(2) M. Guizot.

(3) Cf. Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 10, 11, 13, 14, 20, 21, 29, 45, 46, et passim.

diaire de son Verbe. Et c'est pourquoi beaucoup abandonnent l'Ecole d'Aristote pour aller s'instruire aux leçons du Sauveur (Richard de S. Victor) (1).

Et ainsi toutes les attaques contre la raison humaine formulées par des Pères de l'Eglise, reproduites et modifiées par des scolastiques, reprises et développées plus tard par Pascal ou de nos jours par les traditionalistes, se tournent toujours contre l'histoire de la philosophie et ont pour conséquence de la faire mépriser et négliger.

Cependant, les sympathies ne manquèrent jamais à la philosophie dans le sein de l'Eglise. Saint Paul manifestait déjà les siennes en invoquant devant l'aréopage d'Athènes, l'autorité philosophique d'un poète grec. L'Ecole africaine, malgré l'hostilité déclarée de la plus grande partie de ses membres, a rendu plus d'une fois hommage aux philosophes. Lactance, pourtant si sévère pour eux, reconnaissait dans leurs écrits un ensemble de vérités. Saint Augustin, après s'être égaré un moment sur ce point, a défendu les droits et la valeur légitime de la raison humaine. L'esprit platonicien de ses théories montre combien il était loin de partager contre Platon les préventions de ses compatriotes. L'Ecole chrétienne d'Alexandrie se déclarait hautement, dans son ensemble, favorable à la philosophie païenne. Elle s'en établissait le partisan résolu et éclairé. Elle la proclamait bonne en elle-même et utile (Clément d'Alexandrie. — Enoutre. — S. Justin et S. Augustin). Elle alla jusqu'à présenter la philosophie grecque comme une introduction au christianisme (Clément d'Alexandrie. — S. Justin). Ses membres s'inspirèrent tour à tour de Platon, d'Aristote et de la doctrine stoïcienne (Clément d'Alexandrie. — Origène). Le moyen âge, à son tour, a nettement défini et affirmé les droits de la raison (Alexandre de Halés. — Albert le Grand. — S. Thomas, etc.). Quelques-uns de ses docteurs en ont même exagéré la puissance. Ils la jugeaient, à tort, capable de pénétrer, de comprendre, de découvrir les dogmes révélés (Scot Erigène. — Bérenger. — Roscelin. — Abailard, etc.). La philosophie païenne aurait ainsi, d'après eux, connu naturellement plus d'une vérité de la foi (Abailard). Platon et les Platoniciens auraient été plus particulièrement favorisés à cet égard (Abailard). Les philosophes n'auraient pas non plus été des hommes sans vertu (Abailard). Socrate aurait été un martyr. L'assurance de son salut

(1) Cf. Cardinal Gonzalez, *Histoire de la philosophie*, t. II, p. 23, 173, 174, 177, 178, et passim.

lui aurait été donnée avant sa mort (Abailard). Platon était chrétien bien avant l'Évangile. L'orthodoxie de ces docteurs est, il est vrai, pour le moins suspecte. Leur doctrine a même été condamnée. Leurs exagérations prouvent du moins l'existence, au moyen âge, d'une opinion très favorable aux philosophes. Et ce qui le confirme, c'est que, dans le premier tiers du douzième siècle, Adélarde de Bath se plaignait déjà de la trop grande faveur dont les anciens jouissaient auprès de ses contemporains (1).

Au reste, les docteurs les plus illustres et les plus orthodoxes, y compris saint Thomas, rendirent assez hommage à la philosophie grecque, en empruntant leur métaphysique soit à Aristote, soit à Platon. Albert-le-Grand reconnaissait une haute valeur philosophique à celui-ci, tout en préférant celui-là. Gilles de Rome, précepteur de Philippe-le-Bel et disciple de saint Thomas, affirmait la possibilité pour la raison d'acquérir la science et de connaître les vérités humaines. Socrate, ajoutait-il, a pu être vertueux et se sauver en suivant la loi naturelle. C'était réduire à leur juste valeur les exagérations contradictoires de l'hostilité de quelques Pères et de l'admiration outrée de quelques scolastiques.

Il convient enfin de rappeler que la scolastique eut pour idéal, dans ses plus beaux jours, l'union intime de la philosophie et de la théologie. Pour elle, ces deux sciences sont distinctes. Elles sont appelées à se développer parallèlement, dans une parfaite harmonie, sans se confondre et sans s'absorber au préjudice ou au profit l'une de l'autre. La valeur de la philosophie est ainsi reconnue et affirmée (2).

Et la philosophie a toujours eu, depuis le moyen âge, parmi les docteurs catholiques, de justes et équitables défenseurs. Bossuet peut être compté parmi eux. Fénelon mérite le même honneur. Il va jusqu'à exprimer le regret de voir la philosophie négligée. A l'en croire, nous manquerions encore plus de raison que de foi. Dans ce siècle, le P. Gratry a eu à cœur de recueillir les témoignages de tous les grands philosophes, de montrer leur accord sur toutes les vérités fondamentales et d'établir l'existence, dans tous les temps, de ce qu'il a appelé une « philosophie patricienne ».

(1) Cf. sur toute cette partie, cardinal Gonzalez : *Histoire de la Philosophie*, t. II, p. 176 et *passim*.

(2) Cf. Cardinal Gonzalès, *Histoire de la Philosophie*, t. II, p. 21, 26, 28, 43, 71, 73, 78, 93, 94, 118, 125, 133, 158, 172, 351 et *passim*.

Mais ni les adversaires ni les amis éclairés des philosophes ne favorisent en fait l'étude de l'histoire de la philosophie.

Les uns voient exclusivement dans les systèmes philosophiques ce qu'il y a de défectueux et de répréhensible; les autres sont exposés à y chercher uniquement ce qu'il y a de vrai ou de louable. Ceux-là se bornent à en relever les erreurs pour s'en faire une arme contre l'orgueil de l'esprit humain; ceux-ci se bornent à en signaler l'accord partiel avec la doctrine chrétienne. Les uns et les autres connaissent et montrent seulement ainsi une partie des détails d'une doctrine : ils en ignorent l'ensemble. Nul n'a la pensée de faire une œuvre sincère, complète, scientifique. Personne ne paraît songer à étudier les divers systèmes, à en rechercher l'idée principale, à en exposer la méthode, à découvrir et à signaler les rapports de leurs parties entre elles et leurs propres rapports les uns avec les autres.

Au contraire, il y a comme une tendance à s'éloigner de ce genre d'études et de travail. Sous une foule d'influences diverses, on semble juger préférable de s'en tenir exclusivement à l'étude de la philosophie à un moment de l'histoire. On regarde plus particulièrement comme inutile et même dangereux d'étudier la philosophie depuis Descartes. Toutes les questions auraient été, semble-t-on croire, soulevées, étudiées, traitées et définitivement résolues depuis des siècles. Ni l'observation, ni la réflexion, ni l'expérience ne pourraient plus rien nous apprendre. Le dernier mot de toutes choses aurait été dit depuis longtemps. On le retrouverait dans la philosophie du moyen âge. Le chercher ailleurs, sur n'importe quoi, en matière philosophique, serait se condamner fatalement à l'ignorance ou à l'erreur.

De telles exagérations se réfutent assez par elles-mêmes. L'expérience et le bon sens en ont vite fait justice. Elles ne peuvent résister à l'examen le plus superficiel des faits. Néanmoins, elles contribuent à faire négliger de plus en plus l'étude de l'histoire de la philosophie. C'est, en soi, fort regrettable. L'étude historique de la philosophie peut et doit, malgré tout, paraître raisonnable, utile et, dans une certaine mesure, nécessaire.

F. GARILHE.

(A suivre.)

LES LUTTES INTIMES

LE RENÉGAT⁽¹⁾

L'après-midi, Bonchamps ne se sentant pas le courage de travailler, sortit et marcha au hasard par les rues. Il remonta la rue Notre-Dame-des-Champs, gagna, par l'avenue de l'Observatoire et le boulevard de Port-Royal, la rue Saint-Jacques qu'il descendit vers la Seine.

Au fur et à mesure qu'il marchait, sa mémoire de savant amoureux de Paris lui rappelait que le sol du quartier Latin a été comme pavé de monuments religieux, et qu'il n'y existe peut-être pas 1000 mètres carrés sur lesquels ne se soit élevée une église ou une chapelle.

A gauche du promeneur, à l'angle de la rue Saint-Jacques et de la rue Cujas, s'élevait Saint-Étienne des Grès, auquel faisait vis-à-vis l'église des Jacobins. Un peu plus loin, les Cordeliers occupaient, rue de l'École-de-Médecine, la chapelle dans laquelle Danton, Marat et Camille Desmoulins fondèrent, en 1790, un club célèbre connu sous le nom du couvent où il siégeait.

Dans le terrain vague situé à côté de la Sorbonne, en bordure de la rue des Écoles, s'étendait le cloître Saint-Benoît. Le théâtre de Cluny a été élevé sur l'emplacement des Mathurins et le boulevard Saint-Germain passe à la place de la chapelle Saint-Yves.

Il y avait aussi Saint-Julien-le-Pauvre qui existe encore, et l'église des Carmes qui a été démolie, et dont le marché de la place Maubert englobe la superficie.

Rue du Sommerard s'élevait Saint-Jean de Latran.

L'écrivain se fatiguait par la marche et se perdait dans ces sou-

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} décembre 1890.

venirs qui le distraient. Sur le quai, il se rappela Saint-André des Arcs, bâti sur le terrain qu'occupe actuellement la place Saint-André-des-Arts. Plus à l'ouest se trouvaient les Grands-Augustins.

De l'autre côté de la Seine, Notre-Dame étendait sa gigantesque architecture. Il traversa le pont, arriva sur le parvis, l'œil charmé une fois de plus par les proportions harmonieuses du merveilleux monument.

Sur la place, entourée aujourd'hui par l'Hôtel-Dieu, la caserne et le square où trône sur son cheval colossal le Charlemagne de bronze, se pressaient Sainte-Geneviève-des-Ardents et l'église paroissiale de Saint-Christophe. Au pied de Notre-Dame s'abritait Saint-Jean-le-Rond. Un peu plus loin, Saint-Denys et la Madeleine occupaient une partie de l'emplacement de l'hospice. La rue d'Arcole recouvre les fondations de Sainte-Marine, de Saint-Pierre-aux-Bœufs et de Saint-Landry.

Bonchamps entra dans Notre-Dame. Le tailleur de pierres qui en traça le plan, sut y renfermer une telle poésie, y concentrer une telle abondance de pensées, que, croyant ou sceptique, l'on est saisi, dès la porte, d'un sentiment particulier mêlé de peur et d'espérance. C'est une épopée écrite avec des pierres, à laquelle peut seule se comparer la Sainte-Chapelle, ce fleuron de l'architecture ogivale, ce sonnet sans défaut de la poésie du moyen âge.

Des voûtes nues, des piliers massifs, s'exhale une sensation d'austère grandeur, figure de la puissante construction du dogme chrétien, la pierre inébranlable de la foi d'où l'architecte croyant s'élançait, artiste, vers les visions du ciel qu'il s'efforçait de reproduire dans les hauts vitraux aux couleurs étincelantes. Près de terre, les combats de l'heure présente; en l'air, la gloire de l'avenir. Le rayon qui tombe d'en haut, diapré de bleu, de vert, d'or et de pourpre, et s'étend sur les dalles du pavé, c'est l'espérance, aux images encourageantes, qui colore de ses reflets joyeux le terre à terre de l'existence.

L'émotion entrait par les yeux dans le cœur de l'écrivain, courait comme un frisson dans toutes ses fibres. Les maçons qui avaient construit ce temple: les enfants, les hommes et les vieillards qui avaient charrié les pierres, amené le sable, monté l'eau; les tailleurs d'images qui avaient sculpté les statues, les rosaces, les chapiteaux des colonnes; les verriers qui avaient fondu, combiné, enclâssé dans le plomb les couleurs des vitraux; tous ceux qui avaient mis

la main à cette grande œuvre populaire, à ce grand poème ouvrier, qui étaient morts sans avoir contemplé, achevé, ce travail d'un siècle, tous avaient cru.

Ils avaient laissé, accrochées aux arêtes des pierres, avec l'usure de leurs mains, des parcelles de leur âme, ils avaient comme trempé chaque fragment, imbibé chaque détail dans leur enthousiasme, et c'est pourquoi ces vastes surfaces de murs suent, avec le sang des mains des ouvriers qui s'y sont écorchées, l'acte de foi de la France du moyen âge, le parfum de la pensée chrétienne, la prière la plus pure qui monta jamais de l'homme vers son Créateur.

Bouchamps se sentait agrandi, élevé, emporté dans cette envolée d'idéal. Il s'oubliait, il se faisait l'âme de ce monument, il croyait avec lui. Il compara son corps à la colonne voisine. Combien il était petit auprès d'elle! Pouvait-il nier, lui, pygmée, auprès de cette œuvre colossale de croyance?

Non, ce n'était pas lui le sceptique, ce n'était pas lui qui traitait d'absurdité la foi des Augustin, des Thomas d'Aquin, des Bossuet, c'était une voix mauvaise au-dedans de lui qui raillait, se moquait de tout, et même de lui-même. Mais, lui, il croyait!

Il tomba à genoux, il pria avec larmes, il promit à Geneviève de marier Célestine à Beaufort et de se convertir ensuite, de se retirer dans un couvent, et d'y mener la vie des Pères du Désert et de François d'Assise, ce poète de la pauvreté.

L'horloge tinta. Il regarda sa montre :

— Cinq heures! fit-il. Comme il y a longtemps que je suis là!

Il se releva, brossa soigneusement les genoux de son pantalon et sortit.

Sur la place, au grand jour, l'émotion l'abandonna soudain.

Il jeta autour de lui un regard circonspect pour s'assurer qu'il n'y avait là aucun visage de connaissance, et il gagna rapidement le trottoir de l'Hôtel-Dieu en disant :

— Pourvu qu'on ne m'ait pas vu!

TROISIÈME PARTIE

LES CORRUPTEURS

I

LES MINES DE LAOKAÏ.

Le 15 novembre de cette année 1879, l'article suivant paraissait dans l'important journal financier *l'Echo Commercial* :

« Nous recevons de Marseille la nouvelle que de hardis pionniers viennent d'arriver du Tonkin.

« Les articles de notre savant confrère Gustave Bonchamps sur l'extrême Orient, publiés il y a quelques années par *la Grande Revue*, avaient fait naître dans l'esprit de quelques financiers la pensée de mettre en exploitation les richesses minières que l'on disait exister dans les hautes régions du Fleuve-Rouge.

« Une entreprise aussi considérable, et qui devait être exploitée à une telle distance de la mère patrie, ne pouvait se décider à la légère. Désireux de faire profiter la France la première de la mise en œuvre de ces pensées, n'écoutant que leur patriotisme, des banquiers parisiens s'associèrent pour envoyer à frais communs dans l'extrême Orient une mission composée de savants et d'ingénieurs. Aujourd'hui, ils ont atteint le but de leurs recherches et préparé le terrain à nos travailleurs.

« Nous publierons bientôt, — car nous espérons qu'ils voudront bien en charger *l'Echo Commercial*, — le récit de leur voyage et de leurs observations. »

— Que dis-tu de cet article? demanda Simon à Isaac, quand celui-ci en eut achevé la lecture.

— Ce n'est pas mal tourné. Quel en est l'auteur?

— Moi.

— Vous! Je ne vous savais pas écrivain.

— Un banquier est toujours écrivain, quand il s'agit de lancer une entreprise financière.

— De quelle entreprise s'agit-il?

— D'une affaire capable de me remettre à flot, d'une pêche au million.

— Dans les eaux troubles du Tonkin?

— Oui.

— Quels sont ces banquiers parisiens associés pour envoyer une mission?

— Cette société de banquiers? C'est moi!...

— Et vos associés?

— Tu les représentes tous, mon neveu; du moins jusqu'à présent.

— Vous avez fait les frais d'une semblable expédition?

— Es-tu naïf! Ces hardis pionniers n'existent que dans ma tête. Ne t'ai-je pas dit que c'est moi-même qui ai fait l'article?

— C'est un roman, alors?

— Oui, un bon gros roman d'autrefois, sorti de toutes pièces de l'imagination de l'auteur.

— Tandis que, maintenant, les romanciers cachent sous des noms supposés des faits réellement arrivés.

— Telle n'est pas l'histoire de mon Tonkin.

— Vous prononcez déjà *mon Tonkin*.

— Je compte bien l'exploiter assez pour pouvoir le dire mien, l'appeler ma propriété. Je l'invente. Personne ne songeait au Tonkin, que deux ou trois savants qui écrivaient dessus, et des missionnaires catholiques qui allaient s'y faire martyriser.

— Bonchamps approuvera-t-il l'emploi que vous faites de ses articles?

— Mon neveu, rappelle-toi donc une fois pour toutes ce que je t'ai dit à propos de Bonchamps : il y a un cadavre entre nous. Quand je dis un cadavre, je parle au figuré, il n'y a qu'un secret. Je le tiens en laisse, comme une vieille femme tient son petit chien, et je le mène où je veux. Non seulement il me laissera m'appuyer de son autorité, mais je veux même qu'il écrive des articles en faveur de mon affaire.

— Puisque vous faites de cet homme ce que vous voulez, pourquoi ne l'obligez-vous pas à me donner Célestine?

— Plais-tu à la jeune fille? te témoigne-t-elle quelque reconnaissance de tes attentions? Sa tenue au cimetière ne me permet pas de le penser.

— J'avoue que, malheureusement, elle se montre d'une froideur désespérante. Peut-être aussi n'avez-vous pas parlé au père comme il le fallait?

— Mon neveu, écoute ceci : quelque bonne que soit une corde, quand on tire dessus trop fort, on finit par la casser. Je tiens bien

Gustave en laisse, mais si je tire trop violemment sur la ficelle, elle se cassera, surtout s'il s'agit de sa fille. M^{lle} Célestine est pour cet homme ce que tu es pour moi. D'ailleurs, si Bonchamps n'avait pas d'enfant, je crois bien qu'il y a longtemps qu'il m'eût glissé des mains. Un enfant, c'est le bonheur d'un homme, mais c'est aussi son esclavage.

Huit jours plus tard, paraissait un deuxième article :

« Nous sommes heureux de donner les premiers à nos lecteurs le résumé du rapport fait, aux banquiers associés, par le chef de la mission envoyée au Tonkin.

« A Laokaï, ville située sur le Fleuve-Rouge, s'étendent de vastes mines de cuivre, monopolisées par le gouvernement de l'Annam.

« Après s'être assurés du bon vouloir des préfets de la province, ce qui fut aisé aux voyageurs munis de lettres des ministres de Hué, et avoir cimenté cette amitié naissante par quelques cadeaux plus brillants que coûteux, ils commencèrent l'exploration de la région minière.

« Nos savants ingénieurs reconnurent l'existence de trois gisements, analysèrent le minerai et le trouvèrent aussi riche que celui des mines les plus favorisées.

« Le pays est sec, bien cultivé, salubre, et s'étend entre le Song-Koï qu'il domine, et des montagnes couvertes d'épaisses forêts giboyeuses. La déclivité du terrain permettra d'installer des chaînes de wagonnets qui descendront jusqu'à la berge du fleuve, où ils se déchargeront directement dans des chalands qui, traînés par des bateaux à vapeur, amèneront le minerai jusqu'aux différents ports d'embarquement.

« Plus tard, il sera très facile et très avantageux d'établir une usine à Laokaï même, afin d'expédier le cuivre en barres, ce qui économisera de grands frais de transport.

« Le Tonkin est si fertile, que la vie n'y coûte que quelques sous par jour. Avec un salaire journalier de 70 à 75 centimes, on pourra se procurer telle quantité d'ouvriers que l'on désirera, et choisir, dans le nombre, les plus actifs et les plus intelligents.

« Grâce à ce bon marché extraordinaire, et malgré les longs transports et la difficulté où l'on se trouvera, dans les premiers temps, de traiter le minerai aux lieux d'extraction, le métal, qui est d'excellente qualité, reviendra, tout rendu à Marseille, à 2 francs les 100 kilos au-dessous des plus bas cours actuels.

« Mais ce sont là des projets pour la réalisation desquels il faut d'abord obtenir l'autorisation d'exploitation du gouvernement de Hué.

« C'est dans la négociation de cette autorisation que la mission rencontra les plus grandes difficultés. Un des négociateurs est resté, pour les suivre, dans la capitale de l'Annam. Il est chargé de conclure au nom de son chef.

« Espérons, pour les capitaux français, que ces négociations aboutiront ; car l'épargne trouverait là, pour ses fonds, un emploi sûr et rémunérateur. »

Cette dernière phrase, surtout, plut à Isaac.

— Cette affaire sera rémunératrice pour vous, mon très cher oncle, mais non pas pour les actionnaires. Vous possédez un fier toupet. Je vous admire.

— Tu en verras bien d'autres. Attends seulement quinze jours.

Devenir éprouva quelque peine à décider Bonchamps à écrire de nouveaux articles sur le Tonkin.

— Comment voulez-vous que je parle de mines que je n'ai jamais vues ? J'ai seulement entendu dire qu'il existait des gisements dans les montagnes où le Fleuve-Rouge prend sa source.

— Vous pouvez entretenir les lecteurs de la richesse agricole du pays.

— Le delta du Fleuve-Rouge est très fertile. Il n'en est pas tout à fait de même des flancs des montagnes. Ils sont couverts d'aréquiers dont les émanations donnent des fièvres mortelles.

— On abattra ces arbres.

— La région dont vous parlez, est ravagée par les bandes des Pavillons-Jaunes et des Pavillons-Noirs.

— Nous armerons nos ouvriers.

— Vous aurez à lutter contre les Chinois qui verront avec déplaisir des Français prendre pied au Tonkin.

— Nous négocierons avec eux. Au besoin, nous les emploierons.

— Je serais fort étonné que vous obteniez l'autorisation du gouvernement annamite, très jaloux de son monopole.

— La cour de Hué y gagnera. Ces mines sont inexploitées et, conséquemment, ne lui rapportent rien. Nous lui payerons une redevance qui sera pour elle tout bénéfique. D'ailleurs je ne vous demande pas de parler de notre entreprise, je vous prie tout simplement de ramener l'attention publique sur le Tonkin. C'est rendre

service aux Français que de les éclairer sur un pays que la position de la Cochinchine nous amènera un jour ou l'autre à conquérir. Je suis si éloigné de vous prier de patronner notre affaire de votre grande influence, que je vous demande même d'indiquer les obstacles que nous rencontrerons. Ce sera pour moi l'occasion d'exposer les moyens que nous comptons employer pour les vaincre.

En parlant, Deventer tenait ses regards attachés sur le ruban rouge qui ornait la boutonnière de Bonchamps. Celui-ci comprit et, comme il entrevoyait une série d'articles fructueux, et qu'il ne demandait pas mieux que de plaire à Simon, il se laissa persuader.

Naturellement, le banquier ne lui montra pas le dessous des cartes. Il connaissait trop son caractère prêt à subir toute domination pour craindre des attaques directes et violentes.

Grâce aux *peut-être*, aux *sans doute*, aux *il paraît*, aux atténuations de toute sorte qui parsemaient les phrases de Bonchamps, il eut beau jeu pour réfuter ses objections et en tirer tout le profit désirable.

Cette polémique gracieuse occupa l'attention publique pendant trois semaines, au bout desquelles un compère habitant Saïgon, mis dans la confiance, télégraphia au bon moment qu'une lettre de Hué annonçait l'autorisation du gouvernement annamite.

Dès lors, Deventer mit la dernière main à la confection des statuts de sa société anonyme, vrai filet destiné à pêcher et à retenir l'argent des *gogos*.

Puis, il s'occupa de la formation de son conseil d'administration. A côté de trois banquiers, habitués à lancer des émissions d'affaires véreuses, qui devaient partager les bénéfices, il réussit à inscrire les noms de deux propriétaires fonciers, fort honnêtes gens, mais qui n'entendaient rien aux affaires de Bourse; de trois députés à court d'argent, qui vendirent leur adhésion aux statuts: d'un industriel sur le point de faire faillite, et de cinq naïfs auxquels il monta l'imagination, en leur jouant un petit air sur la corde du patriotisme.

Simon refusa d'y joindre son neveu.

— Tu es trop artiste pour jouer à ces jeux-là, lui dit-il. Tu seras attaché à la Société à un titre quelconque qui te permettra de toucher de gros appointements sans avoir aucune autre besogne à remplir que de venir de temps en temps fumer un cigare dans un bureau luxueux. C'est tout ce qu'il te faut. Tu émargeras au budget sans rien risquer.

— Vous risquez bien, vous !

— Oh ! Moi ! C'est autre chose ! C'est pour toi que je travaille. Si, pourtant, tu voulais épouser Rachel et son million, je n'en serais pas réduit à courir la chance de tomber sous le coup de l'article 405 du Code pénal !

— Que dit cet article 405 ?

— Il a le mauvais goût d'appliquer à ma petite affaire le gros mot d'*escroquerie*.

Le conseil d'administration formé, les journaux furent remplis d'annonces, et les murs de Paris et des principales villes furent couverts de grandes affiches bleues, blanches et rouges, format double colombier, portant écrit en lettres visibles à vingt mètres :

SOCIÉTÉ ANONYME

DES

MINES DE CUIVRE DE LAOKAI

(TONKIN SEPTENTRIONAL)

Au capital de trente millions,

*divisé en 60,000 obligations de 500 francs,
émises à 125 francs, payables comme suit :*

30 francs en souscrivant,

75 francs à la répartition.

Les trois autres quarts seront appelés au fur et à mesure des besoins.

Les sommes versées porteront, jusqu'à l'achèvement des travaux préparatoires, un intérêt de 4 0/0 l'an.

Suivait l'indication des banques où l'on pouvait souscrire, et les noms des membres du conseil d'administration.

Un boniment, imprimé en caractères plus petits dans le bas de l'affiche, résumait, en style emphatique, les différents articles parus précédemment.

Le jour solennel de l'émission arriva. Deventer avait loué un vaste local rue Richelieu, tout près de la Bourse. Au-dessus de la porte d'entrée, se détachait en énormes lettres dorées en relief : *Société anonyme des Mines de Laokai.*

La fermeture en fer était entièrement couverte d'affiches.

Dès la veille au soir, une cinquantaine d'hommes payés étaient venus s'installer devant la porte. D'autres s'y étaient joints, espérant gagner quelques sous en cédant leurs places. Des gardiens de la paix les avaient fait s'aligner le long du trottoir contre les mai-

sons. Cette file d'hommes causant, fumant, mangeant, bâillant, battant la semelle, attirait les regards, faisait se retourner les passants et remarquer les affiches annonçant l'émission.

Ils stationnèrent depuis neuf heures jusqu'à une heure. Quand les omnibus eurent terminé leur trajet, que les gens revenant des théâtres furent passés, Deventer vint lui-même, car il tenait à surveiller tous les détails de l'opération, leur distribuer des pièces de dix sous, et les congédia, en leur donnant rendez-vous à six heures du matin. Inutile de se présenter si l'on n'avait pas de pardessus et de chapeau.

Malgré ces deux conditions à remplir, ils se trouvèrent, à l'heure dite, plus de deux cents, le cou enveloppé de cache-nez, de vieux châles, se frottant les yeux, achevant qui un petit pain, qui un morceau de fromage ou de saucisson.

Simon passa la revue, fit enlever les châles, les cache-nez trop usés, renvoya les hommes qui paraissaient trop loqueteux, et, quand il eut trié ces souscripteurs sans le sou, il leur distribua des cartons portant imprimé le n° 27, afin qu'au guichet on ne les confondît pas avec les autres, et qu'au lieu de leur demander de l'argent, on les payât de leur faction.

A huit heures, les portes s'ouvrirent et des souscripteurs sérieux se présentèrent. Ils entraient dans un vestibule où on les faisait stationner, afin qu'ils crussent que beaucoup d'autres les précédèrent et occupaient tous les employés. Ils avaient ainsi le loisir d'admirer six colonnes de marbre en composition, qui ornaient cette salle, et quatre statues de zinc bronzé, précédant un grand escalier, aux marches couvertes d'un épais tapis, au sommet duquel une antichambre pleine de dorures montrait des portes surmontées de sculptures. On offrait aussi à l'admiration des souscripteurs des garçons de bureau, portant sur leur uniforme vert tout neuf des décorations multicolores.

De cinq minutes en cinq minutes, une porte en glace dépolie s'ouvrait, et un employé criait d'une voix de stentor :

— Les vingt souscripteurs suivants!

Et vingt personnes entraient dans une grande cour vitrée, entourée de trente guichets.

Les hommes, porteurs de billets n° 27, remplissaient des feuilles de souscription et, arrivés auprès du guichet, énonçaient à très haute voix un gros chiffre de titres souscrits. Ils avançaient la main

comme pour payer et recevaient dix sous. On inscrivait l'heure sur leur carton et ils pouvaient se présenter encore à deux heures et à quatre heures.

A onze heures, il y eut assez de monde dans la cour vitrée pour que Deventer fit ouvrir les portes toutes grandes, afin que ceux qui attendaient dans le vestibule, ceux qui faisaient la queue dans la rue, et les passants pussent apercevoir, dans la lumière crue tombant des vitraux, la foule des souscripteurs, les dos penchés de ceux qui écrivaient leurs bordereaux sur de grandes tables, et les gens entassés autour des guichets.

Tout au fond, les portes de deux immenses coffres-forts s'ouvraient et se refermaient à chaque instant, montrant leurs compartiments rougis au minium, agitant, comme des miroirs à alouettes pour charmer les *gogos*, les plaques d'acier brillantes de leurs serrures compliquées.

Des appels de numéros étaient lancés à haute voix par les garçons, et l'argent sonnait sur les plaques de cuivre des caisses.

— Faites du bruit ! avait été le mot d'ordre donné par le banquier, et employés, garçons et faux souscripteurs obéissaient à qui mieux mieux, espérant faire remarquer leur zèle et obtenir une gratification.

Parfois, une voiture s'arrêtait à la porte, un monsieur très bien mis descendait, bousculait tout le monde sur son passage et interpellait les caissiers du milieu de la foule, demandant si les cinq cents titres pour Rothschild étaient prêts, ou si les trois cents réclamés par la maison Pereyre allaient lui être portés. C'était un truc de Simon.

Dans l'après-midi, il imagina de faire servir le télégraphe à sa réclame. De demi-heure en demi-heure, il se fit expédier par un de ses employés des dépêches telles que celles-ci, qu'il décachetait et lisait devant tout le monde :

« Réservez deux mille trois cents titres pour l'agence *Z. Crédit Lyonnais*. »

« Inscrivez cinquante actions à notre débit. *Société Générale* ».

Or, aucune banque sérieuse n'avait voulu émettre des actions des mines de Laokaï. Seuls, les tripoteurs s'en étaient chargés, mais en exigeant une remise usuraire, par titre souscrit.

Cependant, grâce à toutes ces réclames, le bruit se répandait sur le boulevard que l'émission devenait un succès, et, de fait, quelques-uns jugeant de la tournure que prenait cette affaire, d'après

les racontars entendus au café à l'heure de l'absinthe, étaient pris d'une envie subite d'acheter quelques titres qu'ils comptaient revendre dans trois mois pour bénéficier de la différence.

En voyant le nombre des souscripteurs augmenter, à six heures, Deventer reporta la clôture de la souscription à huit heures.

Cependant, malgré les réclames, malgré tout le bruit, il n'y eut que vingt mille titres souscrits, ce qui n'empêcha pas Simon d'envoyer le surlendemain à tous les journaux une note proclamant que l'émission avait obtenu un succès complet.

— C'est toujours cela dans nos poches, dit philosophiquement Isaac à son oncle.

— Oh! répondit celui-ci. Nous avons encore la vente des actions restantes qui seront censées avoir été souscrites en masse par quelque gros banquier : nous aurons ensuite la vente de nos propres actions, cette opération en dessous main, naturellement, et avec un homme de paille. Nous trouverons, pour aider à ce petit trafic une nouvelle à sensation annoncée à l'heure de la Bourse et démentie le lendemain.

— Que je plains les pauvres *gogos!* fit Isaac.

— Et moi donc! répondit Simon, et ils éclatèrent de rire.

Après tout, ajouta Deventer, le monde est composé de malins et d'imbéciles. Les premiers vivent aux dépens des seconds. Tant mieux pour nous qui faisons partie des malins. Charité bien ordonnée commence par soi-même.

Hâtons-nous de profiter des bienfaits de la fortune, tandis qu'elle nous est favorable, souvenons-nous qu'elle est capricieuse et change souvent.

Paul VERDUX.

(A suivre.)

LES QUESTIONS HISTORIQUES

CONTROVERSÉES

I

Tout a été dit sur la vanité inquiète, sur le manque de ressort qui sont la caractéristique de notre fin de siècle. De plus en plus deux préoccupations contradictoires travaillent les cerveaux déséquilibrés. Peu de mal et en échange beaucoup de réputation, tel est le mot d'ordre. De là est née, dans l'ordre des études historiques, cette frénésie de publication, qui nous vaut à égale dose, dissertations sans intérêt et documents sans âme. Le travailleur sérieux, égaré dans ce fouillis, fait penser au botaniste, qui s'efforcerait de cueillir une fleur rare, poussée au milieu des ronces : il n'y parviendrait qu'en se piquant affreusement les doigts.

Il est vrai que les auteurs des volumineux recueils, auxquels je fais ici allusion, ne manquent pas d'arguments en leur faveur. Microscopistes acharnés à la solution de problèmes scientifiques ou fureteurs infatigables de manuscrits poudreux, lorsqu'on leur touche discrètement un mot de l'inutilité relative de la rude besogne, à laquelle ils se livrent avec tant de zèle, vous prennent des airs de victimes résignées. Ne se sacrifient-ils pas pour le bonheur des générations futures, les uns en éclaircissant des points de détail obscurs, les autres en sauvant de l'humidité et de la dent des rats de précieux vestiges des âges disparus? Ils aimeraient mieux, certes, une tâche moins ingrate ; mais le sentiment du devoir!...

En réalité, sous couleur de se dévouer, ils se procurent, aux yeux du plus grand nombre, cette gloire à bon marché dont je parlais tout à l'heure. Il est plus aisé, en effet, n'en déplaise aux premiers, de pérorer pendant des pages entières à propos de rien et à propos

de tout, sur les diverses *leçons* des manuscrits d'une chanson de geste, par exemple (cela fait rage par le temps qui court), que de chercher les causes réelles de tel grand événement ou les évolutions morales de telle grande figure d'autrefois. Quant aux seconds, ce n'est pas d'aujourd'hui qu'un satirique a dit ce qu'on devait en penser; et, si ce n'était pas leur faire injure que de les supposer capables d'une lecture littéraire, je leur citerais certain texte du dernier siècle, qui leur renverrait, ainsi qu'un miroir, leur fidèle image :

Au peu d'esprit que le bonhomme avait
L'esprit d'autrui par supplément servait.
Il compilait, compilait, compilait.

Je reste à dessein dans le vague. Au lieu de procéder par masses, au lieu de me contenter de tracer les grandes lignes, rien ne me serait facile comme de citer des noms connus, de disséquer quelques-uns de ces amas de « textes » et de ces « mémoires » philologiques, historiographiques ou autres, en ayant soin de les prendre parmi ceux dont les auteurs, en récompense de leurs labeurs, sont le plus grassement rentés, de mettre à nu le vide absolu sous les bariolages tapageurs qui cherchent à le déguiser. Je n'aurais que l'embarras du choix. Mais mon but ne serait pas atteint. Ceux qui veulent bien me suivre dans mes revues périodiques du mouvement historique n'y gagneraient rien. Peut-être au contraire seraient-ils déconcertés en voyant déshabiller de la sorte, dépouiller de leur plumage d'emprunt les vilains oiseaux criards qu'ils se sont habitués à considérer comme des phénix. Puis, comme après tout on est malgré soi enclin à regretter les illusions perdues, — celles-ci fussent-elles dissolvantes au premier chef, — mes lecteurs en arriveraient à m'accuser de faire des personnalités. Or ce n'est pas tel personnage en vue plutôt que tel autre que je prétends attaquer. Non; ce qu'il faut combattre, c'est l'esprit qui les anime, esprit d'étroitesse systématique, dont l'influence délétère se propage chaque jour davantage sur la surface de notre beau pays de France, jadis, hier encore, terre promise des conceptions grandes, des écrits généreux et hardis, aujourd'hui domaine de la chicane et de la sottise satisfaite d'elle-même.

Comme toujours en pareil cas, le mal a affecté dans sa marche ces allures lentes, prudentes qui font que l'on s'endort dans la sécurité jusqu'au jour où réagir est devenu impossible. Ne rien avancer sans

preuves, ne négliger aucun détail, dédaigner tout artifice pour la mise en valeur des documents patiemment amoncelés, voilà les formules à l'aide desquelles la raison historique s'est empoisonnée par degrés. Les méthodes allemandes ont servi de paravent, et cette considération, beaucoup plus qu'un chauvinisme exagéré, expliquera mon acharnement à dévoiler le côtés absurdes de l'application que j'en vois faire journellement.

La grande erreur a été de croire que l'on pouvait changer la nature des facultés d'un peuple comme on transvase le vin d'un tonneau dans un autre. Traditionnellement, nos voisins d'Outre-Rhin se sont donnés corps et âme à l'analyse pour laquelle ils se sentaient des dons particuliers. C'était en somme, sensément agir. Nous autres Français nous n'avons pas eu le même tact. Synthétistes par instinct, nous avons été un beau matin affolés de quelques lourdes plaisanteries sorties de leurs lèvres, et nous avons rêvé de devenir des analystes à leur exemple. Résultats : plus de bonne synthèse et de la mauvaise analyse à foison. La paresse intellectuelle s'en est mêlée. L'analyse, — j'y reviens; pardon, ce n'est pas ma faute; du reste je ne saurais trop le répéter, — l'analyse exige moins d'efforts d'esprit que la synthèse: en revanche, avec tant soit peu de réclame, elle donne à ses auteurs le même relief. Il y avait donc avantage à persévérer dans ces errements funestes. Et l'on y a persévéré: et l'on y persévéra longtemps encore, soyez en sûrs. Ce que le diable a pris, il tient à le garder.

Secondée à la fois par la nonchalante bienveillance du public français et par son inexplicable engouement pour tout ce qui lui vient de l'étranger, l'Érudition, — ainsi s'appelle le monstre, — l'Érudition est aujourd'hui au pîncle. Après avoir marché humblement sur les pas de l'Histoire, s'affirmant sa plus fidèle auxiliaire, après avoir ensuite réclâmé et obtenu l'égalité de rang, comme son bras droit indispensable, elle prétend maintenant prendre sa place dans l'estime générale: que dis-je? elle prétend se substituer à elle, elle prétend être l'Histoire elle-même. Hors de son sein, point de salut. Et, malheur aux esprits indépendants qui ne se soumettent pas à ses décrets! Nouveaux familiers du Saint-Office, des critiques affidés sont là, aux aguets, tout prêts à en faire bonne et prompte justice.

C'est ainsi que l'on a vu récemment M. de Fontaine, le corres-

pendant attiré de la *Revue des questions historiques* pour le compte rendu des périodiques, s'attaquer avec une extrême violence au « Paris en 1614 », de M. Gabriel Hanotaux (1). Telle est la puissance de la calomnie que, un instant, je l'avoue, ce fielleux entrefilet a fait hésiter mon jugement sur l'œuvre qui en était l'objet. Pour revenir à mes appréciations primitives, il ne m'a fallu rien moins qu'une seconde lecture. En affirmant, en doublant le plaisir que la première m'avait causé, celle-ci m'a, en outre, livré la clef des anathèmes de M. de Fontaine et autres zoïles inféodés à la même école.

Le tableau présenté par M. Hanotaux est d'une facture sobre et large, d'un coloris très chaud. Ajouterai-je que, à ce dernier point de vue, il m'a rappelé l'admirable « Paris du haut des tours », de Victor Hugo? Moins éblouissant de clarté, mais avec une intensité de relief presque égale. Et qu'on ne crie là-dessus ni au plagiat (il n'en peut être question : le Paris des Bourbons ressemblait si peu au Paris de Louis XI!), ni au pastiche. D'abord ne s'inspire pas qui veut : pour s'inspirer, il faut comprendre, et, pour comprendre, il faut souvent avoir la même âme que son inspirateur. Puis il y a, dans « Paris en 1614 », quelque chose qui manque, — il faut bien qu'il lui manque quelque chose! — à « Paris du haut des tours ». Je veux parler de la restitution vivante des différents quartiers, de leur physionomie propre, de leur industrie, des types de passants que l'œil croise : le bourgeois et l'ouvrier dans leur sombre costume, en retard d'un demi-siècle sur la mode; le capitaine d'aventure, épave des guerres de la Ligue, le morion en tête, le buffle au corps, la longue rapière ferrailant au côté; le courtisan, enfin, avec son luxe ruineux de velours, de soie, de plumes, de broderies, de dentelles.

C'était assez, j'en conviens, pour exciter l'indignation dans une certaine sphère. Comment ne pas accabler de marques de dédain un historien qui compose bien, qui écrit bien (*proh! pudor*) et qui, pour comble d'audace, a prétendu décrire une ville sans en compter les pavés? Force est de reconnaître que les gardiens du Temple ont usé de modération en qualifiant simplement de « incomplet, hâtif, partant peu intéressant » un libelle aussi abominable. M. de Fontaine, en particulier, en a reçu un tel choc qu'il a oublié que

(1) *Revue des Deux-Mondes*, n° du 1^{er} octobre 1890.

M. Hanotaux s'occupe de Richelieu, que les États de 1614 furent les débuts politiques du futur cardinal, et qu'il pose cette question — « Pourquoi la date de 1614? » — au risque de se faire accuser d'ignorance par ceux qui ne feraient point la part de son trouble.

II

Avec « La suppression des Templiers », par M. Jules Delaville-Le-Roulx (1), nous rentrons dans la manière chère aux érudits. Aucune question n'a peut-être autant fait couler d'encre que celle de savoir comment il fallait juger l'ordre célèbre dont le concile de Vienne termina, en 1312, l'existence deux fois séculaire. Depuis la mise au jour du procès par Michelet, depuis les beaux travaux d'Edgar Boutaric sur le règne de Philippe-le-Bel, l'initiateur de la ruine des anciens défenseurs de la Terre-Sainte, les livres, auxquels celle-ci a donné lieu, sont légion : M. Léopold Delisle a délayé dans un long mémoire, — naturellement très admiré : il portait la marque de fabrique, — ce que l'on connaissait en substance du rôle financier de ces moines-soldats (2); M. de Curzon a publié leur règle : deux savants Allemands les ont pris pour thème de leurs investigations. Mais, ce qui compliquait les choses, c'est que ces derniers, dont on attendait anxieusement la lumière, n'étaient pas même d'accord entr'eux : l'un représentait les Templiers comme des monstres; l'autre n'était pas éloigné de demander pour eux la béatification, comme pour des martyrs d'une odieuse persécution. Il a paru, non sans justesse, à M. Delaville-Le-Roulx que ce chaos valait la peine d'être débrouillé. Les pièces du débat avaient été suffisamment recueillies, compulsées, commentées, classées. L'heure du jugement définitif sonnait enfin, et qui semblait mieux désigné pour cette tâche que l'auteur des fructueuses fouilles antérieures dans le passé de cet Orient latin, auquel se rattachaient directement les *victimes* de Philippe-le-Bel?

Ah! bien, oui : une conclusion! comptez là-dessus.

(1) *Revue des questions historiques*, n° du 1^{er} juillet 1890.

(2) De la même façon que dans *La Jacquerie*, M. Siméon Luce n'a fait que répéter, en le confirmant à l'aide de « documents nouveaux », ce que Michelet avait dit des origines de cette convulsion sociale et du rôle qu'y joua Étienne Marcel. La seule partie originale du livre est le récit des épisodes de l'insurrection, récit dont la longueur s'explique seulement par ce fait que des « sources inédites » lui ont servi de base.

Il faut être équitable. M. Delaville-le-Roulx a consciencieusement extrait le suc des nombreux et volumineux ouvrages écrits sur la matière. Mais quant au résumé espéré, le voici en deux lignes :

L'ordre était innocent.

Ses membres étaient coupables.

Et maintenant, lecteurs, tirez-vous de là comme vous pourrez. L'arbitre a prononcé.

A conserver même cette subtile et bizarre distinction entre l'ordre et les membres de l'ordre, il semble bien cependant qu'une corporation, quelle qu'elle soit, n'a plus sa raison d'être, du jour où ses statuts ont cessé d'être en vigueur. Or nul ne niera que, en amassant des richesses immenses, en les employant à des opérations de banque, ni plus ni moins que des juifs, les Templiers se souvenaient mal d'un de leurs vœux, le vœu de pauvreté. Nul ne niera qu'ils en avaient violé un autre en renonçant sans esprit de retour à la guerre éternelle aux infidèles, pour laquelle ils avaient été créés dans la pensée d'Hugues de Payens, leur fondateur et premier grand-maître (1).

Comme la légende de l'absolue honorabilité de l'ordre, tombe une autre légende, acceptée bénévolement par M. Delaville-Le-Roulx, celle du roi ingrat et avide, dont la convoitise s'est allumée à la vue des trésors, qu'il a connus par un hasard auquel il a dû la vie. Je m'imagine mal un logicien implacable tel que Philippe le Bel, poursuivant (on sait avec quel acharnement) la destruction du Temple pour avoir ses biens et puis abandonnant une grande partie de ces biens à des tiers.

Volontaire ou non, la partialité de M. Delaville-Le-Roulx éclate au grand jour à propos des mystérieux projets que, suivant quelques-uns, les chevaliers auraient combinés dans l'ombre de leurs salles basses, dans le secret de leurs couvents. Ce n'est que tout à

(1) La clôture des croisades par saint Louis ne serait pas pour eux une excuse suffisante. S'il ne devait plus, en effet, y avoir désormais de croisades, l'idée en était encore dans l'air, si bien que Boniface VIII avait obtenu de Philippe-le-Bel la promesse de reprendre l'œuvre pieuse de son aïeul et que le mépris de cette promesse fut l'un des prétextes des démêlés entre le Pape et le Roi. Puis, s'ils n'eussent été entièrement absorbés par des soucis temporels, les Templiers auraient puisé un nouveau courage dans le fait que la Palestine n'avait plus qu'eux pour défenseurs. C'est ce dévouement stoïque qui a fait le succès et la gloire des Hospitaliers sous leurs différents noms : chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, chevaliers de Rhodes chevaliers de Malte.

fait en finissant qu'il effleure ce nouveau chef d'accusation, pour l'écartier aussitôt d'ailleurs, sans lui faire l'honneur de le discuter. « S'il n'entre pas dans le cadre de ce travail de réfuter cette opinion, nous n'hésitons pas à nous élever de la façon la plus formelle contre une pareille imputation que les faits démentent et que le bon sens réproouve. » Voilà de grands mots! On leur préférerait des arguments sérieux. Que les Templiers soient ou non les ancêtres des Francs-maçons modernes, cela n'a rien à faire avec « le bon sens », dont M. Delaville-Le-Roulx faisait naguère trop bon marché et qu'il appelle maintenant bien inopportunément à son secours. Quant aux « faits », qui le démentent, quels sont-ils? On aimerait à le savoir; on aimerait à savoir ce qu'il faut penser des cérémonies étranges, de l'adoration d'idoles gnostiques, dont ils ont été convaincus, ce qu'il faut penser aussi du coffret incrusté de signes cabalistiques, découvert dans une commanderie, où l'on a cherché la trace d'affiliations coupables contre les ennemis de leur Dieu et de leur roi.

Il y avait là un point intéressant à éclaircir. Pourquoi le traiter si cavalièrement?

Quoiqu'il puisse être d'ailleurs de ce problème, resté jusqu'ici sans solution, point n'est besoin de recourir à ses données, forcément en partie hypothétiques, pour justifier pleinement la conduite du roi de France.

Le Temple était peu à peu devenu une puissance de premier ordre, puissance à la fois militaire et financière, disposant de ressources pécuniaires évaluées à 150,000 florins d'or, disposant d'une armée aguerrie et parfaitement disciplinée, au sein d'un État pauvre, n'ayant pour se défendre contre les ennemis de l'extérieur et de l'intérieur que les contingents fournis par la féodalité ou les communes, braves sans doute, mais ceux-ci sans préparation au métier des armes, ceux-là sans consistance et toujours prêts à la défection. Philippe le Bel ne pouvait tolérer qu'en face de son autorité s'élevât une autorité presque égale à la sienne et susceptible de lui faire échec en des jours critiques : le souci de sa dignité, le souci de sa sécurité unissaient leurs voix pour le lui interdire. Il médita d'abord d'absorber l'ordre dans la maison royale. Mais cette tactique, qui devait plus tard réussir aux Hohenzollern à l'égard des chevaliers teutoniques, le Temple la déjoua. Conscient de sa force, il refusa d'admettre le Roi au nombre de ses membres. Alors Philippe le Bel

attaqua résolument de front l'obstacle, qu'il avait en vain tâché de tourner. L'Ordre était un danger pour la France : au nom de l'intérêt supérieur de la France dont il était dépositaire, il le supprima sans pitié, sans remords. Ce bref exposé des faits dans leur réalité brutale, suffira pour qu'aux allégations des détracteurs de Philippe le Bel : « Il outrepassa ses droits », tout homme de bonne foi puisse répondre : « Il ne fit que son devoir. »

III

La même impossibilité de conclure que je viens de relever chez M. Delaville-Le-Roulx, je la retrouve presque aussi accentuée chez M. Bernard de Mandrot, autre représentant distingué de l'école hypercritique, à laquelle il appartient. « Jacques d'Armagnac, duc de Nemours (1) », n'a rien à envier à « La suppression des Templiers », pour l'étendue des recherches, rien non plus pour l'incohérence des déductions.

« Dans tout procès politique, dit M. de Mandrot en manière de préambule, il est de règle que la sympathie populaire aille droit à l'accusé. Innocent ou coupable, s'il meurt, c'est un martyr, et la plupart du temps la postérité n'en juge pas autrement que les contemporains. Cette commisération générale, Jacques d'Armagnac l'a excitée autant et plus que d'autres, et sa mémoire a largement bénéficié de l'inexorable rigueur dont Louis XI l'a accablé. La poésie dramatique elle-même s'en est mêlée : c'est assez dire que la vérité historique a subi plus d'une atteinte.

« Quel homme était-ce donc en réalité que ce duc de Nemours, dont la mort tragique a fait verser tant de larmes ! Que valait-il et quel fut son rôle dans les luttes politiques de son temps ? Faut-il voir en lui l'innocente victime d'un despote sanguinaire ou bien trouverons-nous dans la longue série de ses infidélités l'explication, — je ne dis pas l'excuse, — de la cruelle vengeance du roi de France ? Voilà ce qu'on se propose d'étudier, sans perdre de vue que cette lutte de dix ans n'est qu'un épisode de la grande révolution dont Louis XI fut l'agent le plus actif et qui, dans la seconde moitié du quinzième siècle, acheva de substituer l'autorité monarchique à la souveraineté des familles féodales. »

Dès ce début aux allures magistrales, aux pompeuses promesses,

(1) *Revue historique*, nos de juillet-août et novembre-décembre 1890.

une erreur d'appréciation. Entre Louis XI, le Roi, et Nemours, le sujet, nulle ligne de démarcation n'est tracée par M. de Mandrot. Nemours eut des torts envers le Roi, le Roi en eut envers Nemours. Il s'agit simplement de savoir de quel côté penche la balance. De la condition différente des partis en présence il n'est pas question. Juge dans un conseil de guerre, l'auteur ne distinguerait pas d'avantage entre le général en chef, dont les instructions auraient été méconnues, et l'officier supérieur, qui, malgré des rappels à l'ordre réitérés, se serait entêté dans l'insubordination.

Il n'est pas en effet, dans les annales du quinzième siècle, d'homme pour lequel la destinée ait plus fait que Jacques d'Armagnac, duc de Nemours. Favori de Charles VII durant les dernières années du règne, — les années de lutte avec son fils, — il eut la rare bonne fortune de ne pas encourir de ce chef la disgrâce du dauphin, devenu le roi Louis XI. Il fut au contraire comblé par lui de marques d'amitié et d'estime. Ses deux mariages successifs, avec Catherine de Bourbon et Louise d'Anjou, vinrent ajouter de nouveaux liens à ceux qui le rattachaient étroitement à la Maison de France : ils avaient été négociés par le souverain en personne. Il n'est mission de confiance pour laquelle ce prince ne jette les yeux sur Nemours : tantôt il le place à la tête des forces qui opèrent en Roussillon ; tantôt il le commet à la garde d'un précieux otage, le fils du duc d'Alençon, que les grands vassaux, en train de se liguier « pour le bien public » cherchent à attirer à eux. Un an plus tard, la coalition a achevé de se former, et Nemours y a fait adhésion à son tour sans autre grief contre son maître et bienfaiteur que « le petit appointement » reçu de lui « touchant la pension et les harnois de Roussillon ». Chez lui du reste l'ingratitude se complique de duplicité. Tandis qu'il est de tous les conseils des confédérés, par derrière il proteste de sa fidélité envers le Roi, et celui-ci, alors que plusieurs indices l'ont mis sur la trace des menées du duc, persiste avec un touchant aveuglement à le croire tout au plus coupable de légèretés, témoignant d'une tête folle plutôt que d'une âme vicieuse.

Pardonné comme les autres par les traités de 1465, Nemours retombe plus vite qu'aucun dans ses erreurs, dans ses crimes. Le 5 novembre, il a juré « de servir désormais le Roi envers et contre tous, de l'avertir de toutes divisions et désobéissances qui pourraient se produire, de ne pas contracter à l'avenir d'alliances sans

son autorisation » ; et, avant la fin de l'année, il renoue avec son beau-père le comte du Maine, il machine avec lui une seconde prise d'armes. C'est dans la description de ces intrigues qu'éclate au grand jour le parti-pris de M. de Mandrot. Au courant, pour ainsi dire heure par heure, des faits et gestes de ce rebelle invétéré, le Roi ne cesse de ménager Nemours, qui, lui, ne cesse de conspirer. Force est à M. de Mandrot de conclure à une certaine longanimité de la part du premier, mais il ajoute aussitôt, en manière de correctif : « J'ose à peine », parlant de Louis XI, « faire valoir une considération, l'ordre sentimental, l'affection qu'il portait à sa filleule, Louise d'Anjou, duchesse de Nemours. » Est-ce là, je le demande, la sereine équité de l'historien ? Contraint par l'évidence, il reconnaît encore, quand le Roi s'est décidé enfin à sévir, que Nemours, assiégé dans Carlat, se rendit à discrétion et qu'il n'y eut pas à son égard de félonie commise, semblable à celle qui, au siècle suivant, livra Montgomery à la haine de Catherine de Médicis. Mais de tout cela il prend sa revanche à propos de la captivité et du procès de son héros. « L'heure de la vengeance avait sonné pour le Roi, » s'écrie-t-il, « et on peut dire que le malheureux Jacques d'Armagnac était condamné avant toute instruction. »

La vengeance!... Un mot dont j'avoue ne pas comprendre le sens, appliqué au roi de France dans ses rapports avec le duc de Nemours. Il est de fait que les différents cachots, où le prisonnier attendit l'heure du châtement, étaient d'affreux séjours : il est de fait qu'on a des lettres terribles du roi, adressées à des geôliers complaisants, qui s'étaient permis d'adoucir les rigueurs de sa détention. Aggravation de peine, ajouterais-je, méritée et au-delà par l'aggravation de la culpabilité du duc. Car ce n'était pas seulement de trahison envers son maître, c'était de trahison envers son bienfaiteur qu'il était convaincu. Il n'avait pas même la demi-excuse d'une injustice subie.

Dans ce double traître il y avait par surcroît l'étoffe d'un lâche. Ses aveux à la Bastille où il chargea des innocents, espérant ainsi éviter l'échafaud, le prouvent surabondamment, non moins que la lettre larmoyante par laquelle ce renard pris au piège tenta un dernier effort sur l'affection de celui dont il avait lassé la clémence. « Mieux eut valu s'épargner cette inutile prière, gémit M. de Mandrot. A quatre siècles de distance, elle nous fait encore tressaillir ; mais ses accents ne réussirent pas à éveiller la pitié de Louis XI. »

A ce dévoué avocat *post mortem*, Louis XI a répondu d'avance, lorsqu'au Parlement, lui envoyant la copie de la sentence capitale du duc, à charge à lui de statuer en dernier ressort, il a écrit cette belle lettre, qui semble emprunter la voix même de la postérité : « Vu sa longue obstination et persévérance, la quantité de fois qu'il est rechu èsdits crimes et après tant de pardons et grâces que nous lui avons faits, ayant regard à la fréquence des délits, pour nous acquitter envers Dieu et justice et afin que, à l'exemple de lui, d'autres se gardent de mal faire, nous voulons et vous mandons que vous prononciez ledit arrêt en notre ville de Paris, ainsi que porte ledit arrêt, par vous pris, et icellui mettiez à exécution selon sa forme et teneur. »

C'était parler en roi. Dans les lignes que je reproduis ici d'après lui, M. de Mandrot n'a vu qu'une chose, c'est qu'elles brisèrent la dernière planche de salut de son cher Nemours. Pouvait-il faire autrement que d'en ressentir une horreur profonde? Je crois au reste avoir découvert le secret de sa sympathie pour le duc. Les procès de celui-ci avec différentes maisons féodales, sans parler de ses pratiques séditionnaires, fournissaient à un biographe consciencieux la matière des développements interminables. Il y avait là une infinité de détails à relever, détails d'ailleurs parfaitement insignifiants, mais jusqu'ici laissés dans l'ombre. Quel séduisant criminel que celui dont la carrière fut si féconde en renseignements — sinon en enseignements — inédits. Au demeurant, vous pensez bien que M. de Mandrot ne s'est pas attardé à décrire l'exécution de Nemours. L'intérêt pour lui cessait, du moment où il n'avait plus rien à dire qui ne fût déjà connu. A quoi bon chercher à rendre l'impression exacte d'une scène dramatique? C'eût été de la littérature, non de l'histoire selon la formule.

IV

Quelqu'un qui n'appartient pas à la corporation dont sont issus les Bernard de Mandrot et les Jules Delaville-Le-Roulx, c'est à coup sûr M. Ernest Lavisse. Le hasard a voulu que mon article de ce mois-ci fût consacré exactement par moitié aux deux factions qui se partagent le domaine des études historiques. MM. Delaville-Le-Roulx et de Mandrot nous ont montré l'amour des faits pour les faits. Comme M. Hanotaux, M. Lavisse, au contraire, est de

ceux qui ne reconnaissent en ceux-ci que la vile matière à l'aide de laquelle l'âme des choses se laisse pénétrer. Nous avons vu les maçons à l'œuvre. Maintenant au tour des architectes.

Ce que j'ai dit plus haut du travail de M. Hanotaux suffira pour engager les lecteurs de la *Revue du Monde catholique* à lui demander à lui-même de les promener dans ce Paris du temps de Louis XIII, qu'il connaît si bien et dont je n'ai pu leur donner qu'un pâle aperçu. J'ose leur faire une recommandation semblable en ce qui concerne « Les premières années du grand Frédéric » de M. Lavis (1). Les études de ce genre, aux tendances artistiques en même temps que rénovatrices du passé, sont de leur nature rebelles à l'analyse. Vouloir les résumer, c'est s'imposer la tâche, ingrate et mauvaise à la fois, de faire évanouir le charme résidant dans l'arrangement harmonieux des diverses parties qui les composent. Tout au plus se peut-on permettre de détacher et d'exposer quelques morceaux particulièrement remarquables, propres à attirer l'attention sur l'ensemble du monument.

Voici d'abord le portrait de Frédéric I^{er}, le premier des Hohenzollern qui ait porté la couronne royale et le grand-père de celui qui devait porter si haut la fortune de sa maison :

« Depuis onze ans qu'il était roi, Frédéric I^{er} ne s'était pas lassé une minute d'admirer et de célébrer sa dignité royale. Il se levait de grand matin, comme pour jouir plus longtemps du plaisir d'être roi. Jusqu'au soir, il officiait. Il avait de la majesté au conseil, à table, au fumoir, de la majesté chez la reine. Ses vêtements étaient boutonnés d'or et de diamants, et il faisait venir de Paris sa perruque. Quand il se déplaçait, c'était en grande pompe. Ses voyages par terre étaient des processions de carrosses, longues, lentes, splendides. Un bateau de Hollande ou une gondole le portait sur l'onde. Il parlait de lui et de la reine son épouse avec des circonlocutions d'étiquette, enveloppant de solennité son nom comme sa personne. Point méchant homme d'ailleurs, bon père de famille et bon mari ; il n'avait pris une maîtresse que pour imiter Louis XIV, par point d'honneur professionnel... »

En regard, plaçons le portrait de l'héritier présomptif du royaume : « Frédéric-Guillaume avait manifesté dès l'enfance une aversion violente pour les cérémonies et le luxe. Il était tout petit quand,

(1) *Revue politique et littéraire*, nos des 1^{er} et 8 novembre 1890.

un jour, frisé, poudré, vêtu en gala, il se cacha dans une cheminée, d'où il fallut le tirer noir comme un ramoneur. Il jeta au feu une robe de nuit de brocart, aussitôt qu'on la lui eût essayée. La vue des grandes perruques le mettait en fureur. Une fois il fallut ramasser au bas d'un escalier un *maître de la cour* qu'il y avait précipité. Il était extrêmement économe et dressait le compte exact de ses petites recettes et de ses petites dépenses sur un registre tenu dans la perfection à la première page duquel il avait écrit : COMPTE DE MES DECATS. « — *Avare*, s'écriait sa mère, *dans un âge si tendre!* » Mais aucune remontrance ne le corrigeait. La magnificence lui donnait des nausées, et la prodigalité des accès de rage... »

On devine le changement produit, en 1712, à la cour de Prusse par l'avènement de ce sauvage. Cependant, le faste, l'étiquette, objet de son exécration, ils restèrent en vigueur, lui régnant, pendant deux mois encore, les deux mois qui séparèrent le décès de Frédéric I^{er} et ses obsèques solennelles. Rare preuve de piété filiale, au jugement de M. Lavisse. Disons mieux : ce sergent couronné faisait simplement acte de discipline. Tant que la dépouille mortelle du feu roi était là, on lui devait les mêmes honneurs que pendant sa vie.

« Ce fut pour lui un grand soulagement quand il eut enterré le cérémonial avec son père, quand il vit se disperser et les grands officiers et les chambellans et les pages et les tambours et trompettes, qui annonçaient tous les mouvements du roi, et les musiciens de la royale chapelle et les Cent-Suisses, vêtus de soie, de velours et d'or. Ceux des inutiles qui n'échangèrent pas la clef d'or contre le pistolet et les escarpins contre les bottes de cuirassiers s'en allèrent *au diable* (1). Les perles, les pierres précieuses, les diamants furent vendus pour payer les dettes de Frédéric I^{er}, qui avait été un solennel besogneux. Puis, Frédéric-Guillaume se mit à vivre comme un bon bourgeois aisé, économe jusqu'à l'avarice, comptant avec son cuisinier, et de tout près. Aussi, deux mois ne s'étaient pas écoulés qu'il avait équipé deux nouveaux bataillons de grenadiers. »

Bien que le grand Frédéric n'ait réellement pas connu son aïeul, mort l'année d'après sa naissance, à l'inspection des divergences

(1) C'est le mot même par lequel le Grand-Maitre de la Cour annonça à ses collègues le changement de règne :

« — Messieurs, le roi notre bon maître est mort et son successeur nous envoie au diable. »

de nature de celui-ci et de Frédéric-Guillaume, on pressent l'origine des contrastes de sa vie, on s'étonne moins des alternatives de sensiblerie et de brutalité, du mélange de rigueur inflexible et de mignardises extérieures dont elle a offert l'exemple. L'éducation développa du reste singulièrement ces premiers germes déposés dans ses veines par l'atavisme avec le sang. On a conservé le texte des instructions que le roi remit en 1718 au précepteur du futur héritier du trône de Prusse. Elles ne sont autres que les instructions préparées vingt-trois ans auparavant par Frédéric I^{er} pour son propre précepteur, dégagées simplement des formes pompeuses dont il les avait entourées et, quant au fond, légèrement retouchées au point de vue pratique. La crainte de Dieu; le maintien de la religion luthérienne; la culture forcenée des mathématiques, de l'économie politique et du droit des gens; de l'histoire aussi, mais seulement dans ses parties utiles, c'est-à-dire l'étude des annales de la seconde moitié du seizième siècle et du dix-septième siècle entier: la proscription des superfluités mondaines et coûteuses, — l'étude du latin étant comprise parmi celles-ci, — avec l'injonction d'avoir à les démontrer autant de péchés impliquant la damnation éternelle; tels en sont les principaux traits. J'allais oublier l'ordre d'apprendre au prince à lire, à parler et à écrire avec une égale facilité le français et l'allemand. Dans le programme de 1695, Frédéric I^{er} avait omis de mentionner la langue nationale. Le plus drôle, c'est que celui-là même qui introduisit cette réforme patriotique dans l'enseignement de ses enfants, en confia l'application à des Français, rien qu'à des Français. Piteux aveu de la pénurie intellectuelle de ses sujets! Française, la gouvernante des princes et princesses de Prusse, et si pure Française que, après trente ans de séjour en Allemagne, elle ne savait pas un mot d'allemand. Français aussi leur *informator*, Jacques de Duhan.

« — Il est rare, devait dire par la suite son royal élève, qu'on prenne un précepteur dans la tranchée. » C'est en effet ce qui était arrivé pour lui. Distingué pour sa valeur par Frédéric-Guillaume au siège de Stralsund, il avait été aussitôt retenu à ce titre pour remplir dans deux ans les pacifiques fonctions de pédagogue dans la Maison royale. Toujours les traditions de prince-soldard, de caporal-instituteur et de palais-caserne, auxquelles l'Allemagne moderne a fini par nous habituer.

Toutefois il arriva une chose que le roi de Prusse n'avait point

prévue. Ce vaillant soldat était un homme d'infiniment d'esprit, de grand savoir. Quelque bizarres qu'eussent été les motifs qui l'avaient fait désigner pour une tâche aussi étrangère au métier des armes, il se trouva tout de suite à la hauteur de cette tâche. Si bonne garde que fit Frédéric-Guillaume autour de la salle d'étude de son fils, il ne put empêcher que l'enfant, puis l'adolescent, ne reçût une teinture des belles-lettres anciennes et modernes, suffisante pour prévenir l'étiollement des dons brillants que le ciel lui avait départis; les travaux sérieux n'étaient pas négligés pour cela. On ne voit pas davantage que Duhau lui ait inspiré, suivant sa consigne, l'horreur de la danse, de la musique, de la poésie, du théâtre. Au contact de cette nature d'élite, type du Français solide et élégant à la fois, comme le dix-huitième siècle en compta un trop petit nombre, le prince Frédéric, sans rien perdre de ses qualités de race, gagna un affinement inconnu jusqu'à lui parmi les Hohenzollern. Il ne fut ni un fanfaron de militarisme comme son père, ni un fanfaron de royauté, comme son grand-père : il fut un roi.

Lorsque ce bel essai psychologique sur les débuts dans la vie de l'émule du *roi* Marie-Thérèse et de la grande Catherine sera devenu un livre, je ne crains pas de lui prédire un succès égal au moins au succès qui a salué l'apparition de ses aînés (1).

Les douloureux événements qui ont assuré, aux dépens de la France, l'hégémonie de l'Europe à la monarchie prussienne, ont par contre-coup, donné un singulier attrait aux ouvrages retraçant ses humbles débuts et ses progrès rapides. A bien connaître ses ennemis, on apprend à les apprécier, dit-on; ajoutons : en attendant que, grâce à cette connaissance approfondie du secret de leur force, — et de leur faiblesse, — on apprenne à les vaincre. Aux éloges qu'a mérités M. Lavisse en s'attachant pas à pas, depuis son berceau, au sort des Hohenzollern, il ne manquera qu'un groupe de suffrages. Ainsi qu'à M. Hanotaux, le clan des érudits aurait déjà, je le répète difficilement, pardonné à M. Lavisse la prétention de chercher dans l'histoire autre chose qu'un plat catalogue de guerres et de traités. Le fait d'avoir mis au service de la pensée une plume vive, élégante et spirituelle, constituait contre eux un grief non moins grave. Ils ont achevé de se perdre à leurs yeux par le choix

(1) *Étude sur l'une des origines de la monarchie prussienne, ou la marche de Brandebourg sous la dynastie ascanienne, et Études sur l'histoire de Prusse.*

de l'organe auquel ils demanderaient l'hospitalité pour « Les premières années du Grand Frédéric », ou pour « Paris en 1614. »

La question, en effet, n'est pas indifférente. L'histoire, science sérieuse, souvent rébarbative, ne séduit pas de prime abord comme la littérature d'imagination : de même que l'économie politique, elle repousserait plutôt, au contraire, loin d'attirer. Ce n'est qu'avec un mélange de curiosité et d'ennui résigné qu'on se décide à l'honorer d'un coup d'œil furtif. Je parle là, bien entendu, pour la masse du public, non pour les spécialistes qui, dans les auteurs de ces œuvres peu goûtées, reconnaissent des compagnons d'infortune..., et parfois maudissent des rivaux.

Là est justement l'excellence des revues en quelque sorte encyclopédiques, où les études historiques et sociologiques alternent avec le roman et la poésie. Un article distrait d'un autre. Bien plus, chacun fait valoir ses voisins par le contraste des genres. Le lecteur s'aperçoit à peine que les pages glissent sous ses doigts, et il arrive à la fin de la livraison, pris au piège de son propre plaisir, le regrettant si vite terminé. Ainsi des mets simples, mais variés, reposent-ils un estomac rassasié d'éléments recherchés et toujours les mêmes.

De cela, les érudits n'ont cure. Ils n'admettent que les revues où l'histoire n'a pas à craindre de ces profanes promiscuités. Et, si on leur objecte que ce n'est pas tout d'écrire, qu'il faut s'efforcer d'avoir des lecteurs, ils vous répliqueront avec une tranquillité superbe par ces mots que j'ai un jour recueillis, sans y penser, de la bouche de l'un d'eux : « Nous écrivons pour être consultés, non pour être lus. »

LÉON MARLET.

LES ROMANS NOUVEAUX

- I. *Une femme bien malheureuse*, par Antonin Rondelet (Perrin). — II. *La Ressuscitée de Cologne*, par le même (Blériot). — III. *Les Aventures d'Yvonik Kergoal, Scènes et récits de l'ancien et du nouveau régime*, par L. Arnoulin (Bloud et Barral). — IV. *Les Sauveteurs de l'Asphalte*, par la comtesse Dominique de Beaurepaire de Louvagny (Téqui). — V. *Jane de Kérhors*, par Francis Bazouge (id.). — VI. *L'Orpheline vendéenne*, par M^{lle} Adèle de Martel (id.). — VII. *La Trombe de fer*, par Paul Féval fils (id.). — VIII. *Le Mariage d'Hervé*, par M^{lle} Troussart (Bibliothèque des mères de famille, Didot). — IX. *Le Passé*, par Henri Gréville (Plon). — X. *Jacques d'Assol*, par Paul Danie (Calmann-Lévy). — XI. *Les Toposines*, par Joseph Maire (Savine). — XII. *Un modèle vivant*, par Henri Le Verdier (id.). — XIII. *Pardonnée?* par Th. Cahu (Ollendorff). — XIV. *L'Honneur est sauf*, par Jean Carol (id.). — XV. *Fin d'amour*, par Fernand Lafargue (id.). — XVI. *Jean-Jacques Rousseau et les femmes* (dix-huitième et dix-neuvième siècles), par Hippolyte Buffenoir (Lemerre). — XVII. *Rousseau und deutsche Geschichtsphilosophie; ein betrag zur Geschichte des deutschen Idealismus*, par Richard Fester (Goeschen, Stuttgart). — XVIII. *L'homme aux cent millions*, par Paul Verdun (Gautier Blériot).

I à VIII

Nous allons réjouir cette fois, nos lecteurs, car nous pouvons leur recommander un certain nombre de romans ou d'ouvrages de bonne propagande, dignes d'être accueillis par les familles où ne pénètrent que des livres honnêtes et chrétiens.

En premier lieu et sans qu'il soit besoin d'insister sur le mérite de l'auteur, nous indiquerons : *Une Femme bien malheureuse*, par M. A. Rondelet; les abonnés de cette revue ont trouvé, dans un des récents numéros, la primeur de cette nouvelle étude; ils ont pu juger, par l'excellente préface, du but que se proposait le penseur chrétien auquel on doit déjà tant de livres utiles pour la direction de la vie, pour l'hygiène de l'âme, si l'on peut s'exprimer ainsi. On

ne s'étonnera pas de voir M. Rondelet traiter toujours, un peu comme un accessoire, la fabulation du livre ni de trouver, dans celle-ci, quelques contradictions de détails, auxquelles il eut été facile de remédier; l'auteur n'écrit point un roman, mais bien plutôt un ouvrage devant servir d'antidote contre l'influence des romans pessimistes, trop répandus aujourd'hui. Il n'étudie pas non plus l'âme humaine, à la façon de ceux qui la dissèquent sans pitié, mais en médecin qui cherche à la guérir. Son héroïne est une jeune fille, une jeune femme ensuite, que la triste maladie de notre siècle fait souffrir et rend incapable de supporter courageusement l'existence, même la plus aisée, la plus douce. Ces jeunes filles, sans sourire et sans enthousiasme, restent souvent sans défense contre les entraînements de la vie; mais, grâce à Dieu, Julie a un cœur excellent et rencontre un mari modèle. Dès le lendemain de ses noces, elle lui fait la confidence de ses douloureux chagrins : son père, sa mère, son frère, sa sœur l'ont rendue très malheureuse, ils la fatiguent de leurs soins, de leur tendresse, de leur admiration! Le jeune mari consterné écoute ces plaintes étranges qui lui annoncent un avenir peu rassurant. Il traverse la vie, lui, avec une vaillance toute juvénile et toute chrétienne, il en connaît les véritables fins, il sait en supporter les épreuves; c'est avec une extrême prudence qu'il essaiera de ramener sa compagne à un point de vue plus juste des choses. Il répond aux récriminations de Julie par un silence discret ou par des allusions à des maux moins imaginaires; mais les précautions du jeune homme n'empêchent pas M^{me} de Surgères de se croire la plus malheureuse des femmes, comme elle s'était crue la plus malheureuse des filles et des sœurs. Ses nouveaux chagrins l'accablent; Abel lui-même se sent envahir par la contagion de la tristesse et de l'ennui. Les amis de la famille, la vieille comtesse de Silvicolant et le vieux général Dronchart, en essayant de consoler Julie, ne font qu'aggraver la situation. Il faut qu'une simple domestique, vieillie au service de la famille de Surgères, réveille enfin la jeune femme de sa funeste torpeur. Un jour, la brave gouvernante annonce à sa maîtresse qu'elle va quitter une maison où elle a passé beaucoup de jours, tantôt bons, tantôt mauvais, sans voir une défaillance, sans entendre maudire le sort, mais qui lui semble vouée désormais, à une tristesse sans nom, comme sans espoir : « Ah! voyez-vous, Madame, soupirez la pauvre fille, j'étais habituée à me confier en Dieu et à compter sur la Provi-

dence. » Le discours, « honnête et convainquant », de la vieille domestique « porte, dans l'âme de Julie, un trouble auquel elle ne songe point à se dérober », et M. A. Rondelet nous apprend, dans son dernier chapitre, que M^{me} de Surgères, « avec un peu d'effort, arriva plus tard à présenter, dans toute sa personne, dans toute sa conduite, cet idéal féminin que le pieux auteur souhaite, à chacune de ses lectrices, de concevoir, en descendant au fond de son propre cœur. »

La Ressuscitée de Cologne. Le philosophe, l'homme habitué à penser et à méditer sa pensée se retrouve toujours chez M. A. Rondelet ; on le reconnaîtra, même dans ce recueil de nouvelles, d'anecdotes, de récits variés, qui semblent n'avoir été écrits que pour récréer et l'auteur, et le public, mais qu'assaisonnent toujours quelques grains de la vraie sagesse, la sagesse chrétienne. La forme, du reste, n'en est pas moins attrayante, la fantaisie s'est donnée libre cours et l'on sait combien le conteur est sympathique... Qui ne se souvient de cette vieille histoire d'une riche mondaine frappée d'un mal soudain, au milieu d'une fête, puis enterrée avec tous ses bijoux. Des malfaiteurs descendent la nuit au fond du caveau de famille où elle a été déposée, et comme un des anneaux de la morte ne se détache pas aisément, ils essaient de lui couper le doigt. Le prétendu cadavre se redresse, les voleurs terrifiés s'enfuient, laissant le passage ouvert, et la jeune femme enveloppée de son linceul de soie, se traîne jusqu'à sa demeure : on juge de l'épouvante, de la surprise, de la joie causée par un pareil événement. Les chevaux de la maison eux-mêmes s'en émurent et montèrent, assure la légende, droit au grenier, dans une course folle... De cette donnée le narrateur a tiré tout un petit drame, très artistement peint, très impressionnant et qui méritait de figurer en tête de son livre. *Le Miroir de l'assassin* fait frissonner le lecteur : bien peu auraient eu la présence d'esprit de cette jeune voyageuse que son sang-froid sauva d'une mort horrible. M. Rondelet a étudié de près le peuple de Paris ; deux ou trois de ses récits nous montrent comment les pauvres, au milieu de la corruption moderne, gardent souvent de généreux sentiments et une droiture à laquelle on ne s'attendrait pas. Puis viennent de simples scènes de famille, de petits incidents de tous les jours, racontés avec tout le charme d'une sensibilité vraie. Il y a dans *le Distributeur de prospectus* une leçon de délicate charité, à la portée de tous, et dans *la Littérature de rencontre*,

une critique très juste, très ingénieuse des procédés littéraires de l'époque, il y a aussi une protestation indignée contre ceux qui font de leur plume un trafic honteux : « Quand je vois un homme de quelque valeur, un écrivain d'une vraie intelligence entreprendre ce métier là, écrit M. A. Rondelet, quand je le vois faire violence à son cœur, à son esprit, prostituer la délicatesse de son âme, attaquer la famille et le mariage, avec sa femme près de lui, et son enfant sur les genoux, je ne puis m'empêcher de lui crier : « Arrêtez-vous, on n'est pas obligé, pour gagner sa vie, d'écrire des livres, plutôt que de scier des planches... Quoi qu'on vous offre, souvenez-vous qu'il n'y a pas d'homme sur la terre, assez riche pour payer l'honneur de votre nom ! » Si les jeunes littérateurs qu'entraîne le torrent de la décadence actuelle pouvaient se laisser convaincre, quelle autorité n'auraient pas ces conseils, appuyés sur l'exemple d'une vie irréprochable !

Les Aventures d'Ivonik Kergoal. Ce livre, écrit surtout pour les jeunes gens de douze à dix-huit ans, n'est pas, non plus, un roman. L'auteur s'est contenté de réunir « une quantité de faits qu'il groupe dans un récit fictif », les dramatisant, les éclairant par des anecdotes caractéristiques. Son héros, né sous l'ancien régime, traverse intrépidement l'époque révolutionnaire et vit encore plusieurs années après, de sorte que les tableaux les plus curieux, les plus émouvants, les plus variés se succèdent sous les yeux du lecteur. Celui-ci apprend ainsi une foule de détails, peu ou mal connus, sur le fonctionnement des anciennes administrations et sur l'organisation du gouvernement monarchique : il se trouve armé contre les injustes préjugés que l'ignorance ou la mauvaise foi chercheront à lui inculquer. On ne se borne pas à lui parler de l'administration des provinces, du vieux droit criminel, de l'assistance publique, de l'instruction populaire, de la répartition des impôts, de tout le mécanisme enfin, de l'ancien régime, on lui expose l'état des esprits à la fin du dix-huitième siècle ; on lui dévoile les secrètes menées des sectes franc-maçonnnes, on l'instruit, sans dissimulation, des fautes de la noblesse et de la cour, etc., etc. Tandis que les passions révolutionnaires se déchainaient et couvraient la France de sang, les exemples de dévouement et d'héroïsme se multipliaient aussi et faisaient contre-poids ; Ivonik Kergoal en donne lui-même de très beaux ; l'auteur le conduit en Vendée, évoquant les souve-

nirs de la guerre des Géants, vengeant les chouans des calomnies dont on essaie de ternir leur mémoire. Parmi tous ces récits, où revit une époque jugée, le plus souvent, avec tant de passion, M. Arnoulin a su se défendre du parti-pris, « blâmant avec franchise ce qui lui paraît blâmable sous le régime monarchique ou sous le régime républicain ; il loue ce qui mérite d'être loué, n'importe où il le rencontre. » A la fois sérieux, instructif et captivant, son ouvrage, croyons-nous, sera très apprécié du jeune public.

Jane de Kerhors : La grande Révolution offre un inépuisable intérêt, les auteurs ne l'ignorent point et l'exploitent volontiers. M. F. Bazouge, déjà connu par ses ouvrages de bonne propagande, a pris le sujet de son petit drame dans la conspiration royaliste dont La Rouërie fut l'instigateur, mais dont l'intrépide Thérèse Le Moëllien était l'âme. Mêlant, à son roman, des documents authentiques, M. Bazouge cite, en particulier, une lettre d'une simplicité admirable, écrite, la veille de son exécution, par une jeune femme de vingt-quatre ans, M^{me} de la Fongerais Desilles, qui se laisse condamner plutôt que de trahir sa belle-sœur, avec laquelle on la confondait. Le souvenir de tels actes forment le plus riche trésor de l'humanité : on ne saurait trop les redire à la foule si lâche de nos jours, qui se bouche les oreilles pour ne pas entendre ces récits héroïques, et qui court faire nombre quand on inaugure les statues élevées aux bourreaux !

L'Orpheline vendéenne. Encore un épisode de la Révolution raconté avec beaucoup de cœur et de sensibilité. En rééditant ce petit livre, on y a ajouté une nouvelle plus moderne, intitulée : *Un dévouement filial* ; les jeunes lectrices s'empresseront d'ouvrir leur bibliothèque à cet excellent et gracieux volume.

Les Sauveteurs de l'asphalte. Un écrivain réaliste a peint, sous le titre des *Pirates de l'asphalte*, la misère et le vice qui se traînent ou qui rodent sur les trottoirs de Paris. M^{me} la comtesse D. de Beaurepaire lui répond, en essayant de prouver que le peuple des grandes villes pourrait être moralisé par la charité. Son livre a été inspiré par la bonne action d'un de ses parents, M. le comte de Béthune, un ami des ouvriers et des pauvres, dont les protégés deviennent, quelquefois, des hommes utiles, d'excellents chrétiens. C'est l'histoire de l'un d'eux que M^{me} de Beaurepaire raconte très simplement,

quoi qu'elle l'embellisse sans doute un peu. Le petit Paul Bodin, arraché aux mains de féroces saltimbanques, arrive, par sa bonne conduite, son intelligence, son travail assidu, à se créer, dans le monde industriel, une place honorable. S'il doit sa situation à un généreux bienfaiteur et aux Frères de Saint-Vincent de Paul, sa mère n'a pas trouvé moins d'appui près des Sœurs de charité, mais la mère et le fils, séparés par de douloureux incidents, ne se rejoignent qu'après de longues péripéties. La mère, Irma Bodin, avait volé dans la rue un gâteau pour son fils mourant de faim; condamnée à quelques jours de prison, Irma se croit déshonorée pour toujours et dissimule son identité, au moyen de mille ruses, afin de ne pas nuire à l'avenir de son fils. De là, des scènes fort dramatiques et un intérêt croissant qui tient jusqu'au bout le lecteur en haleine. Ce roman populaire, déjà publié par *la Croix* et par *la France chrétienne*, n'aura pas un moindre succès dans les bibliothèques de cercles ou de paroisses. Il s'adresse encore aux gens du monde, que M^{me} la comtesse de Beaurepaire a la généreuse ambition d'enrôler parmi la grande armée de la charité, et auxquels elle demande de faire l'aumône, non pas seulement de leur or, mais « de leur temps, de leur parole, de leur cœur. » Si tous écoutaient cette pieuse exhortation, la terrible question sociale ne serait peut-être pas si difficile à résoudre.

La trombe de fer nous ramène, on le pense bien, aux souvenirs douloureux de 1870; cette nouvelle est suivie d'une autre dont la date nous reporte encore aux temps de la chouannerie. On voudrait rencontrer chez l'auteur, non pas plus de patriotisme ou de bonnes intentions, mais un sentiment plus délicat de la réserve exigée pour les « lectures en famille ». Du moins, ne pourra-t-on lire sans attendrissement l'histoire si touchante du saint abbé Gouvernec; pour la raconter, M. P. Féval fils semble s'être servi de la plume paternelle.

Le Mariage d'Hervé, gracieux petit roman, très digne de figurer dans la collection des Mères de famille, quoiqu'on puisse lui reprocher quelque excès de sentimentalité. Écrit avec beaucoup d'élégance et de fraîcheur, les caractères y sont bien dessinés, bien soutenus, celui, en particulier, du jeune marquis, dont une excessive mollesse gâte toutes les bonnes qualités. Odette, la riche héritière qu'Hervé épouse, presque malgré lui, est charmante, mais fort

mal élevée, et son mariage ne la rendra guère plus raisonnable, l'amour du plaisir la tue avant vingt ans. La véritable héroïne du livre se nomme Marguerite :

« Elle a trop de vertus pour n'être pas chrétienne. »

Néanmoins, sans prétendre transformer le roman en lecture pieuse, il nous semble que, malgré et même à cause du triste mot d'ordre officiel, on eût dû marquer davantage les principes religieux qui, seuls, peuvent inspirer à la jeune fille tant de sagesse, d'abnégation, d'aimable charité.

IX — X

Le Passé. M^{me} H. Gréville ne s'appuie pas davantage sur le sentiment chrétien, et pourtant, il y a, dans ce roman, peut-être à l'insu de l'auteur lui-même, un fond d'idées, d'habitudes chrétiennes. Cette morale délicate, ce fier honneur, ne viennent point de la philosophie matérialiste qui déborde de toutes parts, ils sont un legs de la vieille civilisation créée par l'Évangile, ils étaient plus délicats, plus fiers encore, quand l'esprit mondain ne les avait point altérés. M^{me} H. Gréville dédie son nouvel ouvrage à M. Octave Feuillet, rivalisant avec lui de distinction, d'élégante souplesse, nous allions dire d'art et de talent. Bien mieux chez elle, sur le terrain du roman que dans l'aride domaine de l'enseignement civique, le fécond auteur déploie ici, tous ses moyens et reprend tous ses avantages. Son étude psychologique est fine et vraie, sans tourner à la dissection ni franchir jamais la limite des convenances. Voici, en quelques mots, l'analyse du roman. Un *passé* coupable pèse lourdement sur la baronne de Grandpré. Femme heureuse, aimée, respectée, mère de deux enfants, Marthe a tout quitté, en une heure de délire, pour aller vivre avec le trop séduisant de Tinsay. Les années se sont écoulées, Tinsay est mort; l'époux de Marthe a souffert en silence; très digne, très patient, parce qu'il se savait sans reproches; mais le fils de la malheureuse femme ne lui pardonne pas. Paul aimait passionnément sa mère; cette désertion du foyer, en bouleversant sa jeune âme, l'a remplie d'amertume. Une fois, il comptait à peine dix-sept ans, lorsque s'armant d'un revolver, il essaya de tuer de Tinsay. Depuis, le nom seul de sa mère le fait frémir. Cependant la sœur de Paul, Gilberte, va sortir du couvent: M. de Grandpré pense que, pour présenter leur fille

dans le monde, sa femme et lui doivent sauver au moins, les apparences; il propose un rapprochement. La baronne accepte, non point avec reconnaissance, comme on pourrait le supposer, mais avec l'attitude hautaine d'une offensée qui consentirait à un héroïque sacrifice. La manière dont se comportent les deux époux au milieu des difficultés d'une telle situation, la diplomatie employée par Gilberte afin de pénétrer le secret de ses parents, le dépit qui lui fait contracter un mariage disproportionné, les révoltes de Paul, qui continue à maudire sa mère; les cancans de l'entourage, les finesses de certaines gens, toujours prêts à spéculer sur le malheur des autres; tout cela est peint ou raconté avec infiniment de tact. Tout concourt à mettre en relief l'inflexibilité du caractère de Marthe: sur le fond sombre d'une vie désolée, celle-ci ressort comme une belle statue flétrie d'une tache indélébile. On s'indigne contre cet orgueil que rien ne courbe, et l'on admire, malgré soi, ce stoïcisme d'une âme égarée. L'orgueil de la baronne se brisera pourtant, l'humiliation viendra de toutes parts, du monde qui n'oublie rien, de ses enfants qu'elle voit souffrir et qui la font souffrir elle-même, de la noble conduite d'un mari profondément bon. Au chevet du lit où M. de Grandpré a failli mourir, Marthe comprend enfin toute l'étendue de sa faute. Son fils lui a jeté au visage le refus des parents de la jeune fille dont il sollicite la main; sa fille la brave: tant de ravages dans sa famille, tant de souffrances dont elle se sait la cause, excitent ses remords; elle sent combien on peut être coupable quand on s'abandonne à l'égoïsme de la passion, quand on foule aux pieds, pour le satisfaire, tout le bonheur des siens.

Un jour arrive où M^{me} de Grandpré s'humilie sincèrement devant son mari et se relève presque réhabilitée. Son fils, à son tour, lui demandera pardon; un pâle rayon de joie illuminera ce front déjà glacé, avant que la mort vienne briser la chaîne du *passé*. Disons-le avec regret, aucune pensée d'au-delà ne s'est fait jour dans ce roman pour en éclairer la morale, très saine du reste, qui en ressort. On nous montre seulement l'être humain responsable de ses fautes, en recevant le contre-coup et tissant lui-même la trame sur laquelle la destinée jettera les maux qui lui serviront d'expiation. En est-il toujours ainsi dans la vie? N'avons-nous pas besoin d'un autre frein pour dompter nos passions, d'une sanction plus haute, pour assurer l'empire du devoir sur notre âme?

Jacques d'Assol. L'auteur de ce roman l'a pensé, la grande idée

chrétienne du sacrifice domine dans son livre, dicté par les meilleures intentions. Jacques d'Assol, un fervent catholique, épouse une femme divorcée pour la sauver des dangers qui la menacent, mais il s'engage à la traiter comme une sœur. Même dans ces conditions, aurait-il l'approbation de l'Église? Nous ne l'examinerons point; ce qui nous paraît encore moins admissible, c'est ce projet de mariage entre lui et sa belle-fille légal, dont on nous parle sans cesse, après la mort d'Hélène. La jeune femme n'a pas voulu, une fois veuve, faire bénir son mariage, se sacrifiant pour assurer le bonheur de sa fille. Mais la loi civile, pas plus que la loi ecclésiastique, ne permet l'union d'un beau-père avec sa belle-fille; la position est donc tranchée du premier coup, et les luttes intérieures de Jacques, quand un jeune voisin de campagne se fait aimer de Suzanne, nous paraissent assez vaines. Croyant se sacrifier encore, Jacques va s'enfermer à la Trappe. La donnée eut pu fournir des situations et des scènes dramatiques, si l'invraisemblance des détails n'enlevait vite toute illusion.

XI à XV

Jusqu'ici nous n'avons présenté aux lecteurs que des romans honnêtes ou même édifiants, ceux qui vont suivre se rangent dans une catégorie bien différente et encore, avons-nous choisi, parmi les productions de ce genre, les moins révoltantes, celles où quelque crime monstrueux ne sert pas de thème à nos prétendus analystes.

Les Topasines. Du haut de son fauteuil académique, M. Sully-Prudhomme a daigné prendre ce livre sous son patronage. Il loue fort, dans sa lettre d'introduction, le style de l'auteur, ses descriptions, etc., il ne dit qu'un mot du « cadre fantaisiste » lequel, en effet, peut à peine être appelé un roman. Le titre a besoin de quelque explication; les Topases et les Topasines sont des métis d'Européens et d'Indiens, assez nombreux à Pondichéry. M. Joseph Maire connaît bien cette brûlante contrée; il la décrit d'une façon très humoristique; troublant, sans beaucoup de soucis, nos beaux rêves sur le pays indien. Il assure du moins, que ses renseignements sont exacts et rend, en les publiant, dit M. Sully-Prudhomme « un véritable service aux émigrants, « non qu'il cherche à détourner les Français de l'émigration aux Indes », il se montre « trop bon patriote » pour l'en soupçonner; mais parce qu'il éclaire les choses

d'un jour vrai. S'ils sont *vrais*, les portraits qu'il trace des fonctionnaires de là bas, notre amour-propre national n'a pas de quoi se sentir flatté! Le tribunal de Pondichéry ainsi que les diverses administrations se compose, d'après M. J. Maire, en partie de *Jacoliots*, complètement toqués de leur prétendue science védique; en partie de bons vivants, versés surtout dans la connaissance intime des bayadères et tout ce monde se jalouse, se dénonce perpétuellement, au lieu de s'occuper des intérêts de la colonie. M. Sully-Prudhomme admire le philosophe qui « revêt son blâme d'ironie, comme si la misérable malice des hommes ne valait pas la peine de s'en émouvoir. » Il serait pourtant, assez naturel de « s'émouvoir » quand on est témoin d'une conduite qui compromet, au loin, l'honneur et l'influence de la patrie; le dédain alors, ne suffit pas; c'est pour cela même que nous signalons cette critique; sous sa forme légère on peut démêler certaines choses très significatives et très déplorables. La lecture de ce livre n'est pas gaie, quoique l'auteur se soit mis en grands frais d'esprit : ces anecdotes scabreuses, ces plaisanteries sacrilèges où le bouddhisme et le christianisme se confondent à dessein, ces détails de garde-robe, ces crudités de langage ou ces sous-entendus d'un goût plus que douteux, ne plaisent qu'aux habitués d'une littérature autrefois confinée dans le fumoir, mais qui, hélas, ne se glisse aujourd'hui que trop souvent jusqu'au salon.

Un Modèle vivant. Nous aurions probablement passé ce roman sous silence, si la réclame qui l'accompagne ne nous avait paru curieuse. Le romancier se défait, sans doute, du succès, car il a lancé son livre avec une amorce, très usée déjà par les journaux ou les revues, mais toute neuve encore, en librairie : la prime du portrait peint à l'huile, sur l'envoi d'une simple photographie! « Chaque acheteur du *Modèle vivant* pourra donc servir de modèle pour une *œuvre d'art*, qui lui sera offerte à titre absolument gracieux. » Le prospectus qui contient ce *comble* de réclame mérite d'être lu. Ajoutons que le *clou* du roman consiste dans une description de l'affreuse agonie d'un homme atteint de la rage. Cette maladie ne serait-elle pas celle de l'auteur lui-même, lorsqu'il s'attaque à la religion ou au monde religieux? Une autre agonie remplit les dernières pages du volume; celle-là est plus gaie, l'héroïne « bonne fille » s'il en fut, expire en étouffant ses hoquets

par des rasades de champagne, après avoir chassé le prêtre, ou plutôt l'ignoble caricature de prêtre, que le romancier fait apparaître de temps en temps pour provoquer le dégoût et la haine des lecteurs.

Pardonnée? M^{me} de Narmande l'a-t-elle été, pouvait-elle l'être, en dépit des sophismes que la passion accumule? Elle trompe indignement son mari, un grave magistrat, au profit d'un brillant officier. Loin d'agir en Othello, M. de Narmande fait preuve d'une magnanimité surhumaine, M. de Narmande est-il un saint, un sage, un résigné ou bien un hypocrite et un lâche? Voilà l'effrayante énigme : ce mari indulgent, ce magistrat si correct, cet homme si modéré a des yeux dans lesquels s'allument de terribles lueurs, ses allures font songer souvent, à celles du félin qui guette longtemps sa proie. Pardonne-t-il, ou travaille-t-il à mieux assurer sa vengeance? Sa femme meurt-elle du poison ou d'une mort naturelle?... Le romancier ne se prononce pas et sait, avec beaucoup d'art, entretenir l'incertitude... Une affaire judiciaire lui a peut être fourni la donnée de ce roman; il n'y ménage pas les détails scabreux ou naturalistes, si recherchés du public. Son attaque déguisée contre la magistrature, lui vaudra l'approbation de gens qui aiment à la croire aussi corrompue qu'ils le sont eux-mêmes. M. Th. Cahu serait bien près de préférer l'union libre au mariage et de la déclarer plus morale; mais ce qui souligne surtout l'inconvenance de ses situations, c'est le soin qu'il prend de les faire approuver ou excuser par une mère et par un prêtre. La mère de son héros, une honnête et vénérable femme, donne pour sauvegarde à son fils le précepte de l'amour, sans s'inquiéter de la manière dont le jeune homme s'acquitte de la prescription, alors qu'il braconne sur le terrain d'autrui. Quant à l'aumônier du régiment, son indulgence dépasse les bornes; c'est une nouvelle copie de type de l'abbé Constantin qui devient légendaire et dont les gens du monde ont le malheur de ne pas comprendre la suprême inconvenance.

L'Honneur est sauf : variation sur le thème de l'infidélité conjugale. M. Albert Delpit est le parrain de ce roman où l'auteur travaille d'après nature, s'aidant de souvenirs de Cour d'assises, remuant, à son tour, cette boue de la corruption actuelle qui s'étale dans toutes les feuilles publiques, qui va, élaboussant l'innocence même de

l'enfant ; car les soins les plus attentifs peuvent à peine, maintenant, en garantir ses yeux et ses oreilles. Nous n'essaierons donc point d'analyser ce roman ; il faut le reconnaître pourtant, malgré une certaine vulgarité d'expressions, l'auteur garde une réserve relative ; il se prononce même assez nettement, contre les tendances du réalisme décadent. Son héros offre quelques points de ressemblance avec *le Disciple*, de M. Bourget ; c'est un jeune *raté* qui se prend pour un génie et devient de première force dans les raffinements de la science passionnelle. M. Jean Carol, sans tenir compte des exagérations du système de l'atavisme, établit un contraste frappant entre deux sœurs, nées d'un même sang, élevées dans un même milieu ; l'une, incapable de résister à la suggestion savamment combinée du jeune fat qui s'est juré de la perdre, glisse sur « la pente fatale », puis s'abandonne au délire d'une passion toute sensuelle ; l'autre reste digne et ferme dans le sacrifice de son amour, sans fléchir jamais sous la loi sévère du devoir. A celle-là, le romancier impose le voile des sœurs garde-malades, après l'avoir coiffée de la toque des étudiantes ; lorsqu'il aborde la description d'un couvent, on sent que tous les renseignements lui manquent ; mais il a compris, quoiqu'il ne se rende pas très bien compte de la vocation religieuse ni des règles d'une communauté, que, pour faire entièrement, noblement abnégation d'elle-même, la femme a besoin d'être appuyée par la foi et la discipline chrétiennes. Restée laïque, son héroïne eût été trop peu vraisemblable. Le romancier n'en conclut pas moins à l'irresponsabilité de l'âme humaine, à une sorte de fatalisme qui égalerait le vice à la vertu et enlèverait du même coup tout intérêt aux luttes de la vie.

Fin d'amour. Encore et toujours, sous prétexte d'étude psychologique, l'éternelle histoire de la femme qui trompe son mari ! Ici c'est la femme de quarante ans, nous revenant avec l'ennui d'une existence jusqu'alors monotone, le besoin de vivre une bonne fois avant de vieillir et de disparaître, le dégoût d'un bonheur sans variété. Son tempérament l'entraîne, elle n'a pas d'autre excuse, elle n'a pas non plus de frein efficace. La barrière de la simple honnêteté mondaine se franchit vite lorsque la folie de l'arrière-saison s'en mêle. Le mari de Jeanne est excellent, ses grands enfants lui font honneur, mais rien ne l'arrête ; elle joue d'abord à l'amour platonique, avec un Lovelace de province, du caractère le plus bas et

le moins apte à se contenter de soupirs; elle irait plus loin, si son fils n'intervenait. Celui-ci, dans une scène théâtrale, sauve sa mère du déshonneur, son père du désespoir. Ce fils modèle approuve cependant « l'insolence adorable » avec laquelle sa fiancée « brave » une mère très prudente. Tous ces personnages, y compris le séduisant Girot, « l'ami de la maison », sont censé appartenir à la meilleure société d'une petite ville; pour donner du montant à son livre, l'auteur y introduit deux femmes de mœurs légères, une certaine veuve Joly, perdue de réputation et une irrégulière naïvement vicieuse : « l'Auvergnate Idalie », ce qui nous vaut bon nombre de pages fort crues. Le romancier, du moins, fait manœuvrer assez dextrement ses héros pour éviter le suicide, le duel ou le crime finals, quoiqu'il ait touché, en passant, ces trois maîtresses cordes du roman d'aujourd'hui. « M. Foncin, inspecteur général de l'instruction publique », ayant accepté le patronage de cet édifiant volume, personne ne serait surpris de le voir figurer prochainement, dans les bibliothèques scolaires; on y en admet bien d'autres!

XVI — XVIII

Jean-Jacques Rousseau et les femmes du dix-huitième et du dix-neuvième siècles; étude précédée d'une lettre de M. Berthelot, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences! Sous ce titre pompeux, un romancier, M. Buffenoir, épanche dans une plaquette de 80 pages, le trop plein de son admiration pour le philosophe genevois et de sa colère contre certaines femmes de sa connaissance. Il ne se console de l'ignorance « crasse » de celles-ci, sur l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, qu'en rassemblant les témoignages d'amour prodigués à Rousseau par ses « sensibles » contemporaines et en rappelant les doux souvenirs d'une excursion, faite dans l'ancien domaine de M^{me} d'Epinaÿ, avec une femme de notre temps, dont la *sensibilité* ne laissait, non plus, rien à désirer. Quant aux ennemies de Rousseau, M. Buffenoir s'indigne de leur entendre répéter les injures prodiguées par l'obscurantisme, à cet homme si tendre qui eut de si bonnes raisons pour se débarrasser des enfants de Thérèse, et fut si discret envers les grandes dames, assez faibles pour laisser leur honneur à la merci d'un philosophe que tout son génie n'empêchait pas d'avoir été laquais et d'en garder certaines habitudes. M. Buffenoir, il en frémit encore, a vu, de ses yeux vu, des femmes, des

cléricales, évidemment « dont le cœur est une ambulance ouverte à tous les blessés de la vie, » mais qui se montrent impitoyables dès qu'il s'agit de Rousseau. Femmes « mal embouchées » suivant l'élégante expression de l'écrivain, lesquelles, au nom seul de l'illustre genevois, manifestent une fureur épileptique : « Leurs yeux s'allument, leur visage pâlit, leur bouche se tord, l'écume y apparaît et des imprécations en sortent à flots précipités. » Ce doit être épouvantable !.. Comment M. Buffenoir n'a-t-il pas encore essayé de remédier à un pareil état de choses ? « Au nom de Robespierre, de Saint-Juste surtout, ces grands admirateurs de Rousseau », il obtiendrait tout de nos gouvernants. On décréterait obligatoire la lecture de la *Nouvelle Héloïse* et des *Confessions*, dans les écoles de filles, et nos conseillers municipaux indiqueraient comme but des excursions scolaires les bosquets « érotiques » de Montmorency. Mais le romancier le sait bien, nul décret ne forcera les familles, qui conservent le respect d'elles-mêmes, à introduire, chez elles, le culte de Jean-Jacques Rousseau. Ni la prose, ni les vers même, de M. Buffenoir, ni ses objurgations, ni les extraits des billets enthousiastes de M^{mes} d'Epinaÿ, d'Houdetot, de Luxembourg, etc., ni la recommandation d'un illustre professeur de chimie, ne persuaderont aux chrétiennes de se mêler parmi « le chœur mélodieux des amantes » de Rousseau pour célébrer le philosophe sensuel qui comprit si peu le vrai charme de la femme, sa véritable puissance ; c'est-à-dire, sa vertu.

Un auteur allemand M. Fester vient d'écrire sur Jean-Jacques Rousseau un ouvrage qui n'a rien d'érotique ni de romanesque dont, nous nous permettrons de dire quelques mots, parcequ'il nous paraît mériter une particulière attention, il s'intitule : *l'Histoire de la philosophie allemande, essai sur l'histoire de l'Idéalisme allemand*. Son auteur, M. Fester, rapporte cette anecdote tirée des *Confessions* : « La princesse de Talmont, au moment de partir pour un bal à l'Opéra, ayant jeté les yeux sur un volume nouvellement paru de la *Nouvelle Héloïse*, fut tellement captivée par cette lecture, qu'oubliant le bal, elle laissa sa voiture attelée, l'attendre jusqu'au jour. » M. Fester doute un peu de l'authenticité du récit, mais il trouve que rien ne peut donner une idée plus juste du genre de succès obtenu par ce roman : « Celui de l'*Emile* fut tout différent, ajoute-t-il, et autrement importantes, les conséquences de la lecture que fit, de ce livre, un *privatdocent* de Kœnisberg, alors âgé de trente-huit ans, Emmanuel Kant, dont la promenade, qui servait

d'horloge à ses concitoyens, n'eut pas lieu ce jour-là ». Kant, en effet, se pénétra des idées de Rousseau et les donna pour base, à la philosophie allemande. M. Fester compare celle-ci à « un palais dont Kant occupe le rez-de-chaussée, Fichte le premier, Schelling et Krause le second, tandis que Schœpenhauer et Herbart s'en attribuant la propriété, démolisent le dernier étage pour le rebâtir et s'y installer, mais dont un nom seul, reste gravé sur les fondements; le nom du citoyen de Genève » Rousseau, et bien un peu, Voltaire, sont, comme le prouve le tissu si serré des citations de l'érudit d'Outre Rhin, les initiateurs incontestables de ces grands remueurs d'idées, dont l'Allemagne est si fière. Ce remarquable travail côtoie de trop près notre propre histoire, pour ne pas nous intéresser. Les hommes dont on examine les systèmes eussent pu faire beaucoup de bien à l'humanité, ils lui font beaucoup de mal : leur conduite n'a pas toujours répondu à leurs théories, lesquelles se contredisent souvent ; l'étude de M. Fester projette un jour nouveau sur ces philosophes, assez superficiellement connus en France ; c'est pourquoi, sans nous porter garant de toutes les manières de voir de l'écrivain, nous recommandons son livre à ceux que le texte allemand n'effraie point.

J. DE ROCHAY.

P.-S. — *L'homme aux cent millions*. Les lecteurs qui suivent ici même, avec tant d'intérêt et d'émotion, les péripéties du : *Benégat*, nous pardonneraient difficilement de ne pas leur signaler un autre roman du même auteur, publié par la maison Blériot ; malheureusement, il nous arrive un peu tard et nous ne pouvons en dire que quelques mots. Voltaire donnait à l'un de ses écrits le titre de : *L'homme aux quarante écus*, notre siècle est bien loin de ces chiffres mesquins de l'ancien régime ! Nous avons *des hommes aux cent millions*, comme les appelle M. P. Verdun, des tripoteurs cosmopolites qui passeraient sur des monceaux de cadavres pour assurer le succès de leurs opérations financières. Le romancier raconte l'histoire d'un assassinat commis par un de ces rapaces et combiné de manière à compromettre un innocent. Usant des procédés du roman judiciaire, il excite une palpitante curiosité chez ses lecteurs, sans jamais salir sa plume dans de fangeux détails. Son livre, d'une moralité élevée et inspiré par un patriotisme sincère, se recommande à tous : il répond victorieusement au reproche de fadeur et d'insignifiance encouru, trop souvent, par les romans honnêtes.

J. DE R.

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

- I. *Le Ministère de Talleyrand sous le Directoire*, introduction et notes par G. Pallain. (Plon.) — II. *La Révolution française et la critique contemporaine*, par G. Feugère. (Lecoffre.) — III. *La Faculté de droit dans l'ancienne université de Paris*, par l'abbé Périès. (Larose.) — IV. *Les Normands dans les deux mondes*, par M. de Lagrèze. (Didot.) — V. *Le lien conjugal et le divorce*, par Cauvière. (Thorin.) — VI. *Nouvelle défense de l'Eglise*, par l'abbé Rossignol. (Bloud et Barral.) — VII. *Salomon*, par Mgr Meignan, archevêque de Tours.

I. — II.

On est en train de publier la correspondance diplomatique de Talleyrand. Les lettres échangées avec Napoléon I^{er} durant l'Empire sont déjà connues. Le nouveau volume revient en arrière et comprend le *Ministère de Talleyrand sous le directoire*, avec une introduction et des notes par M. G. Pallain. (Plon.) Nous assistons ainsi aux débuts du célèbre diplomate : ils offrent un véritable intérêt de curiosité. Force nous est d'ajouter bien vite que, si la clairvoyance et une puissante faculté d'analyse se révèlent dès ces commencements, le caractère du personnage ne gagne nullement à cette publication. Il est de mode aujourd'hui dans un certain monde, de surfaire la réputation diplomatique de cet homme qui trahit successivement toutes les causes dont il avait embrassé la défense. Il ne paraît pas dénué d'habileté, sans doute, surtout si on le compare à ses prédécesseurs du temps de la Révolution et à la plupart de ceux qui lui ont succédé depuis que nous sommes retombés dans le gâchis républicain; mais cette habileté ou plutôt cette

finesse était généralement d'un ordre inférieur et elle le servit peut-être plus qu'elle ne servit la France.

Le génie de Talleyrand manque essentiellement d'envergure : il est tout d'expédients et constamment terre à terre. Dire que ce que l'on appelle principes lui était totalement étranger, c'est rester au dessous de la vérité. Il fait pis que de ne relever d'aucuns principes : il en affiche de vrais ou de faux, peu lui importe, car il n'y croit pas ; mais il a soin de les choisir conformes aux goûts du jour et aux préjugés, aux intérêts ou aux passions de ceux qui dominent. Naturellement, il en change avec les époques et les gouvernements. Le même homme qui, en 1815, inventera un jour le mot *légitimité*, — non la chose, — pour justifier son abandon de l'Empire et baser une politique juste et honnête cette fois sur le retour au droit, ne s'est pas contenté de donner à la Révolution en 1789 et dans les années suivantes les gages que l'on sait, il a proféré des maximes subversives, il a feint, pour les doctrines et les actes des pires destructeurs, un enthousiasme qu'il n'éprouvait pas. La preuve s'en trouve abondante et surabondante dans les documents reproduits dans ce volume. On doit savoir gré à M. Pallain d'avoir contribué, un peu malgré lui peut-être, à jeter de la lumière sur cette partie moins connue de la vie de Talleyrand.

Si l'hypocrisie de Talleyrand, masquant un scepticisme égoïste, appelle un jugement sévère ; en revanche, sa modération à la fois instinctive et calculée ne mérite que des éloges. Il ne s'est jamais laissé éblouir par le succès : il connaissait trop bien par ses réflexions et par son étude de l'histoire, l'instabilité des choses humaines, il savait qu'à un effort violent et disproportionné succède toujours un relâchement. Il était de l'école de ceux des révolutionnaires qui, avec Mirabeau et Sieyès, redoutaient la guerre comme funeste à la liberté. A la vérité, quand l'ère des conquêtes eut été ouverte par le général Bonaparte, il ne fut pas un des derniers à prévoir son élévation, et le volume que nous avons sous les yeux contient la preuve écrite de ses tentatives multiples pour lier commerce avec lui par d'adroites flatteries et pour se ménager une brillante situation dans la future organisation que les fautes du Directoire rendaient inévitable. Chargé, en vertu de ses fonctions de ministre des relations extérieures, de donner des instructions au vainqueur d'Arcole, dont il désapprouvait en secret les visées diplomatiques, forcé, d'ailleurs, par le gouvernement d'imprimer une direction différente,

on le sent partagé entre des influences contraires, et s'il se permet un blâme discret, c'est en l'accompagnant de compliments voulus. Quand l'arbitre des destinées de l'Italie sera devenu le maître en France, Talleyrand s'empressera de mettre son expérience au service du nouveau souverain; mais tout en s'associant à sa politique de violences, il ne manquera pas une occasion de chercher à le contenir, et il lui conseillera toujours de traiter les vaincus avec douceur, de peur de les pousser à bout et de s'attirer des inimitiés implacables.

Talleyrand, — car il faut lui rendre justice, — eut encore le mérite de comprendre non seulement la sécurité que donne la paix pour le développement normal des institutions d'un pays, mais encore ses bienfaits, les richesses et la prospérité qui en découlent pour la nation. Seulement il eut le tort d'attribuer cette expansion prodigieuse de l'industrie qu'il apercevait dans l'avenir, aux nouveaux principes politiques qui prévalaient en France, à l'abolition des privilèges et à la destruction des corporations ouvrières. Est-ce que le reste de l'Europe, pour s'être préservé des innovations révolutionnaires, n'a pas réalisé les mêmes progrès que nous? Les peuples voisins n'ont-ils pas même marché dans cette voie d'un pas plus assuré? Certaines entraves pouvaient être gênantes, elles eussent disparu avec le temps; mais l'absence de toute règle, l'esprit d'insubordination et le désir effréné de sortir de sa classe et de s'élever au-dessus de sa position produisent des résultats bien plus funestes.

Il faut encore mettre au nombre des illusions la plupart des idées développées dans le *Mémoire sur les rapports actuels de la France avec les autres états de l'Europe*, que Talleyrand fit paraître en 1792, et qui a provoqué chez M. Palain une admiration que nous nous permettrons de qualifier de naïve. L'ex-membre de l'Assemblée constituante semble persuadé, — était-il, au fond, bien sincère et n'y avait-il pas un peu de flagornerie dans son langage? — que la Révolution, en bouleversant la situation intérieure de la France, a également changé la nature de ses relations avec les autres puissances. L'histoire contemporaine a malheureusement démontré le contraire de cette assertion aventureuse; les ouvrages de MM. Sybel en Allemagne, Sorel en France, sans parler des autres, ont positivement établi ce que la réflexion eut dû suffire pour faire entrevoir, à savoir que les rapports résultant du caractère, des mœurs, des

traditions, des précédents historiques et surtout de la géographie ont survécu aux secousses causées par le changement de régime en ce pays.

Talleyrand a fort bien aperçu, à la vérité, — et il a donné en ceci la preuve d'une sagacité que n'aveuglaient pas complètement ses préjugés révolutionnaires, — que les institutions républicaines de la France la rendaient naturellement suspecte aux gouvernements monarchiques, ce qui était pour nous une cause d'infériorité. Mais quand il a conclu de cette situation fautive à une absolue incompatibilité d'humeur et que, faisant en quelque sorte contre mauvaise fortune bon cœur, il n'a pas craint d'affirmer que le temps des alliances était passé et qu'il fallait se borner à la clientèle des petits peuples voisins qu'on était censé avoir appelés à la liberté, et à la sympathie que les maximes soi-disant humanitaires de la Révolution inspiraient à des individus plus ou moins nombreux à l'étranger, Talleyrand a visiblement excédé.

Il faut citer, en se rappelant que ce Mémoire a été écrit en 1792, c'est-à-dire avant la grande expansion au dehors du torrent révolutionnaire.

« Si la France contracte des alliances, ce sera moins pour son propre intérêt que pour celui des États qu'elle aura rendus ou qu'elle voudra rendre libres : ce sera pour hâter ce développement complet du grand système de l'émancipation des peuples. C'est là que doit se trouver le seul objet de sa politique actuelle, parce que c'est là que se trouve le vrai principe des intérêts généraux et immuables de l'espèce humaine.

« Ainsi, après avoir reconnu que le territoire de la République française suffit à sa population et aux immenses combinaisons d'industrie que doit faire éclore le génie de la liberté, après s'être bien persuadé que le territoire ne pourrait être étendu sans danger pour le bonheur des anciens comme pour celui des nouveaux citoyens de la France, on doit rejeter sans détour tous les projets de réunion, d'incorporation étrangère qui pourraient être proposés, par un zèle de reconnaissance ou d'attachement plus ardent qu'éclairé. On doit être convaincu que toute acceptation, ou seulement tout désir public de ce genre, de la part de la France contrairait, d'abord sans honneur et sans profit, puis avec péril pour elle, ces renonciations faites solennellement et avec tant de gloire, et dont l'Europe est loin d'attendre l'inexécution au moment où

elle s'unit par ses vœux au succès d'une cause qu'elle croit ne pouvoir être souillée par l'ambition ni par l'avidité. La France doit donc rester circonscrite dans ses propres limites : elle le doit à sa gloire, à sa justice, à sa raison, à son intérêt et à celui des peuples qui seront libres par elle.

« Il faut donc qu'après avoir concouru à établir leur liberté, elle la consacre et l'éternise en s'alliant à eux, non pour les secours qu'elle peut en tirer pour elle-même, mais pour ceux qu'elle peut leur offrir. »

Sans nier tout ce qu'il y a de grandeur dans le sentiment qui a inspiré ce programme, on ne peut disconvenir que l'abnégation y a une trop grande part, plus que ne le conseille la prudence. Une expérience récente nous a montré quel peu de fond il faut faire sur la gratitude des peuples délivrés. On ne peut s'empêcher, en lisant ces lignes, de les rapprocher de la proclamation célèbre par laquelle Napoléon III inaugurerait la guerre d'Italie, en rappelant que la nation française était la seule qui tirât l'épée pour une idée. Ce sera, si l'on veut, sa gloire dans les annales de l'humanité, et le peuple qui a pris l'initiative des croisades ne saurait la répudier. Mais le désintéressement ne saurait aller jusqu'à la niaiserie. D'ailleurs, tant qu'à se dévouer à une cause, il importe de savoir si cette cause est juste et bonne, et si son triomphe procure des bienfaits ; or, pour nous borner aux peuples voisins affranchis par la Révolution, nous ne voyons pas bien ce que les sujets des électeurs ecclésiastiques dont l'autorité était si douce, ont gagné à passer sous le joug de la Prusse à laquelle ils doivent un tribut si lourd d'hommes et d'argent.

Ce fut, en effet, l'Église qui paya les frais de cette sanglante procédure où l'ancienne société et la nouvelle étaient aux prises. Fait remarquable, les armées républicaines avaient beau entasser victoires sur victoires, les souverains ne voulaient rien céder de leurs territoires envahis ou du moins ils réclamaient des compensations. Où trouver ces compensations sinon chez les faibles incapables de résister ? La sécularisation des principautés ecclésiastiques, évêchés ou abbayes, devint le pivot de ces interminables négociations qui devaient aboutir au traité de Campo-Formio et au congrès de Rastadt. Rien n'égale l'impudeur avec laquelle, monarques de vieille souche et hommes nouveaux placés à la tête de la République débattaient ces honteux marchés. L'Autriche, quelque prudence qu'elle

eût montrée d'abord, ne se montra pas la moins âpre : elle trouvait tout simple de partager les dépouilles du Saint-Siège avec la Cisalpine, création éphémère du Directoire. Les diplomates de l'ancienne école s'excusaient en invoquant les précédents et rappelant les sécularisations opérées par le traité de Westphalie. Comme si une injustice accomplie pouvait justifier une iniquité à commettre ! Talleyrand qui, mieux que tout autre, en France du moins, connaissait l'histoire du congrès de Munster et d'Osnabruck, n'éprouvait nul besoin d'alléguer de si tristes exemples. Sa longue correspondance ne trahit pas le moindre scrupule. Il avait complètement oublié les belles déclarations du Mémoire de 1792.

Un siècle s'est écoulé depuis l'aurore de cette Révolution qui, si elle donna lieu à de bien basses intrigues, fit battre un grand nombre de cœurs. Le moment est venu de la juger avec équité. Plusieurs historiens s'y sont essayés en France et au dehors : Sorel, de Tocqueville, Taine, Wallon, Sybel, Lebon, Forneron. Un de nos critiques les plus distingués dont les lettres chrétiennes pleurent la perte récente, M. Gaston Feugère, avait entrepris de colliger ces jugements et de juger les juges eux-mêmes. Il l'a fait avec cette délicatesse de touche et cette sûreté d'appréciation dont il avait le secret. Rien de plus intéressant, de plus émouvant ni de plus instructif au fond que la lecture des 400 pages dont se compose *la Révolution française et la critique contemporaine* (V. Lecoffre). En suivant pas à pas, complétant et rectifiant au besoin les uns par les autres les écrivains que nous venons de nommer, M. Feugère parvient à donner un tableau fidèle de cette fameuse période qui va du 4 mai 89 au 10 brumaire. On a donc en raccourci tout ce qui a été pensé et dit de mieux sur la Révolution. Ceux auxquels manquent le loisir et les ressources nécessaires pour faire connaissance avec ces volumineuses élucubrations, agiront sagement en lisant avec attention ce curieux résumé sur lequel plane d'un bout à l'autre une pensée patriotique, morale et religieuse.

III

Ce n'est pas sans un immense labeur que M. l'abbé Périès a reconstitué l'histoire de *la Faculté de droit dans l'ancienne université de Paris* (Larose et Forcel). L'auteur se défend modes-

ment d'avoir écrit une monographie complète. Beaucoup de détails, dit-il, manquent et manqueront probablement toujours, par suite de la disparition de nombreux manuscrits relatifs à la constitution et au fonctionnement de cette vénérable école. Ceux qui existent ne donnent pas toujours toute la clarté désirable, parce qu'on ne se donnait pas la peine de décrire ce que tout le monde connaissait, parce qu'il l'avait sous les yeux. On peut affirmer, néanmoins, que cette institution, qui eut ses jours de célébrité et qui ne fut dépassée que par la faculté de Bologne, revit dans ces pages où l'on goûte l'ordre et la sagesse qui ont présidé au choix et à l'ordonnement des matériaux, ainsi qu'une impartialité sereine, rendant hommage aux grandes qualités, mais ne dissimulant ni les défauts, ni les tendances fâcheuses. C'est ainsi que l'auteur ne craint pas de signaler l'ambition, les rivalités, la cupidité même de certains professeurs, la turbulence et la licence des mœurs des écoliers, plus tard la faiblesse de l'école vis-à-vis du pouvoir et son attachement aux doctrines funestes du gallicanisme. Il déplore aussi que, dans les dernières années du dix-huitième siècle, l'école se soit complètement tenue en dehors du mouvement historique, politique et philosophique qui agitait toutes les âmes. Pas l'ombre d'un essai de réfutation de tant d'idées fausses et subversives; un froid dédain, une indifférence superbe, comme si les intelligences continuaient à se mouvoir dans le cercle perpétuel d'une science surannée; si bien que lorsque la Faculté, longtemps ménagée, succomba à la fin sous les coups qui démolissaient l'édifice social tout entier, sa disparition ne laissa aucun regret.

L'origine de la Faculté de droit est très obscure, aussi bien que celle de l'Université de Paris dont elle faisait partie. A cette époque reculée, on sait que toutes les connaissances humaines dépendaient étroitement de la théologie. Car la théologie ne comprenait pas seulement l'étude des dogmes, elle embrassait aussi la législation ecclésiastique. L'Église, profondément honorée, ne se bornait pas, en effet, à enseigner; en qualité de société parfaite, elle se gouvernait elle-même, elle avait donc sa constitution et ses lois propres. De là, ce qu'on a nommé le droit canonique, le seul dont l'Université s'occupât, parce que c'était le seul qui méritât alors l'attention des savants et que, répétons-le, toute science était alors ecclésiastique, et qu'on la cultivait presque exclusivement dans le cloître. Qu'était-ce que le droit barbare à cette date? Un ensemble de dispositions

grossières, incohérentes qui se ressentait de la violence des mœurs des peuples établis sur les ruines de l'empire romain, à peine dégagées des superstitions païennes.

Il restait bien le droit romain, cette expression souveraine de la raison appliquée aux relations des hommes entre eux, au point de vue purement naturel. Les souverains barbares, le trouvant implanté au sein des populations qu'ils subjuguèrent sans peine, l'avaient accueilli en l'accommodant aux nécessités de leur gouvernement ; mais l'action de ce droit avait été sans cesse en s'affaiblissant, et l'établissement de la féodalité n'en avait laissé surnager que quelques épaves. L'Église, elle aussi, avait accepté et subi le droit qui régissait la plupart des contrées soumises à son empire spirituel et dans les dispositions duquel elle constatait souvent une profonde sagesse, mais elle avait dû le corriger et le suppléer en beaucoup de points, notamment en ce qui concernait la servitude dont elle condamnait les criants abus, et le mariage auquel elle restituait sa pureté et sa dignité premières. L'Église ne cessait non plus de réagir contre les absurdes et criminelles pratiques du droit barbare, telles que le duel et les épreuves judiciaires. Elle avait en grande partie adopté pour ses tribunaux la procédure romaine. Il est donc permis de dire, d'une manière générale, que le droit canonique, à son origine, fut le résultat de la double pénétration du droit romain épuré et des maximes de l'Évangile.

Les dispositions du droit canonique étaient nombreuses et parfois incohérentes, parce qu'elles avaient été prises en divers temps et dans des circonstances diverses. Un moine italien, nommé Gratien, conçut l'idée, qu'il réalisa, de rapprocher les uns des autres ces nombreux canons, de les réunir en corps de doctrine et d'en dégager l'esprit et, si nous osons dire, la philosophie. C'était une tentative de jurisprudence appuyée sur des monuments législatifs. Le *Décret de Gratien*, ou simplement le *Décret*, a longtemps fait autorité, et il a été comme la base de l'enseignement du droit canon. Ceux des théologiens qui s'étaient particulièrement voués à l'étude de ce droit se constituèrent en Faculté de décret, qui devint ainsi une sorte de dédoublement de la Faculté de théologie.

Nous ne pouvons songer à suivre M. l'abbé Périès dans le long historique de cette Faculté de droit, où abondent, il faut bien le dire, des informations d'une nature toute spéciale, et qui ne peuvent intéresser que les érudits. Bornons-nous à reproduire le résumé

qui termine son Introduction, et où se trouvent exposées les principales divisions de son ouvrage. « La Faculté a traversé trois grandes phases : 1° Tout d'abord, elle a été absolument ecclésiastique, autant par son enseignement que par son gouvernement; c'est ce qu'on pourrait appeler la période théologique du droit canon. 2° En conséquence de l'immixtion du Parlement et des diverses réformes devenues indispensables, elle a considérablement perdu de son importance, et elle a marché insensiblement vers la sécularisation. 3° L'influence du droit romain, dont la doctrine fut tour à tour enseignée officiellement, interdite, maintenue subrepticement, puis rétablie au grand jour par Louis XIV, l'a définitivement pénétrée de l'esprit séculier et l'a fait changer de nature, pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui. »

IV

Qui ne connaît, ou plutôt qui ne croit connaître les Normands? Enfants, nous avons, sur les bancs du collège, appris les incursions de ces bandits, qui venaient, par petits groupes, allumer l'incendie, semer la mort et la ruine dans toutes les contrées civilisées. On aurait dit que cette engeance avait attendu, pour accomplir ses œuvres de destruction, qu'une aurore se levât sur l'Europe, après les ténèbres des sixième, septième et huitième siècles, pour la plonger dans les horreurs du siècle de fer. La vérité, c'est que l'expansion de la race franque au-delà du Rhin, les victoires de Pépin le Bref, les conquêtes de Charlemagne, l'évangélisation de la Germanie, avaient refoulé l'élément barbare dans le Nord, d'où, après la mort du grand empereur, il fit irruption au dehors. Ce nom même de Normands indique l'origine et non la race. Il est hors de doute que la population de la Scandinavie était du même sang que les Goths qui avaient jadis habité cette contrée, et que Tacite range parmi les peuples germaniques. Les contemporains des Carlovingiens se trouvèrent donc en présence d'une seconde invasion des barbares, qui prit seulement une autre direction et préféra la voie de la mer, parce que les frontières de terre étaient bien gardées, et que le centre de la Germanie s'ouvrait aux lumières du christianisme. « Ils sont curieux à étudier, dit l'auteur des *Normands dans les deux mondes* (F. Didot), ces hommes intrépides, dont les essaims sans nombre se répandirent partout, du neuvième au onzième siècle, en Europe et plus loin encore. Ces brigands-héros, sans aucun chef

commun, sans lien entre eux, sans but déterminé, sans argent, sans armée, sans patrie, puisqu'ils adoptaient la première patrie où ils pouvaient s'établir, épouvantèrent le monde par leurs invasions et l'étonnèrent par leurs conquêtes. »

M. de Lagrèze s'attache à peindre les mœurs étranges de ces destructeurs, qui étaient aussi des fondateurs. On s'est quelquefois extasié sur cette souplesse qui opérait une transformation si rapide et si profonde. Le problème ne nous paraît pas si difficile à résoudre. Les Francs, les Burgondes, les deux branches de la nation gothique, les Lombards eux-mêmes, n'ont-ils pas donné à l'histoire le spectacle de changements non moins merveilleux? Si la culture romaine adoptée par ces premiers conquérants ne parvint pas à les préserver de la décadence, il ne faut pas perdre de vue que les annales des états fondés par les Normands, soit en Angleterre, soit en Italie, sont remplies de crimes dans leurs premières pages. Le christianisme, en s'implantant de plus en plus chez les populations européennes, rendait faciles le règne de mœurs plus douces et le progrès de la civilisation. Après tout, nous voyons de nos jours avec quelle promptitude le ravisseur du bien d'autrui devient le défenseur du droit de propriété, et combien il faut peu de temps pour changer le révolutionnaire en conservateur.

Nous suivons avec un vif intérêt de curiosité, mêlé, il est vrai, d'un peu d'horreur, les hommes du Nord en Russie, en Angleterre, en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne, et jusque dans l'empire d'Orient. Les croisades les ont portés en Syrie, et les courants inconnus de l'Océan les ont jetés sur les rivages de l'Amérique, où ils ont précédé de plusieurs siècles Christophe Colomb, Cortez et Pizarre. On peut donc les considérer comme des précurseurs et comme d'énergiques pionniers. Partout ils se montrent avec le même caractère où les plus bas instincts, l'amour du pillage et des convoitises effrénées sont, en quelque sorte, combattus et compensés par des sentiments généreux et un mépris de la mort qui les place au-dessus des héros d'Homère. Si leur historien ou plutôt leur portraitiste se montre enclin à une sorte d'indulgence personnelle à leur égard, il n'exuse jamais leurs vices ou leurs cruautés. Il insiste avec raison sur l'étonnant changement que leur conversion au christianisme produisit chez ces bandes sanguinaires et dévastatrices, qui devinrent bientôt les énergiques défenseurs de l'ordre et de la civilisation. On pourrait lui demander pourquoi il s'est montré un peu

sévère pour le pape Léon IX, qui se défia quelque temps de leur loyauté, ce qui ne l'a pas empêché, par parenthèse, d'être canonisé, mais, en somme, l'auteur se montre moraliste d'un bout à l'autre de son intéressante revue.

V. — VI.

Les fauteurs du rétablissement du divorce en France ont donné pour leur excuse le désir de combattre l'immoralité résultant de la simple séparation de corps. Singulière prétention de favoriser les bonnes mœurs en dissolvant le lien conjugal! M. J. Cauvière, ancien magistrat, professeur à l'Institut catholique de Paris, en fait bonne justice en montrant dans son très intéressant opuscule *le lien conjugal et le divorce* (Thorin) que les désordres, même les plus honteux ont suivi une marche parallèle au divorce. C'est une étude historique, remplie de l'érudition la plus sûre et la plus variée, où sont passés en revue tous les peuples : Juifs, égyptiens, assyriens, perses, indiens, chinois, américains, italiens, grecs et romains. Quelle triste série de turpitudes! On comprend que l'auteur ne s'adresse qu'aux hommes sérieux.

En terminant signalons la troisième série de la *nouvelle défense de l'Eglise* par l'abbé Rossignol (Bloud et Barral), dont l'auteur a reçu les encouragements et les félicitations de plusieurs évêques.

LÉONCE DE LA RALLAYE.

SALOMON, par Mgr Meignan, archevêque de Tours.

I

Quelle étrange destinée que celle de ce roi puissant d'Israël, dont l'Orient célèbre la sagesse et conserve l'impérissable mémoire! Sur son berceau, éclairé des visions prophétiques qui avaient annoncé sa naissance et prédit son incomparable sagesse, plane le souvenir du meurtre d'Urie, symbole de la dualité mystérieuse de sa vie. Le prophète Nathan veille sur son enfance; Bethsabée est attentive à son avenir, et, par le charme d'une beauté souveraine qui défie les années autant que par les habiles intrigues d'un esprit fécond en

ressources, elle domine encore le vieux roi David, qui va perdre sa couronne et laisser tomber le sceptre dans le sépulcre de ses aïeux.

Adonias, l'aîné de la famille, assemble ses partisans près de la pierre de Zoëleth, à la source Rogel, et prépare la bataille qui doit lui donner la couronne; mais Bethsabée a déjà rompu le fil de ses intrigues tardives : des fanfares éclatent à la fontaine de Géhon et éveillent des chants de fête à Jérusalem, qui salue son roi dans Salomon, sacré par la main de Sadoc.

Roi de vingt ans, il demande à Dieu la sagesse et l'obtient sans mesure. Il dégage ensuite les avenues de son palais par la rigueur de ses premières sentences. Une tache de sang sur les marches du trône nous rappelle la mort violente de son rival Adonias. Il étonne le monde par la sagesse de ses jugements, la générosité de ses dons, l'administration de ses finances, les succès de ses armées, qui domptent les tribus rebelles et pacifient le nord de son empire longtemps soulevé.

Il rêve alors et il commence l'exécution du temple, qui doit rendre son nom immortel et porter au loin, dans les siècles étonnés, la gloire de Jéhovah. Trois cent quarante mille ouvriers travaillent à cette œuvre gigantesque : ils coupent les cèdres sur les montagnes du Liban, ils taillent les marbres de Byblos, ils enlèvent péniblement les pierres dans les carrières de Kotton-Meghard, ils coulent les pièces d'airain, ils donnent à Jéhovah un temple digne de sa grandeur.

Capitaine habile, il s'occupe ensuite de la défense et de la protection de ses États : il entasse les blocs dont la masse énorme rappelle les remparts de la Rome primitive; son épée indique les points stratégiques qu'il convient de fortifier pour assurer la sécurité des frontières de son royaume, qui s'étend de la mer Rouge à la Méditerranée, de l'Euphrate aux déserts de l'Arabie; il ouvre la Judée aux relations commerciales de son peuple étonné de sa prospérité.

Il est encore dans l'éclat de sa gloire; il a déjà pesé dans sa main tout ce que la terre peut donner d'honneurs, de richesses, de plaisirs, pour remplir l'abîme infini de son âme et calmer ses désirs toujours inquiets : il compose alors l'*Ecclésiaste*, le *Kohéleth*, ce livre admirable, fait de larmes et de sanglots, plus profond dans ses mélancolies sans fin que le livre de Job, livre toujours vrai et saisissant dans la description cruelle des épreuves de l'humanité et de la vanité de ses espérances terrestres. Il avance encore : il écrit les *Proverbes*; il chante, enfin, avec toutes les magnificences d'une

épopée orientale, le *Cantique des cantiques*, les transports de l'âme humaine dans le mystérieux ravissement de son mariage avec l'Infini.

Puis, voilà que le jour tombe, la nuit envahit l'horizon : par une contradiction qui semble inexplicable, ce roi qui avait rempli l'Orient de la renommée de sa sagesse et de l'étendue de son savoir, cet homme qui avait goûté avec amertume tous les désenchantements des joies fugitives de la terre, ce philosophe qui avait scruté tous les replis du cœur humain et signalé avec une si rare précision les dangers et les dégoûts des amours terrestres, le voilà déshonorant dans sa vieillesse son corps qui tombe et son âme où vient de s'éteindre la flamme des pensées divines : il bâtit des palais au troupeau de ses femmes impures et de ses concubines sans pudeur : il leur élève les sanctuaires aux bords de leur lit à égarer l'innocence. L'ennemi approche, le roi n'a plus le grand air de l'éternel. Son crime de sa honte remplit le royaume qui va périr. Le regard d'ouïe écarté, le vieux roi mourant peut mesurer déjà la profondeur de sa chute sans nom : le rempart de ses courtisanes n'arrêtera pas la lumière vengeresse de l'histoire, qui flétrit son agonie déshonorée : Il meurt à soixante-quatre ans, il est enseveli dans la cité de David.

Mgr Meignan décrit à grands traits cette vie féconde en surprises ; il le fait avec la haute compétence d'un homme pour qui le passé de l'Orient n'a plus de secrets : il en connaît l'histoire, les mœurs, les vicissitudes diverses, les lieux, les événements les plus cachés. Il interroge avec le même soin l'histoire, la philologie, l'archéologie ; il connaît et il apprécie les dernières découvertes des savants, pour lesquels l'antique berceau de l'humanité ne perdra jamais son invincible attrait. Là où la Bible discrète semble se taire et refuser des révélations ardemment attendues, Mgr Meignan s'inspire de son érudition toujours sûre : il raconte les événements découverts avec la simplicité et le charme d'un témoin des scènes antiques. Il a longtemps fréquenté et admiré son héros, dont il subit la fascination sans dissimuler ses faibles et coupables. C'est toujours la trace adorable du Me-sie qu'il cherche dans les grandes figures et à travers les sentiers qui sillonnent l'Orient.

II

Nous retrouvons ces qualités maîtresses dans la seconde partie du livre, consacrée à l'étude critique des œuvres de Salomon. Le

grand roi nous a laissé l'*Ecclésiaste*, les *Proverbes*, le *Cantique des cantiques*. Si réaliste et si poignante que soit la description des souffrances de l'humanité dans l'*Ecclésiaste*, rien n'autorise à voir dans Salomon un sceptique pessimiste, ou, comme le prétendent quelques esprits romanesques, un ancêtre de Schopenhauer et de Leopardi. Salomon affirme la personnalité de Dieu, la liberté humaine, la Providence. Il regarde au delà des frontières de son royaume les peuples plongés dans l'idolâtrie : c'est à ces peuples dégradés qu'il s'adresse, quand il parle de la vanité des choses humaines et des douleurs de la vie.

Mgr Meignan réfute sans peine, mais par de très sages distinctions, les sceptiques, les fatalistes, les pessimistes, les bouddhistes, qui prétendent rattacher aujourd'hui leurs utopies désespérantes aux cris de tristesse de Salomon, et il démontre, avec une rare clarté, que les Juifs avaient d'autres espérances, qu'ils croyaient à l'immortalité de l'âme, et que de très sages raisons avaient déterminé Moïse à laisser dans l'ombre un dogme qui, mal compris, avait fait naître les chimères de la métempsycose et les erreurs les plus grossières dans l'esprit des Égyptiens.

Le livre des *Proverbes* s'éclaire déjà d'un jour plus consolant. Les premiers disciples de Salomon recueillirent ses proverbes; le recueil grossit après la mort du grand roi, et s'enrichit encore de nouveaux proverbes dont il était l'auteur, et qu'on aimait à répéter dans Israël et dans des régions éloignées. Au temps d'Ézéchias, peut-être même un peu plus tard, le recueil fut complet et fermé. Livre admirable, qui nous montre la Sagesse dans son rôle messianique de consolatrice de cette humanité dont l'*Ecclésiaste* nous a dépeint les profondes douleurs.

Ce n'est pas au temps de sa chute, dans la honte et les ténèbres de ses passions devenues souveraines, que Salomon composa son dernier livre : le *Cantique des cantiques*. Quand vint le jour de ses dernières ignominies, l'œuvre de Salomon était déjà finie; il avait écrit au temps de sa gloire ce poème oriental dont les magnificences hardies nous surprennent, ce chant sacré qui devait retentir de siècle en siècle sur les lèvres virginales des âmes éprises de l'idéale et immatérielle beauté de Dieu.

Ne cherchez pas dans ce poème, à la suite de rationalistes étroits, des personnages historiques, des créatures humaines, une grossière aventure d'amour charnel, décrite en traits de feu, sous

des images troublantes. Non : ce poème est une succession de chants souvent dialogués, qui rappellent l'amour de Dieu pour l'humanité, de Jéhovah pour Israël, de Jésus-Christ pour l'Église, des âmes fidèles pour la Vierge Marie.

Mais les cœurs ne sont pas toujours assez purs pour comprendre ces chants mystiques d'un amour que le monde ne connaît pas, et pour répéter ces prières qui servent quelquefois aux profanations criminelles des créatures livrées aux passions sans nom. Pour chanter ces hymnes, il faut les lèvres des anges et le paradis.

III

En terminant cette étude magistrale sur Salomon, qui est peut-être un écho lointain de son enseignement à la Sorbonne, Mgr Meignan nous dit : « On ne lira pas cette étude sur Salomon. »

Qu'importe le suffrage avugle de la foule ignorante ?

Il y a des âmes délicates, éprises d'idéal, de vérité et de justice, qui vivent dans le temple, indifférentes aux clameurs et aux blasphèmes de la foule sauvage qui frappe aux portes avec la violence de la haine; elles travaillent dans le recueillement de la pensée, aux clartés discrètes de la lampe du sanctuaire; elles approfondissent tous les jours, avec le même élan, ces saintes lettres qui leur apportent la confirmation divine de leurs espérances, qui relèvent leur courage quelquefois défaillant, et entretiennent la sérénité de leur âme au sein de la tempête déchaînée au dehors. Ces âmes d'élite liront dans leurs veilles solitaires ce beau livre sur Salomon, plein de charme dans sa précision savante; elles y trouveront l'oubli des déceptions d'hier, la force contre l'épreuve de demain, et elles pourront déjà entrevoir, avec le chantre inspiré du Cantique des cantiques, le reflet des splendeurs de la Sagesse, ou du Verbe qui éclaire le monde.

Elie MÉRIC,

professeur à la Sorbonne.

LIVRES D'ÉTRENNES

Il y a un *Platone* par écho, pour le *Platone* de 1811, un très beau livre sur le titre, s'il est l'importation : *Le Platonisme, ou l'écrit de Léonard* (voyez aussi pour un *Platon* carré, par M. Gruyer, dans le *Journal de l'État*). Quel sujet que ce réunion de chefs-d'œuvre ! qui n'a pas passé des heures, qui ne s'est oublié dans la contemplation de ces œuvres choisies de toutes les écoles qui représentent le génie de toutes les nations ! Raphaël, Léonard de Vinci, Murillo, le Corrège, Rubens, André del Sarte, le Pérugin, etc., tant d'autres qui sont ici vivants par leurs œuvres, et que l'admiration des siècles a accompagné toujours avec le même enthousiasme ! Voilà ce qui nous est montré dans un magnifique volume, et quarante lithographies excellentes, où l'on peut assurer que l'on retrouve sans erreur, sans omission, sans addition, le chef-d'œuvre même que l'on connaît et qui est resté à jamais dans nos yeux et notre esprit. Et l'interprète, j'ose le dire, est digne de ces belles œuvres. M. Gruyer est un érudit très instruit dans sa spécialité, la connaissance de l'art ; mais, de plus, dans l'histoire générale et l'histoire particulière de l'Italie. C'est un amateur du beau et un connaisseur en peinture. Il voit et il distingue les progrès de l'artiste qu'il étudie ; il explique par quelles raisons a passé son génie, il ne s'arrête pas au maître, il connaît et fait connaître son école, commente d'autres tableaux que celui dont nous est donnée la reproduction, analyse les œuvres principales de ses élèves. Il est un point surtout sur lequel j'insiste, et où il m'est agréable de le louer : c'est l'intelligence qu'il a eu sentiment religieux et des qualités qu'exige l'art religieux ; il ne s'y trompe jamais, et il montre sans hésitation ce qui manque dans tant de tableaux soit disant religieux ; comment, par exemple, l'école de Vinci peut de très beaux tableaux qui font complètement la place à celle de Raphaël, la première peut-être après Raphaël, mais ses tableaux n'ont de charme que le sujet. Ce volume, magnifique album, et livre de haute valeur, semble n'avoir qu'un cadre restreint ; mais, grâce à la supériorité de vues et à la science de l'écrivain, c'est un véritable cours d'esthétique et d'histoire de l'art ; les artistes y recueilleront un enseignement sain, savant et élevé ; le public ne saurait souhaiter de parcourir, avec un meilleur guide, une plus belle galerie, cette réunion d'œuvres qu'a consacrée l'admiration universelle.

Après ce grand et beau volume, la maison F. Didot publie un livre d'un

tout autre caractère, mais que nous ne saurions moins recommander : *De Wissembourg à Ingolstadt, 1870-1871, souvenirs d'un capitaine, M. Quesnay de Beaurepaire*. C'est l'histoire, et, pour ainsi dire, le journal de ce brave officier et de ses camarades, de mis notre première défaite jus qu'à la paix, où ils sont mis en liberté. On lit avec un intérêt poignant ces pages où la vie de nos malheureux soldats est peinte dans toute sa vérité et ses souffrances. On y voit ce que sont les Allemands, durs, brutaux, impitoyables, se faisant un jeu de tourmenter leurs prisonniers, matériellement et moralement, leur faisant faire de longs trajets inutiles, pour les montrer, ainsi que des bêtes curieuses, au peuple qui les accable d'invectives et d'injures. conduite bien différente, M. de Beaurepaire le fait remarquer, de la douceur, de la bienveillance avec laquelle avaient été traités les prisonniers Autrichiens en France, pendant la guerre d'Italie.

Il y a au surplus dans ce livre, et dans les autres de la même série, de très belles vignettes, qui valent par elles-mêmes la lecture de tout ce qui les entoure. Elles sont dessinées par un artiste qui a su, dans ces *officiers, soldats, prisonniers*, les Français et les Allemands, et attirer le mépris sur ces soldats dégrahés. On va jus qu'au bout de ce livre, soulevé par l'indignation : ces Allemands sont des sauvages, tels, du reste, que les peignit déjà Corra et tels qu'ils se montrèrent pendant toutes les guerres des siècles passés, — même et surtout, c'est encore une observation de l'auteur, — dans le fameux incendie du Palais national, qui fut par conséquent allumé avec une férocité barbare par les troupes auxiliaires des armées de Louis XIV, c'est-à-dire, par les *Allemands aux-aides*. Il y a bien d'autres sujets intéressants dans ce livre dramatique, page d'histoire vengeresse : la vie des officiers dans les villes d'Allemagne, le courage, la générosité des soldats Français, les évasions tentées, et le plus souvent malheureuses, etc.

Ce qui complète le charme de ce volume, ce sont les Dessins qui l'accompagnent, exécutés sur place et d'après nature par l'auteur même; ils sont vivants, l'un d'eux, celui de Beaurepaire, en est un artiste si fin, et un si vaillant et si persévérant; je n'en ai vu, entre tous ces Dessins si attachants, celui qui représente un cuirassier de Wissembourg : le cœur est rejoint en présence de cette force; on a vraiment devant soi un héros.

Outre ces deux ouvrages diversement si remarquables, la maison Didot a encore deux livres d'étrennes : *Nov jours plus d'art et de science et d'obés*, avec de nombreux Dessins par Alexis Lemaître, dont le titre dit le sujet, qui peut int resser tant de jeunes filles et de mères; et un livre sur un sujet peu connu : *Les Peintres du Japon, de l'Égypte, de l'Inde, de l'Amérique, et les peintres du Japon*. Il faut avouer que nous connaissons peu ces peintres célèbres dans leur pays; ainsi, après Albert Durier et Holbein, on sait, en général, à peine les noms de Schönmayer, Albrecht, Granewald (Allemands), et les œuvres de Alonso Cano, Tobar, même de Goya (Espagnols), ou de Gainsborow, Leighton, Hunt et Raynolds (Anglais). Quant aux artistes Japonais, on peut assurer que la plupart de nos lecteurs ignorent complètement les noms de Hokonsai, Issai, Yosai et Souharobou. Ce sont pourtant des artistes de talent et dont les œuvres sont fort recherchées; on voit, du reste, par leurs Dessins, qu'ils ont profité de l'étude des maîtres

Européens. C'est donc une idée à laquelle on doit applaudir de reproduire les œuvres principales de ces artistes si mal connus, et on l'a fait par le procédé le meilleur, par leurs propres dessins. Le texte de MM. de Wyzewa et Perreau donne une biographie des peintres et un commentaire de leurs principales œuvres; enfin, on a jugé à propos d'ajouter à cette étude de diverses écoles étrangères des notices sur les peintres Français de la première moitié de ce siècle, avec des spécimens de leurs tableaux, d'après leurs dessins. Ainsi est complété ce voyage à travers les grandes écoles de l'Europe, et où l'on s'instruit autant qu'on y prend de plaisir.

Comme livre d'étrennes de premier ordre, la librairie Hachette fait paraître le tome II de *L'Histoire de l'art pendant la Renaissance*, par M. Eug. Muntz, bibliothécaire de l'École des beaux-arts. J'ai déjà dit, lors de la publication du premier volume, toute l'importance de ce grand et savant ouvrage. Le tome II ne mérite pas moins d'éloges. Il traite de toutes les parties de l'art, peinture, architecture, sculpture, même de ces arts qui s'appliquent au mobilier et aux objets d'usage domestique. On voit comment, dans cette brillante époque que M. Muntz appelle *l'âge d'or*, l'art ne dédaignait rien : les bases des mats de bronze de Venise sont délicatement ornés de sculptures et de fines ciselures, les écrivoires sont décorés avec un goût qui rappelle l'antiquité. Les artistes ont constamment les regards tournés vers l'antiquité, cette antiquité qui semblait voilée jusqu'alors. Une quantité de chefs-d'œuvre éclosent de toutes parts, dans tous les genres. Une pléiade d'hommes de génie, telle qu'on n'en avait pas vu depuis les temps de la Grèce, avec une variété et une abondance prodigieuse, s'élève aux plus sublimes conceptions. Ce mouvement merveilleux dure à peine un siècle; cent ans suffisent pour épuiser cette sève si féconde; aussitôt après commence la décadence. C'est ce siècle dont M. Muntz écrit l'admirable histoire, dont il explique les productions avec une compétence indiscutable, et ses descriptions et explications sont complétées par des gravures qui, à chaque page, reproduisent ces chefs-d'œuvre d'après les monuments mêmes. On ne peut désirer d'enseignement plus complet, plus utile et plus agréable à suivre et à consulter.

Après ce grand ouvrage, la maison HACHETTE a cru ne pouvoir publier un plus beau livre, et je l'approuve, qu'en donnant une nouvelle édition de *l'Enfer* du Dante, illustré par G. Doré. La première édition était d'un prix élevé; cette nouvelle, qui ne diffère en rien de la première, est d'un prix qui rendra ce chef-d'œuvre du célèbre dessinateur abordable pour tous. On n'a pas à juger ici le poème de Dante, sorte de Bible pour une quantité d'Italiens, et peu compris par la majorité des Français. Mais, si une œuvre peut être éclaircie par un commentaire, on peut assurer que Doré l'a fait pour *l'Enfer* du poète Florentin. Son imagination qui voyait tout en grand, qui donnait à la nature, aux arbres, aux rochers, des formes colossales, était particulièrement propre à expliquer le Dante. Il entre tout naturellement dans ces cercles infernaux, où des pluies de feu tombent en langues acérées sur les misérables damnés, où des démons acharnés déchirent à coups de lanières les corps des suppliciés, où le nocher Caron, les assomme

de son aviron. Les paysages formés de rochers aux formes effrayantes, les gorges tortueuses enveloppées d'une nuit éternelle, les animaux fantastiques, les harpies, les Erynnies, semblent à l'artiste un monde connu et familier; il le décrit, il le dessine dans ses plus horribles détails avec une précision qui le rend vraisemblable. On est aussi étonné de la verve et de la puissance avec laquelle il peint ces bandes, ces foules de damnés, que le vent de l'éternité emporte dans les ténèbres comme des feuilles mortes : on sent là des multitudes qui représentent les générations dont, pendant des milliers d'années, a été peuplée la terre. Il a des coups de crayon, des membres repliés, des corps aux muscles saillants, qui font penser à Michel-Ange. On sort de cet Enfer avec un émoi qui ne peut être que salutaire; dans l'épouvante qu'il inspire, il n'y a ni place, ni temps pour la raillerie et le doute : on regarde, on voit, on est pris. Cette nouvelle édition aura certainement tout le succès qu'elle mérite. *L'Enfer* est la meilleure des illustrations entreprises par G. Doré.

Quand on publie un tel livre, on ne peut guère présenter d'autres œuvres considérables. Il importe, cependant, de rappeler *l'Atlas de Géographie moderne* paru, il y a quelque jours, et dont j'ai déjà parlé; aux noms que j'ai cités, il n'est que juste d'ajouter ceux des collaborateurs qui ont contribué à rendre cet atlas si complet et si utile, et, en premier lieu, MM. Léon Rousset, E. de Margerie, Dieulafoy, dont les notices sont aussi savantes qu'instructives.

La maison HACHETTE publie, comme à l'ordinaire, ses recueils appropriés à tous les âges :

Le Tour du monde, le livre le plus intéressant qu'on puisse avoir sous la main, puisqu'il vous fait connaître toutes les parties de la terre. Cette année, il contient des voyages en Irlande, au Congo, au Tonkin, aux îles Fidji, au Soudan, à Bornéo, à Terre-Neuve, aux îles Baléares, etc., où des aventures et des incidents dramatiques sont rendus visibles et présents par des gravures très bien faites sur les lieux mêmes. *Le Journal de la jeunesse*, *Mon journal*, *La Bibliothèque des merveilles*, des albums faits pour les enfants, tels que *Marie sans soins*, un *Alphabet* illustré et surtout *l'Histoire du capitaine Castagnette*, par Quatrelles, illustrée par G. Doré. Merveilleuse et très véridique histoire d'un soldat de l'épopée impériale, un de ces héros qui traversent tous les périls, tous les combats, se font hacher, et qui non seulement ne se rendent pas, mais ne meurent pas. Les dessins de Doré sont d'une verve charmante et de l'imagination la plus amusante. Enfin, cette jolie collection de romans intéressants, amusants, qui, surtout, peuvent être lus sans danger par tous, écrits par des auteurs aimés du public, M^{mes} Zenaïde Fleuriot, Blandy, de Nanteuil, etc., et qui, cette année, ont pour titre : *la Fille des bohémien*s, *Ruyon de soleil*, *le Capitaine Congordan*, etc.

Entre tous ces ouvrages composés pour distraire, il faut, néanmoins, faire une place à part pour un livre très instructif et fort agréable en même temps :

Les Contes mythologiques, par M. H. de la Ville de Mirmont. Ce n'est pas un livre de contes, pas plus qu'un traité de mythologie. M. de la Ville de Mirmont, professeur à la faculté des lettres de Bordeaux, a pensé qu'il y avait autre chose à faire, pour apprendre la mythologie à nos jeunes filles

et à nos jeunes gens que d'embellir et amplifier l'histoire des dieux, à la manière des Lettres à Emilie de Du Moustier.

Il a pris leurs récits mêmes aux poètes et écrivains anciens, tantôt en les traduisant, tantôt en les abrégant, mais toujours en retranchant les passages libres et licencieux, de manière à ce qu'ils puissent être mis entre les mains des enfants par les pères les plus scrupuleux. Il a rapproché ces passages, les a unis dans une savante composition, et en a fait un tout agréable et attachant; ces récits spirituels, poétiques, sont, en effet, des contes ingénieux et l'on plaindrait ceux qui, comme le dit Boileau, ne sauraient pas s'y plaire. On trouve donc, dans cette suite de narrations, tour à tour dramatiques et plaisantes, l'histoire de Jupiter, de Junon, de Baccus, de Vulcain, d'Apollon, de Cérès, etc.; de l'Olympe et du Tartare, traduite des grands poètes grecs et représentée, en outre, dans de nombreuses gravures d'après les modèles de l'antiquité, et les compositions de nos maîtres, tels que Perrault, Le Brun, etc. On ne se rappelle pas la nuit plus facilement et d'un regard plus agréable, ces contes qui ont été si souvent et si fréquemment lus, qu'on ne se rappelle ces images qui reproduisent des chefs-d'œuvre de l'art.

La maison Mame se repose, cette année, de ses grands succès en préparant d'autres importants ouvrages; mais elle atteste encore sa présence par deux livres destinés aux lecteurs de la jeunesse: *les Contes merveilleux* de Hauff, récits des plus fantastiques, en effet, où revit le moyen âge avec ses châteaux, ses seigneurs, ses chevaliers pittoresques, etc.; et *Perdus dans la grande ville*, par Méaulle, histoire des plus mouvementées de deux petits Bretons qui passent par les péripéties les plus inattendues, les surprises les plus palpitantes, les quelles le mouvement se terminent très bien, à la satisfaction de tout le monde. Les gravures en grand nombre sont aussi amusantes et animées que le texte.

Je signale, en passant, un joli conte poétique et gentiment illustré, *le Prince Myosotis*, par M. Alexis Bidet (chez Delagrave), très digne d'entrer dans la série des contes que le génie français semble avoir le talent de rendre populaires.

Voilà un grand ouvrage, que publie la maison QUANTIN, *l'Art gothique*, par M. Louis Goussier, un volume in-4°, illustré de 284 gravures dans le texte, et de 185 planches hors texte, aquelles, chromolithographies, eaux fortes, photogravures, etc., prix 100 francs. Il n'est presque pas nécessaire de louer l'importance de l'ouvrage, l'intérêt qu'il présente, et l'utilité qu'il a pour une nombreuse classe de lecteurs, ecclésiastiques, artistes, savants, écrivains, hommes du monde, etc. L'auteur fait justement remarquer qu'il a été obligé par l'usage de donner à son livre le titre d'*art gothique*. Nul ne sait mieux que lui combien ce mot est impropre et faux, et il n'a pas de peine à prouver que le vrai nom est l'*art français*. C'est la France en effet, qui eut l'honneur et la gloire de créer cet art admirable, d'élever sur le sol français ces magnifiques cathédrales, architecture dont l'antiquité n'avait pas l'idée, qui servirent de modèles à toute l'Europe, et que nous ne

pouvons aujourd'hui qu'imiter, sans pouvoir les surpasser. La nation qui mérita, par excellence, le nom de nation *très chrétienne*, dut à sa foi vivante et ardente cette puissance de création, dont nul siècle n'avait vu d'exemple. On ne sait qu'admirer le plus, de l'élan de foi qui érigea tant d'églises et de cathédrales, ou de la science des artistes qui vinrent à bout d'œuvres si extraordinaires, sans posséder les ressources de la mécanique dont notre époque s'enorgueillit et dont ses travaux sont si singulièrement facilités. On ne parle pas du goût, de l'imagination, de la fécondité de ces grands hommes inconnus, car ce goût, cette imagination, cette fécondité étaient le propre même du siècle où ils vivaient, et ces chefs-d'œuvre incomparables sont moins le produit d'un homme de génie que de la foi et de l'âme de tout un peuple.

On ne peut ici qu'effleurer ce grand sujet; nous y reviendrons dans un prochain article. Il faut seulement dire que l'*Art gothique* comprend toutes les parties de l'art au moyen âge, l'*architecture* religieuse, civile et militaire, la *peinture* décorative, les *manuscrits*, les *vitraux*, la *sculpture*, la *tapiserie*, l'*orfèvrerie*, etc. Rien n'est négligé; tout est décrit et expliqué avec une compétence indiscutable, et le texte déjà si intéressant est rendu plus clair et plus attachant encore par les nombreuses et excellentes gravures qui l'accompagnent. Ce sera, parmi les livres d'étrennes de cette année, un des plus importants, sinon le plus beau.

On a pu, dans la Revue des *Récents livres d'Histoire*, lire une appréciation du grand ouvrage du R. P. Clair, la *Vie de Saint-Lynce de Loyola*. Outre ce beau volume, la maison PLOX publie un autre grand et beau livre intitulé : *Histoire illustrée des pèlerinages français de la Très Sainte Vierge*, par le R. P. J. Emm. Drochon, des Augustins de l'Assomption. C'est un ouvrage qui arrive, on peut le dire, au moment le plus opportun : vit-on jamais, en effet, depuis le moyen âge, une plus grande affluence de chrétiens à tous ces sanctuaires vénérés, signalés tous les ans par des guérisons miraculeuses? Le pèlerinage national de Lourdes fut, l'an dernier, de vingt mille fidèles, parmi lesquels quinze cents prêtres et onze cents malades. Loin de diminuer, le nombre des pèlerinages s'accroît chaque jour, et ce n'est pas seulement à Lourdes qu'accourent les foules, empressées de témoigner leur dévotion à Marie, dévotion surtout particulière à la France : même zèle, même ardeur à Paray-le-Monial, à Fourvières, au Mont Saint-Michel, à Chartres, en cent autres lieux, aux portes de Paris, à Longpont, etc.

Le R. P. Drochon peint ces grands et émouvants spectacles; il décrit les lieux de pèlerinages, raconte leur histoire, leur origine, leur développement, les épisodes les plus importants qui ont marqué ces assemblées périodiques de chrétiens désireux de manifester leur foi, leurs repentirs, leurs espérances. Ces récits, ces descriptions, sont accompagnés d'une quantité de gravures fort exactes et très bien faites, représentant les églises, les chapelles, les paysages, honorés des faveurs de la Sainte-Vierge et consacrés à son culte. C'est un livre édifiant, mais, de plus, un ouvrage éminemment instructif, où sont résumées toutes les narrations dispersées dans cent ouvrages, et aussi agréable à parcourir pour ses beaux dessins, qu'utile à consulter pour les renseignements sans nombre qu'on y rencontre à chaque pas.

La maison Plon édite, comme tous les ans, un album de Mars, *Joies d'enfants*, qu'il est presque inutile de recommander, tant le public apprécie ces spirituels et fins dessins. Ceux-ci sont consacrés aux plaisirs, aux distractions et aux jeux des enfants, dans les diverses saisons de l'année : bains de mer, patinages, Noël, sauteries costumées, jeux des vacances, la Saint-Nicolas, etc., petites scènes saisies avec un rare esprit d'observation, représentées par le crayon le plus élégant, et accompagnées de légendes aussi gaies que de bon goût.

A ces deux livres différemment attachants, il faut joindre un voyage très intéressant : *Trois ans chez les Argentins*, par M. Romain d'Aurignac, voyage à la fois d'aventures, d'explorations et de descriptions à travers un pays neuf, peu connu, où la civilisation déjà fort développée dans les grandes villes, côtoie la vie sauvage des vastes plaines, cette vie, qui a tant de charme, à ce qu'il paraît, pour ceux qui en ont goûté la liberté. Bien entendu, cette vie est fort accidentée et semée d'épisodes dramatiques, de luttes contre les Indiens et les animaux féroces, scènes vivement racontées, et représentées dans de nombreuses gravures de Riou, fort pittoresques et fort animées.

E. L.

MAISON PALMÉ

I

ÉDITION POPULAIRE

Le Littoral de la France, De Dunkerque au Mont Saint-Michel.

Des l'apparition de ce magnifique ouvrage, nous avons exprimé la pensée qu'il ne devrait pas tarder à être mis à la portée de tous ; car, avec pleine justice, le *Littoral de la France* a été défini comme « un monument élevé à la Patrie française ».

Deux fois, l'Académie française lui a décerné des prix fort enviés, et, maintenant il figure sur le catalogue du Ministère de l'Instruction publique. C'est dire que la haute valeur littéraire du *Littoral de la France* a été hautement appréciée.

Mais, selon nous, un obstacle s'opposait à la complète diffusion que nous lui souhaitons : le prix élevé de l'édition de luxe. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi, une édition nouvelle, sous le format grand in-8°, met, désormais, ce bel ouvrage à la disposition de toutes les bibliothèques, où, certes, il trouvera un rang hors ligne, tant à cause de son mérite propre, que pour son exécution typographique extrêmement soignée.

Un choix parmi les gravures les plus intéressantes de l'édition première relève l'édition nouvelle et la complète pour le plus vil plaisir des yeux.

Nous ne connaissons pas de meilleur livre à offrir à des jeunes gens, puisqu'ils y trouveront, en outre de l'attrait des descriptions, tous les renseignements sur l'état de notre marine militaire et commerciale, sur le passé et l'avenir de nos ports, sur les grands travaux publics, ou projetés, ou en cours d'exécution.

Un chapitre entier est consacré à la question de *Paris-Port de mer*; un autre, au futur *canal des Deux-Mers*, et ainsi de suite, rien d'utile ne reste dans l'ombre.

Mais, peut être, ce qu'il faut encore louer davantage, c'est le style captivant, même pour les sujets les plus arides.

Avec l'auteur, V. VATHIER D'AMBROYSE, on passe, sans effort, de l'admiration excitée par un splendide paysage à l'étude des questions techniques. Tout, dans le *Littoral de la France*, est fait pour élever l'esprit, et pour stimuler le sentiment patriotique.

Un nouveau et très durable succès l'attend, surtout que ce succès est largement mérité.

Prix, broché, 8 francs; cartonné, tranches dorées, 12 francs; demi-reliure chagrin, tranches dorées, 14 francs.

II

A travers l'Hémisphère Sud, par Ernest Michel. — Vient de paraître : troisième et dernier volume, magnifique in-8° de xvi-365 pages.
Prix : broché, 6 francs; relié, 8 francs; demi-chagrin, 10 francs.

Auonçons, en outre, comme venant de paraître, le troisième volume de *A travers l'Hémisphère Sud* ou *Mon second voyage autour du Monde*, par Ernest Michel, attendu si impatiemment par les lecteurs des deux premiers.

Ce troisième volume clôt l'ouvrage du célèbre et consciencieux voyageur.

Il conduit le lecteur à la visite des trois colonies de la Nouvelle-Galles du Sud, du Queensland et du Sud-Australie; puis à celle de la Nouvelle-Calédonie, pour revenir en Europe, par Maurice, la Réunion, les Seychelles, Aden, l'Égypte et la Palestine.

Dans les trois colonies australiennes, le lecteur voit la même activité, la même énergie, la même force morale qu'il a remarquée dans la colonie de Victoria, à la fin du deuxième volume.

En Nouvelle-Calédonie, il se rend compte de nos tâtonnements pour résoudre le problème de la répression des crimes et de l'utilisation de la main-d'œuvre pénale.

A l'île Maurice, qui compte 190,000 hectares, il trouve 360,000 habitants et une production annuelle de 120,000 tonnes de sucre. A côté, à la Réunion, qui compte 252,000 hectares, il n'y a que 170,000 habitants produisant 25,000 tonnes de sucre par an. Les deux îles voisines étant habitées par des créoles français, le lecteur pourra juger de l'influence du régime sur la prospérité des colonies.

A Aden, il verra encore comment les Anglais savent tirer parti d'un rocher aride, pour accaparer le commerce de l'intérieur.

En Égypte, il déplorera que, pour une question de parti, les politiciens mal avisés nous aient fait perdre cette belle vallée du Nil, où les congrégations françaises, en élevant toute une génération, nous avaient conquis la sympathie générale.

En Palestine, il admire la sagesse divine, qui sait tirer les grandes choses des petits moyens. Il remarquera aussi le prestige qui, chez les populations

d'Orient, s'attache encore au nom *franc*, circonstance que nous pourrions mieux utiliser.

Comme nous le disons plus haut, ce troisième volume clôt l'œuvre de M. Ernest Michel, qui a eu l'attention d'y ajouter une carte géographique relatant toutes les lignes de son itinéraire, tous les points où il s'est arrêté et qu'il a décrits. Grâce à ce précieux cicerone, il semble qu'on fait soi-même le voyage et qu'on voit de ses propres yeux, qu'on sent avec son âme et son cœur ce qu'en contient le récit.

Nous sommes sûrs que personne ne nous contredira en disant que les trois volumes de M. Ernest Michel, œuvre complète et menée à si bonne fin, constituent un des plus beaux livres d'étrennes de la présente année.

III

Vie monumentale de saint Joseph, par le R. P. Champeau. Nouvelle édition. Un très beau volume in-4°, superbement illustré.

Nous venons de publier une nouvelle édition de cette œuvre magistrale, si remarquable au point de vue littéraire, si délicieuse, si réconfortante au point de vue de la piété. Le P. Champeau la considérait comme son livre de prédilection. Il y avait travaillé plusieurs années. Chaque édition qui s'écoulait était pour lui l'objet de nouvelles retouches : autant de perles qui, s'ajoutant aux autres perles, produisent une lumière qui nimbe le front de saint Joseph d'un éclat sans pareil.

Disons surtout que l'illustration a été l'objet de tous les soins de la maison Palmé. Lettres ornées, têtes de chapitre, culs-de-lampe, gravures hors texte et dans le corps du texte; enfin, les compositions du Seigneur, résumant la vie, les vertus et les gloires du saint patriarche, tout s'unit pour faire de ce livre une véritable œuvre artistique. C'est le monument qu'appelait l'exaltation de saint Joseph, par Pie IX et Léon XIII, comme protecteur universel de l'Église, et que la Librairie catholique était capable de rendre digne de lui.

Pour notre belle collection de livres d'étrennes, demander notre Catalogue général, que nous adresserons immédiatement, franco.

IV

LES ALMANACHS POUR 1891

Ces almanachs sont au nombre de quatre :

Le Grand Almanach de Lourdes (5^e année). — Prix : 50 centimes; *franco* par poste, 65 centimes; la douzaine, *franco*, 5 francs.

L'Almanach Historique et Patriotique (15^e année). — Prix : 30 centimes; *franco*, 50 centimes; la douzaine, 3 francs; *franco*, 4 francs.

L'Almanach des campagnes (11^e année). — Prix : 15 centimes; *franco*, 20 centimes; la douzaine, 1 fr. 50; *franco*, 2 francs.

L'Almanach du Paysan (8^e année). — Prix : 10 centimes; *franco*, 15 centimes; la douzaine, *franco*, 1 franc.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

On vient de faire une expérience à fond du régime républicain. Ce que les adversaires de la République, ce que les hommes modérés lui reprochent, en dehors de toute question de principe et de droit, c'est d'être un régime de violence et d'iniquité, c'est d'être un parti et non un gouvernement, une doctrine sectaire et non une politique nationale. Elle ne s'appartient pas elle-même : elle est gouvernée par une puissance supérieure à elle qui conduit tout et qui fait tout. C'est cette puissance occulte, qu'on peut appeler indifféremment la révolution ou la franc-maçonnerie, qui est la véritable souveraine. Elle est proprement l'esprit du mal. Sa politique essentielle est de combattre la religion, de faire prévaloir la libre-pensée sur le christianisme, de supprimer l'Église au profit de l'État laïque.

Tout se résume pour elle, à l'heure présente, dans la laïcisation. Tous ses efforts tendent à fondre une société civile en dehors de la religion, à en exclure Dieu et le culte catholique.

Cette politique antireligieuse vient de se manifester dans toute sa brutalité à propos des nouveaux impôts établis sur les congrégations religieuses.

Quand on en est à établir des lois spéciales pour une catégorie de citoyens, dans un but d'exception et de malveillance, on avoue par là même qu'on n'est qu'une secte indigne du nom de gouvernement. Telles sont les lois de 1880 et 1884 votées en haine des congrégations religieuses. Elles les frappent d'abord d'un impôt pour un revenu qu'elles n'ont pas, n'étant pas des sociétés industrielles de production et de lucre, et en second lieu, d'un droit d'accroissement au décès de chacun de leurs membres, pour des mutations de propriété qui ne s'opèrent point. De ces deux lois, la dernière a un caractère si exorbitant et elle est d'une application si ruineuse que les congrégations avaient justement refusé de s'y soumettre, en en appelant de la régie aux tribunaux.

Acquittant déjà la taxe de mainmorte, qui est pour elles représentative des droits de mutation par décès, devaient-elles payer doublement, au même titre, ce nouveau droit d'accroissement? N'était-ce pas là une disposition incompatible avec la condition juridique des congrégations autorisées, avec la loi spéciale de 1825 sur les congrégations de femmes, d'après lesquelles il n'y a point et ne peut y avoir, lors du décès de leurs membres, d'accroissement au profit des membres restants?

Esclave de la lettre, plus préoccupé de la littéralité du texte que de l'équité, le tribunal civil de la Seine a décidé que les nouvelles lois fiscales étaient applicables aux congrégations religieuses malgré la difficulté, reconnue par le jugement lui-même, de mettre d'accord la généralité de leur texte avec les principes généraux qui protègent le patrimoine des congrégations autorisées. C'est sur ce jugement équivoque, confirmé par la Chambre civile de la Cour de cassation, que la régie s'est fondée pour obliger les congrégations à payer, outre la taxe de mainmorte, le droit d'accroissement, et à l'acquitter dans des conditions qui constituent une véritable confiscation.

Si, en effet, le droit d'accroissement appliqué à des sociétés toutes de prière et de charité, qui n'ont aucun but mercantile, où il n'y a en réalité ni héritage, ni succession, où, à la mort de l'un de ses membres il n'y a point de dévolution de part, ni conséquemment de mutation par décès, si ce droit établi spécialement pour les congrégations est une iniquité, le mode de perception de cet impôt en fait une véritable monstruosité juridique et fiscale.

D'après la loi générale sur l'enregistrement, la déclaration doit avoir lieu au bureau de la situation des biens, et par conséquent à tous les bureaux auxquels ressortissent les diverses succursales de la maison-mère de la congrégation, où se trouvent disséminées les parcelles mobilières ou immobilières de la prétendue succession. Et comme le fisc perçoit son droit de 11 francs 25 pour 100 par sommes successives de 20 francs en 20 francs sans fraction, il en résulte que la moindre mutation présumée sera assujettie à la taxe de 41 francs 25 pour 100, multipliée par le nombre de bureaux de l'enregistrement où les déclarations doivent avoir lieu.

Entre autres exemples qui font ressortir l'énormité de la législation fiscale qu'on veut appliquer aux congrégations religieuses, voici celui d'une de ces petites congrégations locales comme il

en existe dans un grand nombre de diocèses. Il a été cité par Mgr Freppel.

La congrégation de Saint-Charles, hospitalière et enseignante, dans le département de Maine-et-Loire, se compose de 640 membres; elle possède, dans de petites écoles, quelques mobiliers scolaires très modiques et qui ne dépassent pas la valeur de 100 francs. Ainsi à Lézigné, canton de Seiches, le mobilier a une valeur estimée par l'administration à 58 francs; à Ouzilly, canton de Lencloître, département de la Vienne, un mobilier de 60 francs; à Toulemonde, canton de Cholet, un mobilier de 84 francs; à Chazé-Henri, canton de Pouancé, un mobilier de 144 francs, etc.

Si, au lieu d'être compris dans une seule et même déclaration au bureau du siège social de la congrégation, ces divers mobiliers doivent faire l'objet d'une déclaration détaillée dans tous les bureaux où cette association possède quelques biens, meubles ou immeubles, voici ce qui va se produire :

Au décès d'une religieuse, la part de la défunte est censée accroître à chacune des survivantes. Cette part, eu égard au nombre des membres de la congrégation, est de 1/640. Par conséquent, sur un mobilier de 58 francs, cette part est de 9 centimes.

Voilà la valeur imposable : 9 centimes ! C'est là-dessus que le fisc a le droit de percevoir une taxe de 11 fr. 25 pour 100.

Mais comme, d'après la loi de ventôse, le fisc perçoit son droit sur une valeur inférieure à 20 francs comme si elle était de 20 fr., sur une valeur inférieure à 40 francs comme si elle était de 40 fr., et ainsi de suite, de 20 francs en 20 francs sans fraction, il en résulte qu'une mutation présumée de 9 centimes sera assujettie à un droit de 2 fr. 25, c'est-à-dire à une taxe vingt-cinq fois supérieure à la valeur imposable.

Et cette majoration de 9 centimes à 20 francs va se répéter dans tous les bureaux où la congrégation possède quelque bien. S'il y a cent bureaux, la perception sera de cent fois 2 fr. 25, c'est-à-dire 225 francs sur un mobilier de 58 francs. En d'autres termes, la taxe sera quatre fois supérieure au capital lui-même. C'est là proprement de la confiscation et une confiscation quadruple.

Le cas paraît encore plus exorbitant pour les grandes congrégations. Celle des Filles de la Charité possède, d'après les évaluations de l'enregistrement, des biens d'une valeur de 23 millions et 901 maisons. Elle compte environ 10,000 membres en France,

ce qui fait pour chacune une part de 2300 francs dans le bien commun. En cas de décès de l'une d'elles, une déclaration devrait être faite dans chacun des bureaux d'enregistrement dans le ressort duquel la congrégation a une parcelle de biens. Pour les 901 maisons, c'est au moins 800 déclarations distinctes à faire. Sur la valeur minimum de 20 francs, qui est la base des perceptions de la régie, les Filles de la Charité devront payer, à raison de 11 fr. 25 pour 100, 2 fr. 25, plus la feuille de papier timbré de 60 centimes, plus les accessoires : timbre de la quittance, coût de la procuration, frais de déplacement, au total 3 francs au moins. En multipliant ce chiffre par 800 bureaux, on arrive à la somme de 2400 francs pour un décès, somme supérieure à la part sociale de 2300 francs qui est censée appartenir à chaque membre de la congrégation sur le capital social de 23 millions et pour laquelle s'ouvre la succession présumée. Voilà donc encore une taxe qui absorbe la totalité du capital, voilà un impôt supérieur à la valeur imposable ! Et ce n'est pas pour une fois seulement, mais, par la suite, à chaque décès survenu dans la congrégation, le fisc continuera à percevoir la même taxe sur la même valeur, comme si elle n'avait pas déjà été complètement absorbée une première fois. Et si l'on multiplie le montant de la taxe perçue par le nombre des décès survenus dans l'année parmi les Filles de la Charité et qui n'est pas inférieur à 160, on arrive, pour la première fois, au chiffre élevé de 300,000 francs et par la continuité de la perception, d'année en année, à la spoliation prochaine et totale de la congrégation.

Si le gouvernement, si la majorité républicaine avaient eu le moindre sentiment de justice, la moindre pudeur politique, il eut suffi d'exposer à la Chambre les conséquences monstrueuses des lois de 1880 et 1884 pour obtenir que de pareilles énormités fiscales disparaissent d'une loi française.

Tel était l'objet des amendements de la droite au budget de 1891, où l'un des chefs du parti radical, le principal auteur des lois en question, M. Brisson, voulait qu'il fut fait état, jusqu'à concurrence de 20 millions, des sommes dues, depuis 1885 par les congrégations religieuses. Avec une force irréfutable d'argumentation, M. Pion, le premier, a établi que les congrégations reconnues ne pouvaient être astreintes légalement au droit d'accroissement créé par les lois de 1880 et 1884. Chez elles, en effet, il n'y a point de propriété personnelle pour les membres de la communauté, et, par

conséquent, à la mort de l'un d'eux, pas de dévolution de part, ni de mutation par décès. Il n'y a donc pas matière à droit d'accroissement. Cela résulte de la condition juridique des congrégations religieuses. Et il en est si bien ainsi que, lorsqu'une communauté religieuse autorisée vient à être dissoute, les biens ne font pas retour à ses membres, mais, d'après la loi de 1825 qui, bien que faite spécialement pour les congrégations de femmes, a une portée générale, aux donateurs ou à leurs héritiers, et à défaut de ces derniers, à des établissements d'utilité publique de même nature, fabriques d'église et hospices.

L'accroissement n'existant pas dans les congrégations religieuses reconnues, le droit d'accroissement ne saurait leur être appliqué, car il est de principe général, en matière fiscale, que la perception de l'impôt est subordonnée à la réalité du fait juridique qui donne naissance à cette perception même.

Subsidiairement, M. Clausel de Coussergues demandait que pour l'application, en cas de décès, de l'article de la loi de 1884, spécial aux congrégations religieuses, il fut fait une déclaration unique au siège principal de ces établissements. Si la Chambre persistait à maintenir un impôt manifestement contraire à la condition juridique des congrégations et aux principes généraux sur la matière financière, au moins fallait-il l'appliquer avec modération et équité, pour lui ôter le caractère d'une confiscation. Et l'équité, Mgr Freppel a péremptoirement démontré qu'elle était aussi le droit.

Rien n'a pu prévaloir contre le parti-pris du ministère et de la majorité républicaine. Toutes les considérations de justice, de convenance, de bonne foi, ont échoué devant la résolution de la secte d'affirmer une fois de plus sa volonté de persévérer, à l'égard de la religion, dans la ligne de conduite qui lui sert de programme depuis douze ans. M. Brisson, le principal meneur de l'affaire, n'a pas dissimulé que c'était un vote politique qu'il réclamait de la Chambre en lui demandant de sanctionner à l'égard des congrégations religieuses les lois de 1880 et 1884.

Le ministère et la majorité ont bien montré que c'est ainsi qu'ils l'entendaient. Sans aucun égard pour le droit, pour la simple équité, pour les services rendus à l'État par les congrégations, le ministre des finances a déclaré que le gouvernement était pour le maintien des lois de 1880 et 1884, dont le but n'était pas dissimulé, et qu'il les appliquerait avec fermeté; il l'a déclaré avec une majorité,

un peu moindre cependant que d'habitude, qui a repoussé, l'un après l'autre, les divers amendements dont l'effet eut été de tempérer en quelque chose la rigueur de ces lois. L'amendement de M. Flourens lui-même n'a pas trouvé grâce devant elle. Non, cette majorité n'a même pas voulu faire exception pour les congrégations qui ont des établissements à l'étranger, où elles servent autant les intérêts de la France que ceux de l'Église. Et ainsi, lorsque l'une de ces admirables religieuses que l'État emploie pour le service des hôpitaux dans les colonies les plus insalubres viendra à décéder, sa mort donnera ouverture au droit d'accroissement et le fisc s'enrichira des dépouilles de l'héroïque défunte, morte au poste de dévouement où le gouvernement l'avait placée.

C'est bien la passion toute seule, c'est bien le désir de ruiner les congrégations religieuses, faute de pouvoir les expulser, c'est bien la volonté persévérante de continuer la guerre au catholicisme qui a inspiré les décisions du ministère et les votes de la Chambre. Sans doute, il ne dépendra pas tout à fait ni du gouvernement ni de sa majorité que le but qu'ils poursuivent soit atteint, car, après les votes de cette majorité, il reste le recours aux tribunaux.

En somme, les séances des 8 et 9 décembre, où il s'est agi du droit d'accroissement, n'ont été qu'une nouvelle manifestation de l'hostilité du parti républicain. Rien n'est décidé au point de vue du droit, rien n'est changé à la situation qui avait permis aux congrégations religieuses d'engager sur tous les points de la France des procès contre le fisc. L'amendement de M. Brisson qui demandait qu'on fit état d'un budget de 1891 en discussion des sommes dues par les congrégations religieuses du chef des lois de 1880 et 1884 n'a même pas été voté. Les tribunaux restent ouverts pour les congrégations et il est permis d'espérer qu'il se trouvera encore des juges en France, et que la cour de Cassation aura l'occasion de revenir sur un arrêt qui n'a point le caractère doctrinal de la chose jugée et ne fait pas encore jurisprudence pour les tribunaux inférieurs.

Il resterait aussi le Sénat, où la question va être reprise par un amendement du centre gauche. Mais peut-on compter sur une assemblée qui a si souvent déçu l'attente des honnêtes gens? Et n'en est-on pas encore à se demander à quelles injustices le Sénat s'est opposé, quelles causes justes il a essayé de faire prévaloir.

Quoiqu'il en soit, après cette nouvelle manifestation des sentiments du parti républicain à l'égard des ordres religieux, quelles

illusions peuvent rester à ceux qui voulaient croire encore aux promesses plus ou moins réelles du gouvernement, de s'employer à la pacification religieuse? N'est-ce pas la suite de la persécution, et de la persécution la plus perfide, celle qui substitue aux moyens violents les procédés en apparence légaux? N'est-ce pas toujours l'exécution du même plan élaboré par les loges maçonniques et imposé à la gauche et au gouvernement, qui consiste à détruire, petit à petit, lentement mais sûrement, tantôt par l'arbitraire, tantôt par la loi, le christianisme lui-même, pour faire régner l'athéisme en France? Et comment ne pas douter, plus que jamais, de l'opportunité et de l'efficacité des diverses tentatives faites pour amener les conservateurs à la république? M. Piou lui-même, dont les républicains estiment le talent et la droiture, et qui s'est mis à la tête d'une sorte de parti de conciliation entre la droite et la gauche, peut-il croire encore au succès de son entreprise, après avoir entendu M. Brisson lui signifier si nettement qu'aucun compromis n'était possible entre lui et ceux qui veulent une république laïque, la république des décrets et des lois fiscales contre les congrégations, la république de la loi scolaire et de la loi militaire?

Aucune autre réponse n'a été faite par les radicaux du journalisme aux avances de Son Em. le cardinal Lavigerie. A lui aussi, on a signifié brutalement qu'il n'y avait pas d'autre république que celle des républicains et pas d'autre manière d'être républicain que de se déclarer partisan de la laïcisation. Les radicaux, qui sont aujourd'hui les vrais maîtres de la situation, qui dirigent, en réalité, le gouvernement et dictent les votes des chambres, n'entendent pas laisser entrer les conservateurs dans la république, pour leur permettre de la transformer, par leur prépondérance, en une république ouverte, libérale, honnête, qui serait le gouvernement de tous.

De leur côté, les conservateurs acquerront-ils jamais assez d'influence sur le corps électoral, en se ralliant à la république: deviendront-ils jamais assez forts, avec l'appui du suffrage universel, pour prendre d'assaut la place, s'y installer et y faire la loi à leur tour? C'est la perspective ouverte aux catholiques par le récent discours de Mgr l'archevêque d'Alger, dont l'effet dure encore. Certes, elle serait séduisante, s'il était possible de croire à une transformation aussi complète de la république. D'autres, au contraire, persistent à penser que les conservateurs, au lieu d'adhérer à un gouvernement que ses origines et ses principes vicient, et que ses fautes

condamnent, tôt ou tard, à périr, arriveront plus sûrement à se rendre maîtres de la situation en unissant leurs efforts et en continuant à le combattre en face.

Ce n'est pas à dire que, en haine de la République, il faille s'éloigner d'elle, renoncer à prendre part aux affaires, s'abstenir en toute occasion des emplois et des fonctions, répudier tout rôle public. Non, telle n'est pas la conduite que doivent tenir les catholiques soucieux du bien du pays. Entre adhérer formellement à la République et se condamner à l'abstention par horreur de ce régime, il y a un juste milieu où tous les vrais catholiques et tous les bons citoyens peuvent se tenir. Plusieurs évêques hésitaient sur la conduite à suivre, après le discours d'Alger, qui semblait être une invitation d'en haut au clergé et aux catholiques de France d'aller à la République. Une réponse de Rome, à leur requête, est venue rappeler, une fois de plus, la constante doctrine du Saint-Siège sur la question du gouvernement. Comme toujours, Rome a répondu que « l'Église catholique, dont la mission divine embrasse tous les temps et tous les lieux, n'a rien, ni dans sa constitution, ni dans ses doctrines, qui répugne à une forme quelconque de gouvernement, car chacune d'elles peut offrir et assurer une excellente condition de société, si l'on en use avec justice et avec sagesse. En effet, l'Église, s'élevant au-dessus des formes changeantes de gouvernement aussi bien que des querelles et des rivalités des partis, s'attache avant tout aux progrès de la religion, au maintien et au développement de laquelle elle doit s'appliquer à donner tout son zèle et tous ses soins.

« S'inspirant de ces pensées et de ces considérations, le Siège apostolique, fidèle à suivre la tradition de tous les temps, non seulement respecte les pouvoirs civils (que l'État soit gouverné par un seul ou plusieurs), mais aussi entretient des relations avec eux, en envoyant et en recevant des ambassadeurs et des légats, engage des négociations pour le règlement des affaires et la solution des questions qui intéressent les rapports de l'Église et de l'État. »

L'exemple de l'Église doit servir de règle aux catholiques. C'est l'enseignement rappelé dans la lettre du cardinal secrétaire d'État au premier des évêques français qui avait consulté Rome : « Le même souci du bien de la religion qui guide le Saint-Siège dans les négociations qu'il engage et les relations mutuelles qu'il entretient avec les chefs d'États, doit être aussi la règle des fidèles dans les

actes non seulement de la vie privée, mais aussi de la vie publique. En conséquence, lorsque les intérêts de la religion l'exigent, et lorsqu'aucune raison juste et particulière ne s'y oppose, il convient que les fidèles prennent part aux affaires publiques, afin que par leur zèle et leur autorité, les institutions et les lois se modèlent sur les règles de la justice, et que l'esprit et la salutaire influence de la religion s'exercent pour l'avantage général de l'État. »

En ce qui concerne particulièrement les catholiques de France, la réponse du Saint-Siège indique que la longue possession d'état de la république doit leur être un motif de plus de suivre, à son égard, la conduite recommandée par le Saint-Siège. Parce qu'elle est plus anciennement établie, ils n'en ont que plus le devoir de ne pas sacrifier à de simples répugnances politiques les intérêts plus sacrés de la religion et de la société, qu'ils peuvent mieux défendre en prenant part aux affaires publiques, en jouant un rôle actif, en employant leur zèle et leur activité à soutenir la bonne cause. Ce n'est point là un conseil d'adhérer à la république, c'est une recommandation de ne pas s'en tenir, vis-à-vis d'elle, à un rôle purement négatif d'opposition, à une simple abstention de parti. Les catholiques doivent donc chercher individuellement à exercer la plus grande somme d'action, la plus grande part d'influence dans l'État, et, par leur accord, ils doivent travailler à se rendre plus forts, plus puissants. Rome recommande à tous l'union et l'action, en vue des intérêts religieux, en dehors des partis politiques.

Il semble que ce soit là une invitation plus spéciale à constituer un parti de défense religieuse et sociale, un parti catholique qui, sans se rallier à un régime qui est devenu, en France, la forme politique de l'irrégion, ne ferait pas non plus profession de le combattre en tant que système de gouvernement, et ne s'occuperait que de défendre les principes sociaux, que de sauvegarder les droits du catholicisme, que de revendiquer les libertés religieuses et publiques.

Ce serait une œuvre assez considérable pour réunir toutes les bonnes volontés et toutes les énergies, que de former, sur le terrain de la république impersonnelle, sur le terrain de la constitution, un grand parti catholique capable de tenir tête à la secte républicaine des révolutionnaires et des persécuteurs et de se préparer le triomphe pour l'avenir. Il aurait bien à faire ce parti pour arrêter le mal qui va en augmentant, pour reconquérir tout ce qui a été perdu

depuis douze ans, pour reprendre l'avantage sur le parti dominant.

Ce n'est pas seulement la persécution qu'il s'agit de faire cesser, ce n'est pas seulement la religion qu'il faut mettre à l'abri des entreprises de la secte maçonnique, il y a aussi une œuvre sociale, une œuvre politique à faire. Ce qu'est devenue la France avec le gouvernement républicain, on le voit aux tristes résultats de la politique d'égoïsme, de cupidité et de démoralisation, qui est celle du parti au pouvoir. Tout s'en ressent, l'ordre public, la dignité des mœurs, la prospérité des affaires, la bonne gestion des finances.

C'est au budget surtout que l'on voit les conséquences de cette politique de secte, qui prend la France pour une vile matière d'exploitation. Là elles sont visibles pour tous les yeux. On en est donc venu, avec le gouvernement républicain, à un budget qui ne peut plus se mettre en équilibre, chaque année, qu'avec des impôts nouveaux et des emprunts plus ou moins avoués. La discussion du budget de 1891 a été menée assez rapidement et sans accident grave pour le ministère. Si c'est là un résultat dont les républicains puissent se féliciter, il ne suffit pas à remplir l'attente du pays. N'avait-on pas promis, aux dernières élections, qu'il n'y aurait pas d'impôts nouveaux ni d'emprunt? Quoique tout ait assez bien marché au gré des républicains, il n'en est pas moins vrai que le budget de 1891 n'a pas été ce qu'il devait être d'après les engagements pris aux élections du 22 septembre et 6 octobre 1889, alors que les candidats de la gauche avaient fait aux électeurs les plus belles promesses, pour sauver la république de la coalition boulangiste. On a voté 50 millions d'impôts nouveaux et 870 millions d'emprunt. A cette condition, la partie principale du plan financier de M. Rouvier a été exécutée. Le budget extraordinaire de la guerre est définitivement incorporé dans le budget ordinaire. L'équilibre, détruit d'abord par le rejet de l'impôt sur les propriétés bâties, a pu être rétabli fictivement d'une autre manière, à l'aide de plus-values éventuelles et d'un nouvel impôt sur les affiches murales.

La majorité s'est trouvée aussi incapable de refuser à M. Rouvier l'emprunt dont il avait besoin pour l'unification du budget, que de réaliser la moindre des réformes, la moindre des économies promises. Il y a bien eu ça et là des révoltes partielles, des tentatives individuelles pour rentrer dans le programme électoral républicain. Ce n'est pas la bonne volonté qui manquait partout. On a cherché

des combinaisons nouvelles, des expédients nouveaux, pour arriver à l'équation du budget sans aggravation de taxes. Un des plus ingénieux moyens, c'était une réduction d'intérêt pour les sommes déposées aux caisses d'épargne; mais on n'a pu s'entendre ni sur le taux de l'intérêt réduit, ni sur la gradation de la réduction à l'effet de ménager les petits déposants. Il a même fallu l'intervention du président du conseil pour retirer le ministre des finances de la situation critique où les votes incohérents et contradictoires de la Chambre le mettaient, et surtout pour préserver la république de l'impopularité de la mesure proposée, comme expédient budgétaire, à l'égard des caisses d'épargne. Une autre fois, M. Rouvier a failli succomber sous un amendement de M. Pelletan, de très grosse conséquence pour le budget. Il ne s'en est fallu que de 4 voix que la Chambre ne décidât l'abrogation de la taxe exceptionnelle de 10 pour cent sur le prix des places des voyageurs en chemin de fer et en bateau, et sur le prix des transports à grande vitesse. Un déplacement de 3 voix faisait passer l'amendement et créait au budget un déficit de 75 millions. C'en était fait de l'équilibre.

M. Rouvier a pu sauver son budget et son portefeuille: mais les finances publiques n'en sont pas en meilleur état. Avec l'accumulation croissante des dépenses et des déficits, on eût pu admettre un grand emprunt de liquidation, suffisant pour solder tout l'arriéré, si, en même temps, on eût fait rentrer dans le cadre du budget ordinaire les dépenses de toute nature dont on charge des caisses fictives, telles que la caisse des écoles, la caisse des travaux publics. Il y aurait eu là une régularisation de dépenses anormales et, en outre, une promesse de ne plus retomber, à l'avenir, dans les fautes du passé. Mais cet emprunt insuffisant de 870 millions, que l'état actuel du crédit de la république n'a point permis d'élever davantage, ne remédiera point au désordre de la situation. L'unification du budget reste incomplète. Au lieu d'un budget unique alimenté par les ressources ordinaires et normales, on continuera à avoir, en dehors de ce budget, une quantité de dépenses accessoires dont le total n'est pas inférieur à 350 millions et qui n'ont pas d'autres ressources réelles que celles qu'il leur faut trouver chaque année. De là ces emprunts périodiques qui, depuis 1878, ont augmenté notre dette publique de plus de 5 milliards. Or, comme on l'a dit à la Chambre, consentir l'emprunt actuel sans faire disparaître la cause de ces dépenses, c'est fatalement s'acculer

à un nouvel emprunt avant la fin de la législature actuelle. C'est une illusion de croire que des excédents de recettes, comme ceux que M. Rouvier a fait miroiter aux yeux de la Chambre, peuvent couvrir de pareilles dépenses. Ce n'est donc pas un emprunt, c'est deux ou trois emprunts que nous donnera cette Chambre qui devait réaliser la réforme budgétaire.

Et ici encore, il n'y a rien à attendre du Sénat. Comme toujours, c'est à la dernière heure que la Chambre lui a renvoyé le budget, sans lui laisser d'autre alternative que de le voter tel quel, à la hâte, avec un semblant de discussion, ou d'acculer la république aux douzièmes provisoires.

Il n'aura donc qu'à sanctionner l'œuvre du ministre des finances et de la Chambre, au risque de prouver encore une fois que son rôle politique s'amointrit de plus en plus.

Avec un pareil désordre financier et l'épuisement graduel du crédit de l'État, il est heureux que la France n'ait point, pour le moment, d'autres préoccupations que celles de l'intérieur. La paix se maintient, malgré tout, en Europe, et cela pour la raison que plus les armements augmentent partout, plus chaque État recule devant les chances redoutables d'une guerre où se joueraient les destinées de l'un ou l'autre belligérant. Sous ce rapport, il est permis au roi Humbert d'afficher dans son discours d'ouverture des Chambres italiennes un optimisme que ne comporte pas la situation réelle du royaume. Évidemment l'Italie, qui ne semble pas disposée à pousser plus loin ses tentatives du côté de l'Abyssinie, malgré les provocations du roi Ménélik, n'ira pas non plus se mettre en guerre avec l'Angleterre pour obtenir satisfaction au sujet de Kassala. C'est ce qu'exprime cette phrase du discours royal : « La fortune ayant couronné, en Afrique, la valeur de nos armées, et l'activité de nos négociateurs ne nous laissant plus désormais d'autre tâche que de délimiter nos territoires et notre sphère d'influence, d'accord avec les gouvernements amis... » Pour le reste, les déclarations du roi Humbert sont la sanction officielle du programme développé récemment par M. Crispi dans son discours de Florence ; c'est la proclamation de la paix, avec cette arrogante déclaration, qui s'explique par la confiance italienne dans l'efficacité de la triple alliance pour le maintien des faits accomplis à Rome et du *statu quo* en Europe, que le roi, tout en protestant de son respect pour la religion catholique, saura résister aux tentatives de ceux qui cher-

cheraient à ébranler son autorité souveraine et à détruire la monarchie italienne au nom de cette religion.

C'est aussi à la faveur de la paix du moment que l'empereur d'Allemagne peut étendre son activité un peu remuante sur les questions de réforme scolaire. Le jeune souverain a ses idées sur les études. La pédagogie ne lui est pas plus étrangère que la politique. Dans un discours à la commission scolaire, actuellement réunie à Berlin, Guillaume II s'est montré peu partisan des vieilles études classiques qui ont le tort, à ses yeux, d'énerver la jeunesse et surtout de jeter dans la société des générations d'ambitieux et de révolutionnaires. Au vieil enseignement du latin et du grec, qui fait tant d'anémiques, de myopes et de déclassés, aux vieilles humanités de l'ancien régime perpétuées dans les universités allemandes, il préfère un enseignement plus vivant, plus pratique, plus actuel, surtout un enseignement national, par l'étude de l'histoire du pays et le développement des forces physiques, en vue de la formation militaire. L'empereur est préoccupé d'arrêter le courant du socialisme qui s'alimente par en haut dans les gymnases allemands. Il y réussira surtout en donnant tous ses soins au côté moral et religieux, trop négligé jusqu'ici, de la question économique et sociale, en s'appuyant sur l'action du clergé et des catholiques, plus disposés que jamais, depuis la cessation du *Kulturkampf*, à le seconder dans sa lutte contre le socialisme. Le manifeste publié par l'association des catholiques allemands, dont M. Windhorst est le président, est très explicite à cet égard. Les signataires de cet acte déclarent qu'en renonçant aux lois d'exception, l'empereur a confié à la nation allemande la défense des grands principes d'ordre social et que les catholiques sont prêts à remplir les devoirs que leur impose leur nouvelle situation. Dans cette tâche, les catholiques seront singulièrement aidés par les congrégations religieuses dont la rentrée couronnera l'œuvre de pacification heureusement accomplie pour le bien de l'État allemand.

Ce résultat promet d'être atteint, grâce à l'union et à l'énergie des catholiques qui luttent, depuis douze ans, pour reconquérir la liberté religieuse.

M. Windhorst, qui s'est honoré dans cette lutte si vaillamment engagée contre M. de Bismarck, aura mieux conduit les affaires de son parti que l'ancien champion de la cause irlandaise, M. Parnell, si tristement compromis dans un procès où il a laissé son honneur.

Justement réproché par la majorité des députés irlandais et par l'épiscopat, M. Parnell, abusant de son ancienne popularité, s'obstine à vouloir rester le chef d'un peuple qu'il ne mérite plus de conduire à la conquête de l'indépendance religieuse et politique. Il en a appelé au suffrage du peuple irlandais; il se présente aux élections du comté de Kilkenny, contre un autre candidat, plus digne que lui aujourd'hui de prendre la tête du parti national. Son nom, ses services passés, ses efforts, le feront peut-être triompher; mais le succès électoral ne saurait le réhabiliter et son obstination n'aura servi qu'à compromettre, par le déshonneur et la division, la cause qu'il avait si énergiquement soutenue jusqu'ici.

Au milieu d'une situation qui semble tout à la paix, les craintes que l'on pouvait avoir par suite de la mort du roi de Hollande, au sujet du grand duché de Luxembourg aujourd'hui dévolu à un prince de Nassau et offert comme une proie facile à l'empire allemand; les rivalités toujours existantes entre la France et l'Italie, à l'occasion de la Tripolitaine, que l'une et l'autre se soupçonnent de vouloir prendre par surprise, ne paraissent plus que de lointaines chimères qui ne sauraient troubler la sérénité de l'horizon politique.

Espérons que la nouvelle année qui va s'ouvrir sous ces auspices pacifiques n'apportera aucune désillusion à la vieille Europe à qui suffisent bien les menaces du socialisme.

Arthur LOTH.

Services quotidiens rapides entre Paris et Londres, par Dieppe et Newhaven.

Les importants travaux exécutés dans les ports de Dieppe et de Newhaven, en donnant la facilité d'organiser, dans ces deux ports, des départs à heures fixes, *quelle que soit l'heure de la marée*, ont permis aux Compagnies de l'Ouest et de Brighton de réduire considérablement la durée du trajet entre Paris et Londres et de créer des services rapides qui fonctionnent tous les jours, sauf le cas de force majeure, aux heures indiquées ci-dessous.

De Paris à Londres		1 ^e 2 ^e 3 ^e Clé.
Départ de Paris (St.-Lazare).....		8 h. 50 soir.
Départ de Dieppe.....		1 h. matin.
Arrivée à Londres	Gare de London-Bridge.....	7 h. 40 matin.
	Gare de Victoria.....	7 h. 50 matin.

PRIX DES BILLETS :

Billets simples, valables pendant 7 jours :

1^{re} Classe **41 fr. 25** — 2^{me} Classe **30 fr.** — 3^{me} Classe **21 fr. 25**

plus 2 fr. par billet, pour droits de port à Dieppe et à Newhaven.

Billets d'aller et retour, valables pendant un mois :

1^{re} Classe **68 fr. 75** — 2^{me} Classe **48 fr. 75** — 3^{me} Classe **37 fr. 50**

plus 4 fr. par billet, pour droits de port à Dieppe et à Newhaven.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter à *Rouen Dieppe Newhaven et Brighton*.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

AUX STATIONS BALNÉAIRES DES PYRÉNÉES

Des billets d'Aller et Retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans pour : Arcachon, Biarritz, Dax, Guétarhy, Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Bearn.

Durée de validité : 10 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billets d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations, pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

FÊTES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN

Tir aux pigeons de Monaco.

Billets d'aller et retour de PARIS à NICE et MENTON

VALABLES PENDANT 20 JOURS NON COMPRIS LE JOUR DU DÉPART

1^{re} classe, prix : **190 francs.**

Faculté de prolongation d'une période de 10 jours, moyennant un supplément de 10 0/0.

Billets délivrés du 20 au 31 décembre 1890 inclusivement et donnant aux voyageurs le droit de s'arrêter, tant à l'aller qu'au retour, à toutes les gares comprises dans le parcours ainsi qu'à Hyères. Ils sont valables pour tous les trains, à l'exception des trains rapides n^{os} 7 et 10, partant : le premier de Paris à 7 h. 15 soir ; le second de Menton à 11 h. 24 matin et de Nice à midi 37. Ils donnent accès, moyennant le supplément perçu des voyageurs porteurs de billets à plein tarif, dans les trains de luxe composés de Lits-Salons et de Sleeping-Cars.

Transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages.

On peut se procurer des billets et des prospectus détaillés à la gare de Paris P.-L.-M. dans les bureaux-succursales de la Compagnie : rue St-Lazare, 58 ; rue des Petites-Ecuries, 11 ; rue de Rambuteau, 6 ; rue du Louvre, 11 ; rue de Rennes, 15 ; rue St-Martin, 252 ; place de la République, 8 ; rue Sainte-Anne, 6 et rue Molière, 7 ; rue Étienne-Marcel, 18 ; et dans les diverses agences de voyages.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Nouvelles cartes d'abonnement, avec parcours circulaires sur la banlieue de Paris.

La Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest délivre, depuis le 1^{er} Septembre dernier, de nouvelles cartes d'abonnement (1^{re} et 2^e classe), de 3 mois, de six mois ou d'une année, pour les quatre itinéraires suivants :

1^o. — de Paris (Saint-Lazare, Montparnasse ou Champ de Mars) à Saint-Cloud, Pont-de-saint-Cloud, Garches, Sèvres (Ville-d'Avray et rive gauche) et vice versa ;

2^o. — de Paris (Saint-Lazare ou Montparnasse) à Versailles (rive droite et rive gauche) et vice versa ;

3^o. — de Paris (Saint-Lazare) à Saint-Germain (via le Pecq et via Marly-le-Roi) et vice versa ;

4^o. — de Paris (Saint-Lazare, Montparnasse ou champ de Mars) à Versailles (rive droite et rive gauche) et à Saint-Germain (via le Pecq et Marly-le-Roi) et vice versa.

Arrêts facultatifs à toutes les gares intermédiaires.

Faculté de régler le prix de l'abonnement de six mois ou d'un an, soit immédiatement, soit par paiements échelonnés.

Les cartes des 1^{er}, 2^e et 4^e itinéraires sont, moyennant un supplément de prix, rendues valables sur la ceinture, de Paris (Saint-Lazare) à Ouest-Ceinture.

CHEMIN DE FER DU NORD

SERVICES DIRECTS ENTRE PARIS, L'ALLEMAGNE ET LA RUSSIE

Cinq express sur Cologne, trajet en 10 heures :

Départ de Paris à 8 h. 15 du matin, midi 40, 4 h. 20, 9 h. 25 et 11 h. du soir.

Départ de Cologne à 8 h. 30 du matin, 1 h. 13 et 10 h. 47 du soir.

Quatre express sur Berlin, trajet en 19 heures* :

Départ de Paris à 8 h. 15 au matin, midi 40, 9 h. 25 et 11 h. du soir.

Départ de Berlin à 1 h., 9 h. 38 et 11 h. 50 du soir.

Trois express sur Francfort-sur-Mein, trajet en 14 heures :

Départ de Paris à midi 40, 9 h. 25 et 11 h. du soir.

Départ de Francfort à 8 h. du matin, 5 h. 15 et 10 h. 38 du soir.

Un express sur Saint-Pétersbourg, trajet en 61 heures :

Départ de Paris à 11 h. du soir.

Départ de Saint-Pétersbourg à 7 h. du soir.

CHEMIN DE FER DE L'EST

Voyages Circulaires par les lignes de l'Est en Suisse, en Italie, en Autriche et en Allemagne.

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est a organisé une série de voyages circulaires à prix réduits qui permettent aux touristes de visiter, suivant l'itinéraire indiqué dans le livret, un grand nombre de villes et de sites remarquables, en Suisse, en Italie, en Autriche-Hongrie et en Allemagne (Bâle, Lucerne, Lac des quatre Cantons, Zurich, Côme, L'Engadine, Lac de Lugano, Lac de Côme, Lac Maggiore, Milan, Venise, le Tyrol, Ischl, Salzbourg, Vienne, Munich, Nuremberg, Stuttgart, Heidelberg, Baden-Baden, Mayence, Francfort-sur-Mein).

Pour les prix, les conditions et les itinéraires, consulter les livrets spéciaux des voyages circulaires qui sont délivrés, à Paris, à la gare de l'Est et dans les bureaux succursales de la Compagnie.

NOTE. — Les voyages circulaires et excursions, qu'ils soient commencés par la voie de Delle ou les lignes allemandes, peuvent être effectués sans *passport pour l'Allemagne*, à la condition de ne pas séjourner en Alsace-Lorraine.

SCIENCE ET MIRACLE

LES GUÉRISONS DE LOURDES

I

Opposition entre la science et la foi. — Les médecins consultants en miracle. — Littré et les écoles de la Salpêtrière et de Nancy. — La théorie moderne du miracle. — L'hystérie et ses manifestations. — Le miracle expérimental. — L'hystérie et les possessions dans l'histoire et dans les œuvres d'art.

Les travaux qui, dans ces dernières années, sont sortis des écoles de la Salpêtrière et de Nancy : la découverte de l'hypnotisme, la puissance inconnue jusqu'à nous de la suggestion, les modifications surprenantes que l'on obtient dans un grand nombre de maladies, sans dépasser la limite des forces naturelles; toutes ces données ont paru reculer la portée des agents physiques.

A bon droit, on a cru pouvoir dire que toutes les guérisons qui, jusqu'à ce jour, semblaient échapper à toute interprétation physiologique, devaient être soumises à une étude nouvelle. On a pu dire encore, en remontant plus avant dans le passé, que l'histoire entière des possessions, des devins ou des sorciers, que l'histoire du miracle était à refaire, sinon à effacer. — Comment, en effet, parler de miracle au lendemain des découvertes de Pasteur, alors que, chaque jour, s'ouvrent, devant nous, des horizons nouveaux, que des conditions imprévues viennent déplacer la base de nos jugements, et modifier nos points de repère?

Les médecins surtout ont pensé qu'ils devaient rester étrangers à l'étude de ces questions, questions insolubles, sujets dangereux et complexes, dont il n'y a jamais bénéfice à s'occuper. Ils croient

généralement que tous les adeptes du surnaturel, ignorants ou abusés, acceptent sans contrôle les faits dont ils témoignent. Ils croient que les progrès, chaque jour plus étendus, de notre science, ne nous permettent pas de renfermer la puissance de la nature dans une barrière immuable; de tracer une ligne ou de marquer un point fixe, mathématique, au delà duquel nous entrons dans le monde surnaturel, monde où nos principes sont sans application et absolument hors de la portée de notre esprit.

Nous avons longtemps partagé les préoccupations de nos confrères, mais il nous semble, aujourd'hui, que, si les grandes découvertes de notre époque nous ont appris à ne nous étonner de rien, à ne rien repousser *à priori* dans le domaine des sciences exactes, elles nous ont appris aussi à mieux connaître toute l'étendue des forces physiques.

A l'heure actuelle, nous ferions preuve d'un excès d'humilité en nous déclarant inaptes à poursuivre un parallèle qui, chaque jour, s'impose à nous, à nous prononcer sur des faits qui sont bien de notre ressort. Nous aurions mauvaise grâce à nous dérober.

La science n'est plus, comme au moyen âge, concentrée dans quelques foyers isolés, elle n'est plus le privilège de quelques hommes d'élite. Les nations, les individus se fusionnent, se mélangent, et mettent en commun leurs idées, leur langage, leur génie. En physique, en chimie, le premier licencié venu est plus instruit que Lavoisier, Thénard ou Dumas. En médecine, un simple docteur de nos jours pourrait en remontrer à Bichat, Laënnec ou Dupuytren. Un élève de Pasteur ou de Koch, enrichira demain l'héritage du maître. — Une découverte faite aujourd'hui à Paris, à New-York, est connue demain dans le monde entier. — Une guérison, constatée à Lourdes, doit être contrôlée, discutée en toute liberté d'esprit, interprétée à la lumière de toutes nos découvertes modernes.

Dans ces conditions, la science n'a plus de mystères, et la superstition doit disparaître. La superstition résulte de l'ignorance, de couches d'érudition inégalement réparties dans des milieux sans communication entre eux; ces milieux n'existent plus: la diffusion des connaissances et des idées fait disparaître les erreurs et les préjugés. C'est le grand, l'incontestable bénéfice du progrès moderne.

Les guérisons extraordinaires signalées à Lourdes depuis plus de trente ans, s'imposent à l'attention. Erreur ou vérité, il importe de

soulever le voile, il faut descendre des hauteurs de la théorie pour étudier chaque fait dans ses détails, dans sa signification.

Jusqu'ici, les médecins ont eu peu de goût pour ce genre d'étude. Ils n'avaient pas le loisir de faire, par eux-mêmes, une enquête. Et, volontiers, ils se sont reposés sur un maître qui leur a donné, sur ces questions, une opinion faite, un jugement arrêté. Toute une génération a resléché la pensée d'un homme. Nous avons eu, de la sorte, des spécialistes, des médecins consultants en miracle.

La génération qui nous a précédés, a vécu sur les idées de Littré. Littré disait : « Le miracle est impossible, la science ne l'a jamais ni rencontré, ni admis. » — A son lit de mort, Littré abjurait ses erreurs, et reconnaissait qu'il s'était trompé; mais il l'a reconnu seul, ses élèves ont changé de maître et conservé ses doctrines. Littré disait : « La philosophie dont je suis le disciple ne reconnaît rien d'absolu; donnez-moi un fait, et je suis prêt à me rendre. » — On lui en a donné cent. — Le P. de Bonniot lui a donné la relation d'une sourde et muette de naissance guérie à Lourdes, et Littré n'a rien répondu. — Les faits ne prévalent pas contre les idées systématiques.

Dubois d'Amiens, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, ne croyait pas au magnétisme. « Donnez-moi un fait, » disait-il à ses collègues, « et je me rends. » On lui en a donné plusieurs, et il est resté incrédule.

Aujourd'hui, on nous dit : Donnez-nous tous les faits que vous voudrez, nous avons la clef de tous les problèmes, la solution de toutes les difficultés. Ces faits pouvaient en imposer à Littré et à son école; mais avec l'hystérie et la suggestion, ils ont une explication naturelle.

Cette thèse, d'après laquelle on ne doit voir dans toutes les guérisons miraculeuses que des accidents hystériques fugaces de leur nature, spontanément effacés, est généralement admise. Pour les écoles de la Salpêtrière et de Nancy, elle ne peut faire doute. Tous les savants, abusés par de fausses apparences, ont été victimes de l'illusion, des préjugés de leur temps. Aujourd'hui, nous avons trouvé, disent-ils, la solution de ces grands problèmes, qui ont tenu une si grande place dans l'histoire de l'humanité.

Avant de poursuivre cette étude dans ses détails, une considération générale s'impose. En présence des préoccupations qui ont absorbé jusqu'à nous les plus grands génies, il est bien difficile

de se prononcer ainsi en dernier ressort, de n'admettre ni réserves, ni distinctions, dans une question de fait, question variable à l'infini. — Est-il possible de donner une explication qui réponde à tout?

Hier, nos prédécesseurs, tous les professeurs de nos écoles, niaient et le somnambulisme et le magnétisme, ne voyaient, dans les miracles, que des erreurs d'observation.

Aujourd'hui, nos maîtres nous disent : Tous ces phénomènes existent; mais ce sont des accidents nerveux méconnus.

Demain, que vaudra cette explication? Sera-t-elle à l'abri de toute critique, et, à son tour, ne devra-t-elle pas céder la place à une théorie nouvelle? N'est-ce pas ainsi que les générations se succèdent, léguant au passé leurs erreurs, et voyant dans l'avenir, pour leurs doctrines, des espérances sans limites, rêvant pour l'intelligence un âge d'or, mirage éternel dans lequel se perpétuent, sous des formes diverses, une même somme d'erreurs et de préjugés?

Ne vaudrait-il pas mieux apporter à la solution de ces intéressants et difficiles problèmes le travail et la méthode sévère que l'on apporte à l'étude des sciences? Ne vaudrait-il pas mieux laisser de côté les théories, et aborder résolument l'étude des faits, les discuter et les soumettre à une enquête rigoureuse? — C'est ce que nous nous proposons de faire dans le cours de ce travail; mais auparavant, nous devons dire quelles sont les manifestations de l'hystérie, quel est le sens véritable de cette maladie.

L'hystérie se résume en une série de troubles fonctionnels indépendants de toute lésion organique. Son siège se trouve dans le système nerveux, ce grand moteur de l'organisme. On comprend ainsi comment cette maladie peut retentir sur l'économie entière, atteindre les deux vies, vie de relation, vie organique. Tout dans l'homme, depuis le battement du cœur jusqu'à l'expression des sentiments et des pensées, tout est soumis à l'influence du cerveau.

L'hystérie a fort mauvaise réputation; c'est la faute de la médecine, qui l'a longtemps mal comprise, lui a donné un nom dont l'étymologie ne se justifie pas. L'hystérie n'a rien d'hystérique. L'homme en est très souvent atteint. C'est une maladie nerveuse qui n'a son origine dans aucun sens. On dit que c'est un affolement chronique du système nerveux.

Charles Richet déclare que c'est l'impuissance de la volonté à réfréner les passions. La volonté raisonnable semble faire place, en

effet, au caprice, et le trouble moral est souvent aussi marqué que le désordre physique.

En interprétant ainsi cette maladie, les auteurs modernes se sont élevés à des conceptions plus hautes et plus exactes. Déjà Briquet avait dégagé l'hystérie de ces interprétations étroites, qui faussaient absolument son sens. On n'a pas marqué d'une ligne plus précise et plus exacte que lui la nature et le véritable caractère de ses manifestations. — J'ai eu l'avantage d'être l'interne de Briquet, et de recueillir les derniers échos de son enseignement, j'ai appris, à son école, que l'hystérie peut reproduire tous les troubles fonctionnels, emprunter les allures et les symptômes de toutes les maladies, sans arriver jusqu'à la destruction de l'organe. Que le moral soit plus ou moins troublé, que toutes les fonctions soient suspendues, aussi profond que paraisse le désordre, jamais il n'arrive jusqu'à la lésion organique.

L'esprit n'aboutit pas à la folie ou à la démence. On ne voit pas l'intelligence s'éteindre comme dans l'épilepsie. La paralysie et tous les troubles physiques ne sont jamais définitifs irrémédiables. — Mais cette réserve admise, tout, dans cette maladie, est en dehors des règles, tout est capricieux chez les hystériques; on observe des paralysies fugitives qui peuvent durer quelques heures, quelques jours, ou qui, rebelles à tout traitement, persisteront plusieurs années pour disparaître subitement sans laisser de traces. Ces paralysies suppriment le mouvement dans une moitié du corps ou dans les membres inférieurs. Elles laissent encore tous les mouvements dans leur état normal, mais suppriment la sensibilité dans toute une partie du corps. Ces parties insensibles, vous pouvez les piquer, les déchirer, les brûler, sans que le malade en ait conscience. C'est dans ces points que l'on a voulu voir l'empreinte de la griffe du diable, *sigillum diaboli*.

Il y a les paralysies de la vue, l'amaurose hystérique, l'amaurose incomplète, l'impossibilité de distinguer les couleurs, le rétrécissement du champ visuel, signe presque constant de l'hystérie.

Il y a la surdité nerveuse qui obéit aux mêmes lois. Il y a les paralysies intestinales qui simulent les tumeurs, les hydropisies. Avec les contractures, nous avons les coxalgies, les ankyloses, les pieds bots.

On fait de tout avec l'hystérie. On peut vivre sans manger, hiverner comme des marmottes, dormir des années entières, entrer en somnambulisme, créer des stigmates et des plaies.

Avec un champ pathologique aussi étendu, les malades ont encore une puissance d'imitation sans égale. Avec elle, il faut toujours se tenir en garde contre la supercherie. On dit que nos études nous ont mis en état de reconnaître les jongleries des filles hystériques, et cependant, cet hiver, Grasset de Montpellier, qui a fait de cette névrose une étude spéciale, a été longtemps le jouet d'une malade qu'il croyait endormir, hypnotiser, avoir sous son influence, alors que cette fille, parfaitement éveillée, se moquait de lui et lui racontait, lui faisait croire les histoires les plus invraisemblables.

Les expériences du docteur Luys à la Charité montrent quel degré peut atteindre cette puissance d'imitation. Quelques gouttes d'un liquide, enfermées dans un tube, approchées d'une hystérique, déterminent chez elle les mêmes effets que l'absorption du remède à dose élevée.

Il a fallu qu'une commission de savants nommée par l'Académie de médecine vint contrôler ces expériences et acquérir la preuve que les malades savaient d'avance ce qu'on attendait d'elles et reproduisaient comme une leçon bien apprise, vomissements, ivresse ou sommeil, avec l'ipéca, l'alcool ou l'opium approchés de leur nuque. Si nous ajoutons à cela que l'hystérie est la maladie la plus répandue, qu'elle s'observe chez les hommes aussi bien que chez les femmes, que pouvons-nous répondre à ceux qui nous disent que cent cinquante ans de travaux, de découvertes n'ont rien changé, qu'une partie de la société revient toujours aux erreurs qui lui plaisent ?

Les sorciers, nous disent-ils, n'étaient que des fous, des hallucinés, des monomanes semblables à ceux que nous avons encore dans nos asiles.

Les possédés, plus nombreux aujourd'hui que jamais, n'ont fait que changer de nom ; on les appelle hystériques.

L'hystérique, démoniaque aux seizième et dix-septième siècles, va devenir miraculée au dix-huitième et au dix-neuvième. De damnée qu'elle était il y a cent ans, elle s'est transformée en théomane. La maladie n'a pas changé, les manifestations n'ont pas varié ; seule, la manière de les confondre se trouve modifiée.

« Comme sur le tombeau du diacre Paris, » dit Regnard, « on voit en maints endroits les paralysies, les ankyloses, les hydrospisies guéries subitement ; on trouve nombre de béquilles abandonnées, et la foule pousse des cris d'admiration. »

« De nos jours encore, » nous dit-on, « tous ces malades qui croient retrouver la santé dans les pèlerinages, auprès de la grotte de Lourdes, ou être l'objet des faveurs divines, ne sont que de pauvres hystériques qui se suggestionnent elles-mêmes, qui, au milieu des entraînements, des émotions de tout genre, éprouvent des commotions salutaires et, de tout point, semblables à celles que nous voyons se produire dans nos cliniques, et déterminent de pareils effets. »

Il y a quelques années, le zouave Jacob étonna Paris par son audace et aussi par de réels succès. Il guérissait les paralytiques ; il se plaçait en face du malade et lui disait d'un air inspiré : Allez et marchez ! Et souvent le malade s'est, en effet, levé et est parti, laissant au zouave guérisseur ses béquilles ou sa petite voiture, en souvenir et en témoignage. La paralysie hystérique était la matière ordinaire des succès du zouave Jacob.

Ainsi, une maladie qui emprunte les symptômes de toutes les maladies, symptômes égaux en durée, en gravité apparente, et qui s'effacent néanmoins spontanément, sans laisser de traces, est une maladie difficile à interpréter, même pour les médecins les plus exercés.

Si l'on ne peut connaître cette maladie dans ses symptômes, peut-on connaître, au moins, le tempérament hystérique ou nerveux et apprécier le terrain sur lequel on observe ? Pas davantage.

D'après l'école de Nancy, tout le monde est suggestible. Ni le sexe, ni l'âge, ni le tempérament ne peuvent nous mettre à l'abri de ces commotions nerveuses.

Pour que rien ne manque à la démonstration de cette thèse, on crée sur ces données le miracle expérimental.

« Lorsqu'un croyant, » dit le docteur Bruet, « associe la divinité à son idée de guérison, il s'habitue à l'attendre subite et complète à l'occasion d'une manifestation religieuse déterminée. » Les choses se passent souvent ainsi. C'est ce qui eut lieu à la Salpêtrière, chez la célèbre Etcheverry, qui vit guérir tout à coup une hémiplegie datant de sept ans, à propos d'une cérémonie du mois de Marie ; ce miracle fut préparé de longue main par les médecins, qui avaient suggéré à la malade qu'elle guérirait au moment de cette cérémonie.

Enfin, pour rattacher d'une façon plus précise tous les faits d'apparence surnaturelle à cette théorie de la suggestion et des accidents nerveux, le docteur Charcot, sortant du domaine médical,

étudie la place que les accidents extérieurs de cette névrose ont occupé dans l'art, alors qu'ils étaient considérés non point comme une maladie, mais comme une perversion de l'âme due à la présence du démon.

« Les peintres sont des juges bien désintéressés; ils traduisent les préjugés de leur temps. Dans les œuvres d'art, » nous dit-il, « l'histoire des possessions est écrite en traits ineffaçables et ces documents, conservés sur les tableaux, les gravures, les tapisseries, les bas-reliefs, confirment pleinement les autres preuves que nous fournit en grand nombre l'histoire écrite. Les modèles, dont se sont inspiré les peintres, n'étaient que des sujets atteints de la grande hystérie, et ce diagnostic rétrospectif d'une affection nerveuse alors méconnue, n'est pas une des moindres preuves de la perspicacité et de la sincérité de l'artiste. Dans cet ensemble de caractères puisés dans la réalité et conservés par la peinture, il est facile de reconnaître tous les traits de la grande névrose hystérique. »

Ainsi donc, et l'histoire, et la critique, et la science, et l'art, tout se réunit pour cette démonstration longtemps cherchée et aujourd'hui irrécusable. Toutes les manifestations du surnaturel, possessions dans le passé, miracles de nos jours, tout n'est que de la névrose. Il faut désormais s'incliner devant les résultats d'une enquête conduite avec une rigueur indiscutable par les hommes les plus compétents de notre époque.

Voilà la question nettement posée, sinon résolue; toutes les découvertes, tous les progrès modernes semblent donner à cette thèse une confirmation indiscutable.

II

L'hystérie et la suggestion ne peuvent expliquer toutes les guérisons. — L'hystérie dans les hôpitaux constitue un type artificiel créé par entraînement. — Les miracles de la Charité et les miracles du moyen âge. — Les sorciers existent encore de nos jours. — La critique d'art et la critique scientifique.

D'après la théorie moderne du miracle, le monde entier est en puissance d'hystérie; l'œil le plus exercé, le médecin le plus instruit ne peut reconnaître cette maladie sous une variété infinie de manifestations et de formes.

La suggestion qui naît de tout ou de rien, d'une impression légère

ou d'une émotion, efface, en un instant, les troubles nerveux les plus anciens et les plus graves.

Cependant l'hystérie ne peut donner une fièvre typhoïde, créer le cancer, creuser une plaie profonde. Avec elle on aura une fièvre mal définie, une fausse tumeur, une éraillure ou une vésication légère; pâles copies de la réalité. Affirmer que chez l'homme, intelligence, jugement, qualités morales ou affectives, tout est sous la dépendance de la suggestion, n'est-ce pas détruire d'un mot notre personnalité, notre libre arbitre et résoudre ainsi les plus hauts problèmes de philosophie sociale? Mon excellent ami Tarde, dans un ouvrage très remarqué sur l'imitation, nous dit : « L'état social, comme l'état hypnotique n'est qu'une forme du rêve, un rêve de commande, un rêve en action. N'avoir que des idées suggérées et les croire spontanées, telle est l'illusion propre au somnambule et aussi bien à l'homme social.

« Pour reconnaître l'exactitude de ce point de vue il ne faut pas nous considérer nous-mêmes : car admettre cette vérité en ce qui nous concerne ce serait échapper à l'aveuglement qu'elle affirme et fournir un argument contre elle.

« Il faut songer à quelque peuple ancien d'une civilisation bien étrangère à la nôtre. Ces gens là se croyaient autonomes comme nous, tout en étant, sans le savoir, des automates, dont leurs ancêtres, leurs chefs politiques pressaient le ressort, quand ils ne le pressaient pas entre eux. Toutes les fois, » dit encore Tarde, « qu'un homme vit dans un milieu animé, dans une société intense qui lui fournit des travaux, des lectures, des aperçus toujours répétés, il se dispense par degrés de tout effort intellectuel et s'engourdissant à la fois et, se surexcitant de plus en plus, son esprit se fait somnambule et il arrive à l'imitation par fascination : véritable névrose, sorte de fascination latente du respect et de la foi. »

Nous ne pouvons suivre les philosophes dans la discussion des systèmes multiples que soulèvent ces questions. Le médecin sur le terrain plus étroit où il se meut est enchaîné par les lois de l'observation, par l'étude des faits. Il doit donner à son raisonnement une forme plus sévère, une précision plus grande. Mais il est un mot charmant de M. Tarde que nous désirons retenir pour dire à nos chefs d'école : En donnant à l'hystérie une portée sans limites, en exagérant sa puissance et ses effets, n'êtes-vous pas vous-mêmes dans un état de suggestion inconsciente et ne *vous pressez-vous pas*

le ressort entre vous? Le médecin qui vit journellement au milieu des hystériques, qui imprègne son esprit d'images propres à cette maladie, finit par prendre pour réelles des couleurs subjectives. Le docteur Tony Durand va jusqu'à dire que le savant engagé dans cette voie accuserait certainement d'hystérie les armoires et les pianos des spirites, s'il était appelé à se prononcer sur les cabrioles de ces meubles.

Dans ces études exclusives longtemps continuées, il y a certainement un danger; danger d'autant plus grand que les sujets sur lesquels on observe sont préparés, entraînés de longue main et doivent fausser les appréciations.

Dans une ville de deux ou trois millions d'âmes, on a une clientèle de choix pour peupler les services d'hystériques aux notes exagérées.

L'hérédité avec ses déchéances, les passions prématurées, les déceptions, la souffrance, la misère; tout se réunit pour jeter un trouble irrémédiable dans ces organisations. En outre, par une culture intensive, la contagion de l'exemple, le séjour prolongé à l'hôpital, on développe toutes les prédispositions, on porte les accidents à leur summum d'intensité et on trouve des types en dehors de toute moyenne.

On va plus loin. Dans ces services d'hystériques triés sur le volet, on a deux ou trois sujets de choix. Avec les Élisa, les Wittemann, les Esther, on sort du monde réel et on entre dans le merveilleux.

« Jamais aucun acteur, » dit Delbœuf, « aucun peintre, Rachel ou Sarah Bernhardt, Rubens ou Raphaël ne sont arrivés à cette puissance d'expression. J'ai vu une jeune fille de la Salpêtrière réaliser une suite de tableaux qui effaçaient en éclat et en force les plus sublimes efforts de l'art; on ne pouvait rêver de plus étonnants modèles. « Jamais, » dit toujours Delbœuf, « je n'avais eu en main pareille chair à expérience, une véritable grenouille humaine. Je revins de là, la séance finie, la tête pleine de somnambulisme et pendant tout le reste de la journée et de la nuit, mon cerveau fut réellement un organe à répétition. »

Avec ces sujets, on sort des conditions de la vie réelle; il n'y a ni rapprochement possible, ni conclusion qui puisse se justifier. Irions-nous dans un cirque prendre un homme entraîné dès l'enfance, rompu à tous les exercices du corps, pour nous donner une idée de notre force et de notre résistance habituelles. Mais entre les hysté-

riques que nous soignons dans le monde et les grandes hystériques de nos hôpitaux, il y a le fossé creusé par l'éducation et le milieu ; il y a les termes divers d'un problème insoluble par une seule donnée : ce sont des quantités dissemblables, qui ne peuvent s'additionner.

Je comprends que l'on puisse dire au public, d'une façon générale, que l'hystérie est un terrain fécond en surprise, qu'en présence d'une guérison, qui paraît surnaturelle, il faut faire les plus grandes réserves ; mais je ne comprends pas que l'on vienne dire à un médecin qu'il ne pourra distinguer une lésion organique d'un trouble fonctionnel. En outre, est-il permis d'affirmer que nous effaçons d'un mot, d'un geste, tous les accidents nerveux ? Ne savons-nous pas que ces guérisons sont rares, exceptionnelles. Si les manifestations changent, le terrain n'est pas modifié ; pourquoi, d'ailleurs, les hystériques passeraient-elles leur vie dans les hôpitaux ? Nous ne pouvons croire que ce soit dans un but de pure curiosité, ou même pour le seul profit de la science qu'on les enferme ainsi pendant la plus grande partie de leur existence.

Il y a de la légende dans cette façon d'écrire l'histoire de l'hystérie, dans toutes ces merveilles enfantées par la suggestion.

Nous reprochons aux médecins des siècles passés de n'avoir pas compris le sens et la portée de l'hystérie ; sans doute, leurs descriptions avaient moins de relief, moins de couleur que les descriptions modernes ; ils n'avaient pas créé un type aussi accentué que celui dont on nous donne aujourd'hui le tableau ; mais ce type est-il bien dans la nature des choses ? Ne l'avons-nous pas coloré de teintes exagérées et de notes de convention.

Quant à la suggestion, pouvons-nous dire qu'elle met en nos mains des moyens d'action d'une puissance illimitée ? Voyez-vous un médecin de maladies nerveuses qui viendrait dire au chirurgien son collègue : désormais vous ne soignerez plus les coxalgies, vous n'enlèverez plus les tumeurs ou les cancers, vous n'opérerez plus les aveugles ou les sourds ; toutes ces infirmités sont des illusions ; il suffit d'un ordre venu de moi pour les faire disparaître, je fais tomber de vos mains les couteaux, les scalpels, tous les appareils inutiles.

Avec la suggestion, le transfert ou l'aimant, j'ai le remède à tous les maux. Comment accueillerait-on ces affirmations ? Par un éclat de rire, sans doute. Tous les travaux récents sur l'hypnotisme

ont pu nous révéler des phénomènes curieux, mais n'ont pu faire table rase de toutes nos connaissances.

Chaque homme apporte avec ses maladies, son tempérament, son caractère, sa note personnelle. Et avant de pouvoir jeter tout cela dans le même moule, il faudra faire litière de nos traditions et de nos lois les mieux acquises. Quel que soit le champ de l'hystérie, il y a une limite, et cette limite, le médecin la connaît. Quelle que soit la variété de ses formes et de ses aspects, elle se trahit par des signes qui ne peuvent tromper un homme exercé.

Nous sommes bien sévères pour les médecins qui vivaient au quinzième et au seizième siècles, nous les rendons responsables des erreurs de leur temps. Mais que penserons nos successeurs de l'action des médicaments à distance, des phénomènes de transfert, de la puissance de l'aimant? A l'hôpital de la Charité, nous voyons chaque jour deux ou trois sujets admirablement dressés, prendre pour leur compte les infirmités des nombreux malades qui viennent essayer de se débarrasser de leurs maux.

En face du sujet hypnotisé, le patient s'assied les mains dans les mains; on promène un aimant de l'un à l'autre, et aussitôt le sujet change de personnalité, devient un homme si le malade est homme, prend ses infirmités, devient hémiplegique, épileptique ou choréique, et reproduit dans toutes ses nuances la physionomie et la crise du malade. Ce dernier, heureux de trouver un compagnon d'infortune aussi charitable, se déclare d'ordinaire allégé, tandis qu'en soufflant sur les yeux de l'hystérique endormie, on la débarrasse aisément de cette maladie d'emprunt. Un Américain, qui assistait à une de ces séances, offrait au premier sujet Esther 25,000 fr. pour la conduire à Chicago prendre ainsi les misères de ses compatriotes. Il y avait évidemment plus d'avenir dans ce genre d'industrie que dans toutes les exhibitions de géants ou de nains, d'artistes de tout genre.

Au moyen âge, on ne faisait guère mieux et les miracles de la Charité rappellent les guérisons du cimetière Saint-Médard. On a voulu réhabiliter les devins, les sorciers, les possédés, les représenter comme des victimes que l'on a torturées et brûlées par milliers. Urbain Grandier devient un martyr et Paris un saint que l'église devrait mettre sur ses autels. Grandier soutient mal la légende du martyr et Paris est un hérétique qui n'a jamais fait de miracles.

Les juges, les tribunaux, ont pu condamner des innocents; la chose se voit encore de nos jours. Mais sous l'étiquette de « sorciers », ils rencontraient des misérables qui passaient leur vie à transmettre toute sorte d'infamies. Du reste, nous trouvons encore des sorciers dans nos campagnes. Au dernier congrès pour l'avancement des sciences, à Limoges, M. de Font-Réaulx (de Saint-Junien), disait : « Autrefois, on brûlait les sorciers; aujourd'hui, on affecte de ne pas y croire. Dans nos campagnes du Limousin, les sorciers n'ont pas disparu. Les paysans leur attribuent le pouvoir de guérir certaines maladies, et aussi celui de les produire, et même de faire mourir, par des pratiques surnaturelles, bêtes et gens. En considérant les sortilèges comme inoffensifs et imaginaires, les gens instruits se trompent. A l'abri de ce scepticisme, les sorciers commettent de véritables crimes, que la justice ne songe pas à rechercher. »

La fille d'un sorcier de profession voyant sa santé fortement compromise par le chagrin causé par les agissements meurtriers de son père, m'a confié, avec force larmes, un de ses procédés. Ayant perdu un procès, il avait jeté un sort sur son adversaire et sa famille, leur annonçant qu'ils mourraient dans l'année. Pour réaliser ce maléfice, il prit le placenta d'une vache et le jeta dans le puits de son ennemi, après y avoir fixé une pierre. Peu de temps après (près de deux mois), toute la famille, composée de cinq personnes, présenta des accidents typhoïdes; le père et les deux fils moururent: la mère et la servante s'en tirèrent à grand'peine. Le médecin qui donna ses soins m'a déclaré avoir eu affaire à cinq cas de fièvre typhoïde. Ce procédé du placenta dans les puits est, paraît-il, un des plus usuels dans le monde des tireurs de sort.

Nous reprochons aux tribunaux de n'avoir pas su distinguer les malades ou les hallucinés qui pouvaient être perdus au milieu des scélérats de tout genre. Mais voilà que, grâce à nos doctrines sur la responsabilité, nos magistrats n'osent plus juger; c'est une conséquence de tous ces faits nouveaux de suggestion qui ont envahi le domaine de la science et de la loi. Nous sommes menacés d'une suspension de la justice en matière pénale. Il est étrange ce retour du mystérieux, dans une société matérialiste et sceptique, et le dix-neuvième siècle finit au milieu de manifestations et d'idées qu'il reléguait dans le domaine des imposteurs.

M. Charcot, étudiant les démoniaques dans l'art, nous dit que les

modèles dont se sont inspirés les peintres n'étaient que des sujets atteints de la grande hystérie, ce qui prouve que cette maladie était considérée comme une perversion de l'âme, due à la présence du démon. — Cette thèse est inexacte; le P. de Bonniot en a surabondamment donné la preuve. Les peintres n'ont pas peint des hystériques pour représenter des possédés, et s'ils l'avaient fait, leurs procédés n'autoriseraient aucune conclusion scientifique. Il en est de la possession comme de l'extase. Les phénomènes externes ne rendent nullement compte de l'état intérieur du sujet, de ce qui se passe dans les régions de l'esprit inaccessibles à la vue.

Jusqu'à la Renaissance, les peintres ont représenté les possédés sous une forme symbolique; le démon sortait de la bouche de ses victimes sous la forme d'un petit être, nu, ailé, qui s'envolait dans un coin du tableau, et si quelques peintres, à la Renaissance, ont reconnu dans les hystériques de précieux modèles, ils n'ont pas eu la prétention de résoudre une question de doctrine. Du reste, il est dangereux de faire de la critique scientifique avec des œuvres d'art. M. Féré nous dit, dans la *Nouvelle Iconographie de la Salpêtrière*, que les satyres et les faunes dont l'art nous a légué la tradition ne sont pas des inventions de pure fantaisie. La queue des satyres est quelquefois représentée chez l'homme par un appendice charnu, d'une longueur de dix à douze centimètres.

D'après cette doctrine, les dessins qui représentent les satyres nous donneraient la preuve que nos ancêtres étaient doués d'un appendice sous forme de queue, à la manière des animaux. La chose nous semble risquée, et le docteur Féré est pour M. Charcot un ami compromettant. Mais si l'on veut juger nos cliniques, d'après les travaux des peintres contemporains, à quelles étranges conclusions ne peut-on pas être conduit?

Au dernier Salon de peinture, M. Moreau, de Tours, représentait les fascinées de la Charité; au milieu, sur un guéridon, un miroir à alouettes, et tout autour, des hommes, des femmes, les yeux obstinément fixés sur ce miroir. Des épileptiques, des hystériques, des extatiques, avec des gestes forcés, raides, et des attitudes contraintes; au fond, le docteur et ses élèves, qui observent en curieux les phénomènes de cette thérapeutique nouvelle.

La donnée est pénible, attristante; elle ne l'est pas moins dans le tableau de Bouille, où nous voyons M. Charcot entouré de ses adjoints, de ses aides, et tout autour, dans l'auditoire, le monde de

la politique et des lettres, des artistes, des peintres; devant ce public d'amateurs et de curieux, une femme en catalepsie, à demi renversée, le torse découvert, s'offre à leurs regards, à leur examen, ses traits horriblement convulsés, ses yeux hagards: tout trahit chez elle la lutte, la souffrance.

Pourrait-on avec ces modèles, avec des sujets qui ont l'habitude de la rampe, donner une idée de nos méthodes scientifiques et de nos études cliniques? Ne croirait-on pas que ces travaux, ces recherches ont eu pour but de créer ou d'exagérer, plutôt que de guérir ou de détruire la maladie?

Est-il permis de négliger les enseignements des médecins des siècles passés, des Paul du Bé, Guy Patin, Sydenham, pour demander aux peintres leur opinion sur l'hystérie? N'est-ce pas faire une injure imméritée aux médecins qui nous ont précédés, n'est-ce pas interrompre la tradition, supprimer l'histoire, tarir la source de tout enseignement?

III

Les médecins à Lourdes. — Caractère des guérisons. — Pierre de Rudder. (Une jambe cassée instantanément guérie). — Le miracle du nombre.

En voulant étendre le champ de l'hystérie au delà de ses limites réelles, en prêtant à la suggestion une puissance merveilleuse, on veut résoudre, par la question préalable, tous les faits embarrassants, et rendre impossible toute incursion dans le monde immatériel. Il y a un péril évident dans cette façon de procéder. On ne peut jamais engager l'avenir, on ne peut enfermer les idées ou les doctrines dans des barrières immuables; comme les fleuves si on élève des digues, elles se précipitent avec plus de violence, et s'étendent au loin avec une force plus irrésistible.

Si nous sommes certains que nos lois ne peuvent être dépassées ou violées, si le miracle est impossible, pourquoi détourner la tête et fermer les oreilles à tous les bruits du dehors? Pourquoi refuser de faire la preuve d'une vérité évidente pour nous?

Pendant que nos académies, nos facultés se cantonnent dans une négation systématique des faits, chaque jour plus importants, viennent battre en brèche une théorie insuffisante. Dans nos rangs, de nombreuses personnalités se détachent du groupe; hostiles, indifférents ou curieux, un grand nombre de médecins ne veulent plus

jurer sur la parole du maître, et vont contrôler, par eux-mêmes, toutes les guérisons qui se produisent à l'encontre de nos procédés.

Au mois d'août dernier, pendant le pèlerinage national, trente médecins, réunis à Lourdes, étudiaient avec soin, à la lumière de tous les progrès de la science moderne, les modifications qui s'opéraient sous leurs yeux.

Un enseignement important devait se dégager de cette multitude de faits.

Pendant toute l'année, du reste, les médecins se succèdent sur les bords du Gave, et, depuis 1858, il ne s'est pas écoulé une semaine où l'on n'ait relevé une guérison survenue en dehors des règles. Ces guérisons étonnent par leur nombre, déjà incalculable, par leur continuité, par la violation de toutes les lois, par le bouleversement complet de toute méthode thérapeutique. — Il y a là certainement une force supérieure à celles qui ont été départies à la nature, une force étrangère à l'eau dont elle se sert pour manifester sa puissance. Il y a dans cet ensemble de faits qui se produisent ainsi depuis trente ans, un spectacle bien étrange pour notre âge, sans doute, tous ces faits ne sont pas absolument contraires aux lois naturelles, ne constituent pas des miracles dans le sens rigoureux du mot, mais, dans tous, il y a une note, un point relevé par le médecin, et qui semble leur donner un caractère particulier.

Il ne faut chercher dans ces guérisons, ni les transitions ménagées, ni un effort graduel et soutenu de la nature, elles se produisent en dehors de toute prévision et de toute logique. Elles sont le plus souvent durables, à l'abri de toute rechûte; ce n'est pas seulement un symptôme effacé, une surprise faite à l'économie, c'est une modification profonde imprimée à une organisation malade.

Si quelques faits peuvent recevoir une explication naturelle, il en est qui délient tout rapprochement et devant lesquels l'esprit de l'homme s'arrête étonné, interdit et cherche vainement ses points de repère.

C'est l'impression que j'ai ressentie lorsque j'ai lu pour la première fois la guérison de Pierre de Rudder constatée par trois médecins.

Pierre de Rudder avait eu la jambe cassée par la chute d'un arbre. Huit ans après l'accident, la partie inférieure de la jambe ne tenait pas à la supérieure, les deux fragments de l'os cassé étaient distants de 3 centimètres et visibles au fond d'une grande plaie en continue suppuration. De Rudder arrive péniblement, en se traînant

avec ses béquilles, devant la statue miraculeuse. Après quelques minutes de saisissement et de prière, il se relève et suit les exercices du pèlerinage. Sa jambe est guérie, les parties disjointes se sont rapprochées et, soudées, les plaies ont disparu; un léger sillon indique seul la place de la fracture. Le docteur Affenaer, examinant cette jambe, ne peut contenir son émotion : « Vous êtes guéri, » dit-il, « votre jambe est intacte, tous les remèdes étaient impuissants, la sainte Vierge a fait ce que les médecins n'avaient pu faire. »

Ce fait se passe de commentaires. On a de la peine à se faire à la réalité de pareils récits, et la raison surprise accepte difficilement de tels enseignements. Les premiers médecins qui ont parlé des miracles de Lourdes ont soulevé une très vive opposition. Aujourd'hui, la question perd tout côté personnel. On essaie d'échapper à la discussion des faits en se rejetant dans les questions de doctrine, en invoquant la suggestion et tous ces phénomènes nerveux mal définis, provoqués sur des organisations malades.

Mais l'explication est insuffisante. Depuis plus de trente ans, depuis Vergès, professeur à la Faculté de Montpellier, jusqu'à Fabre de Marseille, nous avons relevé les noms de deux cent cinquante à trois cents médecins qui se portent garants des faits observés à Lourdes, qui, dans des certificats détaillés et des conclusions sévèrement déduites, reconnaissent l'exactitude de ces guérisons et déclarent ne pouvoir les expliquer d'une façon rationnelle et scientifique.

Ainsi comprise, la question s'élargit et prend des proportions inattendues.

Du reste, si l'on peut discuter chaque cas, faire quelques réserves sur des points secondaires, il faut reconnaître que ces guérisons, par leur nombre chaque jour croissant, constituent un véritable prodige. Quel est l'hôpital où l'on voit ainsi les tumeurs et les plaies, les cancers et les tubercules guérir dans une semblable proportion? Ce faisceau de guérisons, grâces ou miracles, défie dans son ensemble toute explication et renverse toute théorie. Ces données générales nous paraissent s'imposer à la méditation de tout homme sérieux. En parcourant le récit de ces guérisons merveilleuses, nous trouverons devant nous une force étrangère aux forces de la nature, et nous reconnaitrons que nous sommes des vaincus, mais des vaincus avec nos propres armes et sur ce terrain de l'observation qui est la base de notre science.

Docteur BOISSARIE.

EN BELGIQUE — EN HOLLANDE

Ce n'est ici ni un voyage, ni une description ; voyage et description, tout cela a été fait souvent et bien fait. Ce sont des observations d'un Français, qui n'avait aucun préjugé pour ou contre les hommes et les choses ; des remarques principalement sur ce qui distingue ces pays de la France, je dirais un voyage *philosophique*, si je croyais qu'il y a des hommes philosophes, et une autre philosophie que la religion.

Un voyage en Belgique et en Hollande n'inspire pas l'enthousiasme comme un voyage en Italie : à ces pays d'industrie et septentrionaux il manque une grande chose, le soleil : à la fin du mois d'août, les moissons sont encore sur la terre, on ne les a même pas encore coupées : nous n'avons pas assez de soleil, nous disaient les habitants.

Ils n'excitent pas l'enthousiasme, mais ils inspirent l'intérêt, un intérêt bienveillant et sérieux, comme on en a pour un enfant laborieux, qui s'applique à bien faire ; on l'encourage de ses sourires. Ces honnêtes gens du Nord n'ont pas, pour ainsi dire, qu'à se laisser vivre, comme les Italiens, pour qui travaille le soleil ; ils font des efforts tous les jours pour continuer à demeurer dans le même état, à gagner même quelques points de plus. C'est un spectacle qu'on regarde curieusement d'abord, qu'on suit bientôt avec attention, et qui vous donne de l'estime pour des acteurs de si bonne volonté, si courageux et si consciencieux.

PREMIÈRES IMPRESSIONS.

Ce qui intéresse d'abord le voyageur qui arrive dans un pays étranger, c'est ce qui est étrange, c'est-à-dire, ce qui ne ressemble

pas à son pays. Le Français surtout est porté à s'étonner : il va hors de France, et il est tout surpris que ce qu'il voit ne soit pas à la mode de France. Soyons donc Français et ébahissons-nous de tout ce qui n'est pas Français.

Ce que je remarque dans la première ville de Belgique où j'arrive, à Bruxelles, ce sont les choses matérielles qui frappent les yeux : sur les plus hautes maisons, sur les édifices publics, des échafaudages légers, très élevés, en forme de trapèze, supportant une multitude de fils ; ce sont les fils télégraphiques, qu'on a placés en l'air et qui traversent toute la ville ; on a ainsi épargné les travaux souterrains ; ce n'est pas une petite économie.

Si, de là-haut, je redescends à terre, autre singularité : dans les rues, des charrettes trainées par des chiens, charrettes des marchandes de quatre-saisons, des laitières, des blanchisseuses ; et pas toujours des petites charrettes : quand elles sont plus lourdes ou plus grandes, on y attelle deux, trois chiens ; ces braves bêtes tirent avec courage, la voiture s'arrête, ils s'étendent à plat ventre et se reposent, plus heureux que les chevaux. Ces deux petites observations vous donnent une idée de l'esprit pratique des Belges : ils ne permettent pas aux chiens de vagabonder par les rues, ils en ont fait des serviteurs, ils utilisent tout ce qu'ils ont sous la main.

Après les charrettes à chiens, les tramways (ils disent *tram*). Il en passe dans tous les sens, à tout instant, et, là encore se marque un trait du caractère belge : ils sont faits comme ceux du Jardin d'acclimatation à Paris, les banquettes dans le sens de la marche, ouverts des deux côtés, de sorte que l'on peut y monter dix, douze à la fois ; et à des prix variés, deux sous, trois, quatre, cinq sous, selon la distance ; c'est très commode, et on voit constamment des gens y monter et en descendre ; on prend le tramway pour la moindre course, on n'y regarde pas. (Il semble que ce soit très bon marché, ces prix divers et si minimes ; ceux qui savent compter, calculent très bien, cependant, que tous ces tramways de deux et trois sous reviennent plus cher que les omnibus de Paris, à six sous, avec correspondance.) Puis, la plupart des tramways ne sont qu'à un cheval : j'admire de plus en plus l'esprit pratique du peuple belge.

Tout en avançant dans la ville, surtout dans les quartiers riches (bien plus encore dans les villes de province) vous remarquez de petites glaces extérieures montées sur pivot, près des fenêtres du rez-de-chaussée ; c'est afin de voir d'avance qui vient chez vous :

vous avez le temps de décider si vous voulez recevoir le visiteur ou *être sorti*. N'est-ce pas bien avisé?

Nous sommes au dimanche, et la plupart des boutiques sont ouvertes. Vous vous étonnez et êtes prêt à vous scandaliser : Quoi ! chez un peuple si religieux, dans la catholique Belgique ! Un Belge vous l'explique : elles sont ouvertes, parce que les marchandes se tiennent dans leur boutique pour voir le spectacle de la rue ; c'est leur salon, mais on n'y achète pas ; cela n'empêche pas le peuple d'être pieux.

Je me trompe, il y a une exception, pour les cafés et les marchands de tabac. Les marchands de tabac, il y en a, je crois, plus que de toutes les autres denrées ensemble ; vous en rencontrez à chaque pas ; sur quatre ou cinq boutiques, un marchand de cigares, et il faut que ce soit un bon débit, car ces boutiques sont des plus élégantes, étincelantes de lumière, le soir. Comme le commerce du tabac est libre, il est à très bon marché ; tout le monde fume, même (en Hollande) les enfants de dix à douze ans, qui tirent gravement des bouffées de fumée d'un gros cigare.

Ces gens si pratiques ont peu d'imagination, ou, du moins, l'imagination lente ; ils méditent longuement, la pipe les aide, ils pensent et calculent en fumant ; les idées, peu à peu, leur arrivent, et quand leur pipe est finie, ils ont trouvé leur combinaison. Il en est de même dans tous les pays : les hommes d'imagination fument peu ; l'homme qui eut le plus d'imagination de ce siècle, Napoléon, voulut une fois fumer, pour savoir ce que c'était ; il ne recommença pas ; il n'avait pas le temps, son esprit allait plus vite que le vent qui emportait sa fumée.

C'est pour le même motif qu'ils ont inventé tous ces carillons que vous entendez dans toutes les villes. Ah ! les jolis carillons, les jolis airs argentins, qui, du haut des clochers des églises, retentissent et tintent, égayant la cité aux différentes heures, aux demi-heures, aux quarts d'heure, qui coupent ainsi si agréablement le temps, et qu'on écoute, qu'on sait et qu'on répète en soi-même comme une chanson familière ! Voyez donc quelle musique charmante et presque continuelle plane sur la ville et réjouit les oreilles des habitants ! Leurs carillons ont été inventés pour les secouer, les animer, faire courir leur sang alourdi par la bière. Les hommes du Midi chantent à leur soleil qui les échauffe, les fait crier, sauter et danser. Les

gens du Nord ont besoin qu'on chante pour eux ; c'est ce que font leurs jolis carillons (1).

LES FÊTES.

Ils aiment s'amuser, comme les hommes du Midi, mais autrement, et ils en multiplient tant qu'ils peuvent les occasions. Ils ont même des associations d'amusement, car j'appelle ainsi ces corporations de tous les noms, de gymnastique, de musique, de tir, d'orphéons, etc., qu'on rencontre à tout instant et partout, débarquant du chemin de fer, orchestre en tête, bannières au vent, avec des képis galonnés, des uniformes, des insignes, et marchant en rang, d'un bon pas, au son retentissant du tambour. Où vont ces braves ? Au café d'abord, s'humecter le gosier, se reposer d'avoir été assis depuis une heure, et se préparer, en buvant, à la fête où l'on boira.

Il me semble qu'il y a constamment fête en ce bon pays : c'était fête à Bruxelles, le *tir* ; fête à Gand, les mineurs partaient pour le *meeting* ou en revenaient ; fête à Anvers, concours de *gymnastique* ; quelques jours après, ce devait être fête encore, *congrès eucharistique*. Ce sera très beau, disaient les habitants, une belle fête religieuse ! Oui, religieuse, et aussi populaire. Et la fête populaire, c'est de bien boire, bien manger, pavoiser et illuminer. Mais, je crois que le principal c'est de bien boire, boire de la bière. Mon Dieu ! que de verres de bière on absorbe ! Il y a à Bruxelles un café immense, le *café métropolitain*, le plus grand café du monde, prétend-il, revêtu de g'aces du haut en bas et de tous côtés, illuminé, le soir, de mille becs de lumière électrique ; c'est étincelant et on y voit comme en plein jour. Ce café s'ouvre largement sur la rue par sa façade tout entière, qui semble n'avoir pas de porte ; la façade est une porte elle-même. A perte de vue, devant vous, s'allongent des allées de tables, où sont assis des milliers de gens de toute sorte, hommes, femmes, enfants, bourgeois, dames, vieillards, tous occupés à une seule chose, à boire de la bière. Il y a juste de quoi passer le long de ces tables ; on peut circuler partout et regarder à à son aise, personne ne vous dit rien, ils ne sont attentifs qu'à vider

(1) Il existe des carillons dans plusieurs villes du nord de la France et de l'Angleterre, à Londres notamment, où le carillon de l'église Saint-Martin chante l'air :

O mon amour,
Que je t'adore !
Encore un jour !
Une heure encore !

leur verre, le reposer, le faire remplir et recommencer à le vider.

À Anvers, à Gand, il en était de même : tous les cafés étaient pleins et regorgeaient ; les buveurs n'étaient pas que dans les cafés. Nous nous plaignons, à Paris, des tables qui empiètent sur les trottoirs ; ici, ce ne sont pas les trottoirs qui sont envahis, mais la rue, la chaussée ; à Anvers, elles s'avançaient jusqu'à moitié de la rue ; on avait mis les tables les unes au bout des autres, sur le pavé, à quinze pieds au-delà du trottoir : tout le monde-là buvait de la bière, en paix, sans se déranger, comme chez soi ; les voitures passaient de l'autre côté de la rue, au pas, comme elles pouvaient (1).

Ils aiment à s'amuser et ils s'amuse à la manière des gens du Nord, avec des exagérations énormes et des plaisanteries qui vous font rire, comme disait la vieille langue, « à ventre déboutonné » : à les voir et à les entendre, on se figure le gros Falstaff, de Shakespeare, ou plutôt Rabelais et son large rire éclatant. Un des sujets que leurs peintres affectionnent, c'est *la Tentation de saint Antoine* : il y en a des quantités dans tous leurs musées, sept dans un seul (à Bruxelles, je crois), et des plus bizarres et des plus extraordinaires. C'est une curiosité et un plaisir d'examiner leurs inventions grotesques pour représenter des diables : on se demande comment ils ont pu imaginer ces animaux, dont pas un seul n'existe dans la nature, dont les membres et les organes jouent des rôles absolument contraires à leur place et à leur forme. Si cela était réel, saint Antoine a dû ouvrir de grands yeux, et passer un bon quart d'heure à regarder défiler tous ces drôles de corps : il n'a pas eu le temps d'être tenté, et il a dû singulièrement s'amuser.

À Anvers, tout un quartier était pavoisé, les rues pleines de gens qui circulaient gaiement ; d'autres, attablés dehors, qui ingurgitaient sans relâche et coup sur coup de longs verres de bière ; on entendait dans les maisons des violons et des trompettes, qui jouaient des airs de danse : « Quelle est cette fête, et à quel propos tout ce monde en liesse ? — C'est une *cinquantaine* : deux bons vieux célèbrent aujourd'hui leur cinquantième année de mariage ; faut-il qu'on les laisse passer cet anniversaire tout seuls et sans

(1) Nous nous étonnons du nombre des cabarets en France : si l'on veut voir des cabarets, c'est en Belgique qu'il faut aller, où ils s'appellent cafés : à Franchimont, joli hameau près de Spa, sur douze maisons de sa petite place, j'ai compté huit cafés.

joie? Tout le quartier prend part à leur bonheur et leur donne une fête; on les a conduits en cortège à l'église, avec musique et grand orchestre; ce soir, on dansera. Et voilà leur portrait! » En effet, sur la maison des *bons vieux* étaient appendus deux grands tableaux coloriés, où ils étaient représentés en pied et en habits de noce. Ils n'étaient pas beaux : qui l'est, après cinquante ans de mariage? Mais tel est l'attachement à la vie, qu'une longue existence est un objet d'admiration et d'envie : on admire ces décrépits, et on envie de devenir aussi laids

BRUXELLES. LES MONUMENTS.

Je connais un homme qui soutient des opinions étranges et qui affirme qu'elles sont des vérités : il prétend, par exemple, que toutes les montagnes se ressemblent, tous les lacs se ressemblent, toutes les vallées se ressemblent, toutes les villes d'Orient se ressemblent, tous les grands ports se ressemblent, tous les petits ports se ressemblent, etc., etc. Et, de là, il prend prétexte pour ne pas remuer et ne pas voyager : car, dit-il, « tout est connu », renouvelant ainsi l'axiome de Salomon : Rien de nouveau sous le soleil.

S'il venait à Bruxelles, il se confirmerait plus que jamais dans son opinion : pas de ville qui ressemble plus à une autre ville que vous avez déjà vue, sans pouvoir dire où. Lorsque, dans une vieille ville de Flandre, Bruges, Anvers, Gand, vous vous trouvez en face d'un de ces hôtels de ville du moyen âge, aux grands toits bosselés de six à sept rangs de lucarnes, sculpté sur toute sa façade chargée de mille statues, ciselé comme un coffre à bijoux, vous vous arrêtez étonné, charmé, vous ne vous lassez pas de suivre dans ses détails les capricieuses fantaisies de l'artiste, qui s'est plu à mettre en œuvre tout un monde, des hommes, des animaux, des arbres, des fleurs, des diables, des anges, les corps les plus grotesques et les scènes les plus divertissantes, véridique et varié tableau, où apparaissent tous les états et tous les âges, ouvriers, marchands, magistrats, nobles, princes, savants, moines, soldats, qui travaillent, vendent, achètent, commandent, combattent, prient, conversent, immense procession qui se déroule, monte et descend, s'agite et fourmille de haut en bas; vous vous dites : Quel mouvement! quelle vie! C'est toute une ville, tout un peuple!

Et c'est vrai, vous revoyez là, saisie sur le vif et comme figée, immobilisée, toute une époque qui revit à vos yeux.

Tel est, en première ligne, l'Hôtel de ville de Bruxelles. Cette

place où se font vis-à-vis deux ou trois monuments des anciens siècles, est un éblouissement; ajoutez-y Sainte-Gudule, fort noble cathédrale (où il y aurait bien un peu à dire, si l'on voulait regarder avec les yeux du goût l'énorme chaire compliquée de personnages et d'animaux des deux mondes): quelques antiques maisons ça et là, à pignons et à moulures sculptées; c'est tout ce qui reste de la vieille cité. La ville est une ville nouvelle, elle s'est dépouillée de son ancien vêtement, et a pris les airs et les allures d'une ville moderne: une longue rue la traverse d'un bout à l'autre, de la gare du Nord à la gare du Sud, le boulevard d'Anspach, sillonnée de tramways, bordée de boutiques et de cafés, parcourue par une foule pressée sur les trottoirs; c'est une rue Lafayette, plus large, ou le boulevard Voltaire, plus étroit et sans arbres. Les autres rues ressemblent à toutes les rues des grandes villes d'Europe: de hautes maisons à quatre ou cinq étages, badigeonnées d'enseignes de toutes couleurs. La seule petite différence, est que les balcons sont garnis de fleurs, signe d'un climat du nord: en Italie, on n'a pas besoin de mettre des fleurs sur sa fenêtre, le soleil en a mis partout. Quand on arrive de France, on n'est pas dépaysé, il semble que ce soit un quartier de Paris qu'on connaît peu. Et cette impression n'est pas unique à Bruxelles: toutes les grandes villes tendent à devenir uniformes, bâties sur le même style, c'est-à-dire, de maisons sans style; les traits qui les caractérisaient disparaissent; dans peu de temps elles se ressembleront toutes, elles auront le même air, un air bourgeois, sans expression, sans rien de saillant qui les distingue et les fasse reconnaître. Mon ami pourra compléter son paradoxe: « Toutes les grandes villes se ressemblent, toutes les capitales se ressemblent. »

Bruxelles, capitale, grande ville, assez proche de Paris, est un type de la ville moderne, telle qu'on la verra partout dans cinquante ans. Elle a pris plus vite qu'une autre, cette physionomie effacée des personnes qu'on ne remarque pas, et qu'on ne se rappelle pas, la physionomie d'une *personne convenable*. Elle a voulu, naturellement, se donner des meubles neufs, des monuments modernes, différents de ce grossier moyen âge, qui avait de l'imagination, mais l'air d'un rustre. Les personnes convenables ont, en général, peu d'idées; elles n'inventent pas, elles imitent. Quand elles songent à un monument, elles se rappellent ce qu'elles ont vu hier, tout près d'ici; elles désirent quelque chose « dans ce genre-là ».

C'est ainsi que Bruxelles a construit son Palais de justice, ce fameux Palais de justice, qu'on vous montre avec une certaine complaisance, mais qui ne s'est pas fait sans déboires : « Qu'en dites-vous? — Eh! eh! — C'est grand, n'est-ce pas? Comme il s'élève, au haut de cette rue montante, d'où on le voit de partout! Il ressemble au Panthéon! » Hélas! oui, il rappelle le Panthéon, et c'est, on ne le dit pas, son premier défaut, mais le Panthéon alourdi, gauche, exagéré, un Panthéon monté sur un temple grec; sur ce premier Panthéon, un second Panthéon, et ce second Panthéon coiffé d'un dôme, non pas un dôme d'une courbe élégante et fière, qui s'élève comme un casque, mais une coupole aplatie comme le couvercle d'une soupière ou la calotte d'un *Horse-Guard*.

Pour ce dôme écrasé, si haut monté, ce Panthéon, monument sur monument, qui n'en finit pas, la personne convenable a entendu ne rien épargner : elle est riche : « On dépensera ce qu'il faudra, mais je veux quelque chose de grand, plus grand que le Panthéon. — Oui, Madame, ce sera bien plus haut. — Vous ferez un dôme, n'est-ce pas? — Certes! » Le dôme est fait : la personne convenable arrive, le contemple, l'admire : « Et à quoi sert-il ce dôme? — A éclairer l'escalier. — C'est juste, l'escalier est très clair. Et ces grandes pièces sombres? — Ce sont les salles d'audience. — Mais on n'y voit goutte! — Vous verrez quand il y aura des lampes. — Ah! on mettra des lampes, en plein jour? — Evidemment! Il faut bien qu'elles soient éclairées. » La personne convenable s'en va un peu rêveuse. Quelques jours après, elle reçoit la note de son Panthéon : quatre-vingt-trois millions!

Ce n'est pas le seul meuble coûteux et d'un goût discutable qu'elle se soit donné : à Laëken, le Saint-Denis de la Belgique, elle a fait construire une église : elle n'a rien trouvé de mieux que de coiffer le chevet d'un cône énorme, haut, pointu, pointu comme un éteignoir : au fait, quoi de plus convenable qu'un éteignoir, pour la chambre où l'on dort, même la chambre où dorment les rois?

Un peu plus loin, dans le parc royal, autre singularité : sur une colline se dresse une flèche aiguë. Quelle est cette église, cette chapelle, en perspective du château? On approche : ce n'est pas une chapelle, ce sont des arcs gothiques, un, deux, trois étages d'arcs gothiques, montés l'un sur l'autre; au milieu, un escalier gothique; au haut, une galerie gothique; et enfin, cette flèche gothique, qui domine toute la contrée. Dans quel but, dites-vous, cette débauche

de gothique, cet amas d'arcs, d'ogives, de trèfles, de galeries, d'escaliers, de rosaces gothiques? Pour abriter la statue du roi Léopold I^{er}; il était protestant, on lui a mis sur la tête toute une cathédrale catholique.

LA LANGUE.

Mais, il y a la langue. Quoi! direz-vous, est-ce qu'on ne parle pas français en Belgique? Avez-vous l'impertinence de prétendre qu'il y a une langue belge, parce qu'on y emploie quelques expressions, comme *savez-vous*? D'abord, il est bien vrai que le fameux *savez-vous* n'est pas un mythe, une invention de nos boulevardiers; je l'ai entendu de la bouche de personnes qui paraissaient de la classe distinguée; il est surtout fréquent chez les artisans et dans la petite bourgeoisie; ceux-ci même parfois en abusent; mais je ne le déteste pas: il a un air de bonhomie, il témoigne de la bienveillance de ces honnêtes Belges. *Savez-vous*, cela veut dire: « Vous comprenez bien, n'est-ce pas? Nous nous entendons. Sainte-Gudule est une belle cathédrale, *savez-vous*? Nous ne sommes pas si petites gens que vous pensiez; nous avons d'aussi beaux monuments qu'à Paris, *savez-vous*? » Qui ne se rendrait à une telle exhortation?

Autre expression dont se servent les petits marchands, surtout les garçons d'hôtel et de restaurant, c'est *s'il vous plaît*. Ils ne vous disent pas *s'il vous plaît* pour demander une chose, mais pour l'offrir. Vous vous mettez à table dans un restaurant: un garçon vous apporte votre potage: « S'il vous plaît », dit-il, en le plaçant devant vous. Est-il rien de plus poli? « S'il vous plaît de l'avaler, vous êtes servi. » En vérité ces aimables Belges sont pleins d'attention: « S'il vous plaît de satisfaire votre faim; moi, j'ai fait tout ce qui est en mon pouvoir pour vous être agréable. » Où trouverez-vous plus de civilité?

Ah! j'entends: en passant la frontière, la langue se déforme; voyez les écrivains Suisses, le style genevois, Toppfer, Cherbuliez, même parfois, J.-J. Rousseau. Vous voulez parler de certains mots qui ne sont pas absolument français. Lesquels, par exemple? — Eh! n'avez-vous donc pas, à Spa, en partant pour la course *des Quatre Fontaines*, reçu une carte de votre cocher: un tel *louageur de voitures*? — Cela vous choque; je ne suis pas blessé: *louageur de voitures*! Est-ce que vous ne dites pas un cheval de *louage*? Et celui qui donne à louage n'est-il pas un *louageur*? C'est d'une

excellente logique : ce brave cocher raisonne fort bien, il ferait un bon philosophe. J'accepte donc sans barguigner, *louageur*, c'est de la vieille langue qui, plus tard a fait la bonne, du dix-septième siècle, du grand siècle : je ne suis pas aussi sûr de ce que produira chez nous la langue *verte*.

Sur une enseigne, vous lisez : *l'Épouse* Pottier, laitière. Vous souriez. Eh bien, moi aussi, je souris ; ces gens-là sont des gens naturels, qui ne vont pas chercher des tournures alambiquées, pour se faire entendre. C'est la femme de Pottier qui vend du lait, et non Pottier ; Pottier, lui, tient une *aubette*, gentil mot belge, pour dire une petite boutique, et *l'épouse* Pottier signifie qu'elle est bien sa femme, sa femme légitime. Vous n'exigeriez pas une telle affirmation dans tous les faubourgs de Paris ; il y aurait trop d'exceptions.

Non, quand je parle de *langue*, j'entends le *Flamand*, langue propre à la Belgique, tout au moins à la moitié de la Belgique. Dans toutes les provinces de l'ouest, jusqu'à la mer, la langue usuelle est le flamand ; à Bruxelles même ; la langue d'une partie du peuple, dans laquelle ils causent entre eux ; et le français ils ne le comprennent parfois pas, comme j'ai pu le constater, à la porte de Bruxelles, en allant à Laeken, le château du roi : à ma question sur le chemin, on répondit par un mot flamand très poli, et qui signifiait : « Que diable me voulez-vous ? Je ne sais ce que vous dites ! »

À Bruges, à Gand, à Anvers, on n'entendait dans les rues que des passants qui parlaient une langue dont on ne comprenait pas un mot, et qui vous rappelait le *bretton* du Finistère, que nos aïeux qualifiaient de *baragouin* ; ce n'est pas un baragouin, c'est une vraie langue. De même le flamand, branche un peu tordue du vieil allemand, et à laquelle tient fort le peuple qui le parle. C'est la langue de ses pères, des communes Flamandes, qui défendirent si énergiquement, au moyen âge, leurs *libertés*, lesquelles, par parenthèse, ressemblaient fort à des *privilèges*, comme les prétendues libertés de nos républicains.

Et il y tient si fort, qu'il s'obstine à parler flamand et à se distinguer des Belges qui parlent français, en ne parlant pas français : il a ses journaux écrits en flamand, ses affiches en flamand ; on prêche dans les églises en flamand, on les fait rire dans les parades de foire en flamand. Il y a une littérature flamande et un groupe

d'écrivains, d'érudits, de poètes, qui composent leurs livres en flamand, et qui prétendent l'emporter un jour et faire du flamand la langue nationale, peut-être même la langue officielle.

Ces Flamands excessifs et lettrés s'appellent d'un nom particulier : *Flamingands*. Ne trouvez-vous pas à ce mot fulgurant un air belliqueux de gens qui partent en campagne? Et, ne souriez pas, ils sont déjà arrivés à un résultat, et qui n'est pas sans valeur : ils ont si éloquemment parlé, si fortement démontré leur importance, qu'ils ont obtenu qu'on frappe une monnaie pour eux, une monnaie spéciale pour les Flamands. Le roi a jugé bonnes leurs raisons; il y a maintenant deux sortes de monnaies, l'une dont l'exergue est en français et l'autre en flamand; l'une pour les Belges, l'autre pour les Flamands. Les Flamands, néanmoins, ne sont pas exclusifs : je n'ai pas entendu dire qu'ils alassent jusqu'à faire fi des pièces d'or et d'argent, où on lit LÉOPOLD II, ROI DES BELGES, en français et non en flamand; ils acceptent très bien les deux.

SPA.

Il faut le reconnaître : cette préférence du flamand est un signe des sentiments secrets d'une partie des Belges, sentiment de jalousie et de peur de la France; de là, une attention vigilante à marquer leur nationalité. Cette opposition, je ne dis pas cette aversion, n'est nulle part plus saisissante qu'à Spa.

Spa est une jolie ville de *saison*, où les désœuvrés de toute l'Europe, bien plus que les malades, se réunissent l'été, pour s'ennuyer en commun. Rien de bien remarquable : pas de monuments, un parc de peu d'étendue, une rue où l'on traîne ses pas, en regardant aux vitrines des magasins les bibelots en *bois de Spa*, que l'on a déjà vus cent fois; une ceinture de collines boisées qui domine toute la ville de ses vertes forêts : voilà Spa.

Ce qui en fait l'agrément, ce sont les promenades dans les environs, où les collines font tout ce qu'elles peuvent pour mériter qu'on les prenne pour des montagnes; elles ont des rochers pas trop gros, des torrents pas très furieux, des cascades de trois ou quatre pieds de haut au moins, des pièces d'eau, que vous êtes libre d'appeler des lacs; elles ne jouent pas mal leur rôle, et il y a des gens qui vous disent : Spa, c'est une petite Suisse!

Le malheur, c'est que cette petite Suisse manque de précipices, de pics et de glaciers; le club des Alpinistes n'y trouverait pas une

ascension à tenter; on va aux plus hauts sommets en voiture, par une belle route. Arrivé au point le plus élevé, d'où la vue s'étend sur une vallée, à portée de la main, semée de villes semblables aux environs de Paris, on trouve un confortable restaurant, où les mêmes garçons qu'à Spa, en habit noir et cravate blanche, vous servent un déjeuner d'une correction irréprochable. Les belles dames descendent de calèches et promènent leurs robes à dentelles dans les allées sablées de ces montagnes : que c'est joli ! entend-on dire de tous côtés. Les jeunes gens, en habit rouge, remontent à cheval et repartent au petit galop, par des lacets horizontaux qu'entretiennent fort bien d'excellents cantonniers. Petites montagnes, petites cascades, petits rochers, petites villas, petits plaisirs.

Là, du moins, quand on arrive d'Allemagne, a cessé le broiement entre les dents du continuel *ya, ya*, qu'on appelle la langue allemande. C'est un grand soulagement : on est à la porte de l'Allemagne, on touche la frontière, et tout le monde parle français. Oui, mais ce à quoi vous ne vous attendiez pas, on n'a pas l'air de savoir qu'il y a une France; on affecte même de l'ignorer, et en voici un signe non équivoque. C'est l'usage que les maisons garnies portent pour enseigne le nom d'une ville ou d'un grand personnage. Il y en a de toutes les villes du monde : à *la ville de Rome, d'Odessa, de Dublin*; de toutes les illustrations : à *Wellington, à Cavour, au Roi de Portugal, à l'Archiduc Charles*; pas une à un nom Français, pas même à *la ville de Paris*, qu'on trouve partout; c'est une abstention systématique; nous n'existons pas.

Ainsi, aux deux extrémités de la Belgique, à l'ouest, où l'on parle surtout flamand, et à l'est, où l'on ne parle que français, c'est le même éloignement; on affecte, en nous voyant fort bien, de ne pas nous regarder.

Il y a une raison à cet ostracisme : pendant mon séjour à Spa, on donna, au parc, une fête équestre. Un des quadrilles était formé de cavaliers Autrichiens du siècle dernier, avec le haut bonnet à grenade, la queue, les cadenettes, le fusil dans la gaine de cuivre, etc. C'était fort pittoresque; mais ce qui surprenait certains spectateurs, c'était le choix, par les Belges, de l'uniforme Autrichien, des Autrichiens qui, pendant plus d'un siècle, les ont tenus sous leur domination. Oui, mais cette domination, imposée par des traités, avait été douce et bienveillante : les Belges ont gardé bon souvenir de l'impératrice Marie-Thérèse, de leurs aimables gouvernantes, archi-

duchesses d'Autriche, qui leur avaient fait du bien et s'étaient fait aimer. Nous, nous les avons une fois envahis, au temps de la Révolution, avec quelles violences et quelles dilapidations! Ne pourront-ils pas l'être sous la troisième République? et ils savent ce qu'ils en retireront : les lourds impôts, la perte de la liberté; ils nous observent sans cesse en dessous, ils ont peur de nous et ne nous aiment pas. Et vous vous étonnez de leur réserve! J'en ferais bien autant, à leur place.

OSTENDE.

Ostende et Blankenberghe, en Belgique, Schevelingue, en Hollande, sont les stations d'été où la bonne compagnie vient prendre les bains de mer. Elles ne ressemblent en rien à nos villes de bains de mer de France. Toutes trois sont des villes cachées derrière de hautes digues, qui les défendent contre la mer du Nord, laquelle est rarement tout à fait calme. Pour se protéger, on avait construit ces digues immenses, longues souvent de plus d'une demi-lieue, hautes comme une maison à deux étages, larges comme un boulevard. La ville s'est alors bâtie tranquillement derrière et développée à l'aise. Mais comme, au delà de la digue, s'étendait une longue plage de sable propre aux bains de mer, des maisons de la ville ont commencé à monter sur la digue, pour voir la mer et y installer les baigneurs. D'autres ont été bâties à côté, puis se sont alignées à droite et à gauche, de sorte qu'elles ont fait comme une longue rue à une seule façade, regardant la mer, en laissant, bien entendu, toute la largeur de la digue entre elles et cette terrible mer, qui, dans ses jours d'emportement, bondit sur la digue, en escalade les hautes rampes et court tout le long, blanche et écumante, jusqu'aux portes des maisons, où à peine elle s'arrête.

Cette rue de maisons à un seul côté devait être traitée comme une rue : on l'a pavée, pavée avec le plus doux et le plus résistant des pavés, un ciment divisé en carrés, sur lequel la mer peut glisser et les promeneurs marcher lestement et légèrement; il n'y a pas de plus agréable parquet.

Pour qui donc ce beau et large parquet de digue, cette rue magnifique sur la mer, cette plage blanche et sablonneuse? Pour les dix-huit ou vingt-mille étrangers qui viennent à Ostende, pendant l'été, hélas! un bien court été, six à sept semaines; pour les habitants des hôtels qui bordent la digue, des belles maisons,

des jolies villas, des pimpants chalets, qui s'étendent sur plus d'une demi-lieue, de l'estacade au casino. Et quelles maisons! quels chalets! quels hôtels! quelles villas! toutes plus jolies l'une que l'autre; coloriées, sculptées, ornementées, parées de fleurs, toutes riantes, avec de larges baies ouvertes, par lesquelles on voit un intérieur charmant : lustres étincelants, meubles exquis, jardinières fleuries, dames élégantes, et d'où s'échappent, du piano, des sons mélodieux, accompagnés de voix qui s'harmonisent avec le grand murmure de la mer retentissante.

Il y aurait bien un peu à dire, à un point de vue artistique : ces maisonnettes enjolivées, coloriées, ressemblent assez à des bibelots rangés sur une étagère, pour être vus, mais qu'on ne touche pas. Ce n'en est pas moins le séjour du luxe, du loisir et de la richesse, et je ne me lassais pas d'admirer, — dans le sens du latin, *mirari*, qui veut dire aussi « s'étonner » — ce large bien-être et cette opulence. Et notez que ce n'est pas seulement Ostende : c'est Blankenberghe aussi, à deux ou trois lieues de là, plus luxueux même, peut-être; c'est Schevelingue, le port de la Haye, dont il n'est séparé que par le plus joli bois, entre les arbres duquel court le tramway. Schevelingue est à la Hollande ce qu'est Ostende à la Belgique, sa station de bains de mer. Et, au même moment, à la même heure, à Ostende, à Schevelingue, à Blankenberghe, sont réunis soixante mille baigneurs, qu'on voit aller, venir, danser, caracoler, adroits cavaliers, gracieuses amazones, sur des chevaux de sang, belles dames à demi-couchées sur les coussins de soie des calèches; jeunes hommes, en négligé élégant, se balançant dans des fauteuils d'osier; jeunes filles, en toilettes blanches, groupées sous les vérandahs parfumées, tout un monde paré, luxueux, oisif, qui semble n'avoir rien à faire qu'à dépenser l'argent sans compter!

Ces jolies maisons, ces somptueuses villas, ces beaux hôtels, qui ne peuvent être habités que par des riches, ces voitures, ces chevaux, ce jeu, ces bals, ces toilettes, cet étourdissement et cet éblouissement, me faisaient penser, et je m'écriais : « Mais tout le monde est donc millionnaire, ici! Quoi! tant de fortune en Belgique et en Hollande! » Et l'on me répondait : « Oui, il y a de grandes fortunes et beaucoup! le bien-être est général, la vie facile, le pays riche. Et savez-vous pourquoi? C'est que, depuis soixante ans, nous n'avons pas de révolution! — Nous avons vécu en paix, nous avons travaillé et nous nous sommes enrichis. Nous sommes assez heu-

reux, dites-vous, pour avoir eu un roi rare, honnête, raisonnable, de bon sens, calme, conciliant. Il est vrai, mais la nation aussi a un mérite, c'est de l'apprécier et de le garder : car il ne faut pas croire ce qu'on a raconté, que le roi Léopold a été plus d'une fois menacé et sur le point d'être renversé; qu'il y était tout disposé, d'ailleurs, et qu'il avait simplement dit à son peuple : « Je suis tout prêt; dites « un mot, et je m'en vais! » Il n'a jamais été à même de prononcer de telles paroles, et son peuple n'avait qu'un désir, de le garder; il en est de même de son fils. Les Belges sont des gens de bon sens, qui savent ce qu'apporte la Révolution : les troubles, les désastres et la ruine. Ces assemblées de milliers d'hommes, qui se réunissent parfois dans nos villes, avec des bannières et des inscriptions, des mots d'ordre et des chants, ne sont qu'une faible minorité; ils n'iront pas plus loin : on le sait, on les regarde passer, crier, chanter; quand ils ont crié un peu et bu beaucoup, le soir venu, ils s'en retournent se coucher, chacun chez eux « les uns avec leurs femmes, et les autres tout seuls », comme dit la chanson. C'est fini, jusqu'à une autre occasion d'ingurgiter de nombreux verres de bière.

« Les Belges honorent et respectent leur Souverain et n'ont nulle envie de le renvoyer, et ils seraient bien fâchés de ne pas l'avoir : ils connaissent toutes ses qualités et ses mérites, son dévouement à son peuple, son désintéressement, son désir de leur faire du bien, de rechercher tous les moyens de développer leur bien-être, d'augmenter leur prospérité, ses travaux de savant, ses entreprises, auxquelles il a contribué de sa propre fortune, pour fonder un grand empire colonial, où notre industrie trouvera d'immenses débouchés; la nation en est fière et reconnaissante, et elle honore son Roi, en qui elle voit le vrai représentant de sa grandeur. Vous en jugerez, si vous rencontrez le Roi. »

LE ROI.

Je l'ai rencontré, en effet : le Roi était à Ostende, où il aime à passer la belle saison. Je ne l'avais pas vu jusqu'alors. Son palais, grand monument, moitié château, moitié villa, m'avait paru silencieux, peu gai et presque désert : deux ou trois sentinelles allant et venant sur leurs pas, indiquaient seulement que c'était la demeure du souverain.

Un jour, j'eus l'occasion de le voir et de le saluer. C'était au bout de l'estacade. La mer, à Ostende, étant très forte, on a construit

deux longues jetées en bois, qui s'avancent de près d'un quart de lieue en mer, et entre lesquelles les navires peuvent, sur les eaux comprimées, arriver tranquillement au port. L'une des estacades est la promenade favorite des baigneurs : sur le rebord sont attachés de grand filets, qu'on loue à l'heure, qui montent et s'abaissent par un mécanisme, et avec lesquels on prend de petits poissons; c'est la distraction des jeunes gens et des jeunes dames. L'extrémité élargie de l'estacade est comme un salon, en plein air, où l'on s'assoit, où l'on se groupe et l'on cause, en voyant entrer les bateaux à vapeur et les barques de pêche.

Dans cette foule élégante et oisive, où l'on n'a rien à faire qu'à aspirer l'air de la mer, et se regarder, deux messieurs assis l'un près de l'autre, presque derrière moi, attirèrent mon attention : ils ressemblaient à tous les promeneurs, par le costume et la tenue. Seulement, au bout de peu de temps, je fis quelques remarques intéressantes : ils parlaient peu, et l'un d'eux ne prenait jamais la parole que pour répondre; il attendait que le second commençât. Ces deux personnages étaient simplement assis sur des chaises, au milieu de tout le monde; mais il y avait, autour d'eux, un espace laissé vide, restreint, presque rien, appréciable uniquement pour un observateur; on ne s'asseyait pas près d'eux à les toucher; on ne semblait pas d'ailleurs faire attention à eux; quelques personnes les regardaient de côté, voilà tout. Deux messieurs, seulement, de la tournure la plus distinguée, des diplomates ou des officiers, qui passèrent à quelques pas, ôtèrent tout à coup leur chapeau, et l'abaissèrent avec le geste automatique qui marque le salut de l'inférieur au supérieur. Je faisais ces remarques, lorsque l'un des deux personnages, celui qui prenait toujours l'initiative de la parole, s'étant tourné de profil, je fus frappé de sa ressemblance avec la figure du Roi gravé sur les monnaies.

Je l'examinai à plusieurs reprises et avec trop de persistance peut-être, car il s'en aperçut et regarda, à son tour, cet étranger curieux, si avide de le dévager, et nos regards deux ou trois fois se croisèrent. Je me levai, doutant peu que ce fût le Roi, ce que me confirma la fermière des chaises, et alors, pour faire excuser mon insistance peu civile d'observateur, je passai comme les officiers, à quelques pas devant lui, et, marchant droit, sans regarder, je saluai, comme on salue un roi.

Peu d'instant après, le Roi se leva et se mit en marche pour

rentrer, accompagné de son aide de camp. Aussitôt, tout le monde se leva aussi et partit à sa suite, dames, messieurs, Belges, étrangers; le Roi parti, il semblait qu'il n'y eut plus d'intérêt! On paraissait ne pas faire attention à lui, ne pas savoir qu'il était là, et tout le monde, sans le regarder, ne voyait que lui, ne pensait qu'à lui. Il s'en allait, tous le suivaient. Et je le suivis aussi. De temps en temps, il rencontrait des soldats, des marins; ils s'arrêtaient dès qu'ils l'apercevaient, et, la main au bonnet, lui faisaient le salut militaire. Il rencontrait aussi quelques personnes qui remontaient vers l'estacade, et qui, à cette cour improvisée se pressant sur ses pas, le reconnaissaient et s'inclinaient profondément en le saluant; et ainsi, tout le long de l'estacade et de la digue, plus longue encore, toujours salué par cette foule, avec un respect marqué, où l'on sentait une nuance de sympathie, le Roi, passait, rendant ces innombrables et incessants saluts, ce qui, pensais-je, devait, à la fin, être fatigant.

Et je pensais aussi que, même en notre temps de démocratie et de scepticisme, un souverain ne ressemble pas au reste des hommes; il n'est pas le premier venu, comme affectent de le dire des gens irréfléchis qui se prétendent républicains.

Tous ces étrangers de toutes les nations le sentent bien et le pensent aussi, et aiment de le témoigner, dès qu'ils en ont l'occasion: ils sentent que cet homme, qu'on appelle le Roi, a une délégation de Celui qui peut tout, Dieu. Quant aux Belges, ils exprimaient aussi vivement au moins leur vénération et leur attachement au Roi, qui les honore par son règne.

Et je me demandais aussi si un président de la soit-disant République française, si M. Carnot, qui n'est pas un méchant homme, aurait l'idée de venir s'asseoir au milieu de *son peuple* dans une allée des Champs-Élysées, s'il serait ainsi accueilli par une abstention aussi respectueuse, salué partout avec autant de vénération, s'il n'entendrait pas autour de lui des allusions blessantes, des paroles injurieuses, des provocations même, et si, gêné, honteux, tremblant peut-être, il ne se hâterait pas de s'éloigner de cette foule dédaigneuse et insolente. Si le Roi se plonge dans la foule, c'est qu'il sent qu'il la dépasse de toute la tête.

Eugène LOUDUX.

(A suivre.)

L'ÉTUDE

DE

L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE EN ALLEMAGNE

ET EN FRANCE (1)

III

Elle répond d'abord à un besoin naturel de notre esprit et ne saurait dès lors ne pas être conforme à la raison.

L'étonnement est le privilège exclusif de la nature humaine. Il suppose le désir et la faculté de se rendre compte des choses. L'animal a peur : il ne s'étonne pas. L'homme est de tous les êtres le seul à s'étonner. Si un fait nouveau ou inattendu se produit au dedans ou au dehors de nous, sous nos yeux ou à la portée de notre oreille, il nous surprend et nous frappe, il nous inquiète, il excite notre curiosité : nous voulons le connaître, en pénétrer la nature, en découvrir la cause, en savoir le pourquoi. C'est ainsi que nous sommes amenés à réfléchir sur le monde, sur nous mêmes, sur la nature et les lois de notre être, sur notre origine et notre destinée.

La philosophie est dès lors créée. Ses problèmes, une fois soulevés, s'imposent à notre esprit. Il ne nous est plus permis de nous en désintéresser. Ils nous préoccupent malgré nous. Il nous en faut trouver une solution satisfaisante. Si nous ne pouvons y parvenir par nous-mêmes, nous la demandons aux autres. Dans l'impossibilité de découvrir dans le présent ce que nous devons penser, nous voulons savoir ce qu'on a pensé avant nous. Si même nous jugeons insolubles les grands problèmes philosophiques, nous

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} janvier 1891.

nous obstinons à rechercher quelles solutions en ont déjà été données. Aussi les siècles de scepticisme et de doute sont-ils ceux où l'histoire de la philosophie est le plus en honneur : tant elle répond à l'un des besoins les plus accusés de l'esprit humain !

C'est ce dont un poète contemporain nous a fourni une preuve douloureuse et convaincante.

La philosophie, en dépit de Platon, n'a pas rompu avec les poètes. Leur prétendue inconsistance d'esprit ne l'empêche point d'accepter leur témoignage. Leur concours lui a été plus d'une fois utile. Leur compétence en matière philosophique n'est douteuse pour aucun esprit impartial et éclairé. Saint Paul l'a reconnue à Athènes en en appelant à Aratus. M. Jules Simon, sans admettre comme V. Hugo (1) d'autres philosophes que les poètes, disait naguère : « Il y a dans tout poète un philosophe (2). » Son langage était d'accord avec l'évidence des faits. Les poètes furent les premiers éducateurs de l'humanité. Homère a longtemps passé pour enseigner mieux que Chrysippe et que Grantor le vrai, le bien, le beau et leurs contraires (3). Les grands tragiques ont été de profonds psychologues. Sophocle, Euripide, Corneille et Racine ont pénétré dans tous les replis du cœur humain. Tous les sentiments ont trouvé d'admirables et fidèles interprètes dans les poètes lyriques. Nul, on peut le dire, n'a ni mieux connu ni mieux décrit que les poètes nos divers états d'âme. Et il convient de ne pas l'oublier : c'est d'un état de conscience, d'un besoin de l'esprit, qu'il est ici question.

Or, Alfred de Musset, dans l'ardeur de la jeunesse, au milieu de tous les plaisirs de la vie, aurait désiré vivre dans l'insouciance des principaux problèmes philosophiques,

Et regarder le ciel sans s'en inquiéter (4).

Mais, reconnaissait-il,

Je ne puis : — malgré moi l'infini me tourmente
Je n'y saurais songer sans trouble et sans espoir :
Et, quoi qu'on en ait dit, ma raison s'épouvante
De ne pas le comprendre et pourtant de le voir (5).

(1) V. Hugo : *Les Rayons et les Ombres : Fonction du poète.*

(2) M. Jules Simon : discours prononcé au centenaire de Lamartine.

(3) Cf. Horace : *Épîtres*, I, II, 3, 4.

(4) A. de Musset : *L'Espoir en Dieu.*

(5) *Ibid.*

Et quand, ajoutait-il,

Aux jours même où parfois la pensée est impie,
Quand je posséderais tout ce qu'en cette vie
Dans ses vastes désirs l'homme peut convoiter...

.
Quand Horace, Lucrèce et le vieil Epicure,
Assis à mes côtés, m'appelleraient heureux,
Et quand ces grands amants de l'antique nature
Me chanteraient la joie et le mépris des dieux,
Je leur dirais à tous : « Quoi que nous puissions faire,
Je souffre, il est trop tard, le monde s'est fait vieux,
Une immense espérance a traversé la terre,
Malgré nous vers le ciel il faut lever les yeux (1)! »

Inquiet, désireux de se soustraire « aux tourments dont son cœur est rempli », et de trouver une réponse

A l'amère pensée
Qui fait frissonner l'homme en voyant l'infini (2),

le malheureux poète a recours aux philosophes de tous les temps, passe en revue les doctrines de toutes les Écoles, et dans l'impuissance où il est de les concilier et de choisir entre elles, s'adresse à Dieu et le supplie, dans des vers qui trahissent l'angoisse de son âme, d'éclairer enfin et de dissiper ses doutes.

L'étude de l'histoire de la philosophie lui a donc paru répondre à un besoin de notre intelligence, elle s'est imposée à lui et a arraché

Au moins crédule enfant de ce siècle sans foi (3)

l'aveu de la nécessité de la prière et d'une intervention divine.

Ce résultat, accidentel et passager peut-être en cette circonstance, n'en est pas moins heureux en lui-même. Il suffirait, à lui seul, pour établir, auprès de plus d'un lecteur, une certaine utilité relative de cette étude. Mais il en est d'autres plus généraux, plus durables, plus démonstratifs. Ils font ressortir avec une entière évidence combien l'histoire de la philosophie est utile et combien elle est, par là même, conforme à la raison : elle en provoque en effet, en entretient, en féconde l'exercice, et en démontre la puissance.

(1) A. de Musset : *L'Espoir en Dieu*.

(2) *Ibid.*

(3) *Rolla*.

Sans se confondre avec la philosophie, l'histoire de cette science a avec elle un objet commun. L'une et l'autre s'occupent des mêmes problèmes. Seulement, celle-là en cherche les solutions réelles, vraies; celle-ci, les solutions, bonnes ou mauvaises, déjà données. Dès lors, les heureux effets de l'une doivent être aussi, à un degré moindre il est vrai, ceux de l'autre.

Or la pensée philosophique, c'est-à-dire la pensée réfléchie, se repliant sur elle-même, s'efforçant de se rendre compte des choses, s'impose à l'homme. Il ne peut, sans déchoir, y renoncer. L'exercice en est inséparable de la dignité de sa nature. Il fait, avec la pratique du bien, toute la grandeur de son âme. Alfred de Musset le constate en ces termes :

Qu'est-ce donc que ce monde et qu'y venons-nous faire,
Si, pour qu'on vive en paix, il faut voiler les cieux?
Passer, comme un troupeau, les yeux fixés à terre,
Et renier le reste, est-ce donc être heureux?
Non, c'est cesser d'être homme, et dégrader son âme (1).

L'homme, par la pensée philosophique, se distingue des autres êtres, dégage sa personnalité du reste du monde, prend plus pleinement conscience et possession de lui-même. Il voit les choses à un nouveau point de vue, les aperçoit de plus haut, s'en fait une idée autre. Les phénomènes, les simples faits, le particulier, le transitoire le relatif ont pour lui une importance secondaire : les causes, les lois le général, l'éternel, l'absolu, l'infini, le préoccupent avant tout. Son horizon intellectuel s'élargit peu à peu, son esprit s'élève, les choses terrestres ont moins de prise sur son âme, la vérité et la vertu lui deviennent plus chères, sa ressemblance avec Dieu s'accroît : il connaît mieux et le Vrai, et le Bien, et le Beau.

L'histoire de la philosophie ne produit pas sans doute directement elle-même tous ces effets généraux. Elle n'y est pas non plus tout à fait étrangère. Elle y contribue dans une certaine mesure. Elle favorise la pensée philosophique. Elle l'occupe des mêmes sujets que la philosophie. Elle en provoque en même temps et en entretient l'activité, car les systèmes s'appellent les uns les autres, ils corrigent, complètent, développent, combattent, nient ou cherchent soit à mettre en opposition, soit à concilier les précédents.

Le premier problème posé par les philosophes a été celui

(1) A. de Musset : *l'Espoir en Dieu*.

de l'origine et de l'essence des réalités sensibles. Les premières solutions trouvées ne tardent pas à paraître peu satisfaisantes. D'autres les suivent bientôt. L'esprit, toujours ainsi tenu en éveil sans jamais être satisfait, en recherche sans cesse de nouvelles. Thalès explique tout par l'eau, Anaximandre par la matière infinie, Anaximène par l'air, Pythagore par le nombre, les Éléates par l'unité et l'immutabilité de l'être, Héraclite par le mouvement et le changement. Cette dernière solution paraît enfin acquise. Elle est jugée toutefois incomplète. Il reste à donner la raison du *devenir*. On fait, en conséquence, intervenir une force à côté des éléments matériels primitifs. Cette force est, pour Empédocle, l'amitié et la discorde; pour les Atomistes, la pesanteur; pour Anaxagore, l'intelligence.

Le premier problème en soulève d'autres. Le dogmatisme des précédentes Écoles fait naître le scepticisme des sophistes. Le rôle de Socrate est ainsi préparé. Platon complète son maître et est, à son tour, pris à partie par Aristote. La question du souverain Bien ou du bonheur de l'homme se pose. Les Épicuriens, les Stoïciens, les sceptiques et le Néo-platonisme en donnent tour à tour des solutions différentes. La philosophie grecque, dans son ensemble, provoque les attaques et les apologies des Pères de l'Église. Un texte de Porphyre réveille au moyen âge la pensée philosophique longtemps et profondément endormie. La querelle des Universaux marque ce premier réveil. De nouveaux problèmes sont soulevés ensuite sous l'influence d'Aristote et de Platon moins incomplètement et moins imparfaitement connus. Ce sont désormais des luttes incessantes entre les Écoles ou les docteurs. Les mystiques et les rationalistes se combattent les uns les autres. Des solutions nouvelles en suscitent d'autres encore. Saint Thomas résume la science de son temps. Scot a à cœur de se séparer de lui sur tous les points possibles. Le quinzième siècle exagère outre mesure le principe d'autorité. Le seizième affiche une indépendance plus apparente que réelle. Le dix-septième pratique une liberté plus pondérée, mieux entendue, plus sage, plus vraie. Descartes y personnifie la réaction contre la scolastique. Locke le contredit à son tour. Leibniz cherche à les concilier. Tout est pure matière pour Locke : tout sera pur esprit pour Berkeley. Hume nie à la fois le monde des esprits et le monde des corps. Kant, pour échapper à ce scepticisme, distingue les phénomènes et les noumènes, la raison pratique et la raison pure. Fichte

rejette ce dualisme et invente l'idéalisme subjectif. Il accorde ainsi la réalité au seul moi. Schelling, avec l'idéalisme objectif, l'étend au non-moi. Hegel s'élève, par l'idéalisme absolu, au-dessus de l'idéalisme objectif, et, par la synthèse, concilie la thèse et l'antithèse, le moi et le non-moi, l'être et le néant.

L'esprit se maintient de la sorte dans une incessante activité. Et ce mouvement de la pensée philosophique, provoqué par chaque système et par suite par l'histoire partielle de la philosophie, n'est, contrairement à ce qu'on a prétendu, ni absolument stérile, ni nécessairement nuisible.

La raison humaine n'est pas absolument impuissante. Il est des vérités qu'elle peut connaître. Le concile du Vatican a résolu cette question pour tous les catholiques. L'expérience confirme sur ce point l'enseignement de l'Église. L'esprit humain est même capable de progrès. Il en a réalisé de merveilleux dans les sciences naturelles. Il a obligé la nature à lui révéler un à un une foule de ses secrets. Il en a conquis peu à peu les forces connues. Il a contraint successivement le vent, l'eau, le feu, la vapeur, l'électricité à reconnaître ses lois, à obéir docilement à ses volontés, à servir à ses besoins, à ses plaisirs ou à ses caprices. Il ne saurait, dès lors, être condamné à l'immobilité d'une quasi-ignorance pour ce qu'il lui importe le plus de connaître. Sa supériorité sur le reste des êtres lui vient de sa pensée. Que serait cet avantage si l'on pouvait dire de lui en toute vérité :

Il connaît l'univers et s'ignore lui-même?

s'il en était réduit à s'ignorer lui seul, dans sa nature, son origine, ses devoirs, ses destinées? Mais il n'en est pas ainsi. L'histoire nous montre le point de départ de la pensée philosophique et nous permet de juger des progrès successivement accomplis. Ce n'est point qu'elle n'ait eu ses défaillances. Elle a connu plus d'un arrêt dans sa marche en avant. Plus d'une fois elle a été hésitante et a erré dans sa route; plus d'une fois même elle a perdu du terrain gagné et est revenue en arrière. Néanmoins, on peut constater ses conquêtes. Quelle qu'en soit l'importance, elles sont réelles : chacun peut facilement en juger.

Il y a d'abord un progrès dans les problèmes successivement posés. Les philosophes, de Thalès à Socrate, s'occupent exclusivement du monde extérieur. Socrate, Platon et Aristote se détachent de la nature matérielle, mettent la science dans les idées, séparent

enfin l'homme du monde sensible, et Socrate en fait l'objet propre de la philosophie. Leurs successeurs se borneront, il est vrai, à rechercher, pendant plusieurs siècles, le moyen d'arriver au bonheur. Mais c'est Dieu et nos rapports avec lui qui auront la place la plus large et la plus importante dans le système des Néo-platoniciens.

La pensée est allée ainsi du monde matériel à l'homme, de l'homme à Dieu. Un progrès réel a donc été accompli dans son objet. Il en a été de même dans ses résultats. Les solutions trouvées pendant la première période de l'histoire de la philosophie deviennent de plus en plus satisfaisantes. Chaque école fait avancer le problème posé. Chacune apporte sa part de vérité. L'influence même de chaque philosophe se fait sentir. Chaque système, comme on a pu le voir tout à l'heure, sans être absolument bon en soi, a une valeur relative. Il a, sur un point quelconque, une supériorité sur les précédents. Celui d'Héraclite, par exemple, l'emporte sur ceux de ses prédécesseurs. Il le cède à celui d'Empédocle et à celui des Atomistes. Ces deux derniers, sous des formes nouvelles, se disputent encore le monde. On peut les juger inférieurs, à un certain point de vue, à celui d'Anaxagore.

On n'avait eu jusqu'alors aucun doute sur la valeur objective de nos perceptions. Elles étaient, pour tout le monde, d'accord avec la réalité. On n'avait guère songé du moins à se demander, en dehors de certains cas particuliers, si les choses sont bien ce qu'elles nous paraissent. Les sophistes les premiers posent cette question. C'était un progrès, assurément. Leur réponse négative n'en était pas un. Elle eût été plutôt la fin de toute philosophie. Heureusement, Socrate arrive. Il ne place plus, comme on l'a fait jusqu'à lui, la vérité dans l'impression matérielle produite sur nous par les choses sensibles, dans des représentations sans consistance : il la met tout entière dans une essence supérieure à la nature visible : dans le concept même. Pour arriver à le déterminer, il ne procède pas aveuglément et au hasard comme ses devanciers : il crée et suit une méthode. Sa science, au lieu d'être simplement apparente, sera réelle. Il fait faire à la philosophie un grand pas en avant. Platon et Aristote la font plus avancer encore.

Socrate s'était fait une nouvelle idée de la science ; il avait assigné un objet autre à la philosophie ; il avait inventé une méthode pour arriver à la vérité ; mais il n'avait laissé aucun corps de doctrine.

Platon et Aristote combleront cette lacune. Leur savoir sera

immense, il s'étendra, pour ainsi dire, à toutes choses. Toutes leurs connaissances seront coordonnées entre elles. Ils en formeront les systèmes les plus vastes et les plus considérables de la science grecque. La philosophie de la Grèce atteindra, avec eux, son point la plus élevé. Leur doctrine prédominera dans la suite à Alexandrie, chez plus d'un Père de l'Eglise, dans la philosophie juive et arabe du moyen âge et même dans la scolastique. Elle aura encore, dans les temps modernes, une haute influence.

Socrate avait cherché l'idée : Platon la découvre et en fait la théorie. Il n'y a pour lui aucune réalité en dehors des idées. Aussi méritent-elles seules d'attirer l'attention du philosophe. Une méthode plus complète est, en conséquence, donnée pour arriver à les connaître.

Aristote corrige Platon. Il montre que les idées, séparées des choses, ne peuvent être le substantiel et le réel. Il néglige moins le monde sensible. Il fait une plus large part à l'expérience. Il donne enfin, sous sa forme première et désormais définitive, la méthode syllogistique.

Pour Platon, la vertu s'identifie avec le savoir; l'État absorbe tout : il est le seul propriétaire, les citoyens ne doivent rien posséder en propre : tout doit être à tous.

Pour Aristote, au contraire, la vertu est la pratique habituelle du bien, et la communauté des richesses, des femmes et des enfants ne saurait être admise.

Mais il admet l'esclavage ; il restreint l'humanité aux citoyens ; la liberté et l'égalité existent seulement pour eux ; l'individu reste encore dans une dépendance extrême à l'égard de l'État.

C'est sur ces points que les écoles suivantes réaliseront des progrès de détail.

Le Stoïcisme proclame l'égalité humaine. L'esclave n'est pas inférieur à l'homme libre. La vertu seule crée des différences entre les hommes. Le vice est l'unique esclavage. La conscience est regardée comme un sanctuaire ; c'est un asile fermé et sacré ; la tyrannie n'en peut forcer les portes ; nul ne peut le violer. La personnalité humaine et ses droits commencent ainsi à s'affirmer. L'homme acquiert le sentiment de sa valeur et de sa dignité individuelle. Il a des droits à côté de ceux de l'État ; il n'a pas des devoirs qu'envers ses concitoyens : des liens l'unissent à tous ses semblables. Tous les hommes forment entre eux une immense famille. Ils doivent

s'aimer les uns les autres. Cicéron pourra parler de l'amour du genre humain : *caritas generis humani*.

L'Épicurisme lui-même, si mal connu et partant si facilement calomnié, prêche l'honnêteté, le respect de la justice, la pratique de la bienfaisance, la fraternité humaine.

Malheureusement, si les sentiments d'humanité naissent, se développent et se propagent sous l'influence des Stoïciens et des Epicuriens, le sentiment religieux, au contraire, s'affaiblit, est étouffé ou reste méconnu. Le divin n'a sa place légitime ni dans les esprits, ni dans les cœurs. Ce sera le mérite du néo-platonisme de s'efforcer de la lui faire ou de la lui rendre. Dieu, nos relations avec lui, l'union intime à établir entre l'âme et la divinité : voilà ce dont se préoccupe la nouvelle École. Et ce n'est pas tout à fait en vain : ses théories auront une part assez grande de vérité pour être acceptées, sur plus d'un point, par le mysticisme du moyen âge.

Ainsi l'histoire nous montre, avec ses hésitations, ses lenteurs et ses écarts, la marche progressive de la pensée philosophique. La philosophie chrétienne a connu les mêmes lois. Il lui a fallu naître, se former, se constituer en corps de doctrine. Elle a admis, dès le premier jour, quelques vérités capitales à jamais incontestées. Néanmoins, elle a été d'abord dans la personne de ses représentants, peu sûre d'elle, hésitante, flottante et plus d'une fois en désaccord avec elle-même. Elle a connu les défaillances, les temps d'arrêt et de recul. Enfin, de progrès en progrès, elle est arrivée au plus haut point de sa marche ascendante et a élevé, avec saint Thomas, un des plus magnifiques et des plus glorieux monuments de la pensée humaine (1).

Même alors toutefois, pas plus que chez les Grecs après Platon et Aristote, tout n'est ni trouvé, ni dit. Il reste encore plus d'une découverte à faire. Quoi qu'on ait prétendu, la philosophie pourra progresser et progressera (2).

Et en effet, la psychologie est une science d'observation. Elle reste, par suite, susceptible de faire de nouveaux progrès. Descartes en a provoqué de très grands par son initiative. Depuis lui, les phénomènes psychologiques ont été étudiés et analysés avec un soin spécial et non en pure perte. Depuis cinquante ans en particulier, quelques-uns d'entre eux, jusque-là ignorés ou imparfaite-

(1) Cf. Cardinal Gonzalez : *Histoire de la philosophie*, T. II. p. 5, 6, 123, 163.

(2) Cf. *Id. Ibid.*, t. III, pp. 157, 153, 316.

ment connus, ont été mis en pleine lumière, grâce à la psychologie comparée ou à l'étude parallèle de certains faits physiologiques. En un mot, la psychologie, *jusque-là ignorée comme science spéciale*, est née depuis deux siècles environ et s'est beaucoup perfectionnée de nos jours.

En morale, les premiers principes sont sans doute immuables. L'application n'en varie pas moins selon les temps, les lieux et les circonstances. Nous ne nous trouvons plus dans les conditions sociales, politiques, civiles, industrielles et économiques du moyen âge. Une révolution radicale s'est accomplie. Les relations entre les diverses classes et les divers membres de la société ont été profondément modifiées. Des droits et des devoirs nouveaux se sont ainsi créés. Les scolastiques n'avaient pu ni les prévoir ni les déterminer. La morale pratique s'est notablement modifiée. Les casuistes des siècles antérieurs ne reconnaîtraient guère leur doctrine dans celle des casuistes contemporains. S. Lignori, Gury et Scavini ont été, en cette matière, des novateurs hardis et non désavoués.

Même la logique, cette science par excellence du moyen âge, n'est pas restée stationnaire, immuable. Elle aussi a connu la loi du progrès. Sa méthode unique était exclusivement déductive et dès lors incomplète. Elle ne faisait aucune part à l'expérience. Aussi le progrès des sciences fut longtemps à peu près nul. Bacon crée enfin la méthode expérimentale. Il la laisse, il est vrai, bien imparfaite. Mais peu à peu on la corrige, on la complète, on la transforme. Stuart Mill et Claude Bernard la rendent dans ce siècle aussi rigoureuse que possible. Dès qu'elle est appliquée, l'horizon intellectuel s'élargit, le monde commence à être connu, le ciel matériel révèle ses splendeurs, la nature livre ses secrets, les sciences sont créées, leurs progrès sont rapides, les merveilles de la dernière Exposition sont possibles, l'homme vole sur les ailes du vent et du feu, sa parole ne reconnaît plus les limites de l'espace et du temps, et il semble avoir répondu victorieusement à ce défi du livre de Job : « Diras-tu à la foudre d'aller à l'extrémité de la terre? et la foudre, docile, ira-t-elle et reviendra-t-elle te dire : Me voici! tes ordres sont exécutés (1)? »

Et l'esprit humain n'a pas encore terminé ses conquêtes. Il les

(1) Job. XXXVIII, 35.

continuera sans doute dans le monde des sciences. Il en fera aussi de nouvelles dans le domaine de la philosophie. La marche en avant de la pensée philosophique n'est pas à jamais arrêtée.

Elle se poursuivra jusqu'à la fin des siècles. Notre esprit ne peut rester absolument stationnaire. Le progrès est sa loi (1). Ne pas avancer, c'est, pour lui, reculer. Nul ne peut, d'ailleurs, lui dire : « Tu ne saurais désormais, sur aucun point, aller plus avant ! » Il faudrait, pour oser lui tenir ce langage, avoir pénétré à fond sa nature, ses ressources, ses forces, ses lois. Kant l'a fait, dira-t-on. Il a entrepris, il est vrai, de déterminer les limites de notre esprit et de lui assigner des bornes infranchissables. Il nous a abandonné le monde des phénomènes, où il nous a permis de faire chaque jour de nouvelles découvertes. Il a, en même temps, soustrait à nos recherches le monde des noumènes et l'a placé dans une région inaccessible pour nous. Ni le monde, ni l'âme, ni Dieu ne peuvent nous être connus. La raison nous en fournit, sans doute, l'idée : mais les idées de la raison ne sont que des exigences, des besoins *à priori* de notre esprit, et la réalité n'y répondrait point.

Cette théorie de Kant peut, à bon droit, ne pas paraître assez justifiée. Elle n'est pas regardée comme définitive. Beaucoup la contestent, se refusent à l'admettre et s'obstinent à croire à une corrélation entre les lois de notre intelligence et la réalité des choses. On n'accepte point, *comme tels*, les postulats de la raison pratique et l'on prétend toujours pouvoir arriver à connaître le monde, l'âme, Dieu. Il répugne, semble-t-il, que ce que l'homme a le plus à cœur de connaître soit précisément ce qui se dérobe absolument à sa connaissance. On serait, dans ces conditions, le jouet d'une divinité maligne, trompeuse, malfaisante, comme en admettait la Fable.

Le progrès de la philosophie, possible ou non dans l'avenir, est réel dans le passé. L'histoire de la philosophie nous le montre accompli. Elle venge de la sorte la raison humaine du reproche d'impuissance. Elle-même nous apparaît comme l'histoire non moins des progrès que des erreurs de l'esprit humain. Et elle peut avec justice revendiquer une part dans la conquête de la vérité.

On ne la néglige pas impunément. Si Socrate avait mieux connu les systèmes antérieurs, il aurait pu aborder des problèmes plus élevés et laisser un ensemble de doctrine. Si Descartes avait moins

(1) Cf. Pascal : *De l'Autorité en matière de philosophie*; cardinal Gonzalez : *Histoire de la Philosophie*, t. III, p. 279.

dédaigné et ignoré la philosophie ancienne, il aurait facilement évité plus d'une grave erreur.

L'histoire de la philosophie n'est pas étudiée en vain. La connaissance en coïncide toujours avec un progrès de la pensée humaine. Il y a même une corrélation frappante entre l'un et l'autre fait. Le premier a le second pour conséquence.

Platon et Aristote s'étaient familiarisés avec les doctrines des précédentes écoles : chacun d'eux a fait faire à la philosophie un grand pas en avant.

Les systèmes de la Grèce sont introduits à Rome : la pensée philosophique s'y éveille enfin sous cette influence et, à défaut d'une école quelconque, y crée un genre littéraire.

Toutes les doctrines du monde ancien se trouvent, pour la première fois, en présence à Alexandrie : un système nouveau et non sans grandeur ne tarde pas à y naître.

Un texte de Porphyre sur l'existence et la non-existence des espèces et des genres provoque, au moyen âge, le réveil de la philosophie. Telle fut l'origine de la controverse sur les universaux. Pendant plus d'un siècle on discute sur cette question. Il faut, pour mettre fin à cette stérile querelle, la connaissance tardive d'une partie de la doctrine de Platon et d'Aristote (1). Les œuvres, même incomplètes, de ces deux philosophes attirent sur d'autres problèmes l'attention des esprits. Bientôt, sous leur influence, la scolastique brille de son plus vif éclat et arrive, avec saint Thomas, à son plus haut degré de gloire.

L'ensemble de la philosophie grecque est connu à la fin du quinzième siècle. Il se produit aussitôt un mouvement philosophique peu fécond peut-être en lui-même, mais dont le mérite est de préparer et de rendre possible la philosophie du dix-septième siècle.

Ainsi la philosophie n'est pas impuissante : elle arrive à des résultats : sa propre histoire l'y aide : mais ces résultats, heureux en eux-mêmes, ne sont-ils pas viciés originalement ?

La philosophie, a-t-on prétendu en effet, serait essentiellement

(1) De Saint Anselme, Abailard, Pierre Lombard, ne connaissaient presque pas Aristote. Abailard se plaignait qu'on n'eût pas de traduction de ses écrits. Jusqu'en 1204 on ne connaît que son *Organon* et ses *Catégories*. On ne le suivait que pour la logique. En 1209, on commença à traduire directement du grec ses œuvres. Cf. Cardinal Hergenrother. *Histoire de l'Église*, t. IV, 263, 304, 305. On trouvera, aux pages désignées, l'indication des auteurs à consulter sur cette question.

mauvaise et malfaisante. « Cette belle raison corrompue a tout corrompu », a dit Pascal. Et les philosophes ont été formellement accusés, nous l'avons vu, d'avoir égaré les esprits et les cœurs.

Cette accusation a été implicitement réfutée. La vérité est l'objet des recherches et des découvertes de la philosophie. Elle est toujours bonne en soi. L'altérer, c'est la transformer en erreur. Ce n'est point ce qu'ont fait les philosophes. Il suffit, pour s'en convaincre de plus en plus, de comparer leur enseignement et ses résultats aux croyances religieuses et morales de la Grèce avant eux.

Les épopées primitives nous font connaître les états d'esprit d'un peuple. C'est ainsi que, dans ses poèmes, Homère nous donne une idée exacte des croyances de ses contemporains.

Or, dans l'*Iliade* et dans l'*Odyssée*, les dieux sont immortels, tout en ayant eu un commencement. Ils habitent l'Olympe. Jupiter est leur chef. Son empire n'est pas incontesté. Plus d'une fois, ses ordres excitent des murmures. Plus d'une fois même on le brave. Pour se faire obéir, il a besoin de recourir aux menaces, et de rappeler à Junon en particulier les sévices dont elle a eu à souffrir. Les dieux ressemblent d'ailleurs aux hommes. Ils en ont les besoins, les passions et les faiblesses. Il leur faut réparer ou entretenir leurs forces avec l'ambrosie, le nectar et le sommeil. Ils se laissent aller à la colère. Ils connaissent l'amour et la haine. Il y a des hommes qu'ils aiment ou détestent : ils favorisent les uns, s'acharnent contre les autres. La justice ne leur est pas sacrée. Ils la violent ouvertement dès qu'ils ont à se venger. La vengeance est leur plaisir par excellence. Ils ne sont étrangers, au reste, à aucune des faiblesses humaines. Jupiter les autorise toutes par ses exemples. Il s'abandonne plus particulièrement aux plaisirs sensuels.

La piété envers les dieux et le respect des droits de la famille résument à peu près toute la morale. Ni le mensonge ni la fourberie ne sont choses mauvaises. Ulysse, menteur et fourbe, est cher aux hommes et aux dieux. La clémence est inconnue. La justice est quelque chose de relatif. Jupiter lui-même n'en a pas un sentiment bien délicat. Il permet à Neptune de punir les Phéniciens, dont le seul crime est d'avoir été hospitaliers pour Ulysse. Les excès, il est vrai, portent avec eux leur châtiment. Les hommes sont ainsi victimes de leur propre folie. La vengeance atteint, tôt ou tard, ici-bas, les criminels. Mais la loi morale ne semble pas avoir de sanction dans la vie future.

L'homme pourtant ne meurt pas tout entier. Son âme lui survit. Mais on ne sait trop ce qu'elle est. C'est une ombre de lui-même et l'image de son corps. On peut la reconnaître à sa ressemblance avec ce dernier. Elle a des besoins matériels. Elle souffre de la faim et de la soif. Elle est accessible à la crainte. Elle est, d'ailleurs, vaine et sans consistance. Elle ne reconnaît point les autres ombres. Elle garde le souvenir du passé, mais elle ne sait rien du présent et elle ignore ce qui s'est accompli sur la terre depuis sa descente aux enfers. Elle conserve ses haines et ses affections. Agamemnon maudit encore Clytemnestre et s'inquiète de son fils Oreste. Achille s'en va fier et heureux en apprenant les exploits de Néoptolème. Les âmes paraissent enfin avoir un sort commun. Ni récompenses ni châtimens ne leur sont accordées ou infligés. Il n'y a d'exception que pour les grands criminels. Leurs âmes sont soumises à un supplice particulier. La condition des autres n'est pas heureuse. Achille est l'interprète de leurs regrets et de leur tristesse, quand il s'écrie : « J'aimerais mieux cultiver la terre au service d'un homme pauvre et qui n'aurait pas de grandes ressources, que de régner sur toutes les ombres de ceux qui ne sont plus. » (*Odyssée*, XI, *passim*.)

L'enseignement des philosophes, loin d'altérer les croyances populaires, les rectifie ou les transforme.

On avait assurément le droit de se mettre en opposition avec elles et de les attaquer. C'était même, peut-être, un devoir de travailler à les détruire, si on pouvait leur en substituer de plus rationnelles. Le tort des sophistes est d'avoir entrepris de les ruiner sans songer à les remplacer par d'autres. Ce ne fut pas celui de l'ensemble des philosophes. Xénophane, en particulier, tout en se refusant hautement à admettre chez les dieux la forme humaine, proclame la toute-puissance, l'unité, l'éternité, l'intelligence de l'être divin. Socrate, Platon et Aristote, à leur tour, s'ils combattent, au moins indirectement, les opinions polythéistes du vulgaire, proposent un Dieu unique. Socrate en affirme et en démontre l'existence et la sagesse. Dieu est pour Platon le Bien même. C'est le soleil des intelligences. Il s'identifie avec le Vrai et le Beau. Il a organisé le monde. Sa providence s'exerce encore sur lui. Il règle tout avec sagesse. Sa bonté inspire tous ses actes. Il est pour Aristote un acte pur. Les philosophes chrétiens ne diront pas autrement.

Le dogme de la Providence, admis par la foule, est transformé par les Stoïciens. Pour eux, comme pour Socrate et pour Platon, le monde n'est pas abandonné au hasard; le caprice ne le dirige pas; une volonté éclairée, sage, maîtresse d'elle-même, bonne, toute-puissante, y dispose toutes choses : tout y est même ordonné pour le plus grand bien de tous.

Les Épicuriens, au contraire, se mettent, sur ce point, en opposition avec les croyances de la multitude et nient ouvertement l'intervention des dieux ici-bas. Leur négation, condamnable en elle-même, ne l'est peut-être pas, eu égard aux circonstances. Le monde n'avait guère à s'applaudir de l'intervention des dieux. La vertu n'avait pas toujours à s'en louer. L'honneur des familles avait trop souvent à en souffrir. Le vice en recevait de fâcheux exemples et de funestes encouragements. Aussi la négation épicurienne pourrait-elle, dans l'espèce, paraître honorable et pour les dieux et pour les hommes. Elle était atténuée, en effet, par une conception nouvelle et plus élevée de la nature et de la vie divines. Elle n'entraînait pas, enfin, la ruine de tout culte religieux. La piété ne cessait pas d'être un devoir pour Épicure. La sienne, disait-il, différait seulement de celle du grand nombre : elle était moins cruelle, moins déraisonnable, plus désintéressée.

Il est vrai, au milieu de l'éclat du siècle de Périclès, les anciennes mœurs furent de plus en plus abandonnées. Il y eut une décadence incontestable de la vertu publique et du sens de la légalité (1). Les idées morales mêmes s'altérèrent. Ce fut le résultat de causes multiples. La politique y contribua pour sa part. Les Sophistes n'y furent pas non plus entièrement étrangers.

La morale reposait exclusivement sur la religion. Elle avait pour tout fondement la crainte des dieux. C'en devait être fait d'elle le jour où s'évanouirait la foi religieuse. Ce jour ne pouvait être éloigné. Il était impossible de croire bien longtemps encore à un Olympe de voleurs et d'adultères. Le développement graduel de la raison devait amener dans les esprits la ruine du polythéisme. Les Sophistes la hâtèrent avec leurs théories sur l'origine des croyances religieuses et sur la relativité de nos idées morales. Il ne faudrait pas cependant exagérer, sur ce point, leur responsabilité. Platon, peu suspect d'indulgence à leur égard, les disculpait ainsi. « Il ne

(1) Cf. Thucydide : III, LXXXII, sq ; III, LII.

faut pas, disait-il, s'imaginer que ce soient les sophistes qui corrompent la jeunesse. Le grand Sophiste, c'est le peuple lui-même, qui ne veut être contredit ni dans ses opinions, ni dans ses inclinations. Les Sophistes ne sont que d'habiles gens, qui savent manier le peuple, le flatter dans ses préjugés et ses désirs et enseigner leur art à leurs disciples. » (Rep. VI.)

On ne saurait, à plus forte raison, imputer aux autres philosophes l'altération des idées morales.

La morale, en effet, fort négligée jusque-là, prit, avec Socrate, une importance exceptionnelle. Tout lui fut bientôt subordonné avec les Stoïciens et les Epicuriens.

Socrate s'efforce, d'abord et le premier, de lui donner une valeur scientifique. Il lui découvre un nouveau fondement : la raison. Il y a, pour lui, des lois non écrites ; tout homme les trouve au-dedans de lui-même ; elles sont gravées dans les cœurs ; elles sont indépendantes de la coutume, des mœurs et de l'autorité ; rien ne peut prévaloir contre elles ; nul ne les viole impunément. La vertu est une science. Socrate en donne une division acceptée depuis par l'Église et admise dans ses catéchismes. La sagesse, la tempérance, la force, la justice, avec la piété et la bienfaisance, résumément, à ses yeux, tous nos devoirs. Ses successeurs ont donné sur chacune de ces vertus un ensemble de préceptes. On en a recueilli une partie dans un petit livre devenu classique dès son apparition. Le *Selectæ e profanis scriptoribus* nous présente même l'exemple à côté des préceptes.

Et il n'y a pas lieu d'en être surpris. Les philosophes se firent une idée très élevée de la divinité. Cette conception si haute de l'être divin eut son contre-coup dans la morale.

L'idéal philosophique pour l'homme fut toujours, en effet, en Grèce, de ressembler à Dieu. Il en fut ainsi pour Pythagore (Zeller, t. II, p. 436), pour Socrate, pour Platon et pour les Stoïciens. Épicure lui-même fit des dieux le type du parfait épicurien, très calme, très beau, très heureux.

Aussi, déjà pour Socrate comme pour Platon, la sagesse est-elle la première des vertus et le principe de toutes les autres. La justice est absolument sacrée. Il n'est permis à personne de la violer, même à l'égard d'un ennemi injuste. Elle est la santé de l'âme ; l'injustice en est la maladie. La piété envers les dieux est un devoir. La reconnaissance envers les hommes est obligatoire. Le respect et

l'amour sont dus à nos parents. Nous sommes tenus à obéir aux lois de notre pays. Il faut traiter les esclaves avec douceur. S'affranchir de ses besoins et exercer ses forces est, pour l'homme, l'unique moyen de devenir maître de soi.

Se dominer et mener une vie calme et sans trouble est l'idéal commun des Stoïciens et des Épicuriens. Ils diffèrent entre eux sur les moyens de le réaliser.

L'action est l'essence même du Stoïcisme. Veiller sans cesse à être toujours d'accord avec soi-même; se croire destiné à travailler constamment au maintien de l'ordre universel et du règne de la raison sur la terre; s'estimer, à ce titre, le collaborateur et l'auxiliaire de la divinité: regarder la vertu comme le seul bien et considérer tout le reste comme indifférent; se détacher du monde, des honneurs, des dignités, de la gloire; avoir un souverain mépris pour les plaisirs, pour la douleur et pour la mort; reconnaître pour unique barrière le mal moral: tenir les moindres défaillances de la volonté pour condamnables à l'égal des plus grands crimes; rester, en toute circonstance, maître de soi, impassible et résigné; pratiquer la vertu pour elle-même, en dehors de toute crainte de châtiement et de tout espoir de récompense: telle est, en substance, la morale stoïcienne.

Elle a un caractère indéniable de grandeur. Elle étonne et inspire le respect et l'admiration. Elle nous apparaît comme surhumaine. Pascal la trouve presque divine. Epictète, pour l'avoir enseignée, lui semblerait « digne d'être adoré », s'il avait su reconnaître, avec notre grandeur, notre faiblesse. Malheureusement, il l'a méconnue et a exalté ainsi notre orgueil. Aussi, croire, avec lui et les Stoïciens, pouvoir, par ses propres forces et sans recourir à l'assistance divine, mettre en pratique de tels préceptes, serait le fait « d'une superbe diabolique (1) ».

Toutefois, n'en déplaise à Pascal et à ses partisans, même si nous nous plaçons à leur point de vue, le Stoïcisme ne mérite pas le reproche d'avoir, dans l'espèce, altéré les croyances populaires et corrompu les esprits.

L'homme, dans Homère, sent parfois, il est vrai, son impuissance et a recours à la prière. Il demande aux dieux aide et secours au moment de tenter un coup d'audace, dans un danger pressant, au

(1) Cf. *Entretien de Pascal avec M. de Sacq.*

milieu d'un combat ou à l'approche d'une tempête. Mais il n'éprouve pas le besoin de leur appui dans l'ordre moral. Il ne les invoque jamais pour qu'ils l'aident à remplir un devoir, à pratiquer une vertu, à devenir plus sage, moins colère, plus juste, plus chaste, meilleur. Il ne peut les prier de lui éviter des faiblesses auxquelles ils sont soumis, et de le rendre tel qu'ils ne sont pas eux-mêmes. Il ne semble avoir aucun idéal moral, ou s'il en a un, il ne l'a pas assez élevé pour désespérer de l'atteindre par lui-même. C'est donc un secours purement matériel qu'il implore. Les dieux ne lui en accordent pas d'autre : ils se bornent à inspirer la pensée de projets hardis, à souffler dans les cœurs une audace intrépide, à soustraire à un péril de mort, à concourir au triomphe d'un obstacle physique.

L'erreur des Stoïciens fut commune à toute l'antiquité païenne. Elle s'expliquait chez la foule par l'infériorité de ses croyances religieuses et par l'absence d'un idéal moral élevé, et chez eux par l'élévation d'esprit, par la noblesse de sentiments, par la dignité de caractère et par l'énergie de cette élite du genre humain. D'ailleurs, ni une plus haute idée de la divinité et de notre destinée, ni l'expérience de la faiblesse humaine n'ont suffi pour faire concevoir à l'homme la nécessité, la possibilité, la réalité efficace de l'assistance divine. Ovide a beau voir le bien et l'aimer : il fait le mal quand même, et il se contente de gémir et de déplorer les défaillances de sa volonté. Ou, s'il s'adresse aux dieux, c'est sans doute pour répéter uniquement la prière toute stoïcienne d'Horace : « Que Jupiter prolonge mes jours, qu'il me donne les biens matériels : je fais mon affaire d'être sage (1). » Personne, au témoignage de Cicéron, n'avait jamais songé à rapporter à Dieu le mérite de sa vertu. C'est la fortune, non la sagesse, qu'on lui demande : c'est de soi-même qu'on tient la sagesse (Cf. Cic. de Nat. Deor. III, 36). Malgré une déplorable expérience de chaque jour, il a fallu le christianisme pour apprendre à l'homme à se défier de sa faiblesse, à juger possible, nécessaire, réelle et efficace l'assistance divine, à la solliciter et à compter sur elle pour atteindre son idéal moral.

Quoi qu'il en soit, on n'est pas, en général, très sévère pour le Stoïcisme. On ne lui tient pas rigueur de ce qu'il prescrit la recherche désintéressée de la vertu. On ne lui en veut pas beaucoup

(1) Hor. Epit. I, XVIII, 107 : *De vitam, del opes, æquum mi animum ipse parabo.*

non plus de s'efforcer de détruire en nous toutes les passions. Il semble tendre ainsi à élever l'homme au-dessus de sa propre nature : on lui en sait gré, comme aussi de faire de l'action la loi de notre être, et on lui pardonne volontiers de pécher par excès de grandeur.

L'Épicurisme, au contraire, ne peut trouver grâce à nos yeux. Nous gardons pour lui toute notre sévérité. Nous lui faisons un grief de nous condamner à l'inertie. Nous lui en voulons de faire du plaisir l'unique mobile de l'homme. Il nous paraît ainsi nous rabaisser et nous avilir. Nous croyons voir en lui un manque de grandeur dont nous sommes choqués. Nous nous en tenons à cette impression première, et nous le condamnons sévèrement et sans appel, sans chercher à le comprendre ni à acquérir de lui une connaissance moins superficielle.

Il est cependant mal connu. La plupart se contentent de l'étudier dans le *de Finibus*. Or, Cicéron l'a exposé et réfuté sans jamais rien préciser sur les points délicats. Ce manque de précision a induit en erreur les générations suivantes. D'autres textes authentiques et formels, trop pris à la lettre, ont contribué à tromper les esprits et même à égarer, sur quelques points de détail, des historiens d'une haute gravité. Il est juste, dès lors, d'exposer fidèlement, quoique brièvement, ce système : on verra ensuite s'il convient de le décrier et de condamner avec lui et à cause de lui toute la morale philosophique.

Le plaisir est incontestablement le souverain Bien pour Epicure. Sa recherche doit être notre unique objet. C'est uniquement pour se le procurer et se l'assurer qu'il faut rechercher et pratiquer les vertus enseignées par Socrate. Il n'est pas, comme on l'a prétendu (1), quelque chose de purement négatif : outre l'absence de la douleur, il comporte un chatouillement agréable des sens. C'est dire qu'il est corporel. Épicure n'en admet ni ne pouvait en admettre d'autre. Sans doute, il distingue entre les plaisirs du corps et les plaisirs de l'âme, et déclare même ceux-ci supérieurs et préférables à ceux-là (2). Mais cette distinction, fertile en méprises, ne renferme point ce qu'on a voulu y voir. C'est à tort que l'on en a conclu que la science, que l'art, que la gloire, par exemple, étaient, dans l'Épi-

(1) MM. Zeller et Ravaisson.

(2) Cf. Diogène de Laërte, 128-131 ; Sénèque, *Lettres*, 46, 35 ; Cic., *De Fin*, I, xvii.

curisme, des jouissances d'une nature spéciale et propres à l'âme. En réalité, pour Épicure, tous les plaisirs sont de même nature. L'âme n'en a pas de particuliers. Ses joies sont uniquement celles du corps. Assise près de lui, pour ainsi dire, elle sourit à ses voluptés et y participe. Elle n'en a pas à elle. Bien plus, pour parler rigoureusement, elle serait impassible et rien ne saurait la réjouir. Seulement, les plaisirs du corps sont essentiellement passagers, leur durée est éphémère, ils existent dans le présent et passent avec lui, le même instant les voit naître et périr. Le propre de l'âme est de leur donner la durée. Elle en garde le souvenir, et les prolonge et les perpétue par la mémoire; elle les évoque, les transpose, les fait passer dans une autre sphère, les renouvelle ou les avive par l'imagination; elle les prévoit enfin et en fait jouir par anticipation. Ce sont ces plaisirs du corps rappelés, transposés, avivés, anticipés, qui lui sont attribués. Épicure les appelle aussi plaisirs en repos, par opposition aux premiers appelés plaisirs en mouvement. Le plaisir n'en est pas moins en soi toujours le même (1).

Le bonheur résulte, d'une manière générale, de l'accord de la nature et de nos sentiments. Il est à la fois son œuvre à elle et la nôtre. Il est, en effet, au fond, la joie de vivre. Il consiste dans l'équilibre de la chair et ne se distingue pas de la santé. Or, si la santé nous vient de la nature, sa conservation est notre œuvre. Il dépend de nous de prolonger, au moins par l'illusion, cet état de notre corps. Il nous faut pour cela nous soustraire, par l'imagination, à la douleur, et céder ou résister, selon les cas, à nos désirs.

La douleur est inévitable. Tôt ou tard, elle a son heure. Elle n'est souvent qu'un mal relatif : on la subit pour en éviter une plus grande. Elle est encore la condition d'un plaisir supérieur : l'accepter et même s'y soumettre est alors acte de raison et de sagesse. Quelle qu'elle soit, d'ailleurs, la pensée est toute-puissante contre elle : nous pouvons ou en dominer ou en affaiblir le sentiment, soit en en détournant notre esprit, soit en évoquant de doux et agréables souvenirs. La mort, au besoin, nous en affranchirait, si elle était ou trop longue ou trop vive, et si notre imagination était accidentellement impuissante à la rendre insensible ou à la maîtriser.

Le désir suppose l'absence d'un bien. Il est, à ce titre, au moins

(1) Cf. Plutarque : *Non posse vivi secundum Epicurum*, IV, XIV; Clément d'Alexandrie : *Stromates*, II, 21; Diogène de Laërte, II, 89; Cic. : *De Fin*, II, 28, 30.

plus d'une fois, un obstacle à notre bonheur. Notre conduite à son égard variera selon les circonstances. Il est, en effet, ou physique et nécessaire, ou physique et non nécessaire, ou ni physique ni nécessaire. On ne peut, dans la première hypothèse, le contrarier et refuser de le satisfaire. Ce serait se mettre en opposition avec la nature et par là même se condamner à être malheureux. Cet inconvénient n'existe plus dans le second cas. Rien n'oblige alors à contenir le désir. Aussi doit-on le réprimer, sinon toujours, du moins le plus souvent possible. Il ne faut lui accorder tout au plus que quelques rares et faciles satisfactions. C'est le seul moyen de nous éviter des sacrifices onéreux et de nous soustraire à son empire. Lui céder, c'est s'exposer à être bientôt son esclave. Car il ne peut être assouvi. Il est à peine apaisé que déjà il renaît. Les complaisances l'irritent même. Ses exigences croissent avec les satisfactions accordées et reçues. Il en devient bientôt impérieux et en peu de temps il exerce sur nous une incessante et despotique tyrannie. C'en est fait dès lors de notre repos, de notre tranquillité, de notre calme et, en conséquence, de notre bonheur. Au contraire, si on résiste d'abord au désir, on parvient sans trop de peine à le réprimer, il s'affaiblit peu à peu et finit par ne plus se manifester ni nous troubler. Et c'est pourquoi, selon Épicure, s'il n'est ni physique ni nécessaire, il faut absolument l'arracher de notre cœur. Il n'a plus de raison d'être : rien ne le motive ni ne l'excuse ; tout le condamne ; il n'est plus permis d'avoir pour lui la moindre complaisance ; toute faiblesse à son égard compromettrait notre liberté et la paix heureuse à laquelle nous aspirons. S'il n'obéissait pas, il commanderait. Des excès ne tarderaient pas à entraîner la perte ou l'affaiblissement de la santé. L'équilibre de la chair serait rompu. La crainte de ce malheur ou de la douleur nous oblige à nous priver de maints plaisirs.

Epicure est ainsi amené à prêcher le détachement de tous les biens, des richesses, des jouissances sensuelles, des honneurs, de la gloire et même de la science. Sa morale est, au fond, un ascétisme sensualiste. « Se défendre contre toutes les surprises du sentiment, se surveiller sans cesse, se ramener tout en soi, se faire aussi petit que possible : voilà, pour Épicure, la vraie sagesse. Rien n'est moins voluptueux, ni plus triste. » (Janet et Séailles, *Histoire de la Philosophie*, pp. 975-976.) C'était, en réalité, une réaction contre l'entraînement général vers le plaisir et la passion. Aussi Sénèque, malgré l'austérité théorique de son stoïcisme, qualifie-t-il d'héroïque

la morale épicurienne, et s'estime-t-il heureux de pouvoir terminer ses lettres par une maxime d'Epicure.

Il est vrai, entre le sage d'Epicure et le sage de Zénon, la différence n'est pas si grande qu'on se l'imagine vulgairement. Tous deux aspirent à la pleine possession de soi-même, au calme absolu, à l'*ataraxie*. L'un et l'autre renoncent à tout ce que l'on regarde habituellement comme un bien. Ils se conforment de même aux événements, et font, de nécessité, vertu. Si le Stoïcien fait le vide complet dans son âme, et en arrache tous les sentiments, l'Epicurien y laisse bien peu de chose, y conserve exclusivement les désirs physiques et nécessaires, et, par une heureuse inconséquence, l'amitié (1). Mais l'un fait de l'effort et de la tension de la volonté, la vertu même; l'autre, tout en se distinguant de tous les autres philosophes par l'affirmation nette et franche du libre arbitre, cherche le calme de l'inertie et de la mort.

En somme, les deux systèmes ont trop de points de ressemblance et n'ont pas d'assez notables différences entre eux, pour que l'un puisse paraître admirable, et l'autre digne d'un souverain mépris. La grandeur reconnue de l'un nous oblige à plus d'équité envers l'autre.

La morale philosophique cesse par là même de nous apparaître comme essentiellement corruptrice. Nul d'ailleurs, sans aucun doute, ne songerait à se plaindre et à crier au scandale, si ses préceptes, tels que Cicéron les expose dans le *de Officiis*, dirigeraient l'ensemble des hommes dans leurs relations sociales, et les hommes publics, en particulier, dans l'accomplissement de leurs fonctions. Et, d'autre part, les règles de conduite privée tracées par Sénèque, le philosophe directeur de conscience, paraîtraient peut-être bien austères à la facilité de nos mœurs mondaines. Enfin, depuis de longs siècles, Pythagore semblait ne laisser rien à inventer aux fondateurs d'ordres monastiques; il avait prescrit avant eux la communauté des biens, le célibat, la règle du silence, les chants en commun et l'examen de conscience. (Cf. Janet et Séailles, *Histoire de la Philosophie*, pp. 396, 426, 427 et 428.)

Malheureusement, l'immortalité de l'âme n'est pas universellement admise parmi les philosophes grecs. Les Epicuriens la rejettent. L'âme, d'après eux, périt avec le corps. Les Stoïciens en admettent seulement la survivance; encore ne sont-ils pas d'accord entre eux pour en déterminer la durée et les conditions.

(1) Nul ne paraît avoir, mieux qu'Epicure, senti et décrit les douceurs et les charmes de l'amitié.

La morale n'est point pour cela dépourvue de toute sanction.

Pour les Grecs, il y a d'abord un rapport intime entre la vertu et le bonheur, entre le vice et la souffrance.

Les Épicuriens, en particulier, invoquaient uniquement, pour porter à la vertu ou pour éloigner du vice, l'attrait du plaisir ou l'épouvantail de la douleur.

Les Stoïciens, au contraire, jugeaient toute sanction inutile. Ils se plaçaient à un point de vue plus élevé et impersonnel. L'homme vertueux n'a pas besoin de récompense. Il pratique la vertu pour elle-même. Il évite le mal uniquement parce que c'est le mal.

Cette doctrine, dans sa sublimité, n'a pas de prise sur les âmes vulgaires. Il faut à celles-ci, pour faire le bien et pour éviter le mal, ou l'appât d'une récompense, ou la crainte d'un châtement. Une récompense et un châtement terrestres ne peuvent même suffire. Une vie future est encore nécessaire pour récompenser la vertu et pour punir le vice.

Ainsi pensèrent Pythagore, Socrate et Platon.

Pythagore condamne, jusqu'à une entière purification, les âmes coupables à une série d'émigrations dans d'autres corps.

Pour Socrate, l'âme a une origine divine. A sa sortie du corps, une double voie s'ouvre devant elle. Elle va rejoindre les dieux, si sa vie fut intègre, pure, chaste, exempte de souillures. Au contraire, elle est condamnée à errer loin de la demeure des dieux et de leur commerce, si, dans sa vie publique ou privée, elle n'évita ni les faiblesses honteuses, ni les crimes contre sa patrie (1).

L'âme, d'après Platon, ne peut mourir. Sa destinée naturelle est de connaître le Vrai, le Bien, le Beau. Rien ici-bas n'est digne d'elle. Les biens matériels ne méritent pas de la captiver un instant. Elle a à s'en détacher entièrement. L'amour des créatures est pour elle une cause de déchéance : l'amour céleste seul lui convient. Tous ses efforts doivent tendre à devenir le plus possible semblable à Dieu. Cette ressemblance s'établit et s'accroît par la justice, la sainteté et la sagesse. Toute souillure doit être purifiée. L'âme souillée est condamnée à une série d'existences expiatoires. L'âme purifiée sera enfin admise à contempler les idées éternelles et à jouir auprès de la divinité d'un bonheur sans mélange.

Virgile nous permet de constater les progrès accomplis depuis

(1) Cf. Platon : le *Phédon*; Cicéron : *Tusculanes*, liv. I. ch. LXV.

Homère dans la pensée religieuse et morale. Ses dieux sont ceux d'Homère. Néanmoins, il y a une profonde différence entre les uns et les autres. La décence et le decorum règnent désormais dans l'Olympe. Vénus elle-même, sans cesser d'être la reine des plaisirs, a la dignité et la sollicitude d'une mère. Jupiter est le dieu suprême. Ce n'est plus un dieu folâtre ni un mari volage. Il a la haute gravité d'un sénateur romain. Les autres dieux sont autour de lui comme des magistrats subalternes. Tous s'inclinent respectueusement devant sa volonté. Il a à cœur le respect et le triomphe de la justice.

L'âme survit au corps. Au sortir de ce monde, elle descend dans les Enfers. L'expiation l'y attend. Il lui reste toujours, en effet, quelques souillures à purifier. Elle les purifie par la souffrance. Un lieu particulier lui est assigné. Elle y est traitée selon ses œuvres et ses mérites.

Son expiation est proportionnée à ses fautes. Il y a pour chaque espèce de crime un genre de tourment. Les fautes secrètes, même accomplies dans le silence du cœur, n'échappent pas à la loi générale. Haïr ses frères, maltraiter son père, tromper la bonne foi d'un client, rechercher trop avidement les biens matériels, ne pas faire participer ses proches à ses richesses, trahir la fidélité due à un maître, faire et défaire les lois à prix d'argent, sont autant de crimes cruellement punis. L'adultère ne l'est pas moins. L'impiété subit, à son tour, des châtimens exemplaires. Une voix s'élève au milieu des coupables et leur crie : « Apprenez désormais à respecter la justice et les dieux (1). »

Une fois purifiée, l'âme est admise aux Champs Elysées. Elle y goûte, pendant mille ans, un bonheur parfait et conforme à ses goûts. Aussi, en voyant l'empressement des âmes à boire, sur l'ordre d'un dieu, aux ondes du Léthé, la quiétude, le long oubli et le désir de revoir, dans un autre corps, la voûte des cieux, Énée s'écrie avec une profonde et douloureuse surprise : « Est-il donc vrai que des âmes remontent d'ici sur la terre et rentrent de nouveau dans les lourdes entraves du corps ? D'où leur vient ce désir insensé de la lumière ? » (Enéïde, VI, 719-721).

Il y a loin, on le voit, d'Homère à Virgile. Un grand progrès dans les idées religieuses et morales s'est accompli entre ces deux poètes.

(1) *Discite justitiam moniti et non temnere divos*, VI, 619.

Des sentiments nouveaux se sont aussi fait jour. Les héros d'Homère étaient sans pitié. C'était pour eux un doux plaisir d'achever un ennemi vaincu et d'insulter leurs victimes. Ulysse n'épargne pas Dolon malgré la perspective d'une rançon royale (1). Achille outrage à plusieurs reprises le cadavre d'Hector (2). Eulée, au contraire, connaît la clémence et la pratique. Il est sur le point d'accorder la vie même à Turnus; seule, la vue du baudrier de Pallas sur l'épaule de son meurtrier l'empêche de le faire (3). La distinction du Grec et du Barbare disparaît et s'efface. L'humanité crée des devoirs envers tous les hommes. Les Troyens s'apitoient sur les malheurs imaginaires du traître Sinon et lui offrent une seconde patrie (4). Enée traite avec une extrême bonté un des destructeurs de Troie, Achéménide d'Ithaque (5). La pitié pour tous les malheureux, sans distinction de nationalité, paraît désormais naturelle. Didon l'a apprise du malheur même (6).

Les progrès accomplis sont indéniables. L'honneur en revient aux philosophes. Il leur a été attribué de tout temps. C'était justice. Les théories de Virgile sur la vie future sont celles de Pythagore et de Platon. L'influence humanitaire des Stoïciens et des Épicuriens se trahit dans les autres.

Mais Virgile ne fut pas, comme Homère, un poète des temps primitifs. Il vécut, au contraire, au milieu d'une civilisation avancée. Son poème est, en conséquence, une œuvre savante. L'inspiration y a peu de part. Rien n'y est spontané : tout y est réfléchi, combiné, voulu. On y trouve sans doute l'écho des pensées et des sentiments des esprits cultivés du siècle d'Auguste : le poète pourrait bien, par contre, ne pas y être l'interprète du peuple, de la foule, du plus grand nombre.

Ce fut, en effet, le vice de la philosophie ancienne d'être essentiellement aristocratique. L'esprit de propagande lui fit défaut. Malgré quelques belles sentences humanitaires, elle s'occupait peu, en pratique, lorsqu'elle ne les dédaigna pas ouvertement comme Épicure, des petits, des humbles, des ignorants, des faibles. Elle

(1) *Iliade*, x.

(2) *Ibid.*, xxii et xxiv.

(3) *Enéide*, xii.

(4) *Ibid.*, ii.

(5) *Ibid.*, iii, 588 et sqq.

(6) *Haud ignara mali miseris succurrere disco*. *Enéide*, I, 630.

s'adressa uniquement aux grandes intelligences, aux esprits éclairés, aux puissants, aux riches, aux heureux.

Néanmoins, son influence fut réelle dans le monde et dans l'ordre social.

Les philosophes avaient un auditoire d'élite. Des poètes, de futurs hommes d'État, des citoyens influents ou destinés à le devenir, recevaient leurs leçons. Ils reproduisaient, à leur tour, sous une forme plus simple ou plus intelligible, l'enseignement de leurs maîtres, les uns sur la scène, les autres à la tribune, tous dans leurs conversations familières. De nouvelles idées pénétraient peu à peu, de la sorte, jusque dans les derniers rangs du peuple. Il en fut ainsi à Athènes et en Grèce. A Rome, pour en revenir à *l'Enéide*, la popularité dont jouit ce poème, dès la première heure, prouve que les idées et les sentiments exprimés par Virgile n'étaient pas étrangers à un très grand nombre de ses contemporains. La jeunesse dorée allait, en effet, depuis longtemps, compléter ses études à Athènes et y apprendre la philosophie. Des philosophes avaient ouvert des écoles dans Rome même. Cicéron avait enfin, par ses divers traités philosophiques, initié à la philosophie grecque toute la société lettrée des patriciens et des chevaliers. Il avait, en particulier, présenté les esclaves comme « des serviteurs loués à perpétuité » (De Off., I, xii). Sénèque les appellera bientôt « des amis d'une humble condition » (Ép. xivii, I). La clémence sera, à ses yeux, la marque d'un grand caractère. Il fera de la pratique de l'aumône un devoir de stricte justice (Cf. De Benef. VI, iii), Le relèvement des misérables reposera, selon lui, sur un droit (Cf. Janet et Séailles, *Hist. de la phil.* p. 428). La haute société romaine était préparée à cet enseignement et le recevait sans surprise. Il n'était pas une nouveauté pour tous les esclaves. C'est par l'un d'eux, Livius Andronicus, que le mouvement littéraire avait commencé; c'est par d'autres qu'il s'était continué; c'étaient encore des esclaves qui instruisaient les jeunes Romains de l'aristocratie de la naissance et de l'argent. Peut-être, grâce à eux, le peuple ne restait-il pas entièrement en dehors du mouvement des idées. Il en avait du moins le bénéfice. Les mœurs s'étaient adoucies peu à peu. La conscience publique réprouvait certains excès. Il y avait des égards dont on ne pouvait se départir envers les personnes libres. L'autorité paternelle avait perdu de sa rigueur primitive. Nul n'aurait osé néanmoins en user dans toute sa plénitude. Les esclaves eux-mêmes bénéficiaient de

ces dispositions générales. Un châtement trop rigoureux, quoique n'excédant pas le droit légal du maître, avait été infligé à l'un d'eux en présence d'Auguste : l'empereur punit cet excès de sévérité. Des esclaves avaient, pendant les proscriptions, supporté les plus cruels tourments sans révéler le lieu où se cachaient leurs maîtres. Des maîtres s'étaient livrés eux-mêmes pour soustraire à la torture leurs esclaves. Les relations entre les uns et les autres n'étaient donc plus ce qu'elles avaient été autrefois : la bonté, non plus que le dévouement, n'en était absente.

La législation, de son côté, devenait moins dure. On était loin de la rigueur des lois des Douze Tables. Le droit romain, par ses améliorations successives, était en voie de mériter d'être appelé « la raison écrite ». Le Stoïcisme exerçait déjà sur lui son heureuse influence. Il devait contribuer largement à le modifier plus tard. Il commençait dès lors à justifier la qualification de « fondateur des droits du genre humain ».

La philosophie n'a donc corrompu ni les esprits ni les cœurs. Elle n'a pas altéré davantage la doctrine révélée. Toutes les assertions à ce sujet sont gratuites, en désaccord avec les faits déjà signalés et en opposition avec les données de l'histoire.

L'histoire nous fait assister, pour ainsi dire, à la genèse de la morale.

Sans doute, les principes généraux de la morale ont toujours été gravés dans le cœur de l'homme. Ils ne se sont développés, toutefois, que peu à peu et sous l'influence du temps et des circonstances. Ainsi tous les droits et tous les devoirs n'ont pas été connus tout d'un coup ni à la fois. Ils ont été découverts successivement. Leur notion, pour la plupart, était d'abord ignorée. Leur connaissance a été acquise graduellement et a été parallèle au développement intellectuel et philosophique des esprits. Les termes qui les expriment manquent, en effet, pour plusieurs, à l'origine, dans les langues anciennes. La philologie peut fixer la date approximative de la création de plus d'un d'entre eux. Leur signification, d'abord vague, se détermine et se précise au fur et à mesure du progrès des idées. C'est dire que les philosophes ont contribué, après les premiers poètes, à la découverte de ces droits ou de ces devoirs. De même, de nouveaux sentiments, en apparence innés en nous, se sont fait insensiblement jour dans le cœur humain. Ils semblent, dans l'histoire, naître, se former, s'épurer, croître en énergie ou en

délicatesse. C'est sans doute un résultat de la vie sociale : c'est aussi un effet du développement intellectuel et rationnel provoqué par les philosophes.

C'est le mérite de l'histoire de la philosophie de nous faire connaître la vérité à cet égard. L'utilité de son étude peut donc paraître incontestablement acquise. En sera-t-il de même de sa nécessité ?

On ne peut présenter l'étude de l'histoire de la philosophie comme absolument nécessaire. Sa nécessité découle de la nature et de l'efficacité de ses services. Elle est, dès lors, purement relative. Elle n'existe même pas pour tous les hommes : elle s'impose seulement aux esprits cultivés, aux philosophes, aux théologiens.

La culture intellectuelle n'est pas arbitraire. Elle est soumise à des lois. La première est de ne donner une prépondérance exclusive à aucune de nos tendances naturelles. Toutes ont leur raison d'être et ont le droit de se développer. Aucune ne doit être sacrifiée aux autres. Il faut, dans la mesure du possible, établir et maintenir entre elles une sorte d'équilibre. Leur développement doit être proportionné à leur importance, parallèle et harmonieux.

Or, une des tendances les plus impérieuses de notre esprit est, nous l'avons vu, de chercher à connaître ce que l'on a pensé jusqu'à nous sur le monde, sur l'homme, sur Dieu. Il ne nous est pas permis de la négliger. Nous n'avons aucun motif pour la combattre. Nous en avons plutôt pour la satisfaire. Elle est bonne en soi et légitime. Loin d'être contraire à la raison, elle en provoque, en entretient, en féconde l'activité et l'exercice. Elle la sert en favorisant l'esprit philosophique. Nous pouvons, sous son influence, nous habituer à réfléchir, à nous rendre compte des choses, à penser en êtres raisonnables. L'homme est moins exposé ainsi à être, dans les questions les plus graves, le jouet ou l'esclave de son imagination et de sa sensibilité. Son âme ne reste pas moins ouverte à toutes les grandes pensées et à tous les nobles sentiments. Mais il lui est plus facile de résister à des entraînements irréfléchis et peu rationnels. La raison garde la prédominance à laquelle elle a droit. Nous sommes plus aptes à juger sainement des choses et des idées. Enfin, on ne peut prétendre être un esprit cultivé, si l'on ignore les principaux systèmes ou les principales doctrines philosophiques. Et si l'histoire de la philosophie répond à un besoin légitime de l'esprit humain, elle est aussi le complément nécessaire de toute éducation libérale.

A plus forte raison est-elle indispensable aux philosophes. Elle rend de grands services à la philosophie. Elle en facilite les progrès, les enregistre, les atteste, et la justifie elle-même de griefs aussi graves qu'imaginaires. En outre, les systèmes s'enchaînent les uns aux autres. Ils ont entre eux des rapports d'origine et d'influence. Il est souvent difficile de les comprendre si on les étudie isolément. Leur étude générale s'impose à quiconque s'occupe de philosophie. Elle est un des moyens les plus sûrs pour arriver à se rendre compte des problèmes encore discutés, et pour juger de la valeur des solutions proposées. Elle nous permet d'apprécier les difficultés que présente une question, en nous montrant comment on a été amené à la poser et comment on l'a successivement résolue.

Enfin, la pensée isolée a ses dangers. Elle a l'inconvénient de rétrécir l'horizon intellectuel. Le penseur solitaire se renferme peu à peu dans un certain cercle d'idées. Rien ne le sollicite à en sortir. Les mêmes sujets l'occupent bientôt tout entier. Ils lui paraissent seuls dignes d'attirer, d'arrêter et de fixer l'attention. Il devient à la longue indifférent et étranger à tout le reste. Il en arrive même à considérer les choses à un point de vue unique. Il n'a pas, pour corriger sa manière de voir, le contrôle, pourtant nécessaire, des jugements d'autrui. Il ignore la pensée des autres. Il ne recherche point l'occasion de la connaître, il la néglige même et la dédaigne. Il se complait dans ses propres idées. Il s'en exagère la portée et la valeur. La juste-se lui en semble incontestable. Les opinions contraires aux siennes lui paraissent inadmissibles. Il ne s'arrête point à les discuter. Il les rejette *a priori* et sans examen. L'impartialité lui manque. Les préventions l'aveuglent et le rendent injuste. Son esprit est d'autant plus absolu que son horizon est plus étroit. Il reste privé des données du dehors et se consume dans ses propres efforts. Il est enfin réduit à l'impuissance. Une idée s'empare de lui, le domine, l'absorbe, l'obsède. C'est, à ses yeux, la vérité par excellence. Il n'y a rien en dehors d'elle.

Les savants eux-mêmes n'évitent pas toujours ces excès. Leurs propres études prennent à leurs yeux une importance exceptionnelle. Les autres leur semblent vaines. Ce qui heurte leur manière habituelle de voir ne saurait être vrai pour eux. De là, l'hostilité rencontrée par les grands inventeurs et l'opposition faite aux découvertes les plus utiles.

L'histoire de la philosophie obvie, pour les philosophes, à ces

divers inconvénients. Elle les soustrait à l'isolement intellectuel. Elle donne à leur pensée un aliment et un contrôle. Elle les fait vivre dans un commerce intime avec les génies des siècles antérieurs. Sans doute, elle présente toujours à leur esprit à peu près les mêmes problèmes; mais ces problèmes sont nombreux, ils se rattachent à tout ce qu'il y a de plus grand et de plus haut, ils sont exposés de différentes manières et ont reçu des solutions variées. Le tableau des progrès et des défaillances de la raison humaine nous garde à la fois d'un excès de découragement et d'un excès de confiance. Les erreurs des hommes de génie nous rendent circonspects. Nous arrivons à les comprendre et à nous les expliquer. Plus d'une était, vu les circonstances, un progrès relatif. Les difficultés à surmonter pour arriver à la vérité étaient nombreuses et grandes. Aussi l'indulgence nous paraît-elle justice. Le discrédit dans lequel sont tombées plus tard des doctrines d'abord en grande faveur nous met en garde contre un engouement irréfléchi. La diversité des opinions sur les mêmes problèmes nous rend moins absolus. Il nous est plus facile d'être équitables envers nos adversaires ou nos contradicteurs. Notre appréciation sur les questions philosophiques devient plus prudente, plus éclairée, plus judicieuse, plus impartiale, plus saine. La marche de l'esprit humain nous le fait mieux connaître. Un véritable progrès s'accomplit dans notre intelligence. L'histoire de la philosophie nous rend plus philosophes. La connaissance nous en est nécessaire.

Elle ne l'est pas moins aux théologiens. La philosophie et la théologie sont sœurs. Elles ne s'excluent ni l'une ni l'autre. Elles se prêtent plutôt un mutuel appui. Mais la philosophie est le fondement nécessaire de la théologie. Celle-ci ne peut exister sans celle-là. Un philosophe peut ne pas être théologien; tout théologien, au contraire, doit être philosophe. L'étude de l'histoire de la philosophie, nécessaire à l'un, l'est par là même à l'autre. Elle l'est aux mêmes titres et à des titres nouveaux.

La théologie, sous sa forme scientifique, date du moyen âge. Elle reposa, dès la première heure, sur la philosophie de la Grèce. Les théologiens empruntèrent à Aristote sa méthode, sa métaphysique et en particulier sa fameuse théorie de la matière et de la forme. Plus d'un s'inspira néanmoins de Platon. La connaissance des systèmes de ces deux philosophes est nécessaire, par suite, pour comprendre les théologiens du moyen âge, pour bien saisir leur doctrine, pour s'expliquer leurs querelles, pour se rendre compte des rivalités des Écoles.

Le théologien moderne a besoin, d'un autre côté, de connaître l'histoire de la philosophie pour préciser le sens et la portée de certaines thèses théologiques.

Un problème posé et discuté dans la théologie fondamentale est celui de la nécessité d'une révélation. Une révélation était-elle nécessaire, en dehors de l'hypothèse de l'élévation de l'homme à un état surnaturel? L'homme, abandonné aux seules forces de sa raison, pouvait-il arriver à connaître suffisamment ses devoirs? Ou avait-il besoin, pour y parvenir, d'un secours spécial de Dieu?

Les traditionalistes de tous les temps ont affirmé la nécessité absolue d'une intervention divine. Ils invoquaient, à l'appui de leur solution, la prétendue impuissance de la raison humaine. Ils citaient toutes les erreurs dans lesquelles sont tombés les divers philosophes. Ils croyaient légitimer ainsi leur conclusion. Leur thèse leur paraissait définitivement établie.

Il n'en était rien. Elle reposait sur une double erreur de droit et de fait. L'impuissance radicale de la raison était précisément à démontrer. Les erreurs des philosophes ne prouaient rien. On peut se tromper et être néanmoins en état de découvrir la vérité. C'est ce qui arrive chaque jour à chacun de nous. La philosophie ne restait pas d'ailleurs stationnaire. Elle poursuivait le cours de ses conquêtes, même en morale. Nul ne saurait dire jusqu'où elle pouvait aller. Personne n'oserait prendre sur soi de déterminer les limites de ses progrès possibles.

Et en réalité, la raison a été réhabilitée depuis. La morale des philosophes est mieux connue. Il faut en rabattre des accusations portées contre elle. A côté d'erreurs inévitables, comme on en trouve chez plus d'un casuiste, elle nous présente un ensemble de préceptes d'une certaine austérité et d'une certaine grandeur. L'étude plus attentive, plus complète, plus impartiale, des divers systèmes philosophiques nous révèle même les plus belles maximes et les plus nobles préceptes.

Aussi les théologiens modernes les plus avisés restreignent-ils, à l'exemple de saint Thomas et de Bossuet, cette thèse. Il ne s'agit pas, pour eux, d'une nécessité absolue, mais d'une simple nécessité relative. Ils ne mettent pas en cause le génie laborieux, patient, énergique, riche en biens, en santé, en loisirs : ils ont en vue seulement les intelligences ordinaires, la foule condamnée au travail de chaque jour, la multitude absorbée par les soins matériels de la vie. C'est,

dans l'hypothèse donnée, pour la généralité des hommes, qu'un secours divin spécial serait nécessaire (1).

La connaissance de l'histoire de la philosophie n'est pas sans doute étrangère à ce résultat. De pareils problèmes ne peuvent se résoudre sans elle.

Il n'est pas possible non plus de déterminer et de préciser sans elle les services rendus à la philosophie par le christianisme. Grâce à elle, au contraire, nous voyons, en particulier, quelques-unes des idées philosophiques les plus importantes, corrigées, complétées, transformées, sous l'influence chrétienne.

Ainsi la notion stoïcienne — à peine ébauchée — de la personnalité humaine se complète et se transforme; non seulement la conscience échappe, comme dans le stoïcisme, à l'oppression de la tyrannie, mais elle a encore, même devant l'État, des droits sacrés et inviolables; l'orgueilleuse suffisance des stoïciens se tempère par le sentiment de notre faiblesse et de la nécessité, de la possibilité, de l'efficacité de l'assistance divine; la douleur, devenue divine, est un mal avouable et susceptible de devenir méritoire; la conception du bonheur est moins médiocre, moins étroite, moins bornée: un élément nouveau, en opposition avec l'esprit grec, l'infini, s'y ajoute; l'homme se sépare et s'isole de la nature, et s'élève au-dessus d'elle, mieux et autrement que Platon ne l'avait soupçonné; l'égoïsme stérile du détachement des biens et des plaisirs, selon Zénon et Épicure, se corrige, s'ennoblit, se féconde par l'amour de Dieu et des hommes: le cœur, dont la Grèce n'aurait ni trouvé ni compris les raisons, a un rôle pour ainsi dire prépondérant dans la vie religieuse et morale: il en inspire ou en vivifie tous les actes; la charité renferme et résume toute la loi; la foule des petits, des humbles, des déshérités, n'est plus l'objet d'une bienveillance tout au plus théorique et platonique: désormais, ses misères intellectuelles et morales ne restent pas sans secours, elle n'est pas abandonnée à son ignorance, ses devoirs lui sont enseignés, et chacun peut avoir une règle de conduite simple, claire, fixe, complète.

Tel est, entre plusieurs autres, le témoignage que permet de rendre au christianisme l'histoire de la philosophie.

Aussi est-il difficile de comprendre comment-elle a pu être négligée parmi nous.

(1) Cf. cardinal Gonzalez: *Hist. de la Philosophie*, t. II, p. 246-247; t. III, p. 281.

IV

Mais peut-être est-il permis d'espérer, des malheurs mêmes du temps, de la voir remettre en honneur?

La foi, — il ne s'agit pas de la foi du peuple, — la foi s'affaiblit. Les fondements en sont attaqués. La valeur de nos livres saints est mise en doute. Le respect pour l'autorité religieuse diminue. L'incrédulité, sous une forme ou sous une autre, progresse. Le rôle de la raison grandit par là même. Elle reste la dernière autorité doctrinale. Il est nécessaire de la défendre et de la maintenir. Sa négation entraînerait un scepticisme universel et sans remède. La reconnaissance de sa valeur et de ses droits est la sauvegarde et le gage du relèvement de nos croyances. Les vérités rationnelles admises ramèneront tôt ou tard les esprits aux vérités révélées. Qu'on le veuille ou non, d'ailleurs, les débats avec les incrédules se portent et se concentrent sur le terrain de la philosophie. Il en fut ainsi pour les apôtres au milieu du monde païen, et en particulier pour saint Paul à Athènes. Mais alors la raison était moins attaquée : aujourd'hui elle est mise en doute ou niée. L'étude de la philosophie s'impose donc aux croyants de tous les cultes. L'importance en devient chaque jour plus grande. C'est ce que semblent croire les promoteurs de la ligue contre l'athéisme. Telle paraît être aussi la pensée de Léon XIII. Du moins, le Souverain Pontife encourage de tous ses efforts les études philosophiques. On leur consacre désormais, sur ses instances, deux années dans plusieurs de nos grands séminaires. L'histoire de la philosophie y sera sans doute, dès lors, moins négligée. Une large part lui sera même peut-être faite. Les jeunes étudiants n'auront pas à le regretter. Leurs progrès n'en seront ni moins rapides, ni moins considérables. L'esprit philosophique se développera encore plus sûrement en eux. Ils acquerront une connaissance plus complète et moins imparfaite des systèmes et de leurs rapports. Ils n'en seront que plus aptes à discuter les doctrines. Ils apporteront dans cette discussion un esprit encore plus éclairé, plus large, plus impartial, moins absolu. La vérité, il est permis de le croire, devra plus d'un triomphe à des intelligences ainsi préparées à la défendre. L'histoire de la philosophie sera, grâce à leur concours, plus en faveur en France. Et, par une sorte d'heureux cercle vicieux, elle favorisera, comme par le passé, les progrès de la philosophie elle-même. F. GARLHE.

MARIE-CASIMIRE SOBIESKA

REINE DE POLOGNE (1)

Revenons un peu en arrière. Sobieski n'avait pas encore remporté la grande victoire de Vienne, ni celle de Podhaïce; il n'avait eu que ses premiers succès, assez grands, il est vrai, pour que la Pologne comptât sur lui seul, lorsque les Tartares attaquèrent la république en même temps que les Turcs lui déclaraient la guerre. Au bruit de cette formidable invasion, le grand capitaine s'était précipité vers elle à la tête de dix mille hommes et avait envoyé en France sa jeune épouse qui bientôt allait être mère.

Il y avait bien là pour Marie-Casimire quelque raison d'aller faire ses couches à Paris sans qu'on y cherchât un but de vanité féminine. Du reste, il ne faut pas oublier que sa sœur aînée, qui bientôt allait épouser M. de Béthune, était à la cour de Louis XIV, fille d'honneur de la reine.

C'est à Paris que, le 2 novembre 1667, la grande maréchale donna à Sobieski son premier enfant : le bruit de la victoire de Podhaïce venait de retentir à Paris. « Toujours en prévenance avec la gloire, dit Salvandy, Louis XIV voulut, au retour de sa rapide conquête de la Franche-Comté, tenir sur les fonts baptismaux, avec la reine d'Angleterre, veuve de Charles I^{er}, le premier-né du grand maréchal de Pologne. L'enfant auquel Marie d'Arquien donna le jour, à Paris, sous ces brillants auspices, s'appela Jacques comme son grand-père, le castellan de Krakowie, et Louis, comme le roi de France (2). »

(1) Voy. la *Revue du Monde Catholique* du 1^{er} janvier 1891.

(2) *Vie de Sobieski*, t. I, p. 315.

Il y avait il faut l'avouer, dans ces honneurs, plus que n'aurait pu désirer une jeune femme, si vaine et si ambitieuse qu'elle eût été; quand donc bientôt après, elle voudra revenir en France reine de Pologne, tout eût semblé lui promettre des distinctions flatteuses, si la politique et peut-être la jalousie ne les eussent détournées.

Marie-Casimire ne s'attarda pas à savourer ces premiers honneurs. A peine remise, sans même attendre le mariage de sa sœur, elle était partie, en décembre, pour rejoindre son mari et se réjouir avec lui de ses succès et de la naissance de son fils (1).

S'il faut chercher un autre but à ce départ précipité, pourquoi ne pas y voir un désir de la cour de France, de faire appuyer par la maréchale l'élection du duc d'Enghien au trône de Pologne, vacant par l'abdication de Jean-Casimir? Mais si elle accepta cette mission, M^{me} Sobieska dut voir à son arrivée qu'elle ne pourrait la remplir. En débarquant sur la plage de Dantzic elle put entendre ce vœu : un Piast! un Piast! qui retentissait alors dans toute la Pologne. Son hésitation à se prononcer pour les autres candidats dit assez qu'en se mêlant aux intrigues qui agitaient alors toute la Pologne, elle le faisait avec circonspection. D'autres se mettaient plus en avant, comme M^{me} de Paç (Eugénie de Maillé) qui tenait pour le duc de Lorraine, et la belle-sœur de la maréchale, la princesse Michel Radziwill, attachée au succès du duc de Neubourg, que favorisait Sobieski, pendant que Mademoiselle d'Ostrog était dévouée au parti de l'Autriche. Marie-Casimire se tourna cependant du côté du duc de Lorraine, mais en stipulant, dit Salvandy, que « ce prince désertant l'alliance de l'Autriche, engagerait sa foi immédiatement au roi de France par un traité sincère et solide. Cette négociation était habile. Un sentiment très français avait pu seul l'inspirer (2). »

Nous ne voulons retenir que cet aveu de l'historien de Sobieski, lui laissant la responsabilité d'une anecdote dont il égaye ces négociations. Sous Michel Korybuth, il montre M^{me} Sobieska ralliée bientôt à la candidature toute française du duc de Longueville, oublieux des insinuations qu'il vient d'émettre sur une politique moins désintéressée. Le fait le plus évident et le plus certain, c'est que jusqu'à la veille du sacre de son mari, Marie-Casimire soutint,

(1) Salvandy la ramène poussée par « un instinct ambitieux ». Il eût fallu un instinct bien merveilleux pour prévoir ce qui arriverait sept ans plus tard.

(2) *Histoire de Sobieski*, t. I, p. 312.

de concert avec Sobieski, le parti français, malgré l'Autriche qui essayait sur elle toutes ses séductions (1).

Pendant ce temps, son frère, le comte de Maligny, s'illustrait à Choczim aux côtés de son mari et « les Polonais », raconte Salvandy, entouraient le frère de M^{me} Sobieska, en le félicitant de la gloire que Saint Martin de Tours et Jean Sobieski s'étaient acquise » dans cette journée qui valut le trône de Pologne au grand hetman.

La *nouvelle de l'Europe* que M^{me} de Sévigné annonçait le 22 décembre 1673 était une réalité le 21 mai 1674 : Sobieski était roi de Pologne. A ceux qui, le lendemain, lui proposaient le divorce pour épouser la veuve de Michel Korybut, l'altière Eléonore, il répondait : « Je n'ai pas authentiquement promis d'accepter les fonctions de roi : il n'y a pas encore de contrat entre nous. Si votre sceptre est à ce prix, vous pouvez le garder. » La grande chancelière de Lithuanie, M^{me} de Paç, française aussi, après avoir pris parti pour les Paç et l'Autriche, n'avait-elle pas essayé de ce dernier moyen pour arrêter sa rivale sur les marches du trône? Déçue dans son aveugle jalousie, elle semble avoir ourdi d'autres intrigues dont nous verrons bientôt les résultats.

Marie-Casimire triomphait : elle céda au plaisir de le publier en France en adressant à son père une lettre qui portait : « A M. le marquis d'Arquien, père de la reine de Pologne. » Elle réussit : Louis XIV fit annoncer dans une feuille officielle cette élection comme une victoire pour sa politique. En fait, le grand roi n'avait pas donné dans ce but les 400,000 livres à son ambassadeur, Mgr de Forbin-Janson; mais en bon politique il vit le parti qu'il pourrait tirer de cette élection. Est-il besoin de dire que Sobieski était arrivé au trône sans les habiletés qui, aux yeux de M. Waliszewski, en font un fin diplomate? Le grand Polonais appuya sincèrement le parti français, comme tous ses actes et ses écrits le montrent : mais il ne voulut pas livrer sa patrie à un étranger sans des garanties. Ce fut la diplomatie de l'honnêteté qui en vaut bien une autre. Puisque « la main de la belle Mariette n'apparaît pas un seul instant », retenons cet aveu, « dans cette partie d'échec », cela nous suffit. Avant de passer à son rôle, neuf ans plus tard, disons un mot de ce qui se passa entre-temps.

Louis XIV voulait bien se flatter d'avoir réussi en se vantant

(1) *Ibid.*, p. 434.

d'avoir donné à la Pologne son nouveau roi ; mais il en voulait faire un auxiliaire docile, non un souverain allié : il lui refusa avec hauteur le titre de Majesté, comme il allait refuser bientôt à Marie-Casimire de la recevoir en reine aux eaux de Bourbon, où elle voulait faire une cure.

L'incident de Zaluski, l'ablégat envoyé en France pendant l'inter-règne et que la reine de Pologne voulait faire remplacer par son frère, le Comte de Maligny, celui qui s'était si vaillamment conduit à Choczim, acheva de la rendre suspecte à la cour de Versailles. On y donnait audience à Zaluski malgré tous les efforts de Marie-Casimire pour l'empêcher. Ce fut le premier grief contre elle. Qu'elle eût tort dans la forme, nous l'admettons : peut-être fit-elle trop sentir qu'elle était reine. Mais elle l'était, qu'on le voulût ou non, et le grand roi avait des prétentions plus déplacées. Du reste, peu après, Maligny fut ambassadeur de France.

Vint ensuite l'affaire de Brisacier, le secrétaire de la reine de France, aventurier qu'on désapprouva, mais qui ne réussit pas moins à brouiller les deux cours par ses intrigues. Au lieu de tout couvrir par une grâce éclatante, comme le remarque si judicieusement Salvandy, Louis XIV se fit un prétexte de ces ennuis pour rompre toute négociation, ou du moins pour trainer celles qui étaient entamées sur le duché. C'était blesser au cœur Marie-Casimire qui avait demandé cette faveur pour son père. Pendant ce temps, en Pologne, où l'on n'avait rien compris à ces obscures affaires, on accusait la reine, comme on avait accusé Louise de Gonzague, de trop aimer la France et de se jeter dans son vasselage (1).

Cent ans plus tard, dans l'affaire du *Collier*, une reine de France se trouvera de même le jouet d'un aventurier, et ce sera un des premiers avilissements qui prépareront la révolution française.

Le grand roi, qui avait tant d'intérêt à se faire une alliée de la Pologne contre l'Autriche, ne savait que mortifier et aigrir Marie-Casimire et Sobieski.

La reine, offensée des refus opposés à sa demande, appela son père à Varsovie. Sobieski, toujours grand et généreux, luttait pour ne pas laisser les ressentiments privés dominer son conseil. Il restait fidèle à la France ; mais il sentait les affronts successifs qu'on nie aujourd'hui et dont on veut faire une légende. N'y eût-il que la dis-

(1) *Histoire de Sobieski*, par Salvandy, t. II, p. 75.

grâce de M. et de Mme de Béthune, certes, ce n'était pas un acte de courtoisie pour Marie-Casimire et Sobieski.

La reine de Pologne avait donc des raisons d'être froissée : si son royal époux fut plus patient et manifestait encore des sympathies françaises à l'ambassadeur de Louis XIV, en 1681, sa tactique restait celle d'un honnête homme, fidèle à sa parole royale : nous n'y voyons pas autre chose. Par là, il resta grand. L'orgueil de Louis XIV, au contraire, lui fit commettre plus d'une faute; « deux hommes, dit Salvandy, seuls au monde gênaient Louis et entravaient ses desseins : c'étaient le roi de Pologne et le pape Innocent XI. » On sait ce qu'il fit contre le pontife; sa colère contre Sobieski n'allait à rien moins qu'à vouloir le détrôner, et l'on doit penser par là combien les flatteurs et les envieux avaient beau jeu pour accuser d'intrigues Marie-Casimire.

Mais nous serions heureux de mettre la main sur ces intrigues dont jusqu'ici nous n'avons pas trouvé de preuves. Si nous demandons à M. Waliszewski en quoi la reine troubla la Pologne il nous dira, dans sa conclusion, formulant tous ses griefs :

« Cette autorité, désormais entière en sa personne, elle en use, comme elle usait de la part qui lui en était précédemment dévolue. Cette couronne dont elle dispose librement à cette heure, elle en fait le seul emploi qu'elle fut jamais capable d'en faire. Les derniers volumes de la correspondance échangée entre Varsovie et Versailles, jusqu'à la mort de Sobieski (1696), débordent de détails sur le commerce des grains, entrepris par la belle Mariette avec les ressources du trésor royal. La France traverse à cette heure une crise agricole. Marie d'Arquien saisit avec empressement cette occasion de gain. Elle négocie avec M. de Pontchartrain, le ministre du commerce français, avec les marchands de Dantzig, avec les armateurs d'Amsterdam, de Dunkerque et du Havre; elle inonde les ports français avec les moissons de la Pologne et de la Russie (1).

Voilà donc le fait où l'on prétend voir l'avarice de Marie-Casimire, l'avidité de la Pologne et tout le reste. M. Waliszewski lui-même donne la justification de cette conduite lorsqu'il montre Sobieski n'exerçant, au jugement des Polonais, aucun pouvoir, en dehors de la distribution des charges et du libre emploi de 1.200.000 florins; lorsqu'il dit qu'il fut avant tout un chef d'armée et un chef

(1) *Une Française reine de Pologne. — Correspondant*, t. CXXXIV, p. 646.

que sa grandeur n'attache pas au rivage, qui donne de sa personne en temps de guerre, et le temps de guerre, c'est presque toujours; lorsqu'il nous montre ce roi ne pouvant compter sur ses ministres, les adversaires les plus redoutables de la politique qu'il représente; et ne pouvant se fier qu'à elle dont les intérêts sont par bonheur rattachés aux siens par un lien indissoluble (1). L'argent, ce nerf de la guerre, que Louis XIV trouvait en abondance en pressurant la France, Marie-Casimire le cherchait ailleurs. Il y avait autant de différence entre le trésor du roi son mari et celui de la France, qu'entre Willanow et Versailles.

Est-il juste maintenant d'accuser cette reine, dont l'affection et le dévouement pour son mari ne se démentit jamais? Salvandy lui reproche d'avoir exilé du palais sa propre sœur, la grande chancelière Wielopolska, sa belle-sœur, la princesse Sobieska Radzivill, le savant Zaluski, tous les esprits capables de charmer la vie du roi. Admettons qu'en cela Marie-Casimire n'ait eu d'autre mobile que ses caprices : toujours est-il que Sobieski ne lui reprocha jamais ces actes et qu'elle sut les racheter en méritant jusqu'à la fin son affection.

Peut-être aurait-il eu des griefs plus sérieux dans l'affection dont elle entourait ses deux plus jeunes fils au détriment de l'aîné. Ce sont de ces faiblesses de mère qui se trouvent partout. En cela du reste Marie-Casimire partageait le sentiment de tous les Polonais qui appelaient le prince Jacques le fils du grand maréchal : Alexandre et Constantin, les fils du roi. (2) Nous sommes tout disposé à condamner cette antipathie ainsi que les tristes événements qui se produisirent à la mort de Sobieski, bien que la conduite de Jacques y justifie la répulsion de sa mère pour lui. (3) Nous ajouterons qu'elle ne se conduisit guère mieux pour le prince Constantin quand elle refusa, pendant plusieurs années, de reconnaître un mariage qu'il avait contracté après la mort de son père. Marie-Casimire, nous le voulons bien, était capricieuse et voulait être obéie; elle travaillait, dans une royauté élective, à assurer le trône à celui de ses fils qu'elle jugeait le plus capable de l'occuper; elle ne réussit pas, et peut-être est-ce là le plus grand tort que puisse lui reprocher l'histoire (4).

(1) *Une Française reine de Pologne. — Correspondant*, t. CXXXIV, p. 644, 645.

(2) Delerac. *Les anecdotes de Pologne*, t. I, p. 131, 132.

(3) Jacques-Louis, âgé de six ou sept ans à l'époque de l'avènement était, petit, brun, maigre, inconstant dans ses goûts; avec un esprit élevé, il déplaisait par son air seul. (Salvandy, t. II, p. 360.)

(4) Nous pourrions montrer ce qu'il y avait de grand en elle dans sa

Le Souverain Pontife eut pitié de cette grande infortune. Il avait donné au père, au marquis d'Arquien, le chapeau de cardinal; il accueillit Marie-Casimire non seulement en reine, mais, dit M. Waliszewski, comme la femme du dernier croisé. Les légats apostoliques et les gouverneurs des villes reçurent l'ordre de « loger à son passage l'illustre voyageuse et de la défrayer, elle et sa suite, sans épargner la dépense » (1).

Racontant ces derniers temps de la vie de Marie-Casimire, l'auteur que je viens de citer change de ton : « C'est, dit-il, » une nouvelle existence qui commence maintenant pour elle, une nouvelle étape dans sa vie si mouvementée et, dirons-nous volontiers, comme une nouvelle incarnation de son génie mobile. » En est-il réellement ainsi? Sans doute elle n'aura plus à s'occuper de négociations mercantiles pour faire subsister les troupes de Sobieski et subvenir aux frais de son trésor; elle n'a plus à essayer de placer son fils Alexandre sur le trône; mais elle reste ce qu'elle a été en bien et en mal. L'épisode du mariage de son fils Constantin auquel nous avons fait allusion est de ce temps : un autre épisode que nous allons raconter, semblable en tout à la fondation d'un couvent, qu'elle fit en Pologne, fournira une autre preuve que Marie-Casimire est restée ce qu'elle était. Sa dévotion aux *fonctions* de la basilique de Saint-Pierre rappelle ses longues prières pendant le siège de Vienne : elle y conduit son fils Alexandre comme elle allait à Varsovie dans les églises en compagnie du roi.

Néanmoins, il nous plaît d'entendre M. Waliszewski rendre enfin quelque justice à cette reine. N'eût été la pasquinade qu'il cite et qu'il prend au sérieux et son erreur quand il parle des « moines de l'adoration du Saint-Sacrement qu'elle a protégés en Pologne » et qu'elle engage Clément XI à attirer à Rome, tout serait à approuver dans son récit. Voyons la vérité sur ce dernier fait assez inconnu jusqu'à présent.

Marie-Casimire était à peine depuis deux ans à Rome quand elle eut la pensée d'y faire une fondation religieuse semblable à celle de Varsovie. Mais elle n'avait plus la même liberté d'action ni les mêmes ressources. Ses revenus étaient très modestes, et il lui fallait

conduite envers ses fils. M. Waliszewski cite une lettre écrite de Rome où il trouve le langage d'une reine, d'une mère et même celui d'une femme d'élite.

(1) M. Waliszewski. *Une Française reine de Pologne*. — *Correspondant*, t. CXXXV, p. 294.

au palais du prince Livio, dans lequel elle demeurait, avoir un train de maison qui convînt à une reine. Le bonheur de revoir ses religieuses françaises l'emporta sur tous les raisonnements, sur la prudence elle-même, et, au mois d'avril 1701, elle écrivait à l'ancienne prieure de Varsovie, depuis peu rentrée à Paris :

« Vous croyez, ma chère Marie de Jésus, parce que je ne vous ai point écrit que je vous ai oubliée; vous me feriez tort. Si je n'ai rien dit, je n'en pense pas moins, et vous le reconnaîtrez par le secret que je vais vous communiquer : je voudrais bien vous faire venir ici, pour y établir par vous l'adoration perpétuelle, mais je ne pourrais vous fonder, n'ayant pas trop pour moi-même. Mais si un commencement vous accommodait, en donnant à chaque religieuse cent écus de pension pour tout, je pourrais vous donner cela pour six religieuses, y compris deux converses qui sachent faire toutes choses. Il faut la sœur Saint-Joseph. Vous logeriez avec moi.

« Dites-moi votre sentiment. Je ne doute pas que dans la suite, je n'obtienne du pape votre fondation de deux mille écus par an, et que plusieurs personnes attirées à l'adoration perpétuelle n'aidassent à votre fondation. Quel plaisir pour moi, ma chère Mère, si je puis vous embrasser une fois encore en ma vie!

« MARIE-CASIMIRE, *reine* (1). »

La religieuse à qui cette lettre était adressée venait de tomber si gravement malade qu'elle reçut le Saint Viatique, le 6 avril. Puis, tout d'un coup, au moment où elle était désespérée, elle se releva. Aussi, quand cette lettre lui arriva, le 16 avril, elle put répondre à la reine « que, l'ayant rendue maîtresse de ses volontés en Pologne, elle se soumettait avec joie à tout ce qu'il lui plairait faire d'elle; qu'il y avait des sujets dans sa maison tels que Sa Majesté les désirait ».

Voici la réponse de Marie-Casimire; elle est du 17 mai suivant : « Vous ne m'avez pas, chère Mère, spécifié les qualités de vos sujets. Ce qui me fait un plaisir extrême, c'est que le Pape, auquel j'ai fait confiance de ma pensée, me parut en avoir de la joie et désirer cette œuvre. Mais je lui ai dit que mes affaires ne me permettaient pas d'entreprendre cette fondation, qu'il fallait qu'il trouvât les

(1) Archives nationales. *Corporations religieuses de femmes, Bénédictines du Saint-Sacrement*. LL. 1712. Nous ne citerons pas toujours ce carton d'où est tiré tout ce qui suit.

moyens de la faire. Il me parut avoir de l'empressement pour la voir réussir. Faites-moi réponse, et soyez persuadée que je me fais un plaisir de vous embrasser; si Dieu me fait la grâce d'introduire ici votre Institut, je me glisserai dans le nombre des adoratrices, afin, ma chère mère, que vous me conduisiez dans le ciel avec vous (1). »

Telles furent les premières négociations de cette œuvre. On ne s'étonnera pas après cela qu'elle ne soit pas née viable, mais on ne pourra refuser à Marie-Casimire de bonnes intentions et le désir de bien faire. On peut avouer qu'elle allait bien vite en affaires, vu l'appui si faible que le Pape lui donnait; mais une part de responsabilité assez grande retombe sur celles qui acceptèrent de telles propositions. La mère Marie de Jésus, d'après une relation authentique de cette affaire, paraît avoir souffert des obstacles mis par sa communauté et par les lenteurs de la reine. Nous ne pouvons toutefois entrer dans le détail que donne la relation ni citer toutes les lettres de la reine (2).

Elle sentit bien vite qu'elle ne pouvait pousser plus loin l'affaire sans avoir un bref du Pape; elle fit donc des démarches pour l'obtenir, et, comme il ne la satisfaisait pas, elle en obtint un autre. Enfin, le 26 juin 1702, ce bref longtemps attendu arriva chez les Bénédictines du Saint-Sacrement de la rue Saint-Louis, maison où se trouvait la mère Marie de Jésus, et qui se chargeait de la fondation. La reine y avait joint une lettre pour le cardinal de Noailles, archevêque de Paris.

Ce dernier et le nonce firent à leur tour traîner un peu l'affaire en longueur, et le départ ne put avoir lieu que le 8 septembre. Encore le procureur général des Pères Minimes de Rome avait mandé par erreur au cardinal de Noailles que le bénéfice pour la fondation était prêt. « On l'avait dit à ce Révérend Père, écrit la religieuse qui fit la relation du voyage; ce qui pourtant n'était pas, comme la suite le prouvera : sans cela Son Eminence n'aurait jamais donné notre obédience. » Qui avait donné cette affirmation? La religieuse ne le dit pas par respect : nous craignons, en le cherchant, de découvrir la reine elle-même, mal inspirée par ses désirs et plus mal secondée par ses ressources.

(1) *Archives nationales*, LL. 1712.

(2) Lettres du 19 juillet, 18 octobre, 27 décembre 1701; du 7 février, 21 février 1702.

Que l'avis vint de là ou d'ailleurs, le 8 septembre partait de Paris une première *bande* de quatre religieuses, deux de chœur, les mères Marie de Jésus et de l'Assomption et deux sœurs converses. Quelques jours après, plusieurs autres religieuses les suivaient. Par une lettre du 11 juillet, Marie-Casimire avait envoyé une lettre de change pour le voyage.

Nous regrettons que les limites de cette étude ne nous permettent pas de redire les incidents du voyage si naïvement raconté par la narratrice : le séjour à Lyon chez un riche négociant, M. Fôquigny, frère de la mère de l'Assomption ; les dangers courus près du Pont-Saint-Esprit, dans les lieux où quelques jours auparavant des fanatiques calvinistes avaient massacré plusieurs prêtres et religieux ; les splendides réceptions que leur firent le légat d'Avignon et l'Evêque de Cavaillon. Après avoir dû à Marseille s'embarquer sur un bateau de cette ville parce que les galères du Pape, envoyées au-devant d'elles, les avaient vainement attendues plusieurs semaines, elles retrouvèrent celles-ci à Livourne.

« La chaloupe de M. le gouverneur des galères, » dit une lettre d'une religieuse, « nous vint recevoir : elle était garnie de damas à carreaux, de velours crançois. Nous fûmes conduites à la première galère, aux coups de canon, flûtes et trompettes, tout le temps que nous y fûmes. L'on nous traita avec beaucoup de magnificence, servies à quatre couverts, tout en vaisselle d'argent ; l'entrée et la sortie de table au son des trompettes. Nous fûmes édifiées de l'ordre et des prières qu'on y faisait, n'y entendant aucun jurément ni querelles ; c'était un effet de la sagesse, du mérite et de la piété de M. le gouverneur. Enfin, le 6 octobre, en dormant, nous nous trouvâmes à la pointe du jour à Civitta-Vecchia. On dit la messe à l'ordinaire, et, sur les neuf heures du matin, nous sortîmes de la galère accompagnées de M. le gouverneur, de MM. les officiers, et saluées, comme à notre arrivée, du canon, flûtes et trompettes, nous trouvâmes nos calèches toutes prêtes par les soins de M. le gouverneur de la ville qui en avait été prié par la reine. »

A deux lieues de Rome « nous trouvâmes trois carrosses de la reine à six chevaux qui venaient au devant de nous, avec Mgr l'Evêque de Livonie, M^{me} de Morsteins (sans doute M^{me} de Morsztyn, la femme du grand trésorier de Sobieski), et d'autres dames qui nous témoignèrent l'empressement de Sa Majesté pour nous recevoir. En effet, étant arrivées à ses pieds, le 6 octobre 1702, à onze heures du soir,

nous crûmes que les embrassades de cette grande princesse ne finiraient point. »

Le Saint-Père ne témoignait pas moins d'empressement à recevoir les humbles religieuses, leur envoyant dès le lendemain son premier camérier d'honneur « qui nous présenta de sa part six grands bassins garnis de fruits rares et confits, avec ordre de Sa Sainteté qu'on nous fit voir les églises et curiosités de Rome... Le lundi ensuite, le Pape envoya prier la reine de nous transporter dans le palais du prince Don Livio, dans lequel Sa Majesté demeurait, jusqu'à ce que notre petit hospice fut en état de nous loger, ce qu'Elle eut la bonté de faire, et nous mena elle-même dans toutes les églises. Nous commençâmes par celle de Saint-Pierre, où nous eûmes le bonheur de communier; on nous y fit beaucoup d'honneurs, en nous donnant la bénédiction avec les précieuses reliques du trésor, comme le Pape l'avait ordonné, ce qui ne se fait qu'aux princes et princesses. Sa Majesté eut la bonté de nous mener quasi dans tous les couvents qui tous l'avaient suppliée avec beaucoup d'empressement de nous mener chez eux. »

Nous ne pouvons omettre l'audience que le Pape leur donna le 21 novembre chez les Bénédictines de Sainte-Cécile. « Le Pape était dans la chambre de cérémonie : il s'assit sur son trône, élevé de quatre marches, sous un dais; la reine dans un fauteuil, à son côté gauche; et les quatorze cardinaux de sa suite assis sur des sièges de bois à dos. D'abord le maître des cérémonies nous fit avancer pour baiser les pieds sacrés de Sa Sainteté, ce que l'on nous fit faire en faisant trois génuflexions comme c'est la coutume, conduites par plusieurs prélats et maîtres de cérémonies; ensuite les religieuses de la maison. Après quoi le Saint-Père adressant la parole aux cardinaux leur dit : « Avez-vous pris garde à la modestie « de ces religieuses? Quel respect, quelle dévotion et quelle modestie « dans leurs habits et dans toutes leurs manières! Plût à Dieu que « nos religieuses d'Italie leur ressemblassent. » Puis, descendant de son trône et venant à nous avec beaucoup d'affabilité, la Révérende Mère de Jésus le remercia d'avoir eu la bonté d'écouter favorablement la reine pour nous faire venir, ce qui nous procurait le bonheur de nous voir à ses pieds sacrés. « C'est bien à moi, » répondit ce grand pontife, « à la remercier de m'avoir donné de si bonnes filles « qui seront l'exemple des autres religieuses. » Puis il ajouta : « Avez-vous fait un heureux voyage? Etes-vous contentes? » A quoi la

Révérènde Mère de Jésus répondit : « Très Saint-Père, nous trou-
« vons en votre sacrée personne l'heureux centuple que le Seigneur
« a promis à ceux qui quittent tout pour son amour. » Sa Sainteté
répondit : « Je vous servirai de tout mon pouvoir. Nous avons
« accordé à la reine que vous entrez en clôture le jour de l'Imma-
« culée-Conception, comme vous le désirez. »

Le monastère fondé par la reine vit, en effet, le 8 décembre 1702, les religieuses françaises commencer leur œuvre d'adoration. Nous ne pouvons dire ici toutes les vicissitudes de cette fondation. Marie-Casimire n'avait pas, pour la soutenir, toutes les ressources nécessaires, et le trésor pontifical, appauvri par la situation de l'Italie, ne put lui venir en aide, comme elle l'avait espéré. Mais les manuscrits que nous avons sous les yeux donnent des preuves multipliées de sa sollicitude toute maternelle. Tantôt elle intervient près du Pape pour que les religieuses, à cause de leur petit nombre, ne fassent pas l'adoration de nuit; tantôt, à la veille d'une fête, elle fait décorer sous ses yeux leur église: tantôt elle se plaît à venir prendre un modeste repas avec ses religieuses. On la voit prendre en main leurs intérêts, faire d'actives démarches pour obtenir l'approbation de leurs constitutions, et si parfois les religieuses se trouvent embarrassées de son entremise, ce n'est pas parce que son dévouement fait défaut. A Paris, le cardinal de Noailles voyait avec peine qu'on travaillât en dehors de lui à obtenir des approbations: il craignait de voir les Bénédictines du Saint-Sacrement échapper à sa juridiction. Enfin la reine l'emporta et put réaliser cette bonne œuvre: le 20 septembre 1706, elle recevait la bulle tant désirée. « Comme il était trop tard, » dit une relation de cette affaire, « la reine différa au lendemain à nous la donner: ce qu'elle fit de la manière du monde la plus agréable, car elle eut la bonté de nous l'apporter elle-même, accompagnée du R. P. Louis, son confesseur. Nous lui marquâmes avec le plus de respect possible notre reconnaissance, non seulement pour nous, mais pour tout l'Institut, qui assurément doit son soutien et son affermissèment à cette auguste et grande princesse. »

Cette reconnaissance était bien méritée: Marie-Casimire y acquit de nouveaux droits en insistant, au nom des religieuses, pour des privilèges qu'on leur refusait. Malgré l'opposition des prélats qui entouraient le Pape, elle demanda une audience, présenta ses chères religieuses au Saint-Père, et obtint de haute lutte ce qu'on avait refusé obstinément jusqu'alors malgré toutes les demandes.

Aussi ce fut pour elle une amère déception, quand le Pape conseilla de remmener en France ses chères protégées dont la fondation lui semblait trop précaire. Elle eut un instant la pensée de faire à Lyon ce qu'elle n'avait pu faire à Rome, car le cardinal de Noailles ne voulait pas se mêler du retour des Sœurs à Paris. Le Pape prêtait les mains à cette fondation de Lyon, et la reine qui dès lors avait projeté de se retirer en France, voulait elle-même aller s'établir à Lyon, quand un assez grave évènement vint la dégoûter du séjour de Rome. Il est de 1708, et nous en empruntons le récit à la relation d'une des sœurs.

« Le 16 juillet, il arriva que les archers, que l'on appelle en Italie sbires, vinrent faire une exécution proche le palais de la reine. Sa Majesté et son fils, Mgr le prince Alexandre, voyant que l'on manquait au respect qu'on lui devait, et que, dans plusieurs occasions pareilles dont elle avait fait faire ses plaintes à M. le gouverneur, l'on n'y mettait point d'ordre, crut que, dans cette occasion, elle devait elle-même se faire porter le respect qui lui était dû. Le prince donna ordre au capitaine des gardes de la reine d'aller sur les archers. Les gardes et les suisses y furent, et en attrappèrent un qu'ils traitèrent fort mal à coups de bâtons et d'un coup de sabre à la cuisse. Le Pape, en colère de cette affaire, envoya, le lendemain, cinquante archers avec une compagnie de soldats, au même endroit, pour achever de faire cette exécution ou prendre des témoins de ce qui s'était passé. Quand l'on vit approcher cette troupe, ne sachant ce qu'elle venait faire, la reine fit mettre tout son monde sous les armes; et, en un moment, il y eut deux ou trois cents personnes armées. L'on peut juger de notre effroi, entendant crier aux armes, et notre parler où on chargeait les fusils étant fort proche du chœur, on criait que l'on apportât de la poudre. Cependant, l'on prit la précaution de donner ordre que tout le monde demeurât dans le corps de garde, et que l'on ne parût point, à moins que ces archers (ou autrement dit ces sbires) ne passassent devant le palais; ce que, par une grande protection de Dieu, ils ne firent pas, sans quoi il devait arriver un carnage épouvantable. Cependant, le Pape choqué

(1) Pour ceux qui trouveraient le procédé de Marie-Casimir un peu vif, il est bon de rappeler que vingt ans plus tôt une exilée de Rome, la reine Christine de Suède, avait menacé non seulement les sbires du Pape, mais le trésorier de la Chambre apostolique pour une question de juridiction. On peut voir à ce sujet une curieuse lettre de Dom Estiennot (Bibl. nat., fonds français, 19.646, f° 53.)

de cet armement, et la reine, se croyant très offensée, fait faire ses plaintes aux cardinaux ministres, ce qui n'empêcha pas que l'on ne commençât le procès de ses gens qui avaient maltraité cet archer, qui cependant n'en mourut pas.

« Dans cet intervalle, le 25, la reine nous vint voir. Nous lui marquâmes combien nous étions touchées de toute cette affaire et du chagrin qu'elle en pouvait avoir. Elle nous dit qu'il fallait qu'elle sorte de ce pays; et ensuite elle nous fit l'honneur de nous lire une lettre qu'elle avait reçue fort à propos de M. de Torcy, de la part du roi, qui lui donnait son agrément pour qu'elle passât en France. Mais elle ajouta que ce ne pouvait être si tôt qu'elle le souhaitait, à cause de ses dettes. »

Tout s'arrangea, et la reine décidée à partir sur l'heure, si on faisait le procès de ses gens, resta encore en Italie plusieurs années jusqu'à la mort de son fils Alexandre. Les bénédictines rentrèrent à Paris, sans avoir vu se réaliser ce projet pour Lyon. On sait assez que Marie-Casimire alla se fixer, en 1714, au château de Blois, où bientôt la mort vint terminer son aventureuse carrière.

D. J. RABORY, O. S. B.

L'ARCHITECTURE RELIGIEUSE

OU L'ARCHITECTURE FRANÇAISE (1)

Le livre intitulé *l'Art Gothique* n'est pas seulement un livre d'étrennes, quoique la publication en ait coïncidé avec le 1^{er} janvier. C'est un ouvrage d'érudition, de recherches savantes et, néanmoins, accessible à tous par la façon dont son auteur, M. Gonse, membre du conseil supérieur des Beaux-Arts, a su présenter son sujet. Il lui a fallu bien des travaux préparatoires avant d'entreprendre cette publication. Comme il le déclare lui-même à plusieurs reprises, il a parcouru notre pays dans tous les sens, interrogeant et comparant les monuments, depuis les plus renommés, jusqu'aux plus ignorés. Il a suivi avec la plus scrupuleuse attention les travaux de ses devanciers et consulté les documents de toute sorte. Aujourd'hui, en pleine possession de son sujet, il peut dégager le faux du vrai et donner libre carrière à son admiration pour les splendeurs de l'art dit *ogival*. Bien convaincu de ce qu'il avance, M. Gonse ne craint pas d'attribuer au génie français l'honneur de l'invention de l'Art gothique, qui, non seulement, comme il le prouve surabondamment, a pris naissance sur notre sol, mais encore a exercé une suprématie incontestable sur les arts du moyen âge dans toute l'Europe.

De plus, il montre la difficulté vaincue, et par des exemples frappants, arrive à cette conclusion : que l'architecture romane qui n'avait nulle part d'antécédent et qui a précédé l'architecture ogivale, est également un art essentiellement français.

Trois propositions fondamentales forment l'appui de cette thèse :
« 1^o Le caractère essentiel, le principe générateur de l'Architec-

(1) *L'Art gothique*, par M. Gonse. Un vol. in-folio, illustré de nombreuses gravures dans le texte et hors texte. (Quantin.)

ture gothique, réside non dans la *forme ogivale des arcs*, mais dans la *structure des voûtes*.

« 2° Cette architecture *prend naissance sur le sol français*, dans la région qui s'étend au nord de la Loire, et, pour préciser, dans l'Ile-de-France, gagnant ensuite de proche en proche les provinces et les autres pays de l'Europe.

« 3° Le mouvement se produit et se développe exclusivement par l'*Architecture religieuse*. Ni l'architecture civile, ni l'architecture militaire n'ont contribué isolément à cette grande révolution, et leurs éléments organiques sont tous empruntés à la construction des édifices destinés au culte. »

Ce sont ces trois propositions dont le développement fait l'objet des premiers chapitres de ce grand ouvrage.

M. Gonse, comme nous l'avons dit précédemment, ne s'est pas contenté de consulter les monuments qui font l'objet de l'admiration de tous; il s'est attaché à fouiller les coins les plus obscurs de notre vieille France, et il y a découvert des merveilles architecturales cachées même aux plus érudits.

Et ce n'est pas tout. Si l'on songe aux dégâts infligés par le temps et par les hommes aux plus renommés de nos monuments, combien la tâche devient-elle ardue quand il s'agit de reconstituer, avec des ruines informes, d'humbles restes jusqu'ici inexplorés! Après les guerres de religion, qui ont accumulé tant de ruines, est venue la Révolution. La Révolution, qui n'a jamais été que le triomphe de la haine et de l'ignorance, ne pouvait respecter des œuvres qui rappelaient un passé avec lequel elle prétendait rompre. « Il lui semblait, en s'en prenant aux cathédrales gothiques, qu'elle faisait en même temps la guerre aux marques ostensibles du culte et aux souvenirs d'un âge méprisé. »

Car, l'art ogival est, comme le dit fort bien M. Gonse, une « triomphante expansion du vieux génie gaulois, couronnant sa longue, âpre et patiente évolution à travers le haut moyen âge par une subite et irrésistible conquête du monde chrétien ».

La période de destruction ne s'arrête pas avec la Révolution; elle va se poursuivant jusqu'au réveil du romantisme. Le nom de la *Bande noire* est resté tristement célèbre dans la mémoire de tous. Combien de monuments superbes, combien de trésors inestimables, ont été la proie de ces avides et ignares démolisseurs! « C'était le moment, « rappelle M. Gonse », où Petit-Radel inventait le moyen de

détruire, en quelques heures, une église gothique du moyen âge. » Ces gens-là, qui faisaient profession de détester le moyen âge, comme étant le temps de la barbarie, n'étaient-ils pas eux-mêmes les vrais barbares?

Heureusement, avec le mouvement romantique, s'arrête cette rage infernale. Des commissions, des sociétés savantes, le gouvernement lui-même, prirent, dès 1831, l'initiative d'études préparatoires tendant au classement, à la conservation et à la réparation des monuments historiques. Et ce mouvement n'a fait que croître : chaque année, sur l'indication d'architectes, de critiques éclairés, sont classés de nouveaux monuments : communes, particuliers, rivalisent aujourd'hui d'émulation pour l'entretien d'édifices longtemps laissés à l'abandon.

Aussi, c'est grâce à ces soins multiples et intelligents que nous pouvons nous écrier avec l'auteur de *l'Art gothique* :

« Quel autre pays, depuis la naissance du christianisme, peut offrir plus de cinq siècles d'invention originale, de production sans cesse renouvelée, se poursuivant à travers la Renaissance, en dépit des influences venues d'Italie, et jetant encore de vigoureux rameaux au milieu des stériles et déprimantes conventions du classicisme? »

Aussi cette supériorité dans les arts et dans les lettres s'est-elle fait sentir dans le monde entier.

Paris était devenu le foyer intellectuel de l'Europe : les esprits éminents viennent des quatre points cardinaux réchauffer leur passion pour les lettres et les arts aux rayons de son Université. La langue française, dégagée enfin des formes latines, est comprise et parlée partout. Dante lui-même entreprend le voyage de Paris et accomplit ce long pèlerinage, point de mire, alors comme aujourd'hui, des artistes et des lettrés. Non seulement notre architecture, avec les merveilles de l'art ogival qui vient de naître, est imitée ou même copiée à l'étranger, mais encore nos meilleurs architectes sont appelés en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Portugal, en Hongrie et jusqu'en Syrie, pour y construire des cathédrales, des demeures seigneuriales, des monastères, des forteresses, où l'art français se développe dans toute sa splendeur.

« N'est-il pas salubre et réconfortant, » s'écrie M. Gonse, « de revivre dans ce temps où la France était si forte de sève, où toute l'Europe venait à l'envi étudier ses arts et se pénétrer de l'enseignement de sa grande Université! »

*
**

Avant d'entrer dans le fond de son sujet, M. Gonse a cru devoir se justifier, ne fût-ce, comme il l'écrit, que vis-à-vis de lui-même, de ce titre qu'il est le premier à trouver défectueux, *l'Art gothique*. Par art gothique, il « entend surtout l'architecture gothique et les arts qui en dépendent directement : sculpture et peinture ».

« Je condamne, » ajoute-t-il, « comme tous les amis sincères de notre art national, l'impropriété et l'injustice de cette dénomination. Elle est vide de sens, elle offense la raison, et cependant son emploi se trouve si fortement entré dans l'usage, qu'aucune autre, même celle de *l'Art ogival*, ne pourrait être bien comprise du public et ne saurait, par conséquent, prévaloir pour un titre de livre. Le mot « gothique », venu de l'Italie et issu de l'ignorance des temps où tout ce qui n'était pas à l'antique était qualifié de barbare, n'a heureusement plus aujourd'hui la signification méprisante qu'on lui attribuait au dix-septième siècle, au dix-huitième et jusqu'au milieu du dix-neuvième. Conservons-le donc, jusqu'au jour lointain, s'il vient jamais, où nous pourrions dire bien haut et tout court *l'Art français*, le *style français*, comme on disait partout au moyen âge, pour qualifier une forme d'art, qui ainsi que j'espère le démontrer, est radicalement et uniquement française, dans son essence, dans ses origines et dans ses développements. »

Aussi voudrait-il que « non-seulement l'étude de notre architecture du Moyen Age fut enseignée au grand jour et au même titre, pour le moins, que celle des architectures grecque et romaine, mais encore que les programmes d'enseignement classique comprissent quelques notions élémentaires d'archéologie nationale. Car selon le mot d'Augustin Thierry, « l'archéologie est l'âme de l'histoire. »

Oh! que ce mot est juste! Notre histoire, elle est écrite, en effet, en traits parlants sur nos monuments. Date de leur construction, esprit qui animait ceux qui les ont élevés, tout cela se lit clairement sur ces pierres assemblées, sur ces murs brodés comme de la dentelle, sur ces figures de saints, ces statues de chevaliers et de dames, sur ces grotesques enserrant le tout. Architecture, décorations intérieures et extérieures, sont deux termes toujours intimement liés l'un à l'autre; « la décoration suit pas à pas et logiquement la structure..... Car l'art ogival est le produit nécessaire, équilibré,

rationnel de causes historiques profondes, le résultat d'une évolution naturelle provoquée par des influences religieuses, sociales et matérielles. C'est ce qui fait que l'architecture gothique est un art dans le sens le plus étendu du mot. »

*
* *

On ne saurait entreprendre l'histoire de l'art gothique sans remonter à l'architecture romane qui en est le premier nom. D'ailleurs l'architecture romane a encore maintenant de beaux témoins. Elle se montre dans maints édifices de l'Auvergne, de la Bourgogne, de la Saintonge, du Poitou, de la Normandie. Il suffit de citer les églises de Cluny, à Autun; de Saint-Sernin, à Toulouse; de Conques, à Vezelay; de Saint-Savin, à Charlieu; de Notre-Dame du Port, à Clermont; d'Issoire, du Puy-en-Velay; de Saint-Eutrope, à Saintes; de Saint-Georges, à Boscherville; de la Trinité, à Caen, etc., etc.; sans compter les dômes, comme ceux de Worms, de Spire, de Peterborough, de Tournay, qui sont des chefs-d'œuvre. Quoique essentiellement transitionnel, l'art roman a été un progrès réel dans l'art de bâtir; mais, « n'ayant donné de la voûte qu'une solution incomplète », il devait, tout en ayant créé des écoles très individuelles et très variées, n'être qu'un expédient, une préparation de l'architecture gothique.

*
* *

Partant de ce point, M. Gonse indique avec netteté les caractères qui permettent de distinguer un édifice ogival de tout autre. Ce n'est ni par la forme des arcs, ni par l'arc-boutant que se définit le style gothique, c'est la voûte sur nervures entre-croisées, celle que le Moyen Age appelait *voûte sur croisée d'ogive* qui lui a donné sa véritable signification. De là cette proposition que : « Chaque construction où se montre d'une façon systématique ce genre de voûte entièrement inédit dans l'art de bâtir, appartient par son essence à la famille gothique. »

Il aborde alors l'histoire de la croisée d'ogive, et la suit dans ses développements. C'est dans l'Île-de-France qu'il place le berceau de la voûte à nervures, et non en Orient, comme avant lui l'ont voulu Quicherat et autres érudits. Le nombre relativement considérable d'églises rurales dans cette partie de la France où se

manifeste cette innovation en est une preuve irréfutable. Ce qui, en tous les cas, paraît certain, c'est que c'est après la consécration du chœur de la basilique de Saint-Denis, en 1144, que l'exemple est suivi. Partout s'élèvent ces édifices merveilleux, produits de la science éclairée par la foi et qui font depuis des siècles l'étonnement et l'admiration des foules, des savants et des artistes. C'est alors que « Paris, sous l'impulsion du grand ministre de Louis VII (Suger), devient la cité des arts, l'Athènes de l'Europe occidentale ».

Surtout, qu'on veuille bien le retenir : « l'art ogival, comme le dit avec raison M. Anthyme Saint-Paul, ne s'est pas superposé à l'art roman, il ne l'a pas supplanté, il ne l'a pas étouffé; il en est, au contraire, le plus haut résultat, le dernier progrès, l'apogée, la consommation, l'accomplissement. »

Il est bon aussi de se souvenir que le grand et généreux enthousiasme des croisades qui enflamma les premières populations de l'Île-de-France coïncida avec l'éclosion de l'art gothique. Ce qui reste à Saint-Denis de l'œuvre de Suger est, sans contredit, aujourd'hui, *le premier des monuments gothiques*. Non pas que l'on puisse affirmer qu'il est le premier en date, mais, comme l'écrit M. Gonse, parce que « la célébrité de l'œuvre de Suger en fit l'exemple décisif qui a entraîné dans son orbite toute l'école de l'Île-de-France et, conséquemment, tout l'art gothique. »

Ces origines si intéressantes d'un art qui a fait et fera encore longtemps la plus grande part de gloire de notre patrie, il fallait, pour ainsi dire, les faire toucher du doigt aux lecteurs curieux de s'instruire. Les grands édifices qui auraient pu éclairer le plus exactement sur les origines de l'art gothique ayant disparu, c'est aux églises rurales, à quelques humbles constructions monastiques que l'auteur va demander la solution du problème.

Dans ce qu'il appelle « de longues équipées plus précieuses pour lui que des voyages lointains, » il a été fouiller les vallées, les bourgades les plus modestes, les hameaux délaissés, et il a eu le bonheur d'y découvrir ce qu'il cherchait. C'est ainsi qu'il nous décrit le chœur de l'église de Morienvall, bourgade de neuf cents habitants où se manifeste un des plus intéressants essais rudimentaires de l'art gothique remontant au onzième siècle. Après avoir conduit le lecteur vers plusieurs autres sanctuaires de la même époque, mais ayant tous une particularité qui les distingue, il arrive à nous montrer l'application en grand de ces timides essais dans la nef et les

bas côtés de la vénérable église de Saint-Etienne de Beauvais où, malgré des restaurations successives se prolongeant jusqu'à la fin du douzième siècle, percent, malgré tout, des restes précieux de l'œuvre primitive. On y voit apparaître, dans une forme indécise, il est vrai, la feuille d'achante, au milieu de l'ornementation devenue franchement végétale, et remplaçant les animaux et les personnages qui, jusque-là entouraient exclusivement les chapiteaux.

Il n'y a qu'un chercheur, intrépide autant que savant, comme M. Gonse, pour s'enfoncer dans un lieu tel que la Noël-Saint-Martin, hameau comptant à peine trente habitants, sans voies de communication et où s'élève une des plus intéressantes antiquités de l'art gothique. Cette église est un véritable petit bijou. Elle est, depuis longtemps, fermée au culte et abandonnée et date du commencement du douzième siècle. Parmi les curiosités offertes aux regards des touristes, se présente « une corniche de feuillage, souple et grasse, profondément refouillée, évidée en haut relief, au point d'être à peine adhérente à la pierre, et diversifiée avec une étonnante délicatesse ».

*
* *

L'auteur nous a amenés avec sûreté à l'époque de transition. Cette époque qui s'étend depuis l'achèvement de la basilique de Saint-Denis jusqu'à la Consécration du chœur de Notre-Dame de Paris (1144-1182) marque le passage franchement accusé du style roman pur au style gothique. La région parisienne n'aurait à son actif dans cet ordre d'idée, que l'église collégiale de Saint-Louis, de Passy et la crypte de l'église de Corneille-en-Parisis, qui est l'édifice le plus ancien. A Paris même, il ne reste à signaler que trois œuvres de transition, mais toutes trois d'un rare intérêt : le chœur de l'église de l'ancien prieuré de Saint-Martin des Champs, aujourd'hui englobé dans les bâtiments du Conservatoire des Arts et Métiers, le déambulatoire de l'église abbatiale de Saint-Germain-des-Prés, et l'église Saint-Pierre de Montmartre.

« Il est naturel de penser, « dit M. Gonse, » que l'édification de l'église du prieuré de Saint-Martin des Champs (dépendant de l'abbaye de Cluny) fut confiée à l'un des bons maîtres de la région. Et, de fait, cette abside, malgré ses indécisions de structure, malgré ses recherches parfois subtiles, est pleine de noblesse et de style. On y sent la main d'un homme profondément attaché aux traditions

romanes et qui n'emprunte au nouveau système que ce qui lui semble nécessaire à la réalisation de son idée. L'édifice est donc mi-partie roman, mi-partie gothique... Tous les détails de l'édifice sont traités avec une rare attention. La sculpture est très variée et aussi excellente par le caractère que par l'exécution ; on y reconnaît la délicate mesure, l'élégance et la précision nerveuse de l'école parisienne. »

Notons que, selon toute vraisemblance, la précieuse Vierge en bois peinte, conservée à Saint-Denis, provient de la primitive église de Saint-Martin des Champs.

Abordant ensuite l'église de Saint-Germain des Prés, voilà en quels termes s'exprime l'auteur de *l'Art gothique* : « Les chapiteaux du chœur sont purs de toute retouche, pour la plupart ; on ne saurait assez admirer la liberté, la souplesse et la verve avec lesquelles ils ont été exécutés par les maîtres tailleurs de pierre du douzième siècle. L'art de cette époque n'offre rien de plus parfait. Ce sont, à chaque colonne, des rinceaux de feuillage d'un style hardi, des têtes humaines émergeant des volutes, des lions ailés, des animaux symboliques, des oiseaux étranges, des griffons, dans les attitudes les plus fières, les plus vivantes, les plus imprévues. Tout cet ensemble ornemental, d'une opulence de grand goût, était très digne de l'antique abbaye bénédictine, dont l'origine se rattachait aux plus lointains souvenirs de la monarchie française, et que le peuple appelait par excellence *l'Abbaye*. »

Quant à l'église Saint-Pierre de Montmartre, qui s'en va tombant en ruine, et dont une partie seulement date, sans nul doute, du temps de Louis le Gros, « ce serait un crime, » s'écrie justement M. Gonse, « de laisser périr cet échantillon exquis d'une époque dont les restes se font de plus en plus rares, ce témoin éloquent du vieux Paris. »

Nous renonçons à énumérer les nombreux témoins de l'époque de transition rappelés par l'auteur de *l'Art gothique*. Contentons-nous de nommer l'église du prieuré des bénédictins de Saint-Loup-en-Naud, près Provins, bâtie au douzième siècle, en l'honneur de saint Loup, évêque de Sens, avec son admirable porche orné de statuettes, bas-reliefs, chapiteaux historiés, qui nous ont été conservés dans toute leur fraîcheur primitive, et ressemblant, d'une manière frappante, à celles du grand portail de Chartres, lesquelles leur doivent être postérieures, mais qui déclinent la main d'un des grands

maîtres de la statuaire du moyen âge; l'église cistercienne de Saint-Martin de Laon, Saint-Germain de Pontpoint, Saint-Vaast de Longmont, Glaignes, Champlieu, etc., etc., en Auvergne, et tant d'autres, toutes d'un intérêt archéologique indéniable.

Mais, le couronnement de cette riche époque de transition serait, d'après M. Gonse, la cathédrale de Sens, quoique la plus petite des cathédrales de France, et aussi la moins remarquée : « C'est une injustice », écrit-il, « car elle est la première en date. Il est peu d'édifices qui offrent plus de précieux motifs d'étude; tout ce que les siècles suivants y ont ajouté : transept, façade et clocher, est, chacun dans son genre, d'une haute valeur artistique. Il en est peu dont l'exécution ait été conduite avec plus de soin. Chaque époque l'a ornée d'un nouveau chef-d'œuvre, depuis la transition jusqu'au gothique flamboyant. Le style des parties anciennes est admirable, et la sculpture, surtout celle des chapiteaux, peut être mise en parallèle avec les productions les plus achevées de l'école parisienne. »

Prenant à partie la célèbre église de Saint-Denis, M. Gonse se place hardiment du côté de Quicherat, qui, contrairement à Viollet-le-Duc, lequel avait cru découvrir, dans le chœur de la basilique, la première application raisonnée du principe nouveau, « avait senti que Saint-Denis était un point d'arrivée et non un point de départ ».

Quoi de plus intéressant que l'histoire de la fondation de cette superbe église? On y voit d'abord comment le roi Dagobert fonda l'abbaye de Saint-Denis sur l'emplacement même où les corps des trois martyrs saints Denis, Rustique et Éleuthère avaient été enterrés par les soins pieux d'une femme nommée Catule. « Rien ne fut épargné, » dit M. de Guilhaemy. « On accumula dans la nouvelle église les marbres précieux, les mosaïques brillantes, les riches tapis, les vases d'or rehaussés de pierreries. Les portes étaient de bronze, comme celles des temples antiques; saint Éloi cisela de ses mains le revêtement du sépulcre des martyrs et la grande croix dressée à l'entrée du chœur. » Ajoutons que l'admirable siège en bronze, dit de Dagobert, et aujourd'hui déposé au cabinet des médailles, provient de l'église de Dagobert.

« La basilique de Dagobert, » continue M. Gonse, « n'eut pas un siècle d'existence. Le roi Pépin commença un nouvel édifice de dimensions plus grandes, que Charlemagne termina et fit consacrer en 775. Dévastée par les Normands à la fin du neuvième siècle,

l'abbaye de Saint-Denis fut en partie restaurée dans le cours du onzième siècle et au commencement du douzième. Mais les bâtiments et l'église n'étaient plus en proportion avec l'importance du monastère. Le lieu saint avait peine à contenir la foule les jours de grande cérémonie. Suger, encore simple moine, avait été témoin d'une catastrophe dont il n'avait pas perdu le souvenir; un jour, plusieurs fidèles avaient été écrasés, et les religieux n'avaient échappé au danger qu'en escaladant les fenêtres du sanctuaire. »

Bientôt « Suger, devenu abbé de Saint-Denis, résolut d'élever une construction qui effaçât, par son élégance et ses dimensions le souvenir de ses devancières... Sans être architecte, le grand ministre s'intéressait profondément aux arts, et il est certain qu'il inspira et dirigea les travaux. Il a mis une certaine coquetterie à rédiger lui-même, dans son *Liber de consecratione ecclesiarum*, l'histoire de cette vaste entreprise. » La façade, commencée en 1137, était achevée en 1140. Cette superbe ordonnance de la façade où le plein cintre se marie si élégamment à l'ogive, avec sa sculpture ornementale d'une si grande beauté, provoqua l'admiration des contemporains, et « la façade de Chartres, construite peu d'années après, doit être considérée comme une imitation directe de celle de Saint-Denis. »

*
* *

M. Gonse conduit ainsi le lecteur jusqu'au grand mouvement provoqué par l'affranchissement des communes, et qui a exercé une influence si considérable sur le développement des arts au douzième et treizième siècle, « en créant des associations de métiers et en faisant passer aux mains des corporations laïques des maîtres d'œuvres, la construction des grandes cathédrales... Ce que les abbayes avaient fait pendant le onzième siècle et la première moitié du douzième, c'était maintenant aux communes de l'entreprendre... Je n'hésite pas, » poursuit M. Gonse, « à attribuer à l'épiscopat français un rôle capital, décisif, dans ce magnifique mouvement. »

C'est aux évêques, « soutenus par l'enthousiasme des communes, que nous devons les fondements des cathédrales de Noyon, de Laon, de Paris, de Soissons, d'Arras, de Cambrai, l'achèvement ou la restauration des précédents monuments religieux. » Ces hommes d'intelligence, d'initiative et de foi, c'est Henri Sanglier et Hugues de Coucy, à Sens; Baudouin II de Boulogne, à Noyon; Arnoult, à

Lisieux; Thibault, à Senlis; Pierre de Celles, à Reims; Nivelon de Cerisy, à Soissons; Guillaume de Passavant, au Mans; Gauthier II de Mortagne, à Laon; l'illustre Maurice de Sully, à Paris, Guillaume de Seignelay et d'autres encore. « Leurs noms, comme celui de Louis le Jeune, sont indissolublement associés à des œuvres dont la fière beauté fait l'admiration de tous ceux qui ont le sentiment de l'art. » .

M. Gonse passe successivement en revue toutes ces merveilles où la grandeur, la grâce, la science la plus élevée, la beauté, le disputent à l'originalité et à l'ingéniosité des détails. Nous aurions peine à l'accompagner ici dans ses pérégrinations à travers la France et jusqu'à l'étranger où nos architectes ont transporté leur manière de faire. Nous préférons renvoyer le lecteur aux pages éloquentes et souvent émues de l'auteur de *l'Art gothique*. Contentons-nous d'appeler l'attention du lecteur sur le chapitre consacré aux clochers : « C'est le moment où les monastères, les cathédrales, les paroisses semblent mettre leur orgueil dans leurs clochers; — de là, sans doute, les expressions proverbiales : *amour-propre de clocher, querelle de clocher*. » C'est que le clocher est la partie de l'église qui s'aperçoit de plus loin; c'est le phare du voyageur, c'est lui qui dirige sa marche, c'est lui qui le ramène au foyer; c'est à la voix d'airain qui s'en échappe que se règle la vie des alentours; aussi, grâce à l'ardeur de la lutte entre les différentes régions, chaque clocher accuse-t-il une forme particulière : clocher central unique, base carrée, flèche octogonale, tour accompagnant la flèche ou la supportant. Telles églises ont un seul clocher, telles autres deux; celles-ci trois, quatre, cinq, six (Tournay et Saint-Denis); la cathédrale de Chartres en a jusqu'à neuf. Ils sont ou peu élancés, comme dans l'Auvergne, ou bas et carrés, à toits plats, comme en Provence et dans le Languedoc; robustes, carrés ou circulaires, à toitures de pierre « poussant résolument vers l'élancement des formes, dans le Poitou, l'Angoumois, la Saintonge. » Là-haut, l'œil se plaît à découvrir des détails d'une variété, d'une ingéniosité infinie, des ornements qui, une fois de plus, affirment la fécondité d'invention, la conscience des maîtres sculpteurs du moyen âge! A ces hauteurs vertigineuses, ils s'appliquent à entasser des chefs-d'œuvre à peine visibles d'en bas, mais que Dieu, ses anges et les saints pourront seuls contempler du haut de l'empyrée. Aux mondains les monstres des gargouilles aux pauses provocantes et souvent grotesques, les animaux

fantastiques, les diables et diablesses entourant les corniches et les fenêtres à l'extérieur. Autant le dedans des édifices religieux inspire la piété, autant le dehors abonde en distractions et en tentations de toutes sortes.

*
* *

Mais les évêques et les corporations n'ont pas été les seuls qui aient collaboré à cette grande œuvre de l'édification de nos grandes cathédrales. Les rois, la bourgeoisie, les vilains, les riches et les pauvres, tous enflammés d'une commune ardeur, ont participé à ce mouvement étrange qui ne peut être expliqué que par la vivacité de la foi de ces temps admirables. Chacun y apporte ses bras et son argent : « On voit un évêque, comme Maurice de Sully, bâtir, presque entièrement à ses frais, le chœur de Notre-Dame de Paris, et le « cas n'est pas isolé. » Chose également à remarquer; c'est que la plus grande partie des cathédrales élevées à cette époque, de Philippe-Auguste à saint Louis, sont mises sous le vocable de la Vierge. Il faut lire le récit fait par Hugues d'Amiens rapportant la construction de la cathédrale de Chartres. Les haines s'apaisaient, à la voix des prêtres excitant les travailleurs, les dettes étaient remises.

Encore une remarque : c'est que si, « pendant le onzième siècle et la première moitié du douzième, presque tous les architectes dont les noms nous sont parvenus appartiennent aux ordres religieux..., pendant la seconde moitié du douzième siècle, la supériorité paraît être en faveur des laïques; avec Philippe-Auguste elle devient prépondérante. A partir du treizième siècle, tous les architectes appartiennent aux professions civiles. »

Quelles profusions de magnificences étalent ces puissantes cathédrales! Rien n'est épargné : ni le temps, ni l'argent, ni les bras. Que d'imagination dépensée! Quelle unité dans la diversité! Celles dont M. Gonse donne la description dans ce bel ouvrage de *l'Art gothique*, il en parle d'une façon éblouissante, de façon à ne rebuter aucun lecteur, serait-il même peu initié aux secrets de la science architecturale. Sans compter que les gravures qui reproduisent ces monuments complètent admirablement le texte. Nous ne voulons retenir ici que ce qu'il dit de Notre-Dame de Paris et de sa façade, qu'il déclare la plus belle, la plus complète qui existe,

et aussi les regrets qu'il exprime au sujet de la disparition « des marches, qui formaient comme un piédestal à la tour méridionale et descendent vers la rivière, de l'immense palais de l'Évêché, construit par Maurice de Sully, mille dépendances pittoresques, un cloître somptueux, une place étroite, des maisons rapprochées, qui faisaient paraître plus immense le colosse de pierre.

« Aujourd'hui, poursuit M. Gonse, tout cela a disparu. La grève est remplacée par un quai banal; la place du Parvis, avec sa vieille fontaine et toutes ses maisons à pignons, par une grande place vide, bordée par un hôpital et des casernes; les portes ont perdu leurs dorures. Progrès des temps! Je ne saurais, en vérité, protester avec trop d'énergie contre cette manie qu'ont les édiles actuels d'isoler nos vieilles cathédrales et de les priver ainsi des repoussoirs, qui en faisaient mieux sentir toute la grandeur. L'effet que produit la cathédrale de Rouen tient beaucoup à l'entourage pittoresque d'anciennes constructions au milieu desquelles elle est comme enchevêtrée.

« Même en regard d'Amiens, qui est le type de la perfection technique, la cathédrale Parisienne restera un thème éternellement suggestif, proposé à l'étude des artistes et des gens de métier, un modèle d'harmonie, de proportion et de justes rapports entre toutes les parties. »

Et quels souvenirs évoque notre belle cathédrale! Il en est de même de l'illustre et gigantesque cathédrale, Notre-Dame de Reims, témoin du sacre de nos rois. C'est toute notre histoire qui est rappelée par ces pierres, si harmonieusement rassemblées, par ces statues parlantes du portail.

A côté du style Parisien, qui s'étend de l'Île-de-France à la Normandie, le style bourguignon offre des différences marquées avec le précédent. C'est ce qui fait, malgré l'unité apparente, cette diversité si remarquable dans le style gothique, et qui se manifeste dans chaque province.

Parmi les travaux entrepris et menés à bonne fin sous saint Louis, il faut noter la salle synodale de Sens, la Sainte-Chapelle de Paris et les restes du Palais de la Cité; les chapelles du château de Saint-Germain et de l'abbaye de Saint-Germer, la nef de l'abbatiale de Saint-Denis, etc., etc. Plusieurs de ces monuments furent bâtis sous la direction de l'architecte de saint Louis, Pierre de Montereau, « bâtisseur attiré des chapelles dédiées à la Vierge ».

Au nombre des monuments dus à l'évolution ogivale de la fin du treizième siècle au commencement du seizième, nous devons signaler entre autres : Saint-Urbain, de Troyes; Saint-Nazaire, de Carcassonne; Saint-Ouen, de Rouen; le chœur de la cathédrale, de Bordeaux, « qui ne jouit pas de la réputation qu'il mérite »; la cathédrale d'Albi; la Sainte-Chapelle de Vincennes.

Avec le règne de Charles VII commence l'architecture flamboyante. On en voit les premiers exemples dans la façade de Saint-Germain-l'Auxerrois, construite par Jean Gausse (1435-1439), dans le portail de la chapelle d'Amboise, et aussi dans la grande et éblouissante façade de la cathédrale de Tours.

C'est à la dynastie des Chambiges, architectes renommés de l'époque, et à leur école, qui s'est prolongée jusqu'au seizième siècle, que le gothique flamboyant, dans l'Ile-de-France, doit sa forme la plus délicate et la plus savoureuse.

*
* *

Mais les temples chrétiens ne sont pas les seuls témoins de l'art gothique. L'architecture civile y a aussi sa part importante, et M. Gonse se serait bien gardé de l'oublier. S'il nous reste peu de maisons des onzième et douzième siècles, en revanche, les maisons des treizième et quatorzième siècles qui ont résisté aux ravages du temps et à la malice des hommes sont beaucoup plus nombreuses. Il est peu de villes de nos provinces de l'Ouest qui n'en possèdent de curieux vestiges. Il suffira de rappeler l'Hôtel de ville de Compiègne, la cour intérieure de l'hôpital de Beaune, dont *l'Art gothique* donne des reproductions pleines d'intérêt; la porte du palais de l'évêché, à Beauvais; la grande salle du palais, à Poitiers, avec son pignon terminal; la maison de Jacques Cœur, à Bourges, si souvent citée, si remplie de noblesse et de grandeur, la première de cette importance élevée par un simple bourgeois. Dans l'entente de la distribution, le luxe des détails intérieurs et extérieurs, les devises : *A cœurs vaillans, rien d'impossible*; — *Dire, faire, taire*; — *De ma joie*; — *En bouche close n'entre mouche*, on reconnaît « cette saine logique qui subordonne chaque chose à sa destination ».

L'architecture militaire aussi s'est inspirée de l'Art gothique. D'abord, beaucoup d'églises furent fortifiées, menacées souvent

qu'elles étaient par des ennemis de l'extérieur et de l'intérieur. Il en reste encore quelques-unes en France qui méritent d'être visitées. Mais, parmi les édifices religieux de cette catégorie, il n'en est pas de plus connu et de plus complet que le Mont-Saint-Michel, estimé par M. Gonse, « comme l'œuvre la plus remarquable du règne de Philippe-Auguste, dans l'ordre de l'architecture monastique » (1).

On rencontre, du reste, dans tous les coins de la France, des restes de châteaux féodaux complètement ignorés des archéologues, et à peine remarqués par les habitants. Ici, c'est une simple tour; là, une réunion de tours dessinant le plan de la forteresse, et qui demanderaient à être conservées. Telle est la tour de Villiers, dans le département de la Vienne, avec ses peintures intérieures si singulières. Mais, un des plus beaux spécimens de l'architecture militaire est, sans contredit, le château de Pierrefonds, restauré en entier par Viollet-le-Duc, sous l'initiative de l'empereur Napoléon III. A voir également le château du roi René, à Tarascon, les restes importants du château d'Angers, avec ses importantes tours, la porte fortifiée de la cathédrale d'Albi.

Heureusement les particuliers eux-mêmes ne se montrent pas tous indifférents à la conservation des monuments rappelant notre histoire. Ainsi en est-il de M. le marquis de la Bretèche, à qui appartiennent les ruines du château de Tiffauges, en Vendée, ce respectable témoin du début de la bataille de Torfou. On a pu voir, au Salon de 1886, le relevé complet de cette importante place militaire qui en a été fait par M. G. Balleyguier, architecte, et qui lui a valu une médaille. Primitivement occupé par une colonie de Teyphaliens au service des Romains, ce château fut reconstruit au onzième siècle. Au quinzième siècle, le trop célèbre Gilles de Rais y commit de nombreux infanticides et s'y livra à la magie, ainsi que le témoignent les termes de son procès conservé aux archives de Nantes. Après l'exécution de ce monstre, à qui fut donné le fameux surnom de *Barbe-Bleue*, le château de Tiffauges passa en diverses mains. Enfin, en 1547, le vidame de Chartres fit faire une tour très importante armée de couleuvrines. C'est cette tour qui vient d'être restaurée en partie sur les indications de M. Balleyguier.

Le château d'Aulnois, qui est assurément une des plus belles

(1) Nous rappellerons à ce propos le magnifique volume consacré au *Mont-Saint-Michel*, par Paul Féval. (V. Palmé, éditeur.)

ruines militaires des environs de Laon, méritait aussi d'être conservé et restauré. Son propriétaire actuel, M. François d'Hérouel a confié cet important travail également aux soins du même architecte, M. Balleyguier. Cette forteresse remonte au douzième siècle. Ses différents propriétaires y firent de nombreux embellissements sans dénaturer son ensemble. Raoul IV, de Coucy-Montmirail, évêque de Metz, « se complaisait fort en son manoir ». Il y fit construire, en 1411, une grande pièce qui conserva le nom de chambre de Coucy. Plus tard, Charles de Noye fit décorer cette salle pour y recevoir les protestants.

Grâce à l'initiative de M. d'Hérouel, à l'activité de l'intelligent et savant architecte, nous aurons ainsi la reconstitution militaire complète d'un château-fort.

Enfin, si l'étude des monuments comprend la partie la plus notable du grand ouvrage de *l'Art gothique*, M. Gonse a pensé qu'il n'était pas possible de laisser de côté ce qui les remplissait et les ornait. La peinture et les arts du dessin appliqués à l'architecture, la peinture murale et sur bois, le vitrail, les pierres tombales, les tapisseries, comprennent plusieurs pages qui ne sont pas les moins attrayantes. L'enluminure des manuscrits, la sculpture monumentale et décorative, la sculpture iconique et funéraire, la sculpture en bois, en ivoire et en métal et enfin le costume et le mobilier, en rapport si parfait avec la structure des monuments, font aussi l'objet d'une étude approfondie.

A côté et au milieu de ce texte si attachant et si instructif, les magnifiques illustrations qui enrichissent *l'Art gothique*, parlent aux yeux et complètent pour le lecteur les descriptions si bien présentées de M. Gonse. Celles dans le texte ont été exécutées d'après les dessins de M. Boudier; quatre eaux-fortes sont dues à MM. Gaujean, A. Guérard et P. Laurent; six aquarelles typographiques à M. Hugard; enfin des chromolitographies et douze héliogravures, dont quatre tirées en couleur et quatre photogravures typographiques complètent l'illustration vraiment supérieure de ce livre, qu'on peut appeler un bel et bon ouvrage, dans toute l'acception du mot.

Robert NUAY.

L'HÉROÏSME DE NOS ARMÉES (1)

Dans le langage courant et littérairement *bravoure* et *courage* se confondent et se disent l'un pour l'autre. L'expression *courage* est même plus générale que *bravoure*, celle-ci n'impliquant que l'action dans le combat, tandis que *courage*, tenant plus étroitement au cœur, s'applique indistinctement à la paix et à la guerre. Cependant, ces deux qualités, semblables dans leurs effets, diffèrent dans leurs causes, et le courage me paraît supérieur à la bravoure parce qu'il a une source plus élevée et qu'il est, par conséquent, plus rare. C'est ce qu'il me plairait de développer, moins par un raisonnement psychologique que par le récit de faits, les uns historiques, les autres dont j'ai été témoin.

L'homme brave, mis en face d'un danger, *pousse au monstre*, sans l'étudier, sans même le considérer, sans se demander quelles pourront être les conséquences de son action. Il y va par instinct, par tempérament. Il ne craint pas le danger, il ne le connaît pas.

L'homme courageux, au contraire, craint ce danger : d'abord par l'effet de l'instinct de conservation que nous avons tous en nous ; puis par l'étude rapide qu'il en a faite et les chances qu'il a calculées. Mais ces chances lui seraient-elles défavorables jusqu'à la mort, il affronte résolument le danger sous lequel il doit succomber, obéissant aux sentiments les plus élevés : l'honneur, le devoir, la nécessité de l'exemple par le sacrifice. Chez lui, *l'âme a dompté la bête*, pour parler comme J. de Maistre.

Deux exemples, pris dans l'élément militaire, me feront parfaitement comprendre, et je les choisis illustres : ceux du chevalier d'Assas et du capitaine Dutertre, à un siècle d'intervalle.

(1) *L'Armée française*, par le capitaine Choppini. (Savine.) — *Historique des régiments français*. (Delacour.) — *Mémoires d'un capitaine du 2^e zouaves*. — *Lettres et Campagnes du duc d'Orléans*. (Calmann-Lévy.), etc., etc.

I

Le chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, chargé par son général d'une mission importante, part avant l'aube du 16 octobre 1760, à la tête de sa compagnie, pour reconnaître les positions de l'ennemi vers Clostercamp, près de Gueldre, en Westphalie, et pour éventer ses projets.

Afin de n'être pas distrait de ses observations par la conduite de sa troupe, il la confie à son lieutenant et la précède d'un certain nombre de pas. Le jour n'était pas entièrement fait, d'Assas tombe au milieu d'une troupe de grenadiers autrichiens qui s'avançaient pour surprendre le camp français.

Sous la pointe des baïonnettes autrichiennes, d'Assas pousse le cri historique : « A moi, Auvergne, voilà l'ennemi ! » Et il tombe percé de coups. Sa compagnie se replie en faisant feu et le camp français est sauvé.

Voilà la bravoure.

Lorsque éclata en Algérie la grande insurrection de 1845, le général Cavaignac, commandant à Tlemcen, n'avait avec lui, pour tenir tête à l'orage qui fondait sur notre frontière ouest, que le 2^e bataillon de zouaves, commandant Péraguay ; le 8^e de chasseurs à pied, commandant Froment-Coste ; le 10^e de la même arme, commandant d'Exéa ; le 15^e léger, colonel Chadeysson ; le 41^e de ligne, colonel de Barral ; le 2^e de hussards, colonel Gagnon ; et une batterie d'artillerie de campagne, capitaine Auger.

Le 8^e de chasseurs à pied était à Nemours avec un escadron de hussards, capitaine Gentil-Saint-Alphonse et commandant Courbi de Cognard, sous les ordres du lieutenant-colonel de Montagnac, détaché du 15^e léger pour commander ce poste. Le colonel de Barral, commandant supérieur du cercle, était à Lalla-Maghrnia avec le 40^e bataillon de chasseurs et la majeure partie de son régiment, une fraction du 41^e occupant Seb dou. Le général Cavaignac n'avait plus sous la main que les zouaves, le 15^e léger et deux escadrons de hussards, pour courir çà et là sur les points le plus immédiatement menacés. On se figure quelle rude campagne fut celle-là et quels hommes étaient ceux qui l'accomplissaient sans un moment de défaillance.

Le général avait prescrit de bien garder le débouché de Nédroma,

qui conduit de la plaine des Angads aux montagnes des Traras, mais de n'agir qu'avec des forces respectables.

En vertu de ces instructions, le colonel de Barral avait ordonné au lieutenant-colonel de Montagnac de lui envoyer le 8^e bataillon de chasseurs et l'escadron de hussards, en ne conservant à Nemours que le nombre d'hommes nécessaire pour préserver ce poste d'un coup de main. Malheureusement, au même instant que cet ordre arrivait à M. de Montagnac, les Soualis accouraient à Nemours prier le colonel de les protéger. Suivant eux, celui-ci pouvait enlever Abd-el-Kader qu'accompagnaient quelques cavaliers, ils se chargeaient même de le livrer aux Français.

La fourberie était bien ourdie, le lieutenant-colonel devait donner dans le panneau. En effet, M. de Montagnac avait la tête aussi ardente que le cœur; et comme il n'avait qu'un rêve, celui de prendre Abd-el-Kader, il crut le moment venu de le réaliser. Il partit donc à la tête de tout ce qu'il avait de monde — 350 hommes des chasseurs et 60 des hussards — et s'en fut camper non loin de Nemours, sur l'Oued-Staoueli. Ce n'était pas ce que voulaient les Arabes; cette position était bonne et elle leur eut coûté trop cher à enlever, ils recommencèrent leurs obsessions auprès du colonel et enflammèrent si bien son imagination qu'ils l'amènèrent jusqu'au marabout de Sid-Brahim.

C'est là que devait finir la comédie et que le drame allait commencer.

Quand on est au marabout de Sidi-Brahim et qu'on regarde à l'ouest, du côté du Maroc, on a devant soi une suite de petites collines nues, d'un aspect grisâtre, à pentes douces, se terminant par un plateau. De loin, ce plateau paraît sans solution; mais, en réalité, il est coupé par des ravins qui, à gauche surtout, offrent des coupures profondes et très propres à une embuscade.

Dès le matin, M. de Montagnac vit, sur le plateau, une quarantaine de cavaliers aux allures timides et circonspectes. Montant aussitôt à cheval, il marcha à eux, suivi de l'escadron de hussards et de deux compagnies de chasseurs.

Les Arabes l'attendirent de pied ferme; puis, tournant bride précipitamment, ils prirent la fuite. Le colonel les suivit d'abord au trot avec les deux premiers pelotons, puis il les chargea. Quand les pelotons furent au milieu du plateau, les fuyards se retournèrent, et, de tous les ravins, sortirent des masses de cavaliers, qui entourèrent les hussards et les criblèrent de feux.

Au premier choc, le commandant Gourbi de Cognard fut blessé et renversé de cheval; le capitaine Gentil-Saint-Alphonse fut tué d'un coup de pistolet à bout portant. Le colonel arriva avec les deux pelotons de réserve, auxquels se rallièrent les débris des deux premiers. Mais il avait affaire à un ennemi dix fois supérieur en nombre et conduit par Abd-el-Kader en personne. Deux autres compagnies de chasseurs arrivèrent, et le combat prit une vigueur nouvelle. Le colonel, frappé mortellement, ordonna d'aller chercher le deuxième échelon des hussards et le reste des chasseurs, moins la compagnie de carabiniers, chargée de la garde des bagages.

Les chasseurs avaient formé le carré et soutenaient avec intrépidité les efforts de leurs nombreux assaillants; mais, de même qu'un mur tombe pierre par pierre sous la pioche du démolisseur, le carré tombait homme par homme sous les balles des Arabes qui n'osaient pas approcher des baïonnettes françaises. Le colonel n'était pas encore mort et soutenait de ses exhortations le courage de nos soldats. Alors arriva le commandant Froment-Coste avec la compagnie de soutien; mais les premières décharges le renversèrent et presque tous les chasseurs tombèrent autour de lui.

C'en était fait des hussards et du 8^e bataillon de chasseurs à pied; quelques hommes parvinrent à se sauver de ce désastre : les uns se dirigèrent vers Nédroma, les autres rejoignirent la compagnie de carabiniers.

Le capitaine de Géraux, qui la commandait, se jeta dans le marabout de Sidi-Brahim avec la résolution de s'y défendre jusqu'à la mort, et il envoya en même temps deux Arabes : l'un au colonel de Baral à Lalla-Maghrnia, l'autre au général Cavaignac dans les montagnes des Traras. Chacun de ces deux émissaires était porteur d'un billet au crayon, où Géraux faisait connaître sa situation critique.

Ce devoir rempli, l'intrépide capitaine fit ses préparatifs de défense en vue du siège qu'il allait avoir à soutenir, en crénelant le mur d'enceinte du marabout et en coupant les balles de ses cartouches en deux et même en quatre, pour faire des blessures plus nombreuses aux assaillants.

Bientôt après, Abd-el-Kader descendit dans la plaine et entourait le marabout. Avant d'en venir à l'emploi de la force, il usa de tous les moyens possibles pour déterminer Géraux à se rendre. Ni drapeau blanc, arboré par ses émissaires, ni menaces, ni propositions d'aucune sorte n'ayant réussi, il eut recours à un moyen odieuse-

ment barbare qui devait échouer aussi. Il se fit amener Dutertre.

Dutertre, capitaine adjudant-major du 8^e bataillon de chasseurs à pied, blessé au combat sur le plateau, était prisonnier en même temps que le commandant Courbi de Cognord; mais sa blessure ne l'empêchait pas de marcher. Abd-el-Kader lui ordonne d'aller à portée de la voix du marabout et d'engager Géraux à se rendre, lui promettant la vie sauve pour sa compagnie et pour lui. Quatre cavaliers, déserteurs des spahis, l'accompagnent et doivent le fusiller s'il dit autre chose que ce qui lui est prescrit.

Le capitaine Dutertre écouta froidement l'émir, puis il s'achemina vers le Marabout, escorté par ses quatre bourreaux. Il marchait le front haut, le visage illuminé par les célestes clartés du sacrifice. Arrivé à portée de la voix, il cria :

« Géraux et vous tous, mes camarades du 8^m, on m'envoie vous dire de vous rendre, et moi, je vous adjure, au nom de l'honneur, de vous défendre jusqu'à la mort. Vive le roi! Vive la France! »

Ce dernier mot fut étouffé par la détonation des fusils des quatre cavaliers; l'âme héroïque de Dutertre était allée rejoindre celle de d'Assas et des autres martyrs de l'honneur.

Abd-el-Kader furieux, lance deux jours de suite, toutes ses hordes, cavaliers et kabyles, à l'assaut du marabout, et deux jours de suite il est repoussé avec de grandes pertes, surtout parmi ses khialas. Découragé et perdant un temps précieux, il va ailleurs, ayant soin d'entourer le marabout d'un cordon de postes de kabyles.

On sait quelle fut la fin déplorable de la poignée de braves du marabout qui eussent pu être sauvés sans l'égoïsme et la pusillanimité du colonel de Barral et du capitaine du génie Coffine.

Le premier, parti de Lalla-Maghrnia arrivé en vue du Marabout, ne voit ni n'entend rien. — Abd-el-Kader s'étant retiré, — et au lieu de pousser sa pointe jusqu'au bout, il se retire précipitamment sous prétexte que l'émir pouvait lui couper sa route par le col de Bab-el-Taza.

Géraux sort avec sa compagnie, culbute les postes arabes et parvient jusqu'aux collines qui douinent Nemours, à l'Ouest. Ses hommes se précipitent vers le ruisseau qui coule au fond du ravin et se plongent en quelque sorte dans cette eau dont ils sont privés depuis trois jours. A ce moment, les habitants de Zéri et de Tamar sortent de leurs villages et fusillent nos chasseurs. Le lieutenant Chapedelaine est tué le premier; Géraux tombe ensuite; le médecin-

major Rosagutti meurt après, tous succombent, à l'exception de douze, dont un seul, le caporal Lavaissière, rapportait ses armes.

Si le capitaine Coffine, commandant de Nemours en l'absence de Montagnac, était sorti, n'eût-ce été qu'avec trente hommes, vers le ravin distant de 2 à 300 mètres, les Arabes n'auraient pas osé descendre et nos camarades étaient sauvés.

Oui, d'Assas et Dutertre furent des héros. Leur mort rappelle ces faits sublimes que l'histoire conserve pour l'enseignement des générations futures, et que notre nation oublieuse semble aujourd'hui rejeter, pour n'honorer que les malfaiteurs, les hommes néfastes dont on peut dire, comme Pope, parlant de Cromwel, qu'« ils sont condamnés à l'immortalité ».

Deux héros, avons-nous dit et répéterons-nous avec l'orgueil d'un Français et d'un soldat; mais il y a, dans leur héroïsme, une nuance : la nuance que nous croyons voir entre la bravoure et le courage.

D'Assas tombe inopinément dans une embuscade ennemie; il est saisi avant qu'il eût pu se reconnaître; cent baïonnettes menacent sa poitrine sans l'intimider; il s'écrie : « A moi d'Auvergne, voilà l'ennemi! » instinctivement, en brave qu'il est, sans se demander si son cri ne sera pas le signal de sa mort; sans en avoir le temps ni même la pensée.

Dutertre écoute froidement les ordres d'Abd-el-Kader. S'il les exécute, il forfait à l'honneur; s'il désobéit, il meurt. Son choix est fait; sa détermination est prise. Il a un kilomètre à faire pour arriver au lieu de son exécution; il marche lentement, car il est blessé. Pendant ce long et lent trajet, il a pensé à son heureuse jeunesse, à sa famille, à son brillant avenir, à ses amis; mais à son honneur aussi et à Dieu, car Dutertre, que j'ai personnellement connu, était un ferme chrétien. Dieu et l'honneur l'emportent sur toute considération humaine, et il meurt.

Voilà le courage!

II

La bravoure est, paraît-il, intermittente et journalière, parce qu'elle dépend quelquefois de l'état physique de l'homme. Le courage n'est soumis à aucune loi parce qu'il tient à l'état de l'âme. J'ai souvent entendu dire de certains : « Il est brave à ses heures. » Jamais pareil propos d'un homme courageux.

En 1845, lors de la grande insurrection arabe, deux ou trois jours après le désastre de Sidi-Brahim, que je viens de raconter, le lieutenant Marin, du 15^e léger, fut envoyé, à la tête de 200 hommes, de Tlemcen à Aïn-Témouchen, pour renforcer la garnison de ce poste stratégique.

Ce détachement marcha la nuit. Arrivé dès l'aube du jour suivant aux deux marabouts, en vue d'Aïn-Témouchen, Marin a l'idée extravagante d'ordonner une grande halte au lieu de pousser jusqu'au poste qui l'attendait.

Pendant qu'on fait le café, Abd-el Kader est signalé. Ses drapeaux s'avancent, mais ils sont encore assez loin pour que Marin puisse prendre ses dispositions en vue d'une défense que lui rendaient facile l'élévation du terrain qu'il occupait, les deux marabouts qui s'y trouvent et les dispositions de ses soldats qui, aux premiers mots, avaient couru à leurs faisceaux et pris leurs armes. Leur attitude est telle qu'Abd-el-Kader, cruellement éprouvé à Sidi-Brahim, va passer sans les attaquer, lorsque Marin, leur chef, les quitte, va seul au-devant de l'Émir, et lui offre de se rendre à lui avec son détachement, ses armes et ses bagages, parmi lesquels des provisions de guerre destinées à Aïn-Témouchen.

On sait quel fut le sort de ces malheureux. Quelques mois après, les soldats étaient égorgés la nuit, dans leurs gourbis, pendant leur sommeil, avec l'assentiment d'Abd-el Kader, si ce n'est par ses ordres formels. Les officiers furent épargnés dans cette tuerie, afin d'en tirer plus tard de l'argent; et, en effet, ils furent rachetés pour 40,000 francs. De ce nombre était Marin qui, jugé et condamné à mort par un conseil de guerre, ne fut pas fusillé, et disparut sans que personne ait pu dire, depuis, ce qu'il était devenu.

Eh bien! cet homme coupable d'un des plus grands crimes que puisse commettre un officier, avait, jusqu'à-là, fait preuve de bravoure. Aux zouaves, où je l'ai connu sous-officier, il avait une réputation d'intrépidité. Lorsqu'il était notre colonel, Cavaignac avait pour lui une estime particulière; et, le retrouvant lieutenant au 15^e léger, il viola pour lui les règlements, en lui donnant un commandement qui revenait à un lieutenant plus ancien que lui, Hilarin, du 41^e, qui mourut, le pauvre garçon, pendant sa captivité.

Comment Marin a-t-il pu commettre cette lâcheté, dont le souvenir nous fait encore frémir à un demi-siècle de distance? Était-il subitement devenu fou? Était-il en dehors d'une de ses heures de

bravoure? Je ne sais, mais, bien certainement, il n'était pas courageux; car, lors même que sa position eût été désespérée, au lieu de lui être favorable comme elle l'était réellement, il devait mourir là, avec tous les siens, plutôt que de se rendre, avec cette circonstance aggravante, inconcevable, d'aller s'offrir soi-même à la captivité. Une chose encore, que nous ne pouvions comprendre, nous les contemporains et presque les témoins du fait, c'est qu'il ne se soit trouvé personne dans ce détachement, pour empêcher Marin de commettre son crime, fût-ce en lui brûlant la cervelle.

Voici un second exemple de cette intermittence de la bravoure qui rend, pour nous, cette qualité moins appréciable que le courage.

Lors de la deuxième expédition de Constantine (1837), deux jours avant l'assaut et la prise de la ville, notre général, Mgr le duc de Nemours, était descendu du Coudiat-Aty à la batterie de brèche, pour juger des effets de nos projectiles sur les remparts de la ville. Pendant qu'il se livrait à cet examen, il était distrait, préoccupé, par une fusillade continue, opiniâtre et sans but visible, partant de la gauche de notre batterie, au dessous du bivouac. C'était celle d'un régiment, récemment arrivé de France, qui, déployé en tirailleurs dans les escarpements face à la ville, répondait par cent coups de fusil, à chacune des rares balles, tirées de quelques créneaux par des Arabes invisibles.

Le prince général, agacé, aperçut en ce moment, près de lui, un capitaine adjudant-major du régiment en question.

« Allez, Monsieur, » lui dit-il, « donner l'ordre de ma part de cesser cette fusillade ridicule. Nous devons ménager nos cartouches et non les prodiguer contre les pierres des remparts. La garde de tranchée n'est pas là pour tirailler, mais pour repousser les sorties de la ville, et c'est à la baïonnette que cela se fait... Allez. »

Le capitaine partit; mais la fusillade continuant toujours, le prince en fut inquiet. Comme à partir de la batterie de brèche, il fallait traverser à découvert une centaine de mètres pour arriver aux défilements de la garde de tranchée, le capitaine avait peut-être reçu une balle arabe, au passage de cette zone dangereuse. Un aide de camp fut envoyé pour vérifier le fait et transmettre les ordres du général, dans le cas où le capitaine adjudant-major serait tombé en route.

L'aide de camp trouva l'adjudant-major couché dans un pli de terrain, à l'abri des projectiles de la place. Sorti des épaulements

de la batterie et arrivé à la zone dangereuse, il n'avait pas osé la traverser; son instinct de conservation l'avait emporté sur le devoir et l'honneur. Cet homme qui, à sa place de bataille, dans une troupe chargeant l'ennemi, se serait bravement comporté, se trouvant seul, loin des regards, en dehors de l'excitation du combat, du bruit de la charge, de l'odeur de la poudre, n'osa pas affronter un danger... Il n'était pas courageux.

Le duc de Nemours, péniblement affecté par cet acte de faiblesse, recommanda de ne pas l'ébruiter; mais, peu d'heures après, on ne parlait que de cet évènement au bivouac. Le coupable disparut du régiment, où il faisait tache; car ce corps a, dans son historique, des pages magnifiques, une entre autres, consacrée au fait d'armes d'un de ses sous-officiers, qui a donné à son drapeau un lustre que bien des régiments doivent envier.

Je me hâte d'ajouter que ce sont là les deux seuls actes de faiblesse dont j'ai été témoin en trente années de combats ou d'engagements meurtriers. Partout j'ai vu les officiers donner l'exemple du dévouement et attester, par le nombre de leurs morts, hors de proportion avec celui des soldats, leurs efforts pour entraîner ceux-ci au feu et les y maintenir.

Les grands chefs joignent souvent le courage à la bravoure; mais on peut conclure de l'expérience acquise que, si la bravoure est générale dans notre armée, le courage y est plus rare.

III

Il y a donc chez l'homme, en face du danger, deux mouvements agissant l'un après l'autre: l'un physiologique, l'autre psychologique. Le premier, qu'on peut appeler aussi l'instinct de conservation, est celui qui fait *saluer les balles*, c'est-à-dire qui fait baisser la tête au sifflement de la balle ou au grondement du boulet. Il est en quelque sorte irrésistible dans une troupe l'arme au pied, attendant l'ordre de marcher. Vienne cet ordre, et le second mouvement, le mouvement psychologique, opère à son tour, non sous l'impulsion de sentiments élevés, mais sous celle d'incidents physiques, tels que l'action, la charge, la fusillade, la victoire surtout, si on l'obtient. Vous ne verrez pas alors une seule tête saluer les balles.

Histoire ou légende, on raconte que notre Henri IV éprouvait, au commencement d'une action de guerre, une sorte de frisson nerveux.

La *bête* n'avait pas perdu ses droits : mais l'*âme* reprenait aussitôt son empire. Le soldat royal apostrophait vigoureusement la *bête* : « Ah ! tu trembles, vieille guenille, » lui disait-il. « Attends un peu, je vais te mener dans un endroit où tu n'auras pas froid ! » Et, l'épée à la main, l'éperon au flanc de son cheval, il s'élançait au plus fort de la mêlée.

Henri IV n'était peut-être pas né avec les nerfs et le tempérament d'un brave, mais le sentiment de la noblesse de sa race, de la grandeur de sa mission, de l'exemple qu'il devait au monde, du dévouement auquel il était tenu envers ceux qui se dévouaient pour lui, en avait fait un courageux, ce qui me paraît plus louable, car cela dénote une plus grande force d'âme.

Ainsi, la bravoure est la qualité dominante, vulgaire, pourrions-nous dire, de la nation française, et le courage est l'apanage des natures d'élite.

Ces natures sont celles des spiritualistes ; des hommes dont les pieds sont sur la terre et l'esprit est dans le ciel ; qui, dans chaque sacrifice qu'ils font pour leurs semblables, voient un droit acquis aux récompenses célestes ; aux hommes religieux enfin.

Ah ! il la connaissait bien cette vérité le plus grand génie de ce siècle, Napoléon, lorsqu'il disait à l'illustre général Drouot : « Drouot, tu es le plus brave de mon armée parce que tu en es le plus religieux. »

Comment expliquerions-nous, sans cette certitude, les transformations éclatantes dont nous avons été témoins aux jours de deuil de la patrie ? N'est-ce pas une grâce divine qui transfigurait des agneaux en lions, des colombes en aigles ? Qui faisait, d'hommes timides, d'intrépides soldats ; de faibles femmes, des héroïnes sans peur ? Aucun des ressorts humains, propulseurs des âmes vulgaires, n'agissait en eux ; ils n'avaient ni grades, ni richesses, ni honneurs terrestres à acquérir. Aucun signe ne distingue le supérieur de l'inférieur ; l'habit qu'ils portent ne leur appartient même pas ; en fait d'honneurs, beaucoup d'entre eux en possédaient autrefois, par héritage ou par mérite personnel ; en renonçant au monde, ils les ont déposés au pied de l'autel.

Sans recourir à nos vieilles annales patriotiques, ouvrons notre histoire contemporaine et nous trouverons, à chaque page, des traits de courage surhumains.

Pendant le siège de Paris par les Prussiens, les Frères des Écoles chrétiennes sont de toutes les sorties que tentent les assiégés. Ils ne

combattent pas — ils n'ont pas d'armes — rien ne les excite, ni le son du clairon, ni le bruit du tambour, ni la fusillade, ni la canonnade, ni l'ardeur de la lutte. Calmes, impassibles sous l'ouragan de feu dont beaucoup sont victimes, ils vont dans la zone dangereuse de la bataille chercher les morts et les blessés et les transporter en arrière de la ligne des feux pour qu'ils y soient pansés, s'il y a lieu.

Voilà le courage!... d'où leur venait-il?

A Reischoffen, une jeune religieuse suivait l'armée battant en retraite. Un soldat tombe blessé près d'elle, elle s'arrête et lui fait un premier pansement. Son saint travail fini et le signe de la croix tracé sur le front du soldat, elle se lève pour reprendre sa route. Au même instant, un boulet lui coupe les deux jambes et elle meurt à côté de son blessé.

Le soir de la bataille de Spikeren, on trouva parmi les morts une Sœur, le front brisé par une balle prussienne.

Une autre religieuse est tuée, le soir de Rezonville, sur le cacolet qui la portait à la suite de l'ambulance, en retraite sur Metz.

La supérieure des Sœurs de Forbach est tuée par un boulet le jour de la bataille de ce nom. Et tant d'autres dont les noms rempliraient un volume.

Voilà le courage!... d'où leur venait-il?

Et les membres nombreux du clergé, tant séculier que régulier, abandonnant leur paisible presbytère ou leur austère cellule pour courir à la voix du canon, que n'entendaient pas certains généraux, figés à quelques kilomètres du feu de la bataille! Beaucoup d'entre eux portent depuis lors le ruban rouge sur leur soutane, et chacun se dit en les voyant passer : « Il était à la grande guerre! »

Des aumôniers de l'armée ont reçu des distinctions tout aussi flatteuses, quoique moins apparentes. Lors de l'expédition de Mascara, en 1841, expédition dont le retour eût pu devenir un désastre sous un tout autre général que Bugeaud, l'aumônier de la colonne fut mis à l'ordre du jour de l'armée, qui y applaudit de tout cœur.

Qu'avait fait le bon abbé G. Salter? Une chose toute simple pour lui et admirable pour nous. Pendant une journée entière, journée où nous eûmes à lutter contre toutes les forces d'Abd-el-Kader, il resta sur la ligne de tirailleurs de l'extrême arrière-garde.

Indifférent au danger, tantôt il conduisait les blessés aux cacolets, les portant même sur son dos s'ils ne pouvaient pas marcher; tantôt il s'agenouillait auprès des mourants, et là, sous une grêle de balles,

il s'efforçait d'obtenir de leur bouche glacée un mot, un soupir vers Dieu, et de faire parvenir à leur oreille, déjà tendue vers les voix de l'éternité, ces paroles mystérieuses qui ouvrent aux mortels les trésors de la miséricorde divine. La nuit venue, quand tout dormait au bivouac, lui seul, oublieux du repos, veillait auprès des blessés, priant pour eux, les consolant et les encourageant dans leurs souffrances.

Oublierions-nous nos incomparables missionnaires, qui ont christianisé, et même francisé, les parties à peine connues et les plus sauvages du monde? Les avez-vous vu partir, le front rayonnant de joie, pour ce voyage d'où les neuf dixièmes d'entre eux ne reviendront pas? Avez-vous lu les *Annales de la Propagation de la foi*? Avez-vous pu compter les noms écrits sur le martyrologe des missions étrangères? Alors, vous êtes tombé à genoux, remerciant Dieu des prodiges de courage qu'il fait accomplir par ses ministres.

* * *

Ce courage surhumain est-il une grâce d'état réservée aux prêtres et aux religieux? Non, certes, car Dieu ne refuse pas sa grâce à qui la lui demande sincèrement; il se plaît même à la faire éclater dans les plus infimes de ses créatures. En voici deux exemples, pris dans la vie militaire, qui fut si longtemps la mienne, et desquels je puis dire : *Quorum pars... fui*.

Dans une charge corps à corps avec les cavaliers rouges d'Abd-el-Kader, le cheval du capitaine Saint-Germain, des chasseurs d'Afrique, est tué, son cavalier pris sous lui. Escoffier, trompette de l'escadron, met pied à terre, force son capitaine à monter sur son cheval; il est fait prisonnier et conduit à Abd-el-Kader.

Il porte sa trompette en sautoir. Ayant reçu l'ordre de jouer une fanfare, il sonne la charge. Un chef s'étant informé du nom de cette sonnerie, Escoffier dit à l'interprète : « Dis au capitaine que lorsqu'il entendra *musiquer* cet air, il n'aura rien de mieux à faire que de tourner bride et de s'enfuir au galop. »

Le chef, blessé de cette réponse, demanda qu'on administrât cent coups de bâton à l'audacieux trompette. Abd-el-Kader s'y opposa et offrit richesses et honneurs à Escoffier, s'il voulait se faire musulman.

— Je ne renierai jamais ni ma religion ni mon pays, répondit le trompette. Tu peux me faire couper la tête, mais non me rendre parjure.

— Sois tranquille, dit l'émir, j'aime à t'entendre parler ainsi. Ton refus est glorieux, ton parjure serait une honte.

Escoffier fut compris dans un échange de prisonniers et reçut la croix d'honneur, juste récompense de sa belle conduite.

*
* *

Il y a deux acteurs dans le drame suivant : un martyr et un confesseur.

Le 12 juin 1846, quelques Harars amenèrent à Tiaret un jeune homme de vingt-deux ans, nommé Beauprêtre, qui nous raconta les aventures émouvantes qu'on va lire.

Il allait de Cherchell à Tenez, avec deux ouvriers, lorsque, le 21 novembre 1843, il fut enlevé, près de cette dernière ville, par un parti d'Arabes. Ceux-ci le conduisirent à Bou-Maza, qui le donna ensuite à Abd-el-Kader, non loin de Tiaret. De là, on le mena dans le Maroc, où il fut réuni, dans un douar, à dix-huit autres Français, colons ou soldats prisonniers. Le douar était près de la Malouia. Il y resta enchaîné, avec un soldat du 32^e, depuis son arrivée, en décembre 1845, jusqu'au 31 mai 1846.

Ce jour-là, il crut comprendre qu'un ordre était venu de massacrer les prisonniers pendant la nuit. Il fit part de ses soupçons à son compagnon de chaîne, et tous deux réussirent à s'évader, profitant du sommeil de leur gardien. A quelque distance du douar, ils s'arrêtèrent pour briser leur chaîne à l'aide d'une pierre; puis ils continuèrent à marcher vers le sud-est. Le troisième jour, laissant le Chott-el-Cherbi à leur gauche, ils aperçurent les feux d'un camp; c'était celui de l'Emir, fuyant devant la colonne Renault.

Les deux fugitifs firent une provision de fèves dans un douar, et se hâtèrent de continuer leur route. Exténués de fatigue et mourants de faim, ils allèrent se rendre au premier douar qu'ils aperçurent.

Un marabout voulut leur faire prononcer le symbole musulman; ils s'y refusèrent courageusement, et le soldat du 32^e fut immédiatement décapité. Beauprêtre resta inébranlable devant le cadavre mutilé de son camarade. Il allait subir le même supplice, lorsque les Arabes décidèrent de remettre son exécution au lendemain, pensant que cette nuit d'angoisses le ferait faiblir. Il n'en fut rien. Beauprêtre, voyant ses gardiens endormis, se débarrassa de ses liens et s'enfuit. Sur son chemin, il trouva un mulet mort, qui lui

fournit des vivres pour deux jours. Il traversa le Chott-Chergui, arriva près de Frenda et tomba, épuisé de fatigue et de faim, près d'un douar des Harars, qui nous le ramenèrent.

Tous ceux qui entendirent le récit de cette terrible odyssée furent profondément touchés de l'élévation des sentiments religieux avec lesquels ce jeune ouvrier racontait, sans exagération et avec le plus grand calme, le combat qui s'était livré dans son âme entre la conservation de sa vie et la conservation de sa foi, et le triomphe de la seconde sur la première. Dans notre colonne, du dernier soldat au général, tout le monde regardait Beauprêtre comme un héros; moi, je le considérais comme un saint.

Aujourd'hui, à quarante-cinq ans de distance, je dis : voilà le courage!... D'où venait-il, aussi bien à ces simples et ignorants, qu'aux érudits et cultivés? Évidemment du spiritualisme qui détache les regards de l'homme de la terre pour les lui faire lever vers le ciel, et qui, seul, peut expliquer la différence existant entre la bravoure et le courage, ainsi que la supériorité du second sur la première.

Capitaine BLANC.

LES EXTASES, LA MÉDECINE ET L'ÉGLISE ⁽¹⁾

DES VISIONS

XVIII

Une première conclusion. — Existence d'une classe entière de visions à laquelle on ne peut appliquer la théorie de l'hallucination. — Visions relatives à des événements futurs ou lointains inconnus des voyants.

Dans le précédent article, nous avons cité quelques exemples de visions enregistrées par l'histoire, et dont le simple exposé suffit à démontrer l'impossibilité de les attribuer aux écarts d'une imagination exaltée. Mais suspendons notre jugement définitif sur ce point, car il pourrait paraître peu scientifique, ne tenant pas un compte suffisant des connaissances que la médecine moderne possède sur le phénomène de l'hallucination. Pour le moment, puisque notre travail éprouve parfois des retards et qu'on a la bonté de s'en plaindre, nous allons donner une première satisfaction à nos lecteurs en mettant moins d'intervalle entre nos articles et en tirant, dès aujourd'hui, une première conclusion des faits relatés jusqu'ici. En vérité, cette conclusion est telle que si notre but était non pas de discuter tranquillement les questions, mais de mettre à nu les misères de la science rationaliste, nous pourrions nous arrêter à ce paragraphe, tant est grande la honte dont elle s'y couvre.

De fait, nous avons vu combien il est commun aujourd'hui dans les livres classiques de médecine de réunir en bloc, sous le nom et sous l'idée générale d'hallucination, toutes les représentations psycho-sensorielles (nous créons le mot) et toutes les perceptions individuelles d'origine mystérieuse dont parle l'histoire. Or, cette

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} novembre 1889.

théorie professée avec tant d'assurance, dès qu'elle est examinée avec une méthode scientifique, apparaît immédiatement basée *sur une observation qui manque de faits* : ce qui, d'après les principes de la science positive, est la censure la plus amère qu'on puisse faire, non seulement d'une théorie, mais encore d'une simple hypothèse. Parmi les rationalistes eux-mêmes, tout vrai savant, bien que persuadé qu'on peut expliquer naturellement n'importe quel phénomène, repousse avec dégoût une explication qui se réduit à un simple changement de nom et ne se rattache en aucune façon au phénomène. Tel est précisément notre cas.

L'histoire des siècles écoulés jusqu'à nos jours nous offre toute une classe de visions dont les caractères les distinguent absolument des hallucinations. Si les doctes médecins qui ne voient partout que des hallucinations, niaient la réalité historique de ces visions, leur négation ne résisterait pas aux armes de la critique. Leur erreur serait pourtant plus excusable, parce qu'ils l'auraient commise sur un terrain qui n'est pas le leur. Mais non, ils admettent le fait des visions, et ils affirment hautement qu'elles ne furent pas autre chose que des hallucinations. Il s'agit donc d'une opinion médicale, telle que serait la détermination d'un cas de choléra ou de folie. Malheureusement, cette opinion cadre si peu avec les symptômes, que la conclusion est qu'elle a été émise *a priori*, sans même savoir de quoi il était question.

Les visions, que nous avons citées précédemment et données comme exemples, peuvent être classées en trois groupes. Le premier se compose des visions dans lesquelles on découvre une connexité logique avec des faits externes, lointains ou futurs et ignorés du voyant. Le mode de cette connexité est varié. Dans quelques-unes, le voyant reçoit la communication explicite de choses qu'il ignore, comme on peut le constater dans l'apparition de l'ange disant aux bergers de Bethléem : « Allez, et vous trouverez un enfant enveloppé de langes, couché dans une crèche. » — Ils y vont pour s'assurer du fait, et ils trouvent tout exactement comme l'Ange le leur avait annoncé.

Dans d'autres, il y a avertissement implicite, mais parfaitement déterminé, d'événements futurs, comme dans les paroles par lesquelles la Vierge envoya Bernadette à la fontaine miraculeuse, qui n'existait pas encore et qui jaillit sous ses mains.

Dans d'autres, la révélation est encore plus compliquée, comme

dans l'apparition de la main mystérieuse et des lettres énigmatiques qui annonçaient à Balthasar sa mort imminente.

Dans chacun de ces genres, la vision se montre étroitement liée avec la réalité des faits extérieurs : que faut-il de plus au médecin pour la distinguer d'une hallucination, dont le caractère propre est précisément de simuler une relation logique avec le monde externe, tandis qu'elle n'en a absolument aucune. Elle ne peut même pas en avoir, d'après ce que la science enseigne, aujourd'hui plus que jamais, sur la genèse de ce phénomène (1).

Personne ne doute plus aujourd'hui que l'hallucination ne soit l'effet psychique de troubles bien déterminés de l'organe cérébral. Quelle est la nature de ces troubles, on n'a pu le définir encore; les autopsies pratiquées sur des fous n'ont fourni que très peu de lumière. En revanche, les expériences de la clinique nous montrent que les diverses espèces d'hallucinations dépendent des conditions matérielles du cerveau; qu'elles se rattachent aux diverses espèces de folie et même à l'usage de certains toxiques.

L'abus des boissons alcooliques produit des hallucinations terribles; et, malgré la variété des formes, due aux dispositions personnelles, elles suivent un type qui est propre à cette espèce de folie.

Le malade atteint du *delirium tremens* voit d'abord des phosphorescences, des éclairs, des étincelles, des nuages qui lui offusquent la vue. Tout à coup une tache se fixe devant ses yeux et, petit à petit, se transforme en un crâne, une tête épouvantable, en un monstre ou un animal quelconque qui vient à lui, puis se retire, pour se montrer et disparaître de nouveau et toujours ainsi. La zoopsie des alcooliques est très variée. Ceux-ci aperçoivent des lions, des tigres, des loups, des chats, des chevaux, des rats, des crapauds, des araignées, des puces, des serpents. Les animaux petits de taille prédominent. De la part des malades, c'est toujours la même plainte, la même horreur, la même épouvante pour ces

(1) Les diverses théories psycho-physiologiques qu'il nous faut rappeler en cette matière, paraîtront claires et seront comprises par quiconque s'est formé une juste idée des puissances organiques, de leur mode d'opérer et de leur dépendance de l'état des organes. Dans ce but, on lira utilement le traité de *la Connaissance sensitive* du P. Salis Seewis (Rome-Civiltà), dans lequel sont amplement développés tous ces points dans leurs rapports avec la physiologie moderne et les autres sciences qui s'y rattachent. Voir en particulier pages 312-315, 291-295.

bestioles imaginaires qu'ils voient aller, venir, courir sur leur poitrine et jusque sous la couverture de leur lit.

Après cela il y a les hallucinations de l'ouïe : ils entendent des bruits, le glas funèbre des cloches, des fusillades, des cris, des gémissements, des injures et des prières. Pour l'odorat, ils croient flairer l'odeur du soufre ou du pourri : pour le goût, ils s'imaginent manger des substances acides ou sales, du vitriol, de l'arsenic ; pour le tact, il leur semble que des animaux courent sur leur personne et les mordent. D'autres fois, ce sont des cercles de fer qui les ensèrent sans qu'ils puissent s'en délivrer, ou des épingle acérées qui pénètrent dans leurs chairs.

Outre cette tendance aux images terrifiantes, observée par tous, les docteurs Lassègue et Magnan énumèrent d'autres caractères propres à l'hallucination alcoolique, mais celle-ci suffira pour l'opposer aux douces fantasmagories que l'on obtient, au contraire, par l'usage de l'opium et du haschisch. Il est vrai qu'au dire des auteurs, on n'éprouve les agréables effets de l'opium qu'après y avoir exercé ses organes, et les notes bien connues de Thomas de Quincey, le célèbre mangeur d'opium, démontrent qu'après les visions et images béatifiques, il en survient d'horribles et d'épouvantables. Mais cette restriction n'infirme nullement la règle générale des rêves dorés dont le charme, parmi les Orientaux, ensorcelle des milliers de fumeurs d'opium et les pousse à ruiner leur fortune et leur vie.

On peut dire la même chose du haschisch, dont les ivresses contribuèrent tant à entretenir le fanatisme des disciples du Vieux de la Montagne.

De même donc que le poison alcoolique procure à l'imagination des visions pénibles, de même le poison du pavot et du chanvre indiens lui procure des images agréables : des paradis terrestres avec des prairies, des bosquets, des jardins, des lacs et des ruisseaux, des palais enchantés et des salles royales, des temples ruisselants de lumières répercutées dans des murailles de cristal et des colonnes de pierres précieuses ; des concerts célestes et des festins : en somme, *les Mille et une Nuits* mises en scène par une imagination exaltée, mais exaltée par l'opium ou le haschisch ; car si l'intoxication avait lieu par l'alcool ou la morphine, les hallucinations seraient de nature opposée, tout au moins diverses. Bien plus, cette diversité entre les toxiques et les hallucinations se fait sentir jusque dans les qualités différentes du même toxique. Ainsi, pendant que

l'opium fumé dans l'Indoustan, la Perse et la Chine produit une extase tranquille, celui qu'on fume à Sumatra, à Bornéo et à Batavia produit, d'après Reveil, une exaltation qui frôle la folie.

C'est donc avec raison qu'aujourd'hui on regarde comme un fait certain que l'hallucination, tout en admettant une plus ou moins grande influence des souvenirs du passé, est déterminée dans son apparition et dirigée dans son développement par des perturbations matérielles produites dans l'organe de l'imagination. Et certainement ce n'est que sur cet organe que peuvent exercer leur action ces toxiques qui produisent avec tant de régularité, ainsi que nous l'avons vu, le caractère des hallucinations qui leur correspondent. Il s'ensuit de là logiquement que c'est du trouble de l'organe et de ses fonctions matérielles que les autres hallucinations morbides, les névroses, les fièvres et autres naissent et procèdent principalement.

De tout ce qui précède parfaitement connu des médecins, mais non de tous nos lecteurs, il résulte clairement que les visions de l'halluciné sont un phénomène essentiellement *subjectif* et absolument dépourvu de tout lien logique avec le monde extérieur. L'unique fait avec lequel elles sont en relation physique c'est l'hyperémie ou l'ischémie et les troubles cellulaires des couches optiques, comme veut le docteur Luys, ou des centres corticaux, comme préfère le docteur Tamburini, produits par le toxique ou par l'agent physique quelconque provocateur du trouble. Mais quant à la relation logique de ce qui arrive avec le monde extérieur, quant à l'*objectivité*, à la vertu appréhensive, à l'aptitude à faire saisir la réalité, ces visions fantastiques n'en ont pas plus que les mouvements de la substance cérébrale auxquels elles obéissent, c'est-à-dire, *aucune*.

C'est donc, en premier lieu, un véritable paradoxe d'appeler hallucination une vision, quelle qu'elle soit, ayant un objet externe réel, comme furent la main aperçue par Balthazar et les caractères prophétiques tracés par elle; comme fut la terrible flagellation qu'infligèrent à Héliodore les jeunes hommes qui lui étaient apparus. A des faits semblables, ni le nom, ni l'idée d'hallucination ne saurait convenir, mais bien celui de vision ou tout autre correspondant à l'événement. Et si l'objet n'offre pas les conditions communes de matérialité, ce sera, si l'on veut, une *apparition*, mais non pas une création imaginaire.

Le paradoxe est bien plus manifeste encore quand on compte

parmi les images fantastiques, par exemple, la figure d'un ange ou de la Vierge, qui paraissent savoir et révèlent au voyant des faits inconnus de lui, comme furent l'annonce de la naissance du Sauveur dans tous ses détails et celle de la fontaine inconnue de Bernadette. Le paradoxe enfin arrive à son comble, quand les faits annoncés sont futurs et au-dessus de toute prévision humaine. Attribuer la claire vue et la divination à l'imagination malade d'un halluciné, ce serait ramener la science en arrière bien au delà du moyen âge et de l'antiquité, époques de naïveté où l'on croyait que dans l'état de sommeil l'âme voyait beaucoup plus loin que dans l'état de veille (1).

Avec la science positive, nous admettons tous l'axiome : *Nihil est in intellectu quod non fuerit in sensu*. Un fait n'est connu de nous que par l'impression qu'il fait sur nos sens. L'impression non reçue personnellement par un individu peut être suppléée par l'impression reçue par d'autres qui lui communiquent ensuite leur connaissance. On peut encore suppléer à l'impression qui manque et en déduire l'existence de la cause et des effets, qui, en dernière analyse, devront se manifester, eux aussi, par l'impression faite sur les sens. Par conséquent, un fait qui ne se révèle ni par sa propre impression, ni dans sa cause, ni dans ses effets, est absolument inaccessible à notre connaissance, à moins qu'il ne nous soit communiqué par un être intelligent qui le connaisse. Que s'il doit s'accomplir dans l'avenir et par un agent libre, c'est-à-dire par une cause qui ne sera déterminée à ce fait que dans l'acte où il s'accomplit, il ne pourra être connu en soi, si ce n'est par un être qui, par sa propre vertu intrin-

(1) Le docteur Rochas, dont le système n'est pas de nier ou d'omettre les faits, mais bien de les accepter si prodigieux qu'ils soient et de les étudier loyalement, espérant seulement leur trouver une explication naturelle dans ce qu'il nomme *les forces non définies*, ne craint pas de ressusciter les anciennes opinions relatives à la possibilité de la divination par les forces naturelles. Cependant il ne paraît pas très convaincu. A dès avoir cité Hippocrate et Cicéron, il rapporte les paroles suivantes de Kant : « On prouvera un jour, je ne sais où ni quand, que l'âme humaine, dès cette vie même, est en communication intime avec les natures immatérielles du monde spirituel; qu'elle agit sur elles et en reçoit réciproquement des impressions, dont toutefois elle n'a pas connaissance dans sa vie humaine, tant que les choses restent en cet état. » Si l'on prend la chose du bon côté et si l'on ne chicanne pas sur le mot « de natures immatérielles du monde spirituel », nous ne voyons pas de difficulté, et nous sommes pleinement d'accord avec Rochas. Ce que Kant dit ici (moins pourtant l'action supposée de notre âme sur les purs esprits), est parfaitement démontré et admis par tout chrétien. Mais de là à attribuer la divination aux forces intrinsèques de l'âme, il y a loin.

sèque et sans aucun besoin d'impression, connaisse toutes réalités ; par un être qui, exempt de toute succession en raison de son infinie actualité, soit présent au passé comme à l'avenir. La véritable prescience, en somme, ne convient qu'à l'Être absolu, à Dieu, et à celui qui peut voir en Lui ou recevoir de Lui par communication ce qui, d'autre part, lui serait inaccessible.

Pour la même raison, les faits déjà existants mais incapables par leur éloignement ou par tout autre obstacle, de faire impression sur les sens ou d'y arriver par relation humaine, ne peuvent parvenir à la connaissance de l'homme que par l'intermédiaire de quelque être supérieur et complètement dégagé des entraves de la nature matérielle (1).

Si ceci est de la métaphysique, c'est la plus obvie et la plus concrète, car elle se déduit de tout ce qu'il y a de plus positif, relativement à la genèse de nos connaissances. Après tout cela, accorder la divination et la claire vue à l'âme humaine, ce serait méconnaître les principes de la psychologie expérimentale ; mais en doter l'imagination d'un halluciné, c'est si extravagant, qu'aucun médecin ne serait assez hardi pour l'affirmer aussi crûment, et que les savants cités par nous plus haut, n'ont dû tomber dans le piège que par distraction, quand ils ont qualifié d'hallucinations les visions

(1) D'où il suit que même les phénomènes de lucidité et de communication à distance, si vantés par le spiritisme et l'hypnotisme, présupposent évidemment, en tant qu'ils peuvent avoir quelque chose de vrai, un agent en dehors de la nature visible. Ajoutons qu'en fait des merveilles des arts occultes, il en faut beaucoup rabattre. Sans doute, on cite quelques exemples que la critique certifie, mais il y a aussi quelque raison d'affirmer que les charlatans sont encore beaucoup plus nombreux que les devins. On connaît (et on peut le voir enregistré dans le livre de Lefebvre, déjà cité p. 354), l'épreuve à laquelle fut soumis l'hypnotisme, alors appelé mesmérisme (1837).

Comme on faisait grand bruit, à cette époque, des divinations mesmériques, le docteur Bourdin fonda un prix de 3000 francs qu'il déposa à l'Académie de Paris pour le premier qui démontrerait, par un fait, qu'on peut lire sans se servir de la vue ou du tact. L'Académie nomina une commission chargée de contrôler les expériences. Après deux années accordées pour l'essai, de tant de devins et de pythoïsses qui vaticinaient dans les séances mesmériques, il ne s'en présenta que trois pour empocher les 3000 francs que tous convoitaient certainement. Le premier fut le docteur Pigeaire de Montpellier, accompagné de sa fillette âgée de onze ans, somnambule de laquelle il avait écrit ces mots : » Aveuglez-la et elle lira tout de même! »

La commission n'en demandait pas autant ; il lui suffisait qu'on bandât les yeux à la petite et que l'écrit fût placé assez haut pour qu'elle ne pût voir

prophétiques. Les hallucinés se comptent par milliers, et les cas d'hallucination par centaines de mille; cependant on n'a jamais eu l'idée d'établir dans un hôpital quelconque, la salle des devins et des voyants des choses lointaines, ce qui serait une précieuse ressource pour les journalistes, pour les joueurs de loterie et pour tout le monde. Et, admettant sans difficulté comme vraies et telles qu'on les raconte les visions de ce premier groupe, on croit en donner l'explication naturelle en les qualifiant d'hallucinations!

Puisque en fait de visions, on voulait à tout prix en exclure le surnaturel, l'unique parti à prendre, selon nous, était de nier les faits. Ainsi, du moins, la médecine moderne n'aurait pas encouru dans ses coryphées, la tache d'avoir parlé si futillement dans une affaire si sérieuse. D'un autre côté, nous avouons que, dans le cas présent, la négation des faits n'était pas chose facile. S'il ne s'agissait que de faits se perdant dans la nuit des temps, c'est bien. Mais le phénomène de visions confirmées par des événements futurs et ignorés du voyant, s'est renouvelé jusqu'à nos jours, et il en existe des preuves juridiques, fulgurantes. Les faits sont donc démontrés. Quant à l'explication qu'en fournit la médecine moderne, nous répétons à regret notre premier jugement, savoir : Qu'elle n'a aucun rapport avec la réalité des faits. Voilà pour ce qui est du premier groupe; passons au second.

ni par-dessus ni par-dessous le bandeau. Le docteur Pigeaire n'accepta pas les conditions et il fut congédié sous une grêle de quolibets. Après lui, le docteur Hublier, de Bordeaux, présenta une somnambule capable de lire dans un livre fermé. Mais dans une épreuve préparatoire, la somnambule ayant exigé qu'on la laissât seule pendant quelque temps avec le livre d'essai, on la surprit, copiant un passage au crayon, probablement pour l'apprendre par cœur. Le docteur Hublier, qui était de bonne foi, se montra furieux de s'être laissé jouer par cette coquine, au grand péril de sa réputation; ainsi finit la seconde épreuve.

La troisième se termina à peu près de la même manière; le docteur Teste ne put éloigner de lui le soupçon qu'il était de connivence avec sa somnambule, qui, d'ailleurs, après mille tâtonnements et mille contorsions, ne réussit à lire que deux paroles sur une carte renfermée dans une boîte, et encore ces paroles n'étaient-elles pas dans l'écrit!

Il ne s'est donc présenté au concours des 3000 francs que des farceurs. A moins de supposer, — ce qui est improbable, — que les voyants mesmériques, s'il y en avait, renoncassent à cet honnête gain et à l'honneur qui en eût été la suite il y a lieu de croire ou qu'il n'y en avait pas un en réalité, ou que s'il en existait quelqu'un, celui-là ne se reconnaissait ce don qu'à des moments incertains et rares. Il faut avouer que, même dans ces conditions, les 3000 francs étaient un allèchement propre à faire tenter l'épreuve, dût-elle demeurer sans succès.

XIX

Second groupe. — Visions se correspondant réciproquement dans divers individus, sans cause naturelle commune. — Rapport de ces visions avec les hallucinations collectives. — Célèbres exemples de ce phénomène dans les siècles passés. — Les religieuses l'Alv, de Loulan, etc. — Exemples contemporains d'hallucinations épidémiques. — Force épidémique des accès nerveux. — Hallucinations spiritistes collectives. — Évidente opposition entre les hallucinations collectives et les visions du second groupe.

Un second caractère, qui a échappé à ceux qui traitent d'hallucinations toutes les visions de l'histoire, c'est la correspondance réciproque, toujours observée, des visions dans divers individus, sans qu'aucune cause externe déterminât une pareille harmonie. Ce caractère même se présente de diverses manières. Parmi les cas retenus par l'histoire, il y en a d'abord où plusieurs individus indépendants l'un de l'autre, ont vu dans le même temps la même apparition avec une parfaite identité d'apparences, avec une identique succession des actes et des mouvements souvent très complexes, et avec l'audition des mêmes paroles.

Que le lecteur veuille bien se rappeler ce que nous avons dit en racontant la vision de Maximin et de Mélanie à la Salette; ce que nous avons dit des divers pasteurs auxquels l'ange annonça la naissance du Sauveur; de l'escorte de Saül qui vit tout au moins l'éclat de l'apparition et entendit le son des paroles. Or, on n'a jamais lu dans les annales de la psychiatrie qu'au milieu de millions de cas, il se soit trouvé deux ou plusieurs hallucinés qui, indépendamment l'un de l'autre, aient eu dans leur imagination troublée les mêmes apparitions ou images, et que leurs deux hallucinations concordassent et se développassent avec une entière uniformité jusques dans les plus menus détails. Le défaut de faits de ce genre ne saurait étonner que celui qui ignore ou qui oublie d'où naît et comment naît l'hallucination, savoir, du trouble de l'organe de l'imagination et des désordres produits dans son fonctionnement matériel. A tel état et à telle modification de l'organe correspond la production de telle image; à telle série d'afflux successifs du sang, de palpitations des cellules, de vibrations des fibres nerveuses, d'oscillation des courants électriques, etc., correspond point par point telle série de représentations fantastiques dont se compose la scène de l'hallucination. Pour que deux cerveaux produisissent chacun à part la même scène, il faudrait

donc entre eux une égalité parfaite de conditions anatomiques, physiologiques et accidentelles. Or, quoi qu'il en soit de la possibilité abstraite d'une telle concordance, de fait, elle n'existe pas dans la nature, et elle ne peut pas exister.

A commencer par les conditions anatomiques, on connaît l'assertion de Boerhaave, savoir : qu'ayant disséqué huit cents cadavres, il n'en avait pas trouvé deux égaux. Ce grand observateur ne l'aurait pas dit, que chacun pourrait parfaitement conjecturer les différences des structures individuelles internes par le fait qu'à l'aspect extérieur on n'a jamais rencontré deux individus parfaitement semblables. Après les différences anatomiques viennent les différences physiologiques, lesquelles sont multipliées par les causes accidentelles. Etant donné ce désaccord réel dans la matière de l'organe, l'harmonie entre deux hallucinations est aussi impossible que le serait la production de la même mélodie par deux boîtes harmoniques dont les cylindres seraient de diverse grandeur et dont les dents ou pointes métalliques seraient diversement distribuées. Il ne s'agit pas d'un cas restreint que pourrait peut-être amener le hasard ; le hasard n'a rien à voir là où la diversité des effets est déjà déterminée physiquement dans leurs causes.

Tout ce qu'on pourrait mettre en avant, — et ceci ne ferait qu'atténuer dans une faible mesure l'effet de ces divergences anatomiques et physiologiques, — ce serait l'influence de l'imagination exaltée chez quelques individus par l'attente d'une même apparition. En effet, il peut parfaitement arriver que, sous la parole d'un halluciné, des auditeurs plus portés que d'autres à ces sortes d'impressions, se surchauffent l'imagination et commencent eux aussi à éprouver les mêmes hallucinations ou des hallucinations analogues. Mais, outre que ce parallélisme obtenu de cette manière ne peut être que très imparfait, nous avons expressément exclu de notre hypothèse un accord quelconque ou excitation externe qui pousse les imaginations de divers individus à une même hallucination. C'est précisément ce que l'on observe dans les trois faits historiques que nous avons rappelés tout à l'heure, et dans beaucoup d'autres.

Une autre manière de correspondance inconciliable avec l'hypothèse de l'hallucination ne regarde pas tant l'identité de la représentation et sa simultanéité que l'unité de la révélation qu'elle renferme. Pour ne citer qu'un des nombreux exemples que nous fournit l'hagiographie chrétienne, saint Jean de Matha, célébrant

sa première messe, eut la vision d'un ange vêtu d'une robe blanche, portant sur la poitrine une croix composée de deux pièces, l'une rouge, l'autre bleue, et étendant ses mains sur la tête de deux esclaves, l'un chrétien, l'autre musulman. Le saint comprit le sens de la vision, et pour se préparer à l'œuvre du rachat des esclaves, il se retira dans un désert où il rencontra saint Félix de Valois qui vivait depuis longtemps déjà dans cette solitude.

Il s'était écoulé trois ans, lorsqu'un jour, conversant ensemble près d'une fontaine, ils aperçoivent sous leur regard un cerf portant au milieu de ses cornes ramifiées une croix rouge et bleue. Saint Félix la vit très bien et en fut étonné; mais quand il apprit de la bouche de saint Jean qu'il avait eu précédemment une vision pareille, il glorifia d'autant plus le Seigneur. Ils partent ensemble pour obtenir de Rome l'institution canonique d'un ordre religieux destiné au rachat des esclaves; ils l'obtinrent sans peine; car le Souverain Pontife qui était alors le grand Innocent III, pendant qu'il en délibérait, au milieu même du saint sacrifice de la messe, arrivé à l'élévation, lui aussi eut la vision d'un ange ayant le même aspect et le même costume déjà vus par saint Jean. Telle fut l'origine du glorieux ordre des trinitaires. Par une singulière coïncidence, un autre ordre ayant le même but, sous le vocable de Notre-Dame de la Merci pour la rédemption des captifs, commença par une double apparition de la sainte Vierge poussant à cette œuvre de miséricorde, d'un côté, saint Pierre Nolasque et, de l'autre, Jacques I^{er}, roi d'Aragon, sans que l'un sût rien de l'autre.

Nous croyons superflu de démontrer que ce genre de correspondance, d'après lequel il nous faudrait supposer deux vains fantômes spontanément produits par deux cerveaux troublés s'harmonisant et concourant au même but, ne répugne pas moins à la nature et à la genèse de l'hallucination que l'identité et la simultanéité des deux délires fantastiques dont nous parlions plus haut. Alléguer à ce propos les soi-disant *hallucinations collectives*, démontre avec un argument de plus que la confusion faite entre ces phénomènes et les visions du second groupe s'appuie sur un parallélisme très superficiel des faits. Disons mieux : ce parallélisme n'est établi par personne, car on ne peut appeler de ce nom l'exubérante et minutieuse description de l'un des termes, quand on mentionne à peine l'autre terme ou qu'on en omet les circonstances capitales. Appliquons-nous à suppléer à cette lacune sans pourtant tomber dans l'excès contraire.

Parmi les exemples d'hallucinations en commun ou collectives, nous ne nous souvenons pas d'en avoir rencontré une seule que l'on puisse comparer même avec la première classe des visions coordonnées que nous avons mentionnées au début de ce chapitre. Nous avons vu, au contraire, une surabondance de communautés et même de populations dans lesquelles les hallucinations étaient communes à plusieurs et même à beaucoup de leurs membres avec un objet plus ou moins uniforme. L'objet le plus fréquent était l'obsession diabolique.

Les prétendues obsessions du couvent des Ursulines d'Aix et du couvent de Loudun, ont, sous ce rapport, une grande célébrité. Dans ce dernier particulièrement, outre bien d'autres hallucinations démoniaques des plus insensées et des plus stupides, il y eut celle relative aux entrées magiques du curé Grandier dans le couvent, avec la circonstance aggravante d'accusations atroces certifiées avec tant de conviction, que ce malheureux prêtre, livré à des juges prévenus, fut condamné au dernier supplice. Les obsessions équivoques d'Aix et de Louviers eurent une semblable issue. Dans chacun de ces couvents, les religieuses atteintes d'hallucination formaient des groupes. Une pareille concordance au moins générique s'observe dans les hallucinations de cette véritable épidémie démonopathique qui envahit spécialement l'Allemagne, la Hollande, la France, l'Italie, quoique à un degré moindre, entre le seizième et le dix-septième siècle et donna lieu au fameux procès des sorcières, et cela plus encore chez les protestants que chez les catholiques (1).

Et ce ne sont pas là uniquement des histoires du passé. Dans

(1) Elle est curieuse l'observation d'Ellis (rapportée par Cullère, dans son ouvrage déjà cité, p. 117), et de laquelle il résulte qu'il y a chez les protestants beaucoup plus de cas de folie religieuse que chez les catholiques. Et voici la raison qu'il en donne : c'est que la religion catholique réprime les aberrations personnelles, tandis que le protestantisme avec son libre examen fournit un aliment inépuisable aux exagérations des âmes troublées et fanatiques. « Les ténébreuses épidémies religieuses (poursuit Cullère) constatées dans ce siècle même en Amérique, en Suède, en Norvège, en Angleterre, semblent confirmer cette observation. » On peut ajouter à ce témoignage l'affirmation explicite de Lombroso, savoir que, si la folie, sans distinction de contrées, en se propageant proportionnellement avec la civilisation moderne, c'est-à-dire avec l'esprit d'incrédulité, peut être occasionnée par un esprit religieux mal dirigé, les incrédules et les protestants n'ont pas le droit de s'en scandaliser ; car le catholicisme n'a jamais produit autant de fous et d'hallucinés, que le protestantisme et l'incrédulité en produisent avec leurs dogmes corrupteurs et desolants.

notre propre siècle, et, même depuis moins de dix ans, nous avons eu de ces épidémies, quelques-unes avec des hallucinations à peu près identiques. Richer rapporte et décrit celle de Morzines en 1861, celle de Verzigny en 1880, celle de Plédran en 1881. A Morzines, peuplade de Savoie d'environ 2000 âmes. il y eut cent vingt malades, pour la plupart des femmes et des garçonnets. La soi-disant obsession était attribuée aux sortilèges d'un pauvre diable du nom de Champlanaz et d'autres soupçonnés de magie, et on ne parlait de rien moins que de leur couper le col. De fait, on ne put appliquer ce remède aux accusés; mais la simple menace de l'appliquer aux victimes de leur imagination, rendit grand service à quelques-unes. Le père de l'obsédée Julienne L., fatigué de tout ce tintamarre, la saisit un jour d'une main par les cheveux, et, de l'autre, brandissant une hachette, il la menaça de lui trancher la tête, si elle ne cessait à l'instant d'être obsédée ou si elle recommençait à l'être. L'accès cessa à l'instant même et ne reparut plus. Le père d'une certaine Pl. prit le même moyen et obtint le même résultat; d'autres firent de même avec le même succès. Un d'eux, plus débonnaire, guérit d'emblée sa fille en lui promettant une robe neuve. L'obsédée guérit; mais, comme l'on pouvait s'y attendre avec un pareil remède, elle retomba. Ceci fit ouvrir les yeux au père qui menaça sa fille de l'enfermer dans la cave; cette fois, il la guérit pour de bon.

Ce qu'il faut retenir pour notre argumentation, c'est que la manie de ces illusions commençait ordinairement par la vue imaginaire d'un *chien noir* ou de quelque inconnu, ou autres choses semblables qui se mêlaient aux accès. Or ces accès n'étaient pas une fiction; car ils se révélaient trop réellement par les convulsions et les autres symptômes morbides reconnus par les médecins.

Si quelqu'un désire d'autres exemples d'hallucinations collectives, il n'a qu'à consulter l'ouvrage déjà cité de Calmeil (*de la Folie considérée au point de vue pathologique*, etc.), et il trouvera que ce phénomène ne s'arrête pas à l'illusion démonopathique. Les petits visionnaires qui, au onzième et douzième siècle, réussissaient à rendre fous et à trainer après eux jusqu'à des armées de 30.000 enfants, avaient tous l'hallucination de quelque personnage céleste qui demandait qu'on reconquit la Terre Sainte.

Nous pourrions ajouter d'autres exemples auxquels convient d'avantage le nom d'hallucination *collective*, en ce sens que, sur

l'indication d'un premier halluciné, plusieurs autres personnes ont cru voir l'apparition d'anges, de saints ou d'autres apparences surnaturelles. Plus d'une fois, même de nos jours, nous avons vu l'autorité ecclésiastique intervenir pour réprimer ces illusions qui, imprudemment propagées par de soi-disant visionnaires, eussent pu devenir un scandale pour les faibles ou les mécréants. La plus ou moins grande facilité d'une pareille reproduction des hallucinations et leur vivacité dépendent des diverses circonstances, dont la principale est la disposition naturelle ou acquise de ceux qui y participent. Bien souvent, la représentation ne sera qu'ébauchée, incertaine; d'autres fois, dans des sujets bien disposés, comme les alcooliques, les hallucinations pourront être des plus complètes. Rien de plus singulier, sous ce rapport, comme le cas du docteur Bouland, raconté par le docteur Lebon qui le lui avait entendu raconter en pleine assemblée de la *Société de médecine pratique* à Paris.

Le docteur racontait donc comme quoi un autre docteur, très connu par ses écrits mais dont le cerveau était mal équilibré, l'avait invité à une séance de spiritisme où il devait voir des choses propres à confondre le plus incrédule, telles que transport de meubles, etc. Bouland accepta. La salle, dit-il, était pleine de gens d'un aspect horrible, mais parfaitement convaincus de ce qu'ils devaient voir. Le moment de l'épreuve arrivé, il se fit un grand silence. Le médecin opérateur se tournant vers Bouland et lui montrant une forte pendule de bronze, placée avec son socle de marbre sur la cheminée, lui dit : « Vous voyez cette pendule, eh bien ! elle va être transportée par les esprits sur cette caisse, là, à l'autre bout de la salle. »

Tous les assistants étaient dans l'admiration, comme s'il s'agissait de la chose la plus simple du monde. Bouland, déconcerté à la vue de tant de conviction, se tourne vers la pendule, attendant ce qui allait arriver. Le docteur spirite s'approche alors du meuble, et, lui ayant fait tout autour les passes de main qu'il voulut, il prend l'attitude de quelqu'un qui suit du regard un objet volant à travers l'espace; il se dirige ensuite vers la caisse, et, montrant du doigt le point où il était dit que la pendule devait se poser, il s'écria d'un air triomphant : « Eh bien ! niez maintenant, si vous pouvez, la puissance du spiritisme ! — Oui », répétèrent en chœur tous les assistants, « niez, si vous pouvez ! »

Le fait est que la pendule était toujours là, sur la cheminée,

et Bouland, immobile comme elle, demeurait interdit, ne sachant quelle figure se donner (1).

D'après ces quelques détails, le lecteur aura compris ce que sont les hallucinations en commun dont parle la psychiâtrie; il aura compris qu'elles sont un tout autre phénomène que celui dont l'histoire nous parle, des *visions coordonnées*. Par la première dénomination, on veut signifier la reproduction, non indépendante mais clairement déduite, en divers individus, d'hallucinations similaires, et, dans quelques cas rares, parallèles. On comprend qu'une telle correspondance ne dit rien qui répugne à la substance de l'hallucination, ni qui puisse étonner lorsqu'une cause physique correspondante intervient pour la produire sur des individus spécialement névrotiques. Or cette cause ne manque jamais dans les hallucinations collectives; on l'assigne au contraire toujours, et elle est applicable à chaque cas particulier. Elle se réduit toujours à une exaltation de l'imagination vers une hallucination donnée par la force de l'exemple ou de la parole d'autrui. L'hallucination suit en cela la condition des autres affections névrotiques, qu'elles soient psychosomatiques ou purement somatiques, que l'on peut qualifier, dans ce sens, de contagieuses.

Tout le monde sait que les convulsions épileptiques et autres se produisent facilement sur les personnes nerveuses présentes, particulièrement sur les femmes et les enfants. Il y a quelques années, — ce souvenir nous est présent, — dans un collège de Rome, un élève ayant été pris de convulsions, le mal se déclara par imitation sur six ou sept autres; de sorte que, s'ils se trouvaient ensemble au

(1) Gustave Le Bon, *la Vie, physiologie humaine*. Paris, 1874, p. 582. Le transport des meubles à travers l'espace et même des personnes par l'effet du mesmérisme ou du spiritisme, ce qui est tout un, est un phénomène souvent très réel et adossé non seulement par des écrivains catholiques (voir l'érudit et docte travail du P. Franco, intitulé *les Esprits des Ténèbres*), mais encore par des intellectuels et des rationalistes qui ne font point passer leur théorie avant les faits prouvés. Rochas en donne une complète démonstration critique dans *ses Forces non définies*. On cite les expériences faites par Lubbock, par Crookes, par Huxley, par Russel-Wallace, par le président Auguste Morgan, tous personnages non suspects de crédulité et auxquels, en fait de critique scientifique, nul n'osera rendre des points. On peut voir aussi les *Recherches sur le spiritisme*, dans lesquelles le docteur Crookes décrit ses propres expériences et sa propre persuasion. Malgré cela, on comprend que, dans ce chaos du spiritisme, pour une diablerie, il puisse y avoir des jongleries, et qu'il y ait encore place pour les hallucinations, comme il y en a pour la folie à laquelle aboutit bien souvent le spiritisme.

réfectoire ou à la chapelle, aussitôt que l'un commençait à se démener, les autres en faisaient autant; et il fallut les renvoyer dans leurs familles pour qu'on leur donnât les soins nécessaires et aussi pour préserver le reste de la communauté.

Mais nous avons des faits qui se rattachent encore mieux à notre cas des hallucinations en commun, parce qu'ils sont d'une nature plus psychique; nous voulons parler des épidémies convulsives du bal de Saint-Vit, qui, au quinzième siècle, furent un vrai fléau pour l'Allemagne et les Pays-Bas, où l'on voyait des hommes et des femmes, par centaines, se mettant à danser irrésistiblement, et communiquant la même manie dans tous les pays où ils passaient. Eux aussi se croyaient obsédés et contraints à faire ce métier. De la même manière, on peut rendre contagieuses les hallucinations; il suffit de donner l'impulsion à l'imagination et de lui en fixer l'objet. Dans le cas mentionné plus haut de Louviers, l'obsession et l'hallucination commencèrent par la supérieure, et d'elle, par suite du bavardage qui s'en fit, elles passèrent aux autres religieuses.

Par l'exemple et la force du bavardage, on explique également la propagation des épidémies de Morzines et les autres. L'usage inconsidéré des exorcismes peut également concourir à produire une hallucination naturelle au lieu de réparer un mal préternaturel qui n'existe pas. « Ne voyez-vous pas. » disait le cardinal de Lyon au trop zélé exorciste des vierges de Londun, « que, si ces pauvres filles ne sont pas obsédées, elles se persuaderont l'être sur votre autorité? »

Dans l'épidémie de Morzines. Mgr Rendu, évêque d'Annecy, malgré toutes les sollicitations qui lui furent adressées, refusa obstinément la permission de procéder aux exorcismes. On passa outre à son refus, d'abord en particulier, puis dans une église publique, mais l'issue en fut si contraire à ce que l'on désirait, qu'on se contenta d'une première épreuve.

Mais entre toutes les hallucinations collectives mentionnées jusqu'ici, il en est une qui a moins besoin de paroles pour en expliquer l'uniformité, tant est manifeste la raison qui la produit : c'est celle qu'amènent les pratiques du spiritisme. Rien, en effet, n'est apte comme le spiritisme à troubler l'esprit, à exalter l'imagination, et partant à prédisposer à l'hallucination. Ce que nous savons du degré d'intensité auquel peut arriver ce phénomène, nous fait penser qu'il n'y a pas de vivacité de représentation qu'on ne puisse attri-

buer à l'imagination d'un spirite, sans avoir besoin, pour cela, de faire intervenir des concours préternaturels.

En résumé, sous le nom d'hallucinations collectives ou en commun, la médecine entend les hallucinations qui se reproduisent identiques ou analogues, soit par la contagion de l'exemple, soit par la persuasion. On ne peut en entendre d'autres, parce que ces deux agents sont les seuls qui puissent expliquer scientifiquement l'harmonie dans les productions d'un phénomène individuel. Comment se fait-il donc que des auteurs, d'ailleurs fort respectables, se servent du mot d'*hallucinations collectives* à propos de représentations psycho-sensorielles identiques, dont l'harmonie est évidemment indépendante de toute contagion quelconque? Nous le répétons, l'unique explication de cette méprise repose en ceci, savoir : qu'ils n'ont pas examiné les faits. S'ils les avaient examinés, ils diraient avec nous, qu'en outre du premier groupe de visions, il y en a un second auquel il est impossible d'appliquer le nom et l'idée d'hallucination.

B. GASSIAT.

(A suivre.)

LES LUTTES INTIMES

LE RENÉGAT⁽¹⁾

II

LES « ENFANTS BLEUS ».

Tandis que Deventer trafiquait, le P. Dominique se dévouait pour les *Enfants Bleus*. Ce nom leur était resté, consacré par l'usage. L'œuvre grandissait au milieu de difficultés de toute sorte.

Il fallait faire vivre les enfants jusqu'au moment où on leur trouvait une place chez un patron, soit comme apprentis à demeure, soit comme petits ouvriers.

Aux six lits primitifs, on en avait ajouté quatre autres, puis dix, puis vingt, et comme on recevait tous les enfants qui se présentaient, on avait dû, certains soirs, former des lits de camp avec des bottes de paille.

Le froid, à mesure qu'on avançait dans l'hiver, avait porté le nombre des pensionnaires jusqu'à soixante et soixante-dix. Comme on ne pouvait laisser un aussi grand nombre d'enfants inactifs dans la journée, on avait dû former un atelier et choisir des métiers qui n'exigeassent pas d'apprentissage. On collait des sacs en papier, on tressait des chaussons, on frappait de petits objets en cuivre. Il avait fallu acheter tout un matériel, établir des relations commerciales, et surtout payer des dettes.

Plus l'œuvre vieillissait, plus les dettes s'accumulaient. Le P. Dominique se multipliait, organisait des quêtes, des loteries, des ser-

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} janvier 1891.

mons de charité. Du matin au soir il courait pour ses orphelins, ne s'accordant pas une heure de repos, bien qu'il fût venu en France pour s'y soigner, et il était au désespoir quand ses accès de fièvre le retenaient périodiquement au lit, incapable de remuer ni bras ni jambes.

Célestine avait son idée. elle voulait ramasser la somme nécessaire pour fonder un lit aux *Enfants Bleus*. Elle déployait toutes ses ruses. Quand on jouait aux cartes, elle prélevait sur le bénéfice du gagnant la part du pauvre.

Le premier soir où Deventer se trouva obligé de payer la dime de la charité, il revint très contrarié chez lui.

— Ah ça! dit-il à son neveu. Prétends-tu toujours épouser la fille de Bonchamps? Cette petite te ruinerait jusqu'au dernier sou.

Isaac se mit à rire.

— Vous gagniez, elle vous a imposé. Vous saviez bien que c'est son habitude. Pourquoi jouiez-vous et pourquoi gagniez-vous?

— Tu plaisantes! Cent sous sont cent sous. Puisque je me suis laissé pincer à faire des générosités, je veux en retirer le bénéfice.

En effet, le lendemain, *l'Echo Commercial* publiait un article sur les *Enfants Bleus* à la suite duquel se trouvaient ces mots :

M. Simon Deventer, le directeur de la Société anonyme des Mines de Laokai, ouvre, dans ses bureaux de la rue Richelieu, une souscription en faveur de l'œuvre des *Enfants Bleus*.

« Première Liste. »

« M. Simon Deventer. 100 francs. »

Quand Isaac aperçut cet entrefilet, il plaisanta fort son oncle :

— Vous personnifiez l'utilité de la charité.

— Crois-tu, répondit Simon, que je vais perdre cent francs de gaieté de cœur, pour une œuvre qui ne me rapportera rien, qui ne m'est pas utile!

— Pas utile! C'est votre grande préoccupation.

— Ce n'est pas la tienne malheureusement! Sans cela, Rachel...

— Toujours Rachel! Mon cher oncle, si vous m'en parlez, nous nous brouillerons.

— Allons donc de l'avant, sans penser au proverbe : Au bout du fossé la culbute.

Mais toi-même avances-tu tes affaires? As-tu seulement réussi

à brouiller ton rival Marcel Beaufort avec les Bonchamps? Non. Je vois donc que je vais être obligé de m'en mêler et de te guider de mes conseils.

Simon ne vivait que pour son neveu. Il bravait le Code pour l'enrichir, il voulut utiliser l'œuvre de charité, pour établir sa renommée de violoniste.

Il commença par faire insérer dans plusieurs grands journaux l'entrefilet suivant :

« M. Isaac Gorcum, le jeune et célèbre maître violoniste, vient d'envoyer cent francs à l'œuvre des *Enfants Bleus*. »

Huit jours plus tard, il fit paraître un autre article :

« M. Isaac Gorcum, le jeune maître violoniste, neveu du richissime banquier Simon Deventer, a fait à l'œuvre des *Enfants Bleus* l'offre gracieuse du concours de son talent, au cas où le comité de direction voudrait donner un concert pour accroître ses ressources. Nous félicitons M. Isaac Gorcum de sa générosité, et nous sommes heureux de pouvoir annoncer aux amateurs de bonne musique cette occasion d'entendre quelques morceaux du jeune maître et en même temps de faire une bonne action. »

A la fin de février, l'annonce suivante parut dans tous les journaux :

CONCERT ET BAL

EN FAVEUR DE L'ŒUVRE DES « ENFANTS BLEUS », DANS LE GRAND HALL DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DE LAOKAI.

Président du comité d'organisation : M. Simon Deventer.

M. Isaac Gorcum, le jeune maître violoniste, a promis le gracieux concours de son remarquable talent.

Prix d'entrée : 10 francs.

On peut se procurer des billets aux bureaux de la Société anonyme des Mines de Laokai.

Chaque journal faisait suivre cette annonce d'une note louangeuse pour la charité de Deventer. Celui-ci voulait tout simplement se faire une réclame de cette fête, et l'avait fixée au 10 mars, c'est-à-dire cinq jours avant l'appel du second quart des actions.

Il vint proposer à Bonchamps d'associer son nom au sien comme organisateur de la fête, afin de lui donner une plus grande publicité. Mais l'écrivain fut choqué dans sa délicatesse d'artiste de cette

façon d'entendre l'aumône comme une réclame dont il devina le motif secret.

— Me prenez-vous pour un saltimbanque, pour un montreur d'ours, que vous me proposez d'aider à l'exhibition de votre neveu et de faire l'annonce de son talent comme fait un pitre sur ses tréteaux?

Et, pour atténuer ces paroles, il ajouta :

— D'ailleurs je ne puis prendre part à aucune fête à cause de mon deuil.

Les Bonchamps vivaient alors très retirés. Isaac ne pouvait continuer sa cour auprès de Célestine. Il résolut de suivre les conseils de son oncle et de se lier avec Beaufort pour étudier son caractère et le perdre. Il l'entraîna dans des parties d'amis, essaya de le détourner du travail et de lui faire contracter le goût de la bonne chère et du vin. Il le fit entrer avec lui dans des tripots de bas étage, des cercles de septième ordre, où il l'excita à jouer par son exemple. Mais Marcel se dégoûta bien vite du bruit, des noces et festins et du tapis vert. Par tempérament, il avait besoin de joies plus relevées, ensuite, il fut averti, contre les ruses d'Isaac, par le P. Dominique qu'il visitait fréquemment.

Il ne put pourtant se retirer de cette vie trop bruyante assez tôt pour n'avoir pas été rencontré deux fois par Bonchamps, l'imagination exaltée par le vin, le cerveau abruti par une nuit passée à la table de baccarat.

Isaac avait eu le temps aussi de lui montrer, avec toutes les formes possibles, combien il était pauvre, combien Célestine était riche, quelle grande distance les séparait, distance qui ne pouvait être franchie qu'en gagnant beaucoup d'or, en se lançant dans quelque entreprise hardie mais fructueuse, en acceptant, par exemple, de partir pour le Tonkin, avec le titre de correspondant général des mines de Laokai. Les appointements étaient magnifiques, mais il fallait s'expatrier.

Devenir aussi ne perdait pas son temps. En homme pratique, il profitait des moindres entrevues avec Bonchamps pour lui glisser des phrases courtes, faciles à retenir, qui devaient faire leur trou dans son esprit : Isaac était riche ; Marcel ne l'était pas. Le premier demandait la main de Célestine par amour, le second pouvait désirer la dot autant que la fille.

Il cherchait aussi à diminuer l'influence du P. Dominique dans

la maison. Il insinua que ses conseils ne valaient rien pour Célestine.

Une circonstance vint aider Simon dans sa tâche corruptrice. Le missionnaire, estimant qu'il ne devait pas rester muet quand tant d'erreurs et de mensonges étaient publiés sur l'Annam, fit paraître sous le titre : *La Vie au Tonkin*, un volume où il exposait la situation exacte de ce pays, au point de vue agricole, commercial et gouvernemental. Il y relevait impitoyablement les erreurs accumulées dans des articles faits par des gens qui n'avaient jamais mis le pied dans l'extrême Orient.

Devenir étudia ce livre et le fit lire à Bonchamps. Il exagéra les différences qui le séparaient des articles publiés à l'occasion du lancement des actions des Mines de Laokai, et lui fit envisager cet ouvrage comme une attaque personnelle. Il joua habilement de la vanité de l'écrivain, et comme celui-ci était déjà tout porté, dans son for intérieur, à s'éloigner de plus en plus du missionnaire, il n'eut pas de peine à lui persuader qu'il devait ne plus le voir et défendre à sa fille de le conserver comme directeur de sa conscience. Célestine chérissait tendrement son père, elle ne pourrait approuver l'homme, fût-il son oncle, qui l'attaquait dans sa réputation de savant.

— Les Français, surtout ceux qui sont instruits, avait dit Simon à Isaac, en constatant le peu de succès des efforts pour entraîner Marcel dans une vie dissipée, se prennent bien plus facilement par leurs qualités que par leurs vices. Mettons en lutte leurs qualités respectives, nous en viendrons à bout.

III

CE QUI S'ACHÈTE

La fête était dans son plein. Au-dessus de la porte des bureaux de la Société anonyme des mines de Laokai, des lettres de gaz formaient les mots : « Bal de l'œuvre des *Enfants Bleus*. » De nombreux équipages s'avançaient à la file, s'arrêtaient un moment. Des femmes en toilette de soirée, les épaules frileusement enveloppées dans des sorties de bal, traversaient d'un pas rapide le trottoir couvert d'un épais tapis.

Des fleurs rares emplissaient le vestibule d'une pénétrante odeur. La cour centrale était illuminée par un plafond transparent éclairé à la lumière électrique. Des guirlandes de mousse et de fleurs

s'arrondissaient sur les murs, s'enroulaient aux colonnes. Des plantes grasses formaient aux angles des massifs d'où s'élançaient des palmiers parasols aux éventails retombants.

Deventer, le visage épanoui, par le succès de sa fête, faisait les honneurs de sa maison, recevait les arrivants avec un sourire aimable, échangeait des poignées de main. Parfois il traversait les groupes d'un pas fier, donnant le bras à quelque dame qu'il conduisait au buffet placé au premier étage.

Là se trouvaient aussi installées des tables de jeu. Une large redevance était prélevée sur les joueurs en faveur de l'œuvre.

C'étaient le long de l'escalier une ascension et une descente continuelles de luxueuses toilettes. Les tons blanc-crème, les roses, les bleus des étoffes, avec leurs plis, leurs bouillons, leurs drapés, leurs relevés, leurs molles rondeurs, leurs cassures brillantes, les perles aux blancheurs mates, les diamants en boucles d'oreilles, en rivières, en broches, en aigrettes, scintillaient, miroi-taient, papillottaient dans un mouvement incessant, reflétés par les grandes glaces aux cadres dorés.

Parfois Deventer s'arrêtait songeur, pensant au marchand de contremarques qu'il était jadis. Il avait ouvert les portières des voitures des comtes qu'il recevait maintenant avec une poignée de main, et des duchesses auxquelles il offrait le bras.

Sous le prétexte de fête pour les pauvres il faisait de la réclame pour la société des Mines de Laokai et préparait son appel de fonds du 15 mars. Il lui avait suffi pour conquérir sa position de banquier, d'un peu d'habileté et de beaucoup d'audace.

Au moment où il ouvrait le bal avec la duchesse de Septaigues, il aperçut, contre la porte du vestibule, son caissier qui l'appelait d'un signe discret.

La valse finie il s'approcha de son employé :

— Deux mots à vous dire en particulier.

— Pressé?

— Horriblement pressé!

Le banquier monta dans son cabinet dont le caissier referma la porte au verrou.

— Que se passe-t-il?

L'employé, pour toute réponse, sortit un journal de sa poche et dit :

— Lisez!

UNE GIGANTESQUE ESCROQUERIE

« C'est le sous-titre qui doit suivre le nom d'une société anonyme récemment fondée, s'il faut en croire la lettre suivante, dont nous laissons toute la responsabilité à son auteur.

« A Monsieur le Directeur du *Combat Commercial*,

« Il y a cinq mois une société anonyme des Mines de Laokai émettait ses actions. Les noms de plusieurs hommes connus, inscrits parmi les membres du Conseil d'administration, m'engagèrent, ainsi que beaucoup d'autres naïfs, à souscrire.

« Quelques jours après avoir versé mon argent, je conçus des soupçons sur la bonté de l'opération et je désirai prendre des renseignements. Je me souvins qu'un de mes amis était capitaine d'un navire faisant le service entre Saïgon et Hong-Kong. Une entreprise aussi considérable, aussi nouvelle que l'exploitation de mines importantes dans un pays aussi complètement fermé jusqu'à présent aux Européens que le Tonkin, n'avait pu passer inaperçue des commerçants établis en Cochinchine. Mon ami était à la source des renseignements. Je lui écrivis, J'en reçus la réponse suivante :

« Il n'existe au Tonkin aucune compagnie européenne ayant obtenu l'autorisation d'exploiter des mines à Laokai. On n'a jamais entendu parler ni de missions d'ingénieurs, ni de négociations suivies, à propos de mines, auprès de la cour de Hué. »

« C'est clair. Les mines de Laokai n'existent que dans l'imagination des directeurs et administrateurs de la Société, qui ont menti pour extorquer l'argent de leurs souscripteurs. Dans cette affaire, il n'y a qu'une chose de vrai, c'est que nous avons été volés comme au coin d'un bois.

« En conséquence, je déclare aux nommés Deventer et consorts, que si, demain à midi, je n'ai pas reçu les 125 francs que j'ai versés pour un quart d'action, je déposerai contre eux entre les mains du Procureur de la République une plainte en escroquerie. »

« JEAN BOSQUET.

« 104, rue des Hautes-Alpes. »

Deventer lut cette lettre d'un coup d'œil. De grosses gouttes de sueur coulaient sur son front. Il s'efforçait de réprimer son émotion. Il devait faire bonne contenance devant son caissier. Il se tourna

lentement vers lui et, d'un ton qu'il s'efforçait de rendre railleur :

— C'est pour une semblable niaiserie que vous me dérangez au milieu d'un bal ?

— Mais, Monsieur, l'accusation est assez grave pour devoir être réfutée tout de suite. Elle pourrait faire un tort immense au versement du deuxième quart sur les actions, versement qui doit avoir lieu dans cinq jours.

— Croyez-vous donc, mon ami, que cette piteuse manœuvre de quelque banque jalouse soit capable d'ébranler le crédit de la société? Nous n'en sommes pas là heureusement. D'ailleurs, — il étendit la main vers une fenêtre donnant sur la cour intérieure, où retentissait le pas allègre d'une valse, — écoutez la réponse à cette maladroite perfidie. Je ne vous remercie pas moins de votre zèle pour les intérêts de la maison, mais, une autre fois, ne vous effrayez pas ainsi pour une bagatelle.

— Bagatelle! répétait la caissier, en se retirant. Le patron est bien pâle, pour que ce ne soit qu'une bagatelle.

Devenir restait accablé. Il fallait bien que sa fortune toute d'apparence s'écroulât un jour comme elle s'était élevée. C'est égal, il n'aurait pas cru retomber si vite à la misère. Il s'attendait à faire durer cette affaire des mines assez pour lui permettre d'arrondir une fortune de deux ou trois millions destinée à Isaac, et voilà qu'elle croulait à peine bâtie. Aussi, quelle idée avait-il eue de se fier ainsi à la seule bêtise des gogos, sans leur donner au moins l'apparence d'une véritable entreprise! Il aurait dû, tout au moins, envoyer là-bas quatre ou cinq jeunes gens qui ne seraient sans doute jamais revenus, mais dont on aurait caché la mort.

Allons! Il avait perdu la partie. Il n'avait plus qu'à filer en Belgique, en emportant les 40,000 ou 50,000 francs qui restaient en caisse, et à aller recommencer la lutte avec la fortune dans quelque autre pays, sous un autre nom.

Pourtant, n'avait-il pas tort de jeter ainsi le manche après la cognée? Il devait exister un moyen de sortir de cette impasse.

Quel était ce Jean Bosquet? Il demeurait rue des Hautes-Alpes, derrière Ménilmontant, dans un quartier pauvre, il n'avait souscrit qu'à une action. C'était loin d'être un homme riche. Simon irait le voir, on s'expliquerait et il serait toujours temps de se désespérer après cette visite.

En tout cas, il y avait trop longtemps qu'il était sorti du bal. On

allait s'apercevoir de son absence. Il se regarda dans une glace, remit, pour ainsi dire, ses traits en place, se frotta vigoureusement les joues pour chasser sa pâleur, et rentra dans la fête.

Le lendemain, à sept heures du matin, il frappait à un quatrième étage à la porte de Jean Bosquet. Celui-ci, en manches de chemise, faisait chauffer du lait dans une petite casserole au-dessus d'une lampe à essence.

Deventer ôta respectueusement son chapeau.

— C'est à Monsieur Jean Bosquet que j'ai l'honneur de parler?

— A lui-même.

Vous êtes un employé de la Société anonyme des Mines de Laokai?

— Je suis M. Simon Deventer lui-même, le directeur de la Société. J'ai voulu venir causer moi-même avec vous du malentendu qui nous divise.

— M'apportez-vous mes 125 francs?

— Je les ai là dans mon portefeuille.

— Ce sera toujours ça que vous n'aurez pas volé. Je souhaite à tous les autres gogos qui se sont laissé prendre à vos belles paroles, d'imiter ma conduite et de rentrer dans leurs fonds.

— Ils peuvent le faire, s'ils le désirent. Ils seront payés immédiatement. Les bénéfiques seront d'autant plus considérables que le nombre des actionnaires sera plus restreint.

— Où les prendrez-vous, ces bénéfiques?

— Dans l'exploitation de nos mines. Je vous plains de croire aux avis d'un homme aussi mal renseigné que votre correspondant, qui ignore jusqu'à l'existence de notre mission, dont tout le commerce de Saïgon s'est occupé pendant trois mois entiers.

— Votre présence chez moi, à sept heures du matin, est la preuve que mon correspondant est parfaitement renseigné. Ma lettre vous a occasionné une fière peur, avouez-le. Voici mon action, rendez-moi mes 125 francs, et laissez-moi achever mon déjeuner. L'heure s'avance, il faut que je me rende à mon bureau.

— Si je vous donne ces 125 francs, vous écrirez au *Combat Commercial* que votre correspondant s'est trompé?

Bosquet éclata de rire.

— Pour ça, non! Je suis bien trop heureux de pouvoir rendre service aux naïfs qui se sont laissés prendre comme moi. Ça vous ennuie, mais moi, ça m'amuse énormément. C'est si rare de voir un

coquin attrapé par un honnête homme ! Vous voilà plus honteux qu'un renard qu'une poule aurait pris, comme disait ce bon La Fontaine.

— Si je vous offrais 500 francs pour démentir cet article ?

— 500 francs ! Croyez-vous que vous allez m'acheter ! Je suis un honnête homme. Le plaisir que vous me donnez depuis un quart d'heure, vaut plus de 500 francs la minute.

Si vous saviez quelle bonne nuit j'ai passée, et quels rêves agréables j'ai faits ! Je m'imaginai... Mais l'aiguille marche. Donnez-moi mes 125 francs et allez-vous en. Je n'ai pas envie de perdre ma journée pour vous.

— Je vous paierai votre journée 1,000 francs, si vous voulez écrire trois lignes sous ma dictée.

— 1,000 francs ! Je mets cinq mois pour les gagner. Finissons ce jeu. Ne vous moquez pas de moi. Ce serait dangereux pour vous. Payez moi et déguerpissez.

— 2,000 !

— Non.

— 3,000 !

— 600 francs de plus que mes appointements de l'année !

— 3,000 francs pour trois lignes. 1,000 francs la ligne : c'est bien payé !

— Eh bien ! Non ! Non ! Non !

— Je réfléchis à la tête que vous aurez sur le banc des accusés, quand on vous jugera, et, ma foi, moi qui n'ai jamais vu juger, comme je serai témoin dans votre affaire, je verrai comment les choses se passent.

— 4,000 !

C'est pour vous une année de repos. Ne désirez-vous pas voyager, voir la Suisse, l'Océan, les bords du Rhin ? 4,000 francs, c'est tout cela pour vous !

— Je refuse.

— 5,000 !

— Non.

— Vous avez bien quelque désir en tête. Peut-être voulez-vous vous marier ?

Bosquet réfléchit et répondit :

— Je veux être député. Il me faut pour cela 50,000 francs.

— 50,000 francs !

Simon bondit.

— 50,000 francs ! répéta-t-il.

— Le deuxième versement sur vos actions a lieu dans cinq jours, fit l'employé. C'est 50,000 francs ou rien. Je vous donne cinq minutes de réflexion.

Il prit sa montre à la main et attendit.

En vain Simon pria, supplia, offrit dix mille, quinze mille, puis vingt mille.

Bosquet fut insensible aux prières comme aux raisonnements.

— Il n'y a plus que trois minutes... plus que deux minutes... plus qu'une minute..., comptait-il imperturbablement.

— Écrivez, dit Simon se résignant.

Bosquet prit du papier, une plume, allait écrire. Il se ravisa.

— Avez-vous l'argent sur vous ? Sans argent comptant, il n'y a rien de fait.

Deventer avait pris sur lui les 40,000 francs de la caisse et 20,000 francs de chez lui, ne sachant pas s'il ne serait pas obligé de filer immédiatement en Belgique.

— Je les ai dans mon portefeuille, répondit-il.

— Dicter !

— « A Monsieur le Directeur du « *Combat Commercial*. » »

« Je reçois à l'instant une dépêche de mon ami le capitaine, qui m'avoue qu'à l'époque où il m'a écrit la lettre sur la Société anonyme des Mines de Laokai, que votre journal a reproduite hier soir, il était mal informé.

« Depuis lors, il a remonté lui-même le Fleuve-Rouge jusqu'à Laokai. Il a visité les mines et a constaté par lui-même que les travaux préparatoires sont complètement terminés et que trois puits sont près d'être achevés.

« Je retire les termes de ma lettre d'hier, trop vifs à l'égard de M. Deventer, et je déclare que je le considère comme un parfait honnête homme. »

— Il y a plus de trois lignes, dit Bosquet.

— Pour le prix que je vous paie, vous pouvez bien en mettre un peu plus. Maintenant, signez !

— Comptez d'abord les 50,000 francs !

— Vous n'avez pas eu moi une confiance exagérée !

— Chat échaudé craint l'eau froide.

Le banquier compta cinq liasses de 10,000 francs ; l'employé les empocha et signa son factum.

Deventer remit son chapeau sur sa tête.

— Adieu!

Il sortait. Bosquet le rappela.

— Non pas : *Adieu!* mais : *Au revoir!*

— Diable! pensa Simon. Voudrait-il recommencer une autre fois.

IV

LA PÊCHE EN EAU TROUBLE

Le lettre de Bosquet fut reproduite par plusieurs journaux. Malgré la rectification du lendemain, elle produisit une mauvaise impression qu'il fallait à toute force effacer. Il fallait aussi conserver dans leur naïveté les hommes honnêtes qui faisaient partie du conseil d'administration.

Deventer n'eut pas de peine à convaincre ses compères en filouterie, les trois banquiers, de la gravité de la situation. Ils mirent leurs caisses à sa disposition, et le laissèrent maître de prendre telles mesures qu'il jugerait utiles.

Il fallait tout d'abord prouver que les affaires de la Société des Mines de Laokai marchaient comme sur des roulettes, que son directeur était assuré du succès final, et ne pensait nullement à prendre l'express pour la Belgique.

Simon commença par acheter pour son coupé une paire de magnifiques chevaux et étonna les habitués de l'hôtel Drouot par ses enchères extraordinaires. Il acheta des flambeaux Renaissance 32,000 francs. Il poussa jusqu'à 70,000 francs un meuble de Boule ayant appartenu à Marie-Antoinette. Il s'entendit, d'ailleurs, avec le vendeur, pour lui retrocéder ces objets au même prix, quelques mois plus tard.

Il fit venir Isaac et lui tint ce langage :

— Voici la liste des dépenses que tu vas faire : 1° Tu consacreras 10,000 francs à l'achat d'une épingle de cravate, de boutons de manchettes et d'une bague chevalière. Choisis des pierres voyantes, de grosses montures en or, qui attirent l'œil, et dis bien à tous ceux avec qui tu causeras, que ce n'est pas du faux.

— C'est anti-artistique ce que vous me commandez là!

— N'importe! C'est commercial. 2° Tu achèteras un gros chronomètre que tu sortiras de ton gousset à tout propos. 3° Tu loueras un phaéton, dans lequel tu te montreras au Bois tous les matins.

Tu auras un groom en livrée derrière toi. 4° Tu joueras gros jeu dans les cercles bien fréquentés, quand il y aura beaucoup de monde, et tu plaisanteras quand tu perdras, de façon à faire comprendre à la galerie que tu es bien au-dessus de telles pertes. Tu achèteras bijoux et chronomètre, et tu louerai chevaux et voiture chez Jacob Salomon, et tu l'avertiras que tu les lui rendras dans deux ou trois mois. 5° Tu fréquenteras assidûment les cafés où se réunissent les journalistes, leurs cercles, les couloirs des théâtres, enfin tous les endroits où tu pourras être vu par les gens qui font l'opinion. M'as-tu compris?

— Je comprends bien vos paroles, mais non le motif qui vous les dicte.

— Inutile que tu le comprennes. Ordonne ta conduite suivant cette maxime : Quand tu dépenses un louis, arrange-toi de façon qu'on croie que tu en dépenses cinq, et que tu en possèdes dix en réserve!

Le déploiement du luxe affiché par le banquier et son neveu suffit aux naïfs comme preuve de la solidité de la Société des Mines de Laokai.

Ce n'était pas assez pour Simon. Il ne se considérait comme à l'abri que du jour où il tiendrait Bosquet en sa dépendance, et où il annoncerait à grands coups de réclames le départ d'une troupe d'ouvriers et d'employés pour le Tonkin.

Il se creusa la tête pendant dix jours sans trouver rien qui vaille. Enrôler des hommes pour l'Annam n'était pas une entreprise facile. Les embarquer présentait moins de difficultés, mais à qui les adresser? Une fois là-bas, furieux de se voir jouer, ils ne manqueraient pas d'imiter l'exemple du capitaine ami de Bosquet, et d'envoyer une lettre ou une dépêche qui ferait découvrir le pot au rose. Réaliser l'entreprise pour laquelle la Société avait été formée, faire reconnaître la province de Laokai, y découvrir des mines quelconques, obtenir du gouvernement annamite l'autorisation de les exploiter, il n'y fallait pas songer.

Les Européens étaient proscrits du Tonkin, leurs têtes mises à prix. Des missionnaires catholiques seuls, soutenus par la foi, n'attendant de récompense qu'en l'autre vie, osaient se hasarder dans ce pays inhospitalier. On citait bien quelques hardis pionniers, mais où trouver, à prix d'argent, des hommes d'une telle hardiesse? Ces audaces-là se puisent dans la croyance à une mission et non dans un traitement plus ou moins élevé.

Entamer des négociations avec la cour de Hué pour qu'elle cédât son privilège, autant chercher la quadrature du cercle!

Devenir, de désespoir et de dépit, se serait cassé la tête contre les murs. Pourtant, il devenait urgent de trouver quelque chose de décisif. Mille souscripteurs étaient en retard pour effectuer le versement du second quart.

Dix mille actions mises en vente par l'un des associés de Simon au prix de 145 francs, c'est-à-dire avec une prime de 20 francs, — *seulement*, disait le prospectus, — n'avaient pas trouvé d'acquéreurs. La vente avec prime faisant croire au public que les titres ont obtenu cette majoration en Bourse, est pourtant un des meilleurs trucs pour se débarrasser des rossignols de banque.

Un beau jour, Simon, en passant sur la place de l'Europe, s'arrêta à regarder les trains partir de la gare Saint-Lazare. Une idée lumineuse jaillit en son cerveau. Il s'écria tout haut :

— Et moi aussi, j'aurai mon chemin de fer!

D'un seul coup d'œil de son esprit il saisit l'entreprise dans son ensemble et ses féconds résultats.

Le prospectus d'émission des actions des mines annonçait que le transport du cuivre s'effectuerait par le Song-Koi. Mais ce fleuve, trop bas pendant la sécheresse, est trop rapide à l'époque des hautes eaux. Les retards apportés à la navigation motivaient la création d'un chemin de fer. On en commencerait la construction aux environs d'Hanoï. On trouverait plus facilement des hommes pour aller travailler auprès d'une ville voisine du littoral, où avaient déjà résidé des soldats français, que pour s'enfoncer dans l'intérieur du pays.

Les communications sont si difficiles d'une province à l'autre, que les ingénieurs et les ouvriers, employés au chemin de fer, ne pourraient apprendre que longtemps après leur arrivée qu'il n'existait pas d'exploitation de mines à Laokai.

D'ailleurs, les achats de terrain, les travaux commencés sans autorisation du gouvernement, l'hostilité des autorités annamites, occasionneraient aux Européens tant de tracasseries, qu'ils ne penseraient pas à s'informer si, bien loin d'eux, dans l'intérieur, des compatriotes se débattaient ou non dans des difficultés semblables.

Les lettrés et les Chinois intercepteraient leurs communications, les dévaloriseraient par de fausses nouvelles, les affameraient, les feraient empoisonner ou poignarder. Ce seraient des hommes sacri-

fiés, mais baste! Simon se disait qu'on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs.

A Paris, pendant ce temps-là, Deventer monterait une deuxième société anonyme à la tête de laquelle il placerait Jean Bosquet dont il ferait ainsi son homme de paille. Les hommes enrôlés pour le Tonkin ne partiraient qu'annoncés, loués par plusieurs journaux. Cette publicité consoliderait la Société des Mines de Laokai et profiterait aux deux entreprises.

— Allons! se dit Simon sous forme de conclusion, avec cette croyance au succès propre aux tripoteurs d'affaires, cet incident Bosquet aussi tourne à mon avantage.

Sans perdre de temps, il se mit à recruter des pionniers pour le Tonkin. Il s'adressait de préférence aux jeunes gens dont il excitait le naïf enthousiasme en leur faisant lire les articles de Bonchamps. Il exaltait la douceur du climat, le bon marché de la vie, promettait une prompte fortune.

Il avait vite sondé les cœurs des jeunes gens qui ne songeaient pas à cacher leurs ambitions. Devant celui-ci, il faisait miroiter l'espérance d'un beau mariage à son retour; à cet autre, il parlait de la grandeur qu'il y aurait pour lui, à se dévouer pour assurer à ses parents le repos de leur vieillesse.

Il peignait le Tonkin comme un vrai paradis. Il imagina aussi les Annamites doux, intelligents, actifs, dévoués, ni sales, ni perfides, ni débauchés; bref, il les représenta comme de vrais petits saints bons à mettre en niche.

Il embaucha des fils d'ouvriers dont les parents sans instruction crurent à ses belles paroles et le regardèrent comme le bienfaiteur de leurs enfants. Il mentait avec une telle impudence que l'idée ne pouvait venir de suspecter sa véracité.

Quand il eut organisé son expédition en distribuant aux jeunes gens les titres pompeux d'agent général, de chefs et de sous-chefs, qui des travaux d'art, qui des ouvriers, qui des coolies, qui du matériel fixe, qui du matériel roulant, il promena cette troupe de malheureux destinés à la mort par la fièvre, la vermine et le découragement, il les promena dans Paris et à Lyon, les exhibant, comme un montreur de foire, dans des concerts et dans des conférences soi-disant scientifiques.

En même temps, il organisait la nouvelle société du chemin de fer du Fleuve-Rouge, mais, cette fois, plus adroit que pour

l'affaire des mines, il resta caché derrière Bosquet son prête-nom.

L'émission des actions fut couverte aux trois quarts.

Tandis que les jeunes enthousiastes partis pour le Tonkin y étaient abattus par la fièvre et la dysenterie, et regrettaient *leur tant douce France*, des aventuriers hollandais se gorgeaient à Paris avec l'argent des naïfs.

Deventer et ses trois compères s'étaient distribué les quarante mille actions restant de l'émission des mines de Laokai. Ils ne les avaient pas payées, naturellement, mais ils en touchaient les intérêts pris sur le capital, et, quand l'occasion s'en présentait, ils vendaient leurs titres non payés et empochaient cyniquement l'argent.

Simon et Isaac, eux, vivaient à même sur le capital. L'oncle avait beau répéter à son neveu qu'il devrait profiter des appointements fabuleux qu'il touchait, du profit de ses jetons de présence aux séances du Conseil, des notes de frais et de déplacements, et mettre de côté quelque réserve pour le temps de la catastrophe qui ne tarderait pas à se produire, au train où l'argent filait.

Tous ces filous avaient l'appétit si aiguë, et la digestion si prompte, qu'il arriva un moment où il manqua en caisse 60,000 francs pour verser aux actionnaires le dividende annoncé. Les fonds du premier versement sur les actions du chemin de fer avaient été dévorés. Il s'était écoulé trop peu de temps depuis l'émission, pour pouvoir appeler un second versement.

Deventer se trouva encore dans une position difficile. Depuis qu'il avait commencé la vie, il avançait ainsi de crise en crise. C'étaient des moments fiévreux où son esprit, sous la pression de la nécessité, acquérait une acuité et une vigueur extraordinaires. Il dépensait alors tant de force vitale que, dans les intervalles qui séparaient ces tempêtes, il demeurait abattu, stupide, et ne laissait pas pressentir à l'observateur l'homme qu'il devenait dans les circonstances difficiles.

Il voulut emprunter ces 60,000 francs à Bonchamps, mais Gustave, si prompt à se plier aux volontés d'autrui pour ce qui regardait ses convictions, se montra ferme pour défendre son argent. Il ne dit pas *non* du premier coup, mais il rusa, donna des réponses dilatoires, bref, refusa en beaucoup de mots.

Simon conçut alors le projet de faire rendre à Bosquet, avec les intérêts, les 50,000 francs exigés soi-disant pour devenir député. Il

réussit à lui emprunter 60,000 francs, et, comme il ne put les lui rendre, il le fit élire conseiller général du département des Hautes-Cévennes où il venait, depuis peu de temps, d'être nommé sous-préfet.

Un moment vint où il fallut rendre au marchand chevaux, voitures et diamants. Simon pensa alors sérieusement à conclure le mariage de son neveu avec Célestine.

Les appréciations perfides sur Marcel Beaufort glissées à tout propos dans la conversation avaient eu le temps de se développer dans l'esprit de Bonchamps. Le moment était favorable pour tenter d'éloigner le jeune homme que l'écrivain ne retiendrait pas.

Le banquier avait profité des fêtes données en l'honneur des jeunes gens envoyés au Tonkin, pour engager Marcel à les suivre. Il reprit adroitement les insinuations précédemment avancées par Isaac. Il lui montra la distance qui séparait sa pauvreté de la dot de Célestine, et s'efforça de le décourager. Marcel ne commit pas la sottise de se laisser persuader, il savait que Célestine l'aimait.

Devenir le comprit bientôt et porta tous ses coups sur Bonchamps. Il fallait que celui-ci dît lui-même au jeune homme de renoncer à sa fille.

Gustave regimba d'abord. Il se reporta à ses précédentes déclarations : Célestine épouserait le mari de son choix.

Devenir répliqua qu'il était de son devoir de père de famille de guider ce choix, que Marcel était un noceur, un joueur, un ambitieux de bas étage.

Bonchamps hésita longtemps, puis, un soir, brusquement, il dit à Beaufort :

— Venez dans mon cabinet, j'ai à vous parler.

Il lui annonça brutalement qu'il devait renoncer à Célestine, parce qu'il n'avait pas de fortune et qu'il n'était pas homme à en gagner une. Puis, il eut peur de sa brutalité, et chercha à l'atténuer, en commentant son refus, en l'appuyant de raisonnements et d'exemples.

Il se laissa même entraîner à se vanter de sa bonté et à conseiller une ligne de conduite.

Beaufort coupa court à ses tirades.

— Vos paroles confirment cette maxime d'un écrivain célèbre :
« On ne donne rien si libéralement que ses conseils. »

Et durement, il demanda :

— Me conseillez-vous d'aller au Tonkin?

— Vous? Au Tonkin!

— Vous l'avez vanté comme un pays de cocagne. J'y gagnerai peut-être cette fortune que vous me reprochez si durement de ne pas posséder.

— N'y allez pas!

— Pourquoi? Je crois en vos paroles, moi!

Et, fou de douleur, se rendant compte qu'il commettait un coup de tête, mais voulant laisser ce remords à Bonchamps, il courut chez Deventer, et signa son engagement pour le Tonkin.

La maladie et l'absence du P. Dominique, le départ de Marcel, laissaient le champ libre aux Hollandais; ils se hâtèrent d'en profiter, car le missionnaire pouvait reconquérir son influence, le jeune homme pouvait revenir.

Bonchamps, harcelé par Deventer, ne tarda pas à déclarer à Célestine que, puisque Beaufort avait abandonné la recherche de sa main, elle agirait sagement en épousant Isaac. Il vanta la beauté, le talent, la fortune du jeune homme. Au fond de sa pensée, pourtant, il ne croyait pas à la vérité de ses paroles. Il conclut en disant :

— Je te défends de revoir le P. Dominique, dont les conseils ne te valent rien, et je désire, — je ne veux pas employer le mot : *j'ordonne*, — je désire que tu acceptes Isaac. Ton refus tuerait ton père. Ce n'est pas là simplement une façon de parler, c'est l'expression exacte de la réalité. Ton refus causerait peut-être la mort de ton père.

— Accordez-moi du temps pour réfléchir.

— Tu me fais toujours la même réponse.

— Vous me demandez une chose si difficile, mon père!

— Marcel tenait donc une bien grande place dans ton cœur?

— Il la garde encore.

— Il part. Il t'abandonne.

— Pourquoi est-il parti?

— Parce qu'il ne veut plus t'épouser.

— Etes-vous sûr que ce soit lui qui ne veuille plus?

— Personne ne le contraint à partir. D'ailleurs, tout s'oublie.

Dans deux mois tu l'auras oublié.

Célestine secoua la tête et ne répondit pas.

V

LES CHATIMENTS

Au mois de juin, Bonchamps abandonna son appartement de la rue Notre-Dame des Champs, trop plein du souvenir de Geneviève, et vint s'installer à Pierreval, dans le département des Hautes-Cévennes, où il possédait, depuis plusieurs années, une petite propriété et où il comptait des amis nombreux. Le maire étant mort, il fut nommé à sa place, grâce aux démarches de Deventer.

En aidant son père à réinstaller son cabinet de travail, Célestine trouva dans un petit meuble japonais un livre couvert de drap noir. Elle l'ouvrit par curiosité et vit que c'était un bréviaire. A l'intérieur de la couverture était inscrit à la main ce nom : « Gustave Leloup », et au-dessous les mots : *tonsure, ordres mineurs, diaconat, sous-diaconat, prêtrise*, suivis de dates.

Son père qui la vit tout attentive, vint voir ce qu'elle regardait. Il aperçut le bréviaire et le lui retira brusquement des mains.

Célestine, tout interdite, l'interrogeait du regard.

— C'est le souvenir d'un ami, répondit Bonchamps.

— D'un prêtre?

— Oui, d'un prêtre.

— Que tu as connu au Tonkin?

— Oui.

— Comment t'a-t-il donné son bréviaire? Je croyais qu'un prêtre ne s'en séparait jamais.

Il répondit d'une voix sourde :

— Ce prêtre-là est mort!

Il remplaça le livre dans un meuble qu'il ferma à clef, et dont il mit la clef dans sa poche.

— Je t'ai causé involontairement de la peine en te parlant de cet ami, dit doucement la jeune fille. Je ne t'en parlerai plus.

Elle continua ses rangements et Bonchamps prétextait une course quelconque pour sortir et recouvrer son sang-froid par la marche.

Isaac, ennuyé des tripotages de son oncle, vint aussi s'installer à Pierreval pour l'été. Il offrit à l'écrivain de lui servir de secrétaire. Inspiré par Deventer, il entretint longuement Bonchamps du succès qu'obtiendrait un ouvrage sur les origines du catholicisme, conçu, non pas suivant l'esprit de l'Eglise, mais suivant l'esprit philosophique de notre siècle.

L'écrivain se laissa tenter. Il se livra en lui un combat entre sa foi qui ne voulait pas mourir, et son intérêt, entre la logique et le désir d'augmenter sa renommée. Son imagination aussi se mit de la partie et lui montra les tableaux à tracer, les périodes à arrondir, l'ampleur et la beauté du sujet.

Il commença son livre comme malgré lui. Il le continua dans des transes horribles, tirailé entre ce qu'il écrivait et la voix de sa conscience qui parfois devenait très haute. Il sentait qu'il trompait et se trompait; il disait blanc, puis noir; comme un papillon affolé, parfois il s'élevait en plein azur, et parfois, retombait sottement dans l'ordure. Il croyait malgré lui et il niait, il adorait et il blasphémait. Il parla de la Vierge, l'admira comme une femme plus extraordinaire que tous les saints, et il traita d'absurdité le dogme de l'Immaculée-Conception.

Et non seulement, tantôt il admettait les doctrines catholiques et tantôt il les repoussait, mais il ne les jugeait même pas au point de vue du même système.

Comme conséquence de cette indécision, de cette mauvaise foi constante, son style se relâchait, indécis, n'entreignait plus la pensée avec la vigueur d'autrefois, ne faisait plus un avec elle. La phrase courait après la pensée fuyant en mille détours, l'atteignait rarement, ne la possédait jamais.

Bonchamps voyait l'infériorité de son style; il se rendait compte de ce qui la produisait et se trouvait impuissant à lui redonner de la vigueur.

Un des philosophes les plus éminents de notre époque, examinant l'ouvrage sur les origines du catholicisme, et jugeant l'indécision, la mobilité d'esprit qui portait successivement Bonchamps d'un système à l'autre, disait :

« Si j'essayais de caractériser en deux mots tant de contrastes, dont l'unité ne peut se faire que par la sincérité du mobile esprit où ils se produisent, je dirais que M. Bonchamps représente alternativement cette double et contradictoire tendance de notre temps, le doute et une sorte de mysticisme poétique, l'élan du sentiment lyrique qui rêve, et l'analyse critique qui dépeuple le ciel. C'est un sceptique, touché de la grâce de l'Infini, et qui l'adore en le niant. »

En s'exerçant à déguiser sa pensée aux autres, il en vint à se la déguiser à lui-même. Il perdit une des plus belles vertus de l'écrivain : la sincérité.

Sa morale se relâcha, non pas en actes, il avait été trop fortement dressé par la discipline ecclésiastique ; mais elle se relâcha en paroles.

Il affectait la bonté, l'indulgence, la charité, mais il voulait que Célestine épousât Isaac, il laissait Beaufort aller au Tonkin, il ne faisait plus l'aumône, il permettait que Deventer dénaturât ses articles pour favoriser ses tripotages financiers.

Il souffrait de parler contre sa foi, et il était possédé du besoin de s'affirmer à lui-même qu'il était le plus heureux de tous les hommes. Il alla jusqu'à écrire ces paroles :

« Peut-être à mes derniers moments, affaibli par la souffrance, et terrifié par l'approche de la mort, impuissant à me défendre contre des suggestions étrangères, renierai-je mes écrits d'à présent.

« Je désavoue, dès maintenant, les paroles qui pourraient m'échapper dans ce sens. Je veux que la postérité, dans son jugement, considère et croie le Bonchamps d'aujourd'hui, sain de corps et d'esprit, et non le moribond inconscient et balbutiant qu'alors je serai peut-être. »

Si Bonchamps eût eu une lueur de bon sens, en relisant ce passage, il eût du être épouvanté de l'avoir pu écrire, de s'être ainsi engagé pour toujours, d'avoir nié l'incessant changement qui renouvelle l'homme, et de s'être fixé dans le scepticisme.

Il avait obéi, sans s'en rendre compte, aux suggestions d'Isaac qui s'était fait son secrétaire, suivant le conseil de Simon.

— Peut-être un jour serai-je obligé de filer en Belgique, avait dit cet oncle à ce digne neveu. Je veux te laisser, au moins, bien installé auprès d'un homme d'un talent reconnu, dont la relation te conservera dans le monde, d'où ta parenté avec moi, le banquierou-tier, te ferait exclure.

Simon agissait en coquin, mais en coquin pour qui son affection paternelle pour Isaac excusait et justifiait tous les calculs.

Il comptait bien que le jeune homme trouverait quelque occasion d'exploiter l'auteur en lui *empruntant* des idées d'ouvrages.

Isaac n'était pas riche d'imagination et de science, mais il se trouvait placé sous un maître très riche, il n'avait qu'à en profiter.

Bonchamps se rendait vaguement compte que les Hollandais l'exploitaient, et il les détestait parce qu'il savait qu'ils se croyaient plus fins que lui.

Avec son habitude d'examiner ses pensées et ses actes, habitude à laquelle il devait son talent, il se comparait à un prêtre idéal, et,

parfois, écœuré de lui-même, il se reprochait amèrement de n'être pas un saint prêtre, de n'être plus un honnête homme qu'extérieurement, de s'empoisonner lentement par ses piqûres de morphine, et de n'avoir pas le courage de se débarrasser de cette passion.

Les faibles doses qui tout d'abord l'avaient excité, n'avaient pas tardé à ne lui plus produire aucun effet. Il avait dû les augmenter, et il absorbait maintenant jusqu'à un gramme de morphine par jour. Il avait cru trouver dans ce poison un obstacle à ses hallucinations. Le contraire se produisit. La fièvre qui le poussait au travail, les rêveries qui s'emparaient invinciblement de lui, et où les phrases lui apparaissaient comme tracées en l'air en caractères de feu, fatiguèrent et amollirent son cerveau.

Son teint devint pâle, d'un gris cendré; sa peau tombait flasque. Il eut des sueurs abondantes. Dans l'état ordinaire, son regard était éteint, morne, timide. Une nouvelle piqûre le rendait vif, plein de feu et d'enthousiasme.

Après l'injection de morphine, il sentait un goût amer et métallique, sa bouche était sèche et il éprouvait une soif violente. Il ressentait des brûlures dans l'estomac et quelquefois s'évanouissait. L'appétit diminuait et la digestion se faisait lente et pénible. Il tremblait souvent de fièvre. Il bredouilla même, un jour qu'il avait absorbé près d'un gramme et demi de poison. D'un caractère autrefois enjoué, il devint morose et hypocondriaque, et fit souffrir Célestine par son humeur fantasque.

Un matin qu'il travaillait seul dans son cabinet, il vit, en levant les yeux de dessus son papier, un prêtre qui se tenait près de la porte. Étonné de la présence de cet inconnu en habits sacerdotaux, il se leva et venant au-devant de lui :

— Monsieur l'abbé, je ne vous avais pas entendu entrer, dit-il. Vous êtes peut-être là depuis longtemps? A qui ai-je l'avantage de parler?

L'autre ne répondit pas et continua de le regarder.

Bonchamps crut qu'il était sourd, et répéta sa question en criant :

— A qui ai-je l'avantage de parler?

Pas de réponse, aucun mouvement. Gustave s'avança tout près, étendit la main vers le bras de l'inconnu, et ne rencontra que le vide. La porte avec sa tenture arabe, était devant lui, et il n'y avait rien entre lui et l'étoffe. Étonné, inquiet, il regarda autour de lui, souleva la portière; il n'y avait personne. Il sonna. Un domestique parut.

— Personne ne m'a demandé?

— Non, Monsieur, personne.

— Il n'est entré personne dans les appartements?

— Non, Monsieur. J'étais dans le vestibule et, si quelqu'un était entré, je n'aurais pas pu ne pas le voir.

— C'est bien. Allez!

Bonchamps, pris de panique, souleva toutes les tentures, regarda sous les meubles et ne trouva pas le plus petit indice qui pût lui révéler par où était passé l'inconnu.

Le lendemain, à la même heure, à la même place, il revit le prêtre en chasuble.

— Qui êtes-vous? cria Gustave, et il marcha vivement sur le personnage qui disparut avant qu'il pût le toucher.

Il s'enferma à clef pour travailler. L'inconnu revint quand même. L'écrivain comprit alors qu'il était le jouet d'une hallucination. Il se raisonna, mais ne parvint pas à se guérir.

Il examina la vision, et chercha où il avait rencontré ce visage qu'il lui parût reconnaître. Il s'imagina y retrouver les traits du Crucifix qui avait reçu le dernier regard de Geneviève. Il le décrocha du lit, le coucha dans le tiroir d'une commode.

Le lendemain l'apparition revint encore.

Bonchamps monta le Crucifix au grenier, le cacha au fond d'une vieille malle. L'apparition revint quand même.

Il pria Célestine de rester auprès de lui pendant qu'il travaillait. L'apparition s'obstina à revenir.

Il pria alors Isaac de rester dans son cabinet de travail. Comme il ne pouvait lui révéler le motif de sa demande, il dut prétexter quelques renseignements qu'il désirait sur la Hollande. Gorcum en profita pour obtenir la promesse d'écrire un ouvrage en collaboration avec l'illustre auteur.

Le jeune homme, bien loin d'apporter, par sa présence, une distraction aux hallucinations de Gustave, les rendit plus fréquentes, plus distinctes, en présentant sans cesse le spectacle de sa tête de Christ.

Paul VERDUN.

(A suivre.)

LES OUVRAGES DE PHILOSOPHIE ET D'ÉCONOMIE

POLITIQUE

RÉCEMMENT PUBLIÉS

- I. *La Bête comparée à l'homme*, par le R. P. de Bonniot, S. J. (Retaux.) — II. *L'Âme et la Physiologie*, par le même, in-8°. — III. *L'Éducation de nos fils*, par le docteur Jules Rochard. 1 vol. in-12. (Hachette.) — IV. *Histoire de la philosophie pendant la Révolution, 1789-1804*, par M. Ferraz, correspondant de l'Institut. 1 vol. in-12. (Perrin.) — V. *Examen de la date du Phèdre*, par Ch. Huit, lauréat de l'Institut.

I

Le R. P. de Bonniot, dont nous déplorons la perte pour la science et pour ses amis, venait de publier la deuxième édition de son livre : *la Bête comparée à l'Homme*. Il faut parler de cette seconde édition comme d'un livre nouveau, vu les additions que l'auteur y a faites et les développements dans lesquels il est entré.

La question en valait la peine. Le matérialisme transcendantal qui règne de nos jours sous le nom moins compromettant d'évolutionisme, aime à chercher des arguments et des appuis dans le monde des bêtes avec lesquelles il s'efforce de nous confondre. Cette tentative n'est pas d'hier, cette question des animaux a déjà préoccupé bien des fois l'humanité. L'auteur lui-même nous rapporte que « dès 1728, Georges Ribwinz recueillait les noms de cent soixante-quatorze écrivains qui ont accordé à l'animal la faveur de leur plume. La liste, fort incomplète, n'a fait que s'accroître depuis, on le comprend. Notre époque surtout l'a grossie outre mesure. Jamais le

règne animal n'a inspiré autant d'écrivains; mais, la plupart du temps, cette inspiration n'est pas fort heureuse.

« Pour les naturalistes contemporains, l'homme n'est plus l'animal raisonnable, et la brute, l'animal sans raison. Entre ces deux termes, il n'y a qu'une différence du plus au moins : l'homme est un animal qui sait raisonner, et l'animal, un homme qui s'essaye à raisonner. J'ai eu l'occasion de lire la plupart des ouvrages publiés sur cette question dans ce siècle, et je dois dire que l'unanimité est à peu près complète. Les savants, qui se disent spiritualistes, se trouvent d'accord avec la bruyante cohorte des positivistes et des matérialistes : tous enseignent que l'intelligence est la même dans tout le règne animal; que la hiérarchie que l'on doit établir à cet égard entre les espèces, les races ou les individus, n'a d'autre base que l'inégal développement d'une faculté partout identique en nature. »

Les erreurs soutenues par les savants modernes et apportées par eux comme preuves à l'appui de leur système trouvent une sorte de complicité dans les préjugés populaires. L'instinct inspire à l'animal des actions si régulières et répondant d'une façon si précise aux besoins et aux nécessités de la situation, qu'il est tout naturel de se laisser aller au courant de l'analogie, et de lui prêter des sentiments, des raisonnements, des calculs semblables à ceux que nous pouvons faire nous-même; nous leur attribuons ainsi notre propre raison et une simple inexactitude de langage suffit pour transformer en faits humains, les épisodes les plus facilement explicables de la vie des bêtes.

Le R. P. de Bonniot cite, de la façon la plus impartiale et la plus avantageuse pour ses adversaires, un grand nombre d'historiettes, dont quelques-unes sont déjà connues et font en quelque sorte partie de la tradition; il les discute pied à pied et avec une rigueur de raisonnement dont nos discussions modernes ont bien perdu l'habitude. Je donnerai un exemple de ses argumentations.

Le R. P. de Bonniot, qui réduit à juste titre l'animal à la sensibilité et à l'instinct, se demande « s'il serait possible que, par des progrès successifs, la sensibilité, augmentée de toutes les perfections dont elle est susceptible, puisse jamais se transformer en raison », et il déclare à bon droit qu'il y a là une impossibilité absolue. Voici de quelle manière il établit sa thèse : « Je ne sais si je m'abuse, mais il me semble que ma tâche n'est pas difficile; je n'aurai pas

même besoin, pour la remplir, d'avoir recours à l'austère métaphysique. Quelques faits suffiront.

« Un peintre ébauche un tableau, il l'achève; puis, le trouvant imparfait, il le reprend, le retouche avec habileté, et finit par en faire un chef-d'œuvre. Pourra-t-il le perfectionner assez pour en faire une statue? Non, sans doute. Pourquoi? Parce que la peinture et la sculpture appartiennent à deux ordres distincts. Voici un jeune mathématicien qui marche sur les traces de d'Alembert et de Cauchy : il travaille le jour, il travaille la nuit; bientôt, les sciences exactes n'auront pour lui plus de mystère; il touche aux limites du savoir humain sur les propriétés du nombre et de l'étendue. Est-il arrivé par la même voie au seuil de l'éloquence? Assurément non. Pourquoi? Parce que les mathématiques et l'éloquence appartiennent aussi à deux ordres distincts. Mais un homme s'avance en ligne droite et à des pas comptés dans une plaine : lui sera-t-il facile de modifier tellement sa marche qu'il coure ou qu'il se meuve circulairement? Bien certainement. Pourquoi? Parce que la marche, la course, le mouvement en ligne droite et le mouvement circulaire appartiennent au même ordre. Modifier, ce n'est pas changer le fond de ce qui est modifié; il n'y a pas de modification possible si le fond est détruit. On a beau perfectionner, le sujet qui reçoit la perfection ne change pas, ou il échappe par cela même à la perfection. »

Tout le volume est composé et écrit avec la même fermeté de déduction et avec une rare abondance de connaissances philosophiques et théologiques. Je signale ces pages aux esprits prévenus et attardés qui en sont encore à reprocher au clergé sa prétendue ignorance de la science moderne. Je ne crois pas qu'on puisse signaler aujourd'hui un auteur plus familiarisé avec les théories de la critique actuelle et en même temps mieux pourvu des doctrines de l'École. Dans une suite de chapitres particulièrement érudits et écrits avec une grande sobriété, le Révérend Père passe en revue les différents systèmes, ceux qui tiennent la bête pour raisonnable, ceux qui font de l'animal une pure machine; enfin, dans un troisième chapitre intitulé : *la Bête telle qu'elle est*, le Révérend Père passe en revue les solutions qu'on peut tirer des grands docteurs de l'Église, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à saint Thomas d'Aquin. Il y a assurément ici de quoi faire réfléchir un chrétien : quelles lumières n'apportent pas dans ces questions les

Pères de l'Église? quel tort n'avons-nous pas de nous tenir ainsi en dehors de cet enseignement! Avec quelle sagesse et quelle profondeur de vues ces questions ne sont-elles pas débattues, ces difficultés écartées et ces solutions établies?

C'est dans la première partie du volume que la question est particulièrement élucidée au point de vue métaphysique. C'est là, plus encore que dans tout le reste, que se trouvent les solides fondements d'une preuve définitive.

Il peut être excellent pour le vulgaire, qui s'y laisserait prendre peut-être, de discuter toutes ces anecdotes plus ou moins apocryphes et, dans tous les cas, plus ou moins exactement rapportées, mais ce qui établit définitivement la supériorité d'essence de la nature humaine, par rapport aux animaux, c'est l'analyse intrinsèque de notre entendement. Il faut démontrer qu'il y a dans notre connaissance, à mesure que se produit le développement de notre raison, des éléments *sui generis* dont la bête ne présente pas de trace, et que l'imagination la plus complaisante ne saurait lui attribuer : tel est l'argument qui se tire de la notion du nombre et des merveilleuses opérations que l'esprit humain est en mesure d'exécuter sur le nombre abstrait; telle est, dans ce même ordre, la création de l'idée générale et l'intuition même de l'infini. L'homme conçoit le devoir, il jouit de la liberté, il aspire au progrès et le réalise à travers les siècles par une évolution incessante; et il a, pour le servir dans ce travail de la pensée, la parole, admirable instrument auquel le merveilleux secours de l'Écriture vient prêter une force nouvelle, en même temps qu'une fixité pour ainsi dire indestructible.

C'est de ce côté qu'il convient de porter nos regards pour nous fortifier dans le sentiment de notre propre dignité. Les esprits de notre temps, tournés, sans y prendre garde et souvent, malgré leur résistance, aux lugubres pensées du pessimisme, se laissent aller plus aisément que jamais à la tentation de céder aux erreurs vulgaires; et les savants de nos jours, obéissant au même mouvement, s'efforcent de transformer ces préjugés en objections. Il convient de regarder les choses de plus près et de se retourner de préférence du côté de la vérité. Le P. de Bonniot a trouvé cette lumière non seulement dans l'enseignement théologique, dont il est un des représentants les plus autorisés, mais aussi dans l'analyse directe de l'âme humaine qu'il envisage ainsi tour à tour et avec une égale

supériorité! au double point de vue de la psychologie et de la métaphysique.

II

On peut dire que l'ouvrage de *la Bête comparée à l'Homme* trouve son complément naturel et son achèvement, dans l'autre ouvrage du R. P. de Bonniot dont il nous reste à parler : *l'Âme et la physiologie*, ouvrage qui examine en deux livres toute la nature humaine : dans le premier, les facultés de la connaissance; et dans le second, l'activité humaine.

Ces deux divisions renferment les grands problèmes, qu'à la honte de notre temps, on en est encore à débattre : l'immortalité de l'âme, l'existence et la sanction divine de la loi morale. Il faut bien le reconnaître en effet : la philosophie de notre temps constitue une chute effroyable dans l'histoire de cette science; il y a là une défaillance qui marquera dans les annales de l'humanité. A considérer ce qui se passe aujourd'hui, il semble que tant de généreux combats livrés contre le matérialisme soient nuls et non avenues : il faut remonter aux premières aberrations des philosophes grecs et à l'époque qui a précédé la venue de Socrate, pour trouver quelque chose d'analogue à ce qui s'enseigne maintenant sur la nature même de notre âme et sur ses rapports avec notre corps. Sans doute il ne faut pas même essayer de comparaison entre l'ignorance de ces temps reculés et les découvertes anatomiques et physiologiques de la science contemporaine, mais la perfection de ces analyses et la multiplication de ces expériences n'autorisent en aucune façon le savant à sortir de son rôle d'observation du monde physique et la question psychologique, morale et métaphysique, demeure absolument la même.

C'est bien là ce que le P. de Bonniot a établi avec autant d'évidence que de fermeté. Toutes les découvertes de la science moderne lui sont également familières. Il reprend, de façon à déconcerter le physiologiste le plus avancé, l'étude des organes au moyen desquels nous recevons les sensations; il entre dans les détails du système nerveux; il étudie le fonctionnement de l'organisme dans la production des phénomènes de la sensibilité. Il prend à part, dans des chapitres séparés, chacun de nos cinq sens, et discute, avec autant de compétence que de finesse, les lois nouvellement découvertes par nos physiologistes contemporains; il

montre, dans deux chapitres particulièrement remarquables, la part de l'intervention des sensations dans l'imagination et la mémoire.

On ne saurait lire ces belles études sans éprouver, il faut avoir le courage de le dire, un sentiment qui tient tout à la fois de la satisfaction et de l'étonnement. Nous avons en effet un peu perdu l'habitude de cette manière aisée et profonde qui va tout droit au fond des choses, sans se laisser prévenir par les objections ou arrêter par les difficultés; et ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'à travers cette poursuite acharnée du vrai, le Révérend Père ne se laisse point emporter par l'ivresse de l'abstraction; il renonce à cette façon commode d'exprimer sa pensée par des formules algébriques. Il ne perd jamais de vue son lecteur et trouve moyen de venir en aide à son intelligence par les comparaisons les plus variées, et souvent les plus piquantes. Voyez par exemple avec quelle verve et quel bonheur le Révérend Père réfute l'idéalisme. L'idéalisme, comme on le sait, est ce système étrange qui, en supprimant d'un trait de plume l'existence même des réalités extérieures, les remplace par nos propres pensées que nous localisons au dehors. C'est ce système que le R. P. de Bonniot va battre en brèche au moyen du raisonnement par l'absurde. Le Révérend Père suppose qu'il se promène dans une galerie de tableaux « regardant, ou plutôt croyant regarder à droite et à gauche les objets qui l'environnent... » « Ce qu'il y a de positif, c'est qu'en essayant de regarder, je crois voir de fort belles choses, peut-être de ces choses qu'on appelle des chefs-d'œuvre. Mais ces chefs-d'œuvre sont des ouvrages de mon cerveau, c'est moi qui suis le vrai peintre, et quel peintre? Je réunis en moi le savoir-faire, le génie des auteurs dont on a cru exposer les œuvres : je suis à la fois Murillo, Raphaël, Rubens, Véronèse, Zurbaran. Je me transfigure en chacun des grands peintres dont les travaux semblent passer sous mes yeux. Un paysan me suit : il croit voir ce que je crois voir : lui aussi devient Zurbaran, Véronèse, Raphaël. Son chien, — ne craignons pas d'aller jusque-là, puisque l'erreur que nous combattons y conduit, — son chien l'accompagne. Moins attentif que son maître, le quadrupède ne laisse pas de voir quelque chose; lorsqu'il tourne sa tête d'ici et de là, suivant l'usage de sa race, son rayon visuel tombe nécessairement, quoique par hasard, sur quelque tableau. Aussitôt sa cervelle se met à l'œuvre et produit peut-être une merveille de peinture, non moins facilement que celle du paysan, non moins

facilement que la mienne. Lui aussi monte parmi les grands maîtres. sublimes efforts du génie, c'est à de tels ouvrages que vous réduisent les excès d'une science indiscreète?

« Ce que nous disons de la peinture, il faut le dire de la sculpture, il faut le dire de la musique, il faut le dire de l'éloquence, il faut le dire de la littérature, il faut le dire de l'industrie. Que de Michel-Anges, que de Mozarts, puisque l'on sculpte Moïse dans son cerveau, lorsqu'on s'imagine le regarder, et que l'on y crée *Don Juan* lorsque l'on croit l'entendre. Berryer parlant à la tribune était entouré d'autant de Berrysers qu'il avait d'auditeurs : il est vrai que ces Berrysers de circonstance s'évanouissaient dès que le véritable Berryer fermait la bouche, ou du moins rentraient dans une sorte d'état indifférent jusqu'à ce qu'un autre orateur, un émule de Jérôme Paturot, par exemple, vînt les changer, et Berryer avec eux, en autant de Jérômes Paturots. De même, c'est moi qui crée *Athalie* lorsque je lis Racine, qui crée *l'Enéide* lorsque je lis Virgile, qui crée *l'Iliade* lorsque je lis Homère. Il y a vraiment là de quoi m'enorgueillir. »

Il n'est pas besoin de faire ressortir la portée de cette argumentation et sa finesse en même temps que son ironie.

La seconde partie du volume est intitulée *l'Activité humaine*. Ce n'est point là, comme on pourrait le croire, une étude de la volonté considérée au point de vue psychologique, mais bien au point de vue moral. L'évolutionisme prétend supprimer tous les principes sur lesquels reposait l'antique morale du genre humain et leur substituer des principes nouveaux. Ils échouent pareillement dans leur double effort pour détruire ce qu'ils nient et pour rétablir ce qu'ils ont nié. Il ne leur manque pourtant ni l'audace ni la présomption; ils ne s'arrêtent devant aucune considération et ne reculent devant aucune hypothèse. Le malheur est que cette confiance en eux-mêmes leur tient lieu de prestige vis à vis des esprits faibles et entraîne à y croire ceux qui ne peuvent pas se rendre compte de la faiblesse de ces raisonnements.

Je m'aperçois que cette analyse dépasse de beaucoup les limites dans lesquelles je dois me renfermer; je ne pousserai donc pas plus loin cette étude malgré l'intérêt plus palpitant peut-être encore que présente cette seconde partie du volume. Je m'assure que les esprits sérieux et familiarisés avec ces matières ne manqueront point d'avoir recours au texte lui-même.

III

Voici un volume dont le titre seul parle au cœur des pères de famille : *l'Education de nos Fils*, par le docteur Jules Rochard, ancien inspecteur général du service de santé de la marine et membre de l'Académie de médecine. C'est le docteur Jules Rochard qui, tout récemment encore, prononçait dans une des séances annuelles de l'Académie de médecine l'éloge de son illustre confrère le docteur Fonssagrives, le célèbre hygiéniste dont M. Jules Rochard se proclame, avec tant de bonne grâce, l'élève et le continuateur.

Il y a des moments plus favorables pour certaines questions comme pour tout le reste. Les problèmes qui touchent à l'éducation de l'enfance et de la jeunesse sont aujourd'hui l'objet d'une ardente préoccupation, au point qu'à l'étude impartiale de ces problèmes se sont mêlées plus d'une fois les passions antireligieuses et politiques. J'aurais aimé, je l'avoue, voir M. le docteur Rochard qui expose ses idées avec tant de netteté et de sagesse, signaler à la vindicte publique comme la justice l'attend et le demande, ces mesures draconiennes qui ôtent aux pères de famille le légitime exercice de leurs droits.

L'ouvrage tout entier se divise en quatre parties dont l'enchaînement logique n'échappera à personne. L'auteur traite en premier lieu de la nécessité d'une réforme scolaire. Il lui suffit d'un rapide coup d'œil jeté sur les méthodes employées dans le passé et dans le présent, ainsi que dans un certain nombre de pays étrangers pour établir qu'il y a quelque chose à faire et qu'une réforme prudente et modérée doit répondre tout à la fois aux vœux des pères de famille et aux nécessités du temps présent.

On remarquera fort dans cette première partie les pages consacrées à ce que l'auteur appelle, faute sans doute d'un autre mot, le *système tutorial*. Le système tutorial est usité surtout en Angleterre. Les jeunes gens qui font leurs études sont recueillis en petit nombre dans un intérieur de famille où ils retrouvent dans une certaine mesure la continuation de la maison paternelle. Il n'est pas besoin d'insister sur les avantages d'une pareille combinaison. Rien de plus heureux que ce passage habilement ménagé entre l'éducation maternelle et la vie publique.

L'éducation physique, l'éducation morale et l'éducation intellectuelle se partagent le reste du volume. On remarquera l'ordre dans lequel sont placées ces trois parties. Ce n'est point sans dessein que l'auteur a mis l'éducation morale avant l'éducation intellectuelle, la formation du caractère et de la volonté avant celle de l'intelligence. Il s'en explique avec une franchise toute chrétienne. « Je ne connais, » dit-il, « qu'un principe sur lequel on puisse baser la loi du devoir, c'est le principe religieux. Une morale matérialiste me paraît un non-sens. Je suis, du reste, en cela d'accord avec le sentiment de presque tous les écrivains qui se sont occupés d'éducation, à quelque religion, à quelque pays qu'ils aient appartenu. On ne peut croire au devoir, sans croire en même temps à Dieu, à la liberté, à l'immortalité. »

L'auteur ne se prononce pas avec moins d'énergie contre les cours de morale laïque, introduits récemment, soit en philosophie dans la division classique, soit dans la quatrième année de la division spéciale. Si l'on s'est imaginé remplacer par de tels programmes les leçons religieuses auxquelles appartient la formation des âmes, on s'est absolument trompé, et M. Rochard ne nous laisse à cet égard aucune illusion. « Je me bornerai à apprécier le fruit que nos enfants peuvent retirer de cette étude; or, je ne crois pas trop m'avancer en affirmant que la plupart des élèves n'y voient qu'un cours de plus à suivre, que des phrases de plus à retenir pour les réciter correctement le jour de l'examen. Je suis convaincu qu'il n'y a pas un élève sur cent à l'esprit duquel la pensée vienne que ces notions lui sont données pour qu'il y conforme sa conduite, et si le professeur venait à le leur dire, il les étonnerait autant que s'il leur conseillait dans la pratique de la vie, de se régler sur l'exemple des hommes de Plutarque ou des héros de l'antiquité.

« Au point de vue pratique, cet enseignement est absolument stérile. C'est un ornement de l'esprit, et pas autre chose. Il est bon, il est bienséant de connaître les doctrines philosophiques, comme il est utile de savoir l'histoire des Croisades ou celle des Assyriens; mais cela ne sert à rien pour former les âmes ni les caractères. Ce n'est pas ce genre de morale qui relèvera la jeunesse française. »

On reconnaît à ce langage l'esprit indépendant et ferme qui pense par lui-même et qui ne se laisse point dominer par les influences du dehors. Je retrouve cette même sagesse et cette même fermeté de jugement dans les considérations de l'auteur sur les réformes

physiques à apporter dans l'éducation. Personne n'est plus au courant que M. Rochard, en sa qualité de membre de l'Académie de médecine, de tout ce qui concerne l'hygiène et le développement de nos organes; aussi, ne se laisse-t-il point prendre à ces prétendues améliorations que l'on jette volontiers en pâture à l'opinion publique. N'a-t-on pas fait grand bruit du rétablissement de la gymnastique à raison de deux heures par semaine? « encore », dit M. Jules Rochard! si ces deux heures étaient bien employées; mais il suffit de lire les rapports des inspecteurs d'Académie, pour ne pas conserver la moindre illusion à cet égard. » Écoutons celui de Moulins : « Il suffit d'assister à une leçon de gymnastique pour comprendre, d'une part, son peu d'efficacité, de l'autre, le peu de goût qu'y mettent les élèves. Ils sont sur une ligne, en silence, au nombre de vingt à trente. Le maître indique l'exercice à faire; chaque élève, à son tour, toujours en silence, l'exécute et reprend sa place dans la file. Il y a, à côté, un trapèze ou des anneaux qui le sollicitent, précisément parce qu'aujourd'hui il n'y touchera pas; si par hasard il y touche, il est puni. Cependant, il a fallu vingt minutes pour que la division entière exécutât un seul exercice : trois exercices de ce genre remplissent l'heure. C'est-à-dire que chaque élève a exercé ses muscles pendant trois minutes durant la leçon, et comme il y a deux leçons, il s'exerce six minutes par semaine. Ce tableau n'est-il pas lamentable? »

Le chapitre quatrième et dernier consacré à l'éducation intellectuelle, aborde plutôt qu'il ne discute les questions soulevées partout aujourd'hui, relativement à l'instruction de la jeunesse. Il s'agit de faire une part équitable aux lettres et aux sciences, de porter sur les programmes absolument excessifs une main discrète, et de distinguer, là, comme en toutes choses, les connaissances qui nourrissent l'esprit de celles qui le surchargent inutilement. On ne saurait trop louer la réserve et la prudence de M. Rochard. Dans ces matières où il a la modestie de se dire moins informé, il s'en rapporte volontiers aux assertions des maîtres de l'enseignement, sans renoncer, bien entendu, à ce sens pratique qui est le mérite propre de son livre. Deux pages et demie suffisent à l'auteur pour renfermer toute la conclusion, et je ne pense pas qu'aucun père de famille puisse se refuser à ces assertions si mesurées et si pratiques.

IV

M. Ferraz, ancien professeur à la Faculté des lettres de Lyon, et membre correspondant de l'Institut, publie un nouveau volume intitulé : *Histoire de la Philosophie pendant la Révolution, de 1789 à 1804*. Nous disons un *nouveau* volume parce que nous devons déjà à M. Ferraz trois autres volumes portant le titre commun d'*Histoire de la Philosophie en France au dix-neuvième siècle*. Le public a accueilli ses ouvrages avec une véritable faveur, et ils sont arrivés, en bien peu de temps, à leur seconde et même à leur troisième édition.

Aujourd'hui, M. Ferraz aborde une époque relativement obscure : c'est la région des étoiles de troisième et de quatrième grandeur, et il semble qu'on puisse difficilement intéresser le public avec des noms tels que ceux de Garat, de Destutt de Tracy, de M^{me} Condorcet, de Saint-Lambert et de Villers. Je ne parle pas des noms glorieux tels que ceux de Bonald, de Joseph de Maistre et de Chateaubriand.

M. Ferraz abrège ici parce qu'il en a déjà traité ailleurs. L'obscurité relative des personnages qui figurent dans le présent volume, loin d'en diminuer l'intérêt, me semble au contraire l'augmenter d'une façon incontestable. N'est-il pas évident, lorsqu'il s'agit d'un auteur fameux, qu'avant d'entendre à son sujet, l'historien de la philosophie, nous en avons déjà une certaine idée ; que nous connaissons peut-être une partie de ses ouvrages. Au contraire, lorsqu'il s'agit d'auteurs réduits à tenir peu de place et à demeurer pour ainsi dire dans l'ombre, nous ne sommes pas fâchés de faire connaissance avec eux, je dirai volontiers à peu de frais, dans la presque certitude où nous sommes de ne jamais nous mettre au courant des textes originaux. L'analyse et la critique de l'historien tirent de cette circonstance une valeur exceptionnelle, et, tenus comme nous le sommes de nous en rapporter pleinement à lui, nous n'en attachons que plus de prix à la fidélité de ses indications et à l'autorité de ses jugements.

Ce qu'on éprouve avant tout, en lisant le travail de M. Ferraz, c'est le sentiment d'une sécurité et d'une confiance parfaites. Rien ne lui a coûté pour se renseigner exactement, et il ne s'en tient point, lorsqu'il parle d'un auteur, à celles de ses œuvres qui sont

le plus généralement connues; aussi les *Mémoires* de l'Institut lui ont-ils livré un certain nombre de travaux qui n'ont point été repris ni publiés séparément. Il en va de même des leçons qui furent faites pour les premiers essais de l'École normale supérieure. Dans l'impuissance nécessaire où il est de mettre sous nos yeux les textes eux-mêmes, M. Ferraz les remplace tout à fait par quelques citations courtes et décisives qui résument et caractérisent la pensée de l'écrivain. S'agit-il, par exemple, de montrer comment Destutt de Tracy a conçu et défini le moi, voici comment il l'explique, pages 311 et 312 du tome I^{er} des *Mémoires* de l'Institut : « Le moi ressemble à un bal : il est formé de parties réunies pour sentir, comme le bal, de personnes réunies pour danser. Leurs éléments à l'un et à l'autre ont beau se renouveler, c'est toujours le même moi et c'est toujours le même bal. » S'agit-il de se faire une idée de la génération de la pensée d'après Cabanis, M. Ferraz choisit avec beaucoup d'à-propos cette page des *Rapports du physique et du moral de l'homme*. « Pour se faire une idée juste des opérations dont résulte la pensée, il faut considérer le cerveau comme un organe particulier, destiné spécialement à la produire, de même que l'estomac et les intestins à opérer la digestion... Nous voyons les aliments tomber dans ce viscère (dans l'estomac) avec les qualités qui leur sont propres; nous les en voyons sortir avec des qualités nouvelles, et nous concluons qu'il leur a véritablement fait subir cette altération. Nous voyons également les impressions arriver au cerveau par l'extrémité des nerfs : elles sont alors isolées et sans cohérence. Le viscère entre en action, il agit sur elles et bientôt il les renvoie métamorphosées en idées. Nous concluons avec la même certitude que le cerveau digère, en quelque sorte, les impressions, qu'il fait organiquement la sécrétion de la pensée. »

Au reste, bien qu'il ait écrit un volume entier, et que, dans ce volume, il ait rendu compte de quelques ouvrages vraiment considérables, M. Ferraz ne se fait point illusion sur l'état d'infériorité dans lequel a dû rester la philosophie pendant la période révolutionnaire. Lui-même marque, avec autant de verve que de vérité, les causes du phénomène qu'il signale. « Il faut, dit-il, que l'homme ne soit pas constamment assailli par les bruits du dehors, pour qu'il puisse se replier sur lui-même; il faut qu'il jouisse du calme et de la sérénité, pour qu'il puisse se livrer à des méditations suivies et fécondes. Or, les esprits les mieux faits pour la pensée recueillie

ne pouvaient guère réfléchir, au fracas de la société croulante; ils se sentaient arrachés hors d'eux-mêmes et précipités loin de leurs voies naturelles par la pression des événements extérieurs. Aussi, il n'y avait plus de livres, il n'y avait que des brochures; il n'y avait plus de ces ouvrages lentement mûris dans le silence du cabinet, où se développe puissamment la pensée de toute une vie; il n'y avait que des articles improvisés, un matin, au coin d'une rue et décochés, comme autant de traits mortels, contre les personnages les plus en vue du parti contraire. »

Le plan de M. Ferraz est bien conçu et la division du livre le distribue en parties à peu près égales. La première et la seconde partie renferment les écrivains qui se sont plus spécialement occupés d'idéologie. L'auteur met au premier rang ceux qui ont considéré l'idéologie, c'est-à-dire la philosophie de la pensée, au point de vue purement théorique. Il est tout simple, qu'en ces temps troublés, ils aient eu moins de renom que les philosophes étudiés dans la seconde partie de l'ouvrage. Ceux-ci ont pris l'idéologie au point de vue pratique, c'est-à-dire au point de vue de l'histoire, de la morale et de la politique; ce côté de la question répondait mieux aux passions du moment, et il n'est pas extraordinaire que nous rencontrions là des noms moins ignorés. Enfin la troisième et dernière partie de l'ouvrage renferme, sous le titre un peu vague de *Doctrines dissidentes*, les écrivains de cette époque qui n'ont pu trouver leur place dans les deux divisions précédentes; ce sont des essais fort inconnus de philosophie rationaliste, le système mystique de Saint-Martin, et enfin, sous le nom de *Philosophie traditionnelle*, un rapide aperçu de vingt-cinq pages sur de Bonald et sur de Maistre, ainsi que sur Chateaubriand. Ce qui peut manquer à ce dernier exposé se retrouve avec tout le développement nécessaire dans l'œuvre de M. Ferraz et il a fait sagement en évitant les redites.

Un auteur qui a été couronné par l'Académie des sciences morales et politiques et deux fois par l'Académie française n'en est plus à faire ses preuves ni à recevoir des éloges : il suffit de dire qu'il apporte dans un nouvel ouvrage toutes les qualités qui ont fait le mérite et assuré le succès des précédents.

Examen de la date du « Phèdre », par Ch. Huit, lauréat de l'Institut.

« Lecture faite à l'Académie des sciences morales et politiques. »

Les lectures faites par M. Ch. Huit, à l'Académie des sciences morales et politiques, ont à la fois éveillé et satisfait la curiosité du monde savant. Ce travail sur la date du *Phèdre* nous montre une fois de plus la rare compétence du jeune auteur en même temps que la délicatesse de son goût littéraire. Ce n'est pas qu'il soit ignorant des profondeurs et aussi des obscurités de l'érudition allemande. « J'endormirai Monsieur tout aussi bien qu'un autre », s'écrie Petit Jean, non sans quelque vanité. M. Huit aborde son problème avec une aisance toute française et j'oserais presque dire avec une allure cavalière. Il suppose qu'aux temps futurs la date du *Cid* étant perdue, cette question doit

Aux Saumaize futurs préparer des tortures,

et il se met à chercher comment les critiques de ce temps-là devraient procéder pour résoudre le problème. M. Huit pousse la conscience jusqu'à nous entretenir avec une gravité imperturbable de la nouvelle méthode philologique appliquée par certains allemands aux ouvrages dont il s'agit de découvrir et de fixer la date. Ils prennent pour point de repère tel terme, telle conjonction, telle locution adverbiale, qu'il leur plaît de choisir : Ils notent avec soin ou leur emploi ou leur exclusion, et de ces données un peu maigres ils font sortir, par des raisonnements ingénieux et souvent complaisants, les conséquences les plus inattendues. J'imagine qu'avec un peu de bonne volonté il serait facile de mêler d'ironie, les arguments qu'on peut leur opposer. M. Huit se garde bien de se donner ce facile avantage : il passe outre et montre, avec une solidité de raisonnement qu'on aurait, je crois, quelque peine à détruire, la vraie place qu'il faut assigner au *Phèdre* parmi les autres écrits de Platon. Ici, l'auteur s'élève par un mouvement naturel de sa pensée, jusqu'aux plus hauts sommets de la doctrine platonicienne. On reconnaît l'auteur du vaste travail sur la *Philosophie de Platon*, que l'Institut a couronné d'une de ses plus hautes récompenses. On comprend la faveur avec laquelle sera accueilli ce petit opuscule, qui confirme le jugement déjà porté par l'Académie.

ANTONIN RONDELET.

REVUE LITTÉRAIRE

VOYAGES ET VARIÉTÉS

- I. *Explorations dans l'Amérique du Sud*, par A. Thouar (Hachette). — II. *Mon Voyage au continent noir*, par le capitaine Trivier (Firmin-Didot). — III. *L'Esclavage en Afrique*, par un ancien diplomate (Letouzey). — IV. *A l'aventure (Croquis italiens)*, par M. René Bazin (Calmann Lévy). — V. *Trois Mois en Irlande*, par M. M.-A. de Bovet (Hachette). — VI. *L'Armée française, 1870-1890*, par le capitaine Henri Choppin (Savine). — VII. *Dernières polémiques*, par Barbey-d'Aurevilly (Savine). — VIII. *Souvenirs d'un aide de camp du roi Jérôme*, par le baron A. du Casse (Savine). — IX. *Les Caquets de l'Accouchée* (Marpon.) — X. *La Mélodie des siècles*, par M. Paul Féval fils (Caillière). — XI. *Réminiscences*, par M. Paul Duchon (Bailly). — XII. *Qui peut plus peut le moins*, par Flenan (Gautier). — XIII. *Clovis ou le Baptême de la France*, par M. l'abbé Lefranc.

I

M. A. Thouar raconte les péripéties émouvantes de ses *Explorations dans l'Amérique du Sud* (Hachette), dans l'intéressant volume qui résume pour les lecteurs les phases diverses et les principaux événements de son audacieux voyage. Il partit d'abord à la recherche des restes de la mission Crevaux. « Le docteur Crevaux, chargé d'une mission par le Ministère de l'instruction publique, se proposait d'explorer le bassin du haut Paraguay et d'atteindre ainsi celui de l'Amazone. Son esprit énergique s'enthousiasma; à Paris, du reste, il avait examiné ce projet avec le docteur Hamy et quelques autres. Il résolut de partir sur-le-champ pour la Bolivie, et de reconnaître le cours de la rivière mystérieuse qui, au dire de certains explorateurs, se perdait dans les plaines des Chaco. Le relèvement du Pilcomayo pourrait fournir les matériaux nécessaires à la création d'une voie commerciale entre la Bolivie, le Paraguay

et la République Argentine ». A la fin de ce long voyage, pendant lequel M. Thouar avait traversé les Antilles, la Colombie, l'Équateur, le Pérou, le Chili, la Bolivie, le Chaco boréal, le Paraguay, la République Argentine, la certitude fut acquise que la mission française du docteur Crevaux avait été massacrée. Il ne restait alors aucun doute sur le sort des infortunés membres de cette mission. M. Thouar n'en continua pas moins ses pérégrinations dans l'Amérique du Sud, pour reprendre les études indispensables au tracé d'une route commerciale entre la Bolivie et la Plata.

« Ces études nécessitèrent une nouvelle absence de trente-huit mois et trois explorations.

« La première, dans le delta du Pilcomayo, et par ordre du gouvernement argentin.

« La seconde, de Buenos-Ayres à Sucre, par le nord de la République Argentine, le sud des provinces boliviennes, Tarija, Caïza, les Missions, le haut Pilcomayo, Saucos et Padilla.

« La troisième dans le Chaco boréal, sous les auspices du gouvernement bolivien. »

On devine de quelles fatigues, de quel labeur incessant, le courageux explorateur paya l'honneur toujours envié de porter le drapeau français dans des lieux inconnus jusqu'à ce jour, et au milieu de peuplades sauvages entre toutes.

Les détails abondent sur les mœurs de ces tribus, sur leurs habitudes, leur religion..., et ce n'est pas une des parties les moins attachantes du livre de M. Thouar.

II

On se rappelle avec quel art savant Stanley sut préparer les effets de son retour : au lendemain de son très curieux voyage de recherches, il se ménagea une rentrée à sensation : les gouvernements, les souverains le reçurent avec un empressement dont devait sourire dans le fond le flegmatique reporter du *New-York-Herald*, et le contraste est frappant entre les réceptions faites à Stanley et l'accueil presque modeste, sympathique, seulement réservé à un de nos compatriotes aussi courageux, aussi hardi que le successeur de Livingstone, le capitaine Trivier. Il raconte dans des pages très curieuses et très vécutées son *Voyage au continent noir* et il met dans sa façon de raconter ses exploits, la même simplicité que

dans sa manière d'agir. Il peut, à bon droit, montrer une certaine fierté de son entreprise car il est le premier Français qui traversa l'Afrique dans toute sa largeur. Loango, Brazzaville, les redoutables forêts du Mayomba, Stanley-Pool, le haut Congo, Oussain, Nyan-goué, le lac Tanganika, le Nyassa, les côtes; voilà quel fut le merveilleux, on pourrait dire le fabuleux itinéraire fidèlement suivi par le capitaine Trivier. Les difficultés de la tâche accomplie furent si nombreuses, que l'on se demande aujourd'hui comment la seule volonté d'un homme put arriver à les surmonter. Et puis, la fièvre d'Afrique, ce grand ennemi du blanc, entravait souvent la marche progressive de la caravane. « Oh! les terribles souffrances qu'occasionne cette fièvre africaine! et comme elle abat aisément l'homme le plus énergique! On ressent d'abord de légers frissons qui vous glacent littéralement; la tête devient lourde et brûlante; les articulations sont douloureuses et l'on traîne la jambe comme après une longue course. Courbatures, bâillements répétés, accélération du pouls, soif ardente, respiration courte, haletante, oppressée; tout arrive à la fois, et même chez les tempéraments les plus durs au mal, la volonté se trouve entièrement annihilée. On se couche, mais on ne se trouve bien dans aucune position, et si le sommeil arrive ce sont des cauchemars affreux, des rêves fantastiques, des visions effrayantes qui viennent hanter votre cerveau affaibli et ajouter encore à votre malaise. » Les fièvres d'acclimatation n'étaient pas les seules difficultés de la route : il y avait à lutter chaque jour contre les pluies diluviennes, contre la chaleur intense, ou contre un obstacle d'un autre genre mais aussi périlleux, la ruse des chefs de tribu. Le journal de voyage du capitaine Trivier est écrit avec tout l'entrain et toute la bonne humeur que provoque la joie d'une brillante et heureuse expédition.

III

L'Esclavage en Afrique (Letouzey) est aujourd'hui la plaie la plus vive et la plus saignante de ce continent noir que la civilisation cherche à pénétrer chaque jour. *L'ancien diplomate* qui retrace le tableau de ce grand vice social a pris pour exergue ces fières et sublimes paroles de l'Archevêque d'Alger :

« Évêque chargé par le Saint-Siège d'évangéliser des contrées immenses, où l'esclavage règne en maître, je le dénonce en face

des saints autels, avec la liberté de mon ministère, et au nom de la justice, au nom de ma foi, au nom de mon Dieu, je lui voue une guerre sans merci et je le déclare anathème. »

A la suite du cardinal, le diplomate, que de nombreux travaux sur le monde africain et musulman ont fait spécialiste en la matière, dénonce et combat l'esclavage. Ses recherches sont appuyées sur tout ce qui a été écrit de plus sérieux à ce sujet. Les pages émouvantes sont nombreuses sur les bourreaux, les victimes, les négriers. Quel spectacle lamentable que celui de la marche des esclaves à travers les déserts de là-bas. « Dès les premiers jours, les fatigues, les privations, la douleur ont affaibli un certain nombre d'esclaves. Les femmes s'arrêtent les premières. Alors, afin de frapper d'épouvante ce malheureux troupeau humain, les conducteurs s'approchent de celles qui paraissent plus épuisées, armés d'une barre de bois pour épargner la poudre. Ils en assènent un coup terrible sur la nuque des victimes infortunées, qui poussent un cri et tombent en se tordant dans les convulsions de la mort.

« Le troupeau terrifié se remet aussitôt en marche. L'épouvante a donné des forces aux plus faibles. Chaque fois que quelqu'un s'arrête épuisé, le même affreux spectacle recommence. Le soir, en arrivant au lieu de la halte, lorsque les premiers jours d'une telle vie ont exercé leur influence délétère, un spectacle non moins horrible attend les esclaves. Ces marchands d'hommes ont acquis l'expérience de ce que peuvent supporter leurs victimes. Un coup d'œil leur apprend quels sont ceux qui bientôt succomberont à la fatigue. Alors, pour épargner d'autant la maigre nourriture qu'ils distribuent, ils passent avec leur barre derrière ces malheureux, et d'un coup les abattent. Leurs cadavres restent où ils tombent, lorsqu'on ne les suspend pas aux branches des arbres voisins, et c'est près d'eux que leurs compagnons sont obligés de manger et de dormir.

« C'est ainsi que l'on marche pendant des mois entiers, quand l'expédition a été lointaine. La caravane diminue chaque jour. Si, poussés par les maux extrêmes qu'ils endurent, des esclaves tentent de fuir ou de se révolter, leurs féroces maîtres leur tranchent les muscles des bras et des jambes, à coups de sabre ou de couteaux, et les abandonnent ainsi le long de la route, attachés l'un à l'autre par leurs cordes, leurs courroies ou leurs fourches et ils meurent lentement de faim. Aussi peut-on dire avec vérité que, si on perdait

la route qui conduit de l'Afrique équatoriale aux villes où se vendent les esclaves, on pourrait la retrouver aisément par les ossements de nègres dont elle est bordée. »

En face des horreurs de l'esclavage, l'auteur expose les mesures prises pour mettre un frein à un si révoltant état de choses. Un traité beylical et un traité anglo-allemand sont intervenus déjà. Chacun connaît aussi cette fameuse campagne antiesclavagiste menée avec tant de vigueur par le cardinal Lavigerie et hautement patronnée par le roi des Belges et par le pape Léon XIII.

IV — V

Dans ses *Croquis italiens* (Calmann Lévy), M. René Bazin trace un fidèle et beau portrait du Souverain Pontife, qu'il lui fut donné de voir lors d'un pèlerinage français. « Léon XIII avançait lentement, porté sur la *sedia*, entre deux haies de gardes aux costumes éclatants, précédé de sa cour, vêtu de blanc, un peu penché, bénissant d'un geste affaibli et qui semblait pourtant vouloir embrasser le monde, tout ce peuple qu'il dominait. Mais ce qui était plus beau encore, c'étaient les yeux de ce vieillard acclamé par quatre ou cinq mille hommes sortis de l'atelier, de la boutique, de l'échoppe, venus de 3 ou 400 lieues pour le voir, pour lui dire : « Nous souffrons, nous attendons quelque chose de vous. Vous qui avez les paroles, dites-les. » J'ai vu de beaux yeux d'hommes, pleins d'intelligence, de bonté, de joie : il y avait de tout cela dans ceux de Léon XIII traversant le pèlerinage ouvrier, mais il y avait quelque chose de plus, quelque chose au-dessus que je ne saurais définir et qui ne dura pas. Car l'instant d'après, assis sur son trône, enveloppé de ses cardinaux, il avait l'air d'un souverain, d'un vieillard tremblant et doux, d'un savant, d'un homme heureux, mais la flamme de tout à l'heure avait passé. » M. René Bazin voyagea en Italie comme il sied de voyager dans cette terre de toute poésie et de toute grâce ; il erra à l'aventure. Si Rome, avec ses souvenirs divers, ses églises, ses musées et son charme très spécial, le séduisit, il sut admirer aussi Florence, la ville artistique par excellence, les campagnes riches et pittoresques du Piémont et de la Lombardie, les aspects caressants et les langueurs de Venise. « Quand les heures sonnent à Saint-Marc, l'eau qui les porte, légèrement comme le reste, les amène jusqu'au bout des lagunes, vers le voyageur qui rentre.

Dans cette paix profonde dont l'oreille s'étonne, il semble même que les choses revêtent un aspect nouveau, des allures nouvelles, Les voiles, par exemple, qui sont jaunes, rouges, oranges, violettes, avec des lunes blanches, des croix, les trois clous de la Passion, un chiffre, un lion peint, ont une majesté sans pareille. Elles vont royalement vers le large, toutes droites sur les eaux dormantes, un reflet éclatant derrière elles; on dirait qu'elles emportent un des vieux doges de Véronèse dont la robe de drap d'or traînerait sur la mer. » Comme on le voit, M. Bazin goûta en dilettante l'admirable paysage de Venise et de ses lagunes; mais son livre est écrit en entier, de la même charmante façon dont il raconte les sensations éprouvées dans la ville des Doges.

C'est un livre aussi plein de conviction mais d'allure plus savante, que donne M^{me} Marie-Anne de Bovet, en classant et en complétant les notes prises par elle après avoir passé *Trois mois en Irlande* (Hachette). En Irlande, dans l'île d'Emeraude, célèbre pour la vigueur de sa végétation, curieuse pour les brumes blondes et légères qui enveloppent le pays, vraiment rare pour la beauté de ses côtes, on trouve aussi certains coins ensoleillés et fleuris qui rappellent la riante Italie : ceux qui ont parcouru l'admirable baie de Cork, ceux qui se sont assis sous les ombrages de fuchsias et de géraniums des villages d'Aghada et de Glengariff ne nous contrediront pas. Mais une excursion dans ces jolis parages ou sur le bord des beaux lacs de Kellarmey ferait mal connaître la pauvre et chère Irlande que par une cruelle ironie, l'Angleterre ose bien nommer « l'île sœur ». Il faut séjourner dans les villes, traverser seulement les campagnes dévastées par les évictions, interroger un peu les habitants, gais malgré leur malheur et qui semblent avoir un peu de vivacité napolitaine dans le sang pour se rendre compte de l'état désolant, et, pour ainsi dire, sans remède, dans lequel gémit l'Irlande. « Il n'est pas si malaisé qu'on le croit de se débrouiller dans le chaos de la question irlandaise du moment qu'on y apporte un esprit absolument désintéressé. La simple clairvoyance suffit à diagnostiquer le mal et à en établir l'origine, en faisant à chacun sa part de tort et en tenant un compte équitable des fatalités de tempérament des deux parties. Mais trouver le remède est une autre affaire. » Le tableau que M^{me} de Bovet trace de Dublin, de ses cathédrales, de ses rues, de ses habitants, de ses loques est saisissant de vérité. La misère irlandaise est sans égale : on l'a com-

parée parfois à celle de Naples; mais au moins, dans ce pays du soleil, la chaude lumière du jour vient colorer et presque égayer les guenilles des lazzaroni : sur les bords de la Lee au contraire, les brouillards jettent une note plus navrante encore sur l'ensemble du peuple qui grouille dans les rues. « Qui veut voir la misère dublinoise dans toute son abjection n'a qu'à aller se promener du côté de Saint-Patrick, particulièrement le long de la rue qui unit les deux cathédrales. Deux rangées de masures gibbeuses, galeuses, lépreuses, suant la crasse et suintant le relent nauséabond de la malpropreté accumulée de plusieurs générations, avec de vieux jupons accrochés en guise de rideau, et parfois de carreaux, aux fenêtres borgnes. A chaque rez-de-chaussée, des boutiques à auvent surplombant, sorte de cases fangeuses à l'étalage desquelles figurent des quartiers de lard rance, des paquets de chandelles et des pots de mclasse, friandise aussi recherchée ici que l'est peu cet article de luxe vaguement connu sous le nom de savon. » Et cette description si affreuse dans sa vérité est scrupuleusement exacte. M^{me} de Bovet, qui a déjà longuement écrit sur l'Irlande ne se borne pas au côté descriptif, son œuvre et ses vues sont plus vastes : elle embrasse, pour ainsi dire, au sujet du pays parcouru par elle, l'histoire entière de l'ancienne Erin, et cette partie historique de son travail est très savamment et très largement traitée.

VI

M. le capitaine Henri Choppin publie un ouvrage, sûr de trouver des lecteurs : *L'Armée française, 1870-1890* (Savine). Tout ce qui touche à l'armée devient maintenant personnel à chacun de nous. Il brosse, à grands traits d'abord, un parallèle entre la situation militaire en 1870 et en 1890, et dit, à ce sujet, sa méfiance pour les engouements qui porteraient à adopter, sans contrôle, les institutions d'outre-Rhin. Son historique du recrutement depuis la Révolution, son résumé des dernières discussions militaires à la Chambre et au Sénat, les diverses questions traitées sur le ministère de la Guerre, l'État-major, les grandes manœuvres, les sous-officiers, l'armée territoriale, sont d'un intérêt très actuel. M. le capitaine Choppin écrit avec simplicité, très couramment, très clairement aussi; mais pourquoi donc a-t-il sacrifié au mauvais goût, très démodé maintenant, de ceux qui cherchent, à tout propos, l'occa-

sion de malmener l'Empire. Les lecteurs sérieux l'approuveront, par exemple, quand il blâme, avec toute son énergie, l'intrusion de la politique dans l'armée. « En France, le budget de la guerre est discuté dans une commission dont l'élément militaire est banni. C'est quelquefois un lieutenant de l'armée territoriale ou un ex-volontaire d'un an qui est chargé des rapports. Comment peut-on avoir, dans de pareilles conditions, des renseignements exacts sur la situation réelle de l'armée? Aussi l'on assiste à ce singulier spectacle : lorsque le ministre présente un projet élaboré par l'administration centrale, et des hommes du métier portant le chiffre exact des dépenses nécessaires, immédiatement la commission demande des réductions. Pour conserver son portefeuille, s'éviter une crise, le ministre s'empresse de s'incliner devant l'*ultimatum* qu'on vient de lui signifier... Un des grands malheurs de notre époque est évidemment de voir toutes les questions militaires soumises au contrôle de la gent politique, qui n'en connaît pas le premier mot, et jette son approbation ou son *veto* dans la balance des destinées de la patrie, et cela avec une présomption dont on ne tarde pas à sentir les effets. ».

VII

Ah! le livre fièrement écrit et plus fièrement pensé encore que les pages posthumes de Barbey d'Aurevilly, réunies sous ce titre : *Dernières Polémiques* (Savine). Ce livre, tout à la fois pamphlet et satire, rempli d'expressions qui sont des trouvailles, formé d'articles de critique, de polémique, de morale sociale, de biographie, de théâtre, est surtout un livre de combat. L'auteur y lutte pour la famille qui s'en va, pour le sentiment de l'autorité qui se perd. Cette idée résume toutes ces lignes de Barbey d'Aurevilly : « Il faut respecter l'autorité, sous quelque forme qu'elle soit constituée. » Il combat contre l'amnistie qui, le plus souvent, n'est qu'un déni de justice contre les renommées usurpées, et il faut voir avec quel esprit railleur il s'attaque à Mazzini et à Sainte-Beuve. Et partout le talent de l'auteur s'anime d'un grand souffle de conviction et de foi, de foi un peu altière cependant, un peu dédaigneuse pour ceux qui ne croient pas comme lui.

De Barbey d'Aurevilly, plus que d'aucun autre, il est juste de répéter le mot de Buffon, si banal maintenant, tant il a été redit, mais si vrai toutefois : le style, chez ce très rare écrivain, est tout

à la fois majestueux et simple, sévère et attendri, fin, original, et cependant à la portée de tous, rude et très doux, d'autant plus doux parfois que les rudesses ont été plus violentes; il a des caresses de lion; on dit, d'ailleurs, que rien n'égale le charme délicat de ces caresses-là.

VIII — IX

Les livres de mémoires relatifs à notre siècle commencent déjà, et les indiscretions se multiplient; quelques-unes sont un peu précoces; ainsi, le baron A. du Casse, dans ses *Souvenirs d'un aide de camp du roi Jérôme*, a trouvé moyen de parler du fils à l'occasion du père, et certes, le portrait qu'il en trace n'est pas flatteur; on n'accusera pas le baron du Casse de courtisannerie: « Son fils (le prince Jérôme Napoléon actuel), l'homme le plus prodigieusement intelligent et le plus prodigieusement vicieux qui ait, je crois, existé jamais. Écrivain d'un grand mérite, orateur des plus éloquents, ayant la plus solide instruction, sachant débrouiller, en peu de temps, les questions les plus difficiles, s'assimiler les choses les plus abstraites, et, à côté de cela, égoïste, avare, sans humanité, sans cœur, dépourvu de nobles sentiments, coureur de cotillons de bas étage et n'aimant d'affection qu'un homme, son père, le seul dont il respectât l'autorité, auquel il obéissait en toute circonstance, lorsque le vieux roi lui en intimait l'ordre. » Cette physionomie du roi Jérôme méritait d'être retracée, et elle a été assez fidèlement reproduite par cet ancien compagnon de chaque jour, ce commensal attitré, spectateur forcément impassible, mais clairvoyant, de l'ex-roi de Westphalie.

Le baron du Casse ne craint pas les anecdotes piquantes, grivoises mêmes; son livre est émaillé de mots à la Piron. Mais à qui la faute? Au roi de Westphalie, sans doute, dont le genre de vie n'avait rien de régulier.

Nous ne ferions pas davantage reproche de pruderie à ces *Caquets de l'accouchée*, parus autrefois, en 1622, et que la librairie Masson réédite aujourd'hui, à l'intention des bibliophiles. « L'auteur suppose que, relevé naguère d'une grande maladie, il va consulter deux médecins, différents d'âge et d'humeur, afin de savoir quel régime il doit suivre pour recouvrer toute sa santé. Le plus jeune lui conseille d'aller souvent à sa maison des champs, de s'y livrer au jardinage, puis de s'en revenir souper à Paris. Le plus vieux l'engage

à se rendre souvent à la comédie ou, s'il le préfère, à rechercher une parente ou une amie récemment accouchée, pour lui demander la permission de se glisser dans la ruelle de son lit, afin d'y écouter les divers propos tenus par les commères réunies autour de l'accouchée. « Or, pour le faire court, le lendemain, vingt-quatrième avril, je m'y transporte sur le midy, où, comme l'on m'avait permis, je trouve, à la ruelle du lit, une chaise tapissée pour m'asseoir et une petite selle pour mettre mes pieds; l'on ferme le rideau, et, tout incontinent après, à une heure attendant deux, arrivèrent, de toutes parts, toutes sortes de belles dames, damoiselles, jeunes, vieilles, riches et médiocres, de toutes façons, qui, après avoir fait le salut ordinaire, prindrent place, chacun selon son rang et dignité, puis commencèrent à caqueter comme il s'ensuit. »

Dans ce livre licencieux, frondeur, sceptique, l'esprit gaulois se donne libre carrière. Le clergé, la magistrature, l'armée, toutes les institutions, en un mot, sont dépeintes, et chaque fois avec une intention satirique et mordante.

X

M. Paul Féval fils donne à son nouvel ouvrage un titre plein d'harmonieuses promesses : *la Mélodie des siècles!* Une ravissante gravure, reproduction d'un tableau de Bouguereau, orne le frontispice du petit volume. Pourquoi M. Paul Féval fils ne s'en est-il pas tenu là? on pourrait le louer sans réserve. Un joli titre, une jolie gravure, voilà plus qu'il ne s'en trouve souvent dans beaucoup de volume de *poésie*. Mais à peine a-t-on commencé la lecture des *Préludes*, que l'on se trouve en présence de phrases trop rudes pour être qualifiées du mot de vers.

M. Paul Féval fils enlève à ses critiques l'embarras de le juger et ces quelques lignes, enchâssées dans les *Préludes de la Mélodie des Siècles*, renferment un jugement qui, pour émaner de l'auteur, n'en est pas moins d'une impeccable impartialité :

Mais quoi! mon pauvre vers criard et monotone,
 Mon vers faux et boiteux qui trébuche et détonne,
 Mon vers que je devrais étouffer dans mon sein,
 De même qu'on étouffe un turbulent essaim,
 Mon vers ressemble-t-il au vers doux et sonore
 Des poètes divins dont mon pays s'honore?
 Non, non, je le sais bien.....

Nous sommes plus satisfaits de l'autre poëme du jeune auteur : *le Christ en Orient*; il y a là de l'élévation, de l'inspiration et de belles strophes.

XI

Ce vers « doux et sonore » que M. Féval fils recherche si soigneusement, et avec raison, nous le trouvons dans le très charmant opuscule de M. Paul Duchon : *Réminiscences* (Bailly).

Là, nos souvenirs sont ensevelis.

Avec eux, hélas! un peu nous le sommes!

Ainsi qu'au cercueil de tout jeunes hommes,

Aux souvenirs morts, apportez des lis!

Manibus date lilia plenis!

Cette courte dédicace, d'une mélancolie si discrète et si réservée, résume bien l'idée générale qui se dégage de toutes les pièces. Au seuil d'une des premières étapes de la vie, le poète s'arrête et veut, avant d'aller plus loin, jeter un regard de souvenir et d'émotion sur les jours enfuis déjà et trop tôt disparus. Il s'acquitte, avec infiniment de grâce, de son projet très doux. Les amateurs de poésie qui liront ce premier recueil, où le rythme de nos meilleurs auteurs, de Musset, d'Hugo, de Coppée, de Sully-Prudhomme est scrupuleusement respecté, souhaiteront que M. Paul Duchon ait plus d'une fois encore semblables *Réminiscences*.

XII

M. Floenan a mis beaucoup d'esprit et de gaieté dans sa comédie : *Qui peut plus peut le moins* (Gautier); il donne une satire assez plaisante des scènes de toute espèce auxquelles donnent lieu les constantes villégiatures de nos ministres. Signalons aux directeurs de patronages qui cherchent actuellement quelque belle pièce patriotique et émouvante les quatre actes de M. l'abbé Le Franc sur *Clovis ou le Baptême de la France*. Cette tragédie est accompagnée d'une partie musicale de M. l'abbé Giffard.

Georges MAZE.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Le renouvellement de l'année nous ouvre une nouvelle carrière à parcourir dans la voie où, depuis tant d'années, déjà, nous nous traînons misérablement, sans éprouver aucune amélioration, sans entrevoir aucune issue favorable. Les années se succèdent et rien ne change en mieux. C'est toujours ce même état que nous subissons avec plus de patience que d'indignation et qui s'aggrave en se prolongeant. La république a prévalu; elle est aujourd'hui le gouvernement établi et la tentative avortée du général Boulanger, comme l'insuccès des partis d'opposition aux élections qui ont suivi montrent qu'elle a décidément pour elle la faveur ou la complicité du plus grand nombre.

Il faut bien le reconnaître : ce gouvernement d'anarchie et de décadence morale convient au suffrage universel. La France a le régime qu'elle mérite. C'est une nation en déclin qui ne serait plus capable de supporter un vrai gouvernement d'ordre et d'autorité et qui s'accommode au mieux du régime républicain. Les esprits sont si troublés, les idées sont tellement dévoyées qu'on ne tient plus aux principes, qu'on ne se préoccupe plus des intérêts moraux et qu'on préfère à une monarchie sage et réglée la république avec les fausses idées de liberté qu'elle représente.

Les républicains ont beau jeu de dire que le pays est avec eux. Par le fait, les élections, depuis quinze ans, n'ont pas cessé d'être républicaines. Celles qui viennent d'avoir lieu pour le renouvellement triennal du Sénat ont eu encore ce caractère. Il ne faudrait pas, sans doute, leur donner trop d'importance. Des élections partielles, des élections restreintes ne constituent jamais un indice sûr de l'opinion. Dans cette circonstance, il est certain que les conservateurs ne s'étaient guère mis en mesure de disputer le succès aux

républicains. L'indifférence de l'opinion à l'égard d'un scrutin réservé à un petit nombre d'électeurs et dont le résultat, quel qu'il fût, n'était pas de nature à influencer sur la marche des affaires, l'inutilité même des efforts qui auraient été tentés, en ce moment, pour agir sur un corps fermé d'électeurs, ont empêché les conservateurs de prendre une part active à la lutte et ont même contribué à déterminer quelques uns de leurs candidats soumis au renouvellement à se retirer de la vie politique.

Les élections sénatoriales ont été faites, comme on devait s'y attendre, dans le sens du gouvernement. Dix conservateurs seulement et soixante-quinze républicains ont été élus. C'est un nouvel échec pour la cause de l'ordre. Les conservateurs perdent les départements de la Seine-Inférieure et de la Vienne où ils dominaient, leurs deux sièges du Pas-de-Calais, un siège dans le Tarn-et-Garonne. Ils n'ont obtenu aucune compensation à ses pertes. Des hommes comme MM. Pouyer-Quertier et Ancel, qui représentaient depuis tant d'années, au Sénat, le département de la Seine-Inférieure et si recommandables par leurs services, ont été écartés. Par contre, M. Jules Ferry, l'homme du Tonkin et de l'article 7, a reparu.

Ces résultats ne doivent pas entièrement étonner. Un grand nombre d'électeurs n'ont pas connu d'autre régime que la République, qui a succédé à l'Empire. Voilà vingt ans qu'elle dure et elle a pour elle une longue possession. C'est un fait constant en France que les populations votent pour le gouvernement établi. La Restauration, la Monarchie de Juillet, l'Empire ont connu tour à tour cette faveur du suffrage restreint ou du suffrage universel. La République bénéficie de cette loi qui témoigne d'un certain esprit de conservation, ou plutôt, du besoin de stabilité gouvernementale qui est toute la politique de la plupart de ceux qui travaillent et qui possèdent. Jusqu'à la fin, l'Empire a été soutenu par le suffrage universel. Trois mois avant la catastrophe de Sedan, un plébiscite consacrait, d'une manière éclatante, l'institution impériale. Beaucoup de ceux qui votent aujourd'hui pour la République, votaient autrefois pour l'Empire. Ce n'est pas pour tel ou tel régime, pour telle ou telle politique, c'est pour le gouvernement qu'on a voté. Il en est ainsi depuis le commencement du siècle. Nos diverses révolutions ont prouvé que le peuple français ou, pour mieux dire, le corps électoral se détache des régimes tombés avec autant de facilité qu'il met de complaisance à les soutenir.

Moins qu'aucun autre gouvernement, la République ne peut se prévaloir de l'espèce de faveur populaire qui la soutient et dont chaque nouvelle élection semble un nouveau témoignage. Eût-il l'appui de la nation, un gouvernement ne se maintient qu'autant qu'il assure lui-même son avenir par une sage politique. L'expression la plus sincère et la plus souvent réitérée de l'attachement du peuple à la forme politique établie chez lui et aux institutions qui le régissent, ne saurait préserver à jamais un gouvernement d'une juste chute. Tôt ou tard, si par ses fautes il a mérité de tomber, une catastrophe survient qui le jette à bas. Les gouvernements n'ont pas d'autres ennemis qu'eux-mêmes. Les révolutions qui les renversent sont la conséquence de leurs torts. L'Empire existerait encore sans les erreurs de cette politique, à la fois révolutionnaire et chimérique, à qui l'on doit l'unité italienne et l'unité allemande, la fausse gloire de Magenta et de Solférino et la honte de Sedan.

Le temps peut inspirer à la République une folle confiance; l'abaissement de l'esprit public peut lui faire croire aussi qu'elle n'a plus à craindre aucune réaction du sentiment conservateur, aucune protestation de la conscience nationale, aucune crise de défaveur. Mais elle continue d'être elle-même sa première ennemie, elle reste toujours le propre instrument de sa perte. Ses fautes jusqu'à présent n'ont pas amené la catastrophe qui attend fatalement les gouvernements les plus anciens, les mieux établis, lorsqu'ils conspirent contre eux-mêmes. Déjà, cependant, la République a reçu de sérieux avertissements. Les élections de 1885 et plus récemment le mouvement boulangiste lui ont fait voir d'assez près le danger d'une conduite opposée aux vrais intérêts de la nation. Il y a des réveils inattendus de l'opinion, des soubresauts de l'esprit public, qu'il est dangereux de provoquer, et qui finissent toujours par se produire lorsqu'ils ont une raison d'être dans le prolongement d'une situation mauvaise.

Tout indique malheureusement que la République va persister dans la funeste politique de haine et de division qui a marqué, jusqu'ici, son règne. Les élections sénatoriales ne feront que la confirmer dans cette voie. Le chef du gouvernement, M. de Freycinet, qui n'avait voulu demander qu'à la capitale la consécration de son mandat de sénateur a été réélu, non en raison des titres qu'il a pu acquérir au ministère de la guerre et pour continuer la tâche, plus ou moins heureuse, qu'il a commencé d'y accomplir, mais comme

le représentant officiel le plus élevé de cette politique anticléricale qui caractérise la République. Ce qui lui a valu l'appui de tous les journaux radicaux, ce sont ses déclarations précises au sujet du programme du gouvernement sur la question religieuse. Toutes les voix lui ont été acquises, lorsqu'on l'a entendu dire dans la réunion des électeurs sénatoriaux : « Nous pouvons avec une satisfaction légitime, contempler les transformations que notre organisation intérieure a subies, malgré les obstacles dont la route a été semée, malgré les dangers même que la République a pu courir. Nous avons conquis des libertés précieuses ; nous avons établi la liberté de réunion, la liberté de la presse, et nous nous préparons à établir la liberté des associations. Nous avons assuré l'émancipation de l'État à l'égard des croyances religieuses et réalisé des progrès qui sont un acheminement vers cette séparation des Églises et de l'État que les esprits philosophiques considèrent comme le dernier terme de l'évolution moderne. Les formules précises de cette émancipation se trouvent dans nos lois scolaires et militaires que nous défendrons contre nos adversaires, sans consentir jamais à rétrograder.

« Telle est l'œuvre, a-t-il ajouté, à laquelle j'ai collaboré et à laquelle je suis prêt à collaborer encore si vos suffrages me maintiennent au Sénat. »

La séparation de l'Église et de l'État, c'est-à-dire la laïcisation complète de la société, tel est donc le principal objet de la politique républicaine ; c'est celui que l'on poursuit partout et qui a reçu son application dans les lois scolaires et militaires. Ces lois expriment toute la pensée et contiennent toute la politique républicaine. Elles sont devenues comme le symbole même de la république, le signe sacramentel auquel on reconnaît ses amis ou ses adversaires. Quiconque est ou veut être républicain doit se déclarer partisan de la laïcisation de l'école et de la sécularisation du clergé. Du jour où l'on put croire que, à la voix du cardinal Lavignerie, une certaine évolution du clergé et des catholiques allait se produire du côté de la république, les maîtres du jour s'empressèrent de déclarer qu'il n'y avait qu'une manière d'être républicain, celle qui consiste à professer la doctrine des lois scolaires et militaires. Tout est là, à leurs yeux, et avec raison. Car leur république est, avant tout, une secte antireligieuse, un gouvernement d'athéisme. C'est ce que le ministre de l'instruction publique, M. Léon Bourgeois, affirmait récemment en disant : « La république est un ensemble de doctrines : nul ne

sera admis par elle s'il ne passe par ces doctrines. » La doctrine républicaine, c'est la sécularisation de la société, exprimée, de l'aveu de tous ses adeptes, par les lois qui ont banni l'enseignement religieux de l'école et astreint le clergé au service militaire.

Non, les catholiques n'ont point à se faire d'illusion. La république n'est pas faite pour eux. Leurs avances ne serviraient qu'à leur faire éprouver les plus humiliants refus. Quelques-uns s'étaient persuadés qu'un arrangement serait possible entre le catholicisme et la république; que, moyennant un concours loyal, on obtiendrait d'elle plus de justice et qu'on rétablirait la bonne harmonie par de mutuelles concessions. On avait été jusqu'à croire que M. Jules Ferry, instruit par l'expérience, désabusé de sa politique par son impopularité, pourrait être l'homme de ce compromis. On voulait espérer en lui. Les élections sénatoriales l'ont fait rentrer dans la vie politique, au Sénat, où déjà il a repris son ascendant. Il lui a suffi, pour se relever, de s'affirmer tel qu'il avait été depuis le commencement. Il n'a pas eu besoin du concours des conservateurs, il l'a même repoussé. Quelques jours avant son élection, il protestait insolemment, dans un entretien devenu public, contre toute velléité d'admettre dans la république ceux qui songeraient à toucher aux lois de laïcisation. « Ce serait, disait-il, payer trop cher leur entrée. Depuis plus de dix ans, la république s'est faite contre ces hommes et contre leurs idées. Elle est maintenant assez forte pour vivre sans eux et continuer à lutter contre elles. »

Tous les chefs du parti républicain sont unanimes dans cette déclaration. Le mot principal du discours de M. Floquet, à la rentrée de la Chambre, s'y rapporte. Pour remercier dignement ses amis de l'avoir réélu président, il n'a eu qu'à se faire l'interprète de leurs sentiments les plus intimes. C'est aux applaudissements de toute la gauche qu'il a lancé aux adversaires du régime actuel ce défi : « Nous serions bien coupables ou bien naïfs si nous pouvions nous laisser surprendre par ceux qui prétendent expulser de la république les lois, les doctrines, les espérances républicaines. » Et cette parole, couverte d'acclamations, a valu à son discours les honneurs de l'affichage.

Freycinet, Bourgeois, Constans, Floquet, Ferry, tous sont donc d'accord à dire que, loin d'être un gouvernement ouvert à tous, un gouvernement vraiment national, la république est un parti fermé, une doctrine d'exclusivisme qui n'admet que ceux qui professent

entièrement ses idées. Elle est proprement la doctrine de l'athéisme social. Son programme de gouvernement, c'est un peuple et une société sans Dieu. Elle est et elle entend rester l'ennemie du catholicisme qui représente le culte de Dieu, l'ennemie de l'Église qui est l'expression sociale de la croyance en Dieu. Elle n'a rien trouvé de plus propre à supprimer Dieu de la société que de proscrire de l'école l'enseignement religieux; elle n'a rien vu de plus efficace pour ruiner l'Église dans l'esprit des populations et gêner son existence que de traiter le prêtre comme un citoyen ordinaire et d'entraver, par le service militaire, le recrutement et la formation du clergé.

A cette politique de secte, la république tient autant qu'à sa propre existence; elle n'acceptera aucune modification de son programme, elle ne fera aucune concession à ses adversaires. Qu'est-ce que les catholiques peuvent donc attendre d'elle? Aller à la république lorsqu'elle repousse toutes les avances, lorsqu'elle oppose aux intentions les plus conciliantes la plus insolente intolérance, ce ne serait plus seulement de la tactique plus ou moins habile, ce serait une abdication complète. La pacification et le bien public ne sont point là. Aucune transaction, aucune entente ne sont possibles. C'est par la lutte seulement que les catholiques conquerront la paix, c'est par une guerre incessante aux idées et aux doctrines républicaines qu'ils reprendront de l'influence dans la société et qu'ils travailleront au rétablissement de l'ordre moral, si profondément troublé par la domination de la secte républicaine. Il ne leur reste qu'à se constituer en parti politique et à agir énergiquement, au Parlement d'abord, puis par les journaux, par les comités électoraux, par les écoles, par tous les moyens de propagande dont ils disposent. Il faut qu'ils vivent par eux-mêmes, qu'ils travaillent pour leur compte, qu'ils se mettent résolument à l'œuvre de leur côté, afin de tenir tête à des adversaires décidés à aller jusqu'au bout de leur programme et qui, sous le nom de séparation de l'Église et de l'État nous menacent d'un régime d'oppression où il ne restera même plus aux catholiques une seule liberté pour se défendre.

C'est une excellente manifestation que celle dont Mgr l'Archevêque de Paris a eu l'idée, pour remplacer les prières publiques, prescrites par la constitution de 1875, à l'occasion de la rentrée des Chambres, et supprimées par le parti républicain. Sur la convocation du vénéré prélat, les membres de la droite du Parlement et avec eux les hommes

d'œuvres, les catholiques militants de Paris sont venus remplacer, à Notre-Dame, dans la vieille cathédrale des *Veni Creator* et des *Te Deum* de la monarchie, les pouvoirs publics et les corps constitués de l'État, et remplir pour eux le devoir social de la prière. Dans d'autres diocèses aussi, des prières ont été ordonnées par les évêques pour appeler les bénédictions du ciel sur les travaux des assemblées législatives et sur la France. Il appartenait au peuple chrétien de suppléer, par son initiative, à ce qui manque aux lois et de prendre la place désertée par les gouvernants. Que les catholiques en agissent toujours ainsi. De tels actes religieux et patriotiques affirment l'existence d'un peuple différent de ce peuple sans Dieu, que la république aspire à former, et ils apprennent aux adversaires à compter avec le sentiment chrétien.

Il faudra bien en venir à la constitution d'un parti catholique politique, avec ses chefs, ses comités, son programme d'action. Plus que jamais, la lutte s'impose, parce que tout annonce que la politique antireligieuse du parti républicain va suivre son cours. De ce côté, il n'y a que persécution à attendre. Nous sommes avertis par les voix les plus autorisées, par des déclarations qui n'avaient jamais eu plus de netteté, que le gouvernement républicain marche à la séparation de l'Église et de l'État, selon les vues de la franc-maçonnerie. C'est la partie théorique du programme. Pour en assurer l'exécution, la secte républicaine, nous en sommes également assurés, ne reculera devant aucune mesure inique et violente. Par la loi militaire, qui a accompli une chose que l'on eût considérée comme irréalisable il y a dix ans, on peut juger qu'il n'est plus rien qui soit capable de l'arrêter. Par la violation de l'immunité ecclésiastique, le Concordat a été violé aussi ouvertement qu'il pouvait l'être. Aucun signe de mépris plus grand des droits de l'Église et des prérogatives du clergé ne pouvait être donné. Maintenant, on en est aux congrégations religieuses. La persécution fiscale, plus redoutable que la violence ouverte, est engagée contre elles. C'est leur destruction qu'on poursuit par l'argent.

Le gouvernement n'a pas eu beaucoup de peine, dans les derniers jours de la session de 1890, à se débarrasser des quelques honnêtes amendements destinés à atténuer l'application des lois d'impôt spéciales aux congrégations. D'hypocrites déclarations d'équité, de vagues promesses de modération y ont suffi. Et encore, ces engagements, si illusoire qu'ils fussent, ont-ils paru excessifs au franc-

maçon Brisson, qui veut la ruine des congrégations religieuses. Comme dernière parole, le fauteur de la confiscation a déclaré au ministre des finances et à la Chambre qu'il était décidé à poursuivre jusqu'au bout ses revendications. Ses menaces ont suffi, car depuis le commencement de l'année, des instructions nouvelles ont été données par l'administration de l'enregistrement à ses agents, pour presser la rentrée de l'impôt nouveau. Les réclamations les plus énormes ont eu lieu, les mesures les plus odieuses ont été prises. Ici, c'est une congrégation religieuse, portée comme héritière d'un pauvre mobilier de maison consistant en un lit d'une valeur d'un franc, à laquelle on réclame comme droit d'accroissement la somme de 105 francs ! Là, c'est un hospice d'orphelines, de petites filles et de femmes incurables, de vieillards infirmes, situé au fond des montagnes du Cantal, où l'huissier saisit, à défaut de paiement des droits arriérés, l'unique bien de l'établissement, le petit troupeau de vaches laitières servant à la nourriture des pensionnaires !

C'est un projet bien arrêté chez les républicains de détruire les congrégations. Ils n'y ont pas réussi avec leurs décrets d'expulsion, qui ne pouvaient avoir d'effet que pour un temps ; ils en viendront plus sûrement à bout en écrasant les communautés religieuses d'impôts. Avec la loi militaire pour le clergé, le droit d'accroissement pour les congrégations, les républicains possèdent deux moyens efficaces de destruction du catholicisme en France. Et que leur importe que, pour satisfaire leurs haines, ils nuisent au bien du peuple ! On voit cependant quel vide font dans la société les institutions, aujourd'hui détruites, par lesquelles le clergé et les ordres religieux subvenaient autrefois si largement aux divers besoins sociaux. C'est dans des temps de misère comme ceux que nous venons de traverser que l'on aperçoit mieux l'absence de la charité catholique. Les durs mois d'hiver que le pays a eus à endurer ont singulièrement aggravé les souffrances de la classe ouvrière. Dans toutes les villes, et à la campagne, le chômage et le froid se sont fait cruellement sentir chez ceux qui n'ont d'autre ressource que le travail. Les misères ont été innombrables. Au bout de deux mois on s'en est aperçu.

L'administration a fini par s'émouvoir ; les Chambres ont voté un crédit de 2 millions pour secours aux plus nécessiteux ; les journaux de Paris ont fait un appel public à la bienfaisance. Avec les anciennes institutions de charité entretenues par le clergé et les

ordres religieux, de pareilles misères ne se seraient point vues. Il y aurait eu du pain et du bois pour tous. A toutes les portes des églises et des monastères de larges distributions de vivres auraient nourri les faméliques; des hôpitaux et des hôtelleries auraient recueilli, jusque dans les plus petits villages, les pauvres, les malades. Aujourd'hui, avec toutes les ressources de l'État, avec le gros budget de l'Assistance publique, les secours ont manqué partout et jusqu'au cœur de Paris où, à la honte de notre civilisation et de la république, des malheureux sont morts de froid et de faim. C'est la charité qui manquait, la charité active, ingénieuse, prévoyante, la charité de l'Église qui avait si admirablement établi au moyen âge des secours pour toutes les nécessités.

Mais pour que l'Église relève les innombrables œuvres d'assistance détruites par la Révolution, pour qu'elle reprenne ce grand ministère de l'enseignement et de la charité qu'elle exerçait autrefois souverainement, il lui faudrait recouvrer deux choses qui lui manquent aujourd'hui, la propriété et la liberté. Ces deux choses, loin de vouloir les lui rendre, la république s'attache à en détruire les derniers restes. C'est à quoi tend la persécution administrative et légale dirigée contre elle, et qui fonctionne à la fois au Parlement, au conseil d'Etat, dans les bureaux des ministères. Le parti républicain aime mieux voir la question sociale s'aggraver que de rendre à l'Église l'influence et l'action dont elle pourrait disposer utilement pour l'apaisement des esprits et l'amélioration du sort des classes inférieures. Les maîtres du pouvoir n'ont pas d'autre préoccupation que de continuer la lutte de la Révolution contre l'Église, et pour eux les souffrances de la classe ouvrière, les misères des pauvres, ne seront jamais rien tant qu'elles ne produiront pas de ces troubles publics où un gouvernement risque toujours de sombrer. Ils s'en fient à la force du soin de résoudre la question sociale lorsqu'elle deviendra trop menaçante. Jusque-là ils entendent gouverner par la Révolution et pour la Révolution.

La Révolution, c'est là toute la République. Ses doctrines, ses idées, son histoire : la République considère tout cela comme son bien propre, comme son héritage et elle ne permet pas d'y toucher. Elle tolère que dans des écrits destinés à un petit public, dans des articles de journaux qui ne sortent guère du cercle des abonnés, on critique la Révolution, et, sous ce rapport, un éminent publiciste qui vient de mourir, M. Coquille, a usé de tout ce qu'il avait de

liberté pour combattre dans *l'Univers* et dans *le Monde*, avec une raison et une force invincibles les choses de la Révolution, et en particulier les principes sociaux et les lois qui sont issus d'elle. Mais lorsqu'une trop grande publicité menace de s'attacher à la critique, lorsqu'une œuvre historique ou théâtrale est capable de provoquer un mouvement d'opinion tant soit peu défavorable à l'idée révolutionnaire, l'interdiction ne tarde pas à venir.

Ces jours derniers, *le Théâtre-Français* donnait un nouveau drame de M. Victorien Sardou, *Thermidor*, inspiré de l'histoire révolutionnaire. D'avance le sujet avait excité les susceptibilités des radicaux. Les mêmes qui incriminaient la censure à cause de l'interdiction de *la Fille Elisa*, un drame ignoble de M. de Goncourt, blâmaient le gouvernement d'avoir autorisé la représentation de *Thermidor*. La tolérance n'a pas été longue. Il a suffi que les admirateurs de Robespierre eussent protesté bruyamment, dès le second jour, contre la pièce, pour que le gouvernement, sur la menace d'une interpellation de l'extrême-gauche, s'empressât d'interdire le spectacle. Et cependant l'œuvre de M. Sardou était assez républicaine, voire même révolutionnaire. Mais on a fait un crime à l'auteur de s'en tenir à Danton et de ne pas applaudir à Robespierre. Ne s'était-il pas permis de montrer sur un théâtre subventionné la charrette fatale emmenant une innocente citoyenne à l'échafaud, et de laisser entendre que la chute du tyran avait été accueillie en France par un soupir de soulagement? Où avait-il pris le droit de travestir ainsi l'histoire, d'insulter à la Révolution? Les plus ardents se sont chargés de rappeler au gouvernement son devoir, et pour lui apprendre à interdire la pièce ils en ont interrompu la représentation par des sifflets et des huées qui ont amené des rixes violentes. Le gouvernement n'attendait que ce prétexte pour prohiber un drame capable de provoquer à l'égard de la Révolution d'autres sentiments que ceux d'une complète admiration. En vain, y a-t-il eu à la Chambre un semblant de désaveu de la part de quelques-uns pour une mesure qui gênait visiblement le libéralisme des plus modérés et des plus lettrés. En vain MM. Joseph Reinach et Charmes ont-ils invité le gouvernement à revenir sur une mesure contraire à la liberté de l'art dramatique : M. Clémenceau n'a eu qu'à paraître à la tribune, en y revendiquant cyniquement toute la Révolution, y compris Robespierre et la Terreur, pour retenir le ministère, malgré les efforts de M. de Mun, et obliger la gauche à

ratifier, par le vote de l'ordre du jour pur et simple, l'interdiction de *Thermidor*.

En tous ses actes la république apparaît plutôt comme une secte que comme un gouvernement. L'opposition est si faible du côté des conservateurs, que la république peut se croire définitivement maîtresse et libre d'agir vis-à-vis de l'opinion comme si elle n'avait plus à craindre aucun retour de la conscience publique. Les circonstances la favorisent vraiment. Après les élections sénatoriales qui ont été comme une nouvelle victoire pour sa politique, elle a eu le succès de l'emprunt. Un emprunt de 950 millions, pour lequel on souscrit 14 milliards, un emprunt seize fois couvert : il y a là de quoi faire illusion sur le crédit du gouvernement républicain. Un pareil résultat témoigne assurément de plus de confiance qu'on n'en devrait avoir envers un régime au-si peu stable et régulier. Tout néanmoins n'est pas sympathie ni assurance dans ce prêt si empressé. Il y a bien des fictions dans ces milliards ; il y a bien des calculs dans cette spontanéité. La spéculation et l'intérêt entrent pour la plus grande part dans le succès de l'emprunt. Les riches banquiers, les grands établissements de crédit, qui ont fourni le plus fort contingent, savaient trouver dans ces opérations d'argent une occasion de gros bénéfices. Quant au commun des capitalistes il prête volontiers à l'Etat parce que la rente est la seule des valeurs qui ne soit pas frappée d'impôt et celle qui permet le plus sûrement les jeux de Bourse. La république n'a vraiment pas sujet de s'enorgueillir d'une confiance qui s'adresse plus à la rente d'Etat qu'à elle-même et qui serait plus grande encore avec un autre régime.

Les circonstances se prêtent à cette confiance de l'argent. Il semble que tout soit à la paix en Europe. Dans toutes les cours, dans toutes les capitales, les réceptions officielles du Jour de l'an ont été marquées des déclarations les plus rassurantes. Du milieu des peuples, comme du sein des cabinets s'élève un concert unanime à la paix. L'Allemagne elle-même est prise d'une telle ardeur pacifique qu'elle est toute prête à proposer un désarmement. Et c'est là le danger de ce zèle de la paix qui semble tout envahir. C'est trop de paix, dirait-on volontiers. Que l'Allemagne, en effet, vienne parler à la France de désarmement et voilà la guerre ! On a raconté que l'invention de la poudre sans fumée et sans bruit, de cette terrible poudre qui ne laisse ni voir, ni entendre le coup et qui porte silencieusement la mort, à l'improviste, dans les rangs des

combattants, aurait singulièrement refroidi les ardeurs belliqueuses du jeune souverain. Des expériences l'auraient convaincu que le moral des soldats résisterait difficilement à l'effet de ce combat sans bruit, à longue distance, de cette mort mystérieuse décimant inopinément les troupes les plus solides, et qu'il n'y aurait plus trop à compter avec le nouvel engin de guerre, sur la supériorité de la tactique allemande. Est-ce sérieusement que l'empereur d'Allemagne voudrait en finir avec la guerre, en proposant à la France le désarmement? On a pu le dire dans les journaux. Mais entre l'Allemagne et la France, il y a l'Alsace-Lorraine. La paix, sans une rétrocession de cette province, est impossible. Demander en ce moment le désarmement, ce serait obliger la France à déclarer qu'elle ne peut renoncer à ses espérances patriotiques. Est-ce que l'Allemagne, par amour de la paix, voudrait provoquer une nouvelle guerre?

Pour le reste, tout est tranquille ou paraît l'être. Tout se borne à des négociations qui ne semblent pas de nature à amener de gros conflits. L'affaire des pêcheries de Terre-Neuve, qui a déjà reçu un commencement de solution satisfaisante pour la France, finira par s'arranger à l'amiable. Le traité, invoqué de notre côté, est affaire de bonne foi. Les homards ont beau être des crustacés, il est évident qu'ils ne peuvent être exclus du droit de pêche des poissons, stipulé en faveur de la France. L'Angleterre, qui s'est montrée d'abord récalcitrante, n'ira pas faire la guerre pour un principe de classification zoologique, ni même pour le monopole de la pêche du homard, que les sujets britanniques de Terre-Neuve voudraient posséder.

L'Angleterre semble vouloir en user aussi avec un esprit plus conciliant à l'égard du Portugal, dans le litige survenu au sujet de la délimitation des territoires du Zambèze. La crise gouvernementale qui menaçait de tourner au profit de la République, s'est résolue pacifiquement, grâce à l'arrangement provisoire conclu entre les deux pays. La question toutefois reste pendante. On va recommencer les négociations. Les entreprises de la Société anglaise du Sud-Africain, manifestement patronnée par le gouvernement britannique, menacent de susciter de nouveaux embarras. On n'en sortira que par un arbitrage. C'est le parti que le cabinet de Lisbonne et le roi des Belges ont pris dans leur différend relatif à l'État libre du Congo. Le gouvernement portugais et le roi Léopold

ont résolu de s'en remettre au pape pour le règlement du conflit. La fière Angleterre accepterait-elle une pareille solution?

C'est un fait considérable que l'exemple donné par l'Allemagne et l'Espagne soit aujourd'hui suivi par le Portugal et la Belgique. Si les gouvernements entraînent résolument dans cette voie, l'Europe aurait là une garantie de paix plus sérieuse et plus efficace que l'invention de la poudre sans fumée. L'arbitrage pontifical apparaît comme le seul remède au militarisme à outrance qui pèse sur tous les États et au danger d'une guerre qui est aussi à craindre avec des projets de désarmement qu'avec l'accroissement continu des dépenses militaires.

En quelques jours la Belgique a passé d'une crise populaire à un deuil national. La question de révision de la Constitution qui s'agite depuis quelque temps y a mis les esprits en effervescence. Les catholiques y sont peu favorables; les libéraux voudraient s'en tenir à une simple extension du droit de vote. C'est de haute lutte que les radicaux et les socialistes ont essayé d'emporter le suffrage universel. Dans ce but, ils avaient organisé, le dimanche 20 janvier, une manifestation qui eut facilement dégénéré en révolution, sans les précautions énergiques prises par le ministère conservateur. A peine le danger écarté, la Belgique était frappée dans ses affections dynastiques par la mort inopinée du prince Beaudoin, fils aîné du comte de Flandre, neveu du roi Léopold et héritier de la couronne. A vingt-et-un ans le jeune prince avait conquis l'estime de la nation et une popularité qui était une garantie d'avenir pour la dynastie. Cette catastrophe imprévue a mis le peuple belge en deuil et ajourné les autres préoccupations politiques.

En Suisse, la révision de la Constitution dans les cantons de Lucerne et du Tessin, a été pour la cause conservatrice et catholique l'occasion d'un double succès. A Lucerne la nouvelle Constitution, que le parti conservateur patronnait, a été adoptée à une grande majorité de voix. Dans le Tessin, les élections pour l'Assemblée constituante ont été également à l'avantage des catholiques. Mais à Berne, à Saint-Gall, à Vaud, le radicalisme continue à l'emporter. La Suisse reste sous le joug de l'esprit protestant et sectaire. Les radicaux demeurent les maîtres dans le Conseil fédéral.

Au Brésil, la révolution qui a renversé dom Pedro et le régime impérial, est déjà divisée contre elle-même. Il y a lutte entre le gouvernement et le congrès. Celui-ci a refusé de voter l'article de

la constitution qui légalise les actes du gouvernement provisoire, et le ministère issu de la révolution républicaine a dû donner sa démission.

La contagion révolutionnaire gagne l'Amérique du Sud. Une insurrection a éclaté au Chili. La marine s'est révoltée contre le gouvernement qui a conservé l'appui de l'armée de terre. La guerre civile est engagée; le pays est en pleine révolution. Les nouvelles contradictoires ne permettent pas jusqu'ici de prévoir le dénouement de la lutte.

Quand la paix est en Europe, la guerre est en Amérique. Notre siècle agité aura connu toutes les perturbations sociales.

Arthur LOTH.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Nouvelles cartes d'abonnement, avec parcours circulaires sur la banlieue de Paris.

La Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest délivre, depuis le 1^{er} septembre dernier, de nouvelles cartes d'abonnement (1^{re} et 2^e classe), de trois mois, de six mois ou d'une année, pour les quatre itinéraires suivants :

1^o de Paris (Saint-Lazare, Montparnasse ou Champ de Mars) à Saint-Cloud, Pont-de-Saint-Cloud, Garches, Sèvres (Ville-d'Avray et rive gauche) et vice versa; 2^o de Paris (Saint-Lazare ou Montparnasse) à Versailles (rive droite et rive gauche) et vice versa; 3^o de Paris (Saint-Lazare) à Saint-Germain (via le Pecq et via Marly-le-Roi) et vice versa; 4^o de Paris (Saint-Lazare, Montparnasse ou Champ de Mars) à Versailles (rive droite et rive gauche) et à Saint-Germain (via le Pecq et Marly-le-Roi) et vice versa.

Arrêts facultatifs à toutes les gares intermédiaires.

Faculté de régler le prix de l'abonnement de six mois ou d'un an, soit immédiatement, soit par paiements échelonnés.

Les cartes des 1^{re}, 2^e et 4^e itinéraires sont, moyennant un supplément de prix, rendues valables sur la ceinture, de Paris (Saint-Lazare) à Ouest-Ceinture.

CHEMINS DE FER DU NORD

SERVICES DIRECTS ENTRE PARIS, L'ALLEMAGNE ET LA RUSSIE

Cinq express sur Cologne, trajet en 10 heures :

Départ de Paris à 8 h. 15 du matin, midi 40, 6 h. 20, 9 h. 25 et 11 h. du soir.

Départ de Cologne à 8 h. 30 du matin, 1 h. 13 et 10 h. 47 du soir.

Quatre express sur Berlin, trajet en 19 heures :

Départ de Paris à 8 h. 15 au matin, midi 40, 9 h. 25 et 11 h. du soir.

Départ de Berlin à 1 h., 9 h. 38 et 11 h. 50 du soir.

Trois express sur Francfort-sur-Mein, trajet en 14 heures :

Départ de Paris à midi 40, 9 h. 25 et 11 h. du soir.

Départ de Francfort à 8 h. du matin, 5 h. 15 et 10 h. 38 du soir.

Un express sur Saint-Petersbourg, trajet en 61 heures :

Départ de Paris à 11 h. du soir.

Départ de Saint-Petersbourg à 7 h. du soir.

LIBRAIRIE CLASSIQUE EUGÈNE BELIN
BELIN FRÈRES

RUE DE VAUGIRARD, 52, PARIS

VIENT DE PARAÎTRE

NOUVEAU COURS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

RÉDIGÉ

CONFORMÉMENT AUX DERNIERS PROGRAMMES DE L'UNIVERSITÉ (1890)

Par **M. l'abbé DRIOUX**

Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique,

Vicaire général et chanoine honoraire de Langres,

Docteur en théologie, Missionnaire apostolique, Ancien professeur d'histoire et de rhétorique,

Membre de la Société littéraire de l'Université catholique de Louvain.

AVEC LA COLLABORATION DE

M. l'abbé JOUSSET

Professeur d'histoire et de géographie.

HISTOIRE DE L'EUROPE ET DE LA FRANCE

DE 1610 A 1789

Ornée de 38 gravures et de 6 cartes hors texte, tirées en couleur

SUIVIE DE LA

GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE

CLASSE DE RHÉTORIQUE

1 vol. de plus de 700 pages, in-12, cart. solidement. 5 fr.

L'Histoire, séparément, in-12, cart. 4 fr. — *La Géographie*, séparément, in-12, cart. 1 fr.

HISTOIRE DE L'ORIENT

Ornée de gravures et de cartes intercalées dans le texte

ET SUIVIE DE LA

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE DU MONDE ET DU BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE

CLASSE DE SIXIÈME

1 vol. in-12, cart. solidement. 3 fr. 50

L'Histoire, séparément in-12, cart. 3 fr. — *La Géographie*, séparément in-12, cart. 1 fr.

Les autres volumes de ce cours sont en préparation.

ATLAS UNIVERSEL ET CLASSIQUE DE GÉOGRAPHIE

ANCIENNE, ROMAINE, DU MOYEN AGE, MODERNE ET CONTEMPORAINE

NOUVELLE ÉDITION

Contenant 94 cartes et cartons coloriés, avec les délimitations fixées par les derniers traités

Par **MM. DRIOUX et Ch. LEROY**

1 vol. in-folio 1/2 jésus, demi-reliure en basane. Prix. 12 fr. 50

VIENNENT DE PARAÎTRE

NAPOLÉON

ET

ALEXANDRE I^{ER}

L'ALLIANCE RUSSE SOUS LE PREMIER EMPIRE
DE TILSIT A ERFURT

Par **ALBERT VANDAL**

UN BEAU VOLUME IN-8^o

Ouvrage enrichi d'un portrait de Napoléon I^{er}, d'après une miniature de Parent,
et d'un portrait d'Alexandre I^{er}, d'après une miniature d'Isabey.

Prix. 8 fr.

LES

Mémoires de Saint-Simon

PAR

Le Père P. BLIARD

ET

Le Père Le Tellier

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

CONFESSEUR DE LOUIS XIV

Un volume in-8. Prix. . . 7 fr. 50

La Politique française
en Tunisie

LE PROTECTORAT ET SES ORIGINES
(1855-1891)

Par P. H. X.

Un volume in-8^o. Prix. . . 7 fr. 50

Gentilshommes
Démocrates

LE VICOMTE DE NOAILLES — LES DEUX LA ROCHEFOUCAULD
CLERMONT-TONNERRE — LE COMTE DE CASTELLANE
LE COMTE DE VIRIEU

Par le marquis DE CASTELLANE

Un volume in-18. Prix. 3 fr. 50

Journal et Correspondance

DANS

L'EXPÉDITION STANLEY

DU

Major Barttelot

A LA RECHERCHE

ET AU SECOURS D'ÉMIN-PACHA

COMMANDANT DE « L'ARRIÈRE-COLONNE »

Publiés par son frère.

Un volume in-18, avec cartes itinéraires du voyage. Prix. 3 fr. 50

Nota bene. — Les demandes pour la Belgique devront être adressées à l'Office de
publicité, J. Lebègue et C^{ie}, 46, rue de la Madeleine, à Bruxelles.

CE QUI MANQUE

A LA

MEILLEURE DES RÉPUBLIQUES

I

A QUEL PRIX LE PLUS DIGNE CONQUIERT LE POUVOIR DANS UN ÉTAT
RÉPUBLICAIN

Pendant les trente premières années de son existence (1830-1860), l'Équateur n'avait connu que la dictature et l'anarchie; tantôt successives, tantôt simultanées. Des mains des conservateurs, la malheureuse République était tombée peu à peu sous le joug des radicaux. D'abord gouvernée par un vaillant et habile général : Florès, et un administrateur intelligent : Rocafuerte, elle s'était vu présider ensuite par un homme d'argent : Roca, élu à la suite de honteux marchandages; puis, par un conservateur sans intelligence et sans caractère : l'honnête mais naïf Noboa.

Une mystification où l'odieux le disputait au grotesque, avait fait disparaître cet homme de paille et remplacé le trop débonnaire président par un despote sanguinaire : Urbina.

Roblez, l'ami, la doublure et le successeur d'Urbina, tyrannisa, pillà, ruina, après lui, son pays. Enfin, le bien sortit, pour une fois et par exception, de l'excès du mal : Urbina et Roblez, unis par les mêmes passions et les mêmes convoitises, virent se dresser contre eux un troisième compétiteur : Franco, traître à la fois à ses amis et à sa patrie. Mais alors, les honnêtes gens, les catholiques, c'est-à-dire la grande majorité de la nation, se réveillèrent enfin de leur torpeur, à la voix de l'un des plus grands hommes de ce siècle.

Ils entrèrent en lice; ils battirent, l'un après l'autre, les deux partis révolutionnaires et ils imposèrent le fardeau du pouvoir à l'illustre patriote qui, depuis quinze ans, avait conduit et parfois soutenu tout seul, la lutte contre la Révolution.

Pendant une première présidence, Garcia Moreno donne sa mesure. L'instabilité obligatoire du régime républicain lui enlève, au bout de quatre ans, la direction du gouvernement; au moment même où les admirables réformes entreprises par sa vigoureuse initiative commençaient à donner leurs fruits. Deux hommes, remplis des meilleures intentions, catholiques convaincus, mais libéraux incorrigibles, essayent, l'un après l'autre, de remplacer les principes par les expédients, la vérité catholique par les faux dogmes révolutionnaires. Ils flattent leurs adversaires, mais ne les rallient pas; ils découragent leurs amis et bientôt, se trouvent seuls, entre les radicaux qui les attaquent et les conservateurs qui les abandonnent, parce qu'ils ont été d'abord abandonnés par eux. Tous deux échouent misérablement. Garcia Moreno, qui les avait choisis et désignés aux suffrages, est contraint d'exiger la démission du premier : Carrion, et de renverser lui-même le second : Espinoza, pour empêcher sa patrie de retomber sous le joug de la Révolution. En un mot : instabilité perpétuelle, coups d'État, tyrannie plus ou moins voilée sous des apparences légales et des invocations à la liberté, révolutions incessantes, constitutions éphémères, aussitôt violées que votées; tout cela toujours ratifié par des majorités complaisantes, ou bien les élections faussées lorsqu'elles étaient défavorables; telle est, en quelques lignes, toute l'histoire de la République de l'Équateur, depuis Bolivar jusqu'à Garcia Moreno.

Tel est le tableau que nous avons tracé dans un premier article. Nous en avons puisé les éléments dans le remarquable ouvrage du R. P. Berthe : *Garcia Moreno vengeur et martyr du droit chrétien*.

Nous continuerons à lui emprunter largement, pour la suite de cette étude.

Le régime républicain est-il particulièrement favorable ou défavorable au talent, au mérite, à la vertu? Facilite-t-il l'accès du pouvoir aux plus dignes, ou bien tend-il à les en éloigner par une sorte de loi de sa nature? Par conséquent, est-il plus ou moins apte que la forme monarchique à conduire les peuples à l'honneur, au progrès, à la prospérité, à la grandeur morale et matérielle? Telles sont les questions que nous allons examiner aujourd'hui, en suivant

Garcia Moreno depuis ses débuts dans la vie studieuse jusqu'à sa première élection présidentielle.

II

GABRIEL GARCIA MORENO

« Que peut un homme contre un monde? », s'était écrié Bolivar mourant. Garcia Moreno a été plus fort qu'un monde. Le premier avait été un grand homme; mais le second a été un homme exceptionnel, parce que ses merveilleuses qualités naturelles et acquises ont été soutenues et développées par la foi. L'un, mû par des aspirations généreuses, accomplit de glorieuses actions; l'autre réalisa une œuvre aussi rare que difficile : il releva son pays, lui donna la prospérité, la liberté, l'ordre, d'admirables et fécondes institutions; parce qu'il eut l'intelligence et le courage de fonder sa politique sur les inébranlables principes du catholicisme.

Dès son enfance, tout en lui décelait d'étonnantes aptitudes au commandement. A quinze ans, étudiant à l'Université de Quito, il fut chargé de surveiller ses camarades dans leurs salles d'étude. Impitoyable pour les moindres désordres, il prit bientôt un tel ascendant sur les trois cents jeunes gens confiés à sa vigilance que sa seule présence prévenait presque toutes les infractions au règlement.

Sa mémoire était prodigieuse : il faisait chaque jour l'appel nominal, sans consulter son registre et sans oublier personne. Il savait aussi par cœur, le nombre des bons ou des mauvais points mérités par chacun.

Tout en continuant ses fonctions de maître d'étude, il devint professeur de grammaire à seize ans. En même temps, il apprenait pour son compte la philosophie, les mathématiques, les sciences naturelles. Chrétien fervent, il trouvait le temps de suivre avec assiduité les exercices religieux, malgré ces multiples et écrasants travaux.

Il voulait tout savoir. Autant que cela peut être donné à l'infirmité humaine, il y réussit. Son intelligence saisissait et pénétrait les choses presque par intuition; rien de ce qu'il avait appris ne sortait de sa mémoire; son imagination brillante ornait et colorait ses vastes connaissances. Il creusa tout : littérature, histoire, philosophie, sciences exactes, sciences naturelles, éloquence et poésie. Il étudia chaque branche de l'enseignement avec l'amour et l'acharnement d'un spécialiste. Il s'adonnait aux travaux les plus contra-

dictoires, parfois à la même heure. « On le vit suivre les démonstrations d'un professeur en lisant un livre traitant d'autres matières. Appelé inopinément au tableau, il laissait sa lecture et poursuivait tranquillement l'opération commencée (1) ».

« Orateur incisif, dit son biographe, poète entraînant, historien profond, il fut homme d'Etat incomparable, mathématicien et chimiste sans rival (2). » Par un phénomène singulier, cet homme si bien doué pour l'éloquence et la littérature, avait une prédilection marquée pour les mathématiques et la chimie.

En ces matières, il dépassa bientôt tous ses maîtres. Il s'efforçait d'avancer encore par ses seules forces, lorsqu'un secours précieux lui fut accordé. Un ingénieur français, le docteur Wyse fut appelé à l'Équateur. Garcia Moreno devint l'élève et l'ami de ce savant distingué. Il le surprit par sa facilité à faire les calculs les plus longs et les plus compliqués, par sa rapidité à résoudre les problèmes les plus difficiles, au moyen de méthodes personnelles et grâce à sa prodigieuse mémoire. Tandis que Wyse cherchait encore la solution, à l'aide des règles ordinaires; depuis longtemps son disciple l'avait trouvée.

Pour mener de front des études si diverses, Garcia Moreno se livrait à un labeur excessif. Pour lui, ni délassements ni plaisirs d'aucune sorte. Il travaillait fort tard dans la soirée. Lorsque ses paupières se fermaient malgré lui, il se lavait le visage avec de l'eau fraîche pour se tenir éveillé. Afin de réduire son sommeil au strict nécessaire, il se couchait tout habillé sur des planches. Dès trois heures du matin il était debout.

Aussi, dès l'âge de vingt ans, était il déjà reconnu comme l'homme le plus remarquable de l'Équateur, et il était établi que, dans n'importe quelle carrière, il jouerait le premier rôle.

Cette ardeur pour l'étude ne se ralentit pas avec les années.

Exilé pour avoir courageusement combattu la tyrannie révolutionnaire du président Urbina, il vint à Paris à la fin de 1854. Il avait alors trente-trois ans. « J'étudie seize heures par jour, écrivait-il à l'un de ses compagnons d'exil, et si les jours avaient quarante-huit heures, j'en passerais quarante avec mes livres, sans broncher. » Pour économiser quelques minutes, il fit un sacrifice que les fumeurs trouveront héroïque. Grand amateur de tabac, il

(1) Le R. P. Berthe, *Garcia Moreno*, 83.

(2) *Ibid.*

avait apporté en France une provision de cigares de choix Il les donna à un de ses amis. « Prenez, lui dit-il, je ne veux plus perdre le temps que je passe à les allumer. »

Il s'était mis à l'école de l'un des maîtres de la chimie contemporaine, Boussingault. Il recevait ses leçons en compagnie d'un Américain du Nord, déjà familiarisé avec ces matières depuis deux ans. — « Il sera peut-être difficile de vous mettre à son niveau », avait dit l'illustre professeur. — « J'essayerai », répondit simplement Garcia Moreno. — Il essaya avec tant de succès qu'en quelques semaines il avait dépassé son compagnon. Celui-ci se piqua au jeu et se jura de le suivre ou de périr à la tâche. Il mourut cette année même, épuisé par l'excès du travail ; tandis que le futur président de l'Équateur, robuste et rompu au labeur, ne souffrait nullement de ces studieuses exagérations.

Homme d'étude, don Gabriel, était également homme d'action. — « J'étonne le monde, disait-il lui-même, par la rapidité de mes actes. » Mais cette rapidité n'avait rien d'emporté ni d'inconsidéré : « On ne tient pas compte, déclarait-il, de la lenteur et de la maturité des conseils qui précèdent mes actions. Je réfléchis beaucoup avant d'agir ; mais, une fois ma décision prise, pas de trêve qu'elle ne soit exécutée. »

Qui ne croirait qu'un homme aussi admirablement doué, dont la supériorité éclatait aux yeux de tous ses concitoyens et n'était contestée par personne, arrivât sans peine aux fonctions les plus importantes ? Ce fut pourtant le contraire qui advint, et précisément parce qu'il avait trop de talent et de vertu ; car, en République, tout ce qui dépasse le niveau commun est suspect aux gouvernants et déplaît aux électeurs. En outre, les principes catholiques de Garcia Moreno, ces principes, qui ont été la source et, la cause de ses étonnants succès, paraissaient aux conservateurs inapplicables, ils étaient odieux aux révolutionnaires, tous les regardaient comme incompatibles avec la forme républicaine.

Théoriquement, c'était une erreur, puisque la thèse catholique peut s'appliquer sous tous les gouvernements ; pratiquement, c'était bien près d'être une vérité, car les doctrines et les institutions républicaines ne sont nullement favorables aux droits de l'Église.

Dans sa jeunesse, Garcia Moreno fut atteint un instant lui-même de la contagion des faux dogmes révolutionnaires. Un ecclésiastique indigne avait surpris sa bonne foi, au point de s'insinuer dans son

intimité. Suspendu par l'archevêque de Quito, ce mauvais prêtre eut recours à l'appel comme d'abus. Ses protestations d'innocence étaient si chaleureuses et paraissaient si sincères, que son ami y fut trompé. Il se chargea de sa cause et la soutint avec acharnement pendant une année entière.

Il fallut, pour l'amener à se désister, lui fournir la preuve irrécusable des hontes de son client.

Mais cette erreur eut l'heureux résultat d'obliger le jeune avocat à étudier sérieusement la question des rapports de l'Église et de l'État, et cette étude lui ouvrit les yeux sur l'iniquité de ces prétendues lois qui voudraient faire du ministère spirituel le serviteur du pouvoir civil. Les événements auxquels il prit une si large part et la connaissance approfondie de l'histoire, achevèrent de le débarrasser du virus révolutionnaire, que l'enseignement officiel de l'Université de Quito avait inoculé à son insu dans son intelligence.

Désormais, il prendra le contre-pied de tout ce qui se faisait jusqu'alors à l'Equateur; il saura, lui, ce qu'il veut; il le dira avec précision; il le poursuivra avec énergie. Comme ses adversaires, Garcia Moreno, l'homme de la règle et du devoir, aura recours aux coups d'État et à la dictature, tantôt pour arracher son pays aux serres de la révolution, tantôt pour l'empêcher d'y retomber. Sans cesse, la force des choses le placera dans l'alternative, ou de laisser violer le droit éternel et de souffrir que sa patrie soit de nouveau tyrannisée au nom de la liberté; ou de respecter les fictions plus ou moins ingénieuses du parlementarisme et d'obéir à des textes éphémères qu'il appellera un jour des « chiffons de papier ». Il n'hésitera jamais : il préférera la justice à la légalité; le salut de son pays au maintien de la Constitution.

A plusieurs reprises, le futur vengeur et martyr du droit chrétien devra se mettre au-dessus des lois politiques; il conspirera malgré lui, il sera contraint de fomenter des révoltes : toutes choses déplorables en elles-mêmes, mais que les circonstances amenées par le jeu naturel des institutions républicaines auront rendues nécessaires, louables même.

Qui donc, en effet, pourrait blâmer le grand homme d'avoir voulu et réalisé le bien avec vigueur, dans l'intérêt exclusif de sa patrie? Les Urbina et les Roblez accomplissaient le mal avec autant d'énergie et sans plus de souci de la légalité, pour s'enrichir et pour jouir au détriment du pays. D'autres, par lâcheté ou par sottise,

avaient laissé piller et ruiner l'Équateur, violer les droits de Dieu et des citoyens. Fallait-il donc les imiter ?

Garcia Moreno ne l'a pas cru et il a eu pleinement raison. S'il a souvent eu recours à des procédés irréguliers, il a toujours cherché uniquement, selon sa maxime favorite, « le règne de Dieu et sa justice », c'est l'essentiel, et la promesse divine s'est toujours vérifiée pour lui : le reste lui a été donné par surcroît.

Mais au prix de quelles luttes et de quels sacrifices, en dépit de quels obstacles humainement insurmontables, parvint-il à faire triompher la justice, à établir la liberté et à sauver sa patrie ; combien la forme républicaine accrut-elle pour lui les difficultés : le récit qui va suivre en donnera une idée.

III

LA LUTTE CONTRE LES CONSÉQUENCES NATURELLES DU RÉGIME RÉPUBLICAIN

L'échec du programme républicain était déjà complet, sous le gouvernement libéral et parlementaire de Florès, le premier Président de l'Équateur, lorsque Garcia Moreno débuta dans la vie publique.

La Convention avait hypocritement introduit le germe de la liberté des cultes dans la Constitution du nouvel État. Un article de la loi fondamentale proscrivait seulement l'exercice public des religions dissidentes. C'était, dans ce pays, catholique tout entier et sans exception, la porte entr'ouverte aux protestants, aux juifs. Sous un gouvernement désireux avant tout de conserver sa réputation de libéralisme, ils eussent vite franchi la limite peu précise, qui sépare le culte privé du culte public.

En même temps, et comme pour accentuer les sentiments de défiance dont l'Assemblée était animée contre l'Église catholique, un autre article frappait d'inéligibilité les religieux, les prêtres, et les évêques ; tandis qu'aucune incompatibilité n'était prononcée entre les mandats électoraux et les fonctions publiques de tout ordre et de toute espèce. Le clergé protesta contre ces deux articles. Florès répondit à ces justes réclamations en essayant d'une Constitution civile du clergé. Mais, ainsi que nous l'avons dit, la Convention de l'Équateur aboutit au même résultat que la Convention de France : refus de serment de la plupart des ecclésiastiques, persécution religieuse, soulèvement populaire et guerre civile.

C'était en 1845, Garcia Moreno avait alors vingt-trois ans ; il achevait ses études de droit. Des sociétés patriotiques se formèrent pour résister à l'oppression. Une partie de ces sociétés étaient composées de jeunes gens prêts à l'action. Garcia Moreno fut un de ces jeunes gens, et un des plus ardents. Les armes manquaient. Don Gabriel apprit que le gouvernement avait chargé une troupe d'Indiens de porter des fusils au gouverneur du Napo. Suivi de quelques patriotes de son âge, il s'embusqua dans les montagnes, attendit les Indiens, s'approcha d'eux pendant une halte, se mit à leur raconter des histoires, jusqu'au moment où, sous l'influence de la fatigue et de la *chicha* (bière du pays), ses naïfs auditeurs s'endormirent d'un profond sommeil. A leur réveil, le narrateur, ses compagnons et les armes avaient disparu.

Quand tout fut prêt pour secouer le joug, Guayaquil donna le signal du soulèvement. Florès essaya de résister. Pendant trois mois, la guerre civile désola l'Equateur. Après avoir battu à plusieurs reprises les troupes du Président, les volontaires de Quito forcèrent le pouvoir exécutif à quitter la capitale. Garcia Moreno avait toujours été au premier rang de cette vaillante troupe.

Ainsi, pour son coup d'essai dans la vie publique, le héros chrétien dut préparer la révolte contre un pouvoir tyrannique mais légal, et participer à un coup d'État, puis à la guerre civile. Quel régime que celui où l'emploi de ces moyens devient si souvent nécessaire !

Ce jeune homme de vingt-trois ans avait pris une part si considérable à la campagne libératrice que le nouveau gouvernement lui confia une mission délicate entre toutes : il le chargea de faire rentrer un impôt extraordinaire, destiné à payer les frais de la lutte.

Les caisses publiques étaient vides ; les contribuables déjà écrasés sous le poids des charges. Ils refusèrent de payer la nouvelle taxe. Mais Garcia Moreno déploya tant de sang-froid, de ténacité, d'énergie, qu'il triompha de toutes les résistances, fit taire toutes les clameurs et effectua sans trouble ni retard la perception totale de la contribution.

Mais la malheureuse République n'avait fait que changer de mal, puisque la vénalité, représentée par le mulâtre Roca, financier sans scrupules, avait succédé à l'ambition sans mesure, personnifiée dans Florès et Rocafuerte. Garcia Moreno avait déposé l'épée ; il prit la plume : dans ses mains, la plume fut aussi une arme redoutable. En avril 1846, il fonda le journal *le Fouet*, et sa verve inta-

rissable cingla avec vigueur le régime de marchandages et de pots-de-vin inauguré par Roca.

On l'accusa de *tendances anarchiques, d'immoralité* (!) On osa même appeler *lâche* cet avocat de vingt-cinq ans, qui poursuivait presque seul une lutte à mort contre un gouvernement malhonnête, mais très puissant. Il laissa dire et continua, car son opposition était inspirée par le dévouement à la religion et à la patrie, non par la passion ou l'intérêt. Aussi, la tentative de Florès pour reconquérir l'Équateur suffit-elle à faire cesser pendant un temps ses attaques. Tant qu'on put craindre une descente de l'ex-lieutenant de Bolivar, essayant de rendre à l'Espagne, au profit de son ambition personnelle une partie des colonies qu'il lui avait enlevées, Garcia Moreno prêcha l'union, le courage et donna tout son appui au pouvoir, estimant que l'existence même de la patrie était alors en cause et que le salut du pays devait passer avant tout.

Il créa un nouvel organe, *le Vengeur* « afin de défendre l'indépendance de l'Équateur contre les ennemis du dedans et du dehors, et de montrer aux Républiques américaines qu'elles devaient se confédérer pour sauver leur existence ».

Florès avait encore des partisans à l'Équateur. Garcia Moreno appela sur eux l'attention et la sévérité du gouvernement; mais Roca, aveugle et indécis, ne voulut pas voir le danger. Il confia la plupart des commandements à des floréanos plus ou moins déguisés. Peu s'en fallut que cette habile tactique ne reçût sa récompense. Un complot fut ourdi à Guayaquil par les partisans de l'envahisseur. Il fut découvert au moment où il allait éclater, mais les conjurés disposaient de forces si puissantes que, malgré l'arrestation et l'emprisonnement de leurs principaux chefs, le gouverneur de la ville écrivit qu'il ne pouvait répondre de l'ordre.

Ce fut à son ancien adversaire que le président Roca eut recours; il le chargea de pacifier Guayaquil. Quoique malade, celui-ci accepta cette difficile mission. L'émeute était encore frémissante. Les patriotes exaspérés se livraient à de véritables actes de sauvagerie contre les floréanos. Déjà l'un des chefs du complot avait été poignardé par les soldats chargés de le garder. Les autres prisonniers attendaient le même sort. Garcia Moreno parut; en huit jours l'ordre était rétabli, le sort des captifs assuré, la conspiration anéantie.

Lorsque l'expédition de Florès eût avorté, par suite de l'embargo

mis par l'Angleterre sur la flotille de l'envahisseur, Garcia Moreno recommença son énergique opposition. Il fonda un troisième journal : *El Diablo*, le *Diablo* qui ne laissa rien passer des bévues ou des malhonnêtetés de Roca.

Mais, découragé par le peu d'écho de sa voix dans ce pays énervé par tant de lutttes stériles, le vaillant champion de la justice et de la vérité quitta l'Amérique à la fin de 1849. Il parcourut l'Angleterre, la France et l'Allemagne, au moment où les gouvernements et les peuples de l'Europe, éclairés par l'explosion de 1848, semblaient comprendre qu'il fallait, ou se réfugier dans les bras de l'Eglise, ou périr sous les coups de la Révolution. Trop éphémère chez les hommes d'État et les nations du vieux continent, cette conviction fut durable chez Garcia Moreno.

Il s'en inspira pour sa conduite dès son retour dans le nouveau monde. Il venait d'arriver à Panama, et il se préparait à se rembarquer pour Guayaquil, lorsque, sur le quai, il aperçut un groupe de religieux. Il s'informe, on lui apprend que ces religieux sont des Jésuites, expulsés de la Nouvelle Grenade, et qu'ils vont partir pour l'Angleterre. Il les aborde, leur propose de venir fonder un collège à Quito, leur promet d'obtenir de son gouvernement les autorisations nécessaires, les décide à le suivre, et les voilà faisant route ensemble pour l'Équateur.

Mais la haine révolutionnaire n'avait pas été assouvie à la Nouvelle Grenade par l'exil des vaillants fils de Saint Ignace. Le général Obando, franc-maçon fanatique, et principal auteur du décret de proscription, les avait suivis et espionnés jusqu'à Panama. Il monta secrètement à bord du paquebot de Guayaquil, et, tout en se dissimulant de son mieux, il épia tous les mouvements des Jésuites et de leur protecteur.

Garcia Moreno s'aperçut de ce manège, il reconnut le personnage, pénétra ses desseins et se promit de les déjouer.

En abordant à Guayaquil, il prend ostensiblement congé de ses compagnons de route, se fait débarquer avant tous les passagers, court chez le Président; c'était alors Noboa; lui arrache la permission pour les Jésuites, d'ouvrir un collège à Quito, retourne au port; y retrouve les vénérables religieux qui l'attendaient et prend en toute hâte avec eux le chemin de la capitale.

Quelques heures après, Obando obtenait à son tour une audience du chef de l'État. Au nom de son gouvernement, il demandait que

le territoire de l'Équateur fût interdit aux Pères de la Compagnie de Jésus ; mais il était trop tard : l'activité de Garcia Moreno avait empêché le succès de cette odieuse requête.

Les Jésuites furent accueillis avec enthousiasme à Quito. De nombreuses et pressantes pétitions décidèrent la Convention nationale à abroger le décret de bannissement porté par Charles III. L'assemblée fit mieux ; elle rendit aux fils de Saint Ignace leurs biens non aliénés, et elle leur alloua un couvent et l'hôtel de la Monnaie pour y établir leur collège.

La réouverture de l'église de la Compagnie, fermée depuis quatre-vingt trois ans, donna lieu à d'imposantes manifestations de joie populaire. Mais, en République, la justice et l'opinion pèsent peu en comparaison des passions sectaires. La question des Jésuites devint une machine de guerre contre l'honnête Noboa.

Urbina le radical, avait hâte de supplanter celui-ci. Les journaux révolutionnaires représentèrent le Président conservateur comme l'esclave des Jésuites, et leur rappel comme la cause inévitable et prochaine de la guerre ; parce que, disaient ces feuilles, cette loi était la condamnation formelle de la mesure prise par la Nouvelle-Grenade. Encouragé par cette campagne, le gouvernement grenadin réclama impérieusement le bannissement de ses victimes. L'envoi d'une division à la frontière suffit pour le tenir en respect ; mais l'agent diplomatique de cette république sœur, écrivit un pamphlet odieux dans lequel il réédita, en les aggravant, toutes les calomnies qui traînent depuis un siècle et demi dans les publications révolutionnaires.

Garcia Moreno lui répondit par une *Défense des Jésuites*, qui pulvérisa tous les mensonges de l'agresseur. Nous trouvons dans cette réponse une appréciation des républicains qui mérite d'être conservée.

Le singulier diplomate avait affirmé qu'il méritait créance, pour plusieurs motifs, entre autres parce qu'entre républicains règnent toujours la franchise et la loyauté. « Sont-ils donc si francs les républicains ? répliqua Garcia Moreno. Dans leur bouche hypocrite, patriotisme n'est-il pas souvent synonyme d'ambition ; liberté de tyrannie, justice et progrès de vol et de vengeance ? Combien de constitutions républicaines où l'on parle de garanties qui ne garantissent rien et d'un peuple souverain toujours couronné d'épines, vêtu de haillons et entouré de bourreaux ? »

Cet écrit imposa silence aux détracteurs des Jésuites.

Mais bientôt Urbina renversa Noboa, grâce à la mystification que nous avons racontée, et, malgré les protestations et les pétitions de tout un peuple, les Jésuites furent proscrits de nouveau.

Tyrannisés et terrorisés par Urbina, les conservateurs courbaient la tête et se taisaient. Un homme, un seul, osa résister au despote et élever la voix : ce fut Garcia Moreno. Il cloua le dictateur au pilori, en lançant, sous le titre d'*Ode à Fabius*, un sanglant réquisitoire contre lui, ses amis et ses collaborateurs.

Urbina frémit de rage ; mais son adversaire était déjà si populaire qu'il n'osa ni le poursuivre, ni le déporter sans jugement, de crainte d'une insurrection.

L'intrépide lutteur continua ses attaques. Il fonda le journal hebdomadaire *la Nacion*. Nous avons dit comment, à l'apparition du premier numéro, il fut empoigné, ainsi que deux de ses amis, rédacteurs de *la Nacion*, et conduit à la Nouvelle-Grenade, dont le gouvernement se permit de les incarcérer. C'est ainsi que les Républiques du Sud de l'Amérique respectaient le droit des gens et la liberté de la presse ; cette liberté que les républicains déclarent sacrée, tant qu'ils s'en servent seuls.

Les geôliers de Garcia Moreno étaient capables de tout ; il le savait. Il résolut donc de leur échapper, et il y réussit ; mais à travers mille dangers. Obligé de se jeter dans des campagnes inconnues, il erra d'abord sans savoir quelle direction prendre. Décidé à revenir à l'Équateur, il trouva un montagnard qui consentit à le conduire. La route était longue, les chemins presque impraticables. Au milieu du trajet, le guide, mordu par une vipère, fut forcé de s'arrêter. Le malheureux exilé continua seul sa marche, au milieu de ces montagnes presque désertes. Épuisé, mourant de faim, il arriva, au milieu de la nuit, dans un *tambo*, sorte de refuge, où les rares voyageurs qui parcourent ces solitudes trouvent un abri et quelque nourriture. C'était un vendredi. L'homme du tambo ne possédait que quelques débris de volaille. Il les présenta à son hôte, en s'excusant de ne pouvoir lui offrir autre chose. Malgré son extrême besoin, Garcia Moreno ne voulut pas enfreindre l'abstinence ; il refusa la volaille et se contenta d'un peu de farine pétrie dans du lait.

Après quelque repos, il poursuivit sa route et parvint à rentrer à Quito, sans se soucier des dangers qu'il allait sans doute y courir. Mais il s'aperçut promptement que, si l'indignation était grande, le

courage manquait aux honnêtes gens. Déçu sans être découragé, il partit pour Guayaquil, espérant trouver plus d'énergie dans cette ville plus ardente. Il constata qu'il s'était trompé, et contraint de songer à sa propre sûreté, il s'embarqua pour le Pérou.

Son audacieux retour dans sa patrie n'avait cependant pas été sans résultat. Malgré les hurlements des journaux ministériels, les conservateurs de Guayaquil le choisirent comme candidat au Sénat. Le gouvernement employa, pour empêcher son succès, tous les moyens qu'un gouvernement républicain est capable d'employer; le gouvernement fut battu, et Garcia Moreno fut élu à une grande majorité.

Le décret d'exil était déchiré par le fait même, car ces pénalités ne rendaient pas inéligibles ceux qu'elles atteignaient, et l'inviolabilité parlementaire couvrait les membres des deux Chambres.

Mais quand donc la légalité a-t-elle détourné un pouvoir républicain de commettre une mauvaise action, lorsqu'il croit y trouver son profit? Le sénateur de Guayaquil se présenta à l'ouverture de la session pour prendre possession de son siège.

Par ordre d'Urbina, Roblez, alors gouverneur de Quito, fit saisir le nouvel élu; il le traîna jusqu'à un port et l'embarqua sans autre forme de procès sur un vaisseau, qui le jeta à Payta, petit port du Pérou.

C'est ainsi que le Président radical de l'Équateur respectait les suffrages du peuple. Ceci se passait au mois de septembre 1853. Non contents de l'avoir expulsé de sa patrie, ses ennemis essayèrent de le déshonorer. Du fond de son exil, don Garcia apprit leurs calomnies. Aussitôt il prit la plume, et il écrivit coup sur coup deux brochures indignées, sous ce titre : *la Vérité à mes calomniateurs*. On ne trouve pas le calme et la modération dans ces plaidoyers : ils sont très violents, très outrageants même, pour Urbina et ses complices; mais on y lit l'expression du dégoût que l'improbité inspire à un honnête homme. L'effet de ces pamphlets fut considérable à l'Équateur, parce qu'ils exprimaient avec éloquence ce que beaucoup d'habitants de ce pays pensaient tout bas.

Le moment n'était cependant pas encore venu de passer des paroles à l'action. L'énergique antagoniste d'Urbina, s'embarqua pour l'Europe dans les derniers jours de 1854.

Il passa deux ans à Paris, voué à un labeur opiniâtre, et se préparant ainsi aux grandes destinées qui l'attendaient.

En 1856, il revenait de l'exil. Aussitôt, la municipalité de Quito le nommait alcade (juge). Peu après, la charge de recteur de l'Université lui était confiée par les docteurs à qui appartenait le droit de désigner pour cette fonction.

Au risque d'être traité par Roblez comme il l'avait été par Urbina, il créa encore un journal : *la Union nacional*, pour diriger la campagne électorale contre le gouvernement radical et pour soutenir les candidats de l'opposition. Il se présenta lui-même au Sénat, secoua les engourdis et rendit courage aux découragés.

Roblez ne recula devant aucun procédé d'intimidation ni de corruption pour s'assurer la majorité : désorganisation des municipalités suspectes, destitution des agents de police soupçonnés de tiédeur, et leur remplacement par des hommes à poigne ; essai de se concilier l'influence cléricale elle-même, en affichant au début de la période électorale l'édit relatif aux cures vacantes, afin d'influencer les prêtres désireux d'obtenir des bénéfices et de gagner leurs voix et leur appui ; rien ne fut négligé pour vaincre l'opposition.

Le jour du scrutin, le sang coula dans les rues de Quito. Le gouvernement avait envoyé des troupes sur la place. Les officiers, l'épée au poing, les soldats surexcités, adressaient des injures et des menaces aux citoyens paisibles qui venaient voter. Indignés de ces violences, des jeunes gens appartenant aux meilleures familles de la capitale vinrent se poster en armes en face des bataillons de Roblez, résolus à protéger, coûte que coûte, la liberté des suffrages.

Les soldats dégainèrent, les patriotes rendirent coups pour coups, et une vraie bataille se livra dans les rues de la capitale.

L'opposition triompha quand même ; Garcia Moreno fut élu, ainsi que bon nombre de ses amis. Roblez allait-il recommencer l'enlèvement brutal et l'illégal déportation qu'il avait commis quatre années auparavant, par ordre d'Urbina ? Il ne l'osa pas, car il voyait son autorité presque détruite, et la popularité de son adversaire considérablement agrandie.

Mais Urbina fut sur le point de recommencer le même attentat quelque temps après les élections. Il avait voué une implacable haine à l'homme de bien qui l'avait si rudement flagellé dans l'*Ode à Fabius*, dans la *Nacion*, et dans la *Verdad a mis calumniadores*. Garcia Moreno attisait chaque jour cette haine, car il ne manquait aucune occasion de dénoncer Urbina du haut de la tribune comme le mauvais génie de Roblez, et l'inspirateur de tous les crimes du

gouvernement. Depuis qu'il siégeait au Sénat, il y avait pris la tête de l'opposition; c'est lui qui menait la campagne pour refuser de rendre définitifs des pouvoirs extraordinaires accordés provisoirement au gouvernement, en prévision d'une guerre avec le Pérou.

Cette question avait passionné la haute Chambre. La discussion durait depuis deux jours; Garcia Moreno avait insisté très vivement pour que le gouvernement ne fût muni que des droits strictement accordés par la Constitution. Dans la capitale, l'effervescence était extrême; Urbina crut le moment propice pour se débarrasser d'un contradicteur qu'il ne pouvait ni réfuter ni faire taire. Il ordonna à ses sauvages janissaires, les *Tauras*, de pénétrer dans la salle du Sénat, et d'arrêter, en pleine séance, son intrépide adversaire.

Heureusement, les esprits étaient en éveil, notre héros avait d'enthousiastes partisans; ils découvrirent le guet-apens qui se tramait. La jeunesse, très dévouée au grand patriote, le supplia de ne pas se rendre au Parlement. Il répondit que jamais il ne reculerait devant de vils criminels, ni devant un danger quelconque. Les jeunes gens de Quito se montrèrent dignes d'un tel chef. Lorsque Garcia Moreno arriva au palais du Sénat, il se trouva entouré d'une troupe de jeunes patriotes, résolus à le protéger et à le défendre jusqu'à la mort.

Ce n'était pas inutile : les *Tauras* les avait précédés; ils étaient là, dans l'enceinte de l'Assemblée, l'épée au poing, l'œil enflammé, la menace à la bouche. Qu'allait-il se passer?

Garcia Moreno monta à la tribune; jamais il n'avait été plus agressif, ni plus mordant. Amené par son sujet à dépeindre les brutalités du gouvernement, son mépris de la loi, de la Constitution, des Assemblées souveraines, il s'interrompt tout à coup, et, désignant du geste les sicaires debout à la barre, il dénonce d'une voix vibrante l'abominable projet d'Urbina contre la représentation nationale, il flétrit ces soldats transformés en bourreaux. Il les presse, les poursuit tellement de ses paroles enflammées, que les malheureux perdent contenance et quittent la salle en tremblant.

La haute Chambre, délivrée et enthousiasmée, vota à une grande majorité contre le gouvernement. Tout péril n'était cependant pas écarté pour le vaillant lutteur. Furieux, les *Tauras* l'attendaient à la porte, décidés à accomplir, en dehors de l'enceinte parlementaire, l'acte qu'ils n'avaient pas osé commettre dans la salle. Mais les

patriotes attendaient aussi; ils entourèrent Garcia Moreno, et le reconduisirent en triomphe à son domicile.

Battu sur le terrain parlementaire, le gouvernement radical recourut à la corruption. Nous avons dit comment il acheta l'absence de onze députés, et réduisit par conséquent la Chambre à l'impuissance de prendre une décision, faute du nombre de votants nécessaire.

Ayant donc annihilé le Parlement, grâce à la vénalité de quelques-uns de ses membres, Roblez se crut tout permis. Il prit le titre de *directeur suprême*, nomma son « jumeau » Urbina, *général en chef* de l'armée, prononça la dissolution du Congrès, et adressa une proclamation à la nation pour lui annoncer *qu'elle lui avait confié des pouvoirs extraordinaires*.

Le peuple se laisse trop souvent duper par les mensonges républicains; mais cette fois la fable était trop grossière. L'impudence présidentielle ne fit qu'augmenter l'indignation générale soulevée par le coup d'État.

La mesure des griefs populaires était comble, et l'opposition avait enfin trouvé un chef, aussi habile qu'intrépide, aussi actif que résolu.

Sous l'impulsion de Garcia Moreno, l'exaspération publique aboutit à des actes. Les protestations des sénateurs et des députés, contre la dictature illégale et inconstitutionnelle de Roblez; les réclamations du Conseil municipal de Quito contre le transfert de la capitale à Guayaquil, donnèrent le signal de la résistance. Garcia Moreno était l'âme de cette campagne libératrice.

A chaque instant, le grand patriote jouait sa tête : Roblez et Urbina frappaient en aveugles; leurs amis eux-mêmes n'échappaient pas à leurs coups. Pendant que le gouvernement faisait assassiner dans une plaine déserte l'imprimeur Valentia, coupable d'avoir prêté ses presses aux protestations du Parlement et du Conseil municipal de Quito, il jetait en prison, pour le punir d'avoir défendu la Constitution et blâmé la dictature, le docteur Moncayo, l'un des soutiens d'Urbina, et l'un des futurs assassins de Garcia Moreno. Un décret d'exil était, une fois encore lancé contre celui-ci, et l'intrépide patriote était obligé de s'enfuir en toute hâte au Pérou, pour éviter le sort de Valentia.

Il n'y resta pas longtemps. Son énergie avait donné du courage aux honnêtes gens, et lorsque, le 1^{er} mai 1859, les patriotes de

Quito, chassèrent les troupes de Roblez, et constituèrent un gouvernement provisoire. Le nom du proscrit sortit le premier de l'urne, aux acclamations de tous. Un courrier lui fut aussitôt dépêché pour lui annoncer sa nomination et le conjurer de revenir. Sans perdre une minute, il se mit en route à marches forcées. Malgré son extrême désir de se hâter, il dut prendre des voies détournées, suivre des sentiers perdus dans les montagnes, traverser des forêts et des déserts, pour ne pas tomber dans les embuscades de l'ennemi qui le guettait.

On l'accueillit comme un sauveur. Il se multiplia ; il fut à la fois généralissime, diplomate, capitaine de recrutement, journaliste, instructeur des troupes, ingénieur, ministre des finances, chef d'État : il joua tous les rôles et il suffit à toutes les tâches.

Il fonda encore un journal, *le Premier Mai*, et il en résuma le programme dans ce cri de guerre : *A bas les tyrans!*

Comme général, il débuta il est vrai, par un échec, qui lui coûta cher, et dans lequel il faillit perdre la vie ; mais cet échec lui-même mit en relief ses merveilleuses aptitudes et la grandeur de son caractère.

Habitué à ne jamais compter avec les obstacles, il engagea à Tambucco contre Urbina un combat par trop inégal. Celui-ci avait 1500 soldats aguerris, bien armés, campés dans une excellente position, abrités par des retranchements naturels. Son adversaire ne pouvait mettre en ligne que 800 conscrits, mal équipés, mal exercés, sur un terrain entièrement découvert et exposé à tous les coups de l'ennemi.

Malgré des prodiges de valeur, cette petite troupe fut entièrement défaite. Le chef quitta le dernier le champ de bataille. Seul, à pied, car son cheval avait été tué sous lui, il errait dans des défilés inconus, s'attendant à chaque instant à tomber dans les mains des vainqueurs et à périr sous leurs coups. Un des siens, le colonel Vintimilla qui fuyait lui aussi, mais à cheval, vint à le rejoindre. Cet officier l'obligea à accepter sa monture, en lui disant : « Il ne manquera jamais de Vintimilla ; mais nous n'avons qu'un Garcia Moreno. » Ainsi fut sauvé celui qui allait devenir le sauveur de son pays.

Dix-huit ans après, en 1887, il y avait deux ans que le grand vaincu de Tambucco avait été assassiné, et que le libéral et faible Borrero lui avait succédé. Vintimilla, devenu radical, renversait Borrero et faisait peser sur l'Equateur un régime de violence et de

persécution, plus insupportable encore que la tyrannie d'Urbina et de Roblez : chez les républicains, les opinions sont d'ordinaire aussi instables que les institutions dans les républiques.

La défaite n'avait découragé ni le Président du gouvernement provisoire, ni ses collègues et ses partisans. Lorsque Garcia Moreno, fugitif et seul, rentra dans la capitale, il fut reçu comme un triomphateur au son des cloches et au bruit des acclamations populaires.

La lutte à main armée était devenue impossible pour le moment. Le chef des patriotes se transforma en diplomate. Il partit pour Lima, afin de demander l'appui du Péron contre les dictateurs radicaux. On lui prodigua les égards et les paroles gracieuses, mais il s'aperçut bientôt qu'il n'obtiendrait rien de plus, à moins de promettre une portion du territoire équatorien, comme prix du secours sollicité. Il n'était pas homme à souscrire à une pareille condition ; il rompit donc les négociations et rentra dans son pays.

Il se tourna alors vers le gouverneur de Guayaquil, Franco, le meilleur général de Roblez, et fit appel à son patriotisme, en lui proposant l'union contre la tyrannie radicale. Il s'adressait mal, car précisément alors, Franco négociait secrètement avec le Pérou, pour se faire nommer par son aide, Président de l'Équateur. Aussi ambitieux que Garcia Moreno était désintéressé, Franco n'hésitait pas à démembrer sa patrie, afin d'en devenir le maître avec l'aide de l'étranger. Malgré cet appui, malgré tous les moyens de pression dont il disposait et dont il usa sans scrupules, il n'obtint à Guayaquil qu'une seule voix de majorité contre Garcia Moreno absent et ne possédant aucun autre pouvoir dans cette ville, que le souvenir des services rendus par lui.

Pendant ces pourparlers, les collègues de Garcia Moreno s'étaient retirés dans les provinces du nord avec la petite garnison de la capitale, les débris de Tambucco et trois ou quatre cents notables, trop compromis pour n'avoir pas tout à craindre des dictateurs.

De là, ils avaient entretenu l'agitation à Quito et préparé le soulèvement qui eut lieu aussitôt que les troupes radicales eurent quitté la ville pour combattre Franco.

Nous avons dit comment Urbina et Roblez, pris entre la capitale qui leur fermait ses portes et Guayaquil, où leur ancien lieutenant avait établi le siège de sa puissance, durent renoncer à la lutte et passer la frontière. Garcia Moreno n'avait donc plus qu'un seul adversaire : Franco. Mais cet adversaire possédait des soldats

aguerris et il était soutenu par une escadre péruvienne qui bloquait Guayaquil et avait à bord six mille soldats. Notre héros, au contraire, ne disposait que de quelques bataillons mal équipés, mal exercés, peu disciplinés, et il était sans armes, sans arsenaux, sans approvisionnements, sans argent. Il sut créer tout cela.

Un camp fut établi à Guaranda. Les appels du grand patriote y firent affluer des volontaires. Des officiers dévoués, souvent présidés par don Gabriel en personne, construisirent sans relâche les recrues. García Moreno obtint de ses partisans de généreux sacrifices pour l'approvisionnement de ses troupes ; il réquisitionna, ce qui ne fut pas offert.

Pour se procurer des armes et des munitions, il dut les fabriquer lui-même. A la porte de Quito, dans une vaste filature de coton, il installa sa manufacture. Sans autre collaborateur que le mécanicien de l'usine, et grâce à sa vaste science, à son activité prodigieuse, il tira promptement de cet atelier improvisé : poudre, balles, boulets, obus, fusils excellents, canons de fort calibre, qui, « pour la justesse et la perfection du tir, pouvaient rivaliser avec les produits les plus estimés des fonderies européennes (1) ».

Ingénieur, directeur, contre-maître ; le jour il présidait à l'exécution, guidant les ouvriers, surveillant tout, présent partout. Le soir, au milieu de ses livres, il étudiait, calculait, préparait la besogne du lendemain et résolvait les nombreux problèmes que soulevaient ces travaux.

Souvent obligé de s'absenter pour des voyages urgents, il revenait, dès qu'il le pouvait, à sa manufacture de Chillo, sans jamais compter avec la fatigue. Un jour, il y rentrait après une course de quarante-huit heures, sans débrider, à travers les montagnes. Sa lassitude était si extrême qu'en descendant de cheval il tomba endormi. Il ne se réveilla que longtemps après et il le regretta amèrement. « Je puis tout dominer, disait-il, même la faim ; mais le sommeil, je ne puis le vaincre. »

Tout en préparant la guerre, il s'efforça d'en éviter les maux à son pays. Malgré l'expérience qu'il avait faite de la déloyauté de Franco, il proposa à son compétiteur sa propre place à la tête du gouvernement provisoire, à condition de renoncer à l'alliance du Pérou et de refuser toute cession de territoire.

(1) R. P. Berthe, p. 247.

Pour cette négociation, il eut le courage de se confier à la bonne foi très problématique de son ennemi et de se rendre à Guayaquil. Franco feignit d'abord de prêter l'oreille aux ouvertures de son rival, mais bientôt le traître se démasqua et refusa net d'ouvrir la campagne contre les envahisseurs de la patrie.

Sans attendre une heure, Garcia Moreno reprit le chemin de la capitale. La promptitude de son départ et de sa marche lui sauva la vie. Des misérables avaient formé le dessein de l'assassiner. Ils s'élançèrent à sa poursuite, mais ils ne purent le rejoindre.

Ce péril évité, un autre allait surgir.

Pour se rendre de Guayaquil à Quito, il fallait traverser Riobamba. La garnison, formée d'anciennes troupes d'Urbina, avait été travaillée par des émissaires de Franco. Lorsque Garcia Moreno arrive dans cette ville, seul, sans escorte; une révolte militaire éclate contre lui. Au milieu de la nuit, il est fait prisonnier: on exige sa démission. On lui laisse jusqu'au lendemain pour réfléchir, et, s'il refuse, on lui annonce qu'il sera passé par les armes.

Heureusement, l'indiscipline et le pillage suivent le pronunciamiento. Officiers et soldats se livrent à tous les excès, laissant quelques sentinelles seulement veiller sur le captif. Il était visible que ces gardiens enviaient les brutales jouissances de leurs camarades.

Peu à peu, les factionnaires disparaissent les uns après les autres. Par une lucarne, qui ouvrait sur la rue, Garcia Moreno suivait leur manège. Il savait d'ailleurs qu'un cheval tout sellé l'attendait. Un ami fidèle lui avait préparé ce moyen de fuite et l'en avait fait prévenir par un serviteur.

Quand toutes les sentinelles se furent éclipsées, le prisonnier s'approche du soldat de garde resté seul à l'intérieur et, d'un ton d'autorité: « A qui as-tu fait serment »? lui dit-il. « Au chef de l'État. » — « Le chef légitime de l'État, c'est moi. Tu me dois donc obéissance et fidélité. Tes officiers sont des rebelles et des parjures; n'as-tu pas honte de leur prêter main forte et de trahir ainsi ton Dieu et ta patrie? » Le soldat effrayé tombe à genoux et demande grâce. « Je te ferai grâce, répond Garcia Moreno, si tu veux m'obéir et remplir ton devoir. » Aidé de son gardien devenu son auxiliaire, il sort de la prison, monte à cheval et s'élance bride abattue vers l'endroit où il avait donné ordre à ses partisans les plus résolus de le rejoindre. Il en trouva *quatorze*, pas un de plus. Il leur persuada de retourner à Riobamba et de reprendre la ville.

Ainsi fut fait. Gorgés de butin et de liqueurs, rassasiés de débauche, les mutins étaient ivres ou endormis; plusieurs avaient disparu, emportant ce qu'ils avaient volé. Garcia Moreno saisit le chef de la révolte et ses principaux complices, les traîne sur la place, constitue en conseil de guerre ses quatorze compagnons, à cheval et armés jusqu'aux dents. Séance tenante, les plus coupables sont jugés et fusillés, après avoir été réconciliés avec Dieu par un prêtre mandé pour ce ministère.

Au déclin du jour, l'infatigable lutteur, toujours accompagné de ses quatorze compagnons, se met à la poursuite du gros des rebelles. Il les atteint à Mocha, au milieu de la nuit, réussit à en garrotter quatre-vingts. Les autres s'enfuient; il leur donne la chasse, leur livre plusieurs combats, finit par en incarcérer trois cents et disperse le reste.

Pendant ce temps, Franco achevait de se jeter dans les bras de l'étranger. Il permettait le débarquement des six mille hommes amenés et commandés par le Président du Pérou, Castilla. Ce renfort changeait les conditions de la lutte; l'existence même de l'Équateur était menacée, car les alliés de Franco visaient à une annexion totale. Garcia Moreno demanda le protectorat de la France; mais le cabinet des Tuileries dédaigna les avances de ce lointain gouvernement. S'il les eût acceptées, qui sait si l'aventure du Mexique aurait eu une fin si fâcheuse pour l'honneur de l'Empire et pour les intérêts de la dynastie napoléonienne?

Jusqu'à la fin, Garcia Moreno tenta d'éviter la guerre. Franco et Castilla avaient proposé au gouvernement provisoire une conférence pour la délimitation des territoires contestés entre l'Équateur et le Pérou. Don Gabriel fit accepter cette proposition, et deux de ses collègues furent députés à Guayaquil. Ils étaient munis de pleins pouvoirs, sous la seule restriction de « ne compromettre en rien l'intégrité du territoire et l'indépendance de la nation ».

Un *convenio* fut signé le 1^{er} janvier 1860. Il décidait de soumettre le débat à un tribunal arbitral. Tout paraissait donc réglé. Mais ce *convenio* défendait au gouvernement de Guayaquil « toute cession de la moindre parcelle de terrain, sous n'importe quelle formule ou prétexte ». Cette prohibition fit éclater, une fois encore, la fourberie et le manque de patriotisme de Franco. Furieux, il fit jeter en prison et tenir au secret les délégués du gouvernement de Quito. Il exigea d'eux la suppression de la clause restrictive, et exaspéré

par leur fermeté, il se fût porté aux derniers excès, sans l'énergique intervention du chargé d'affaires de la Grande-Bretagne.

Indignement outragé dans ses ambassadeurs, le gouvernement de la capitale dut recourir aux armes. Garcia Moreno adressa à la nation un vigoureux appel et, par une ardente harangue, il enflamma sa petite armée, réunie au camp de Guaranda.

Deux brillantes victoires, dues à l'habile tactique non moins qu'au courage du héros, marquèrent les débuts de la campagne. Elles amenèrent la reddition de Cuenca et la soumission de la province qui en dépend.

Après avoir tour à tour penché en faveur des deux partis, la ville de Loja hésitait encore. Garcia Moreno s'y rendit seul. En deux jours, il avait mis fin aux tergiversations, aplani les difficultés, et rattaché cette ville à son gouvernement. La province suivit l'exemple de sa capitale.

Ceci se passait au mois de janvier 1860. A ces défaites, Franco répondit en cédant au Pérou le territoire contesté. Ce traité porte la date du 25 janvier.

Tandis que son compétiteur achevait de se deshonorer en trahissant son pays pour satisfaire son ambition, le chef du parti national dévoilait de plus en plus la noblesse de son âme et la générosité de son patriotisme.

Trois fois déjà il avait fait un inutile appel à l'honneur de son rival vainqueur, il espéra être mieux écouté par ce même rival vaincu. Il lui écrivit une admirable lettre pour lui proposer d'abdiquer et de s'exiler l'un et l'autre. A la réception de ce message, Franco entra dans une violente colère, se déclara outragé et jeta en prison l'envoyé de son magnanime adversaire.

Croirait-on que cet acte odieux ne découragea pas encore Garcia Moreno? Il se tourna vers le corps diplomatique et sollicita son intervention. Il prépara l'abdication et l'exil volontaire des deux gouvernements tout entiers, et non plus seulement de leurs chefs; la nomination d'un nouveau président, désigné à la fois par les gouvernants des deux partis, et l'exclusion de toute charge publique pour ses collègues et pour lui, comme pour Franco et pour ses collaborateurs.

Le corps diplomatique intervint; mais Franco était indigne d'entendre le langage du devoir. Au lieu de s'apaiser, son exaspération ne connut plus de bornes, et comme il se voyait de plus en plus

abandonné par le pays, il fit conduire, enchaînés, dans les casernes, tous les hommes en état de porter les armes. Plusieurs y périrent sous les coups.

Il fallut donc recommencer la lutte. Elle fut terminée par un fait d'armes merveilleux : la prise de Guayaquil, où Garcia Moreno, aidé de Florès, l'ex-président de 1830, revenu à de meilleurs sentiments, se montra l'égal des plus grands capitaines.

L'entrée de la ville est défendue par une colline hérissée de batteries, qui la rendent presque inexpugnable. Cette forteresse naturelle est couverte elle-même, à droite, par la rivière le Guayas; à gauche, par l'Estero Salado, sorte de bras de mer fangeux, couvert d'une forêt de mangliers. Dans sa largeur, l'Estero Salado se divise en trois parties. C'est d'abord un marais d'où émergent les mangliers. Les racines de ces arbres étranges s'élèvent jusqu'à plusieurs mètres du sol, et forment une haie quasi impénétrable, de 5 à 600 mètres d'étendue. Au delà, un canal profond, large de 30 mètres, coupe le marécage dans toute sa longueur. Puis reparaissent le borbier et les mangliers. Ils aboutissent à une vaste plaine, qui s'étend de l'Estero Salado jusqu'à Guayaquil.

Cette barrière, trois fois infranchissable, Garcia Moreno sut la faire traverser à toute son armée. Donnant l'exemple, il s'était chargé d'un lourd caisson de munitions. Ici, montés sur des canots ou des radeaux, là, s'accrochant aux racines des mangliers, portant leurs canons liés sur de longues planches, traînant les affûts, s'attachant au cou ou sur les épaules les caissons de munitions, ces hommes héroïques mirent huit heures à passer sur l'autre bord du marais.

Brisés de fatigue, la figure couverte de boue, les pieds et les mains ensanglantés, l'uniforme en lambeaux, ruisselants de sueur, mourants de soif, au point d'approcher de leurs lèvres le liquide nauséabond dans lequel ils pataugeaient, ils prirent quelques heures de repos, sans que l'ennemi, stupéfait, osât les inquiéter. A onze heures du soir, ils s'élancent à l'assaut, emportent successivement les batteries disposées dans la plaine, les retranchements, le fort du Cerro, poursuivent l'ennemi jusque dans la ville, la baïonnette dans les reins et le débusquent des maisons d'où il essaye encore de résister. A neuf heures du matin, tous les survivants des vaincus étaient prisonniers, sauf Franco, qui avait pu se réfugier sur un navire péruvien; et Garcia Moreno pouvait dire sans forfanterie,

dans sa proclamation à ses soldats : « Le passage du Salado avec nos canons, les combats qui ont décidé notre triomphe, seront des faits mémorables dans l'histoire des nations. »

L'Équateur était donc délivré par Garcia Moreno : c'est lui qui avait engagé la lutte, et, depuis quinze ans, il l'avait toujours dirigée; parfois, il l'avait soutenue tout seul; jamais il n'avait compté avec la fatigue, les obstacles, les dangers.

La guerre était finie; d'autres difficultés allaient surgir. Le premier soin du libérateur fut d'opérer la réforme électorale : les élections ne sont-elles pas la base — base mouvante assurément — sur laquelle repose tout l'édifice républicain? Au suffrage à deux degrés, le vainqueur de Guayaquil substitua le suffrage universel et direct, et il répartit les députés non plus par province, ce qui était injuste, puisque Guayaquil, trois fois moins peuplé que Quito, avait autant de représentants que la capitale; mais par fractions de 20,000 habitants.

Ces mesures étaient défavorables aux radicaux, quoiqu'elles fussent conformes aux doctrines les plus prônées par les républicains. C'était, en effet, la substitution de la démocratie à l'oligarchie. Seulement, le peuple de l'Équateur, surtout le peuple de la ville et de la province de Quito, était foncièrement catholique et tout dévoué au vainqueur de Guayaquil, tandis que les classes lettrées étaient encore infatuées des faux dogmes révolutionnaires. Les radicaux essayèrent de recourir à l'émeute, dernière raison et souvent seule raison de la démocratie. Un pronunciamiento se prépara à Guayaquil; il devait commencer par l'assassinat de Garcia Moreno, qui se trouvait dans cette ville. Les meurtriers, trois misérables, étaient déjà désignés, lorsque leur future victime fut appelée inopinément à Quito. Ce brusque départ lui sauva la vie. La conspiration était manquée.

Sur ces entrefaites s'ouvrirent les séances de la Convention. Presque tous ses membres avaient pris part à la campagne libératrice; ils acclamèrent leur glorieux chef comme Président intérimaire de la république. Mais leur admiration unanime pour le héros était le seul point sur lequel les députés étaient d'accord.

On le vit bien, lorsque l'homme qui méritait à plus juste titre que Bolivar le nom de *Libertador* proposa de déclarer la religion catholique, apostolique, romaine, religion de l'État, à l'exclusion de tout autre culte.

Un concert de protestations s'éleva, quoique l'assemblée fût composée de catholiques convaincus. Dans ce concert, un prêtre se distingua en déclamant un discours de Mirabeau et en prétendant que « Dieu visible comme le soleil s'impose à tous et que, par conséquent, c'est une superfluité presque injurieuse de le reconnaître officiellement (1). » Cet étrange raisonnement obtint beaucoup de succès auprès des libéraux.

Néanmoins Garcia Moreno l'emporta. Bientôt après, il était nommé, à l'unanimité, Président définitif. Il refusa d'abord, à cause de l'insuffisance des pouvoirs accordés au chef du gouvernement : il était de ces hommes devenus rares, surtout dans les États républicains, qui voient, avant tout, dans le pouvoir, une responsabilité, glorieuse sans doute, mais lourde ; la *charge*, comme on disait jadis et non la *place*, suivant le langage aujourd'hui reçu. Les instances de ses amis, les appels faits à sa conscience et à son dévouement ; par-dessus tout, la conviction d'un grand devoir à remplir et de services considérables à rendre à sa foi et à sa patrie eurent enfin raison de sa résistance.

La Convention l'en remercia, en décidant, avant de se séparer, qu'un Concordat serait proposé au Souverain Pontife et *qu'il serait mis à exécution, sans attendre la ratification du futur Congrès*. L'assemblée donna en outre au président un blanc-seing absolu pour réformer les finances, réorganiser l'armée, restaurer l'instruction publique et elle le chargea d'établir une route carrossable de Quito à Guayaquil.

Dans un troisième article, nous verrons ce que devint ce vaste plan entre les mains de Garcia Moreno, et si le régime républicain en aida ou en entrava l'exécution.

Dès aujourd'hui, nous nous croyons en droit de conclure que cette forme de gouvernement rend l'accès du pouvoir très difficile pour le plus digne, lors même que ce plus digne est un homme absolument exceptionnel, dont la supériorité est reconnue par ses ennemis aussi bien que par ses amis.

Marquis DE MOUSSAC.

(1) R. P. Berthe, 298.

EN BELGIQUE — EN HOLLANDE ⁽¹⁾

II

L'ART FLAMAND.

Nous pénétrons maintenant dans le domaine de l'art : c'est ici une des trois races artistiques ; on dit : la Flandre (y compris la Hollande), l'Italie et la France ; l'Espagne est née de la Flandre. Les peintres du quatorzième et du quinzième siècle venaient prendre des leçons des maîtres Flamands. Toutes les villes s'enorgueillissent d'un grand artiste : Gand, de Van Eick ; Bruges, de Memling ; Anvers, de Rubens, de Témiers, de Van Dyck ; sur les places se dressent des statues de peintres, au lieu de statues de rois. Il est vrai qu'ils n'avaient pas de rois, ils ne connaissaient leurs souverains que pour les chasser.

Vous trouvez, aux deux extrémités de la Belgique, à l'ouest et à l'est, deux œuvres d'art célèbres : le Palais de l'évêque, à Liège, et la châtre de sainte Ursule, à Bruges.

LE PALAIS DE L'ÉVÊQUE, A LIÈGE.

On commence par une forte désillusion. Peu de villes, en Europe, ont eu une existence plus agitée que Liège, ont passé par plus de péripéties émouvantes, ont été troublées par plus de séditions, de révoltes, ravagées par plus de guerres, de sièges, de pillages, de ruines. Elle fut, une fois, prise par les troupes de Charles le Téméraire, lors de cette fameuse révolte qu'avait soudoyée secrètement Louis XI, et à la suite de laquelle ce roi, si fin pourtant, alla se mettre, sans réfléchir, entre les mains de son ennemi, le duc de Bourgogne. On sait ce que celui-ci lui dit : « Vous prétendez

(1) Voy. le n° du 1^{er} février.

n'être pour rien dans la révolte des Liégeois ; alors vous ne refuserez pas de m'accompagner, pour assister au châtimeut qu'ils ont mérité. » Il fallut bien y consentir ; Liège fut pris, et, les soldats dedans, une bonne partie étaient Allemands, ils se partagèrent la ville en quatre sections pour la piller ; elle le fut à fond, méthodiquement : les Allemands font tout méthodiquement, excepté leurs livres, écrits sans composition et sans ordre. On juge s'ils s'en acquittèrent bien ; le pillage dura des semaines, des mois, selon quelques-uns.

Plusieurs fois, la ville fut incendiée ; la guerre civile était l'état ordinaire dans cette république où, comme dans les républiques de Rome et d'Athènes, dans les républiques Italiennes, deux partis sans cesse se levaient l'un contre l'autre, nobles, artisans et bourgeois. On mettait le feu à une église que défendait un parti comme une forteresse : l'église s'effondrait, six cents personnes y périssaient écrasées. C'était la vie des républiques du moyen âge, de nos républiques en France.

Tels étaient les souvenirs que j'avais de Liège, et je me faisais déjà une idée de cette ville fameuse. J'étais impatient de voir ces quartiers où l'on s'était si rudement battu, ces maisons qui avaient été prises d'assaut, ces remparts qui avaient osé se défendre contre Charles le Téméraire.

J'ai été bien désenchanté : du vieux Liège, il n'y a pas trace ; il a été si ruiné qu'on l'a rebâti entièrement à neuf ; plus de remparts, ils sont rasés ; à leur place, des boulevards bordés d'hôtels magnifiques, des squares plantés de grands arbres, où jouent les enfants, autour de la statue de Charlemagne à cheval ; les petites rues étroites disparues, sauf une demi-douzaine dont les maisons ne datent pas de deux siècles ; les impasses tortueuses, sans air, où les masures branlantes des deux côtés se rejoignaient par le haut, abattues ; les quartiers populaires de l'émeute, percés de larges voies aérées, avec des étalages élégants comme à Paris, des boutiques éclairées à l'électricité : c'est abominable ! — Pas une ville de Belgique, même Bruxelles, qui ait plus d'air, qui soit plus moderne.

Heureusement, dans cette déception, il y a, avec les églises, un monument qui n'a pas changé : le Palais de l'évêque, aujourd'hui le *Palais de justice*.

Il fut construit, au commencement du seizième siècle, par un des

évêques de Liège, lesquels étaient princes-souverains, dans un style intermédiaire où le gothique se mêle à la Renaissance.

En entrant dans la grande cour (il y en a une seconde, un peu moins vaste), on ne peut ne pas se rappeler la cour du Palais des Doges, à Venise, où se trouve l'escalier des Géants. Elle n'est pas aussi ornée, mais elle donne une impression saisissante. Sur les quatre côtés, s'étend un large cloître aux ogives surbaissées, et soutenues par des colonnes un peu trapues, mi-renflées au milieu, toutes d'un dessin différent. Ces longues galeries s'enfoncent comme dans l'ombre, et les colonnes, courtes, sculptées, qui ressemblent aux colonnes monolithes des temples Égyptiens, ont un aspect solennel; on admire et l'on se tait : ce n'est qu'après un moment de silence qu'on remarque l'unité de l'ensemble et la diversité de l'ornementation. C'est le même esprit qui érigeait les grandes cathédrales et la même imagination qui les décorait avec tant de richesse et de variété. Les hautes murailles, percées de longues fenêtres ogivales, complètent cet ensemble sévère et imposant. L'évêque mit trente ans à ériger ce palais, dit-on; on n'y sent rien de hâtif, en effet : on a voulu faire une œuvre belle; près de quatre siècles après, le goût a changé, non l'impression de la beauté. Par toute la terre, il ne reste de beau, il ne dure, que ce qu'a élevé la puissance en la main d'un seul : le peuple ne construit rien.

MEMLING ET BRUGES.

Pourquoi donc les vieilles cités nous attirent-elles tant? pourquoi, en parcourant un pays, passons-nous si vite devant les villes neuves, aux larges rues, aux maisons bien alignées, aux façades toutes blanches? pourquoi dans les vieilles villes, à demi désertes, où l'herbe pousse, nous arrêtons-nous devant les logis du temps passé? et plus ce passé est éloigné, plus il nous intéresse. Une maison du seizième siècle! — Et celle-ci, datée de 1463! — Et celle-là peut-être du treizième! — Pourquoi? Parce qu'elle dure, et qu'elle nous fait penser à nous, à notre durée aussi, parce qu'elle nous rappelle l'idée de l'immortalité, et qu'il n'est pas en nous une plus forte passion, une pensée plus constante, un plus vif désir, que de continuer de vivre, de posséder l'immortalité. Et cette espérance de notre âme nous est toujours si présente, que nous en recherchons l'image jusque dans les monuments du passé, qui existent et qui durent.

Bruges était une des plus belles villes de Flandre au moyen âge, que dis-je? la plus belle : « Anvers, disait-on, Gand, Malines, sont de belles cités; mais au delà de Bruges, il n'y a rien. » Qu'en reste-t-il? Elle n'est pas morte, car on y compte encore 50,000 âmes, mais c'est une de ces vieilles villes qui se remuent lentement, parlent gravement, et font peu de bruit, comme les vieilles gens. Vous y trouvez tout ce que vous attendiez : des maisons avec leurs dates inscrites au fronton; des rues qui ne vont pas droit, bordées de boutiques qui ne sont rien moins que tapageuses; d'autres rues, à peine avez-vous quitté le quartier marchand, désertes, des logis à portails ronds, fermés, où l'on se demande s'il y a là quelqu'un qui vit, des petites maisons d'un étage, d'où une vieille femme, sur la porte, vous regarde passer et vous suit longtemps de son œil inquisiteur; partout et rapprochées de belles églises, qui, depuis cinq siècles, n'ont pas changé. Puis, au centre, la place, la vieille place, ses vieilles maisons à hauts pignons qui se rétrécissent en angles dentelés; son Hôtel de ville aux pierres noircies; son beffroi qui se dresse, élevant l'un sur l'autre ses étages carrés de tours, et vous rappelle le Palais-Vieux de Florence; la place, jadis, foyer de la vie, marché, forum, lieu d'assemblées populaires, où souvent grondait une sédition, la sédition sanglante, que, quelques jours après, suivait le silence de la foule domptée, autour d'un échafaud sur lequel la hache abattait la tête de ses chefs.

Là revit le moyen âge; puis, contraste inattendu, à trois pas, une autre place, plus petite, toute jolie, toute pimpante, toute ornée, formée de trois ou quatre édifices charmants, un petit palais tout doré au dehors, et décoré de statues, de médaillons, de fantaisies sculptées; une chapelle du seizième siècle, la chapelle du Saint-Sang, aux rosaces, aux rinceaux, aux feuillages flamboyants de pierre; un autre palais, d'une architecture apaisée, plus calme, comme il convient à un palais de justice. C'est un coin de la Renaissance tout brillant et éclatant, dont la jeunesse vous sourit dans cette vieille ville, et vous resteriez là, à vous enchanter de ce sourire, si vous n'étiez réveillé par la chanson du carillon qui, du haut du beffroi, tombe en cascade résonnante, et égrène dans les airs ses notes argentines. Vous écoutez cet air charmant qui, durant plusieurs minutes, vous ravit; il est fini, vous l'attendez encore : un quart d'heure après il est revenu; vous le chantez et vous le

répétez en vous-même, en vous éloignant à pas lents, et emportant l'impression de la vieille ville et de sa grandeur tombée, dans cet air entendu des hommes d'autrefois. — La musique, l'art le plus immatériel et le plus impalpable, exprime ce qu'il y a de plus insaisissable dans l'âme humaine.

Ce joli carillon ravissait tant Napoléon, qu'il voulait le faire transporter à Paris.

Ce qu'on admire aujourd'hui le plus à Bruges, ce qui est le plus renommé, c'est la fameuse *Châsse de sainte Ursule*, peinte par Memling. Certes, je suis loin de ne pas trouver charmants ces gracieux petits tableaux, ces fines miniatures où, dans un cadre restreint, le peintre Flamand a réuni tant de personnages, avec leur physionomie, leur expression, leurs gestes, et d'une si agréable couleur, une couleur si fraîche qu'elle semble avoir été mise hier. Mais, je l'avoue, j'étais préparé à ces merveilles par les miniatures non moins fines, non moins vivement colorées des manuscrits de la bibliothèque des ducs de Bourgogne, dont plusieurs attribuées aussi à Memling.

Deux ou trois autres tableaux de ce même Memling excitent bien plus mon admiration, parce qu'ils sont propres à inspirer à notre siècle des réflexions d'humilité : un *Saint Christophe*, à Bruges; un *Adam et Ève*, à Bruxelles. Ce ne sont pas là des miniatures, mais des tableaux de grande dimension, *Adam et Ève*, de grandeur naturelle au moins, et ces personnages, dessinés avec une science, une exactitude qui ne donne lieu à aucune critique. On dessinait ainsi, au quinzième siècle, en Flandre! Et Memling n'était pas le seul, et, à ce dessin scrupuleux, juste, excellent, il joignait un coloris qui charme encore nos yeux! Pourquoi donc tant nous enorgueillir? En est-il donc de la peinture comme de l'architecture? Nos architectes ne sont pas plus savants que les artistes, la plupart inconnus, qui ont érigé les magnifiques cathédrales; nos peintres ne dessinent pas mieux que Memling. En face de ces chefs-d'œuvre d'un temps que les citoyens de la République appellent une époque de ténèbres, *la nuit du moyen âge*, il semble que nous devrions nous montrer plus modestes, et reconnaître qu'il fallait que ces hommes des siècles chrétiens possédassent de bien éminentes facultés pour monter si haut, sans être aidés, comme nous, par quatre cents ans d'études, de découvertes, et l'exemple de tant de chefs-d'œuvre accumulés.

L'autre réflexion vous vient devant le tableau de *Saint Christophe*.

Le peintre a représenté, de chaque côté du saint, les donateurs agenouillés, la femme et ses onze filles, le mari et ses cinq fils. Oui, seize enfants, et, ce qui ne diminue pas votre étonnement, c'est que vous rencontrez fréquemment, dans ces tableaux du moyen âge, des familles aussi nombreuses pressées autour du saint, et qui lui forment comme un peuple qui le vient vénérer. Et ce n'était pas une exception : les Mémoires confirment la continuité de ces puissantes progénitures, jusqu'à la veille de la Révolution ; les familles nombreuses défilent devant vous comme des tribus à la suite d'un patriarche. Voyez les races de soldats : le père du général Dumouriez a 24 garçons et 8 filles ; celui du général Hugo (père du poète), 48 enfants ; le deuxième maréchal de Noailles, 48 aussi ; le grand-père du maréchal Bugeaud, 24 ; le père de Gaston de Ruzé-Razac, au seizième siècle, 20 garçons, dont 14 furent tués à la guerre ; chez les écrivains, le fameux jurisconsulte Poitevin, Tiraqueau, laisse 30 volumes et 30 enfants, *tot libros, tot liberos* ; le père de Rivarol avait 46 enfants ; M^m Helvétius, de la grande maison de Ligneville, en Lorraine, avait 20 frères et sœurs ; le père du grand Arnaud, 22 enfants ; celui de Carnot, le régicide, 18. Et les peintres, puisqu'il s'agit de Memling : Sébastien Bourdon, Sarasin, Coypel, sont pères de 16 enfants ; Jouvenet et Hallé, de 14 ; Antoine Vernet, père de la dynastie des Vernet, de 22. Et je ne cite que des noms connus ; on pourrait en donner une liste bien plus longue. Il en était de même dans toutes les classes. On se faisait honneur et gloire, on regardait comme un bonheur de grouper autour de soi de nombreux enfants à la table des familles, comme la mère de l'Écriture, *Matrem filiorum lætantem*.

Aussi, je doute que la population de la France, aux siècles passés, fût aussi minime que le prétendent des admirateurs trop enthousiastes de notre temps ; je crois difficilement qu'en cent ans, de 1789 à 1889, elle ait progressé de vingt-cinq millions à trente-sept, et je me permets de penser que c'était un état social où l'on pouvait vivre, qui donnait au pays de France tant de puissance par sa fécondité : c'est la population, disait le père de Mirabeau, non l'étendue du territoire, qui fait la force d'une nation.

L'ACADÉMIE DE SAINT-LUC, A GAND.

Gand était une des plus grandes villes de Flandre, on sait le mot de Charles-Quint : « Paris tiendrait dans mon Gand. » Les temps

sont un peu changés. Il ne manque pas à Gand de sujets *d'attraction* : Vous pouvez voir, me dit-on, les vieilles maisons. — Oui, mais il y en a partout en Belgique; — la statue d'Artevelde, — C'était un révolutionnaire, et je le suis si peu! — l'Hôtel de ville, — Est-il plus beau que celui de Bruxelles? — le tableau *l'Agneau céleste*, de Van Eyck, qui a vulgarisé (non inventé) le procédé de la peinture à l'huile, — Je ne suis pas un fanatique admirateur de ces œuvres finement peintes, à petits coups, d'un joli coloris, mais confuses, tant on y a mis de choses, confuses à l'Allemande; — les ruines de l'abbaye de Saint-Bavon, — Il y a toujours moyen de se figurer des ruines, quand on vous a dit de quel siècle, — le *Béguinage*. — Mon Dieu, le nom promet plus que la chose : c'est une petite ville accotée à la grande, triste, propre, à rues coupées à angle droit, à maisons basses, dont toutes les portes sont fermées comme une prison, — ce qui ne donne pas l'envie d'y entrer, — et d'où vous voyez sortir quelque femme entre deux âges, mi-artisane, mi-religieuse, qui se rend à l'église parée et nette comme une chapelle de couvent; il n'y a pas d'autres passants; on regarde, on baisse la voix, crainte d'interrompre le silence, et l'on s'en va sur la pointe des pieds.

Non, tout cela se trouve, d'ailleurs, dans les guides, les livres sur la Belgique, *les Peintres Flamands*, de Fromentin, etc. Ce que je suis allé voir, c'est ce qu'on ne va pas voir et qu'on ne connaît pas, une école : cette école, il est vrai, est une école d'art, l'Académie de Saint-Luc (1). Elle a été fondée, il y a environ quinze ans, dans le but de former des artistes chrétiens, et, pour mieux dire, des ouvriers artistes, destinés à construire des églises, à colorier des vitraux, à sculpter des statues, des chaires, des stalles, des rétables, à peindre des chemins de croix, même des tableaux religieux, conformes au symbolisme chrétien, d'un bon style, d'un bon dessin, composés avec goût, inspirés par le sentiment chrétien, en reprenant, en un mot, la tradition des siècles chrétiens.

Pour atteindre ce but, les fondateurs font étudier à leurs élèves les œuvres d'art chrétiennes, les belles statues, les belles têtes du treizième siècle, les grandes compositions d'éminents artistes inconnus du moyen âge; ce sont là les modèles qu'ils copient et

(1) Un des patrons est M. le baron de Hampstine, riche industriel et ardent chrétien.

qu'ils cherchent à imiter. Point d'œuvres des artistes profanes, quelle que soit leur supériorité. De là, aussi, prohibition du nu; les maîtres chrétiens ne représentaient pas de nudités, même dans les sujets non religieux : on ne peut s'empêcher de remarquer, en visitant les musées de Belgique le petit nombre de nudités, il n'y en a pour ainsi dire point. Pas de nudités à représenter, par conséquent, pas d'études du nu, d'académies, d'anatomie; le dessin s'apprend seulement par l'étude ou la copie de personnages complètement habillés.

Je vois bien l'objection, elle saute aux yeux. Quoi! pas d'études du nu, pas de science anatomique! l'élève, l'artiste de demain, ignorera quels muscles attachent le bras à l'épaule, l'épaule à la clavicule, etc! Pourra-t-il, connaissant si imparfaitement la construction du corps humain, représenter ses personnages dans leur vérité et éviter des fautes qui choqueront les regards, blesseront le goût et feront dédaigner son œuvre?

Les créateurs de l'école de Saint-Luc ont prévu l'objection, l'ont examinée et n'en ont pas été ébranlés : l'étude du nu ne servirait qu'à détourner leurs élèves du but élevé qu'ils poursuivent; ils s'appliqueraient à représenter la matière, au lieu de s'attacher au sentiment; la science qu'ils acquerraient se développerait aux dépens de leur foi; ils se préoccuperaient de faire valoir leurs connaissances, de montrer qu'ils sont artistes instruits plus que chrétiens fervents.

Cette science, d'ailleurs, n'est pas indispensable : les sujets devant être composés de personnages habillés, il n'est pas nécessaire de descendre jusqu'aux dernières limites de la science anatomique : que de maîtres, même profanes, qui ont traité des sujets religieux sans nudités et avec un dessin excellent! On en trouverait des preuves, même chez Raphaël.

Ces principes, cette pensée supérieure, nous étaient exposés par le directeur de l'école, avec une érudition artistique, un sentiment du beau, de l'esthétique, comme on dit aujourd'hui, une critique raisonnée des écoles, une connaissance des procédés, une largeur de vue, que j'admiraïs d'autant plus que ce directeur, qui a succédé au fondateur de l'Académie de Saint-Luc, est un simple Frère des Écoles chrétiennes. En nous faisant parcourir les galeries où étaient exposées des œuvres éminentes d'artistes chrétiens, son enthousiasme éclatait en expressions vives et justes; la foi avait élevé et

agrandi son esprit; c'était un professeur et un artiste, un artiste digne de comprendre les artistes, et un professeur capable de former des artistes.

En examinant l'exposition considérable des œuvres des élèves, dessins, copies, tableaux, statues, compositions souvent importantes, on est frappé du sentiment de foi dont elles sont empreintes. On ne peut ne pas remarquer les attitudes justes, les gestes naturels, les belles têtes, l'expression des personnages. Que faut-il de plus? Il y a là des compositions compliquées, des *Jugements derniers*, des *Assemblées de Docteurs et de saints*, mis en scène avec une véritable science. Cela ressemble, dit-on, à des tableaux qu'on a vus; c'est une imitation, cela rappelle tel ou tel peintre du quatorzième ou du quinzième siècle; il n'y a pas d'originalité. Qu'importe! Ce dont il s'agit et ce qu'on a voulu, c'est d'inspirer la piété, de faire prier, et l'on y a réussi.

Plus de six cents élèves suivent gratuitement les cours de l'Académie de Saint-Luc, qui y apprennent à travailler le bois, le fer, la pierre, pour orner, décorer les édifices religieux; déjà plusieurs chapelles et églises ont été construites et décorées par eux; des écoles ont été fondées, à l'exemple de celle de Gand, même en France, à Lille. L'Académie de Saint-Luc n'est pas une école comme celle de Dusseldorf, d'Overbeck, dont le but était surtout artistique; c'est avant tout et absolument une école d'art chrétien. Il ne s'agit pas de faire des Rembrandt, mais des Fra Angelico, des artistes qui attirent la vogue, mais des artistes de foi : si l'un d'eux a du génie, il percera sa coque et s'épanouira.

UN ÉCRIVAIN FRANÇAIS A OSTENDE

Avant de quitter la Belgique, je veux parler d'un écrivain mort tout d'un coup à Ostende, quelques jours avant mon arrivée, M. Ernest Faligan, et qui pouvait passer pour un rare et extraordinaire phénomène moral.

Peu d'hommes ont été doués de plus de facultés diverses : il avait étudié le droit, la médecine, l'histoire, les langues étrangères; il était licencié en droit, docteur médecin, docteur ès lettres. Pour sa thèse de docteur ès lettres, il avait choisi un des sujets les plus compliqués, qui exigea la connaissance de plusieurs langues et des recherches considérables : *la Légende de Faust chez tous les peuples et dans tous les siècles*. Sa thèse latine, *Marlowe*, un des

prédécesseurs de Shakespeare, était un sujet presque aussi obscur ; et, après ce rude travail, il avait, âgé de cinquante-cinq ans, soutenu ces deux thèses à l'applaudissement de ses juges, étonnés de l'étendue et de la sûreté de son savoir.

Esprit élevé, âme religieuse, intelligence nette, nul n'exposait plus clairement les questions philosophiques, ne s'appliquait plus aisément aux études les plus diverses, économie politique, critique littéraire, archéologie. Les journaux et les revues de Paris et de l'Anjou, sa patrie, contiennent nombre de ses articles sur des ouvrages d'histoire, de philosophie, de religion, de finances, etc. En tout temps, pour tout, il était prêt.

Il y a plus : outre ces grands et sérieux travaux, il écrivait des romans, des romans à conceptions dramatiques et fantastiques ; au moment de sa mort, le journal le *Soleil* achevait de publier *le Cadavre de la Maison-Blanche*, que je trouvais reproduit dans les journaux de toutes les villes de Belgique où je passais.

A ces dons de l'esprit il joignait ceux qui, au dix-septième siècle, constituaient l'*honnête homme*, probe, poli, de bonne compagnie, bienveillant, judicieux appréciateur des choses d'art et de goût, exerçant, quoique pauvre, la charité, activement et secrètement ; il inspirait l'estime et la sympathie. C'était, le mot dit tout, un homme sur qui l'on pouvait compter : combien en connaissez-vous dont vous puissiez rendre ce témoignage ?

Que lui manquait-il donc, direz-vous, pour tenir une place éminente dans le monde ? — Il lui manquait une qualité : *il était fou*.

Je ne l'appris que par lui-même, et au bout de plusieurs années. Un jour, il me dit : « Voici un manuscrit que je vous prie de lire ; il est peu étendu, je vous serai obligé de m'en dire votre opinion. » Je pensai que c'était une œuvre littéraire. Dès qu'il fut parti, je l'ouvris. Je n'en avais pas lu vingt lignes, que je me levai épouventé : « Il est fou ! » m'écriai-je.

☞ Il l'était, en effet, et depuis longtemps. Dans ces pages écrites avec les apparences d'une raison saine, il exposait qu'il était l'objet des poursuites d'un *gouvernement occulte* existant à Paris, qui le traquait sans relâche, surveillait ses pas, scrutait ses démarches, le guettait jusque chez lui : quand il travaillait dans son cabinet, quelqu'un, sur le trottoir en face, à travers les fenêtres, suivait ses mouvements. Plus d'une fois, dans la rue, il avait interpellé des passants acharnés, disait-il, à l'épier. Le gouvernement occulte

l'avait même arrêté, retenu plusieurs mois dans une prison, soumis aux traitements les plus cruels, l'attachant de manière à entraver ses mouvements, le plongeant dans une eau glacée, etc. (1).

En vain il s'était adressé, pour invoquer sa protection, au gouvernement, — au vrai gouvernement, — successivement à l'Empereur, à l'Impératrice, au Procureur impérial, au Sénat, à la Chambre des députés, au Président de la République, toutes ces requêtes étant restées inefficaces, il avait, aujourd'hui, recours à la publicité, et, dans une brochure indignée, il dénonçait aux honnêtes gens ce *gouvernement occulte* qui, par une inquisition incessante, en lui infligeant des souffrances aussi pénibles qu'imméritées, lui rendait la vie insupportable.

C'était le sujet sur lequel il me demandait mon avis. Répondre n'était pas facile : tenter de lui démontrer son erreur, c'était exciter sa défiance, je courais risque d'être mis au rang de ses ennemis.

Je feignis de partager son illusion et de croire à l'existence du gouvernement occulte ; je lui écrivis que j'avais été très ému de son récit, que je le plaignais sincèrement, mais que je ne lui conseillais pas de publier sa brochure. « Car, ajoutais-je, le gouvernement occulte a été assez puissant pour vous emprisonner et vous traiter si durement : que ne fera-t-il pas, en se voyant dévoilé ! Quelle ne sera pas sa fureur ! de quels coups ne va-t-il pas vous accabler ? »

Il ne répliqua pas : il demeura assez longtemps sans me venir voir, il me manifesta quelque froideur aux premières entrevues, puis, nos relations redevinrent cordiales, comme auparavant.

Il n'avait pas, néanmoins, abandonné son idée ; seulement il ne lui fut pas aisé de la réaliser : les imprimeurs, dès qu'ils avaient jeté les yeux sur le manuscrit, refusaient de s'en charger ; il en trouva un, enfin, un bon Suisse, qui consentit à l'imprimer (en 1875). Il m'en envoya une douzaine d'exemplaires, « pour les distribuer à mes amis ; » lui-même s'en fit le colporteur, et en gratifia tous ceux qu'il connaissait, pour qui ce fut une révélation, et à qui elle inspira cette pitié mêlée, hélas, de quelque dédain, qu'on éprouve pour les malheureux frappés dans leur raison.

Il ne s'en tint pas là : il l'adressa à la Chambre des députés,

(1) Il disait vrai : plusieurs années auparavant, il avait eu un accès de folie furieuse, et on l'avait enfermé dans une maison de santé. Depuis qu'il en était sorti, il n'avait donné aucune preuve de déraison, si ce n'est cette espèce particulière de folie, qu'on appelle la *monomanie de la persécution*.

accompagnée d'une pétition, où il requérait le gouvernement d'ouvrir une enquête et de sévir contre les scélérats qui attentaient à la liberté d'un citoyen paisible avec tant d'impudence et de cruauté. Le rapporteur, par hasard, était un homme d'esprit, un médecin, qui l'écouta, ne le contraria pas et, dans son rapport, en laissant comprendre de quelle aberration d'esprit il était question, conclut, du ton le plus sérieux, à ce que la réclamation fût renvoyée et recommandée au ministre de l'Intérieur.

Il se montra très satisfait de ce résultat, soit qu'il dissimulât, soit qu'il espérât que l'on mettrait quelques entraves aux entreprises du *gouvernement occulte*. Il n'en parla plus, du moins, mais il se défiait toujours, et ne cessait de s'entourer de précautions : sa demeure était fermée et interdite à tous, on savait où lui envoyer une lettre, mais personne ne pouvait dire être entré chez lui. Il n'était donc pas changé.

Et, cependant, c'est dans cette période, jusqu'à sa mort, durant quinze ans, qu'il publia ses plus importants travaux et conquit le grade de docteur ès lettres, par sa savante thèse sur *Faust*.

Il n'est pas un exemple unique d'une forte intelligence et d'une lacune de la raison, dans le même homme. Sans parler de J.-J. Rousseau, de Schopenhauer, etc., atteints du même genre de folie, il existait, à Paris, il y a peu de temps, — il existe peut-être encore, — un savant connu par de sagaces découvertes, dont le cerveau était hanté des mêmes imaginations que M. E. Faligan. Il croyait que des ennemis acharnés à sa perte voulaient l'empoisonner. Il était fou, mais sa folie ne l'empêchait pas de travailler avec assiduité, lucidité, pas plus que d'être membre de l'Institut.

Un jour d'été, un candidat à l'Académie, M***, vient le visiter pour solliciter son suffrage. Il le trouva avec du feu dans son cabinet : « Quoi ! au mois de juillet ! — Il le faut bien, dit le savant, mais parlez plus bas, il y a là, — en montrant un angle du plafond, — quelqu'un qui me guette et prend note de tout ce que nous disons. » Il lui raconta alors que, pour échapper à ses persécuteurs, qui avaient gagné sa cuisinière, il avait pris le parti de dîner au restaurant : « Mais, là même, ils jetaient du poison dans mes plats ! Je ne touchais, pour ainsi dire, à aucun ; je ne faisais qu'y goûter, pour ne pas mourir d'inanition ! »

Le visiteur écoutait ce savant renommé avec stupeur, épouvanté

et intéressé à la fois par ce mélange d'une haute intelligence et d'une si parfaite insanité. Il avait fait des recherches de physiologie; il n'avait pas encore rencontré de cas aussi remarquable : il en oubliait sa candidature. Loin de chercher à le contredire, il l'examinait comme un sujet d'études : « Vous auriez dû, dit-il, vous faire servir des œufs à la coque; il n'aurait pas été possible... — Je l'ai essayé, ils trouvaient même moyen de les empoisonner aussi, ajouta-t-il, en regardant autour de lui. J'ai pris une mesure radicale : je me suis résigné à préparer moi-même mes aliments; je suis mon propre cuisinier, je ne mange que ce que j'ai apprêté; c'est pénible, mais c'est la sécurité : voilà pourquoi vous me voyez avec du feu au milieu de l'été. » Et, du geste, et en abaissant le son de sa voix, il indiqua l'angle du plafond où son ennemi se tenait tapi et l'observait.

Quant au pauvre Faligan, après deux mois de maladie, il était arrivé, vers la fin de juin, à Ostende, seul, sans avoir prévenu personne, et si épuisé, que la maîtresse de l'hôtel (*du Cercle catholique*) : où il descendit, n'avait pu s'empêcher de manifester son effroi : « Ce ne sera rien, dit-il, j'ai déjà eu de ces crises, cela se passera. » Trois heures après, il était mort.

Cette religieuse et compatissante Belge, que j'allai voir, avait eu le temps, cependant, d'appeler, avec un médecin, un prêtre qu'il se montra heureux d'accueillir, de qui il reçut les consolations suprêmes et les sacrements de l'Église, et qui ouvrit à son esprit apaisé les divines espérances d'une vie supérieure, aspiration de toute âme chrétienne.

A ces histoires de folie, qui ne s'arrête pas, pour essayer de les expliquer, et qui les explique? Que savons-nous de l'homme? L'homme seul a le privilège de ces aberrations de la raison, étrange et effroyable preuve de sa supériorité sur les animaux. Les curieux, qui s'appellent *savants*, parce qu'ils dissèquent le corps humain, n'y trouvent pas l'âme, disent-ils; y trouvent-ils l'explication de la folie? Comment osent-ils parler, eux qui ne savent rien ici, de même que sur tous les points qui nous intéressent le plus?

Nous le saurons un jour, et par Dieu même, si nous l'avons mérité.

LA DESCENTE DE CROIX DE RUBENS, A ANVERS.

Il me reste à voir l'œuvre d'art la plus célèbre de Belgique, *la Descente de croix*, de Rubens, à Anvers (prononcez *Anversse*, sinon, vous vous ferez une affaire avec les habitants). Encore une vieille cité flamande, où il est resté de vieux quartiers, avec des rues étroites, enchevêtrées, où l'on ne se retrouve pas; des maisons à pignons dentelés, noires, à petites vitres, à escaliers sombres, anciens hôtels de riches bourgeois, où logent aujourd'hui de pauvres gens; un puits sur une place, d'une composition charmante, dont les feuillages et les fleurs sont enlacés, tordus, découpés, avec la finesse et le goût d'un artiste. Certes, c'était un artiste, car c'est le peintre Quentin Metzys qui s'en fit le forgeron. Il ne manquait pas, du reste, de forgerons artistes au moyen âge. Quand vous irez en Suisse, regardez les jolies grilles dont sont garnies les fenêtres, à Fribourg : ils mettaient autant d'imagination dans leurs œuvres de fer que les sculpteurs des cathédrales dans leurs dentelles de pierre.

Anvers a aussi son fleuve, l'Escaut, bien plus large, il me semble, que la Garonne à Bordeaux et le Rhin à Cologne et à Arnheim.

Le Rhin, pourtant, a une grandeur particulière, il est large et calme. Au-dessous d'Arnheim, on le franchit dans un bac : quelques pas avant la rive, on décroche la machine, elle s'éloigne, le train tout entier glisse sur des rails et entre dans un bateau, — oui, tout le train, huit wagons. Le bateau ne faiblit pas, ne bronche pas; il porte allègrement ce poids énorme. Comment donc tout cela se tient-il si ferme et si droit? Un long câble de fer, tendu d'un bord à l'autre, maintient ce bateau et sa charge à la surface, tandis qu'une machine, de la rive, le tire et le fait avancer. Pendant ce temps, le Rhin, assoupli, soumis, coule par-dessous, sans remous, sans plainte, sans bruit. C'est bien un fleuve Allemand, puissant, long, sans physionomie, — ici les rives sont plates, — et discipliné : à la fois la force, la force matérielle, qu'exprime le mot latin *robur*, force naturelle et sauvage, et le mécanisme, l'industrie moderne employée sagement, sans génie. On regarde cet effort de géant, qui dompte un fleuve, on en suit l'effet avec attention, on n'admire pas. Il en est de même de toutes les œuvres de l'Allemand : un athlète de la rue, qui porte de ses doigts fermés des poids de cinq cents, n'inspire pas d'enthousiasme; il est ainsi, il a de gros muscles,

de gros os; on le regarde et on passe; à vous assommer d'un de ses poings, il n'aurait aucune gloire.

Le Rhin, notez encore ce point, après un long cours, se tordant deux ou trois fois de la Suisse en Hollande, comme la langue contournée de l'Allemand, ne peut arriver à sa fin; il n'a plus de force, il se divise, il se dissémine en minces filets, en petits bras, il s'écoule dans les sables et se perd dans la mer, obscurément, inconnu. C'est encore là un caractère des œuvres d'art des Allemands, de leurs poèmes, de leurs livres : leurs livres touffus, chargés de faits, encombrés de réflexions, d'épisodes, d'abord ont l'apparence de la force; vous commencez : ils vont sans composition, sans logique; vous avancez, comptant sur la conclusion, attendant la fin; il n'y a pas de fin. Tout à coup, le livre s'arrête, il cesse, il vous laisse dans la rêverie, dans le vague; vous ne savez que penser, désappointé.

L'Escaut, à Anvers, est une force aussi, mais une force qui s'est mise au service de la civilisation. Voilà ce qui s'appelle un grand fleuve, profond, large, roulant de puissantes eaux, qui porte les plus gros vaisseaux et les amène et les lance jusqu'à la vaste mer. Aussi les Anversois en sont-ils fiers et ont-ils du plaisir à le regarder, et, pour le mieux voir, ils ont construit le long de ses rives, sur leurs magasins de marchandises, une large promenade élevée, d'où ils embrassent tout le cours de leur beau fleuve et le contemplant à l'aise.

Mais ce n'est pas son fleuve, si beau qu'il soit, ni même ses bassins, où se pressent les grands navires à vapeur qui font l'attraction d'Anvers; c'est son fameux tableau de Rubens, *la Descente de croix*, célèbre dans le monde entier. Aller à Anvers et ne pas voir *la Descente de croix* de Rubens, c'est comme si l'on venait à Paris sans voir Notre-Dame. Je cours donc à la cathédrale. Précisément, il fait beau, le ciel est clair, l'air limpide; le jour sera excellent, pour admirer le chef-d'œuvre. J'entre, je regarde de tous côtés, je fais le tour de l'église, je visite toutes les chapelles, pas de tableau de Rubens, pas de *Descente de croix*!

Doutant, un moment, si je ne me suis pas trompé, j'aborde un vieux monsieur qui prie avec ferveur; les églises de Belgique ne sont jamais désertes; j'y ai toujours vu de nombreux fidèles pieusement agenouillés et priant. Ce peuple a conservé toutes ses pratiques religieuses.

— Monsieur, est-ce que ce n'est pas dans cette cathédrale que se trouve *la Descente de croix* de Rubens?

— Oui, Monsieur.

— Et où est-elle placée?

— Là, Monsieur, ce grand tableau devant vous.

— Mais il est couvert d'une toile verte!

— Oui : c'est afin qu'on ne le voie pas.

Un peu étonné, je me demande si le vieux monsieur veut plaisanter; mais il a l'air le plus grave et il ne rit point.

— On ne le voit pas le matin, ajoute-t-il, il faut venir à une heure, c'est le moment.

Quelle singularité! me dis-je en sortant de la cathédrale, un tableau qu'on ne voit qu'à une certaine heure! C'est comme au théâtre, fermé le matin, ouvert le soir : à sept heures le rideau!

J'arrive à une heure, bien entendu, je pousse la porte; mais, après cette porte est une autre porte fermée, et, devant, un grand suisse, avec sa canne, qui me demande mon billet.

— Un billet? Mais qu'est-il besoin de billet? Il est une heure.

— C'est précisément pour cela. Il faut un billet; prenez votre billet!

Et, ouvrant la porte sur la rue :

— Là, dit-il, vis-à-vis.

Ordinairement, le bureau des billets est à la porte des théâtres; ici, il est en face. Il y a un guichet et un receveur, qui donne des billets numérotés. *Donne* n'est pas l'expression tout à fait exacte : « C'est tant par personne », dit le caissier, comme au théâtre; je ne suis pas même sûr qu'il n'a pas dit « par place ». Je ne suis pas seul, on fait queue; c'est fort bien organisé.

Muni de mon billet, je passe fièrement devant le contrôleur, le suisse, veux-je dire, et j'entre. C'est bien le moment : le rideau est levé, le tableau découvert; je me place vis-à-vis, à quelques pas.

— Si vous m'en croyez, me dit poliment un monsieur, mon voisin, vous vous éloignerez un peu : là, c'est le point de vue.

— Ici?

— Oui.

Encore comme au théâtre : cette loge est bien plus de face. Je m'applique à examiner le tableau.

— Quel chef-d'œuvre, monsieur! s'écrie mon voisin.

— Certes.

— Quelle merveilleuse couleur!

— Oui.

— Quelle franchise de tons! Ne dirait-on pas que cela a été peint hier!

— C'est juste.

— Et ce corps, quel naturel! n'est-ce pas de la chair?

— C'est incontestable.

— Et quelle difficulté! reposant sur ce drap blanc!

— Je le reconnais.

— Et les autres personnages, quelles poses!

— Il est vrai.

Ce monsieur si ardent, si enthousiaste, paraît un connaisseur, mais, j'aime à voir, à juger par moi-même, à me laisser aller à mes impressions; il est très aimable, mais, enfin, qu'il me laisse tranquille!

— Merci, lui dis-je, je vois, je saurai bien...

— Et ces nobles attitudes, Monsieur! Ces gestes, ces belles têtes!

Et il allait toujours, s'enflammant de plus en plus, s'agitant, s'exclamant, s'épongeant le front qui, dans son enthousiasme, ruisselait de sueur.

Je ne connaissais pas les Flamands, me disais-je, jamais je n'aurais cru qu'ils fussent aussi fanatiques d'art; plus que les Italiens mêmes! Cependant, c'est assez! que ce monsieur s'extasie tout seul! je vais le laisser là! je n'ai pas besoin de me mettre à l'école, et de prendre un maître qui m'apprenne à admirer les chefs-d'œuvre!

Résolu donc à me rendre libre, je fais à mon voisin si exalté un petit salut de remerciement, et je me détourne pour m'éloigner; mais je me sens arrêté, et saisi par le bras.

— Monsieur! Monsieur!

— Quoi?

— Vous voudrez bien, Monsieur...

Et il me tendait la main par un geste non équivoque.

J'avais payé au bureau, je croyais que c'était fini; mais non! le billet du bureau, c'était le droit d'entrer, et le monsieur, qui demandait son salaire, était chargé de vous indiquer votre place, d'applaudir bruyamment, de vous faire sentir les beaux morceaux. En regardant autour de moi, je vis, en effet, chacun des visiteurs accosté d'un de ces démonstrateurs des beautés de *la Descente de*

croix, qui les lui détaillait, et n'en laissait pas passer une. Il n'y avait pas à protester, c'était aussi *tant* pour le professeur d'esthétique.

Les Anversois sont pleins d'esprit ! disais-je en sortant. Ils battent monnaie avec leur grand homme. L'Eglise leur sert à deux fins : le matin, temple, lieu de prières ; le soir, salle de spectacle, avec droit d'entrée, prix des places marqué ; il n'y a pas d'ouvreuses, il est vrai, il y a mieux : des placeurs patentés, et que paient les spectateurs. Anvers me semble avoir le génie du commerce.

Cela m'a gâté le spectacle ; je ne sais comment ont joué les acteurs, tant j'ai été ennuyé des comparses, placeurs et claqueurs.

Eugène LOUDUN.

A suivre.)

LETTRES INÉDITES

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES ET DE SAINTE CHANTAL

Les figures de saint François de Sales et de sainte Chantal apparaissent au dix-septième siècle entourées d'une telle auréole de vénération et de sainteté, que rien de ce qui les concerne ne saurait être dépourvu d'intérêt. Un heureux hasard nous ayant mis récemment entre les mains deux lettres de saint François de Sales et deux autres lettres de sainte Chantal, toutes les quatre inédites, inconnues, nous n'hésitons pas à les publier, à l'honneur de ces grands serviteurs de l'Église.

Il n'est pas nécessaire d'être très versé dans l'étude de la théologie et de l'hagiographie, pour être frappé de l'extraordinaire mansuétude avec laquelle ces âmes héroïques travaillaient à la conquête des âmes. A notre époque, un peu sceptique, saint François de Sales est encore resté l'un des hommes qui a le plus de chances d'être écouté.

« Lisez bien les écrits de notre saint père, » écrivait la fondatrice de la Visitation à une religieuse de son ordre, qui s'accusait de ne point conduire les esprits avec assez de douceur (1) ; « lisez les écrits de notre saint père, et vous verrez l'extrême douceur et suavité avec laquelle il conduisait les âmes, lesquelles faisaient un avancement extraordinaire par ce moyen ; surtout en ce point je vous conjure de bien suivre son esprit : c'est pourquoi animez, encouragez, mais toujours doucement, je vous en supplie. » N'est-ce pas ce qu'en une récente encyclique, Léon XIII préconisait aussi, lorsque, invoquant l'autorité de saint Augustin, le Chef de l'Église rappelait que la violence peut tout, excepté imposer la foi ?

(1) Lettre du 14 septembre 1628.

Outre cette suave douceur, si propre à cultiver la perfection religieuse, comme le remarque sainte Chantal, quel profane même n'a remarqué, admiré, dans les moindres écrits du saint évêque de Genève, cette bonhomie si franche et si charmante, cette gaieté si vive, — j'allais dire si gauloise, — cette naïveté de langage si pittoresque et pourtant si simple, qui jamais ne peut nuire ni à la couleur ni à la précision de la pensée; avant tout, cette incomparable connaissance du cœur humain et cette tendresse vraiment maternelle pour les faiblesses et les infirmités de notre nature?

Les documents qui suivent, laissent voir toutes ces qualités chez l'auteur de *l'Introduction à la vie dévote*, comme chez sa fille spirituelle, la vénérable fondatrice de la Visitation.

On sait que, dès l'année qui suivit la mort de sainte Chantal, dès 1644, la mère Marie-Aimée de Blonay recueillit sa correspondance et l'imprima à Lyon, en un grand in-4° de 904 pages. Cette publication fut accueillie avec une faveur marquée, et le neveu de saint François, Charles-Auguste de Sales, évêque de Genève, approuva hautement la mise au jour de ces lettres, qu'il estimait être « sœurs des épîtres du bienheureux François de Sales », à cause surtout de « l'intérêt si particulièrement pénétrant qu'elles excitent dans l'âme ».

Assurément l'on ne saurait comparer, au point de vue littéraire, la correspondance de sainte Chantal aux lettres de M^{me} de Sévigné. Ces deux grandes dames d'autrefois avaient des préoccupations différentes. Mais les délicats trouveront dans les simples billets, sans style, sans orthographe, de sainte Chantal, un charme qu'ils chercheraient peut-être vainement ailleurs : c'est ce que le prélat dont nous citons l'approbation, appelait avec raison « la naïve image du grand esprit de cette héroïque femme, sans art, sans fard et sans contrainte ». Ces lettres, en effet, ont toutes été écrites, non pour la galerie, non pour la postérité, non pour un public plus ou moins frivole, mais en vue d'un unique objet, la vie religieuse, « sans aucun dessein qu'elles dussent jamais voir le jour ».

En un temps comme le nôtre, où le document est si particulièrement prisé, des autographes — des reliques — de saint François de Sales et de sainte Chantal ne sauraient échapper à l'attention.

De nos jours, plusieurs éditions nouvelles des lettres de la fondatrice de la Visitation parurent, à peu près conformes à l'édition originale de 1644 : nous citerons celle de Blaise, en 1823 (2 vol. in-8°);

surtout celle de l'abbé Migne, en 1862 (grand in-8°), beaucoup plus complète que les précédentes, parues avec les lettres de saint François de Sales, dans les *OEuvres* des deux fondateurs de la Visitation.

Aucune de ces diverses éditions n'a pu donner les pièces ci-dessous. Leur intérêt historique n'échappera donc pas aux lecteurs. Nous avons tenu à ne les accompagner d'aucun commentaire, ayant hâte de céder la place aux saints personnages eux-mêmes. Nous nous bornerons à de courtes indications sur leurs destinataires et sur leurs possesseurs.

Joseph DENAIS.

I

1621. — *Lettre de saint François de Sales au P. Ayrault.*

Le P. René Ayrault, d'une ancienne famille de magistrats angevins, était né à Paris, en 1597; il avait été le condisciple de l'évêque de Genève. Entré dans la Compagnie de Jésus, il s'y distingua par son savoir et sa piété, et remplissait les fonctions de recteur du collège de Dole, à la date où cette épître lui parvint. Il mourut au collège de la Flèche (aujourd'hui Prytanée militaire), en 1644.

L'original est conservé dans un reliquaire appartenant aux religieuses hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Beaufort (Maine-et-Loire).

Mon cher Père,

[J'ai] reçu à beaucoup d'honneur la lettre que M. Fauveau et M. Dalbamé m'ont escrit de vostre part, car outre la douceur que je p[r]iens à me ramentevoir (1) le tems auquel nous estions compaignons d'escole; vos mérites, me font grandement estimer tous les tesmoignages qu'il vous plait me donner de vostre bienveillance, laquelle je vous conjure de me vouloir continuer par vostre courtoisie. Bien ayse de sçavoir que vous soyez arresté en nostre voisinage sous l'espérance que par ce moyen il se pourra bien faire que jaye encor un jour l'honneur de vous revoir. Et cependant jé cheriray de tout mon cœur tout ce qu'il vous plaira de me recommander comme je fay le sujet d'avoir soin plus particulier de ces deux Damoysselles desquelles l'une Mad^{le} Fauveau est desjà voylée, et l'autre le sera [... cé] ans que je seray de retour d'un voyage que

(1) Rappeler.

je vay [faire] à Thonon, et espère que l'une et l'autre donneront intérieurement et réciproquement de l'édification et consolation en la congregation en laquelle elles ont esté appellées puisque à ce commencement Dieu leur en donne désir comme [à moi?]. Playse à sa divine bonté de vous conserver et prospérer de plus en plus en son saint service, et je suis de tout mon cœur

Mon R. P.

V^{re} plus humble très affectionné confrère en J. [ésus-Christ]

Fran, e. de Geneve.

1621

A la Roche,

II

(Sans date). — Lettre de saint François de Sales à un anonyme.

Le billet suivant, non daté, non signé, mais portant le sceau du monastère de la Visitation d'Annecy, est, comme la précédente lettre, écrit tout entier de la main de saint François de Sales.

L'original appartient aussi aux religieuses hospitalières de Saint-Joseph de Beaufort.

Sceau du monastère de
la Visitation d'Annecy.

Je ne sçay rien de cette coustume et nostre mère, où je suis le plus trompé du monde, n'a pas eù intention en cela à se lier à faire ainsy toutes les années comme peut estre elle a fait deux ou trois fois au plus. Mays si quelques-unes désirent de se confesser à quelque confesseur autre que l'ordinaire, elles le peuvent sans difficulté, ce sans que les autres qui n'ont pas ce goust la soyent obligées à changer de confesseur. On peut le dire à M. Michel (1) qui comme je pense est capable de cela et de chose plus grande que cela. O Dieu qu'il est vray que la ferveur ne dépend pas de la bouche des confesseurs différens mays de la grace de Dieu et de la simplicité et humilité du cœur. Mays les constitutions sont claires pu'on peut appeler des confesseurs outre les quatre foyes (2) pour la consolation de celles qui le désirent. Vous pourrez donc appeler quelque P. Barnabite.

Bon jour et bonne éternité ma très chère fille.

VIVE JÉSUS.

(1) Évidemment M. Michel Favre, confesseur de S. François de Sales et de Ste Chantal.

(2) Les quatre fêtes principales de la Visitation.

III

1633. — *Lettre de sainte Jeanne-Françoise Fremyot de Chantal à une de ses cousines.*

La signature seule de cette lettre est de la main de sainte Chantal; le texte est de la main de la mère de Chaugy, d'après les religieuses de la Visitation d'Anney.

L'original appartient à M. l'abbé Brelle, curé de Noyant-la-Gravoyère, au diocèse d'Angers, qui l'a reçu des anciens curés de Neuvy et de Martigné (Maine-et-Loire). Au document sont attachées deux reliques de sainte Chantal : un petit morceau de chair et un fragment de suaire, qui paraît être de soie verte.

VIVE JESU,

Madame ma tres chere et tres honoré cousine,

Je vous remercie de tout mon cœur de la condoléance que vous me tesmoignez sur le trespas de Mons^r de Toulonjon, et de Ma fille de Chantal, lequel jay ressenti cœ la privaon de deux perssoes qui mestoy vrayement tres chere, mes qui a il a dire, ma tres honore cousine, puis que c'est Dieu qui a faict ce coup, et qui a voulu gratifier ces cheres ames en les retirant de ce miserable pelerinage dans lequel neul ne doibt ce promettre aucun vray contentem^t, ô quil sont heureux d'avoir cest advantage par dessus nous, et que je me sens obligé à v̄re bonté d'avoir ressenti avec tant de tendresse mon affliction, continuez moy, je vous en prie l'assistance de vos saintes prieres, cœ je ne manqueray aussi a suplier Nre Seig^r qu'il vous comble, et tous mes tres cher peti cousin et cousine vos enfans de l'abondance de ses plus pretieux graces cœ estant de mes plus intimes afections.

V̄re très-humble cousine et servente en Nre Seig^r.

S^r Janne Fransoise FREMYOT,

de la Visitaon Ste Marie. Dieu soy béni.

(Ici le sceau rond, représentant une sainte religieu-e nimbée, voilée, croix sous la guimpe, le bras droit replié tenant un cœur.)

Madame (*sic, en blanc*)

De Nre moastere d'Annessi ^{er} 9 bre 1635 [ou 1633].

IV

(Sans date). — Lettre de sainte Chantal à Guy Lasnier.

Né à Angers, le 14 février 1603, Guy Lasnier, fils d'un conseiller au grand conseil, abbé de Saint-Étienne de Vaux en 1627, grand vicaire et official de l'évêque d'Angers Claude de Rueil (1628), puis de Henri Arnaud, fut le promoteur, en Anjou, d'œuvres nombreuses, et le principal agent de l'institut des Visitandines en sa ville natale, (1635), par l'entremise de saint François de Sales, qu'il avait connu à Paris, et de M^{me} de Chantal, avec laquelle il entretenait une correspondance, dont l'édition des lettres de 1644 fait mention (lettre xcvi^e). Il mourut à Saintes, le 20 avril 1681, chez son neveu, M. de la Brunetière, qui venait d'être nommé évêque. C'était aussi l'un des correspondants du P. Surin, jésuite.

Quelques religieuses, sous la conduite de Marie-Jacqueline Mailard, qui devait en être la supérieure, quittèrent leur maison de la rue Saint-Jacques, à Paris, le 14 novembre 1635, et descendirent en bateau la Loire, depuis Orléans jusqu'aux Ponts-de-Cé, où elles débarquèrent le 25. L'évêque n'ayant pas voulu les recevoir avant l'obtention de leurs lettres-patentes, elles poussèrent jusqu'à Nantes, chez leurs sœurs, et ne vinrent à Angers que le 29 décembre suivant. Claude de Rueil les reçut d'abord à l'évêché, puis les logea au Logis Barault (aujourd'hui le Musée), d'où elles sortirent, neuf mois plus tard, pour laisser la place au maréchal d'Albret, nouveau gouverneur d'Angers. M. Lasnier leur offrit alors l'hospitalité chez lui, puis au prieuré Saint-Éloy (devenu temple protestant depuis 1848), et enfin dans les deux closiers des Champs-Marais, acquises le 26 février 1643, jusqu'à ce qu'on eût bâti leur monastère, qui sert aujourd'hui de caserne d'infanterie Desjardins. L'autorisation épiscopale est du 12 mars 1635; celle de la ville, du 26 avril 1641. Mgr Bougaud, dans son *Histoire de sainte Chantal*, et les divers historiens de la Visitation n'ont pas connu tous ces détails (1).

L'original, entièrement autographe, sur trois pages, est conservé dans un reliquaire des religieuses hospitalières de Beaufort en Anjou.

(1) Dom Chamard, *les Saints Personnages de l'Anjou*, t. III, p. 279. — Cél. Port, *Diction. de Maine-et-Loire*, t. II, p. 454. — Faillon, *Vie de M. Olier*. — *Œuvres du P. Surin*, t. II. — Pocquet de Livonnière, *les Illustres d'Anjou*, mss. 1068. — Tresvaux, *Histoire de l'Église d'Angers*, t. II, p. 41. — *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 211-212.

[6 juin 164 (?)].

VIVE † JESUS

(Sceau de la Visitation.)

Monsieur mon très honoré frère,

L'amour sacré de ce divin Sauveur vive et regne en nous.

Si vous ussiez connu, comme moy, l'aimable et suave perfection de nostre chere defunte (1), vous en seriez encore plus touché, car, mon très cher frère, s'étoit l'âme la plus humble, douce et dependante de la divine Providence que j'aye guière vu, et avec cela un esprit et prudence rare et d'un naturel le plus aymant qui l'étoit possible; plus j'avance plus je resans la privation d'un sy grant tresor pour nostre institut, mais Dieu qui nous l'avoit donné nous l'a otée, son s' non soit bény, et j'espère qu'elle sera grandement utile auprès de sa divine majesté, ou j'espère en sa miséricorde qu'elle règne : elle est morte de cette vie corporelle pure comme un enfant et donque vierge et martire par les très-grandes, longues et violente maladie qu'elle a souferte avec une douceur et pascience qui ravisoit chascun. Mon Dieu qu'il est vray que c'est une grande perte, mais grace à son infinie miséricorde il reste ancor 3 des premières [fondatrices], nostre sœur de Brecart (2) qui est à Rion (3), nostre mère supérieure de céans, sœur Peronne de Chatel (4), et nostre sœur Marie Aymée de Blonnay, qui est à Lion; la première ne peut plus l'an servir à cause de ses continuelles maladies. Pour celle de céans, bien qu'inferme est un trésor et qui a le grant esprit de nostre B. R (5), et je la meis pour la première, nostre s' de Blonney aussi, pourquoi a rien à dire par tout les provinces ou nous avons des maisons, il y a tousjours quelque mère de vray esprit et dans sette maison cantité de filles propre en leur tamps, grace à la divine bonté (6) et j'espère que la Providence ne nous manquera pas puisque nostre saint Père nous y a confiée; s'est elle qui a soin de sette famille du Croisic (7), luy donnant le moien de se

(1) La mère Favre, évidemment.

(2) Sic pour Bréchart.

(3) Riom, en Auvergne.

(4) Morte en octobre 1637.

(5) Bienheureuse Règle.

(6) St François de Sales.

(7) La maison du Croisic fut fondée le 28 7 bre 1633, et transférée à Vannes le 8 7 bre 1638. Voir Mgr Bougaud : *Hist. de Ste Chantal*, in-12, t. II, p. 304.

changer à Vannes; il faut faire se qui se pourra pour cela. J'en écris au long ma pensée à M^r le theologua (1) de là et à ma s^r M. Constance, s'est elle qui procura ce petit établissement là, il faut qu'elle aide à son changement; l'on désirerait que pour le commencement les maisons voisines puisse prendre quelque fille pour un an, Angers pouroit-il faire sette charité, j'écriré tout à fait à ma s^r qu'elle remette le novitiat à ma s^r Euphrosine. Je suis contente de se que vous la goutez elle aussi par ce qui est un bon esprit. Mon Dieu si l'on ut suivi mon premier sentiment (mais Dieu ne l'a pas permis), peut-être qu'o bout du triennat les filles l'éloront, mais sela il le faut laisser à Dieu et l'esprit de la mère qui est pour ne se pas changer par se qu'elle est antière en son jugement. Certé, mon très cher frère, jamais je n'agréé ses receptions sans le congé des peres et meres, si non après que tout à fait l'on a fait ce qu'on a pu pour les gagner, Dieu conduira tout à sa gloire. Je m'âte décrire car je suis fort pressée et crain enfin qu'il ne me faille quitter d'écrire de ma main tant jé un œuil malade. Priés fort pour mes besoins et je [supplye?] nostre grant Dieu nous faire la grasse de le louer et bénir éternellement ensemble. Amen.

Ya aujourduy trante trois ans (2) que sette infinie bonté me mit soubz la conduite de nostre B. R. (3) à S^t Claude, o quelle misericorde, rendez luy en grasse pour moy qui suis de cœur.

Mon très honoré et très cher frère.

(Sceau du premier
monastère de la Visi-
tation d'Annessy.)

Vostre tres humble et tres... fille

et fidelle servante en N. S.

S^r Janne Fransoise FREMYOT de C.

(1) Le théologal de Nantes.

(2) Il parait y avoir ici quelque erreur de mémoire ou quelque distraction. Ste Chantal mourut en 1611, et elle avait fait profession le 6 juin 1610, fête de S. Claude : elle ne pouvait donc écrire « trente-trois ans » après, en 1643.

(3) Bienheureuse Règle.

LES DÉBUTS DE LA CIVILISATION EN FRANCE

Dans les temps préhistoriques, notre pays n'était habité que de loin en loin, par quelques familles misérables, venues on ne sait d'où. Vivant dans la barbarie et n'ayant, pour se défendre contre les bêtes féroces ou pour leurs usages domestiques, que des haches en silex, ces familles se retranchaient de préférence dans des cavernes ou dans des endroits inaccessibles (1).

Des émigrations ibériennes venues d'Espagne, celtiques, galliques ou kimriques, venues de Germanie ou du Nord, peuplèrent insensiblement ce vaste territoire.

L'ancienne Gaule avait pour limites le Rhin et les Alpes à l'est, la Méditerranée et les Pyrénées au midi, l'Océan et le *fretum Gallicum* ou Pas de Calais à l'ouest. Sa population n'était pas homogène. Trois races distinctes l'habitaient de temps immémorial : c'étaient, au midi, les Aquitains et les Ligures, de race ibérienne ; les Celtes au centre et les Belges au nord, formant l'élément gallique ou gaulois ; plus, un mélange de Phéniciens, de Rhodiens et de Phocéens, sur les côtes de la Méditerranée. Les Rhodiens fondèrent, à l'embouchure du Rhône, la colonie de Rhodanousia, qui fut éclipsée, vers l'an 600, par la fondation de Massilia ou Marseille (2). Vers la

(1) M. Tassy de Montluc, *l'Homme préhistorique* (*Annales du monde religieux*, I et II). — *L'Archéologie préhistorique*, par le P. de Valroger. — *Revue des questions historiques*, XIX, p. 414 et suivantes.

(2) Cette ville portait aussi le nom de Rhoda. « Atque ubi Rhoda Rhodiorum fuit. » (Pline, *Historia natur.*, de *Gallia*, III, iv.) — « Oppidum Rhoda coloni Rhodiorum vocaverunt, unde omnis Rhodanus nomen accepit. » (Saint Jérôme, *in prolog. in lib. II Epistolæ ad Galatas*, c. III.) Ce nom, dérive de Rhoda ou de Rhodanousia, indiquait en effet une colonie rhodienne. Cependant les avis sont loin d'être unanimes. Il nous semble que les Bénédictins, dans le *Recueil des historiens des Gaules*, I, f. 838, et A. Léopold Delisle, de l'Institut, qui a revu cette magnifique collection, ont eu

même époque, Hu le puissant s'établit aussi en Gaule, avec une horde de Kimris ou Cimbres, rameau isolé de la grande famille celtique.

L'Aquitaine était renfermée entre la Garonne, les Pyrénées et la partie de l'Océan qui regarde l'Espagne; la Celtique s'étendait depuis la Garonne jusqu'à la Marne et la Seine; là commençait la Belgique. Ces divers peuples différaient entre eux de langage et d'habitudes (1).

L'Aquitain avait les mœurs, l'habillement, les traits physiques des nations ibériennes. C'était le même esprit vif et rusé, la même taille, le même langage, le même vêtement de laine grossière à longs poils, la même aptitude aux travaux des mines. Il n'avait rien des usages gaulois (2).

Les Aquitains habitaient le versant septentrional des Pyrénées; les Ligures, de même famille, s'étaient établis, au contraire, dans les gorges méridionales des Alpes. Leur extérieur, chétif et dur, se ressentait du pays montagneux qu'ils habitaient. Continuellement surchargés de travaux pénibles, ils menaient une existence fatigante et misérable : les uns passaient leur vie à abattre des arbres, qu'ils transportaient à Marseille; les autres demandaient à un sol ingrat de maigres récoltes. Comme le terrain était partout obstrué de roches; que la terre végétale, entraînée par les pluies d'hiver ou les orages de l'été, mettaient à nu un lit de pierres stériles, l'agriculteur ligurien était obligé de broyer à chaque instant, à force de bras, les rocs qui encombraient son champ. Son opiniâtreté, néanmoins, venait à bout de surmonter les obstacles que lui opposait la nature. Les habitations n'étaient pas élégantes : de mauvaises cabanes en bois ou des huttes, plus souvent des cavernes naturelles ou quelque anfractuosité de rocher, servaient de gîte à ces familles déshéritées. Cependant, malgré tous ces désavantages, le Ligurien se plaisait

tort d'attribuer aux Phocéens la fondation de Rhodanousia. Le texte auquel ils renvoient a été, nous croyons, mal interprété par eux. Le voici :

Οἱ Μασσαλίαν κτίσαντες ἔσχον Φοικαῖς
Ἀγαθήν, Ῥοδανουσίαν τε, Ῥόδανος ἦν μέγας
Ποταμὸς παραρρεῖ.

Ex Scymni Chii *Orbis descriptione*. (*Hist. des Gaules*, I, 94.) Ce qui signifie : « Les Phocéens qui bâtirent Marseille, eurent (sous leur pouvoir) Agathè et Rhodanousia, que traverse le grand fleuve du Rhône. »

(1) « Hi omnes lingua, institutis, legibus inter se differunt. » (J. César, *Commentaires*, I, 1.)

(2) Οἱ Ἀκουῖται νοὶ διαφέρουσι τοῦ Γαυλατικοῦ φύλου, κατὰ τε τὸς τῶν σωματίων κατασκευάς, καὶ κατὰ τὴν γλῶσσαν, ἕοικασι δὲ μᾶλλον Ἰβέροις. (Strabon, dans le *Recueil des historiens des Gaules* I, 1^o 20.)

dans son sort. L'ignorance des besoins factices qui asservissent les peuples civilisés, lui faisait estimer sa vie frugale. La paix régnait dans sa famille; ses enfants, sa femme, s'associaient à ses travaux, et quand la terre se montrait par trop rebelle, il descendait vers la mer et se livrait au commerce. Embarqué sur un frêle bâtiment et dénué de tout ce qui peut être nécessaire à la navigation, il affrontait néanmoins avec une étonnante fermeté les plus redoutables tempêtes (1).

À part de légères différences, comme il en existait encore il y a quelques années entre les diverses provinces françaises, les Celtes et les Galls ou Gaulois avaient les mêmes usages, les mêmes qualités et les mêmes défauts.

Ils étaient, les uns et les autres, de haute taille, avaient le teint blanc (2) et les cheveux roux. Cette couleur tenait à la nature de la peau, et aussi à l'usage qu'ils avaient de laver fréquemment leur chevelure avec de l'eau de chaux. Quelques-uns se rasaient la barbe; la plupart la portaient entière, ou conservaient seulement de longues moustaches, qui leur couvraient toute la bouche. Leur langage était sonore et guttural, leur voix rude, l'ensemble de leur personne terrible à voir. Ils ne s'asseyaient pas pour prendre leur nourriture, mais se couchaient sur de la paille ou sur des peaux de bêtes. Leur chère était plutôt abondante que délicate. Indépendamment du laitage, ils mangeaient beaucoup de viande. Ils la faisaient tantôt bouillir dans des chaudières, tantôt rôtir sur des charbons ou à la flamme de leurs feux. Leur boisson consistait en hydromel ou en une espèce de bière qu'ils nommaient *zythe*; le vin ne leur était pas inconnu, principalement dans le Midi.

Curieux et crédules, les Gaulois arrêtaient volontiers les voyageurs, les invitaient à leurs festins, les retenaient dans leurs mai-

(1) Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, xxxix.

(2) Un grand nombre d'anciens auteurs se figuraient que le nom de Gaulois dérivait du mot grec γάλα, qui signifie *lait*. Ils pensaient qu'on leur avait donné ce nom à cause de la blancheur de leur peau. « Galli, inquit (Lactantius), antiquitus a candore corporis Galatæ nuncupabantur, et Sibylla sic eos appellat : quod significare voluit poeta, quum ait : Lactea colla auro innectuntur : quum posset dicere, candida. » Saint Jérôme (*Comment. in Epistolam ad Galatas*, lib. II, c. III.)

Le nom de *gall* signifie « étranger », à moins qu'on ne prenne pour racine *gaël*, que l'on ferait dériver de *gaoth*, « vent, air »; mais il y aurait plusieurs difficultés de linguistique. Le mot *gall* signifie encore « étranger » dans les Highlands. C'est ainsi que les Hébrides durent, à l'invasion des Normands, le nom populaire d'*Immse-Gall*, « les îles des étrangers ».

sons, et ne s'informaient de leur nom, de leur pays, qu'après avoir exercé généreusement l'hospitalité à leur égard. Des chants, des déclamations en l'honneur des héros décédés terminaient la fête. Il arrivait quelquefois que les propos de table engendraient des querelles. La discussion n'était pas longue : les contradicteurs en venaient aux mains et se tuaient avec la plus grande facilité. Les Gaulois poussaient l'amour du duel jusqu'à la passion (1).

Leur goût pour l'ostentation se traduisait jusque dans leur habillement : ils aimaient les couleurs voyantes et bigarrées. Leur costume se rapprochait de celui des montagnards écossais. Des tribus méridionales portaient en outre de larges caleçons appelés brayes. De là vint le nom de *Gallia Braccata* donné à la Provence. Non contents de la couleur plus ou moins vive des étoffes, les Gaulois avaient aussi l'usage des bracelets et des colliers d'or. Tout ce qui était brillant leur paraissait superbe.

Ils comptaient les temps, non d'après les jours, mais par les nuits (2); le cycle trentenaire constituait pour eux un siècle.

Leur manière de vivre tendait à les rendre belliqueux. Les enfants ne paraissaient pas en public avec leurs pères, qu'ils ne fussent en état de porter les armes. Jusque-là, ils étaient relégués avec les femmes et adonnés aux travaux domestiques. Devenus grands, ils s'exerçaient à la chasse, en attendant les dangers plus sérieux de la guerre. Un corps robuste, une âme exaltée, l'usage de louer les belles actions, de flétrir les mauvaises, les poussaient violemment aux aventures. Ils avaient un tel mépris pour la mort, qu'ils la donnaient ou la recevaient en riant; le péril semblait avoir pour eux un attrait irrésistible. Ne se souciant que d'acquérir une glorieuse renommée, plus les coups étaient hasardeux, plus vite ils y couraient, pour mettre leur nom au niveau de celui des héros antiques. Ils avaient une telle horreur de tout ce qui pouvait revêtir une apparence de timidité, qu'on en vit se laisser brûler dans leurs maisons plutôt que de fuir devant les flammes (3).

(1) Εὐώθασσι δὲ καὶ παρὰ τὸ δεῖπνον ἐκ τῶν τυχόντων πρὸς τὴν διὰ τῶν λόγων ἀμύλλαν καταστάντες, ἐκ προκλήσεως μονομαχεῖν πρὸς ἀλλήλους, παρ' οὐδὲν τιθέμενοι τοῦ βίου τελευτήν. (Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V.)

(2) « Spatia omnis temporis non numero dierum sed noctium finiunt; et dies natales, et mensium et annorum initia sic observant, ut noctem dies subsequatur. » (Jules César, *Comment. de Bell. Gallico*, VI, XVIII.)

(3) Élien, XII, XXIII; extraits imprimés dans le *Recueil des historiens des Gaules*, I, p. 689.

Le père était chef de sa famille ; il pouvait disposer à son gré du sort de sa femme et de ses enfants. Un louable usage permettait toutefois à la jeune fille de prendre pour époux le jeune homme de son choix. Lorsqu'un père voulait marier sa fille, il invitait à un grand festin ses connaissances et même les étrangers. Sur la fin du repas, la jeune fille entraît au lieu du festin, et présentait une coupe à celui des convives à qui elle avait dessein de s'unir (1).

La nation gauloise était divisée en provinces et en cités. Chaque cité comprenait un nombre plus ou moins grand de familles obéissant à des chefs. Les sujets s'attachaient aux chefs et partageaient leur bonne ou leur mauvaise fortune. Ils n'hésitaient pas à se faire tuer pour eux. Le pouvoir n'était pas héréditaire, mais électif. Le choix tombait sur le plus digne ; cependant on avait des égards pour les familles qui s'étaient déjà distinguées dans le commandement, et l'on y cherchait de préférence un chef nouveau. A l'approche du danger, comme était une invasion, les cités s'unissaient ensemble en vue du salut commun. Ainsi s'unirent plus tard toutes les cités belges pour résister aux Romains. Des cités puissantes s'engageaient même, moyennant un tribut annuel, à protéger envers et contre toutes les cités plus faibles qui se mettaient sous leur patronage.

Quand le danger menaçait la nation entière, les chefs convoquaient une assemblée générale, où toutes les cités étaient obligées d'envoyer des représentants. On y délibérait de la situation, des moyens de salut, du chiffre des guerriers à livrer par chaque cité ; chacun s'obligeait par serment à garder le secret et à ne le communiquer qu'à ceux qui avaient intérêt à le connaître (2).

Quoique le courage fût le même chez tous les Gaulois, leur cavalerie était cependant supérieure à leur infanterie. Dans les batailles, ils se servaient de chariots à deux chevaux. Ils commençaient par défier leurs adversaires en combat singulier, les accablant d'expressions outrageantes et les provoquant de toutes les manières. Protégés par un bouclier d'airain, ils portaient sur la tête un casque surmonté de divers ornements, qui leur donnaient un aspect gigantesque. L'effroi augmentait quand ils commençaient à crier ou à souffler dans leurs cornets. Le son rauque des trompettes et les clameurs effroyables poussées par ces barbares jetaient au loin l'épouvante (3).

(1) Justini *Historiar*, lib. XLIII, m. — Athénée, *le Banquet des savants*, XIII, v.

(2) Julii *Cæsaris Commentarii*, lib. VIII et *passim*.

(3) Polybii *Historiar*, II, dans le *Recueil des historiens des Gaules*, I, f° 165.

Ils attaquaient l'ennemi avec des traits, et se mesuraient ensuite avec lui l'épée à la main. Quelques-uns méprisaient la mort au point de se battre presque nus. Après la bataille, ils coupaient la tête des cadavres qui leur paraissaient plus remarquables : c'était une gloire pour eux de montrer aux étrangers la tête de quelque ennemi de distinction abattu par leurs mains (1).

La religion qu'ils professaient était assortie à leur caractère. Tous les grands phénomènes de la nature revêtaient à leurs yeux un caractère superstitieux. Il s'ensuivait une terreur générale pour des causes souvent futiles. Leurs principales divinités étaient Ésus et Teutatès ; ils leur sacrifiaient des victimes humaines.

« Tous les peuples des Gaules », dit César, « sont fort superstitieux, et c'est pour cela que, lorsqu'ils ont de grosses maladies, ou qu'ils se trouvent dans les combats et dans le danger, ils immolent des hommes pour victimes ou font vœu de les immoler ; ils se servent, pour ces sacrifices, du ministère des druides. Ils s'imaginent que la vie d'un homme ne peut être rachetée que par celle d'un autre homme, et que les dieux ne peuvent être apaisés autrement ; ils ont même des sacrifices publics institués de cette sorte. D'autres ont des statues de grandeur énorme tissées d'osier, et, après en avoir rempli le vide d'hommes vivants, ils y mettent le feu, et les victimes périssent au milieu des flammes. Ils croient que les supplices des voleurs et des autres malfaiteurs sont plus agréables aux dieux ; cependant, quand ils n'ont pas de ces criminels, ils sacrifient des innocents (2). »

Ils avaient encore d'autres manières de sacrifier les hommes : ou ils les perçaient de flèches, ou ils les attachaient à une croix. Ils élevaient encore en forme de colosse un grand monceau de foin, y jetaient du bois, et y brûlaient des hommes et toute sorte d'animaux (3).

Les druides étaient les chefs de la religion et les hommes les plus influents du pays. Ils présidaient aux sacrifices, et jugeaient les contestations qui s'élevaient entre les familles ou même entre les individus.

Les grandes assises se tenaient à une certaine époque de l'année,

(1) Τὰς δὲ πῶν ἐνδόξων κεφαλὰς κερδοῦντες, ἐπεδείκνυσαν τοῖς ξένοις, καὶ οὐδὲ πρὸς ἰσοστάσιον χροσθὸν ἀπολυτροῦν ἤξιον. Strabon, *Géographie*, I. IV.

(2) J. Caesaris *Comment. de Bello Gallico*, V, XVI.

(3) Strabon, *Géographie*, IV, p. 31.

en pays chartrain. L'horreur des bois sacrés qui servaient d'asile aux druides, ne contribuait pas peu à leur attirer le respect. Les Gaulois n'approchaient de ces lieux redoutables qu'avec tremblement. Au centre de massifs de chênes, que les rayons du soleil ne parvenaient point à percer, s'élevaient les grossiers autels de ce culte barbare. De larges pierres, entourées d'autres pierres rangées en cercle, formaient le sanctuaire. Les druides seuls pénétraient à l'intérieur pour immoler les victimes; le peuple se tenait autour de l'enceinte.

Un poète latin nous a laissé la description] de l'un de ces sanctuaires druidiques.

« Hors de l'enceinte de Marseille, » dit-il, « il y avait un bois sacré sur lequel on n'avait jamais osé porter la cognée depuis la naissance du monde. Des arbres touffus couronnaient la terre où ils étaient plantés, et ils formaient partout des berceaux que les rayons du soleil ne pouvaient point percer, et où régnaient une fraîcheur et une obscurité perpétuelles. Ce lieu était destiné à des mystères barbares. On ne voyait de tous côtés que des autels, sur lesquels on égorgeait des victimes humaines; les arbres étaient rougis et comme imprégnés de leur sang.

« S'il faut en croire l'antiquité la plus reculée, nul oiseau ne s'est jamais perché sur aucun arbre, nul animal n'est jamais entré sous le bois, nul vent n'y souffle jamais, et jamais la foudre n'y est tombée. Les chênes, que le moindre zéphyr n'agite en aucun temps, portent dans tous les cœurs une sainte horreur, que redouble l'eau noire qui serpente et coule dans divers canaux. Les figures du dieu du bois sont sans art: ce sont des troncs bruts et informes, recouverts d'une mousse jaunâtre qui les rend effrayants. C'est le génie des Gaulois de ne craindre que des dieux représentés sous des figures entièrement éloignées du goût de celles que leur donnent les autres nations. Aussi leur vénération et leur crainte augmentent à proportion qu'ils ignorent les dieux mêmes qu'ils reconnaissent. La tradition porte que ce bois s'émeut et tremble souvent; qu'alors des voix mugissantes sortent des cavernes; que les ifs abattus ou coupés se redressent, prennent vie et repoussent; que le bois est tout en feu sans se consumer, et que les chênes sont entortillés de dragons monstrueux. Les Gaulois n'oseraient, par respect, habiter ce bois: ils l'abandonnent tout entier à leur dieu. Seulement, à midi et à minuit, un prêtre y va tout tremblant célébrer ses mystères redou-

tables, et craint toujours que le dieu à qui le bois est consacré, ne vienne se présenter devant lui (1). »

Le gui du chêne était pour les druides l'objet d'un culte extraordinaire, en dehors de toutes les traditions du monde païen. « Quand on l'a découvert, les druides vont le chercher avec des sentiments mêlés de respect. C'est en tout temps le sixième jour de la lune, jour si célèbre parmi eux, qu'ils l'ont marqué pour être le commencement de leurs mois, de leurs années, de leurs siècles même, qu'ils le recueillent.

« Lorsque les druides ont préparé sous l'arbre tout l'appareil du sacrifice et du festin qu'ils doivent y faire, ils font approcher deux taureaux blancs, qu'ils attachent alors par les cornes pour la première fois. Ensuite, un prêtre, revêtu d'une robe blanche, monte sur l'arbre, coupe le gui avec une faucille d'or, et on le reçoit sur un linge blanc. Les druides offrent ensuite le sacrifice, en conjurant Dieu de faire que son présent porte bonheur à ceux qui en seront honorés (2). »

Deux autres herbes étaient aussi cueillies avec des cérémonies plus ou moins superstitieuses : c'étaient la sélage et le samole. La sélage a quelque ressemblance avec la sabine. « On la cueillait sans couteau et de la main droite, en la faisant passer du côté gauche par le dedans de la robe, comme si on la volait. Celui qui la cueillait était vêtu de blanc, devait se laver les pieds, marcher sans chaussures, et offrir auparavant un sacrifice de pain et de vin. On portait la plante dans un linge blanc qui n'avait pas encore servi. Les druides accréditaient l'opinion que cette herbe était un préservatif contre toute sorte de malheurs, et que sa fumée était excellente contre les maladies des yeux. L'autre herbe, le samole, naissait dans des endroits humides; elle devait être cueillie à jeun et de la main gauche. Celui qui la cueillait ne devait pas la regarder, mais la mettre dans une auge et l'y broyer pour les animaux qui venaient boire. Elle passait pour un remède souverain contre les maladies des bœufs et des porcs (3). »

La croyance à l'immortalité de l'âme était la partie dominante de la religion gauloise. Elle donnait aux individus un souverain mépris pour la mort. De là, cette bravoure que la nation entière déployait

(1) Lucain, *Pharsale*, III.

(2) Pline, *Histoire naturelle*, XVI, XLIV.

(3) Pline, *ibidem*, XXIV, XI.

dans les combats. Ils étaient si persuadés que l'âme survivait au corps, qu'ils prêtaient ou empruntaient de l'argent, à condition de le rendre dans l'autre vie (1); de même ils écrivaient des lettres aux morts, les déposaient dans les tombeaux ou les jetaient dans les bûchers qui consumaient les cadavres (2).

C'est le seul point de doctrine druidique qui nous soit parfaitement connu, car les druides transmettaient de bouche leur enseignement religieux et ne souffraient pas qu'on l'écrivit.

Au-dessous des druides étaient les *vates*, *euhages* ou *eubages*, qui prédisaient l'avenir d'après le vol des oiseaux ou les entrailles des victimes. Des femmes s'adonnaient aussi à ces pratiques divinatoires; elles avaient même la réputation d'être plus habiles que les hommes, et jouissaient d'un égal crédit. Ces prêtresses avaient fixé leur résidence sur les rochers sauvages de l'Armorique. Elles y accomplissaient fréquemment de lugubres cérémonies; parfois même, dans certaines nuits obscures, elles se teignaient le corps en noir et couraient toutes nues sur le rivage, une torche enflammée à la main, se livrant à de frénétiques transports (3). La crédulité populaire leur attribuait une puissance irrésistible sur les maladies, les tempêtes et les éléments; elles pouvaient même changer de corps et se transformer en animaux (4).

L'ordre inférieur dans la hiérarchie druidique comprenait les *bardes* ou poètes, dont la mission était de chanter les exploits des héros, d'exciter la bravoure et de provoquer, par l'éloge ou le blâme, de nobles actions. Il ne nous reste rien de leurs chants; mais on peut supposer, d'après ce qu'en rapportent les historiens, qu'ils étaient du genre de ceux d'Ossian (5). Si Macpherson n'avait

(1) « Memoria proditum est pecunias mutuas, quae his apud inferos redderentur, dare solitos, quia persuasum habuerunt animas hominum immortales esse. » (Valère Maxime, II, vi.)

(2) Διὸ καὶ κατὰ τὰς παρὰς τῶν τετελευτηκότων ἐπίτολὰς γεγραμμένας τοῖς οἰκείοις τετελευτηκόσιν ἐμβάλλειν εἰς τὴν πυρᾶν, ὡς τῶν τετελευτηκότων αναγνωσομένων ταυτάς. (Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique*, V, 28.)

(3) Plin. *Histoire naturelle*, XXII, II. — Amédée Thierry, *Histoire des Gaulois*, I, 496.

(4) « Putantque ingeniis singularibus praeditas, maria ac ventos concitare carminibus, sequae in quae velint animalia vertere, sanare quae apud alios iusauabilia sunt, scire ventura et praedicare. » (Pomponius Mela, extraits imprimés dans le *Recueil des Historiens des Gaules*, I, p° 52.)

(5) Ossian était un barde calédonien qui florissait au troisième siècle de l'ère chrétienne. Un grand nombre de ses chants étaient demeurés dans la mémoire des montagnards écossais.

recueilli au siècle dernier, dans les montagnes de la Calédonie, ces poésies superbes, le monde aurait été privé des plus beaux chefs-d'œuvre lyriques qu'ait produits l'esprit humain. Moins heureux que le célèbre barde calédonien, les chantres gaulois n'ont rien laissé de leurs compositions : c'est une perte irréparable pour notre pays.

A l'exception de Massalie et de la province narbonnaise, qui subirent plus tôt l'influence de la Grèce et de l'Italie, ces mœurs durèrent en Gaule jusqu'à l'invasion romaine. Quand le territoire de la Gaule était surchargé d'habitants, les tribus envoyaient au dehors des essaims peupler d'autres régions : c'est ainsi que, l'an 587 avant Jésus-Christ, trois cent mille Gaulois quittèrent leur patrie, sous la conduite de Sigovèse et de Bellovèse, et allèrent se fixer, soit sur le Danube, soit dans le bassin de Pô. Les émigrations devinrent plus fréquentes dans la suite. L'Italie, la Grèce, la Macédoine, la Thrace et jusqu'à l'Asie Mineure furent foulées aux pieds de ces hordes errantes. Elles vendaient à tout aventurier qui voulait les payer l'appui de leurs bras et le meilleur de leur sang. La guerre n'était qu'un jeu pour les Gaulois; ils s'y livraient avec passion, uniquement pour fuir le repos, qui leur était odieux : leur ardente nature ne pouvait se tenir tranquille. A défaut d'ennemi étranger, ils se seraient battus entre eux (1).

J.-A. PETIT.

(1) *Recueil des historiens des Gaules*, I, *passim*.

LA FRANCE ET L'ANNAM

La curieuse Exposition de l'esplanade des Invalides a donné un renouveau d'actualité à nos colonies. Il s'est opéré un retour sympathique de l'opinion vers l'expansion de la France en Extrême Orient.

« Beaucoup de visiteurs, disait, il y a quelques mois, un voyageur, l'ont saluée avec transport, cette France nouvelle, car elle infligeait un démenti aux esprits chagrins qui se figurent qu'un peuple peut être vraiment grand sans qu'il lui soit nécessaire d'étendre, au delà d'un horizon restreint, son génie, sa civilisation et jusqu'à ces bienfaisantes découvertes qui vont aujourd'hui, sous toutes les latitudes, sans distinction de race et de couleur, alléger les souffrances de l'humanité dolente... Et le Tonkin et l'Annam, d'après ce qui a été exposé, ne seraient qu'une succursale du faubourg Saint-Antoine : tout s'y résumait en babuts et autres meubles incrustés de nacre ; on ne nous en a montré ni les minerais, ni les bois, ni les céréales, rien de ce qui pourrait aider à justifier cette conquête. »

M. Bonvalot, l'intelligent et intrépide explorateur qui a accompagné au Tonkin le prince Henri d'Orléans, parlait aus-i du pays en ces termes, le 22 novembre 1890, devant les membres de la Société de Géographie de Marseille, représentant la Société de Géographie de Paris : « Le Tonkin, c'est un tremplin électoral ; conservateurs et radicaux pourront déblatérer contre la conquête du Tonkin, mais il n'en restera pas moins le plus beau fleuron de la couronne coloniale de la France. »

Le Soleil, un des adversaires les plus résolus de M. Jules Ferry, reconnaît maintenant que le Tonkin est une colonie plus qu'acceptable : « Que l'on ne développe pas outre mesure l'exportation des

fonctionnaires, mais qu'on ne lésine pas pour les travaux publics, pour les voies de communication surtout qui manquent dans l'intérieur de l'Annam et du Tonkin. Soumis à un système d'exploitation raisonné et intelligent, *le Tonkin nous rendra avec usure les millions qu'il nous a coûtés.* » (*Le Soleil*, 23 novembre 1890.)

Quant à nous, nous tentons de faire connaître sous son vrai jour, sans parti pris d'enthousiasme ou de dénigrement, l'Annam et le Tonkin, — d'après des souvenirs vécus et les documents diplomatiques les plus récents sur cette question aussi intéressante que patriotique.

*
* *

Pendant la mousson du Nord-Est, les grandes pluies font leur apparition dans l'Annam. A Hué, elles commencent en septembre et persistent jusqu'à décembre, presque continuellement.

Le thermomètre alors s'abaisse au-dessous de 15 degrés. A cette époque, les pluies sont si constantes qu'il est quelquefois impossible de sortir pendant plusieurs jours consécutifs. Les autres mois, elles se produisent très irrégulièrement et à des intervalles plus ou moins rapprochés. Elles ne tombent que quelques heures. Durant juin, juillet et août, le thermomètre s'élève souvent, à Hué, à 30 et même à 35 degrés, mais la fraîcheur des nuits repose de la température de la journée. Les vents, de novembre à avril, oscillent entre le Sud-Est et le Nord-Ouest; en mai, ils tournent à l'Est et conservent cette direction jusqu'à la fin d'octobre. Au mois de septembre, il survient des rafales du Nord-Est qui marquent le commencement de la saison pluvieuse. C'est dans cette période que se lèvent les typhons les plus nombreux et les plus violents. On en constate souvent aussi dans le cours d'autres mois. En août, ils sont fréquents dans toute la mer de Chine, au Nord du cap Varella, et le baromètre descend très bas. Au mois de juillet, il offre la moyenne la plus faible; il est presque toujours au-dessous de 752, quand arrivent les abondantes pluies de septembre. En novembre, il ne tombe guère au-dessous de 759, en janvier, sa moyenne est de 761 à 762. Il redescend ensuite graduellement jusqu'au mois de mai.

Ces conditions climatologiques sont-elles aussi meurtrières pour les Européens que l'ont soutenu les autonkinois? M. J. Harmand, à la séance de la Société de géographie commerciale, assurait, le

12 juin 1890, qu'aux environs de Hué, les régions élevées ne manquent pas où règne un climat sain, un air pur et tempéré.

Le prince Henri d'Orléans revenait, en novembre dernier, absolument émerveillé du climat du Tonkin et de l'Annam, — qui est d'une grande douceur.

Un riche propriétaire en Annam nous affirmait récemment, dans le salon d'un de nos personnages politiques, que la soi-disant insalubrité de ces régions n'avait jamais exercé aucune influence funeste sur lui ni sur son personnel agriculteur, grâce à quelques précautions hygiéniques quotidiennes faciles à prendre pour tout le monde. Et ses dires recevaient un témoignage non équivoque de sa santé épanouie.

En 1887, un député avait été chargé par le gouvernement d'une mission scientifique dans nos possessions de l'Indo-Chine. Il s'y trouvait si délicieusement du climat et des conditions matérielles de la vie, qu'il s'y oubliait aux charmes des sites, dont il disait : « L'Annam central peut rivaliser avec les pays les plus pittoresques, par ses côtes curieusement découpées, ses jolies et fraîches vallées, ses montagnes vertes sillonnées de torrents (1). » Aussi le ministre compétent jugeait-il que cette mission se prolongeait un peu bien.

*
* *

Plantes alimentaires. — Le riz est en quantité insuffisante pour la population annamite très dense.

En outre, des accidents météorologiques fréquents désolent les champs riziers : les pluies continues et trop abondantes, la sécheresse, les cyclones, les inondations. Les qualités du riz de l'Annam le font généralement plus estimer dans le commerce que celui de la Cochinchine.

Pour modifier cet état de choses, il faudrait d'abord diriger vers ce dernier pays pas assez peuplé la surabondance des habitants de l'Annam. Il faudrait aussi, par des travaux appropriés, augmenter la productivité du sol.

La canne à sucre croît sur la lisière élevée des plaines. La majeure partie est consommée en nature et elle se vend coupée en morceaux sur les marchés cambodgiens et annamites. Cette culture exigeant

(1) De Lanessan : *l'Indo-Chine*, p. 131.

une énorme quantité de fumure, les indigènes ne paraissent pas devoir lui donner une grande extension.

Le thé occupe peu de terrains et sa qualité n'est pas appréciée. Cette infériorité proviendrait, paraît-il, de la façon dont il est cultivé et manipulé.

Plantes industrielles. — Quelques provinces de l'Annam et du Cambodge ont des récoltes assez considérables de coton pour être exportées. Celles de Ngé et de Than-Hoa en sont les plus riches. Le produit de la première passe pour le meilleur de toute l'Indo-Chine. La majeure partie est achetée chaque année par les Chinois.

Il suffirait d'efforts minimes pour amener les Annamites à perfectionner leurs procédés agricoles et à améliorer leurs produits par le choix des semences. Qu'ont fait à cette fin les autorités locales? De la politique, des réformes administratives intempestives et souvent inintelligentes. Et il n'y a rien là de surprenant de la part de fonctionnaires dont un bon nombre, dit-on, n'aurait pas des aptitudes spéciales pour gouverner ces contrées, — à la hauteur de leur patriotisme.

Le mûrier est répandu dans toutes les provinces de l'Indo-Chine. Les régions où il abonde le plus sont : le Cambodge, les giongs de la Cochinchine, les provinces centrales de l'Annam, notamment celles du Bind-Dinh et du Quang-Nam, ainsi que les provinces supérieures du Tonkin. Presque partout c'est une sorte de mûrier nain dont on coupe chaque année les branches au ras du sol et d'où s'élève une touffe sortie de terre en buisson. C'est seulement dans la province tonkinoise de Bac-Ninh qu'on rencontre des espèces arborescentes dont les sujets ont deux ou trois mètres de hauteur.

Le tabac vient dans presque tous les jardins des Annamites et des Cambodgiens, même sur les montagnes peuplées par des tribus sauvages. Le plus beau est celui des berges du grand Fleuve, des giongs de la Cochinchine, et des sables de l'Annam. Il est de la même espèce que le nôtre et n'est pas parfumé. De plus il brûle difficilement. Aussi est-il peu exportable en Europe. Mais on pourrait certainement rendre meilleure sa qualité en perfectionnant sa culture et les moyens de fabrication. A Sumatra, qui a le même climat que l'Annam, indigènes et européens vendent avec de gros bénéfices leurs tabacs à la Hollande et à l'Amérique du Nord.

Forêts. — Du Nord au Sud, du Tonkin au Cambodge, la chaîne annamitique est couverte de forêts dont le bois utilisable est moins

nombreux qu'on ne pourrait le supposer. Il ne peut fournir des éléments de profit au commerce et à l'industrie de la France. Cependant on pourrait y introduire certains arbres sylvestres. Ainsi l'on voit de jolis pins et sapins plantés près des tombeaux des rois et des personnages illustres.

La plupart des exploitations forestières sont entre les mains des Annamites et surtout des Chinois. Plusieurs fois des colons français ont installé sur différents points des scieries qu'ils ont dû abandonner : ils ne pouvaient faire honneur à leurs affaires.

Seule une communauté chrétienne annamite a pu s'occuper avec succès de cette industrie, à cause de la modicité de la main-d'œuvre fournie par ces chrétiens.

*
* *

Animaux domestiques. — L'animal le plus répandu, parce qu'il est le plus utile aux travaux champêtres, est le buffle. Il supporte les ardeurs du climat et l'humidité des terrains marécageux. Les Annamites en prennent grand soin ; il sert seulement au labour et, dans les montagnes, au transport des denrées échangées entre indigènes et sauvages. D'après les statistiques officielles, les plaines de l'Annam contiendraient plus de deux cent mille buffles.

Le bœuf de l'Inde (*bos indicus* ou *zébu*) est celui qu'on rencontre partout où nous avons des établissements. Il est d'une petite taille, nerveux, bien fait ; il a une tête fine et des cornes élégamment recourbées ; son pelage est roux clair, avec souvent quelques taches blanches ; sa chair est savoureuse. On l'emploie particulièrement au labourage et aux charrois. Le nombre en serait de cent cinquante mille, d'après des chiffres de statistique sûrs, dans les plaines de la Basse-Cochinchine. Dans l'Annam, surtout dans les provinces septentrionales, la quantité serait beaucoup plus considérable. Les territoires du Ngé-An et du Than-Hoa sont ceux qui en nourrissent davantage. Leurs vastes plateaux conviennent parfaitement à l'élevage de ces animaux.

Depuis que nous sommes dans le pays, cette industrie s'est bien développée, mais il reste encore énormément à faire pour qu'elle atteigne l'importance qu'elle pourrait avoir. Par l'introduction de types plus beaux, par une alimentation mieux réglée, une sélection intelligente et des soins minutieux, les indigènes perfectionneraient

aisément leurs races. C'est aux pouvoirs locaux qu'incombe le devoir de diriger dans ce but les efforts et l'intérêt des Annamites.

« L'élevage des animaux domestiques (dans l'Annam) est dans un état tout à fait rudimentaire. Mais les conditions de climat, de sol, d'alimentation sont assez variées dans les différentes parties de notre Indo-Chine pour qu'il soit possible *d'y introduire presque tous nos animaux*. Bœufs, buffles viendraient bien dans les deltas et sur les plateaux élevés, tandis que les chevaux trouveraient sur les collines du Cambodge, de la Haute-Cochinchine, de l'Annam et du Tonkin des pâturages excellents et des conditions climatiques très favorables.

« Encourager l'élevage, améliorer les races, serait une belle tâche pour un gouvernement qui songerait davantage à enrichir les Annamites qu'à se les assimiler (1). »

*
* *

Les montagnes de l'Annam renferment quelques mines de houille. L'une d'elles, située dans la chaîne qui borde à l'ouest la vallée du Quang-Nam, est affermée depuis longtemps à des Chinois qui l'exploitent.

M. Étienne, sous-secrétaire d'État aux Colonies, assurait à la séance de la Chambre des députés du 27 novembre dernier que les mines de Kébao, de Hong-Haï et de Tourane sont aujourd'hui en pleine activité. Elles fourniront respectivement l'année prochaine 50.000, 30.000 et 20.000 tonnes de houille. Elles pourront subvenir aux besoins de notre flotte de guerre et de notre marine de commerce le jour où nous aurons à opérer dans l'Extrême-Orient. (*Journal officiel*, 28 novembre 1890.)

Les mines de charbon de la province de Tourane donnent des résultats. Plusieurs navires sont venus charger.

Le charbon est d'assez bonne qualité, il se vend à moitié prix de celui d'égale qualité que fournissent les parcs de Hong-Kong. Là sera la force créatrice de Tourane et plus tard l'exploitation des minerais de plomb, d'étain, d'antimoine, de fer et d'or dont on trouve partout des traces, lui donnera sa réelle importance. (*Bulletin des renseignements commerciaux*, mai 1890.)

(1) De Lancesrau : *l'Indo-Chine française*, p. 314.

La Compagnie des Houillères de Tourane qui formait, en juillet 1890, son conseil d'administration s'occupe activement de son installation. A Tourane cette Compagnie a édifié ses bureaux et y organise ses parcs à charbon. Un ingénieur à Nam-Song faisait continuer l'exploitation avec les moyens primitifs employés par l'ancienne Compagnie chinoise, mais on attendait un matériel complet qui devait arriver de France dans le courant de novembre écoulé et permettrait de faire l'exploitation d'une manière régulière et par les procédés dont on se sert en Europe.

*
* *

Quoique encore bien arriérée, l'industrie de la soie est l'une des plus importantes de l'Annam. Les plus belles soies sont les crépons fabriqués dans les riches provinces de Binh-Dinh et de Quang-Nam; les uns sont épais, rudes, les autres fins et souples, sans atteindre toutefois la beauté des crépons chinois. Dans les provinces centrales on trouve aussi des soies assez analogues à la grenadine française. En dehors de ces produits de qualité supérieure et en quantité peu considérable la majeure partie des soies de l'Annam ne sont pas comparables aux nôtres.

Et voici pourquoi : les métiers sont aussi imparfaits qu'ils l'étaient en France au siècle dernier, bien que les ouvriers soient habiles, intelligents. Les races élevées par les Annamites sont trop dégénérées pour obtenir de bonne soie. Vivants, les vers ont l'air anémié, languoureux; cependant il n'y règne aucune maladie d'un caractère régulier ou épizootique. Le mûrier qui les nourrit est surmené.

Pour changer heureusement cet état de choses il faudrait 1° essayer de modifier la culture du mûrier actuel et en même temps introduire des espèces annuelles en arbres dans des terrains convenables; 2° tenter la régénération de la race des vers à soie par l'hivernage artificiel et par des croisements avec d'autres races importées ainsi que par l'introduction des races annuelles auxquelles on conserverait leur caractère par l'hivernage artificiel des semences; 3° améliorer la filature des cocons annamites en se servant de notre outillage européen.

*
* *

D'après des statistiques certaines, un dixième de la consommation locale du coton dans l'Annam serait alimenté par le coton indigène.

Celui du Ngé-An et du Thon-Hoa, plus estimé que tous les autres, est presque entièrement acheté par les Chinois. Les provinces du centre et du midi de l'Empire ont peu de coton. Une partie considérable de ce produit est exportée : les Annamites préfèrent vendre leur coton de qualité inférieure pour acheter des filés et des étoffes à l'étranger.

Des usines françaises pour la filature et le tissage des cotons du pays établies dans l'Annam septentrional, le Tonkin et le Cambodge trouveraient tout de suite une ressource très rémunératrice dans le coton acquis aujourd'hui par les Chinois à l'état brut et à vil prix. On aurait de puissants moyens de force motrice dans les nombreux et beaux cours d'eaux qui sillonnent l'Annam et le Tonkin.

Alors la certitude d'écouler leurs produits déterminerait les Annamites à les améliorer afin d'obtenir un prix plus élevé et à étendre leurs cultures pour augmenter leurs revenus modestes.

La canne à sucre de l'Indo-Chine est longue, mince, ligneuse et peu riche de jus qu'elle rend difficilement. Cependant on pourrait aisément par des soins appropriés rendre ce végétal plus vigoureux et plus productif. Actuellement il occupe des terres convenablement travaillées mais pas assez engraisées.

La fabrication du sucre est défectueuse et s'opère en broyant les cannes entre deux cylindres verticaux en bois qu'un bufile fait tourner. Le jus est immédiatement versé dans des chaudières où il est déféqué à l'aide de la chaux. Presque tout le sucre indo-chinois est consommé sur place et encore ne suffit-il point aux besoins des habitants. Le sucre brut est l'un des articles que les Chinois importent le plus dans nos établissements.

L'eau-de-vie de riz est une des grandes richesses des Annamites. Après la fermentation alcoolique on procède aux distillations qui sont nombreuses en raison du degré de force désiré. Cette eau-de-vie, d'une saveur peu agréable pour nous, plaît énormément aux indigènes et aux chinois qui en font une consommation copieuse. Les établissements dirigés par des Européens dans la province de Hong-Yen sont en bonne voie de succès, notamment celui de M. Gayet-Laroche à Phu-Koã et celui de M. Cornu qui fait d'importants et fructueux essais de culture de la vigne sur lesquels il fonde de belles espérances.

*
* *

L'existence, dans la chaîne annamitique, de mines de diverses sortes ne saurait être mise en doute. Elles sont encore peu exploitées et leur valeur est inconnue. On rencontre en Annam de la houille. Il y a des mines d'or au nombre de seize. Il y en a huit d'argent, douze de fer et trois de cuivre. Pourraient-elles rémunérer les capitaux européens qui se consacraient à leur exploitation? C'est le problème encore à résoudre pour la plupart d'entre elles.

Les maisons annamites sont couvertes de tuiles d'excellente qualité et sont construites en briques. Les *mandarines* avec lesquelles sont bâtis tous les monuments publics, quantité de pagodes et de demeures opulentes valent les nôtres pour la régularité des formes et la perfection de la cuisson.

Pour les industries artistiques les Annamites septentrionaux ont plus d'habileté et de finesse que ceux des autres parties de l'empire. Nos officiers du premier corps d'occupation furent émerveillés par la prestesse et le goût avec lesquels les ouvriers orientaux fabriquaient les mille objets usuels dont ils avaient besoin.

Les bijoutiers annamites savent repousser et ciseler l'or, l'argent, aussi bien que les premiers ouvriers chinois. Les objets ouvrés par eux sont revêtus d'une teinte orangée qui relève singulièrement l'éclat des ornements. En majeure partie leurs modèles sont chinois.

Le bijou national spécial aux habitants de l'Annam est un collier d'argent poli en forme de jonc dont les deux extrémités amincies s'enroulent sur le principal jet. Celui-ci est fait de deux parties mobiles par rotation l'une sur l'autre, maintenues en contact par un pas de vis. Toutes les femmes le portent, les riches l'ont en or ciselé.

Les boucles d'oreilles sont des boutons d'ambre, d'argent ou d'or fixés contre le lobule par une tige qui le traverse d'outre en outre. Beaucoup de femmes portent des bracelets aux poignets et aux chevilles.

Les boutons des vêtements sont souvent en argent et en or joliment fouillés ou bien en filigrane représentant de petites fleurs d'une délicatesse de travail et d'une beauté de dessin exquis.

Quant à l'ébénisterie annamite elle ne manque pas de caractère,

mais les formes sont quelque peu monotones, toujours les mêmes : dragons et tigres à gueule béante, fleurs bizarres et guerriers farouches. Il n'est pas douteux qu'avec de l'intelligence et des capitaux il n'y ait beaucoup à faire dans le domaine industriel en Annam.

L'Indo-Chine, en général, est un pays d'une grande richesse; ses habitants sont intelligents, laborieux, aptes à tous les travaux et ils sont assez nombreux pour donner une main d'œuvre peu coûteuse. C'est à nous qu'il appartient de tirer profit des ressources du sol et des qualités des indigènes.

*
**

Il est à peu près impossible de connaître le chiffre annuel d'importation de l'Annam. Il varie d'une année à l'autre selon l'abondance des récoltes.

	EXPORTATION	
	1886	1887
Haïphong	726,232 fr.	417,651 fr.
Hanoi	1,971,611	2,747,201
Nam-Dinh	1,642,652	1,639,947
Lao-Kaï	109,165	1,038,540
Tourane	2,708,029	83,960
Faïfoo	1,041,883	2,662,401
Quang-Ngai	»	301,413
Qui-Nhone	872,440	692,322
Xuan-Dag	»	295,584
Cam-Ranh	»	125,528
Huan-Dag	»	295,584

Nous avons établi les chiffres d'exportation de plusieurs villes importantes du Tonkin pour pouvoir comparer leur mouvement commercial à celui de l'Annam. Le commerce d'exportation de ces deux pays nous paraît faible par rapport au chiffre de leur population. La valeur totale n'atteint pas même celui des exportations diverses de la Cochinchine qui ne compte que 1,700,000 habitants tandis que la population de l'Annam et du Tonkin est au moins de 15 à 16 millions. Indépendamment des 10 millions de francs de produits que la Cochinchine exporte elle vend chaque année pour 35 à 40 millions de riz ou de paddys au minimum, ce qui élève le chiffre total de ses exportations à 45 ou 55 millions au moins. L'Annam et le Tonkin n'exportent, eux, que pour à peine 9 millions

de francs. Ce rapprochement comparatif suffit pour avoir une idée de la richesse de la Cochinchine et des autres parties de notre empire indo-chinois.

Agriculteur avant tout, l'habitant de l'Annam est peu commerçant. Il attend qu'on vienne acheter son riz. C'est la femme annamite qui s'occupe des affaires, va aux marchés et foires, vend les produits et se procure ce qui est nécessaire à la famille.

En Annam, comme au Cambodge et au Tonkin, ce sont les Chinois qui tiennent la place des indigènes à ce point que leur disparition serait l'effondrement du commerce et de l'industrie.

IMPORTATION EN ANNAM ET AU TONKIN (1887-88)

1° Frontières de mer : marchandises françaises. . .	8,682,150 fr.
— — — — — étrangères. . .	28,402,039
2° Frontières de terre	1,284,526
Total.	38,368,715 fr.

EXPORTATION

Frontières de mer : 1° Pour la France et les colonies. . .	2,206,175 fr.
— — — — — 2° Pour l'étranger.	6,801,580
Total.	9,007,755 fr.

La différence énorme des importations et des exportations est comblée par le budget métropolitain; c'est grâce à ses deniers que sont faites en majeure partie les importations, celles-ci consistant principalement en subsistances pour les troupes du corps d'occupation.

Le commerce est surtout entre les mains des Chinois. Des maisons anglaises ou allemandes font la portion la plus notable des grandes affaires. Cette prépondérance des Allemands et des Anglais vient d'une hardiesse que nous n'avons pas.

D'ailleurs ils possèdent de puissants établissements à Hong-Kong et à Singapore qui seront toujours les centres commerciaux par excellence des mers extrêmes-orientales. Il n'y a pas de commerce ou d'industrie de nos compatriotes en Annam, auxquels plusieurs maisons chinoises ne fassent une concurrence souvent victorieuse. Comme nous le verrons plus loin, la cause en est à notre système douanier qui ne protège pas efficacement nos industriels et nos commerçants.

Cependant l'industrie française est en train de remporter en

Annam un succès appréciable. Nos cotonnades commencent, par leur qualité, à battre leurs similaires de provenance anglaise ou allemande. Une maison française de Hué, la même qui avait passé jadis avec la cour de l'Annam un gros marché pour la fourniture de plus d'un demi-million de soieries lyonnaises, écoule dans la population indigène des quantités très considérables de nos cotonnades des Vosges. Elle ne peut suffire à la demande, particulièrement à l'époque du Têt, où il est de mode de renouveler les vêtements ou d'échanger des cadeaux, et multiplie par télégrammes les commandes à ses fabricants. L'acheteur annamite, après avoir comparé le prix et la qualité, a fini par venir à elle, abandonnant ses anciens fournisseurs (1).

*
* *

Les voies commerciales sont terrestres, fluviales ou maritimes.

La principale route (2) qui se déroule à travers l'Annam est celle appelée *Mandarine*. Nous la décrirons conjointement avec les rivières de second ordre qui arrosent ce pays et peuvent lui servir de moyens de communication.

La rivière de Song-Ca-Thit a sa source au massif annamitique et coule de l'ouest à l'est, fécondant la gracieuse et riche vallée de Phan-Thit dont la largeur est de 50 kilomètres. Sur ses bords et près de la mer est bâtie Phan-Thit (20,000 habitants), où se trouve la colonie chinoise qui expédie à Hong-Kong, à Singapore et à Saïgon quantité de manille, de sel du pays et vend aux indigènes les produits du Céleste Empire et de l'Europe. Après deux jours de marche, on rencontre le Phan-Ry. Ce cours d'eau torrentiel, à sec durant l'été, a son embouchure au village de Phan-Ry dont les maisons s'étendent jusqu'à la route conduisant à la vallée et à la citadelle de Binh-Thuan, capitale de la province. Ces deux agglomérations font un grand commerce de sel et de nuoc-mam. Ensuite la plaine de Phan-Rang plate, presque circulaire. Son diamètre est de 50 kilomètres. Elle est, à peu de chose près, entièrement entourée de montagnes, hautes de 100 à 1,000 mètres dans le fond

(1) *Revue française*, 1^{er} mai 1890.

(2) Voir la carte de l'Annam dressée par l'état-major d'Hanoï, pendant les années 1888-1889, sous la direction du capitaine d'artillerie Bauchet. Elle est en six feuilles et à l'échelle de 1:500,000^e. — Voir aussi la carte pl. IV publiée par M. de Lanessau dans son ouvrage : *L'Indo-Chine française*.

et réduites en avant à de petits mamelons verdoyants. Le Krang-Prong venant du nord la parcourt. Une cinquantaine de villages annamites y sont disséminés. Ceux qui avoisinent la mer ont des marchés aimés de poisson, de sel, de nuoc-mam; ceux de l'intérieur des terres ont des provisions de légumes contre lesquels les riverains viennent échanger le sel et le poisson.

Après le pays de Phan-Rang, la route mandarine tourne le groupe montagneux qui forme le cap rocheux du même nom; puis elle gagne le fond de la superbe baie de Cam-Rang, la plus déserte de l'Annam. Au sud et à l'ouest de la baie se dressent des montagnes de 6 à 700 mètres de haut. Ce qui n'est pas marécages ou dunes est couvert de palétuviers, de broussailles et de belles forêts.

La rivière de Nha-Trong court dans la vallée portant le même nom, de l'ouest à l'est. Elle dessine, avant de se jeter à la mer, une lagune parallèle au rivage où le résident des provinces du Sud s'est fixé. Sur une étendue de 50 ou 60 kilomètres, elle est navigable pour de petites barques. La vallée du Nha-Trong est l'une des plus curieuses du Khon-Hoa. Elle se dirige de l'ouest à l'est, sur une longueur de 25 kilomètres et une largeur de 15, entre des montagnes aux déclivités brusques, aux capricieuses dentelures. Les rizières sont bien arrosées par le Nha-Trong et ses affluents. Les autorités provinciales du Khon-Hoa habitent la citadelle de Nha-Trong. Cette résidence est reliée au village de Nink-Hoa par la route moderne.

La région de Nink-Hoa est la plus étendue et la plus riche de l'Annam. De l'ouest à l'est elle a 50 kilomètres de longueur. Elle est enceinte, sauf à l'est, par une montagne d'une élévation de 1,000 à 2,000 mètres. Les branches nombreuses de trois rivières réunies en amont de Nink-Hoa l'égaient, la fertilisent et peuvent, à l'occasion, servir de voies de communication. Trente villages semblent s'épanouir, ainsi que de grandes fleurs blanches, au sein de ces paysages d'une verdure uniforme et sombre, et ont des bras en nombre assez considérable pour la cultiver soigneusement. Il existe à Nink-Hoa un marché important et beaucoup de magasins chinois. Une partie de la plaine touche la baie de Hong-Cohé où, dans un enfoncement de la côte du Sud, a été établi le seul poste militaire de l'Annam méridional.

La route mandarine après avoir traversé la province de Phu-Yen, l'une des plus pauvres et des moins peuplées (160,000 habitants),

arrive à la baie de Qui-Nhone derrière laquelle se déroule la magnifique vallée où est bâtie la citadelle de Binh-Dinh. La province de Binh-Dinh a au moins un million d'habitants. Son territoire, dans les parties basses, est rempli de rizières; les plateaux sont plantés de cocotiers et de mûriers. Une quantité de villages sont épars dans la plaine, mais chacun d'eux ne possède qu'une population restreinte. Au milieu de cette plaine s'élève la ville de Binh-Dinh. Sa citadelle est une des plus belles de l'Annam; elle est défendue par des fossés très larges, pleins d'eau, avec, comme des corbeilles flottantes, des lotus aux feuilles glaucescentes et aux fleurs purpurines. La ville, avant l'insurrection de 1885, avait plus de 20,000 âmes; en 1887, ce nombre tombait à 10,000. Actuellement on reconstruit avec entrain les rues en ruine. Les rizières de Binh-Dinh donnent deux récoltes par an. Aréquiers, cocotiers et mûriers y sont d'une vigoureuse venue. Ces cultures et d'autres pourraient prendre un grand essor, grâce à la densité de la population, si des routes et une plus complète liberté commerciale facilitaient les échanges de cette province fertile avec les autres parties de l'Annam et avec les ports de la Chine. Une route de Qui-Nhone au Bla, affluent du Mé-Kong, serait une de celles qui conviendraient le mieux pour unir l'Annam à la vallée du Mé-Kong. Elle existe à l'état rudimentaire et est encore peu connue et suivie rarement.

Au nord de Qui-Nhone il faut remonter jusqu'à Tourane pour trouver une baie digne d'attirer l'attention.

Celle de Tourane, dans la province de Quang-Nam, a des paysages charmants et est la plus sûre de l'Annam. Elle peut recevoir les grands navires, mais ils sont forcés de mouiller à près de 2 milles de la ville, à cause des bancs de sable. C'est dans ce voisinage que fut tentée, en 1859, la création du premier établissement français en Indo-Chine. L'insalubrité des lieux et la difficulté des communications avec Hué obligèrent l'amiral Rigault de Genouilly à renoncer à cette entreprise. Sur la route qui relie Tourane au Col des Nuages est fixée une nombreuse mission chrétienne comptant plusieurs villages dans les montagnes.

Derrière la baie de Tourane commence l'étroite et féconde plaine où est construite la citadelle de Quang-Nam qui donne son nom à la province. Plusieurs rivières sinueuses baignent une vingtaine de petits villages dans la vallée de Quang-Nam enrichie par de vastes rizières et beaucoup de beaux mûriers. Le centre le plus considé-

rable de cette province est Foïfoo. Les Chinois y ont le monopole du commerce des soies de la contrée et de celui de la canelle. Autour des villages près des montagnes les Chinois exploitent, depuis long temps, des gisements houillers à peine connus des Européens.

Après Tourane la route mandarine longe d'abord la lagune de Truoi, puis se porte directement à travers des rizières, en suivant la ligne des montagnes, vers la capitale de l'Annam. La rivière de Hué descend du massif montagneux qui est à l'est de la ville. Elle coule premièrement du sud au nord, contourne ensuite la citadelle de Hué et court vers l'est pour déboucher dans une ample lagune. Celle-ci communique avec la mer près du village de Thuan-An. Les canonnières de 2^m,50 à 3 mètres remontent à 15 milles au-dessus de la citadelle entre des collines boisées.

Les lagunes de Thuan-An se prolongent jusqu'à la rivière Viète, dans la province de Quang-Tri. Sur ses bords est la capitale de Quang-Tri que la route mandarine réunit à Hué. Dans cette province les terres sont cultivées avec une intelligente ardeur et une population compacte, partout où elle le peut avec avantage, se livre aux travaux rizicoles.

Au nord de la rivière Viète coule le fleuve Cua-Dang-Hoï sur les rives duquel est Dang-Hoï, chef-lieu de la province de Quang-Binh. C'est l'un des points militaires les plus redoutables de l'Annam.

Le Sang-Giang descend obliquement du nord-est au sud-est. Il serait possible de l'unir au Mé-Kong par un canal.

Depuis la citadelle de Quang-Tri jusqu'au col de Déc-Ngang la route mandarine a une direction parallèle à la côte et parcourt de luxuriantes vallées.

Louis ROBERT,

du clergé de Paris.

(A suivre.)

L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE EN IRLANDE ⁽¹⁾

III

Les institutions connues sous le nom de *training colleges* sont le troisième objet de nos griefs. Leur but, comme je l'ai mentionné plus haut, est de former des instituteurs pour les écoles primaires nationales. La nécessité de leur existence ne peut être mise en question, car pas un système d'éducation ne serait complet, qui ne s'occuperait que du bien-être matériel des élèves, sans prendre soin de leur fournir des professeurs capables et dignes, autant que possible, de la mission délicate de façonner et d'instruire l'enfance et la jeunesse. L'insuffisance des écoles modèles, pour remplir cet objet, ne tarda pas à apparaître clairement et, dès 1838, le Conseil d'éducation nationale fondait, à Dublin, l'établissement connu sous le nom de *Marlborough-street Training College*, afin de se pourvoir d'instituteurs brevetés. Comme toutes les œuvres de ce Conseil, ce nouveau collège portait en lui-même, dès sa naissance, les germes de sa ruine : l'enseignement et la résidence mixtes y étaient obligatoires, et l'institution était sous le contrôle direct de l'État. De plus, toutes les dépenses devaient être payées par l'État. L'instituteur futur, qui venait là pour obtenir son brevet, n'avait pas à déboursier un centime ; non seulement il était instruit, logé et nourri, aux frais de l'État, mais ses voyages mêmes étaient payés ; si le trajet durait plus de huit heures, 2 fr. 50 étaient alloués pour son dîner ; s'il se servait d'une voiture de place, l'État payait son cocher. Pour tous ces avantages, on exigeait seulement que les jeunes gens et les jeunes filles qui se destinaient à l'enseignement, adoptassent le système mixte et consentissent à vivre, pendant tout leur cours, avec des compagnons ou des compagnes, — suivant le cas, — de toutes les religions et même n'en ayant aucune. Voilà le

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} décembre 1890.

lieu où tous les efforts du gouvernement tendaient à attirer les instituteurs futurs; voilà l'éducation morale que l'on préparait à ceux qui devaient dans les écoles du pays, instruire et former la jeunesse d'Irlande. Et quelle était leur éducation littéraire et scientifique? On en jugera par la longueur des cours. Deux troupes différentes d'instituteurs se succédaient dans ce collège et étaient renvoyées brevetées au cours d'une année; on avait donc la prétention de former des instituteurs dignes de ce nom en six mois. Je dis six mois, mais par pure condescendance; car les cours, d'une longueur variable, étaient l'un de cinq mois et l'autre de quatre mois et demi! Le département de l'Éducation, en Angleterre, a toujours refusé de reconnaître comme brevetés les instituteurs formés par le collège de Marlborough-street; un des inspecteurs royaux des écoles de la Grande-Bretagne, M. Marshall, déclarait, devant la commission Powiss, qu'ils étaient « virtuellement non brevetés ». Y a-t-il, dans tout l'univers, un seul autre pays que l'Irlande où une pareille imposture ait été, depuis 1838, maintenue aux frais de l'État, *et le soit encore?* Jusqu'en 1883, le *monopole exclusif* du collège de Marlborough-street a été opiniâtrément maintenu; jusqu'en 1883, ce collège a été la *seule* institution, dans toute l'Irlande, où les instituteurs pussent être brevetés. Malgré les avantages de toute sorte qu'il faisait miroiter aux yeux du public, l'établissement officiel mixte n'en fut pas moins une tentative manquée. Le clergé et le peuple l'avaient, dès l'abord, condamné d'une manière non équivoque; les catholiques, sur l'avis de leurs évêques, s'éloignèrent de cette source d'indifférence religieuse, et le résultat fut que le nombre des instituteurs non brevetés augmenta d'une façon scandaleuse. Le Conseil d'Éducation nationale lui-même était obligé de les employer dans ses écoles, faute d'autres, et pas un d'entre eux ne voulait approcher de Marlborough-street. En 1883, 7067 instituteurs non brevetés étaient employés par le Conseil; de 7907 instituteurs catholiques, 2142 seulement étaient brevetés. A la vue de cet état de choses, le vice-roi d'Irlande de l'époque, lord Spencer, résolut de forcer les autorités à y apporter remède, puisqu'elles ne voulaient pas le faire de bon gré, et il adressa au Conseil d'éducation nationale un mémoire où il blâmait, très fortement, la conduite de ceux qui étaient responsables d'une telle situation et demandait que l'on fit tomber des entraves que l'expérience de cinquante années avait prouvé être si funestes à l'enseignement. Après cet acte public

du vice-roi, il était impossible de négliger plus longtemps d'agir; on permit donc aux diverses religions d'ouvrir des *training colleges*, où les étudiants ne seraient pas soumis au système mixte; mais on se garda bien de toucher en rien aux privilèges du collège officiel. L'établissement de Marlborough-street continua, malgré toutes les condamnations dont il avait été l'objet, de jouir de tous les avantages conférés par le patronage gouvernemental, au grand détriment des institutions catholiques et protestantes.

Lors de leur fondation, ces institutions reçurent du gouvernement l'assurance qu'elles seraient traitées d'après le système anglais, l'État payant les trois quarts des dépenses, et l'autre quart étant laissé aux contributions privées et à la charge des élèves. On oubliait toutefois que l'État avait bâti les collèges anglais avec les deniers publics, et le soin de pourvoir à l'érection de ces coûteux bâtiments fut laissé en Irlande à l'initiative privée. Les deux collèges protestants — celui pour les hommes et celui pour les femmes — se logèrent dans un édifice bâti par l'État pour une société connue sous le nom de *Kildare-Place Society*, qui avait le contrôle de l'enseignement en Irlande avant 1831. Les catholiques furent laissés à eux-mêmes, et leurs collèges n'auraient peut-être jamais pu être construits, si le cardinal Mac Cabe, alors archevêque de Dublin, n'eût pu leur avancer 14,600 liv. st. sur les fonds diocésains. Ces collèges se trouvent donc dans une position financière très difficile, vu les dettes dont ils sont surchargés et les emprunts qu'ils ont été obligés de faire pour se mettre en état de remplir leur mission. Et, ce qu'il y a de pis, c'est qu'ils sont les seuls ainsi placés, et que, dans cette position, ils ont à soutenir la lutte avec le collège officiel, dont toutes les dépenses, depuis le salaire des professeurs jusqu'à la réparation des serrures, sont aux frais du public. Le temps n'est plus où les catholiques d'Irlande se contentaient de la gracieuse permission de respirer, il leur faut maintenant justice et égalité. Nous demandons que le collège officiel soit mis sur le pied d'égalité avec nous, que l'État limite partout ses paiements aux trois quarts des dépenses ou se charge de payer les dépenses entières partout. Nous sommes parfaitement indifférents à l'une ou à l'autre de ces solutions, mais nous nous opposons à ce que le système actuel soit continué plus longtemps. D'autant plus qu'à Marlborough-street, où une moyenne de cent vingt élèves coûte à l'État 8,000 liv. st. par année, l'on n'exige aucune garantie de la bonne

foi des candidats qui se présentent, et nombre d'entre eux disparaissent, après avoir vécu six mois aux dépens du public, sans jamais devenir instituteurs. M. John Morley, M. P., a obtenu, à ce sujet, l'an dernier, du secrétaire en chef pour l'Irlande, quelques statistiques instructives, qu'il serait malheureusement trop long de citer ici en entier (1). Mais je ne puis m'empêcher de mentionner qu'outre celle dont je me suis servi plus haut, (120 élèves coûtant à l'État 8,000 liv. st. par année), on y trouve aussi que, de 655 élèves brevetés comme instituteurs au collège de Marlborough-street pendant les cinq années 1883-87 inclusivement, 209, près du tiers, n'ont jamais exercé cette profession et ne sont jamais entrés au service du Conseil d'éducation nationale!

La même chose ne peut arriver dans les collèges non mixtes, et pour deux raisons. D'abord, les candidats à l'admission à ces collèges ont à subir un examen préliminaire, dirigé par le Conseil d'éducation nationale, qui ne les a jamais regardés d'un bon œil, et qui, on peut en être certain, ne se montre pas facile pour les rivaux de son institution favorite; ensuite, l'octroi du gouvernement limité aux trois quarts des dépenses, se mesure par le nombre d'élèves brevetés comme instituteurs qui, après avoir passé les examens requis, ont enseigné pendant deux ans, immédiatement après avoir quitté l'institution; l'octroi ne dépassant pas 50 liv. st. par tête pour les hommes, et 35 liv. st. pour les femmes. De sorte que *e. g.* : si 100 jeunes gens par année satisfont à ces conditions, le collège recevra 5,000 liv. st., pourvu que cette somme n'excède pas les trois quarts des dépenses, et, quel que soit le nombre des candidats heureux, l'octroi s'arrêtera nécessairement aux trois quarts assignés. Ce système force les directeurs des collèges non mixtes à n'accepter que des candidats convenables et à user de toute leur influence pour obtenir de ces candidats qu'ils se consacrent à l'enseignement pour une période de deux ans au moins. Personne ne fait d'objection à ce que l'État exige ces garanties pour que l'argent qu'il donne à ces collèges ne soit pas dépensé sans résultat. Mais s'il exige des garanties là où il paye les trois quarts, pourquoi n'en exige-t-il pas là où il paye tout? Pourquoi maintient-il dans sa position actuelle le collège de Marlborough-street, la seule institution de ce genre dans toutes les Iles-Britanniques, et peut-être

(1) On trouvera ces statistiques aux pages 161-166 du livre de Mgr Walsh.

la seule au monde? Parce que le collège de Marlborough-street personifie en Irlande l'éducation mixte, l'éducation sans Dieu; et parce que le gouvernement veut faire triompher cette éducation par tous les moyens possibles.

Voici un fait que Mgr Walsh vient de communiquer à la presse. Un jeune homme se présenta l'autre jour à l'examen préliminaire d'admission au collège catholique pour la formation des instituteurs. Le Conseil d'éducation nationale, qui dirige ces examens, déclara que ce candidat n'avait pas répondu d'une manière satisfaisante et lui refusa l'admission au collège catholique. Mais, en lui annonçant ce résultat, le même Conseil lui adressait une circulaire exposant de la manière la plus brillante les avantages dont jouit le collège officiel mixte de Marlborough-street, et l'informait que, malgré son échec, il n'avait qu'à s'y présenter pour être admis. L'élève arriva à la conclusion qu'il avait été victime d'une injustice et remit la lettre et la circulaire aux mains de l'Archevêque de Dublin. C'est là une conduite bien indigne d'un département public, car, si cet élève n'est pas suffisamment instruit pour être admis au collège catholique, comment peut-il l'être assez pour qu'on lui ouvre les portes du collège officiel et qu'on le prie d'y entrer? Ou il était suffisamment instruit ou il ne l'était pas. Dans le premier cas, les membres du Conseil ont commis une criante injustice, en lui fermant le collège catholique; dans le second, en l'invitant à Marlborough-street, ils se sont rendus coupables d'une honteuse malversation des deniers publics, d'une de ces transactions qu'on appelle ordinairement des vols, lorsqu'elles sont faites par des particuliers. Dans tous les cas, le fait prouve qu'on ne recule devant rien pour obtenir des sujets pour le collège mixte et former des instituteurs suivant l'idéal officiel, qui seront plus tard les dignes chefs de ces écoles primaires sans Dieu, que l'on s'efforce avec tant d'opiniâtreté de populariser en Irlande.

Pour rendre toute justice au gouvernement, je dois mentionner qu'à la fin de la dernière session le secrétaire en chef pour l'Irlande, M. Balfour, en réponse à une interpellation de M. Sexton, annonça que le ministère était décidé à rendre justice aux catholiques sur cette question des *Training colleges*. Voici les paroles de l'honorable ministre : « J'ai longtemps désiré placer tous ces collèges sur le même pied... Je crois avoir trouvé un moyen qui me permettra d'établir enfin leur égalité absolue, — entre eux et

avec l'institution officielle de Marlborough-street, — sous le rapport des dépenses courantes et permanentes payées par le gouvernement. Le gain sera partout du côté des collègues; le trésor seul y perdra. Mon très honorable collègue, le chancelier de l'Échiquier (M. Goschen) a donné son consentement à ce projet et m'a permis d'annoncer que ce sera la politique qu'il suivra... Au cours de la session d'automne ou dès le commencement de l'an prochain, nous donnerons les détails de ce plan (1). »

Quelques personnes espèrent qu'un au moins de nos griefs va enfin disparaître. C'est possible. Mais, pour ma part, je me tais, car je me rappelle que depuis vingt ans, à presque toutes les sessions, quelques ministres, serrés de trop près, ont fait des promesses de ce genre; je me rappelle, entre autres choses, qu'en août 1889, le même M. Balfour faisait naître bien des espérances en annonçant, de la manière la plus catégorique, que, dès le commencement de la prochaine session (maintenant morte et enterrée depuis plus de six mois), on rendrait justice aux catholiques d'Irlande sous le rapport de l'enseignement universitaire. Les promesses d'il y a dix-huit mois n'ont pas été plus efficaces que celles d'il y a vingt ans; rien, absolument rien, n'a encore été fait. Je désire autant que personne que le Parlement de Westminster se décide enfin à nous rendre une certaine justice, quelque incomplète, quelque minime qu'elle soit, mais je dois avouer que l'expérience du passé m'a fait perdre la foi en ses bonnes intentions. On me pardonnera si je suis sceptique, ce n'est certes pas sans cause. Pour nous donner satisfaction, il faudrait changer le principe fondamental de notre système d'enseignement primaire; d'athée il faudrait le rendre religieux, et il est, au moins, permis de douter que le Parlement de Westminster brise jamais l'idole qu'il a si longtemps adorée.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Ce n'est que très tard que l'on a reconnu l'importance de cette branche de l'enseignement et aujourd'hui le système qui la personnifie est encore au berceau, faible de toute la faiblesse de l'enfance, et, qui pis est, privé de cette nourriture qui seule peut faire croître ses forces, et en faire avec le temps, un être complet. C'est en 1875,

(1) *Hansard*, séance du 15 août 1890.

seulement que l'on commença à s'apercevoir qu'il fallait une transition entre l'école primaire et l'université. En Irlande on le savait depuis longtemps; mais il faut bien des années au Parlement de Westminster pour mettre ses lunettes et pour se décider à regarder, surtout de l'autre côté du canal. Enfin en 1878 l'« *Intermediate Education (Ireland) Bill* » reçut l'approbation des deux Chambres et devint loi. Lord Cairns était le père de cette mesure.

En résumé, voici ses principales provisions.

1° Un conseil, composé de sept membres, nommé par le vice-roi d'Irlande, sera préposé à la direction de l'enseignement secondaire.

2° Chaque année, dans les principales villes du pays, auront lieu des examens auxquels toute personne ne dépassant pas un certain âge pourra se présenter.

3° Les écoles dont les élèves auront *passé* ces examens, recevront une certaine allowance, calculée d'après le nombre des candidats heureux, et, des prix en argent et en livres seront accordés aux plus méritants de ces candidats.

4° Un million de livres sterling, provenant du « surplus » laissé libre entre les mains du gouvernement par l'*Église établie d'Irlande* lorsqu'elle cessa de remplir les fonctions d'Église officielle, formera le capital mis à la disposition du Conseil pour subvenir aux frais d'administration, payer les octrois aux écoles et les prix — connus sous le nom technique d'*exhibitions* — aux candidats.

Ce capital donne un rendement annuel de trente-trois mille livres sterling.

Trois choses frappent surtout celui qui examine ces bases de notre enseignement secondaire. D'abord il n'est plus question du tout, ici, de cette éducation mixte qui est le fléau des écoles primaires et que l'on veut contraindre, par tous les moyens possibles, les enfants du peuple à recevoir. Ensuite le système, si on y regarde de près, ne nous paraît pas un système d'éducation, mais bien un simple système d'examen. Et enfin la misérable pitance de 33,000 livres sterling par année qui ferait périr d'inanition le plus parfait des systèmes, non seulement empêchera le nôtre, qui, j'espère, n'a aucune prétention à la perfection, de se développer et de s'améliorer avec l'âge, mais le conduira même, insensiblement, à une de ces petites tombes tristes et froides où l'on dépose ces êtres manqués qui n'ont connu de la vie que la peine de naître.

I

Malgré tous ses défauts, le système de lord Cairns a cependant une qualité qui lui ferait pardonner bien des choses et qui suffirait peut-être à elle seule pour lui concilier les sympathies de tout catholique irlandais : il laisse à chacun la liberté en matière de religion et n'entreprend pas sous tel ou tel prétexte de dicter, au nom de l'État, la loi aux consciences et de détruire tout esprit religieux par le *mélange forcé* si cher au Conseil d'éducation nationale. « Oui, mais en revanche votre enseignement secondaire est athée, ce qui ne vaut guère mieux », me dira peut-être quelqu'un. Cet argument vaudrait beaucoup, j'en conviens, si notre enseignement secondaire était en réalité un enseignement, s'il dirigeait des écoles et faisait profession d'instruire la jeunesse, comme le fait l'enseignement primaire. Mais tel n'est pas le cas. Il n'est pour ainsi dire qu'un examinateur qui s'en va par les écoles catholiques et protestantes indistinctement, poser certaines questions aux candidats sans s'inquiéter quelle est leur religion ou même s'ils en ont une. Il distribue ensuite les octrois gouvernementaux et les récompenses aux écoles et aux élèves qui sont les plus méritants.

Ce n'est pas là l'idéal catholique, sans doute, mais dans un pays comme le nôtre, cet idéal serait impraticable. Il ne faut donc pas s'étonner si le clergé et les écrivains catholiques se sont abstenus, en général, de discuter la question au point de vue qu'on appelle quelquefois ultra-montain, et de demander la concession de tous les droits réclamés au nom de l'Église; car, outre que les discussions sur des théories abstraites n'ont pas grand attrait pour les habitants de ces pays-ci, ils ont trop souffert de l'application que leur fit le protestantisme de ses *droits exclusifs* et ils en ont trop demandé l'abolition au nom de la liberté et de l'égalité pour les réclamer pour eux-mêmes. D'ailleurs, à l'heure présente, de telles discussions ne serviraient qu'à réveiller des haines à peine assoupies et leur seul résultat pratique serait peut-être la perte de cette liberté dont nous commençons à jouir. « Périissent les colonies plutôt qu'un principe! » est une belle phrase de rhétorique sans doute, mais n'est-il pas plus sage de conserver les colonies tout en sauvant le principe de liberté, le principe qu'on devrait les sacrifier un peu en apparence? C'est ce que le système actuel nous permet de faire. Comme

son but est de constater l'éducation et non de la donner, il laisse à chacun le soin de pourvoir à sa propre instruction religieuse, et peu importe, il me semble, qu'il ne la mentionne pas sur ses programmes lorsque, non seulement il ne la proscrit pas, mais soutient même de ses deniers les écoles où elle règne suprême. Les partisans du système mixte ont cru découvrir une marque d'approbation de leur conduite dans le fait que le clergé irlandais a donné son assentiment non équivoque au système d'enseignement secondaire et, était-ce aveuglement ou mauvaise foi? ils se sont empressés de faire parader sous les yeux du public anglais la prétendue inconséquence du clergé irlandais et ce qu'ils appelaient « l'acceptation virtuelle » de leur principe favori. Lord O'Hagan, qui a joué un rôle prééminent dans la question de l'enseignement irlandais, adressant la parole, il y a quelques années, à une assemblée de catholiques anglais, alla jusqu'à déclarer que « le principe mixte avait servi de base à tous les changements survenus depuis quelques années dans l'administration de l'instruction publique en Irlande » et il citait à l'appui de son assertion les établissements d'enseignement secondaire et la fondation de l'université royale. De l'université royale j'aurai occasion de parler plus loin, mais pour ce qui est de l'enseignement secondaire, toute personne de bonne foi reconnaîtra, sans difficulté, que c'est précisément parce que ce système n'est nullement entaché de *mélange* que l'épiscopat l'a approuvé et que des catholiques, ennemis déclarés du système mixte, prennent part à son administration. En faut-il une preuve plus convaincante? Les établissements des Frères des Écoles chrétiennes qui sont exclus avec la plus grande rigueur de toute participation à l'octroi gouvernemental pour l'enseignement primaire, reçoivent une large part de l'octroi pour l'enseignement secondaire. En 1888, d'un total de 9,103 l. 10 s. 8 d. distribué parmi toutes les écoles secondaires d'Irlande, catholiques et protestantes, les Frères des Écoles chrétiennes recevaient 2,836 l. 0 s. 3 d! On ne leur demande que de préparer des candidats capables de répondre d'une manière satisfaisante aux examinateurs du conseil. Comment peut-on découvrir là le triomphe du principe mixte? J'insiste sur ce point, car je sais que l'on a travaillé avec tant de persévérance, et, je regrette de le dire, en certains endroits avec tant de succès, pour faire croire au peuple anglais que le système mixte avait reçu l'approbation virtuelle du peuple irlandais et triomphait de toutes les résistances, laïques et ecclé-

siastiques, qu'il n'est point du tout impossible que cette opinion se soit aussi répandue à l'extérieur et que nous passions, aux yeux de quelques catholiques étrangers, pour soutenir l'État dans sa tentative de laïcisation ou au moins pour lui reconnaître le droit de diriger à son gré l'enseignement séculier. Ce serait là une idée bien fautive, car s'il s'est trouvé des catholiques et même des évêques, pour soutenir à son origine le système mixte, c'était, comme je l'ai fait voir précédemment, parce qu'ils en espéraient des résultats qu'il n'a pas produits et que l'expérience nous a prouvé qu'il ne pouvait produire. Quoi qu'on en puisse dire, les catholiques d'Irlande ont toujours protesté contre toutes les tentatives de l'État pour chasser Dieu de l'école, et toujours ils protesteront.

Si, au point de vue religieux, aucune objection réelle ne peut être faite à notre enseignement secondaire, au point de vue administratif il y a un point, entre autres, sur lequel il est impossible aux catholiques de se déclarer satisfaits. Je veux parler de la constitution du Conseil dirigeant cet enseignement. Comme il avait été pourvu par l'acte de 1878, ce Conseil devait se composer de sept membres, nommés par le vice-roi d'Irlande. Deux alternatives s'offraient naturellement au vice-roi dans le choix de ces membres : il pouvait faire représenter au Conseil les diverses dénominations religieuses suivant la proportion de leurs adhérents dans le pays, ce qui n'aurait été que justice ; il pouvait aussi diviser les membres également entre catholiques et protestants. Mais il y avait le nombre impair, le 7, qui n'avait peut-être pas été spécifié dans l'acte sans quelque intention ! Le vice-roi trancha le nœud gordien en nommant trois membres catholiques et quatre protestants. Y a-t-il moyen de pousser plus loin l'audace ? Non seulement les catholiques forment en Irlande une majorité écrasante, mais la grande majorité des élèves qui subissent les examens du Conseil est aussi catholique. Mgr l'Archevêque de Dublin, [analysant les rapports officiels pour 1888 (1), a trouvé que le nombre de garçons venant d'écoles catholiques qui se sont présentés aux examens de cette année était de 1584, tandis que les écoles protestantes n'en avaient fournis que 800.

(1) Les derniers parus. La religion des diverses écoles n'étant pas indiquée, Monseigneur n'a regardé comme catholiques que les écoles qu'il connaissait être de cette religion ou dont les noms indiquaient certainement une origine catholique. Lorsqu'il y avait doute l'école était classée comme protestante.

On espérait qu'à la résignation ou à la mort de quelqu'un des membres protestants, on nous rendrait justice en le remplaçant par un catholique. On n'a pas jugé à propos d'agir ainsi et le *fair play* triomphe encore!

II

Au point de vue de l'éducation, notre système n'est qu'un vaste système de surmenage intellectuel. Il a pour base la compétition par examen; il ne distribue ses récompenses que d'après les résultats des examens; il soutient les écoles, non en raison de leur valeur intrinsèque ou des services qu'elles rendent à l'éducation véritable, mais en raison de leurs succès plus ou moins grands dans ce qu'on appelle *cramming*. Le bourrage scientifique, voilà l'idéal de notre enseignement secondaire!

C'est une conséquence nécessaire du principe sur lequel est basé l'acte de lord Cairns, tel que nous l'avons résumé plus haut. Ne voir dans toute l'éducation que l'examen, pouvait paraître un moyen bien facile de se tirer d'affaire à des gens qui ne désiraient rien tant que de faire sortir Minerve tout armée du cerveau du Jupiter de Westminster. Malheureusement les miracles de cette espèce ne se renouvellent plus et aujourd'hui il faut être enfant avant de devenir homme. Un système d'enseignement ne se crée pas de toutes pièces et avant d'en élever le faite il faut commencer par en poser les bases. C'est ce qu'on n'a pas compris ou ce qu'on n'a pas voulu comprendre. Il est vrai qu'il ne s'agissait que de l'Irlande, mais en maniant un sujet si délicat, lors même qu'il n'y avait en jeu que les intérêts de l'Irlande, il semble qu'on aurait dû y regarder de plus près, ne pas le reléguer à la fin d'une session (1) pour le pousser ensuite d'avant, avec une hâte scandaleuse et, afin de s'en débarrasser avant les vacances, le laisser incomplet et se bien garder d'y retoucher plus tard.

C'est ce qu'on a fait cependant, et au lieu d'édifier un système d'enseignement, on a fait, au nom de l'État, l'apothéose du surmenage aveugle, irrationnel; au lieu d'encourager l'instituteur dans ses efforts pour donner aux élèves une connaissance approfondie et solide des différents sujets qui composent les cours, on l'a forcé, pour ainsi dire, à se livrer au jeu amusant de deviner le plus cor-

(1) Cf., entre autres, les débats à la Chambre des Lords, le 4 juillet 1878.

rectement possible les questions qui seront probablement posées par les examinateurs. Le résultat est un malaise général qui se fait sentir jusque dans les universités et dont la société elle-même sera bientôt atteinte, si elle ne l'est déjà. L'éducation qui forme les hommes et les prépare pour les luttes de la vie a disparu aujourd'hui de nos écoles, chassée par l'État qui n'a trouvé pour la remplacer que l'examen. L'Examen! voilà le grand dieu du jour!

Et il n'y a pas à dire que l'on ne se soumettra pas; c'est une question de vie ou de mort. Si maîtres ou élèves refusent de considérer l'examen comme le but suprême où doivent tendre tous leurs efforts, — j'ai presque dit comme la borne qui doit marquer l'horizon de leur science et de leur intelligence, — le châtement ne se fera pas attendre; l'État tient la bourse et ses deniers ne sont que pour ceux qui savent obéir. De plus ces épreuves sont presque toujours conduites de la manière la plus superficielle et ce serait un spectacle ridicule, s'il n'était pas lamentable, de voir les jeunes gens et les jeunes filles qui ont l'intention de s'y soumettre, fouiller fiévreusement dans les bibliothèques publiques les recueils renfermant les questions posées les années précédentes, dans l'espoir sans doute que les examinateurs répéteront demain les questions qu'ils posaient il y a quatre ou cinq ans; espoir, je dois le dire qui n'est pas toujours frustré. Certains libraires entreprenants publient même, de temps à autre, sous forme de pamphlet, des collections de ces *examination papers* et le commerce qu'ils en font n'est pas des moins lucratifs.

Était-ce bien la peine de donner à cela le nom pompeux d'enseignement secondaire?

L'influence néfaste qui a si complètement réussi à abâtardir l'éducation, à changer la mémoire humaine en une de ces machines quelque peu semblables aux machines américaines pour enregistrer l'argent reçu, qui a réduit l'enseignement à une pure mécanique et qui a fait de l'intelligence de la jeunesse un catalogue aussi ridicule que sec, où la raison cherche en vain sa place, cette influence, est-il trop tard pour la faire disparaître de l'atmosphère de nos écoles? Il faut espérer que non, mais si par malheur il l'était, ce serait de grand cœur que je souhaiterais la mort immédiate de notre système d'enseignement secondaire, de cet être rachitique, qui promet de n'être toute sa vie qu'un hideux petit monstre. Il est vrai de dire aussi qu'on l'a traité d'une façon bien mesquine et bien

cruelle depuis sa naissance. Si le Parlement s'était montré plus généreux à son égard, les conséquences n'auraient peut-être pas été si désastreuses; si on lui avait assigné une somme plus raisonnable que 33,000 livres sterling par année, il serait peut-être devenu autre chose qu'un système d'examen. C'est l'avarice, ou plutôt l'aveuglement et la négligence parlementaires, qui l'ont ainsi défiguré dès son berceau. On pourrait y remédier avant qu'il fût trop tard : le fera-t-on? C'est une question sur laquelle il est au moins permis à chacun de douter!

Il importe de remarquer que ce sont les catholiques qui souffrent le plus des arrangements actuels. Les écoles protestantes d'enseignement secondaire sont généralement riches, grâce à des fondations publiques et privées qui ont été faites en faveur des *High Schools* protestantes, depuis une couple de siècles. Les *High Schools* ont été incorporées dans le système d'enseignement secondaire lorsque celui-ci a été formé, et ces fondations ayant été assignées à leur usage exclusif, de par la volonté des testateurs ou celle du Parlement, les catholiques n'y peuvent en rien prétendre.

« Ce système, » dit Mgr Walsh, « est sans doute tristement défectueux; mais maintenant que l'on a consenti à reconnaître et à récompenser le travail d'une école, sans s'occuper de la question de savoir si cette école est conduite d'après le principe « mixte » ou d'après le principe « dénominationnel », il ne serait pas difficile, ce me semble, d'adopter certaines modifications de détail et de mettre à la disposition du Conseil des fonds suffisants pour lui permettre d'améliorer d'une façon réelle notre système d'enseignement secondaire (1). »

Je me permettrai d'ajouter que, pour être réelle, cette amélioration doit être radicale, et que la cognée du rénovateur ne doit pas se contenter d'abattre quelques branches, mais doit attaquer hardiment les racines du principe faux et pernicieux : que toute l'éducation consiste dans la préparation aux examens.

III

L'insuffisance des fonds dont dispose le Conseil, bien qu'évidente par elle-même, le devient encore davantage si l'on compare les

(1) *Chief Grievances*, p. 223.

misérables 33,000 livres sterling affectées à l'enseignement secondaire aux sommes énormes dont jouissent les écoles primaires et les universités. « L'Irlande est, nous croyons, disait en 1887, le rapport de l'*Educational Endowments (Ireland) Commission*, le seul pays en possession d'un système complet d'instruction publique où l'aide accordée par l'Etat à l'enseignement secondaire soit tout à fait inadéquate. » Lorsqu'on se rappelle que 92,000 livres sterling par année sont payées par le trésor public aux universités d'Irlande, que ce même trésor affecte tous les ans à l'enseignement primaire une somme de près de 900,000 livres sterling, dont nos admirables 29 écoles modèles reçoivent pour leur part 35,000, on peut bien se demander si le Parlement était sérieux lorsqu'il sanctionnait l'*Intermediate Education (Ireland) Bill*, ou s'il ne voulait pas se moquer un peu de nous.

On s'est plaint de tout côté, mais naturellement cela n'a rien produit que du vent! Quelques commissions, — ces commissions me rappellent invariablement la saignée et l'eau chaude des charlatans d'autrefois; si l'Irlande souffre, vite une commission! La commission est la panacée pour tous les maux, mais aussi ses effets ne diffèrent que peu de ceux de la saignée et de l'eau chaude — Quelques commissions, dis-je, ont été chargées, de temps à autre, de faire des investigations. Toutes, elles ont blâmé la négligence du gouvernement, elles ont déclaré que plusieurs écoles importantes seraient obligées de fermer leurs portes si on ne leur venait en aide le plus tôt possible, et elles se sont accordées à recommander une augmentation annuelle d'au moins 15,000 livres sterling (1). Ajoutez à cela que lors de l'adoption du Bill de lord Cairns, lord Cairns lui-même, lord Granville, lord Spencer et lord O'Hagan promirent formellement que le capital mis à la disposition du Conseil d'enseignement secondaire serait augmenté sous peu d'au moins un demi-million, et ils donnaient pour excuse, pour ne pas le faire de suite, la fin de la session et l'approche des vacances.

Rien n'a été fait et l'on ne paraît pas du tout avoir l'intention de faire quelque chose.

Pour rendre la situation encore plus intolérable, le Conseil, s'excusant sans doute sur la mesquinerie parlementaire, n'a pas jugé à propos de donner beaucoup de soins à l'administration de la petite

(1) Voir surtout les rapports des *Educational Endowments (Ireland) Commissions* pour 1886, 1887 et 1888.

somme qu'on lui avait confiée ; il n'a rien fait pour empêcher des abus et je suis même porté à croire qu'il a tout fait pour les rendre plus criants. On s'y est pris de telle façon que de ces 33,000 livres sterling plus de 12,000 par année passent en salaire et en frais d'administration. En 1888, 12,229 livres sterling ont même été affectées à ces dépenses tandis qu'on ne distribuait aux écoles et aux élèves que 42,045 livres sterling !

Cette petite moitié elle-même, on n'a pas pu ou l'on n'a pas voulu la distribuer d'une manière juste et équitable. Remarquons d'abord qu'à l'origine le système de lord Cairns ne devait s'appliquer qu'aux jeunes gens. Le mouvement en faveur de l'Éducation supérieure des jeunes filles, qui est ici à son ascendant, obligea toutefois le Conseil à ouvrir ses portes aux belles ambitieuses qui briguent non seulement les honneurs aux concours de l'Enseignement secondaire, mais aussi les honneurs de l'université dont elles emportent d'assaut, pour ainsi dire, les degrés avec tout l'entrain de nouveaux venus, brûlant de se signaler du premier coup. Les candidats augmentaient, mais l'octroi gouvernemental restait stationnaire. Le conseil, — peut-être son action était-elle l'effet d'une galanterie tout irlandaise ; dans ce cas, je m'empresse de faire amende honorable — le conseil, dis-je, au lieu de laisser libre à tous, jeunes gens et jeunes filles de concourir indistinctement pour les prix et les *exhibitions* et de distribuer ensuite des récompenses suivant l'ordre de mérite, sans distinction de sexe, a affecté une partie considérable de l'octroi annuel, déjà si insuffisant, aux jeunes filles seules.

Le résultat est si curieux que je ne puis m'empêcher de l'exposer ici sommairement. Je suivrai Mgr Walsh, et, comme lui, je prendrai les résultats de la « classe moyenne » aux examens de 1889.

Les prix accordés à cette classe sont : des *exhibitions* de la valeur de 20 livres sterling en argent et des prix en livres d'une valeur respective de trois, de deux et d'une livre sterling. Il y a une *exhibition* par 10 élèves qui passent l'examen avec honneur. Le nombre d'*exhibitions*, accordées à la classe moyenne cette année-là, était de 68. En examinant les rapports, nous trouvons que des 68 élèves en tête de la liste, il y avait 63 jeunes gens et seulement 5 jeunes filles. Mais le Conseil ayant réglé que le nombre des jeunes filles qui sortent victorieuses de l'épreuve serait considéré à part et que des *exhibitions* leur seraient accordées en raison de leur nombre, ce nombre étant en 1889 de 252, leur donnait droit à 25 *exhibi-*

ions de 20 livres sterling chacune. 25 de nos jeunes demoiselles reçurent donc 20 livres sterling lorsqu'en toute justice 5 seulement auraient dû recevoir cette somme. On a remarqué que le total des points de celle qui reçut la dernière *exhibition* était de 2506, tandis que du côté des jeunes gens pas même un troisième prix de la valeur d'une livre sterling ne descendit à ce chiffre.

Il y a moyen d'être trop galant ! Je dois dire que comme ces *exhibitions* constituent l'attrait principal, sinon unique, de ces examens et comme un grand nombre de jeunes gens pauvres sont obligés de compter sur cet argent afin de pouvoir continuer leurs études, cette division, certainement peu équitable, ne constitue pas aux yeux des candidats le moindre de leurs griefs au sujet de l'enseignement secondaire.

Ces quelques remarques seront sans doute suffisantes pour faire voir que si le Conseil d'enseignement secondaire n'est pas affecté de l'épilepsie d'irrégion qui agite son confrère de l'école primaire, il n'en a pas moins tous les autres caractères distinctifs de ces conseils dont les membres sont nommés par le vice-roi, et qui ne sont, en pratique, responsables qu'à eux-mêmes. Avec une telle tête comment le corps peut-il se mouvoir d'une manière rationnelle ? Même en augmentant l'octroi de 15,000 livres sterling, par année, je ne crois pas qu'on puisse produire une amélioration sensible, car les mêmes administrateurs resteront à la tête et quand ils feraient disparaître quelques-uns des défauts les plus criants, aussi longtemps que le principe fondamental ne sera pas changé, notre système d'enseignement secondaire ne sera qu'un système d'examen, la ruine de l'éducation véritable, une amère moquerie. Et plus tard, peut-être, si aucun changement n'a lieu, devant les résultats de ce que nous appelons leur éducation supérieure, nos fils sauront nous reprocher de ne leur avoir donné qu'une pierre lorsqu'ils nous demandaient du pain.

J.-A. GEO. COLCLOUGH.

(A suivre.)

LES OUVRAGES DE PHILOSOPHIE ET D'ÉCONOMIE

POLITIQUE

RÉCEMMENT PUBLIÉS

VI. *Nouveau Dictionnaire d'économie politique*, publié sous la direction de M. Say, 1^{res} livraisons. (Guillaumin.) — VII. *Le Budget, son histoire et son mécanisme*, par René Stourm, professeur à l'École des sciences politiques. 1 vol. in-8°. (Guillaumin.) — VIII. *L'Oraire international*, par Charles Périn, correspondant de l'Institut de France. 1 vol. in-8°. (Victor Lecoffre.) — IX. *Conférences sur la vie sociale : les Principes de 89*, par M. l'abbé F. Brettes, chanoine de Paris. 1 vol. in-12. (Gaume) — X. *L'Église et la Jeunesse ouvrière*, par M. l'abbé Secrétain. 1 vol. in-12. (Roger et Chernoviz.) — XI. *Mon bon Gaston, souvenirs intimes*, par M^{me} la vicomtesse de Pitray. (Retaux) — XII. *Italie. La Route étroite*, par Maurice Faucon. (Perrin)

V

Voici un petit volume intitulé : *Mon bon Gaston : Souvenirs intimes par sa sœur Olga*. Il ne faut pas s'y tromper. Faute de prendre garde aux lignes en petit caractère qui commentent ce titre, on ne saurait peut-être pas qu'il s'agit de Mgr de Ségur, et de notes biographiques publiées par M^{me} la vicomtesse de Simard de Pitray, née de Ségur. Cette édition est accompagnée, pour plus d'intérêt, de cinq dessins inédits, dus au crayon de Mgr de Ségur lui-même. Personne parmi ceux qui me lisent n'ignore le remarquable talent de peintre par lequel Mgr de Ségur s'était signalé dès sa jeunesse. On peut voir, au reste, au séminaire de Saint-Sulpice, un portrait d'un admirable ressemblance. « Pie IX, de grandeur naturelle, y est représenté de face avec la tiare sur la tête,

assis sur la Chaire de saint Pierre ; à sa droite, on voit le prince des Apôtres, debout, tenant les clefs du Paradis ; à sa gauche saint Paul, debout également, s'appuie sur une épée. » (Page 96 de l'auteur.) Ceux qui ont eu l'insigne honneur d'approcher et d'entretenir ce grand pontife seront frappés du caractère de vérité que présente ce tableau. Cette parfaite ressemblance tient à une particularité que Pie IX voyant l'embarras du jeune artiste eut la bonté de lui signaler lui-même. « Je vois, dit-il, que vous ne vous rendez pas compte de la particularité qui m'est spéciale ; j'ai eu, il y a un certain nombre d'années, une attaque de paralysie, et tout un côté de ma figure s'est, dès lors, immobilisé ; il en résulte (vous devez le remarquer à présent) une bizarrerie provenant de cette attaque : lorsque je souris, c'est d'un côté de mes lèvres seulement et l'animation de mon regard ne vient que d'un œil ; saisissez-vous cette particularité ? »

Je n'ai encore rien dit du livre que j'ai à faire connaître, et me voilà déjà dans les anecdotes. L'ouvrage en est rempli d'un bout à l'autre, et ces anecdotes qui sont presque toutes des souvenirs personnels, ou des événements de famille portent avec elles un grand charme. Elles sont racontées d'une façon simple et rapide, sur le ton d'une conversation fine et sobre. C'est bien ainsi qu'on parle dans le vrai monde, sans éveiller jamais chez ses interlocuteurs l'idée fâcheuse d'une prétention quelconque.

Plutarque fait à propos de la Vie d'Alexandre le Grand cette remarque, que les grands hommes se font mieux connaître par les petits traits de leur caractère que par leurs actions les plus considérables. Rien de plus vrai que cette maxime : voilà sans doute pourquoi nous attachons tant de prix aux souvenirs intimes concernant ceux qui tiennent une large place dans notre âme. Est-il quelqu'un à Paris et en France qui n'ait entendu parler de Mgr de Ségur ? On peut dire qu'il a été du petit nombre des personnages populaires. On le voyait partout, confessant, disant la messe, distribuant la communion, faisant entendre la parole de Dieu. Il aurait pu goûter cette joie humaine d'entendre murmurer son nom sur son passage. Quant à sa vie privée, elle a toujours disparu dans l'ombre de sa modestie. C'est précisément cette vie privée que M^{me} la vicomtesse de Pitray nous laisse entrevoir. Elle nous permet ainsi de jeter un regard discret sur cet intérieur de famille et d'entendre ces paroles pleines d'abandon qu'on réserve

pour l'intimité du foyer domestique. « Je dicte, écrit Mgr de Ségur, je dicte à mon bon Méthol le petit post-scriptum. Pour l'aumône si excellente du pèlerinage à Lourdes, il faut écrire au R. P. Picard, rue François I^{er}, 8, à Paris. Expose ton désir et tes conditions : mets ton adresse; mais écris comme une honnête chrétienne qui forme consciencieusement ses lettres, et non comme une chatte révolutionnaire dont les bonnes et aimables lettres constituent pour la rue du Bac, et probablement pour le genre humain tout entier, un modèle accompli de pattes de mouches croisées, de dessins de hannetons ivres. » Il écrit encore à cette même sœur Olga quelques années auparavant, à propos de son jeune fils Paul que le bon oncle était allé visiter au collège, cette jolie boutade : « Chère Olga, Paul est un gros farceur. J'arrive du collège, où j'espérais le trouver à moitié mort; et monsieur était en promenade. On ne l'avait pas même jugé digne de faire partie d'une espèce de couvée de vingt à vingt-cinq poulets délicats ou avariés qu'on gardait au logis pendant la promenade. » Quant à la sœur de Paul, la bonne petite Jeanne, comme il l'appelle, il lui écrit : « Voici, pour fêter ta douzième année qui commence, une grande boîte de pastilles de chocolat superfin. Tu en donneras de temps en temps à tes frères et sœurs, et ainsi cette boîte sera pour toi une source de charité et non une source de gourmandise. »

Le nom de Méthol que je viens de citer tout à l'heure est le nom du domestique de Monseigneur; nous le connaissions tous. C'est ce brave homme qui avait égaré un jour un billet de 1000 francs, billet que Mgr de Ségur se hâta de faire porter sur *les dépenses de la communauté*. C'est ainsi qu'il appelait l'entretien de sa maison. « Ce qu'il y a de bon, s'écriait triomphalement quelques jours après le naïf Méthol, c'est que je m'étais trompé. J'ai retrouvé le billet, et nous n'avons rien perdu. »

« Nous! ajoute M^{me} de Pitray, ce mot peint Méthol tout entier! Il s'identifiait avec tout ce qui touchait mon frère, généreux pour les pauvres comme lui, comme lui merveilleusement économe pour tout ce qui concernait le ménage et la toilette de Gaston. Mon frère avait des soutanes qui, grâce à Méthol, lui duraient *seize ans*, et il trouvait cependant moyen d'être toujours exquisément propre. »

On lira dans le volume de M^{me} de Pitray le récit des temps qui

précédèrent le moment où Mgr de Ségur devint aveugle : on y verra comment il se préparait à cette terrible infirmité en apprenant trois messes par cœur et en s'exerçant d'avance à trouver son chemin les yeux fermés. On y admirera le récit de sa visite au saint homme de Tours. Si je rapportais tout ce que ma mémoire a gardé et tout ce dont mon cœur a été ému, cette analyse aurait de bien autres proportions encore.

VI

M. Maurice Faucon publie un recueil de poésies, intitulé : *Italie, strophes et poèmes : La Route étroite*, avec une Préface de M. Coppée, de l'Académie française. Le lecteur, lorsqu'il s'agit d'un poète, s'attend toujours à trouver dans ses chants quelque chose de la personne de l'auteur; on ne s'exprime pas en vers avec le sang-froid et la réserve qui conviennent à la prose. C'est l'âme qui crie et qui nous fait la confidence de ce qu'elle a craint, espéré ou souffert.

Le livre de M. Maurice Faucon répond tout à fait à ces conditions littéraires. L'auteur s'abandonne : il se laisse voir tout entier, et cette faculté de se mettre en dehors constitue un des grands mérites de la poésie.

Ce ne sont pas seulement les vers qui révèlent la personne du poète; la préface de M. Coppée, malgré sa réserve délicate, projette ses rayons sur cette destinée douloureuse.

N'est-ce pas en effet une carrière étrange et inattendue que de débiter par les études les plus savantes et les plus variées auxquelles puisse se livrer un esprit vigoureux et puissant, de conquérir les grades les plus variés dans les branches les plus ardues des connaissances humaines, de figurer avec honneur dans cette élite en quelque sorte inaccessible qui constitue notre École littéraire à Rome, de mettre la main à des travaux d'érudition capables de faire pâlir les plus savants, et de se trouver tout d'un coup interrompu et arrêté par une terrible maladie qui vous défend les recherches et le travail? Combien y a-t-il d'hommes au monde qui, après avoir consacré toutes les ressources de leur activité aux investigations de la science critique et historique, seraient capables, au moment où ils suspendent leurs visites dans les bibliothèques et les archives, de vaincre leurs souffrances pour accorder leur lyre, et pour faire succéder ainsi les effusions de la poésie aux exactitudes de l'analyse.

M. Faucon est donc pourvu comme personne des ressources et des richesses de la langue ; il en possède toutes les nuances et tous les mots. Tandis que presque tous les poètes sont obligés de faire quelque effort pour trouver dans l'idiome qu'ils emploient l'expression de leur pensée, M. Faucon dispose avec une remarquable aisance, d'une langue littéraire très étendue et très érudite ; sa pensée rencontre, sans les chercher, des mots qui, d'ordinaire, ne viennent point facilement aux poètes. Cet emploi de termes érudits et savants donne au vers une physionomie vraiment originale et une sorte de teinte aristocratique. C'est là un mérite rare et fort appréciable, aujourd'hui où la plupart de nos auteurs, par une tendance inverse, paraissent s'appliquer à démocratiser leur style.

Le lecteur parcourra avec un grand charme les pages de ce volume ; il y trouvera des sujets bien divers, et presque tous abordés avec un égal bonheur. Je ferai toutefois à l'auteur un reproche : c'est que les pièces sont trop courtes et traitées en un trop petit nombre de vers. M. Maurice Faucon n'est point de la race des rimeurs qui manquent d'haleine et qui ne sauraient aller un peu loin sans défaillir : tout au contraire, sa pensée acquiert des forces en marchant, et je n'en veux pour preuve que le livre lui-même où les pièces sont d'autant meilleures qu'elles sont moins courtes. C'est là, on en conviendra, un reproche qu'on adresse rarement aux poètes ; on les accuse d'ordinaire, de ne jamais finir, et ses lecteurs reprocheront avec moi à M. Maurice Faucon de trop tôt s'arrêter.

V

J'ai sous les yeux les premières livraisons d'une publication qui commence et qu'il faudra un certain temps pour achever, c'est le *Nouveau Dictionnaire d'Economie politique*, publié sous la direction de M. Léon Say, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques.

Les dictionnaires, par une singulière fortune, s'adressent à deux classes de personnes bien différentes : les gens instruits et les ignorants. Les gens instruits qui connaissent déjà beaucoup de choses, ne sauraient s'accommoder du vague et de l'inexactitude ; s'ils ont à citer une date, à rappeler un détail, à faire un rapprochement, ils redoutent par-dessus tout d'être mal informés et de manquer de précision ou de vérité. Il est donc tout simple qu'ils aient sous la

main un moyen prompt et commode de se renseigner; il suffit de tourner quelques pages pour savoir à quoi s'en tenir, et le dictionnaire vous donne sans coup férir les renseignements dont vous pouviez avoir besoin.

Les ignorants n'en font assurément pas le même usage, mais peut être leur est-il plus indispensable encore. Combien de mots dans la langue, même la plus usuelle, ne présentent à l'homme illettré ou mal instruit qu'un sens vague, flottant, incertain, et mieux fait pour égarer la pensée que pour la traduire. Le vulgaire se contente ainsi d'une série d'à peu-près, où le vrai sens de la phrase est plutôt entrevu que saisi, où toutes les nuances de l'expression disparaissent pour se fondre dans un effet général qui demeure indécis.

Il peut arriver, et il arrive en effet, à ces esprits trop peu pourvus de notions définies et complètes, de chercher à s'affermir dans leurs propres idées. Ils comprennent avec beaucoup de vérité que ces affirmations flottantes et fugitives ne sauraient être prises pour des jugements sûrs. Ceux-là ont recours aussi aux dictionnaires; seulement ils n'y vont pas chercher des renseignements plus complets ni des détails plus abondants; ce qu'ils lui demandent au contraire, ce sont les notions fondamentales, les explications élémentaires qui leur permettront de substituer des idées claires et précises à leur ignorance et à leurs conjectures.

On voit qu'un bon dictionnaire n'est pas chose facile à faire, j'entends un dictionnaire qui résume une science et non pas un lexique qui se borne à un répertoire de mots. Pour l'*Economie politique*, par exemple, il est évident que la partie bibliographique est de la plus haute importance; il convient d'éviter au travailleur cette recherche toujours si pénible et si difficilement complète des sources. Il y a nécessairement, lorsqu'on veut traiter un sujet, un travail préliminaire qui demande beaucoup de temps et d'efforts. Une demi-colonne d'un dictionnaire bien fait, prévient et économise toute cette dépense d'activité; l'étude qu'on se propose de faire est préparée et éclairée par les auteurs et les passages qu'on vous indique.

L'ignorant, à son tour, qui demande à ces pages, non pas le complément de son savoir mais le soulagement de son ignorance, s'attend à trouver dans chaque article les éléments de la science qu'il ne possède pas. Il faut qu'on lui dise tout, sous une forme

rapide et méthodique, et particulièrement, qu'on s'en tienne sur chaque point à ce qui est décisif, aux notions acquises, aux faits incontestés, afin que chacun des termes à propos desquels il aura demandé des éclaircissements, prenne dans son esprit une forme définie et un sens exact.

Il serait sans doute téméraire d'affirmer que le *Nouveau Dictionnaire d'Economie politique* répondra pleinement à cet idéal. Il faut cependant reconnaître que ces premières livraisons sont déjà fort satisfaisantes; la plupart des collaborateurs paraissent avoir bien compris la double destination de ce livre et en avoir, en grande partie, réalisé les conditions. Un pareil ouvrage est fait pour rendre un véritable service à la science de l'*Economie politique*. Il tient compte en effet des derniers progrès qu'elle a pu faire et recueille les faits les plus nouveaux que la statistique ait pu constater. Cette partie positive de la science, ces faits dont l'observation s'empare pour en faire les données de nouveaux raisonnements, ne sont pas toujours bien faciles à saisir, et les documents qui les constatent d'une façon authentique sont loin d'être sous la main de tout le monde. C'est encore là un des avantages de ces répertoires sous forme de dictionnaires. Il est à souhaiter que l'entreprise se poursuive et s'achève dans le même esprit de modération et d'exactitude.

VI

M. René Stourm, ancien inspecteur des finances et professeur à l'École des sciences politiques, vient de publier un gros volume intitulé : *le Budget, son histoire et son mécanisme*. L'auteur prend soin de nous avertir que ce beau travail est le cours même de finances qu'il a professé. C'est assurément là un enseignement remarquable et tout à fait capable de former nos futurs hommes d'Etat; mais il ne faudrait pas croire qu'il soit nécessaire de se livrer à des études spéciales pour s'intéresser à ces questions; l'impôt n'est-il pas payé par tous les citoyens et n'avons-nous pas tous le droit et le devoir de suivre dans sa destinée l'argent dont on nous demande le sacrifice? En Angleterre, ce pays éminemment pratique et qui sait compter, l'administration du royaume publie chaque année de petits *livres bleus* : (*Blue Books*), contenant chacun une foule de renseignements qu'il est à peu près impossible, ou tout au moins fort difficile de se procurer en France, le relevé détaillé

des dépenses et des revenus publics, de la dette, des importations et exportations, du mouvement de la navigation, des opérations de banque, des chemins de fer, des tramways, etc. Le commissaire des douanes, les commissaires du revenu intérieur, la trésorerie, le directeur général des postes publient également leur compte-rendu annuel. Chacun de ces fascicules, dont quelques-uns atteignent une épaisseur respectable, peut être acquis au prix de 50 et de 60 centimes. On voit que rien n'est épargné pour que chaque citoyen anglais puisse s'initier au mécanisme des affaires de son pays et suivre, avec une égale facilité, le mouvement des recettes et celui des dépenses.

Hélas! plutôt à Dieu que nous en puissions dire autant pour la France! Ceux auxquels il a été donné de contempler les énormes in-quarto qui constituent nos budgets annuels, ne s'avisent guère de les ouvrir et ils se sentent découragés avant d'en avoir tourné les premières pages; mais, ce qui est autrement grave, c'est qu'un homme tenu par son devoir de les examiner et de s'en rendre compte, un député par exemple, se sentira bien plus découragé et plus impuissant encore, lorsqu'il lui faudra non seulement se retrouver dans ce véritable labyrinthe mais échapper aux pièges, qu'on lui a peut-être tendus, découvrir ce qu'on s'est arrangé pour lui cacher, relever des erreurs de détail dans cette innombrable multitude de documents.

Puisque chaque citoyen paye, il est tout naturel que chaque citoyen sache ce que devient son argent, en vertu de quel droit il lui est demandé, par quelles mains il est recueilli, à quels emplois il est destiné et comment se soldent les dépenses auxquelles il est appliqué.

Les indications que nous venons de donner renferment, à vrai dire, tout le plan du livre de M. Stourm : « la vie des budgets, en effet, se compose, » comme le dit l'auteur, « de quatre périodes successives : la préparation, le vote, l'exécution et le contrôle ». Chacune de ces quatre subdivisions comporte un certain nombre de questions, de principe que M. Stourm aborde avec autant de prudence que d'érudition; par exemple, le droit des gouvernements de demander des impôts, le droit budgétaire d'en déterminer l'assiette et la quantité. Une fois cette question politique résolue, on peut aborder la préparation du budget et assurer la solvabilité des finances d'un peuple; la possibilité de faire honneur à ses engagements dépend en grande

partie de l'exacte préparation de son budget : de là toutes les questions que soulèvent l'évaluation des recettes et des dépenses et la distinction si contestée des budgets, en budgets ordinaires, budgets extraordinaires, budgets sur ressources spéciales et services spéciaux du trésor.

Il faut maintenant s'adresser à ceux qui doivent porter les charges publiques et qui sont en conséquence appelés à les voter. Ce vote est précédé et éclairé par le travail préliminaire des commissions, et il est absolument nécessaire pour que tout reste dans l'ordre que le contrôle préventif des commissions n'empiète pas sur le rôle légitime et la responsabilité nécessaire du pouvoir exécutif ou administratif. Le lecteur trouvera ici comme dans maint endroit du livre les détails les plus curieux et les plus intéressants sur les droits du Sénat en matière de finances, les crédits additionnels et même l'hypothèse, jusqu'ici purement théorique, d'un refus du budget. Il est curieux de voir comment, en dépit de toutes les précautions que l'on peut prendre et de toutes les règles de comptabilité que l'on peut imposer, les faits les plus contraires aux principes de la science et aux règles de la comptabilité peuvent encore se produire. Je cite M. Stourm.

« Le palais de la Légion d'honneur, incendié sous la Commune, a été réédifié au moyen des souscriptions des légionnaires. Or, le grand chancelier, brave général qui connaissait mieux les champs de bataille que la comptabilité, n'hésita pas à appliquer directement aux travaux de réédification le montant des souscriptions qui affluaient dans ses caisses, sans les faire passer par le budget. Celui-ci ne connut donc ni la recette ni la dépense. L'entreprise, ainsi conduite depuis 1871, se continua, dans les mêmes conditions, pendant sept ans, jusqu'en 1878. L'attention du ministère des finances fut alors attirée sur ces irrégularités. Puis, en 1881, la nécessité d'un crédit législatif pour achever le monument amena l'affaire devant les Chambres, qui accordèrent le crédit en question, s'élevant à 73,000 francs, à titre de subvention de l'Etat au compte de la souscription pour la reconstruction du palais de la Légion d'honneur. C'était la première inscription budgétaire que l'opération comportât. Mais, en même temps que le Parlement accordait un crédit, son esprit de contrôle s'éveilla. L'inspection des finances poursuivit l'enquête qu'elle avait entreprise dès 1878 ; la Cour des Comptes s'empara des pièces de comptabilité, et il fut

reconnu que la dépense totale atteignait 4,485,454 francs, sur lesquels les souscriptions des légionnaires avaient fourni 1,407,876 fr. dont le budget n'avait pas eu connaissance. Si donc la Cour des Comptes et l'Inspection générale n'étaient pas intervenues à temps, les dépenses de reconstitution du monument de la Légion d'honneur n'eussent figuré dans les écritures publiques que pour 73,000 francs, au lieu de 4 million et demi environ, leur véritable chiffre. Et si, plus tard, des financiers ou des archéologues eussent compulsé les comptes officiels, ils auraient constaté, avec étonnement, qu'un si beau palais n'avait coûté que 73,000 francs? »

Il ne suffit pas que les budgets soient votés. Cette opération toute morale doit être suivie d'une réalisation effective. Il faut que l'argent soit recueilli et reçu de la main des contribuables, sans qu'il reste un centime entre les doigts des collecteurs; il faut qu'il passe entre les mains des créanciers de l'Etat sans qu'il soit rien diminué ou ajouté au chiffre de leur titre réel. On reconnaît ici chez l'auteur ce que j'oserai appeler l'homme du métier. Aucune combinaison, aucun secret de cette science des finances ne lui échappe; il en connaît les moindres détails et son exposé n'a pas seulement le mérite d'une irréprochable exactitude d'exposition; on y sent la main d'un maître, capable non seulement de rapporter ce qu'il sait si bien, mais aussi d'indiquer les améliorations à faire et d'en débattre, avec une haute compétence, l'opportunité.

Une dernière opération reste à accomplir, c'est le règlement définitif du budget, ce qu'on appelle la clôture des exercices. Dans la bonne règle, cette vérification doit être faite par les Chambres dans un délai assez rapproché de la clôture des dépenses et nous voyons dans l'auteur que « le règlement du budget de 1875 a été effectué ensuite par la loi du 22 juillet 1887, c'est-à-dire, douze ans encore après sa clôture. Enfin, la Chambre des députés a voté les lois de règlement des exercices 1876, 1877, 1878, 1879 et 1880, dans les séances des 25 et 26 mars 1889, soit toujours huit, neuf, dix, onze et douze ans après la clôture des budgets.

« Les quatre exercices 1876, 1877, 1878 et 1879 ont été, comme les précédents, votés en une seule séance. » On comprend les plaisanteries qu'un journal du soir se permet, le jour même, en rapportant dans ses colonnes cet exploit financier de nos députés. « Un règlement définitif du budget, fait dix ou douze ans après la réalisation de ses recettes et de ses dépenses, n'est plus qu'un

passé-temps inoffensif. Des savants peuvent y prendre plaisir : mais autant s'intéresser à quelque tombeau mégalithique. »

Je borne ici mon analyse, aussi bien ne m'est-il pas possible de dire dans cet article tout le bien que je pense de ce livre. L'auteur a pris soin d'éclairer et d'étendre ses informations en jetant, à la fin de chaque chapitre, un coup d'œil rapide sur les législations étrangères et principalement sur l'Angleterre. Ces rapprochements, malgré leur sobriété, aident à comprendre et invitent sur certains points à réformer les procédés qui s'appliquent à notre budget. M. Stourm a eu en effet le rare mérite d'écrire un livre exact comme un manuel sans cesser de le tenir à la hauteur d'un véritable traité politique.

VII

Monsieur Charles Périn, membre correspondant de l'Institut de France et ancien professeur d'économie politique à l'Université de Louvain, publie un volume qui porte ce titre, bien fait pour provoquer nos réflexions : *l'Ordre International*. Jamais étude ne fut plus nécessaire, et comme le dit si bien l'auteur : « Dans les théories du droit nouveau tout est faussé : le caractère de la société internationale, la notion de sa destinée suivant l'ordre providentiel la nature même des lois qui déterminent son mode d'existence et qui président aux rapports des nations. Sous prétexte de grandir l'humanité en lui attribuant le droit de faire, d'elle-même et souverainement, loi sur toutes choses, on a mis partout la confusion, l'instabilité, l'impuissance, la loi qui doit établir l'ordre dans la société humaine n'ayant plus ni certitude ni autorité. Par le désir aveugle de soustraire l'homme à toute souveraineté qui n'aurait point sa source dans la raison, on l'a fait l'esclave, quelquefois d'une idée absolue, d'une force immanente à l'espèce, animant, pensant, gouvernant tout; d'autres fois d'un instinct qui obéit à l'influence des circonstances et des milieux; si bien que sous l'action d'un fatalisme que l'on croit libérateur parce que l'on met son principe dans la seule nature humaine, l'ordre de la liberté a fait place à l'ordre absolu de l'évolutionisme hégélien, ou du déterminisme positiviste, et que, dans ce renversement de toutes les données fondamentales de la vie humaine, le droit a péri en même temps que la liberté.. »

Il s'agit donc de savoir comment les peuples pourront échapper à

ce terrible péril social, et comment il sera possible d'établir entre les nations, ces règles du droit et du devoir qui paraissent malheureusement avoir disparu pour les individus eux-mêmes. M. Charles Périn met en jeu pour résoudre ce problème toutes les ressources que lui fournissent de vastes connaissances historiques, la possession approfondie du droit, et des études théologiques poussées très avant. Je ne sais même pas si tant de citations, tant de discussions avec un si grand nombre d'auteurs différents, ne nuisent pas un peu à la marche de la pensée principale ; non pas que ces différents épisodes ne rentrent pas dans le sujet ; M. Périn est un maître trop éprouvé dans l'art de la composition pour perdre jamais son plan de vue, mais il oublie peut-être parfois que nous ne sommes pas aussi familiers que lui avec tant de doctrines et tant de systèmes : le point de vue du lecteur ne se déplace pas avec une aussi vertigineuse rapidité, et la composition du livre aurait gagné peut-être à citer une moins grande variété d'auteurs.

A laisser de côté cette réflexion que je ne voudrais même pas appeler une critique, la pensée principale se déroule avec une parfaite netteté.

« Les Etats sont les membres de ce grand corps social qui embrasse toute l'humanité, comme les individus sont les membres de chaque Etat. Les sociétés particulières ont le devoir de conserver chacun de leurs membres, d'assurer l'exercice légitime de leur liberté, de leur faciliter le plein accomplissement de leur destinée temporelle, de même la société internationale doit avoir en vue le maintien de chacun des Etats dont elle se compose, dans tous les droits par l'usage desquels une société politique se conserve, et améliore sa situation morale et matérielle de façon à pouvoir remplir ses destinées providentielles dans l'ordre général du monde.

.....

« Les Etats sont des personnes morales ; ils n'ont pas, comme les personnes physiques, un mode d'existence invariablement fixé par la nature elle-même. D'où il suit que la première chose à faire lorsqu'on se propose de traiter de leurs droits respectifs, est de déterminer les éléments constitutifs de leur individualité.

La société internationale des peuples n'est donc point du tout, comme certains voudrait le faire croire, un phénomène moderne ; elle existe pour ainsi dire depuis le premier âge de l'humanité, c'est-à-dire depuis l'existence de groupements divers au sein des popula-

tions. Rien de plus intéressant que de parcourir, sous la conduite de M. Charles Périn, les différentes phases par lesquelles a passé à travers les âges, cette société internationale. M. Périn insiste, comme de juste, sur l'apparition du christianisme et sur la transformation du monde, sur sa réorganisation au point de vue catholique; il montre très bien comment l'esprit, les institutions de l'Eglise catholique ont établi la société internationale dans ses conditions d'ordre et de progrès.

On peut dire que le cours des destinées humaines a été interrompu et brisé par la Réforme de Luther et par la grande Révolution. Ici, il faut moins considérer la crise politique que les idées nouvelles apportées et mises au jour par les philosophes et les publicistes de la plupart des Écoles modernes. M. Périn n'en distingue pas moins de cinq ou six, qu'il combat chacune séparément. Ces Écoles, malgré la diversité de leur point de départ et de leur argumentation, s'accordent toutes cependant en ce point qu'elles prétendent également remplacer le Christianisme et supprimer du même coup toutes les vieilles morales du sens commun et du devoir. Sous prétexte, comme on le dit par une expression barbare, de laïciser la science et la raison, l'on aboutit toujours à supprimer dans l'homme cet élément divin, qui a pour organe, dans l'individu l'entendement, et dans la société la révélation.

A l'heure présente nous sommes précisément au pôle opposé au bon sens, et les philosophes qui ont tout fait pour nous y jeter, redoublent d'efforts pour nous y maintenir. Il n'est pas difficile, au point de vue international, de voir où nous conduit cette suppression violente des principes; il n'aurait tenu qu'à M. Périn d'ajouter les expériences et les leçons du temps présent à l'appui de ces belles démonstrations. Il n'est pour ainsi dire pas besoin de signaler le désarroi dans lequel les nouveaux systèmes jettent les rapports internationaux. Ne suffirait-il pas de montrer la condition malheureuse dans laquelle se trouvent aujourd'hui les puissances mêmes qui marchent à la tête de la civilisation? N'est-ce point parce que les rapports internationaux entre les peuples manquent de fixité et de principes, parce que l'ancien équilibre a été détruit et ne peut venir à bout de se reconstituer, que les nations s'épuisent en armements rivaux, demandent à tous les citoyens une portion notable de leur existence, et au lieu de se constituer un capital de réserve destiné à remplacer les forces productives, consomment le,

plus clair de leurs richesses à des dépenses qu'une pratique mieux entendue du devoir et de la justice suffirait à éviter.

Le livre de M. Périn, comme on l'a pressenti dès la première ligne, aboutit par une gradation majestueuse à montrer, par delà la loi naturelle, la loi divine et, par delà les gouvernements, l'autorité de l'Église. « La loi surnaturelle conserve la loi naturelle. Si elle dépendait de la raison seule, la loi naturelle, saint Thomas nous le dit, serait bien fragile; mais Dieu, en même temps qu'il a créé l'ordre naturel, a mis au dessus l'ordre surnaturel, par la vertu duquel les égarements du cœur et de l'esprit de l'homme sont contenus et redressés. Même aux hommes qui ne croient pas à son caractère divin, l'Église dit la vérité. Elle la distribue au monde avec une puissance d'expansion que les conquêtes de la science et de l'industrie modernes ont rendue aussi rapide qu'irrésistible. » Le dernier mot de tout l'ouvrage se trouve à la fin de la seconde partie : « On ne peut trouver que dans le dogme chrétien, sous l'autorité de l'Église catholique, les éléments d'une vraie loi internationale. » Au reste, cette vérité ne commence-t-elle pas même au sein de notre atmosphère de révolte et de scepticisme à être sentie et aperçue par les peuples chrétiens? Les protestants eux-mêmes qui professent une haine si violente contre la Papauté n'ont-ils pas eu recours spontanément à l'arbitrage du Souverain Pontife, reconstituant ainsi de leur plein gré cette suzeraineté qui paraît si monstrueuse aux adversaires du moyen âge. Les grands politiques, à quelque religion qu'ils appartiennent, comprennent bien que c'est là encore que se trouvent les plus solides garanties de la justice et de l'équité.

L'ouvrage de M. Charles Périn n'est pas précisément fait pour être lu d'une manière continue : le traité du docte professeur doit être médité, comparé dans ses différentes parties et consulté de nouveau toutes les fois que l'application peut s'en présenter. On usera pour cela avec le plus grand fruit de la table analytique des matières et des noms des auteurs qui se trouvent cités dans le volume. Il est de toute justice de signaler le soin et l'intelligence avec lesquels ce dernier travail a été fait. Le lecteur peut ainsi retrouver sans peine le passage qu'il veut consulter ou la citation qu'il se propose de reproduire.

VIII

Voici un livre sur lequel il convient d'attirer plus particulièrement l'attention : ce sont des *Conférences sur la vie sociale* ; et ce petit volume, que j'espère bien voir suivi de plusieurs autres, est intitulé : *les Principes* de 89, par l'abbé F. Brettes, chanoine de Paris. Il faut en faire connaître le fond et la forme, car l'un est aussi remarquable que l'autre. C'est une tentative hardie pour aborder directement, en face de l'ouvrier et dans la chaire chrétienne, les grands problèmes sociaux qui préoccupent les hommes d'État et passionnent les masses populaires. L'orateur a su trouver pour rendre sa pensée et saisir son auditoire, une forme capable d'en satisfaire à la fois le cœur et la raison.

Il ne s'agit point là, comme il arrive trop souvent, d'une tentative en quelque sorte platonique, où l'auteur, parlant pour un auditoire supposé, s'imagine qu'il sera clair parce qu'il a fait tous ses efforts pour l'être, et intéressant parce que son sujet lui paraît à lui-même de la plus haute gravité. En pareille matière, la meilleure bonne volonté se trompe, et un écrivain ou un orateur est bien excusable lorsqu'il se laisse aller à cet égard à quelque complaisance et à quelque illusion. Ici, il n'en va pas de même ; il ne s'agissait pas de faire œuvre d'écrivain ni d'orateur sur le papier. M. l'abbé Brettes avait à monter chaque semaine dans la chaire de l'église Saint-Nicolas des Champs, à deux pas du Conservatoire des Arts et Métiers, c'est-à-dire dans un des quartiers les plus peuplés et peut-être les moins croyants de Paris, foule railleuse et curieuse, imbue de ces préjugés que justifie dans les esprits mal éclairés une apparence de raisonnement.

Voilà l'auditoire auquel M. l'abbé Brettes avait à adresser la parole, et voici par quelles démonstrations il procédait.

La Révolution, envisagée, non plus dans ses agissements mais dans ses principes, peut être considérée comme résumée et renfermée tout entière dans la célèbre déclaration des Droits de l'homme. C'est là, on peut le dire, le catéchisme et l'évangile de la nouvelle doctrine, et le célèbre économisme, Frédéric Le Play, ne s'est point trompé lorsqu'il a qualifié ces étranges assertions de *dogmes révolutionnaires*.

Il ne s'agissait de rien moins, en effet, que de reprendre par

la base et de retourner toutes les idées reçues jusqu'alors : par exemple, de nier la déchéance de l'homme et le péché originel pour exalter l'état de nature et proclamer la bonté native de l'humanité, de nier toutes les inégalités et de proclamer tous les hommes absolument égaux, maîtres d'eux-mêmes, ne relevant que de leur propre intelligence et de leur propre volonté.

Sans insister davantage, il est trop facile de voir quelle chance ces nouveaux dogmes avaient d'être accueillis, surtout dans ces temps d'effervescence et de révolte. Il faudrait n'être pas homme pour ne pas prêter de préférence l'oreille à des suggestions si bien faites pour répondre à nos secrets désirs et flatter nos plus orgueilleuses passions. Il est donc tout simple que ces théories aient eu la fortune que l'on sait ; la facilité avec laquelle on les accepte, et l'ardeur avec laquelle on les soutient, peuvent rendre sans doute plus difficile, mais non pas moins nécessaire, la tâche de les combattre.

Telles sont les erreurs contre lesquelles M. Brettes a institué courageusement une lutte pied à pied. Il a distribué la totalité de son sujet en sept conférences : *la Souveraineté, la Loi, la Liberté, l'Égalité, la Fraternité, le Rêve de 89, les Principes de l'Évangile*. Chacune de ces conférences est divisée suivant toutes les règles de l'art oratoire en deux ou trois points admirablement distribués, et l'intérêt de l'exposition est singulièrement soutenu par une mise en scène imaginée avec un rare bonheur. S'agit-il, par exemple, de retrouver dans Montesquieu et dans Rousseau les précurseurs de la déclaration des Droits de l'homme, l'orateur suppose qu'il va faire visite à Montesquieu lui-même, pour lui demander un entretien sur la notion de la loi. « Nous sommes à quelques lieues de Bordeaux. Après avoir traversé les campagnes les plus riches et les plus variées, nous entrons dans une de ces épaisses forêts de sapins, qui annoncent le voisinage des grandes landes et en défendent l'entrée. Au milieu de ces bois se dresse, dans sa majesté, un vieux château dont le pied baigne dans un large fossé, sur lequel, chaque matin, s'abaisse le pont-levis.

« C'est le château de la Brède.

« A l'épaisseur du bois, que le moindre souffle du vent remplit sans cesse de gémissements plaintifs, ajoutez l'épaisseur des murailles, la sévérité de l'ameublement, encore aujourd'hui religieusement conservé tel qu'il était au commencement du siècle passé ; peuplez tour à tour, cette solitude si bien faite pour les grandes

pensées, de tout ce que la France avait alors de plus intelligent et de plus délicat; à l'énergie de ses traits, à la douceur de ses manières, et plus particulièrement à la gravité de ses entretiens, heureusement mêlés des plus spirituelles saillies et des distractions les plus invraisemblables, reconnaissez le maître de la maison, un grand seigneur et un grand esprit : c'est le baron de Montesquieu. »

Il faut signaler encore comme exemple de ces véritables trouvailles oratoires, l'exorde de la sixième conférence intitulé : *le Rêve de 89*. L'orateur veut parler d'abord de la fraternité, des liens touchants qui unissaient entre eux les membres des Confréries du moyen âge. Il rappelle avec beaucoup d'à-propos la naissance de la Corporation des jongleurs et ménestriers, laquelle ne remonte pas moins qu'au mois de septembre de l'année 1328 : et comme le dit le vieil auteur du *Théâtre des antiquités de Paris*, « l'an 1334, maistre Jean Maudivilain, evesque d'Arras, suivant le pouvoir que luy en avoit donné maistre Guillaume de Chanas, evesque quatre-vingt-quatrième de Paris, délivra lettres aux jongleurs et ménestriers, portans permission d'y faire chanter service en note et sans note, en la chapelle de leur hospital. Il leur permit aussi d'y prendre une ou plusieurs cloches, et avec ce, leur donna vingt jours de vray pardon ».

Il va sans dire que cette chapelle en cet hôpital fut la première forme de l'église Saint-Nicolas des Champs.

Il faut encore, pour donner une idée du livre et de la puissance de son argumentation, transcrire un dernier passage. On comprendra mieux comment cette éloquence porte, comment elle se fait accueillir et comment elle persuade.

Il s'agit de critiquer la célèbre définition de Montesquieu : la loi est l'expression des rapports nécessaires qui découlent de la nature des êtres : « Arrêtons-nous, dit M. l'abbé Brettes, et discutons ensemble cette définition, qui doit avoir, dans les générations futures, un si long et si triste retentissement.

« Eh bien! c'est faux. Les lois ne découlent pas de la nature des êtres. Ce sont, au contraire, les êtres qui, dans leur existence même, résultent ou découlent des conditions dans lesquelles le Créateur a placé cette existence.

« Pourquoi la terre tourne-t-elle autour du soleil? — Sa nature le veut, me dira quelqu'un. — Mais « sa nature le veut », qu'est-ce que cela signifie? Cela veut-il dire qu'il y a en elle une force spontanée qui la fait tourner pour son bon plaisir? Ce serait, n'est-il pas

vrai, une plaisante sottise? La vérité, c'est qu'en lui donnant l'existence, son Créateur a mis pour condition à cette existence, lui a fait une loi de tourner. Si donc elle existe, c'est grâce à cette condition mise à son existence; car un être ne se fait pas à lui-même sa loi, il la reçoit, au contraire, comme sa raison d'être. »

Terminons sur ces lignes si fermes, sur ce raisonnement si clair. Tout le volume est écrit de ce style et il aura sous cette nouvelle forme le même succès qu'ont eu les discours dont il contient la reproduction.

IX

L'ouvrage intitulé : *l'Eglise et la Jeunesse ouvrière*, par M. l'abbé Secrétain, rentre à peu près dans la même catégorie que celui dont nous venons de parler. Il s'agit toujours de la question ouvrière. M. l'abbé Secrétain, sans refuser de la considérer dans ses plus hauts sommets, se propose avant tout de la conduire jusqu'à la pratique; et lorsqu'on vient de lire cet excellent petit volume, on ne peut que s'associer aux paroles de Mgr Freppel, écrivant à l'auteur cet éloge si vrai : « Je ne puis que recommander la lecture de votre livre à tous ceux qui se préoccupent de ces graves sujets; ils y trouveront, sous une forme aussi attrayante qu'élevée, un fond de recherches et d'observations dont les directeurs de nos associations ouvrières pourront tirer un grand profit. »

En effet, comme le dit si justement Mgr d'Angers, parmi les autres mérites de ce travail, il faut signaler la variété et la richesse des connaissances historiques en ce qui concerne l'appréciation du passé, l'exactitude et la sûreté des informations relativement aux choses du temps présent.

Il faut bien le reconnaître, l'idée de donner à tous les enfants d'une même génération les mêmes notions et les mêmes enseignements est une idée absolument chimérique, et toute tentative pour pousser dans ce sens, pour procurer à chacun, même au plus pauvre, ce qu'on appelle aujourd'hui l'éducation intégrale, est une erreur sociale de la plus dangereuse conséquence. Il faudrait n'avoir jamais ouvert un livre d'économie politique, ou mieux encore il faudrait n'avoir jamais réfléchi aux conditions essentielles de la nature humaine, pour ne pas reconnaître sans discussion possible que, malgré le secours des machines, la plus grande partie de l'humanité est retenue et occupée dans la production de l'utile. Ce point,

acquis et placé en dehors de toute discussion, ne devient-il pas logique et nécessaire de préparer les voies à ce fils du travail manuel, et n'est-ce pas précisément parce que ce premier secours leur manque qu'on voit un si grand nombre d'enfants s'égarer sur le chemin de la vie et tourner à mal leurs meilleures évolutions.

Le chapitre cinquième du présent volume intitulé : *Du respect des catholiques pour la triple législation*, contient l'idée mère du volume, et il en résume les lignes principales : « Trois choses, » dit l'auteur, « sont nécessaires à l'apprenti pour qu'il atteigne et occupe la place qui lui est providentiellement assignée dans l'organisme social : la législation morale de la famille, la législation morale de l'atelier et la législation tutélaire du travail manuel. »

Une fois acquis ce point essentiel d'une triple législation, l'auteur en tire tout le plan de son livre : « J'établirai, dit-il, par l'histoire que l'antiquité, en méconnaissant cette triple législation, n'a abouti, en définitive, qu'à la servitude et à la ruine universelles. Je montrerai ensuite, par des textes à l'appui, que le moyen âge, en reconnaissant cette triple législation, a conquis une indépendance et un bien-être jusqu'alors inconnus. Il résultera de cette démonstration que les catholiques d'aujourd'hui, en copiant le moyen âge, doivent arriver comme conséquence, à donner aux hommes la liberté et le bonheur matériel; que nos adversaires, au contraire, en imitant le paganisme, ne doivent et ne peuvent produire que des fruits de mort et de servitude. »

On voit d'ici les développements que comporte un plan aussi élevé et aussi bien conçu. Tout le livre vient aboutir à la nécessité des écoles professionnelles catholiques. L'État, malgré ses efforts et ses prétentions, n'est pas en mesure de jouer ce rôle. Indépendamment des préoccupations politiques ou religieuses qui se mêlent à son action, il en est le plus souvent réduit, particulièrement au point de vue technique, à reconnaître son incompetence.

Il n'en va pas de même dans les écoles professionnelles catholiques. Ici, M. l'abbé Secrétain ne se contente plus de simples raisonnements. Les exemples abondent de toutes parts, prouvant ainsi la fécondité de l'institution dans la variété de ses formes. Ne m'est-il pas permis de regretter que M. l'abbé Secrétain ait donné une forme si rapide aux derniers chapitres de son ouvrage? Tout le monde, malheureusement, n'a point visité l'école professionnelle Saint-Nicolas rue de Vaugirard, le pensionnat Sainte-Marie, à

Quimper, ou la maison de famille du R. P. Halluin, à Arras; que de choses intéressantes à faire connaître au public, et quels admirables résultats à proposer en exemple. Chacun de ces résultats, ou pour mieux dire chacun de ces succès, devenait un argument de plus sous la plume de M. l'abbé Secrétain. D'un autre côté, ces détails, malgré leur incontestable intérêt, auraient pu faire longueur dans un volume si substantiel, si nerveux, si réduit. M. l'abbé Secrétain a pensé avec raison qu'il suffisait à des catholiques d'être mis sur la bonne voie. Ces vues sur le rôle social de l'Eglise dans la civilisation du passé, s'éclaircissent encore, pour chacun des lecteurs, des connaissances qu'il peut avoir par devers lui; et quant à l'œuvre du temps présent, il est bien difficile d'être invité à s'y associer par une voix plus pressante et par de plus sages conseils.

Antonin RONDELET.

Saint Thomas d'Aquin et la Crise philosophique (1).

« Il est inutile de le cacher, disait M. Paul Janet en 1865, l'école spiritualiste a subi depuis dix ou quinze ans un échec des plus graves. Elle n'est plus la maîtresse de l'opinion : de toutes parts, des objections, des critiques, des imputations justes ou injustes, mais très accréditées, s'élèvent contre elle; elle subit enfin une crise redoutable. Après tout, s'il ne s'agissait que d'une école, on pourrait s'en consoler : nulle école n'est éternelle ni absolument nécessaire; mais il y a ici plus qu'une école, il y a une idée, l'idée spiritualiste. C'est cette idée dont les destinées sont aujourd'hui menacées par le flot le plus formidable qu'elle ait essayé depuis l'Encyclopédie, et qui emporterait avec elle, selon nous, si elle devait succomber, la liberté et la dignité de l'esprit humain. »

Depuis le jour où l'éminent professeur poussait ce cri d'alarme, la situation s'est singulièrement aggravée, et l'échec est devenu presque une déroute. Non seulement l'idée spiritualiste n'est plus la maîtresse de l'opinion, mais c'est sa rivale qui semble devoir l'emporter. La vraie métaphysique est tenue en suspicion, la

(1) *Saint Thomas d'Aquin et la Philosophie cartésienne*, par le R. P. Maumus (Lecoffre). 2 vol. in-18, 1890. — *Les Philosophes contemporains*, par le R. P. Maumus (Lecoffre). 1 vol. in-18, 1891.

psychologie descend vers la physiologie, et la théodicée n'est plus que *l'inconnaissable* ou le panthéisme. Or, comme le dit fort bien M. Paul Janet, ce ne sont pas les destinées d'une école qui sont en jeu, c'est une idée, et avec elle la liberté et la dignité de l'esprit humain. Le spiritualisme n'a pas, sans doute, abandonné le terrain du combat, il s'est suscité de vaillants défenseurs; mais ses adversaires sont si nombreux, que, si le mouvement ne s'arrête pas, ils seront bientôt les maîtres de la place.

Quelle est donc la barrière que l'on pourra opposer avec avantage au flot montant qui menace d'envahir l'idée spiritualiste? Le cartésianisme est-il assez fort pour résister aux secousses qui ébranlent l'édifice de la philosophie spiritualiste? Nous ne le pensons pas. Ses lacunes sont trop nombreuses et trop profondes pour qu'il devienne, même en des mains habiles, une arme triomphante. Sa théodicée repose, en grande partie, sur une pétition de principes; sa psychologie dénote une étude superficielle de la nature de l'homme; son idéologie est incertaine, et sa métaphysique est un ensemble de principes *a priori*, qui résistent difficilement à la critique. Il faut, selon nous, remonter plus haut, il faut invoquer un nom plus grand que celui de Descartes, et prendre, dans des mains plus vigoureuses que les siennes, un glaive mieux trempé, contre lequel viendra s'é mousser l'épée de nos adversaires. Nous avons nommé saint Thomas d'Aquin.

Le caractère général de sa philosophie, c'est d'être une doctrine éminemment expérimentale. Elle rejette sans pitié tous les concepts *a priori*, fruits malsains et antiscientifiques de rêveries intellectuelles, dont rien ne garantit la vérité objective. Nous n'avons pas la science infuse; toutes nos connaissances sont acquises, et, pour les acquérir, il est nécessaire, indispensable, d'étudier leur objet en lui-même, tel qu'il est *a parte rei*, et se bien garder de s'en faire une idée préconçue. En d'autres termes, c'est l'objet qui doit être la règle et la mesure de l'idée que nous formons de lui : c'est cette vérité fondamentale que saint Thomas formule si souvent, quand il dit : *Res mensurant intellectum*.

Sa philosophie est l'application constante de ce principe si grand, si simple et si fécond : Pour connaître un objet, il faut l'étudier *en lui-même*.

Il semblerait qu'aujourd'hui, où les sciences *d'expérimentation* sont en si grand honneur et obtiennent de si merveilleux résultats :

il semblerait, dis-je, qu'une philosophie dont nous venons d'assigner le caractère distinctif, dût tenir le premier rang parmi les doctrines philosophiques de notre temps. Il n'en est rien. La philosophie de saint Thomas, tombée dans un oubli profond, n'est entrevue qu'à travers des préjugés tenaces, et l'on s'imagine volontiers que le génie de l'Ange de l'école, enchaîné dans les liens d'Aristote et enseveli dans *la nuit* du treizième siècle, s'est perdue dans des subtilités creuses, bonnes tout au plus pour rompre la monotonie de la vie du cloître. On commence, il est vrai, à revenir à une appréciation plus juste de la philosophie thomiste; d'importants travaux ont été faits dans ce sens, et l'ouvrage du P. Vincent Maumus, de l'ordre des frères prêcheurs : *Saint Thomas d'Aquin et la Philosophie cartésienne*, est de ceux qui contribueront puissamment à réveiller en France l'étude et l'amour de saint Thomas.

L'auteur a condensé en deux volumes l'œuvre immense du Docteur angélique, son exposition est d'une clarté telle qu'on le suit facilement à travers tous les grands problèmes philosophiques; il a mis, en regard des solutions thomistes, les systèmes cartésiens, ontologistes, sensualistes, etc., des principaux philosophes allemands. Quiconque lira sans parti pris le livre du savant dominicain, acceptera sans difficulté la conclusion qui s'en dégage naturellement, c'est-à-dire, l'incontestable supériorité de saint Thomas. Ajoutons que l'auteur a eu le mérite, rare en pareilles matières, de revêtir ces graves sujets d'une forme littéraire vive, colorée, souvent éloquente. L'accueil qui a été fait à l'ouvrage du P. Maumus, est de bon augure pour tous ceux qui s'intéressent aux progrès des études philosophiques. Voici, en effet, comment s'exprime une *Revue* qui se publie à Rome : « Des six livres qui composent l'ouvrage, nous avons particulièrement distingué le premier, où, critiquant la théodicée cartésienne, l'auteur constate que, dans la thèse capitale des preuves de l'existence de Dieu, saint Thomas se place à un point de vue opposé à celui de Descartes, et que la théorie de ce dernier suppose plutôt qu'elle ne démontre l'existence divine. On lira aussi, non sans profit, le troisième livre, consacré à la volonté, et surtout le sixième, où le P. Maumus s'occupe du grave problème de l'origine des idées, et, après avoir exposé la doctrine de saint Thomas, qui se résume en deux mots : *la sensation et l'abstraction*, il passe en revue les différents systèmes des philosophes, signalant les indécisions de Descartes, les lacunes de Locke et de Condillac,

les solutions erronées de Leibnitz et des ontologistes, sans oublier les nébuleux systèmes des principaux philosophes allemands. L'ouvrage du P. Maumus, ne nous y trompons pas, est un livre de premier ordre. » (*Revue internationale*, 15 mai 1890.)

Le critique que nous venons de citer, signale avec raison les pages consacrées à la volonté, où l'auteur expose et discute avec une remarquable clarté la question tant controversée de la *prémotion physique*. Il accumule les textes qui prouvent, avec la dernière évidence, que cette théorie célèbre est réellement une opinion de saint Thomas, et il démontre ensuite que la *prémotion physique*, loin de détruire la liberté, en est au contraire l'explication la plus plausible.

Après ces savantes études sur saint Thomas, le P. Maumus vient de publier un volume sur *les Philosophes contemporains* (1). A propos de ce nouveau livre, M. Paul Janet, de l'Institut, a écrit à l'auteur : « C'est un ouvrage fait avec un esprit d'équité et une compétence philosophique des plus louables. Je vois que vous avez fait de mon livre *des Causes finales* une étude approfondie, et vous en donnez l'analyse la plus exacte avec une grande bienveillance. » Une étude approfondie des ouvrages philosophiques et une critique toujours courtoise (MM. Taine et Vacherot se sont empressés aussi d'en remercier le P. Maumus), telles sont en effet les qualités du livre : *les Philosophes contemporains*. L'auteur change de ton, il est vrai, quand il discute le système monstrueux de Schopenhauer : mais les insanités et les blasphèmes du célèbre pessimiste sont son excuse : il n'est guère possible de réfuter sérieusement et de sang-froid des systèmes qui sont un outrage au bon sens et à la raison. Nous félicitons le P. Maumus d'avoir ajouté à ses *Philosophes contemporains* l'analyse si exacte du grand ouvrage de Schopenhauer : *le Monde comme volonté et comme représentation*. Le lecteur y verra l'un des exemples les plus frappants des aberrations et des folies de ces doctrines allemandes dont l'influence a été si néfaste, et qu'il est temps d'apprécier à leur juste valeur.

D. L.

(1) Un vol. de 522 pages. Paris, V. Lecoffre. Prix : 3 fr. 50.

LES LUTTES INTIMES

LE RENÉGAT⁽¹⁾

Bonchamps chercha un motif pour rendre ces visites plus rares. Tout, d'ailleurs, excitait ses remords. Il ne pouvait supporter la vue d'une croix, même comme bijou. Quand, par l'effet du hasard, un crayon tombait en croix sur un porte-plume, il se hâtait de l'enlever.

En proie à des terreurs constantes, dominé par la crainte de l'apparition du spectre, il prit l'habitude de porter un revolver. Il ne le quittait jamais. Avant de s'endormir, il le plaçait sur sa table de nuit; le jour, il le posait à portée de sa main, sur sa table de travail.

Le spectre changeait jour à jour de physionomie. Son visage devenait plus gras, son corps grossissait, ses épaules s'épaississaient. Gustave, intrigué, suivait ce changement. Un matin, le portrait sembla achevé. L'écrivain se reconnut. Il se vit dans le spectre comme dans un miroir. C'était un autre lui-même, son sosie, ressemblant à l'homme qu'il était lorsqu'il habitait le Tonkin.

Bonchamps saisit son revolver et fit feu sur le spectre qui s'évanouit.

Immédiatement, la porte s'ouvrit, et Célestine qui se trouvait dans l'escalier, se précipita, croyant à un malheur. Le père frémît en s'apercevant que, si sa fille était entrée deux secondes plus tôt, il lui eût logé dans la poitrine la balle qui restait enfoncée dans la porte. Il expliqua le coup de feu par un mouvement involontaire, en examinant le mécanisme de l'arme.

Cependant, l'ouvrage *Les Origines du Catholicisme* avait obtenu

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} février 1891.

un grand succès de librairie. Deventer y avait contribué par son habileté à organiser la réclame dans les journaux. Il se fit de ses démarches un nouveau titre à la reconnaissance de Bonchamps, et l'entretint fréquemment du mariage projeté entre Isaac et Célestine. La jeune fille ne s'y résolvait pas. Elle espérait qu'une circonstance imprévue la débarrasserait de l'oncle et du neveu.

Celui-ci, tout en continuant sa cour, avec une obstination que nulle froideur ne rebutait, ne négligeait pas les avantages pratiques qu'il pouvait retirer de sa liaison avec Bonchamps. Il mêlait, suivant le précepte latin, l'utile et l'agréable. Persuadé de cette maxime de La Rochefoucauld, que Deventer lui répétait, que « le monde récompense plus souvent les apparences du mérite que le mérite même » et que « la plupart ne jugent des hommes que par la vogue qu'ils ont » il avait, pendant ses longs séjours dans le cabinet de travail, pillé les notes de l'écrivain. Il les traduisit en hollandais et les fit paraître cyniquement sous son nom dans une revue de La Haye. Il s'assurait ainsi un droit de priorité, et comptait les publier plus tard en France et en tirer gloire et profit.

Vers cette époque, Marcel Beaufort abordait au Tonkin.

VI

LE TYRAN MORPHINE

Le P. Dominique, malade, obtint de ses supérieurs la permission de s'aller soigner au couvent du Moustier, à Pierreval. Il serait près de sa nièce et pourrait lui donner les conseils dont elle ne manquerait pas d'avoir besoin. Quoique l'ayant prévenue de son arrivée, il ne reçut pas sa visite. Il se douta que Bonchamps avait défendu à sa fille de le revoir. Aussi fut-il très étonné de voir entrer dans sa chambre Gustave, qui lui dit sans préambule :

— Je ne puis plus résister à la vie que je mène. Je suis persécuté par l'idée fixe de mon apostasie.

— Prenez garde à vos paroles ! interrompit vivement le missionnaire. Pensez que vous ne me parlez plus sous le sceau du secret confessionnel. Le prêtre n'est plus seul, l'homme aussi vous entend.

— C'est à l'homme plus qu'au prêtre que je m'adresse. Un spectre me visite chaque jour et cette apparition porte mes traits. Il possède la corpulence que j'avais lorsque j'étais missionnaire au Tonkin. Il est vêtu de la chasuble dont je me servais. C'est mon sosie, c'est

mon remords personnifié. Je n'y puis plus tenir, il faut que cette vie-là finisse d'une façon ou d'une autre. Vous devez me haïr comme prêtre et comme homme. J'ai outragé les missionnaires; j'ai déshonoré le sacerdoce par mon apostasie; j'ai manqué à mes serments en me mariant; j'ai abusé du nom de Bonchamps; j'ai trompé une femme chrétienne, votre sœur; j'ai, sans doute, causé sa mort; j'ai fait votre nièce orpheline; j'écris contre le catholicisme. Je blesse en vous l'honnête homme, le frère, l'oncle, le chrétien, le prêtre. Vous devez me haïr, parce que vous ne conserviez qu'une affection terrestre, et parce que j'ai rendu malheureux ceux que vous aimez; parce que vous croyez et que vous priez, et parce que je crois et que je blasphème; parce que vous êtes humble et que je suis orgueilleux; parce que vous êtes charitable et que je suis égoïste; parce que vous êtes énergique et que je suis lâche; parce que vous pratiquez la vérité et que j'écris le mensonge; parce que vous êtes un saint, un martyr et moi un renégat!

— Pourquoi me faites-vous souvenir de vos fautes? Je suis le ministre de Dieu, pourquoi cherchez-vous à me le faire oublier?

— Parce que je veux exciter votre haine.

— Comme chrétien, je n'en dois ressentir que contre vos fautes et non contre vous.

— Vous voilà obligé de raisonner avec vous-même. L'homme s'éveille en vous.

— Voulez-vous me tenter?

— Pour vous offrir la vengeance.

— La vengeance! Comme prêtre je dois vous aimer et vous pardonner... si vous vous repentez.

— Mais je ne me repends pas!

— Pourquoi me le dire? Dieu seul sait ce qui arrivera. Il m'ordonne d'espérer votre repentir et de le chercher de toutes mes forces.

— Moi, me repentir! Allons donc! Si j'en avais l'intention, viendrais-je vous insulter?

— Qui vous pousse à le faire?

— Qui? Le démon de la perversité! Il faut, c'est plus fort que moi, que je fasse souffrir et que je m'offre au danger. Vous ne pouviez pas révéler ce que je suis, parce que mon aveu ressemblait à une confession, parce que vous m'aviez poussé à vous raconter ma vie, espérant ma conversion. Maintenant je vous apporte la possibilité de venger Geneviève. Voici sur ce papier l'attestation que je

mé nomme Leloup, et que, sous ce nom, j'ai été ordonné prêtre.

— Misérable! s'écria le P. Dominique.

Il s'élança sur le papier et le saisit. Bonchamps sourit tristement.

— Qu'allez-vous faire de moi? demanda-t-il.

— Ce que je vais faire de vous? répéta le P. Dominique.

— Oui, de moi... du défroqué!

— De vous?... redit encore le missionnaire balbutiant...! de vous?... Rien! Reprenez ce papier!

— L'avez-vous lu?

— Non! Mais qu'importe! Reprenez-le, vous dis-je!

Gustave prit la feuille, la déplia et lut lentement, relevant les yeux après chaque mot important, suivant sur les traits du prêtre les traces de la lutte qui l'agitait.

« Je déclare m'appeler Leloup, et non Bonchamps, nom sous lequel je suis connu; être né à la Croix-sur-Meuse, et non à Angers; avoir été ordonné prêtre, en 1848, en l'église Saint-Sulpice; avoir fait partie du séminaire des Missions-Étrangères; avoir été envoyé au Tonkin en 1849 et y avoir renié la foi catholique en 1852. Je rentrai en France en 1853 sous le faux nom de Bonchamps, et j'y épousai M^{lle} Geneviève Lorrain. » J'ai daté et signé. Est-ce clair? Quelle arme meilleure pouvez-vous désirer contre moi? Reprenez cette déclaration. En l'ayant, vous me tenez en votre pouvoir. Vous pourrez peut-être m'amener à me convertir!...

— Vous prononcez des paroles mauvaises. Vous savez fort bien qu'un prêtre ne peut chercher à convertir un homme par la crainte de la justice humaine.

— La partie serait tentante à jouer. Prenez donc ma lettre!

— Non.

— Allons donc! Vous en mourez d'envie. Je la place sur cette table.

Le P. Dominique regardait le papier que traversait en bas une signature aux caractères allongés. D'un mouvement lent, il avança le bras, puis, tout à coup, il appliqua dessus sa longue main nerveuse crispée comme une griffe.

— Ah! je savais bien que vous la prendriez! s'écria Gustave en ricanant.

Le prêtre s'avança tout d'une pièce sur Bonchamps, le saisit par les bras et, le secouant, cria :

— Malheureux! Malheureux! Vous vous faites un jeu de me pousser à bout!

Gustave pâlit.

Le missionnaire comprit ce qu'il faisait. Il arracha, pour ainsi dire, ses mains de son adversaire, et, les bras écartés, recula en arrière.

Il aperçut la déclaration sur la table. Il revint appliquer ses deux mains dessus, et baissa la tête, réfléchissant, le corps secoué de grands frissons.

— Vous ne voulez pas vous compromettre par des violences, observa Bonchamps, d'un ton moqueur; vous préférez recourir aux tribunaux.

Le prêtre releva la tête; son visage était pâle, des gouttes de sueur perlaient à son front, mais sa physionomie transfigurée reflétait une douceur et un calme profonds.

— Vous me frappez dans mes affections les plus nobles. En revenant de mission, j'éprouvais le besoin de la vie en commun. En Annam, j'avais souffert cruellement de la solitude morale. Vous avez connu ce supplice, puisque vous avez passé plusieurs années au Tonkin. A Paris, j'ai vécu avec d'autres prêtres, ici je vis avec des religieux. Mais cette société ne suffisait pas à me faire oublier les souffrances de la solitude. Parfois, j'enviais les hommes qui ont une femme et des enfants, qui ne doivent pas, comme le prêtre, aimer tout le monde, et qui peuvent concentrer leur affection sur deux ou trois êtres dont ils font le bonheur. En retrouvant ma sœur, mère de Célestine, j'ai cru que Dieu voulait me dédommager de mes longues luttes contre le découragement, et je me sentis pour cette enfant une tendresse de père. Vous avez jeté entre Geneviève et moi la barrière infranchissable de la mort, vous empêchez ma nièce de me voir, vous méritez ma haine comme homme, mais comme prêtre je refoule ces sentiments au dedans de moi, parce que Dieu m'ordonne de vous sauver.

Il prit l'aveu signé par l'apostat et montra le Crucifix pendu à la muraille.

— Mon Maître a plus souffert que moi! dit-il, et il déchira le papier.

— Ah! s'exclama Bonchamps.

Le P. Dominique poursuivit :

— L'homme ne veut pas se souvenir de ce que vous lui avez dit, et le prêtre ne peut pas parler; le chrétien vous pardonne. Vous n'êtes sans doute pas venu ici de votre propre mouvement, vous y avez été poussé par les gens qui vous environnent. Est-ce vrai?

— C'est exact.

— Je m'en doutai dès vos premières paroles. Du jour où vous avez obéi aux suggestions des lettrés, vous avez abdiqué votre volonté. Maintenant, vous n'en avez plus pour prendre une résolution énergique. Il faut qu'un autre vous suggère vos actes. Toute votre attention doit se porter à choisir l'homme à l'influence duquel vous devez plutôt vous soumettre. Comment se fait-il que vous, l'écrivain délicat dont la parole est écoutée avec respect du monde savant, vous vous soumettiez à deux aventuriers malpropres, à un tripoteur d'affaires véreuses et à un petit fat sans talent et sans moralité? Cette abjection est indigne de vous. Choisissez du moins un autre maître, puisqu'il vous faut obéir.

— Devenir sait mon passé. Il me tient par mon secret.

— Et c'est pour obtenir son silence, que vous donnez votre fille au neveu de ce voleur?

— Puis-je faire autrement?

— Faites revenir immédiatement Marcel Beaufort du Tonkin, où vous l'avez lâchement laissé partir, et donnez-lui Célestine.

— Il n'a pas de fortune.

— Qu'importe! Il aime votre fille; il est intelligent et travailleur, il la rendra heureuse, ce que ne pourraient faire des billets de banque. Vous entrerez ensuite dans un couvent et vous prierez Dieu de vous pardonner.

— A la première nouvelle du retour de Marcel, Devenir cassera les vitres.

— Vous avez peur de tout! Ayez donc moins de prévoyance et un peu plus d'audace. Souvenez-vous du proverbe : « Aide-toi, le Ciel t'aidera. »

Bonchamps répondit :

— J'essaierai.

Et il sortit.

Bonchamps avait dit au P. Dominique : *J'essaierai*, le mot des faibles et des irrésolus. En réfléchissant, il fut effrayé à la pensée de quitter son existence douce, les honneurs qui l'entouraient, pour une vie de renoncement. Il ne se sentait pas la force de changer radicalement son existence. Il voulut, néanmoins, faire quelque chose en ce sens en supprimant sa passion pour la morphine.

Il en absorbait jusqu'à deux grammes par jour. L'excitation des premiers mois ne revenait plus que sous l'action d'une dose aussi

considérable. Il sentait diminuer sa puissance de travail. Son intelligence s'alanguissait. Il éprouvait de la difficulté à coordonner ses pensées, à trouver ses mots, l'expression juste lui échappait. Certains critiques plus clairvoyants que la masse s'en apercevaient, montraient la vieillesse de son talent et en annonçaient la mort prochaine.

Le corps aussi changeait d'une façon effrayante. L'embonpoint avait disparu. A la moindre piqûre ou écorchure, des abcès survenaient. Il lui semblait que du feu circulait dans ses veines au lieu de sang. C'était plus que de la fièvre. Rien ne pouvait apaiser cette sensation de brûlure. Seule une nouvelle injection lui apportait quelque soulagement.

Parfois il se surprenait rêvant les yeux ouverts, et suivant avec une grande contention d'esprit, des pensées folles. Il s'ennuyait, il fuyait le monde, la présence même de Célestine, la rencontre des domestiques. Il cherchait la solitude, s'enfermait à clef dans son cabinet de travail et, dès qu'il y était installé, il revoyait le spectre. Il était alors forcé de cesser d'écrire. Il posait son menton sur ses mains et il regardait son sosie qui le contemplait obstinément.

Célestine, inquiète de ne pas voir reparaitre son père après de longues heures, venait écouter à la porte du cabinet de travail. N'entendant aucun bruit, pas même celui d'une plume grinçant sur le papier, elle s'effrayait, frappait à la porte, appelait son père, lui demandait s'il ne se trouvait pas malade.

Bouchamps répondait d'une voix irritée qu'on le laissât tranquille. La jeune fille s'éloignait toute saisie, les larmes aux yeux, de la brusquerie de la réponse. Elle voyait clairement que son père était malade. Elle le questionnait, mais, avec une obstination fréquente chez les morphinomanes, il s'entêtait à se prétendre bien portant. Il cachait avec tant de soin sa passion que personne de son entourage ne le surprenait jamais usant de la morphine. Il surveillait si attentivement ses paroles qu'il ne lui en échappait aucune pouvant appeler l'attention sur le poison qui lui décomposait le sang.

Célestine s'imagina que c'était la douleur de la perte de sa femme qui causait l'humeur fantasque de son père. Elle essaya de le distraire, mais il se refusa à toutes les distractions qu'elle tenta de lui procurer. Il ne voulut non plus voir aucun médecin et s'obstina à se tuer sournoisement à petites doses.

Maintenant il emportait partout avec lui son spectre. Il le retrou-

vait dans les rues, dans les champs. Parfois il se félicitait d'en être débarrassé et le voyait apparaître au seuil d'une porte, s'avancer à sa rencontre et marcher à ses côtés. D'autres fois, il lui apparaissait au milieu d'un groupe nombreux. Quand il prenait le train, son sosie s'installait dans son compartiment. Si toutes les places étaient occupées, il se tenait à l'extérieur, debout sur le marchepied de la portière.

Bonchamps éprouvait des envies de tout quitter : sa maison, sa fille, son travail, de s'enfuir bien loin, dans une solitude, dans un pays étranger et de s'y abrutir de poison. La pensée de Célestine, qu'il aurait laissée sans défense, l'empêchait toujours de mettre ces projets à exécution.

Quand on commet une faute telle que l'apostasie, il faut, pour être logique, devenir un monstre. Le plus petit sentiment honnête qu'on laisse en soi, donne prise aux griffes de ceux qui vous tiennent.

La santé et le soin de son intelligence s'unissaient pour commander à Bonchamps de cesser d'abuser de la morphine. Comme tous les hommes faibles qui ne se sentent pas la force d'atteindre un résultat par des efforts continus, il prit une détermination exagérée et cessa du jour au lendemain de se morphiniser.

Vingt-quatre heures s'étaient à peine écoulées depuis la dernière injection de poison, qu'à propos d'un rien, d'un mot qu'il ne trouvait pas pour terminer harmonieusement une phrase, il fut saisi d'un accès de fureur comme jamais il ne lui en était arrivé. Il bouleversa son cabinet de travail, arracha les tentures, les jeta à terre et les piétina. Il s'arma d'un chandelier de bronze et, s'en servant comme d'un marteau, il brisa le coffret précieux en laque, qui renfermait son bréviaire. Il frappa le livre à grands coups sur une table d'ébène, puis le lacéra et en jeta les feuillets autour de lui.

Au bruit, Célestine accourut. En la voyant entrer, Bonchamps lui cria que c'était elle qui lui rendait le travail impossible, qui l'empêchait de rassembler ses idées et de trouver ses mots. La pauvre enfant se sauva effrayée et entendit son père qui fermait derrière elle la porte à clef.

Elle envoya chercher un médecin. Quand il frappa à la porte et demanda à le voir, Gustave lui cria, d'une voix rauque de colère, que s'il s'obstinait à vouloir entrer, il lui ferait sauter la cervelle d'un coup du revolver qu'il avait sur son bureau.

Peu à peu, il se calma de lui-même, et, à mesure que son exalta-

tion cessait, s'introduisait dans son esprit la pensée de se servir contre lui-même du revolver dont il venait de parler.

Sa vie était un supplice qu'il voulait terminer. Décidément, il n'était pas taillé pour en supporter les luttes. Il aurait certes bien mieux fait de résister, quand il était au Tonkin, aux insinuations des lettrés, de confesser sa foi en affrontant des supplices de quelques jours, de quelques mois au plus, plutôt que de souffrir depuis si longtemps, sans espoir, et pour finir par un suicide honteux. Il se raisonnait parfaitement, il se disait qu'il manquait par cette fuite lâche à tous ses devoirs et, malgré cette réflexion, il se laissait aller mollement à admettre cette résolution.

Quand ce fut une affaire entendue avec lui-même, il éprouva un soulagement à ne plus hésiter. Il était deux heures de l'après-midi. Il s'accorda de vivre jusqu'à six heures.

Il sortit et alla trouver sa fille. Il lui expliqua son emportement par la contrariété que lui causait la difficulté de résumer en une phrase la conclusion d'un long article. Comme elle le questionnait sur sa santé, lui trouvant le visage altéré, il éluda ses questions, les lui fit oublier en la câlinant avec des mots doux, comme quand elle était toute petite, et la quitta, après l'avoir embrassée avec plus de tendresse qu'il ne le faisait depuis longtemps.

Rentré dans son cabinet de travail, il y trouva son sosie qui l'attendait, non pas debout comme toujours mais assis sur les portières arrachées et piétinées. Le spectre ne le regardait pas comme dans ses autres apparitions, il tenait les yeux fixés sur le revolver, couché tout armé, joli et brillant sur l'ébène sombre de la table.

C'était à la fin par cette arme que le conduisait le remords.

Les gaies images de la campagne aux bords de la Loire, les séductions du clair soleil et des arbres verdoyants qui poussent toutes les créatures à vivre plus heureuses, le succès de ses ouvrages, ses triomphes à l'Académie au milieu d'un public enthousiasmé, tout, jusqu'aux joies intimes du foyer, depuis le plaisir des conversations animées pendant un bon repas, jusqu'aux tendres baisers que le matin et le soir lui donnait Célestine, tout avait été empoisonné par l'obsession de cette pensée : Je suis un renégat !

C'était entre lui et les objets et les personnes comme une barrière qui les lui rendait étrangers. Il vivait pauvre au milieu de son abondance, ne prenait de goût à aucun plaisir, restait indifférent devant les plus beaux spectacles et ne profitait d'aucun des biens

auxquels son changement de position lui avait permis d'atteindre.

Il avait essayé de vivre en matérialiste mais n'avait pu y contraindre sa nature essentiellement idéaliste.

N'ayant plus que quelques heures d'existence devant lui, il voulut inscrire ses dernières pensées et faire encore une fois, en ce moment suprême, acte d'écrivain.

Il écrivit son testament. Il commença par raconter sa vie, puis il réfléchit qu'il n'avait pas le droit de causer une souffrance à Célestine en lui apprenant la vérité, et il déchira les pages écrites. Il le recommença, se contentant d'exprimer ses volontés sans parler du passé.

Mais il prévint que Deventer, pour forcer Célestine à accepter Isaac, lui apprendrait la vie de son père et la menacerait de la révéler, si elle n'épousait pas son neveu. Il ajouta alors quelques pages où il nia par avance les allégations qui se produiraient sur son compte. Il écrivit aussi à Simon une lettre particulière où il lui promettait une somme d'argent, à toucher chez son notaire dans vingt ans, si, pendant ce laps de temps, il avait gardé le secret. Il réfléchit qu'une indiscretion ne pourrait être prouvée facilement, et il brûla la lettre et les feuillets ajoutés, ne conservant que les pages qui contenaient des dispositions testamentaires.

Il abandonnait Célestine sans défense, mais il chassa cette pensée. Il avait résolu de mourir, et il croyait prouver un grand courage en écartant les raisons de vivre qui se présentaient à son esprit.

La pendule sonna cinq heures. Il n'avait plus qu'une heure à vivre.

« Je ne comprends pas ce que j'éprouve, écrivait-il, et les termes me manquent pour rendre les sensations et les sentiments confus qui m'agitent.

« Mes tempes *tic-tacquent* comme si j'y tenais deux montres appliquées. Mon front est brûlant et mes pieds sont froids. J'éprouve une violente douleur de tête. Il me semble que mon crâne agrandi est rempli de plomb fondu, qui, au moindre mouvement, en bat les parois à grands coups de lourdes vagues.

« Des frissons glacés parcourent mon corps. Les artères de mon poignet battent avec une telle violence que ma main brûlante trace en tremblant des caractères inégaux.

« Mes yeux se troublent comme noyés. J'ai mal à la nuque, aux

épaules, aux coudes et aux jarrets. Il semblerait que j'aie marché très longtemps.

« *Cinq heures et demie.* — Plus qu'une demi-heure et j'appliquerai contre ma tempe le canon poli de ce revolver. Je l'ai acheté pour me défendre des attaques nocturnes et je m'en servirai pour me débarrasser de moi-même.

« Une fois que je serai mort, serai-je débarrassé de moi-même? L'Église répond non. Dans une demi-heure, je saurai ce qu'il en est. Il suffira de quelques secondes pour franchir la porte en-deçà de laquelle on ne revient pas.

« Machinalement, malgré moi, mes yeux se portent sur le revolver. Il me semble sentir déjà le froid de l'acier sur ma peau. Je presserai la gâchette du doigt; ma tête et mon poignet seront écartés violemment l'un de l'autre; un éclatement semblable à une congestion se produira; une explosion, avec une sensation de sang chaud, fera jaillir de tous côtés mon crâne, mon front, mes yeux.

« Et après? Après?

« Le temps rapide entre le moment où j'appuierai le canon de l'arme sur ma tempe et celui où je presserai la gâchette, le dixième ou le cinquième de seconde entre le premier coup de six heures, où je me disposerai à me tuer, et le second, où je me tuerai, sera terrible; mais celui qui suivra le choc de la balle, celui où j'entrerai dans la mort, sans ressource, combien le sera-t-il davantage?

« Si l'on était sûr que tout finit après?

« Spectre qui me regarde, autre moi-même, mon remords visible, renseigne-moi donc sur ce mystère. Tu ne le peux pas, tu n'es pas réel; tu n'es que le produit de mon imagination en délire, et pourtant tu me tourmentes de ton rire moqueur. »

Il cessa d'écrire, se leva, fit quelques pas. Il aperçut une tête de mort qui, placée auparavant sur une étagère, avait roulé sur le plancher avec le meuble qui la portait, et qu'il avait renversé dans son accès de fureur. Il prit entre ses mains ce crâne d'un jaune de buis, considéra longuement les trous des yeux, les os décharnés des mâchoires, interrogeant l'intelligence qui avait habité dans cette boîte, qui s'était servi des yeux tournant sous ces arcades sourcilières.

Il parla à cette tête comme si elle eût pu lui répondre.

— Réponds moi, toi qui le sais, quel est l'au-delà de la mort?

Une voix secrète prononçait tout bas :

— Tu le sais! Tu le sais! Pourquoi demandes-tu à des os inertes ce que tu as appris, ce que tu crois?

Repris d'une sorte de frénésie, il souffleta la tête, la jeta avec violence dans un coin, voulant la briser. Le crâne roula en cahotant sur le plancher, avec un son lugubre..

Alors cette pensée s'empara de lui avec une grande force :

— Je ne peux pas me tuer, je crois.

Une faiblesse alanguissait ses membres, le froid gagnait, place par place, tout son corps. Son pouls se ralentit. La tête lui tourna. Il ne vit plus clair. Il chancela et tomba évanoui, sauvé du suicide malgré lui.

VII

DIEU DANS L'HOMME

Bonchamps, depuis le jour où il avait été sauvé du suicide par une faiblesse, n'avait plus songé à se donner la mort. Il s'assoupissait dans la torpeur de la vie de province, se résignant à une existence presque végétative, s'efforçant de ne pas se souvenir, s'empoisonnant lentement avec la morphine, travaillant le plus machinalement qu'il le pouvait, fuyant toute pensée violente, capable de troubler l'égoïste tranquillité où il cherchait à s'immobiliser.

Il voulait abolir la lutte intime que lui livrait depuis si longtemps sa conscience, il voulait, tout au moins, se cuirasser d'indifférence contre ses attaques, lorsqu'un événement imprévu vint ranimer le combat et le rejeter en plein dans la bataille.

Il existait à Pierreval un vieillard, appelé Louis Robert, auquel on ne connaissait aucun parent, et qui habitait, dans un faubourg écarté, une maison de chétive apparence. Devenir venait le voir fréquemment. Robert fermait alors ses fenêtres et verrouillait sa porte. Les deux hommes restaient enfermés pendant une heure ou deux. On avait remarqué que le banquier sortait toujours de ces entretiens avec un visage soucieux.

Devenir ne manquait jamais dans ses lettres, soit à Bonchamps, soit à Gorcum, de s'informer de la santé de Robert, à laquelle il paraissait attacher une particulière importance.

Le 10 juillet, le vieillard, ayant bu trop frais, après une course au soleil, fut pris d'une forte toux et s'alita. Le banquier, prévenu aussitôt par son neveu, et retenu à Paris par la répartition du divi-

dende, qui devait avoir lieu le 15, dépêcha immédiatement à Pierreyal Bosquet, qui s'était fait son âme damnée.

Une phthisie galopante se déclara. Le malade n'avait plus que peu de temps à vivre. Bosquet s'installa auprès de son lit, ne le quittant ni jour, ni nuit. Pour expliquer cette faction constante, il raconta que le mourant était un ancien ami à lui, qu'il avait connu dans des jours plus prospères, qui lui avait rendu service, et qu'il accomplissait un devoir de reconnaissance en le veillant à ses derniers instants. Cette conduite fut unanimement louée.

Bonchamps, lui, en fut étonné. Il connaissait assez Bosquet et Deventer, pour soupçonner que ce dévouement était motivé par l'intérêt

Le 16 juillet, il vit entrer chez lui Bosquet tout pâle. Il tenait à la main un papier bleu.

— Lisez ce télégramme de Paris, dit-il.

Bonchamps prit la dépêche.

« Partez immédiatement pour Marseille, où arrivera demain le paquebot *Saint-Nazaire*, rapatriant un des ouvriers envoyés au Tonkin pour l'affaire du chemin de fer. Vous trouverez à Marseille dix mille francs et des instructions. Le voyageur sera peut-être malade. Agissez au mieux des intérêts de la Société. Soyez prudent, mais n'épargnez rien, ni argent, ni démarches. »

« DEVENTER. »

— Que pensez-vous de cette arrivée? demanda Bosquet.

— Ce que j'en pense? fit Bonchamps en examinant attentivement la physionomie de son interlocuteur, je pense que nous allons enfin avoir de plus amples renseignements, que nous n'en avons reçu jusqu'à présent, sur la construction du chemin de fer du Fleuve-Rouge.

— Simon ne l'aurait-il pas mis dans la confiance? se demanda Bosquet, et il interrogea :

— Avez-vous des actions de la Société ?

— Je n'en possède aucune. Si j'en avais acheté, j'aurais paru spéculer sur mes articles, et je n'ai point voulu qu'on pût le prétendre. Pourquoi me faites-vous cette question? Craignez-vous que les actions baissent par suite de l'arrivée de ce jeune homme?

— Oui, s'il revient malade.

— Bah! Un européen qui revient souffrant de l'Orient : cela se voit tous les jours. Vous ne craignez pas autre chose?

— Je ne crains rien d'autre.

— Les négociations et les travaux ne seraient-ils pas aussi avancés que le prétendent les rapports? On se laisse facilement entraîner à présenter comme accompli ce que l'on compte pouvoir être fait prochainement.

La Fontaine a dit :

« On croit facilement ce qu'on craint et ce qu'on espère. »

Bosquet se rengorgea, prit un air digne, et répondit d'un ton hautain :

— Nos rapports sont très sérieux et chaque assertion peut se prouver par une pièce authentique. Devenir ne craint que le mauvais effet qui pourrait être produit par l'arrivée d'un jeune homme souffrant de la fièvre. Il désire qu'avant de paraître à Paris, il aille faire une saison aux eaux, pour se remettre, et c'est pour cela qu'il me dit de ne pas épargner l'argent.

— Ni les démarches, ajouta Gustave d'un ton railleur, ni la prudence! Dix mille francs suffiront sans doute aux dépenses de ce jeune homme pendant une saison. Tous mes compliments! Vous soignez vos employés d'une façon grandiose. A ce taux, vous donnerez au moins 50,000 francs à Beaufort, quand il reviendra.

— Nous plaisantons, reprit Bosquet d'un ton aigre-doux. Je suis venu pour parler sérieusement.

— Parlons donc sérieusement, puisque votre départ subit pour Marseille et les circonstances qui l'accompagnent, ne comptent point parmi les choses sérieuses. N'importe! 10,000 francs pour un mois aux eaux! Heureux jeune homme! Je voudrais être à sa place.

— Il ne tient qu'à vous d'y être. Allez au Tonkin! Voici l'affaire qui m'amène :

Louis Robert est condamné par le médecin, et mourra d'un moment à l'autre. Devenir, pour des raisons personnelles et de la plus haute importance, tient à ce qu'aucun prêtre ne puisse approcher du moribond. C'est pour empêcher tout ecclésiastique, et même toute personne étrangère, de pénétrer auprès du vieillard, que, sur les instances de notre ami, j'ai quitté Paris, et que je garde le malade. Maintenant que je me trouve obligé de me rendre à Marseille, je pense que je ne puis remettre en de meilleures mains que les vôtres, le soin d'assurer le succès final de la faction que j'ai

commencée pour le compte de Simon. Vos écrits prouvent assez combien vous êtes l'ennemi du cléricalisme, pour que je puisse avoir pleine confiance en vous. Il faut assurer la paix du malade en le tenant à l'abri de toute émotion. Voulez-vous accepter cette mission?

Ce discours sembla fort étrange à Bonchamps, néanmoins un pressentiment le poussa à répondre :

— J'accepte.

Et il ajouta avec une nuance d'ironie :

— Vous faites bien de vous adresser à moi pour empêcher un prêtre d'approcher du mourant.

Quand Robert qui, malgré sa faiblesse, conservait sa présence d'esprit, le vit s'installer à la place de Bosquet, il le reconnut et lui dit d'un ton de reproche :

— Comment! vous, M. Bonchamps, vous faites aussi partie de la bande de Deventer?

— Mon ami, répondit Gustave, je viens pour vous servir de garde-malade.

Le vieillard ne répliqua pas, et ferma les yeux.

Comme le soir tombait, il se trouva plus mal; sa respiration sortait de sa gorge en sifflant, sa poitrine se soulevait avec effort, de brusques sueurs couvraient son front. Il rouvrit les yeux, et parla d'une voix basse, prononçant les mots avec efforts.

— Quel intérêt trouvez-vous donc à servir de valet à Simon? demanda-t-il. Je comprends que Bosquet qui a sa fortune engagée dans les tripotages de Deventer, fasse pour lui la sale besogne de m'empêcher de voir un prêtre, mais je ne conçois pas que vous qui êtes indépendant, qui gagnez beaucoup d'argent avec vos livres, vous montiez, auprès de mon lit, cette faction-là? Qu'est-ce que cela vous fait que Deventer s'empare de mon argent? Vous n'avez pas besoin, pour vivre, des quelques milliers de francs qu'il vous paiera pour m'avoir empêché de rendre ma fortune à ceux à qui elle appartient.

— Simon veut s'emparer de votre argent! Votre fortune ne vous appartient pas, et vous voulez la rendre à son légitime propriétaire! s'écria Bonchamps. Mes soupçons se confirment. Ne croyez pas que je consente à prêter les mains à un détournement de fonds, que je m'oppose à la restitution que vous désirez. Bien loin de là, je suis tout prêt à vous aider à cet acte de justice. Parlez sans crainte. Que puis-je faire pour vous?...

Le malade fut pris d'une syncope où il faillit passer. Bonchamps réussit à grand'peine à le ranimer.

— Un prêtre? demanda Robert en revenant à lui.

L'écrivain se trouva dans une terrible perplexité. Il était seul dans cette maison isolée avec le malade. S'il l'abandonnait pour aller chercher un confesseur, il le trouverait sans doute mort à son retour. Tout d'un coup, il se sentit transformé, il se décida. Il dit :

— Je suis prêtre. Confessez-vous!

— Vous êtes prêtre! balbutia Robert. Vous êtes marié!

— Je suis un missionnaire défroqué.

Le moribond craignit un piège.

— Jurez-moi que vous êtes prêtre.

Bonchamps se leva, et, solennel, tendant la main vers le ciel, d'une voix grave, il dit :

— Devant Dieu et devant vous, je jure que je suis prêtre, bien que j'en sois indigne.

— Ecoutez-moi, dit le malade. Je vous autorise à faire de mes aveux l'usage que vous jugerez utile. Il y a vingt ans, à la Haye, j'étais clerc d'un notaire dont Deventer était le caissier. Je n'avais, pour vivre, que mes très maigres appointements, et je ne subsistais qu'à force d'économie et de privations. Simon touchait un salaire plus élevé, mais comme il avait femme et enfants, il traînait aussi la misère, et était criblé de dettes. Un jour, il vint me trouver dans le taudis que j'occupais dans un misérable hôtel, et me dit : « Voulez-vous gagner 75,000 francs? » Je crus qu'il se moquait de moi. Il m'affirma que rien n'était plus sérieux que sa proposition. Avant de me l'expliquer, il me fit jurer de la taire, à quelque parti que je me décidasse, soit à la refuser, soit à l'accepter. Il savait, par ses fonctions de caissier, que le coffre-fort de notre patron devait contenir, le 30 du mois, 150,000 francs. Il s'agissait de s'emparer de cette somme. Rien de plus facile. Simon me prêterait la clef de la caisse dont je prendrais l'empreinte avec de la cire, et dont je ferais forger un autre exemplaire.

Le 20 du mois, il demanderait au patron de prendre du repos pendant quinze jours et s'en irait ostensiblement, avec sa femme et ses enfants, passer ses vacances dans un village distant de la Haye d'une vingtaine de lieues et privé de moyens de locomotion rapide. Il se montrerait au café chaque soir et surtout la nuit du vol de façon à bien établir son innocence.

Au jour convenu, je m'emparerais des 150,000 francs et je filerais sur la France où je changerais de nom et où il me rejoindrait au bout de quelques mois.

Ma part de bénéfice dans l'affaire serait de 75,000 francs. C'était tentant pour un pauvre diable comme moi. Je succombai. Monsieur l'abbé, — Bonchamps tressaillit à ces mots *Monsieur l'abbé* — je ne dis pas cela pour diminuer ma culpabilité, mais seulement pour l'expliquer.

— Pourquoi votre complice ne s'était-il pas chargé seul du vol? Il n'aurait pas été obligé de partager le bénéfice.

— Parce que, avec sa femme et ses enfants, il ne pouvait pas cacher sa trace comme moi, garçon, je pouvais le faire.

— C'était mon premier vol, ce fut mon seul. Comme je ne m'étais pas accoutumé au mal par une suite de méfaits de plus en plus graves, je ne tardai pas à ressentir une profonde douleur de ce que j'avais fait. Je refusai de partager avec Deventer, voulant rendre l'argent volé à son propriétaire légitime. Je remis de jour en jour l'époque de cette restitution. Pendant ce temps, le notaire fut mis en faillite et tomba dans la misère. Pour moi, dans la crainte d'être pris, je n'osai changer de grandes quantités de la somme volée, qui se composait de florins et de billets hollandais, et je vivotai misérablement à côté de mon trésor, dévoré par la peur et le remords, n'ayant pourtant pas le courage de restituer par l'entremise d'un prêtre. Après avoir fui Deventer de ville en ville, je vins me réfugier ici, où mon complice finit par me retrouver. Ses fréquentes visites n'avaient pour but que de m'engager à partager avec lui les 120,000 francs qui me restaient encore. Il m'y pousse, tantôt par les menaces, tantôt par l'appât d'une vie heureuse. En me voyant sur le point de mourir, il envoya ici son âme damnée, Bosquet, pour m'empêcher d'accomplir, par un prêtre, la restitution dont je l'ai souvent menacé. Comme je n'ai aucun parent, que je suis connu sous un nom pour lequel je n'ai pas de papiers, que j'ai vécu pauvre, je ne puis disposer de la fortune que je possède, et il s'en serait emparé sans que personne s'en doutât, mais Dieu, dans sa bonté infinie, se sert de votre position extraordinaire pour me sauver. Il fait sortir le bien du mal et m'envoie un prêtre dans la personne de celui en qui je ne voyais qu'un ennemi.

Robert s'arrêta un instant, ne pouvant plus respirer, puis, rassemblant ses forces, il commanda :

— Allez à la cheminée.

Bonchamps s'y rendit.

— Enlevez les cendres du foyer.

Il les écarta.

— Tâtez avec la main, vous trouverez un anneau de fer.

Il tâta et trouva.

— Tirez-le de gauche à droite.

Il tira, une brique s'inclina dans un trou.

— Plongez votre main dans l'ouverture. Vous trouverez un petit coffret de fer. Dedans se trouvent les 120,000 francs qui restent, et le nom et l'adresse du notaire auquel vous les enverrez, en le priant de pardonner au voleur, comme je supplie Dieu de me pardonner par votre ministère.

Bonchamps leva la main, et très ému, commença les paroles de l'absolution :

— *Absolvo te...*

La porte s'ouvrit et Deventer parut. Le prêtre l'aperçut et acheva d'un ton ferme les paroles sacramentelles :

... *ab omnibus peccatis tuis, in nomine Patris, et Filii et Spiritus Sancti.*

— Je m'en doutais! s'était écrié le banquier. Cet imbécile de Bosquet ne pouvait donc pas choisir un autre gardien que ce défroqué!

Comme Bonchamps achevait le signe de la croix, Simon s'élança vers Robert et le saisissant par les épaules :

— Où est ton argent?

— Est-ce de l'argent volé au notaire de la Haye que vous parlez? articula le mourant.

— Tais-toi donc! cria Simon. Il y a un homme-là!

— C'est un prêtre. L'argent, je l'ai rendu à celui que nous avons volé ensemble.

— Misérable! cria Simon, en lançant au malade un coup de poing en plein visage.

Le moribond tomba sur ses oreillers, mais il se redressa d'un mouvement galvanique, et montrant son visage atrocement pâle, où les yeux papillotaient, ne voyant plus, où le coup de poing marbrait la joue d'une large tache violette, il étendit sa main maigre, et d'une voix qui n'était plus qu'un souffle, il balbutia :

— Je vous pardonne.

Son bras retomba raide, son corps se cassa en arrière d'une chute brusque, ses lèvres s'agitèrent machinalement. Il n'était plus là.

Deventer marcha sur Bonchamps.

— Que vous a dit cet homme?

Gustave répondit très ferme.

— Il n'y a que Dieu qui le sache. Moi, je ne le sais pas. C'est au prêtre que le mourant s'est adressé. Je n'étais que l'oreille de Dieu.

— Il vous a dit où était son argent.

— Ne cherchez à rien savoir. Ce serait inutile. Un prêtre ne doit rien dire.

Deventer aperçut la cassette sur la cheminée. Il s'élança dessus. Bonchamps le saisit et d'une poussée vigoureuse l'envoya rouler contre le mur.

Simon se releva et, hargneux, cria :

— Il me faut cet argent... il me le faut... pour Isaac.

— Cet homme — Bonchamps indiqua le cadavre, — cet homme m'a confessé son crime et m'a permis de m'en servir, s'il en était besoin. Laissez-moi donc accomplir mon ministère sacerdotal et sortez!

Deventer comprit qu'il était inutile de lutter. Il gagna la porte d'un air piteux. Sur le seuil, pouvant fuir, il se retourna et lança cette flèche du Parthe :

— Ton ministère... défroqué! Je m'en vengerai sur ta fille.

— Célestine! cria le malheureux père.

PAUL VERDUN.

(A suivre.)

LES ROMANS NOUVEAUX

- I. *Risque-Tout*, par Charles Foley. (Perrin.) — II. *Le divorce de Roger*, par Maxime Audouin. (*Id.*) — III. *Pour Suzanne*, par Jean Brancy. (Calmann Lévy.) — IV. *Mortelle Etreinte*, par Jane de la Vandère. (Ollendorff.) — V. *Aurora Leigh*, par Elisabeth Barrett Browning; traduit de l'anglais. (Savine.) — VI. *La Fille du Cacique*, par Aylicson. (Delhomme et Briguët.) — VII. *Louissette*, nouvelle dédiée aux enfants de la première communion et aux catéchistes volontaires, par Marie Lacroix. (*Id.*) — VIII. *Le Juif franc maçon*, roman contemporain, par l'abbé Henri Desportes. (*Id.*) — IX. *Mademoiselle de Saint-Pons*, par Jauffret de Rombert. (*Id.*) — X. *Le Serment de Régine*, par Marguerite Lerret. (*Id.*) — XI. *Fort-Moselle*, par Georges du Vallon. (*Id.*) — XII. *Madame Campan*, avec une biographie, par M^{me} Carette, née Bouvet. Choix de mémoires et d'écrits de femmes françaises aux dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles. (Ollendorff.) — XIII. *Madame Pape Carpentier*, sa vie et son œuvre, par Émile Gossot, professeur honoraire de l'Université, etc. (Hachette.) — XIV. *Noël*, ou le Mystère de la Nativité, en vers, en quatre tableaux, par Maurice Bouchor. (Ernest Kolb.)

I à V

Peu de romans remarquables ont paru pendant cette période consacrée aux livres d'étrennes. Nous laisserons de côté une foule de productions dont un public honnête ne supporterait pas volontiers l'étalage, et comme nous avons quelque faible pour les romans gais, à légère charpente et sans thèse prétentieuse, nous commencerons par *Risque-Tout*, qui rassénera l'atmosphère de pessimisme dans laquelle nous vivons. M. Foley n'a point dédié son livre aux jeunes pensionnaires, mais il l'a écrit d'une façon honnête et saine. Son héros est un audacieux qui prétend arriver à tout par la blague, l'effronterie, le sans-gêne. Jean Rozel n'a pas tout à fait tort, par le temps qui court, et la fortune sourit d'abord à son impertur-

bable aplomb, à son génie de la réclame. Installé chez un ami d'enfance, journaliste mais tant soit peu poète, Jean Rozel tyrannise sans pitié le pauvre Chatry, le supplante souvent, exploite ses relations et se pousse lui-même dans le journalisme, en jouant des coudes avec entrain. Ses explorations, ses conquêtes sur le domaine de la bohème littéraire sont racontées avec beaucoup de verve et d'esprit, par un habitué de ce monde particulier qui en connaît tous les détours. Écrivain dramatique aussi bien que romancier, M. Foley découpe habilement ses dialogues et les anime par les plus amusantes répliques. Lequel préfère-t-il de ses deux héros : le rêveur Chatry ou le positif Jean Rozel? On se le demande parfois. Ne croyez pas d'ailleurs; que ce dernier soit aussi égoïste qu'il se l'imagine; il y a du cœur dans ce garçon sceptique et cynique, en apparence; seulement, c'est un enfant du siècle, il veut jouir, il entend mener largement la vie; s'il n'y parvient pas, il jure de se débarrasser de l'existence, comme d'une chose ratée; mais il se suicidera gaiement, un bon mot sur les lèvres. Jean irait jusque-là, si ses amis ne veillaient, et malgré ses excentricités, l'audacieux garçon en a de bien dévoués. La petite Nelly Delmar manœuvre si habilement qu'elle dérouté ses sinistres projets, elle force l'âpre jouisseur à devenir un bon mari. Figure originale et piquante que celle de Nelly, pauvre fleurette abandonnée au milieu du désordre de ce triste ménage Delmar, gamine parisienne, mal élevée, hardie de langage et de manières, mais si foncièrement, si courageusement honnête, si dévouée, quand elle aime!... Elle aime Rozel, elle se compromet pour lui, sans lui céder rien; fière et fine, elle défie le danger et passe au travers; les mauvais conseils, les mauvais exemples maternels n'ont pu pervertir cette droite nature. Certes, il ne faudrait pas demander au romancier une morale bien spiritualiste; son héros se convertit seulement à la voix de « la bonne mère Nature ». Néanmoins Jean Rozel songe tout de suite au « curé » et non au maire, quand il demande à Nelly s'il « lui plairait de porter la couronne d'oranger ». Son mariage ne sera pas un scandale tapageur. Le ton boulevardier de Jean, l'esquisse de quelques silhouettes d'irrégulières, le risqué de quelques scènes, ne rendent point ce roman malsain, répétons-le; une sensibilité vraie et profonde s'y mêle à un entrain étourdissant; on n'y est choqué ni par le dévergondage de la passion, ni par les lieux communs de l'adultère ou des crimes de cour d'assises. Qu'on nous laisse donc insister un peu

en le recommandant à un public auquel, peut-être, l'auteur ne songeait guère, quand il l'a écrit.

Le Divorce de Roger, chose curieuse, des nombreux romanciers qui s'inspirent de la loi Naquet, bien peu se montrent partisans du divorce, plus d'un le regarde comme le grand « mal social », suivant la définition de M. Gladstone; d'autres peignent la situation qu'il crée à la femme, la jetant en proie aux désordres ou au plus cruel isolement; d'autres encore nous mettent sous les yeux l'abandon des enfants, les catastrophes de famille dont il est la cause. De quelque côté qu'on envisage les conséquences de cette loi funeste, on s'aperçoit combien elles sont douloureuses, menaçantes pour la société, désastreuses et immorales.

Dans le *Divorce de Roger*, M. Maxime Audouin nous redit les tourments, les remords, le supplice d'un homme au caractère faible, victime d'une intrigante qui finit par supplanter la femme légitime et, au fond, toujours aimée. Bientôt, désabusé de sa folie, le malheureux se sent impuissant à la réparer. Son premier amour se réveille, les trahisons de sa seconde femme l'exaspèrent, les joies de la famille lui manquent et il ne peut revenir sur le passé, la chaîne reste rivée; pour l'en délivrer, il faut que le romancier ait recours à une mort tragique et donne « un petit croc en jambe à la loi; ce dont on ne doit pas trop le chicaner, remarque M. George Boyer qui a écrit la préface du roman, la loi n'étant pas tant bonne qu'il faille se gêner avec elle ». Mais si l'on en vient aux réalités de la vie, les catastrophes ni les crocs-en-jambe à la loi ne sont au pouvoir de personne, et le livre de M. Audouin peut donner à réfléchir. Ce livre est écrit par « un homme d'un esprit droit, d'un cœur bon », comme dit encore M. G. Boyer, par un psychologue attentif qui connaît bien les faiblesses de l'humaine nature, mais qui la sait aussi capable de sentiments généreux. Son héros n'est point un homme pervers, il eût résisté peut-être, aux entraînements de la passion, s'il avait eu un solide point d'appui. Le contraste entre la femme légitime et l'intrigante se dessine de la manière la plus attachante. Quelle différence entre l'honnête et charmante compagne que Maël repousse, sur des soupçons perfidement excités, et la coquette si rouée, chez laquelle l'éducation laïque excite tous les désirs sensuels, tous les besoins du luxe, sans laisser aucun frein à ses convoitises! Notre romancier aime la mer et les marins dont il a publié déjà des croquis

très appréciés. « Il connaît bien la nature rude à l'extérieur, tendre et délicate au fond, de nos braves matelots. » Son vieux Maturin est un type de la vertu humble et désintéressée, du rustique honneur; Maturin a, sur les matelots de Lotti, cette supériorité qu'il croit et prie en chrétien et non en fataliste résigné. Ses notions, sur les devoirs qu'impose l'Évangile, restent un peu confuses et néanmoins sa mort sera sublime par la bonne intention. M. Audouin proteste contre le naturalisme répugnant du « peintre des abattoirs » et des historiographes des « protecteurs du boulevard ». Cependant il sacrifie trop lui-même, aux exigences de certains lecteurs et nous ne saurions indiquer ce roman honnête, en somme, sans faire d'expresses réserves.

Pour Suzanne. Deux nouvelles composent ce volume : études très soignées des mœurs champêtres, petits tableaux dont le coloris rappelle un peu les toiles de Millet ou de Jules Breton, tableaux vrais sans réalisme et pleins de cette poésie large, pure, féconde, qui s'échappe de la nature, quand on sait la voir avec des yeux sains. Sans être grand clerc en liturgie catholique, l'auteur comprend ce que le sentiment religieux peut donner à l'âme, d'élévation et de force. Pour Suzanne, deux frères jumeaux allaient laisser la guerre s'allumer entre eux, ils ne rivaliseront que de générosité; l'un d'eux entrera dans les ordres afin de rendre le sacrifice irrévocable. Les motifs peu surnaturels de sa vocation ne l'empêcheront point de devenir un excellent prêtre et, après de dramatiques épreuves, Suzanne et Gilbert seront heureux. La seconde nouvelle est l'histoire, si fréquente au village, d'une séduction suivie d'un abandon. L'auteur y a, sans doute, beaucoup trop idéalisé l'héroïne, mais il voulait faire retomber toute la gravité de la faute sur un bellâtre campagnard, dont il montrera ensuite le châtement. Le but principal de ces deux récits semble le même. On cherche à retenir sur le sol natal le paysan riche qui rêve Paris, et l'on tente de le moraliser en même temps. Puisse le narrateur atteindre ce double résultat, mais sa plume est bien fine, bien délicate, pour ceux auxquels il s'adresse.

Mortelle étreinte. Au risque d'être rangé, par l'auteur de ce livre, parmi les « âmes étroites et dévotes », disons, sans ambages, que ce roman est malsain et mauvais sous tous les rapports : on y trouve accumulées les situations les plus révoltantes, et la romancière y

étale ce genre de scepticisme incohérent, violent, exalté, particulier aux femmes qui jouent le triste rôle de libres penseuses. M^{me} de Vandère y professe tantôt la doctrine du néant final, tantôt une vague religiosité, dernier reste d'une éducation chrétienne. En somme, Dieu lui semble féroce parce qu'il ne favorise point les passions humaines, parce qu'il veut que la grande loi du devoir ne soit jamais impunément violée. « Dieu, écrit-elle, se sent parfois faiblir dans son œuvre de cruauté et nous plaint tout bas (!) Les suicides d'enfant ne devraient pas nous étonner, car les sensations douloureuses que rien n'a encore émoussées, sont si vives, que la moindre contrariété acquière l'importance d'une catastrophe. Plus tard, l'âme dédaigneuse se lasse de la souffrance même, comme on se lasse de tout; et la mort, qui fait chaque jour un pas vers nous, ne nous attire même plus. » Cette phrase donne la note de ce roman pessimiste où domine l'idée du suicide : suicide héréditaire, suicide commencé, interrompu, repris, s'achevant, après beaucoup de longueurs, avec un appareil dramatique exagéré. Nos lecteurs, du reste, ne nous demanderont point l'analyse d'un livre dont plus d'une page semble avoir été tracée au milieu d'un accès d'érotisme et dont la donnée est écœurante d'immoralité.

Aurora Leigh a pour auteur une femme aussi, mais une femme plus soucieuse du respect de sa plume et que les Anglais comptent au nombre de leurs plus grands écrivains « mystiques », ou pour mieux dire « idéalistes ». Nos voisins tiennent en si haute estime Elisabeth Barrett Browning, qu'ils ont formé, en son honneur, une *Browning society* tout comme il y a, chez eux, une *Shakespeare society*, une *Shelly-society*, etc. Beaucoup de nos critiques français ont d'ailleurs, rivalisé d'admiration, avec leurs confrères d'outre-Manche, en appréciant *Aurora Leigh*, l'œuvre la plus célèbre de l'auteoress anglaise. Ils l'ont comparée au Jocelyn de Lamartine et M. Taine l'appelle une « épopée » du genre nouveau : « épopée qui, au lieu de rouler sur les fondations ou les destructions des cités ou sur les combats des dieux, roule ici sur des transformations de caractères, et dont l'enfer, le ciel, les visions éblouissantes, les perspectives idéales, s'entr'ouvrent, non point comme celles d'Homère, au-dessus d'une tradition, non point comme celles de Dante au-dessus d'un dogme, mais sur les cimes des plus hautes idées modernes, pour se rassembler plus haut encore, autour du sanc-

tuaire d'un Dieu non officiel, le Dieu d'une âme fervente et féconde en qui la poésie devient une piété qui amplifie hors d'elle-même ses propres instincts, nobles, et répand sur la nature infinie sa beauté sainte... » Rien à ajouter, n'est-ce pas, à cet éloge, tant soit peu amphigourique, du célèbre écrivain? Incapables de juger du texte, nous en croyons le traducteur anonyme, quand il avoue « qu'on ne saurait rendre d'une manière satisfaisante une œuvre aussi anglaise et aussi exceptionnelle à tous égards... » Il a cru, néanmoins, « qu'il valait mieux donner au public français une idée affaiblie d'Aurora Leigh, que de la lui laisser plus longtemps ignorer. » Voilà justement la question. Les poètes anglais, qu'on essaie de populariser chez nous, n'y gagnent pas toujours. Shelly avec son drame effroyable des *Cenci*, vient d'obtenir, au *Théâtre-Libre*, un succès de fou rire... On ne fera pas, du moins, cet affront à la traduction d'*Aurora Leigh*. Elles ne sont pas amusantes, les interminables tirades de l'authoress; Ouida les a souvent imitées et l'on peut par là en juger. Souvent intelligibles, ces pages offrent quelquefois de singuliers galimatias; par exemple : « J'apprenais, dit Aurora, les oraisons de l'Église, le catéchisme et tous les symboles de Nycée à Athanase (*sic*). » Malgré son libéralisme, on sent que M^{me} Browning a gardé les habitudes et tous les préjugés du protestantisme, sa haine contre l'Église catholique demeure très vivace; elle l'appelle « une vieille mère qui cherche à mordre encore, malgré ses gencives édentées, » etc... De telles préventions contre l'Église, non plus que les paradoxes humanitaires dont ses romans sont remplis, ne devaient point arrêter le zèle de ceux qui ont prôné, en France, le talent d'Elisabeth Browning. Maintenant laissons M. Taine expliquer le plan poétique d'*Aurora Leigh*; aussi bien, aurions-nous quelque peine à le débrouiller nous-même. « C'est, nous-dit-il, la confession d'une âme généreuse, héroïque, passionnée, en qui le génie abonde, dont la culture a été complète, philosophe et poète, qui habite parmi les plus hautes idées et dépasse encore l'élévation de ses idées par la noblesse de ses instincts; toute moderne par son éducation, par sa fierté, par ses audaces, par le frémissement continu de sa sensibilité tendue, montée à un tel ton que le moindre attouchement réveille, en elle, un orchestre immense et la plus étonnante symphonie d'accords. Rien qu'une âme et son monologue intime, chant sublime d'un grand cœur de jeune fille et d'artiste, attiré et heurté par un

enthousiasme, un orgueil aussi fort que le sien, le contraste soutenu de la voix mâle et de la voix féminine qui, à travers les explosions et les variations du même motif, vont s'écartant et s'opposant toujours davantage, jusqu'à ce qu'enfin elles s'unissent en un long duo, douloureux, délicieux, d'un accent si exalté et si intense qu'il n'y a rien au delà. » Nous aurions bien des réserves à exprimer dans le sens chrétien; un orgueil immense et les plus fausses doctrines de l'idéalisme professé au milieu de ce siècle, égarent trop souvent l'auteurs; mais si, au point de vue littéraire, le texte anglais a pu produire un pareil effet sur un critique très expert, la traduction anonyme ne doit pas démentir certain dicton d'outre-mont : *traduttore, traditore*.

VII à XII

On nous envoie de la maison Delhomme et Briguet cinq volumes nouveaux. Nous ne saurions les analyser tous, mais nous nous empressons de les signaler aux familles et aux directeurs de cercles ou de patronages. *La Fille du Cacique, Louissette, le Juif franc-maçon, M^{lle} de Saint-Pons, le Serment de Régine, Fort-Moselle*, leur conviennent également; on connaît la verve amusante et la rondeur pleine de bonhomie de M. Vallon, l'auteur de ce dernier volume. Quant à *la Fille du Cacique*, M. Charles d'Héricault s'en fait le parrain; il raconte, dans une spirituelle préface, comme quoi il lui est arrivé de collaborer avec le père de l'auteur, M. Aylic Langlé, directeur de la presse, préfet de la Meuse, écrivain dramatique en même temps, sous le second empire. Le pseudonyme d'Aylicson, sert de voile, assez transparent du reste, au talent gracieux d'une jeune femme qui emploie avec art, les notes de son mari, voyageur intrépide et littérateur fort apprécié. Le roman nous transporte au Pérou, dont le paysage et les mœurs sont décrites d'une manière très intéressante. La fille du Cacique, ou plutôt des Caciques, car sa famille ne règne plus depuis longtemps, au pays des ancêtres, la pauvre Mariquita est une orpheline dont le père et la mère ont péri au temps des luttes terribles entre Chiliens et Péruviens. Un compatriote de Garcia Moreno la recueille, avec une tendre charité et nous aurions aimé trouver, au moins, le nom du président martyr, dans ces pages où revient souvent, celui de l'Équateur. Pour employer l'euphémisme de M. d'Héricault, nous dirons que Mariquita « a le cœur exigeant et le dos beaucoup trop

ronde ». De là, des jalousies, des déceptions, de cuisantes souffrances. Le sentiment religieux parvient seul à dompter les révoltes de l'ardente *Cholita* (1). Mais, une fois résignée, la jeune fille recevra « la plus douce, la plus ennoblissante », M. Ch. d'Héricault, ajoute; « la plus *redressante* des récompenses. Elle sauvera de la ruine, celui qui n'avait pas même aperçu son amour. » Les originalités, les brusqueries d'une brave domestique bretonne, égajent ce récit et si, pour achever « la leçon de la vie », l'auteur touche aux passions de l'amour, il le fait avec un tact qui permet à tous de lire ce joli roman. M. d'Héricault prétend même, que tous « doivent » le lire; sans l'eriger en lecture obligatoire, nous le conseillerons avec plaisir aux familles qui, si souvent, nous demandent des ouvrages récréatifs, à la fois bien pensés et bien écrits.

Deux mots aussi sur *Louissette*, charmante petite histoire dédiée aux anges visibles qui gardent la foi dans notre chère France, à ces jeunes catéchistes volontaires qui s'efforcent de réparer les ravages de l'école sans Dieu. On verra par ces pages excellentes combien il faut de patiente bonté, de charité ingénieuse, pour atteindre les âmes des enfants du peuple souvent pervertis, toujours révoltés contre les leçons du catéchisme.

Toutes les fillettes ne se laissent pas aussi facilement ramener au bien et ne convertissent pas leurs parents comme le fait *Louissette*; mais la bonne semence n'est jamais jeté en vain, et ce petit livre encouragera les pieuses chrétiennes qui la répandent. Il intéressera catéchistes et catéchisées, car il est écrit avec une simplicité gracieuse, beaucoup de cœur et une réelle intelligence du genre d'apostolat exigé par le temps présent. Né dans le pays de Jeanne d'Arc, ce modeste petit volume s'inspire du patriotisme et de la foi. On aime bien son pays, quand on travaille à lui conserver des croyances qui l'avaient fait si grand.

Le Juif franc-maçon, sera lu surtout par les jeunes gens des cercles ou des patronages. S'appuyant sur de récentes publications qui ont eu, hélas! plus de retentissement que de résultats, il dévoile les menées par lesquelles la France sera bientôt démoralisée et déchristianisée. Il adresse un pressant appel aux fils des nobles familles françaises, pour lesquels les Juifs ne sont plus seulement, des prêteurs, des banquiers, mais deviennent des compagnons de plaisir

(1) *Cholita*, *Cholita*, descendant, descendante, des anciennes populations péruviennes.

et des Mécènes adulés. On reconnaît dans ce livre, la trop véridique histoire d'une de ces malheureuses paroisses choisies, de temps à autre, par la franc-maçonnerie, comme théâtre de ses exploits. Un Juif dirige les honteuses opérations ordonnées par la secte, un jeune sous-maître d'école s'en fait l'agent le plus actif. On poursuit le vieux curé des accusations les plus infâmes ; on le traîne en prison, au milieu des gendarmes. La population hésite, puis se soulève et le vénérable prêtre, dont l'innocence a triomphé des préventions de la justice, est obligé d'arracher le Juif aux vengeances de ses paroissiens. Le jeune sous-maître se convertit. Quant au fils d'Israël, il reconnaît la générosité du prêtre en lançant, contre les chrétiens, les imprécations d'une inexorable haine. On comprend que l'auteur se soit indigné lorsqu'il a essayé de dramatiser une donnée trop réelle, mais son récit impressionnerait davantage peut-être, avec un style plus calme et un cadre moins fantastiquement orné. Du reste il n'était pas facile de tirer un roman de faits dont les détails doivent être à peine effleurés, les sous-entendre étant déjà presque de trop, tant ils sont monstrueux.

En finissant ce qui regarde les romans, mentionnons la publication d'un nouveau volume de la belle édition de Walter Scott illustré (F. Didot), *Peveril du Pic* dont la traduction élégante et exacte est due à M. Louisy. Ce roman-là, du moins, peut être lu par tout le monde, sans qu'on soit obligé à faire des réserves.

XIII à XIV

Madame Campan. La collection entreprise à l'usage des jeunes filles par la maison Ollendorff, et dirigée par M^{me} Carette, née Bouvet, en est à son second volume : le premier contient, on le sait, les mémoires de M^{me} de Staal de Launay ; ceux de M^{me} Campan, ancienne lectrice de Mesdames, ancienne première femme de chambre de la reine Marie-Antoinette, ancienne surintendante de la maison impériale d'Ecouen, n'ont assurément pas la valeur littéraire des souvenirs de la spirituelle *femme de chambre* de la duchesse du Maine ; néanmoins, ils nous attachent bien davantage. Ils roulent sur une époque qui nous passionne toujours et dans tous les sens.

Les mémoires de M^{me} Campan parurent, peu après la mort de leur auteur, sous la Restauration ; en les éditant, Barrière y adjoignit un grand nombre de notes et un article biographique assez long.

M^{me} Carette a fait disparaître ces notes qui n'étaient point du tout écrites en vue d'un public de jeunes filles ; elle a fort abrégé la biographie, enfin elle a élagué, de ci de là, dans ce qu'on s'est permis d'appeler « le bavardage de M^{me} Campan », enlevant avec soin certains détails qu'on peut se dispenser de mettre sous les yeux des jeunes lectrices, par exemple ce qui concerne les favorites de Louis XV, les débats scandaleux qui s'élevèrent au moment de la mort de ce triste roi, etc., etc. Mais le nouvel éditeur conserve et relie adroitement les anecdotes si curieuses, si souvent citées de M^{me} Campan sur l'ancienne cour, sur Mesdames, sur l'étiquette tyrannique dont Marie-Antoinette voulut se débarrasser pour introduire, à Versailles, les bergeries à la Jean-Jacques, qui ne valaient guère mieux, et les usages de Vienne ne se doutant guère de quelle révolution ces changements allaient être le prélude. M^{me} Campan était bien placée pour raconter la vie intime de Marie-Antoinette ; son récit ne dissimule pas les imprudences d'une reine jeune et un peu abandonnée à elle-même ; du moins, M^{me} Campan excuse-t-elle, presque toujours, son infortunée maîtresse ; elle la montre retrouvant toute la dignité d'une fille des Césars, pendant les terribles journées de la Révolution, qu'elle peint d'une façon si saisissante. L'ancienne lectrice de Mesdames s'était attachée à la reine dès les premières années du mariage de Marie-Antoinette ; elle n'en fut séparée que le jour où l'on conduisit la famille royale aux Feuillants, puis de là au Temple ; elle raconte qu'elle se jeta aux pieds de Pétion, afin d'obtenir qu'on l'envoyât partager la captivité de ses maîtres, comment cette faveur lui fut refusée et comment aussi, elle affronta les plus grands périls pour détruire des papiers compromettants confiés par le roi. M^{me} Campan dut ensuite songer à elle-même... C'était beaucoup que de vivre, a dit un contemporain, sous un régime que nos modernes radicaux osent bien admirer « en bloc ». L'ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette, retirée à Saint-Germain, vivota d'abord très péniblement. Elle avait de lourdes charges : une mère âgée, un enfant très jeune, de nombreuses dettes. Après la chute de Robespierre, il lui vint l'idée d'ouvrir un pensionnat. Cette tentative eut un plein succès ; tant de familles cherchaient le moyen de faire donner quelque instruction à leurs filles... Ni la guillotine, ni les proscriptions, ni même une démoralisation savamment entretenue, n'avaient pu étouffer en France le sentiment chrétien ; M^{me} Campan prit avec elle, « comme garantie »,

une ex-religieuse de l'Enfant-Jésus ; elle se hasarda même, à installer une chapelle chez elle. Ne pouvant manquer une si belle occasion de manifester son intolérance, le Directoire fit fermer ce petit sanctuaire. Le pensionnat subsista cependant ; bientôt parmi les jeunes élèves de M^{me} Campan, l'on compta Hortense de Beauharnais, dont la mère épousa, l'année suivante, « un gentilhomme corse », alors général, plus tard le maître de la France. Napoléon fit entrer dans le pensionnat de Saint-Germain, Caroline, la plus jeune de ses sœurs. Lorsqu'il entreprit de reconstituer une société dévastée et désorganisée, il songea à M^{me} Campan, l'institutrice des jeunes filles de sa famille, et l'appela à la direction d'un nouveau Saint-Cyr. Il lui avait dit, de ce ton absolu qu'il affectait le plus ordinairement : « Les anciens systèmes d'éducation ne valaient rien, que manque-t-il donc aux jeunes personnes, pour être bien élevées en France ? » « Des mères ! » s'empressa de répliquer l'interlocutrice. La France chrétienne n'avait attendu ni M^{me} Campan, ni même Napoléon, pour produire des mères admirables ; mais la réponse était calculée de façon à plaire à l'empereur, qui la loua hautement... La Restauration se montra plus rigoureuse envers la surintendante d'Ecouen, qu'envers beaucoup d'autres transfuges de la royauté ; on lui en a fait un crime. Il faut savoir que des bruits fâcheux circulaient sur M^{me} Campan ; on l'accusait d'avoir trahi, par de coupables indiscretions, les secrets de la malheureuse reine Marie-Antoinette ; on prétendait que la surintendante de l'institut impérial avait eu, durant ses fonctions, d'étranges complaisances. En admettant ces rumeurs comme mensongères, on pouvait, du moins, s'étonner des faveurs acceptées par l'ancienne confidente de l'infortunée reine et de son intimité avec celles qui s'étaient assises sur le trône sanglant de Marie-Antoinette. M^{me} Campan, privée de ses fonctions, mourut à Mantes, en 1822, après avoir perdu son fils unique ; la religion consola ses derniers moments. Elle avait vécu dans un siècle où la foi profondément altérée, n'avait pu se retremper que par le sang des martyrs ; elle partageait les préjugés de son temps, tout en gardant les vieilles traditions catholiques : ainsi, elle n'aimait point les « dévôts » ni surtout les Jésuites, et peu avant de mourir, elle protestait encore de son éloignement pour le « fanatisme ». Ces mots : *dévôts* et *fanatisme*, perfidement interprétés, constituaient alors une de ces machines de guerre à l'aide desquelles on écarte les âmes de l'Église. Dans ses *Souvenirs et anecdotes sur les règnes de*

Louis XIV et de Louis XV, M^{me} Campan laisse deviner combien ceux dont elle embrassait les opinions, redoutaient l'avènement au trône du pieux dauphin, père de Louis XVI. « Il eût protégé les Jésuites et opprimé les philosophes ! » s'écrie-t-elle. Mais l'édition de M^{me} Carette permet de ne point s'engager dans ce genre de questions. Les jeunes lectrices y trouveront surtout des traits, des anecdotes qui auront pour elles tout l'attrait que pourrait offrir un roman, et qui, en même temps, leur apprendront l'histoire. M^{me} Campan, redisons-le encore, y défend chaleureusement la reine contre la calomnie, et raconte avec une émotion communicative les atroces journées révolutionnaires pendant lesquelles, sa qualité de dame du palais, lui fit partager tous les périls de sa royale maîtresse.

Madame Pape-Carpentier. Nous venons de voir comment M^{me} Campan avait été amenée à fonder une des premières pensions laïques, par lesquelles on devait essayer de remplacer les couvents; mais elle ne le faisait qu'en s'abritant derrière le nom d'une ancienne religieuse, et, chose bien remarquable, lorsqu'elle présenta à l'empereur le règlement d'Ecouen, Napoléon, voyant qu'on indiquait, pour les élèves, l'assistance à la messe seulement le dimanche et le jeudi, écrivit de sa main : « *tous les jours* ». On a fait du chemin depuis lors, et, malgré nos sympathies pour M^{me} Pape-Carpentier, nous sommes bien obligé de la présenter comme une éducatrice purement laïque. Son biographe, M. Gossot, auteur de quelques ouvrages d'éducation, ne nous est point inconnu; universitaire fervent, nul mieux que lui ne pouvait faire l'éloge de la célèbre pédagogue. Son admiration va jusqu'à l'enthousiasme, il compare l'enseignement de Marie Carpentier à celui « de Platon ou d'Aristote »; il voit en elle un « apôtre, une créatrice, une âme divine »! Il réunit les témoignages flatteurs que lui ont prodigués les illustrations de notre siècle : Béranger, Châteaubriand, Victor Hugo, George Sand, etc. M^{me} Pape-Carpentier eut aussi ses détracteurs, M. Gossot s'indigne contre ceux-là, il ne les désigne pas nettement, mais on devine que c'étaient des rétrogrades, des cléricaux. Tous les jours les hommes du gouvernement actuel brisent, sans pitié, la carrière des fonctionnaires, des magistrats, dont la conscience résiste aux tyrannies maçonniques; souvent leurs victimes succombent sous le chagrin, laissant une famille sans ressources; on se tait cependant, on garde une silencieuse dignité. Il n'en va pas de même dans le camp du protestantisme ou de la

libre pensée, la moindre injustice y excite de violentes clameurs, on ne cesse d'y récriminer contre « les infâmes calomnies », les perfidies noires, le fiel des dévots. On y invoque toutes les foudres sur la tête de l'adversaire, on étourdit si bien l'opinion que celle-ci s'obstine à ne voir que des opprimés là où dominent très souvent les oppresseurs.

Sous le ministère de M. de Cumont, on eut le tort de révoquer M^{me} Pape; le maréchal de Mac-Mahon s'empessa de réparer la faute, mais n'apaisa point les rancunes, on s'en aperçoit dans l'ouvrage de M. Gossot; ce livre justifie pourtant certaines défiances des catholiques à l'égard de la directrice de l'École normale des salles d'asile. Fille d'un officier de gendarmerie, tombé sous les balles des Chouans, pendant les Cent-jours, Marie Carpentier fut élevée dans la haine de la royauté; très jeune encore, elle choisit pour guide poétique et pour protecteur de ses essais pédagogiques : « le grand poète national », dont un critique non suspect de cléricalisme a pu dire que « le plus beau sentiment de l'âme humaine, l'innocence et la pudeur, lui fut complètement étranger », et qu'il « ne voyait pas une jeune fille sans que les idées les plus déplaisantes lui vinssent à l'esprit » : Béranger, et fin, le chantre des *Lisette*, des *Frétilton*, du *Dieu des bonnes gens*, l'insulteur des Sœurs de charité; le dernier des hommes sous le patronage desquels, une mère chrétienne voudrait mettre l'éducation de ses enfants. Arrivant à Paris, Marie Carpentier accepta volontiers la protection de M^{me} Mallet, femme de bien, assurément, mais zélée protestante. Plus tard elle rechercha l'appui des hommes dont les opinions n'avaient rien d'orthodoxe : Charles Charton, Carnot, Jean Raynaut, l'auteur d'un nouveau système de métempsychose; enfin, M. V. Duruy, bref, de tous ceux qui travaillaient à réaliser, dans l'éducation nationale, les plans des philosophes du dix-huitième siècle et des chefs de la Révolution. L'intelligence si pratique de M^{me} Pape, ses talents d'éducatrice, son génie pédagogique, si l'on veut, furent employés au service de leurs projets; quelles qu'aient été les bonnes intentions de cette femme de mérite, sa méthode devait aider à faire prévaloir l'enseignement matérialiste sur l'enseignement spiritualiste. Certes, elle ne s'en applaudirait point, si elle pouvait être témoin de l'exagération donnée à ses systèmes et des résultats obtenus par un enseignement dont on attendait la régénération de la jeunesse française! M^{me} Pape avait certainement le sentiment religieux, le mot Dieu revient fré-

quemment dans ses leçons, ce qui ne serait plus toléré aujourd'hui. Dieu, pour quelques-uns, c'est « l'expression abstraite et symbolique de la plus noble catégorie de nos idées » (1); à coup sûr, ce mot n'exprimait pas, chez l'auteur des *Leçons de choses*, tout ce que nous lui demandons. M. Gossot vante la « piété » de son héroïne; « non point une piété mesquine, étroite, aveugle, telle que l'entendent ceux qui se bornent aux pratiques extérieures et croient qu'un *aveu* suffit pour les absoudre devant Dieu et leur conscience ». On sait ce que cela signifie, et, malgré le commentaire du biographe, les dernières paroles de M^{me} Pape démontrent, comme le reste de sa vie, qu'elle pensait en philosophe plutôt qu'en chrétienne. Les conseillers municipaux de Paris ne s'y sont point trompés, tandis qu'ils effaçaient, au coin d'une de nos rues, le nom du frère Philippe, ils respectaient celui de M^{me} Pape-Carpentier. Lorsqu'on parle devant eux des filles de la charité, ils entrent en convulsions et s'écrient que ces saintes religieuses volaient le porte-monnaie des malades. Ce serait imiter une si honteuse partialité, que de refuser à M^{me} Pape des éloges mérités. Femme de tête et de cœur, elle travailla de toutes ses forces à l'instruction des enfants du peuple, elle s'y dévoua tout entière; sa bonne foi ne saurait être suspectée, ni ses talents méconnus; mais on nous permettra bien de regretter de ne pouvoir la compter parmi les éducatrices chrétiennes.

Elle basait tout son système sur l'imitation des procédés maternels, la joie la plus douce d'une pieuse mère est d'élever religieusement ses enfants. Elle ne les entretient point d'un Dieu vague et métaphysique, elle leur montre Jésus enfant, comme eux, et comme eux, reposant dans les bras d'une mère; elle forme leur conscience, non pas en leur donnant, comme unique arbitre et juge infallible, ce guide trop facile à séduire, mais appuyant cette conscience naissante sur la loi divine et la pratique religieuse. Une mère chrétienne peut ne point négliger les *Leçons de choses*, mais elle sait que la vie matérielle s'apprend aisément, tandis que la vie morale demande une incessante et laborieuse culture. Nous avons connu un enfant, ravi bien jeune aux tendresses des siens, il appartenait à une famille d'artistes chrétiens, dont le nom reste une des plus pures gloires de notre époque; atteint par de cruelles souffrances, le pauvre petit

(1) G. Lanson, dans son livre sur Bossuet.

se plaignait tout bas : « Songe donc au Sauveur, qui a tant souffert pour toi ! » lui murmurait sa mère. « Oh ! s'écria le petit malade les yeux pleins de larmes, si je n'y pensais pas, tu verrais mère, je serais comme un lion ! » Cette piété qui prêtait à un enfant de huit ans un tel courage contre la douleur physique, on l'arrache aujourd'hui du cœur des enfants catholiques, dans les écoles officielles, pour contenter une poignée de juifs ou de libres penseurs, et cela au nom d'une neutralité impossible, qu'avaient rêvée des utopistes bien intentionnés, comme le fut, certainement, la femme remarquable dont M. Gossot nous a retracé la vie.

Pour être complète, notre revue devrait aussi comprendre les pièces de théâtre, quand celles-ci passionnent le public, et, à ce compte, *Thermidor* ne pourrait être passé sous silence. Mais nous ferons remarquer que la pièce de M. Sardou, en somme assez médiocre, a été un événement politique bien plus qu'un événement littéraire et nous ne reviendrons pas sur tout ce qui a été dit à ce sujet. Si jamais les réactionnaires ressaisissent le pouvoir, les voilà autorisés à interdire des pièces telles que : *Louis XI*, de Casimir Delavigne, *la Tour de Nesle*, *Lucrèce Borgia*, *la Juive* ou *les Huguenots*, dont un critique juif disait qu'il « ne comprenait pas comment on les avait jamais pu jouer en pays catholique ». On sait maintenant de quel côté domine le fétichisme et l'étroite intolérance, ce qui n'est pas pour nous déplaire.

Mais si nous ne nous arrêtons pas davantage sur *Thermidor*, nous dirons quelques mots du *Noël* de M. Bouchor, dont il nous eut été difficile de parler plus tôt, puisqu'on le représentait au moment où paraissait notre dernier article.

Le pieux mystère a été joué le 25 décembre 1890, par les marionnettes artistiques dont M. Rochegrosse sculpte les figures, et auxquelles MM. Richepin, F. Rabbe, etc., prêtent leurs voix. Depuis, *le Noël* a été publié en volume et dédié au très jeune fils de l'auteur *des Blasphèmes*. Pour expliquer sans doute, ce contraste, M. Bouchor nous apprend qu'il est le parrain du petit Jacques duquel il espère, avec le concours de « sa commère », M^{me} de Banville, faire plus tard, une « âme très pieuse ». Dans ce but il lui adresse un sermon tant soi peu fantaisiste en fait de doctrine et qu'un vrai fils de l'Église ne signerait pas, mais qui est, pourtant, empreint d'une tendre vénération pour la personne

de « Notre-Seigneur ». En outre, il indique, dans une courte introduction, le plan de son œuvre, motivant ses préférences pour des acteurs de bois. M. Bouchor tenait à imiter les mystiques et naïves compositions de nos pères; sa première partie rappelle leur gaieté à gros sel, leur trivialité, leur choquant réalisme; puis, le ton change, l'auteur « cherche à élever le sentiment, de manière à ce que les spectateurs ne partent pas sans emporter une impression tout à fait religieuse ». Si ses bergers se préoccupent surtout de « boustifaille », ses mages philosophent volontiers et dissertent sur la « morale sublime de Çakya Mouni », dont M. Bouchor s'inspire trop, quand il fait parler les bêtes de l'étable ou plutôt, quand lui-même, dans sa préface, parle des animaux. En cela, il s'écarte fort de nos vieux Noël's. Du reste, son style est toujours très simple; il évite avec tact, de prêter de longs discours aux personnages sacrés et compte un peu, on le sent, sur la musique, pour soutenir son vers. Il paraît que sa berceuse produit, quand on la chante, un effet ravissant. A la lecture, elle semble vulgaire, on regrette que M. Bouchor ne se soit point souvenu, par exemple, de la suave berceuse de Lope de Véga qui sied si bien à la Vierge-mère.

C'est une bizarrerie de notre temps que ce goût pour les primitifs, cette recherche du mysticisme, ce retour vers la naïveté. La foi sérieuse souffre souvent, de ces jeux malsains; néanmoins, comment refuser notre sympathie à un poète qui a su faire célébrer par un tel chœur d'artistes et d'écrivains la fête de Noël, et forcer un public si *fin de siècle* à écouter, non sans quelque émotion :

Ce mystère qui fut pieusement écrit?

Il nous y invite d'ailleurs, d'une façon très digne :

Dites-vous, si la mise en œuvre vous plaît peu,
 Que le sujet, du moins, conçu par le vrai Dieu,
 Qui certes, l'imprégna d'une grâce profonde,
 Pour dénouement sublime, eut le salut du monde.

Quant à lui, il l'a traité mieux encore qu'avec tout son talent, avec tout son cœur.

J. DE ROCHAY.

LES LIVRES RÉCENTS D'HISTOIRE

- I *Henri VIII et les Martyrs de la Chartreuse de Londres*, par dom V. Doreau. (Retaux.) — II. *Vie d'Antonio Rosmini Serbati*, par W. Lockhart. (Perrin.) — III. *La Révolution et le Concordat*, par dom Gaumard. (Letouzey.) — IV. *Souvenirs de la comtesse de la Bouère*. (Plon.) — V. *Les Mémoires de Saint-Simon et le P. le Tellier*, par le P. Bliard. (Plon.) — VI. *Le Terrain politique et la Démocratie*, par O. Rey. (Téqui.) — VII. *Les Finances de la France*, par Cucheval-Clarigny. (Perrin.) — VIII. *Fin d'Empire*, par Gaulot. (Ollendorff.) — IX. *La Mort du Prince impérial*, par Papillaud. (Savine.) — X. *Un An d'exil*, par Lamouroux. (Savine.) — XI. *L'Ambassade de Talleyrand à Londres*, par Pallain. (Plon.) — XII. *Les derniers Jansénistes*, par Léon Séché. (Perrin.)

I

Tout ce qui aide à faire de la lumière sur les origines du schisme anglican mérite d'être recueilli et étudié avec soin. Nous devons donc savoir un gré particulier à un religieux français, que les événements ont fixé en Angleterre, de raconter avec des détails puisés aux meilleures sources un des épisodes les plus touchants et les plus héroïques de cette lamentable épopée. Dom Victor Doreau, prieur de la Chartreuse de Saint-Hugues à Parkminster, dans le comté de Sussex, a entrepris de faire revivre sous nos yeux les dix-huit moines de la Chartreuse de Londres qui payèrent de leur sang, sous Henri VIII, l'honneur d'affirmer la suprématie de la chaire de Pierre. On savait déjà que ces dix-huit martyrs faisaient partie des cinquante-quatre victimes dont Léon XIII a confirmé le culte par un décret en date du 9 décembre 1886; mais les circonstances de leur vie et de leur mort étaient peu connues. Notre pieux compatriote a pu, en compulsant les archives carthusiennes, une histoire particulière due à la plume de Maurice Chauncy, l'un des survivants du lugubre drame, et la volumineuse collection des

papiers d'État dont le gouvernement anglais poursuit la publication sous le titre de *Calendar*, présenter un récit à la fois véridique et animé : *Henri VIII et les Martyrs de la Chartreuse de Londres*, chez Retaux. Il faut le lire pour se faire une idée des mœurs du temps, de l'orgueil et de la férocité de l'auteur du schisme, ainsi que de la misérable hypocrisie des instruments de sa politique.

L'astuce s'unit à la violence pour amener la perversion de l'île des Saints. Il ne s'agissait d'abord que de rompre avec le Saint-Siège en proclamant la suprématie royale; le dogme ne devait souffrir aucune atteinte. L'expérience devait bientôt montrer, contrairement aux intentions de Henri VIII lui-même, qu'en s'écartant de la soumission à l'Église romaine, on ouvrait une brèche par où s'introduiraient les nouvelles doctrines. Peu d'esprits le prévirent alors. C'est ce qui explique la facilité avec laquelle le despote eut raison des résistances d'ailleurs très faibles d'un épiscopat corrompu. Le peuple était meilleur, au fond, et plus attaché à ses croyances; mais on lui persuada que personne ne voulait y toucher. Pourtant il s'émut quand il apprit la suppression des monastères et qu'il assista à l'expulsion des religieux : les provinces du Nord se révoltèrent alors; mais le *pèlerinage de grâce* fut noyé dans le sang et l'œuvre maudite s'accomplit.

C'était aussi l'heure de la justice divine, car l'ordre monastique laissait beaucoup à désirer. Au témoignage d'un contemporain bien placé pour connaître la vérité, à l'exception de trois instituts, tous les ordres religieux étaient notablement déchus de leur ferveur primitive. Ce relâchement appelant une réforme, dont les intéressés ne voulaient pas : ils subirent une destruction. Cette hécatombe avait été précédée d'un grand avilissement. Deux gros volumes, chargés de signatures et conservés au Record Office, témoignent, dit dom Doreau, de l'empressement du clergé à baiser la houlette du pape laïque. Henri VIII excellait à déshonorer les gens avant de les frapper.

En tête des communautés qui s'étaient conservées intactes figuraient les chartreux, notamment ceux de la maison de Londres. Le tyran, contraint de ménager l'opinion, hésitait à sévir contre eux, il aurait préféré les gagner. Rien ne peut donner une idée des basses et perfides manœuvres employées par Cromwell, l'âme damnée de Henri VIII, pour séduire ces âmes austères, mais simples. Le prieur dom Haughton montra une invincible fermeté, ainsi que les prieurs des Chartreux de Beauval et d'Axholm. Conduits à la cour, visités

dans leur prison par Cromwell, qui s'efforça en vain de leur arracher la reconnaissance de la suprématie royale, les trois religieux furent condamnés par un jury qui, après les avoir une première fois acquittés, céda devant les menaces du ministre et corrigea son verdict. Ils subirent la mort des traîtres. Il faut savoir en quoi consistait ce châtement.

Les coupables, ou prétendus tels, étaient traînés sur une claie, pendant plus de deux heures, par un chemin raboteux où ils étaient horriblement cahotés, jusqu'aux potences de Tyburn. Quand ils arrivaient au lieu de l'exécution, leur corps n'était plus qu'une plaie. On les pendait alors, mais non pas jusqu'à ce que mort s'ensuivit. Décrochés prestement avant l'instant fatal, ils devenaient la proie du bourreau, qui leur ouvrait le ventre et leur arrachait les entrailles, jusqu'à ce que ses mains ensanglantées arrivassent au cœur qu'il montrait palpitant à la foule. On leur coupait alors les quatre membres et la tête qui figurait peu de temps après, fixée au bout d'une lance, sur le pont de Londres pour inspirer aux malveillants une terreur salutaire.

Il arrivait parfois que la clémence royale abrégait ces tortures et se contentait d'une strangulation par la corde : elle ne s'exerça pas en cette occasion.

Les trois prieurs moururent en héros, en martyrs.

L'exécution accomplie, Cromwell pensa qu'il aurait plus facilement raison du restant de la communauté et il recommença ses menées. La vérité nous oblige à confesser qu'il réussit en partie. Vingt religieux eurent la faiblesse de signer une déclaration constatant qu'ils se séparaient de la communion de l'évêque de Rome. Il convient de dire, pour atténuer leur faute, qu'un de leurs confrères, naguère intrépide défenseur de la vérité, les avait adjurés sur son lit de mort, de se départir de leur inflexibilité et de suivre l'exemple du royaume entier qui se soumettait en tremblant aux injonctions de l'omnipotence royale.

Quelques jours après, la contre-partie de cette scène désolante eut lieu. Dix moines, parmi lesquels six frères convers, protestèrent énergiquement de leur fidélité au successeur de Pierre : ils furent envoyés à Newgate où ils subirent une détention des plus cruelles. On décida de les laisser mourir de faim, mais d'une faim lente, debout pieds et mains liés, la tête fixée par une entrave scellée à la muraille. Une pieuse femme, Marguerite Clément, fille adoptive de l'illustre Thomas More, arracha au geôlier la permission de visiter

les détenus. Elle se transportait régulièrement à la prison, déguisée en laitière, portant sur sa tête une jatte pleine de provisions de bouche. Cette assistance ne dura que peu de jours. Le roi, surpris et mécontent de voir ces vies humaines résister aux rigueurs d'un tel régime, enjoignit au gardien d'exercer une vigilance inexorable. L'infatigable visiteuse s'avisait alors de monter sur le toit, et, après avoir enlevé quelques tuiles, elle fit descendre des vivres qu'elle dirigea à l'aide d'une corde vers la bouche des prisonniers. La mort vint au milieu des déchirements de la faim, au sein d'exhalaisons infectes : elle toucha les victimes l'une après l'autre, à l'exception d'une seule, d'un tempérament plus robuste, qui paya de trois ans de captivité suivis d'un supplice affreux, le crime d'avoir survécu à cet horrible traitement.

Ces héros avaient sauvé l'honneur de leur communauté, ceux qui leur survivaient ne tardèrent pas à disparaître. Circonvenus par les artifices des serviteurs du roi, ils remirent à celui-ci la propriété de l'établissement, dans l'espoir que, grâce à cet abandon, ils pourraient y vivre et y mourir en paix. Ils furent récompensés de leur confiance par l'expulsion. Quelques-uns retournèrent dans le siècle, embrassèrent probablement les idées nouvelles, on a perdu leurs traces. Les autres quittèrent un sol inhospitalier, franchirent la mer et allèrent chercher en Belgique, après de longues pérégrinations, un asile. La plupart finirent par se fixer, sous la direction de Chauncy, dans la ville de Bruges où ils fondèrent une chartreuse. Cette maison, transférée successivement à Louvain, à Malines et à Nieuport subsista à travers mille vicissitudes jusqu'à la Révolution française. Le dernier prieur, dom François Williams se retira en Angleterre dans sa famille où il vécut, autant que possible, de la vie religieuse, confiné dans sa chambre d'où il ne sortait qu'aux temps de récréation prescrits par la règle, gardant le silence, pratiquant les austérités monastiques.

Quant à la chartreuse de Londres, après avoir passé par diverses mains, elle finit par être convertie en un établissement de bienfaisance qui subsiste encore et que les curieux visitent, en jetant un regard plus ou moins distrait sur les restes des constructions primitives.

On sait que l'institut des Chartreux, qui, avant la réforme, possédait en Angleterre dix moines, vient de ressusciter en ce pays par la fondation de Saint-Hugues, établissement auquel appartient l'au-

teur de cette intéressante histoire. Le récit toujours attachant, souvent dramatique est éclairci et, comme on dit de nos jours, illustré par de nombreuses gravures choisies avec soin et qui représentent, d'après des œuvres anciennes, soit des vues de sites ou de monuments, soit des scènes aussi touchantes qu'héroïques.

S. S. Léon XIII a fait écrire une lettre à l'auteur pour le féliciter.

II

Antonio Rosmini Serbati, fondateur de l'Institut de la Charité (Perrin), appartenait à une ancienne famille fixée à Rovereto, dans le Trentin, depuis 1464. Il montra dès ses plus jeunes années une grande piété et une intelligence extraordinaire. Entré dans les ordres il consacra sa vie à l'exercice de la charité et à l'étude de la métaphysique. Esprit éminemment synthétique, il entreprit de fonder un nouvel ordre religieux qui embrasserait toutes les œuvres, spirituelles ou corporelles, utiles au prochain et procurant la gloire de Dieu, en même temps qu'il se proposait de combattre les erreurs de son temps et de tous les temps en restructurant un nouveau système de philosophie qui aurait recueilli toutes les vérités enseignées par les grands penseurs, tels que Platon, Aristote, saint Thomas d'Aquin. L'institut religieux que Rosmini avait en vue, était destiné à combler des lacunes; pour éviter jusqu'à la tentation d'empiétement, il était prescrit dans la règle d'attendre les demandes expresses des ordinaires et du Pape. Le fondateur ne mit, d'ailleurs la main à l'œuvre qu'après avoir beaucoup prié, réfléchi et reçu de nombreux encouragements. Il mit si peu d'empressement dans l'exécution qu'il attendit près de dix ans, sans faire aucune démarche personnelle auprès du souverain Pontife qui lui portait un vif intérêt, l'approbation de ses statuts. Sa maxime favorite était qu'il fallait se tenir passivement entre les mains de Dieu et attendre son heure marquée par l'obéissance aux supérieurs, ou par des circonstances visiblement providentielles. L'action devait venir ensuite, prompte, énergique, sans retour sur soi-même. Dur pour son corps qu'il tourmentait par des mortifications incroyables, doux, aimable et bienveillant pour autrui, d'une admirable égalité d'âme, il traversa sans se plaindre et sans émotion apparente de cruelles adversités. Nature merveilleusement équilibrée, et que la grâce à laquelle il se montra toujours docile, avait encore perfectionnée.

Quant à son système philosophique, qui a suscité, comme on sait, de si grandes oppositions, il en conçut la première idée, à l'âge de dix-huit ans, un jour qu'il méditait sur la nature des innombrables objets dont se compose l'univers. Il remarqua que chacun de ces objets était complexe. En y regardant de près, il crut voir que ces divers éléments n'étaient que les déterminations d'un seul objet, plus universel et moins déterminé, qui les renfermait tous. En renouvelant sur cet objet, l'analyse qu'il avait appliquée aux autres, il trouva qu'il avait le même caractère et que si, au moyen de l'abstraction, il le dépouillait de ces déterminations moins définies, il se résolvait en un nouvel objet, encore plus universel et moins déterminé que le premier. En poursuivant ce travail, il découvrit que, quel que fut le point de départ, il arrivait infailliblement à l'objet le plus universel, l'*être idéal* (ou l'idée de l'*être*); dépouillé de toute détermination. Il constata qu'arrivé là, il ne pouvait opérer aucun retranchement sans anéantir la pensée, et en même temps que cet objet renfermait en lui-même tous les objets qu'il avait précédemment considérés. Il avait donc atteint la base fondamentale. Une autre épreuve lui fit parcourir en sens inverse toute la chaîne des objets et des idées qu'il s'en était faites. Alors il fut convaincu que l'*être idéal* indéterminé doit être la première vérité, le premier objet saisi par une intuition immédiate, et le moyen universel d'acquérir toute connaissance, soit perceptive, soit intuitive.

Si Rosmini se fût borné à s'adonner à des œuvres de charité, ou à écrire des livres de philosophie, il eut pu mener une vie tranquille, et passer à peu près inaperçu, sauf des hommes supérieurs. Malheureusement pour son repos, son esprit toujours éveillé et son cœur débordant de l'amour du bien le poussèrent dans la politique. C'était au moment où, en Italie, les idées de liberté s'alliaient au sentiment de l'indépendance nationale, et où les anciennes traditions guelfes semblaient renaître sous l'inspiration de Pie IX. Rosmini aimait passionnément la justice et presque aussi passionnément son pays. Il regardait la domination autrichienne en Italie comme une usurpation criminelle et la guerre pour l'expulsion des étrangers lui semblait légitime. Il aurait même voulu que le Pape y prît part, non pas en sa qualité de Père commun des fidèles tenu à une sorte d'impartialité à l'égard de toutes les nations, mais comme souverain temporel des États de l'Église. Cette matière était des plus délicates : à côté de la question de justice et d'utilité, elle

impliquait celle d'opportunité. Le Pape, une fois les hostilités déclarées, eût-il été maître de les conduire, de les suspendre, de les terminer au moment jugé favorable par lui? N'était-il pas à craindre qu'il ne fût entraîné par l'ambition piémontaise ou par la furie révolutionnaire? Pie IX probablement se défiait de l'une et de l'autre, et l'événement a prouvé qu'il voyait juste, car le Piémont et la Révolution ont précisément fait alliance contre l'Église.

Il y eut un moment psychologique où les plans un peu aventurés de Rosmini auraient pu aboutir. Ce fut celui où ce théoricien politique (semblable en ce point seulement à notre Sieyès), fut envoyé par Charles-Albert près de Pie IX, avec mission de provoquer, entre tous les gouvernements italiens, une entente dont Rome et Turin eussent pris l'initiative. Pie IX qui n'était pas encore irrévocablement engagé, écouta avec bienveillance le religieux dont il connaissait le talent et la piété. Sur ces entrefaites, un des inconvénients du régime constitutionnel se fit sentir en Piémont. Le cabinet, mis en minorité, dut se retirer. Les nouveaux ministres, moins italiens et plus piémontais que leurs prédécesseurs et surtout moins amis de l'Église, s'empressèrent de modifier les instructions de l'ambassadeur : il n'était plus question ni de confédération italienne, ni de concordat. Rosmini donna, sur le champ, sa démission, qui fut acceptée : il resta pourtant à Rome, à la prière du Pape qui se plaisait à l'entendre et ne paraissait pas éloigné de suivre ses conseils. Il le suivit même à Gaëte, après l'assassinat du comte Rossi, dont il était loin, du reste, de partager toutes les idées politiques. Bientôt, la police napolitaine prit ombrage de ses relations et de ses opinions : il fut même en butte à d'odieuses vexations qui ne cessèrent que devant l'intervention personnelle de Pie IX, toujours bienveillant pour l'homme, mais très refroidi à l'égard du politique. Quand la cour de Rome eut retiré le statut et fait appel aux puissances catholiques pour comprimer la révolution, Rosmini, toujours partisan des mesures libérales, dit adieu à la politique et se retira au noviciat de Stresa, où il ne s'occupa que de bonnes œuvres et de philosophie.

Il aurait pu, dans cette retraite, se croire à l'abri des orages, mais il apprit, à ses dépens, que l'immixtion dans les affaires publiques entraîne bien des inconvénients. Le parti contre lequel Rosmini avait eu à lutter et qui venait de triompher, redoutant un retour d'influence, fit tous ses efforts pour le rendre suspect au souverain

Pontife. On éplucha ses ouvrages, on y trouva des propositions équivoques. Deux de ses livres furent mis à l'Index, et l'ensemble de ses publications soumis à une critique rigoureuse. Le religieux supporta cette épreuve avec une patience admirable et une indifférence sereine, que la plus haute piété pouvait seule inspirer. L'examen dura longtemps : au bout de quatre ans, la congrégation déclara qu'elle n'avait rien trouvé, dans les œuvres de Rosmini, qui fût répréhensible. En dépit de cette décision, on fit courir le bruit que la doctrine rosminienne n'était pas sûre. Le R. P. W. Lockhart attribue ces rumeurs à de sourdes inimitiés. Il est permis de croire que le zèle n'y était pas étranger, car, depuis la mort de Rosmini, et alors que tout bruit autour de son nom était éteint, l'Inquisition a condamné quarante propositions extraites soit de ses œuvres posthumes, soit des livres écrits de son vivant. Quelle que soit l'admiration que l'on soit disposé à professer pour un si beau génie, on ne peut s'empêcher, même à première vue, de voir dans ces propositions des traces de panthéisme. On a même peine à comprendre comment une intelligence aussi pénétrante a pu tomber dans des erreurs si palpables. Ces défaillances s'expliquent par une imagination extrêmement vive qui précipitait et faussait ses jugements, en lui montrant de l'identité là où il n'y avait que de l'analogie. Mais si l'intelligence fit quelquefois fausse route, la rectitude de la volonté n'éprouva aucune atteinte. L'auteur qui s'était soumis, avec une docilité d'enfant, aux premiers avertissements qui l'atteignirent, avait toujours protesté d'une entière obéissance aux décisions du Saint-Siège, et s'il vivait aujourd'hui, il serait des premiers à reconnaître et à déplorer ses erreurs. Il était mort, du reste, le 1^{er} juillet 1855, comme un saint. Les juges compétents estiment que le sillon qu'il a ouvert ne sera pas abandonné, seulement il ne faudra le suivre qu'avec précaution et il sera nécessaire, au besoin, le de rectifier.

III

Voici une nouvelle étude sur le Concordat : elle mérite toute l'attention non seulement des catholiques, mais encore de ceux qui n'envisagent les choses religieuses qu'au point de vue politique et social. L'auteur, animé d'un esprit très conciliant, bien que très ferme sur les principes, s'est attaché à montrer que l'intérêt, bien entendu, de l'Église et de l'État amène contre ces deux grandes

institutions la paix et non la guerre. Il demeure convaincu que l'observation sincère du Concordat rendrait à l'Église de France toute la liberté qu'elle réclame, et que, sans rien changer à ce traité, elle pourrait vivre en paix avec l'État même sécularisé par la Révolution. On peut donc arborer le drapeau du Concordat comme un instrument de combat en faveur de la liberté religieuse. Sans doute ce n'est pas l'idéal pour les nations demeurées fidèles, et l'on aurait tort de proposer l'état concordataire comme le *désideratum* suprême de ceux qui aspirent au règne social de Jésus-Christ. Mais le saint religieux qui a écrit ces pages avant tout pratiques, a la sagesse de considérer les choses, non comme elles devraient être, mais comme elles sont, il ne s'attarde pas à des regrets intempestifs, il ne se livre pas à des rêves chimériques, il vit dans le présent dont il ne méconnaît nullement les tristesses, mais dont il s'efforce de tirer le meilleur parti possible. Cette disposition d'esprit lui permet d'aller au plus pressé et de proposer à tous les hommes de bonne volonté, même incroyants, un remède immédiatement efficace à une situation intenable, et ce remède c'est l'application large et fidèle du Concordat. Bien entendu dom Charnard ne comprend pas dans le Concordat les articles dits organiques qui y furent subrepticement ajoutés, et dont plusieurs abolissent certains points du pacte librement conclu entre Pie VII et Napoléon. Un gouvernement honnête et bien inspiré n'aurait nulle peine à supprimer ces dispositions contradictoires que l'on doit regarder comme un héritage du gallicanisme parlementaire et qui sont antipathiques avec l'esprit même de la Révolution.

Quelque jugement que l'on porte, en effet, sur les changements opérés à la fin du siècle dernier, on est bien obligé de reconnaître que parmi les principes proclamés à cette date, figure en première ligne celui de la liberté, notamment de la liberté religieuse. Il est donc parfaitement licite de l'opposer à ceux qui se réclament de la Révolution et de leur appliquer l'adage : *Patere legem quam ipse fecisti*. Antérieurement au Concordat, dans la période qui s'étend de la fin de la Terreur au coup d'État de Brumaire, — c'est une remarque de notre auteur — les principes proclamés en 1789 et la vue des maux dans lesquels la per-écution avait plongé la France, avaient amené les révolutionnaires modérés, eux-mêmes, à réclamer une liberté religieuse presque entière pour les catholiques. Le Concordat ne fit guère que réaliser ce qui était dans les vœux de tous

les esprits éclairés, seulement il consacra ces dispositions par la double sanction de la loi et d'une convention diplomatique, et à ce point de vue, la conception du premier consul dépasse de beaucoup les idées fort sages, du reste, de Meillan et de Portalis. Dans l'état actuel, toute persécution religieuse est illégale. La loi peut être, à la vérité, changée, parce que la loi est un acte de la puissance publique seule qui peut, si elle le trouve bon, se donner un démenti à elle-même. Mais il reste la convention bilatérale de 1801 qui ne peut être rompue que du consentement des deux parties contractantes. C'est ce qui explique pourquoi l'Église tient au Concordat, et pourquoi on peut donner comme certain qu'elle ne le dénoncera jamais : il y a là, en effet, entre la religion catholique et la société civile un lien dont on ne saurait souhaiter, ni accepter la rupture, du moins tant que le Concordat sera loyalement exécuté, ce qui malheureusement n'a pas absolument lieu aujourd'hui.

Une hypothèse peut, il est vrai, se présenter. On a quelque lieu de craindre que la puissance civile, foulant aux pieds le droit des gens, ne s'avise un jour de se prétendre dégagée et ne dénonce le Concordat. Cette éventualité est-elle probable? Jusqu'ici le gouvernement français, en dépit des clameurs de la secte maçonnique, s'y est refusé, et il n'a pas tenu cette conduite sans motifs. Le R. P. Charnard établit, en effet, parfaitement, que le Concordat est une véritable concession, et qu'il ne renferme que le minimum des revendications que l'Église pouvait poser. L'État a donc tout intérêt à le conserver, à moins qu'il ne veuille franchement entrer dans la voie de la persécution, et dans ce cas, il importe de le remarquer, la rupture même, à l'amiable, du Concordat ne saurait l'arrêter.

Il est bien vrai que, dans l'état actuel, le Concordat est souvent interprété dans un sens défavorable à l'Église et contrairement à toute justice. Si cette situation s'aggravait ou seulement se prolongeait, les catholiques n'auraient-ils pas avantage à se débarrasser d'une convention que l'on tournerait contre eux et de secouer un joug humiliant sans compensation? L'auteur prévoit ce cas, mais il a hâte d'ajouter avec raison que c'est au chef seul de l'Église qu'il appartiendrait de décider en pareille circonstance. Si le fait arrivait, les catholiques devraient-ils donc perdre tout espoir de se faire respecter, d'abandonner la partie? Non : ils devraient alors porter résolument le débat sur les principes proclamés par la Révolution française et qui, en définitive, constituent le fond de notre droit

public : se réclamer de la liberté religieuse inscrite expressément dans presque toutes nos constitutions. Dom Chamard estime qu'en se maintenant sur ce terrain légal on finirait, non seulement par convaincre, mais encore par persuader nos adversaires, qui pour demeurer fidèles à leur doctrine et dans des vues d'une haute et impartiale politique, en dehors de toute question de foi ou de libre-pensée, nous accorderaient la liberté. Nous craignons qu'il ne se fasse illusion.

Le savant bénédictin croit tellement à l'excellence de cette méthode qu'il recommande de la suivre dans nos polémiques courantes : il va jusqu'à blâmer les catholiques français de n'y avoir pas recours. Ce reproche nous paraît immérité; le terrain de la liberté religieuse étant celui où la plupart des défenseurs de la vieille foi aiment à se placer. S'ils ne sont pas écoutés, c'est la faute des sectaires qui, eux, ne se soucient pas mal de la liberté qu'un des leurs a irrévérencieusement qualifiée de « guitare ». Nous avons affaire à un véritable fanatisme, le fanatisme de la libre-pensée, et il sera très difficile d'en triompher. Le véritable terrain de la lutte, selon nous, c'est le terrain électoral.

Sur ce terrain, il est vrai, on emploiera souvent avec fruit l'argument justement préconisé par dom Chamard. Son livre nourri de faits, exempt de déclamation, écrit avec une modération qui le rend accessible à nos adversaires, devrait être le manuel de tous ceux, qui, dans la presse ou à la tribune défendent les intérêts et les droits de la religion catholique.

IV — VI

Depuis bientôt un siècle que la guerre de la Vendée a eu lieu, on pouvait croire que tout était connu sur cet événement. Mais non; une publication récente, *Souvenirs de la comtesse de la Bouère* (Plon), vient heureusement combler certaines lacunes. Le charme des *Mémoires de la marquise de La Rochejacquelein* avait empêché de remarquer qu'ils retracent surtout l'histoire des engagements qui mirent les partis aux prises dans le Poitou et après le passage de la Loire. Les combats livrés en Anjou y sont moins bien connus, ainsi que le nom de plusieurs chefs qui s'y sont distingués. L'auteur de ces *Souvenirs* n'a pas quitté le Bocage; c'est là qu'elle a vécu, s'est cachée, a souffert pendant ce terrible drame. Dans le même

temps, son mari se battait à la tête des Vendéens, dont il fut l'un des premiers chefs. Après la guerre, la comtesse de la Bouère a écrit ce qu'elle se rappelait des événements dont elle avait été témoin. Au moment de l'insurrection vendéenne, M^{me} de la Bouère avait vingt-deux ans, elle n'est morte qu'à quatre-vingt-dix-sept ans. Ses papiers viennent d'être publiés par sa belle-fille, précédés d'une préface émue du marquis Costa de Beauregard.

Avons-nous besoin de dire que ces notes ont été mises par écrit sans aucune prétention littéraire? L'auteur uniquement préoccupée de raconter les faits ou de relever des erreurs laissait aller sa plume, sans prendre le temps de se relire. Il y a beaucoup de décousu dans sa narration, et quelques répétitions. Ce qui en fait la valeur, c'est que les événements racontés ont été, comme on dit de nos jours, réellement *vécus*. La différence entre ces notes et d'autres récits plus châtiés, est celle qui existe entre une photographie et une œuvre d'art. Toutefois la vérité est parfois si expressive qu'elle en devient éloquente. Rien ne surpasse l'angoisse qui naît, par exemple, du tableau de cette vie errante. On suit avec anxiété cette grande dame, cachée la nuit dans une de ses métairies, s'échappant avant l'aurore, sous des habits de paysanne, pour aller se blottir, pendant une journée entière, au milieu des genêts et des ajoncs piquants, dont les meurtrissures se faisaient à peine sentir, tant on était tout à la pensée d'éviter l'approche des *bleus*, dont la présence était un signal de mort. L'action dévastatrice des « colonnes infernales » est absolument prise sur le vif. Le pillage des grains, l'incendie, l'égorge-ment des femmes et des enfants pendant que les hommes se faisaient tuer dans les « rassemblements », remplissent ces pages lugubres. Il y a aussi une conversation de l'auteur avec un révolutionnaire, qui donne à la lettre la chair de poule. Quand ces épouvantables tableaux ont passé sous les yeux, on ne se sent guère le courage de regretter que M^{me} de la Bouère n'ait pas rencontré un autre Barante, pour faire un peu de toilette à ses mémoires.

On sait que Saint-Simon a peint sous les plus noires couleurs le P. Le Tellier, qui fut le dernier confesseur de Louis XIV. A en croire le célèbre auteur des *Mémoires*, ce religieux aurait abusé de son empire sur un vieillard dégoûté de la vie et amoureux avant tout du repos, pour gouverner en son nom et persécuter à outrance les jansénistes ainsi que le cardinal de Noailles, leur protecteur. Pour qui connaît le caractère du grand roi, sa jalousie de l'autorité

et aussi sa grandeur d'âme qui le portait à ne pas s'épargner quand il s'agissait de remplir les devoirs de sa charge, cette accusation était visiblement dénuée de vraisemblance. Le R. P. Bliard, jésuite lui aussi, en a démontré la fausseté (Plon). Suivant pas à pas dans sa carrière son confrère, il le fait voir très réservé, très circonspect et très modéré, au point que Fénelon qui l'appréciait beaucoup, incriminait sa mollesse. C'est en s'appuyant principalement sur les aveux des jansénistes eux-mêmes et, ce qu'il y a de piquant, sur les récits de Saint-Simon, que l'auteur est arrivé à réhabiliter une mémoire injustement sacrifiée. On trouvera en même temps, dans ce livre écrit avec conscience, des renseignements fort curieux sur l'histoire du jansénisme dans les dernières années de Louis XIV. Quant à Saint-Simon, il sort fort amoindri de ces récits où on le prend plusieurs fois en flagrant délit d'inexactitude et de contradiction.

M. Octave Rey s'est proposé, dans le mince volume intitulé : *le Terrain politique et la Démocratie* (Téqui), de démontrer que l'accord seul des catholiques peut sauver la France. Il signale l'erreur fatale des contemporains, qui s'obstinent à séparer la religion de la politique, et s'élèvent contre les efforts infructueux des partis exclusifs. La défense et les défenseurs ne doivent-ils pas se porter où est l'attaque, sur le terrain religieux ? Oui assurément, si l'on est assuré d'être les plus forts, ce qui n'est pas démontré. Pourquoi repousser l'alliance de la politique si elle peut rendre des services ? Il est très vrai, comme le remarque l'auteur, que la culture de l'esprit n'est qu'un élément de la civilisation, qu'il y faut joindre celle du caractère. Toute société doit reposer sur la vérité et la justice. Or c'est l'Église qui possède les notions les plus claires et qui inspire la pratique la plus généreuse de la vérité et de la justice. Donc, il faut écouter l'Église et promouvoir son règne social. Ce raisonnement est irréfragable ; mais la difficulté naît quand il s'agit de déterminer les meilleurs moyens pour obtenir ce résultat. Le choix d'un bon gouvernement est-il donc indifférent ? Écoutons Donero Cortès cité par l'auteur : « L'erreur fondamentale en cette matière est de croire que les maux dont souffre l'Europe viennent des gouvernements. Je ne nie pas l'influence du gouvernement sur les gouvernés, qui la pourrait nier ? Mais le mal est plus grave. Le mal n'est pas dans les gouvernements, il est dans les gouvernés. Le mal vient de ce que les gouvernés sont devenus ingouvernables. » Au respect de l'autorité et de la loi il faut, dit M. Rey,

joindre un autre élément indispensable, la résignation des petits, des pauvres, des déshérités, et c'est encore la religion qui apprend aux masses cette vertu. Qui en doute parmi les catholiques?

VII — VIII

« La rapidité avec laquelle la France s'est relevée des désastres de 1870 a été pour l'Europe un légitime sujet de surprise. Aucune nation n'avait encore donné de pareilles preuves de vitalité; on put croire, un instant, que l'exemple des États-Unis, si merveilleux pourtant, allait être dépassé. En moins de cinq années, toutes les ruines laissées par l'invasion furent réparées; le commerce et l'industrie reprirent leur essor; et après le payement d'une rançon colossale dont elle avait devancé les échéances, la France se retrouvait debout avec ses finances en bon état. Lorsque l'Assemblée nationale de 1871, qui avait si patriotiquement travaillé au relèvement du pays... prononça sa propre dissolution, le budget de 1872, qu'elle venait de voter, pourvoyait largement à toutes les charges anciennes et aux charges nouvelles léguées par la guerre; il consacrait 150 millions à l'amortissement; il affectait 140 millions aux travaux publics en sus des dépenses d'entretien, et il se soldait encore par un excédent de 98 millions. »

Tel est le début du livre dans lequel M. Cucheval-Clarigny, de l'Institut, trace le tableau des *Finances de la France de 1870 à 1891* (Perrin). Comment de si brillants commencements ont-ils abouti à une situation si embarrassée dans le présent et si menaçante par l'avenir? Ce livre écrit par un homme compétent qui s'abstient discrètement de toutes considérations politiques proprement dites, contient et développe la réponse. Ce n'est pas sans un poignant intérêt que l'on étudie, à l'aide d'un exposé fidèle, lumineux et complet, les diverses phases de notre gestion financière. L'auteur n'a pas besoin d'insister : la leçon qui résulte du simple exposé des faits s'impose à toutes les intelligences. L'œuvre de l'Assemblée nationale a été bienfaisante et féconde, parce qu'elle a été exécutée par des hommes qu'animait le seul amour de la France et qui obéissaient, en général, à des mobiles élevés. Si les assemblées qui ont succédé ont entassé ruines sur ruines, c'est parce qu'elles ont été dominées par l'esprit de parti. On ne peut nier, en effet, que dans l'ensemble l'Assemblée élue en février 1871 fût

conservatrice : depuis, le parlement est devenu l'instrument de sectaires qui foulant aux pieds toutes les traditions dans l'ordre budgétaire aussi bien que dans la politique intérieure, ont agi révolutionnairement. A la prudence et au désintéressement a succédé le règne des cupides et des présomptueux. Voilà toute l'explication des changements opérés.

Au moment de la signature des préliminaires de la paix, dont le traité de Francfort modifia peu les conditions, les premiers efforts de M. Thiers, se portèrent vers la libération du territoire. L'opération fut rondement, énergiquement et habilement menée. Le gouvernement ne regarda pas à payer d'assez fortes commissions, persuadé avec raison que cet excédent de dépenses une fois soldé serait largement compensé par les fruits du travail renaissant sous les auspices de la confiance et de la sécurité. Il eut l'art d'intéresser au succès de l'emprunt les principaux banquiers de l'Europe réunis dans un syndicat de cinquante-cinq maisons de premier ordre. C'est ainsi que put s'opérer le versement d'une somme équivalant à peu près au numéraire entier de la France : la crise monétaire sur laquelle spéculaient nos vainqueurs pour prolonger nos embarras et nous réduire pour longtemps, à l'impuissance, n'éclata pas; et l'on commença à respecter à l'étranger une nation qui, à l'intérieur de ses frontières malheureusement rétrécies avait su, en si peu de temps, recouvrer son indépendance.

Restait à combler le gouffre énorme qu'avaient creusé les dépenses d'une guerre malheureuse, les déprédations des Prussiens, les destructions opérées par la Commune, l'acquittement de la contribution imposée par le vainqueur. On se mit courageusement à l'œuvre. Des économies rigoureuses furent opérées dans les divers services et l'Assemblée vota 700 millions de contributions nouvelles que le pays supporta allègrement. Grâce à ces ressources inouïes on travaillait en silence à la réfection de notre matériel de guerre, et une nouvelle ligne de forteresses s'élevait comme par enchantement. La crise gouvernementale qui amena la chute de M. Thiers n'interrompt en aucune façon cette restauration des finances et des forces de la nation.

Malheureusement la constitution que l'Assemblée nationale légua à la France fit passer le pouvoir de droite à gauche; aussitôt tout changea de face. Alors se vérifia la contre-partie du mot attribué à un ministre distingué de la Restauration : « Faites-moi de bonne

politique et je vous ferai de bonnes finances. » On fit de la politique détestable et l'on eut de déplorables finances. Les républicains gâtèrent tout et perdirent tout. Il se produisit même ce fait attristant, que l'excellente situation qu'ils trouvèrent leur servit de prétexte pour se lancer dans les aventures. Puisqu'il y avait excédent de recettes, quel meilleur usage pouvait-on en faire que d'opérer des dégrèvements et des dépenses à tort et à travers? Gambetta qui s'était tenu à l'écart pendant la période laborieuse du relèvement, reparut alors en scène et s'empressa de jouer les atouts que les conservateurs lui avaient mis dans la main. Sans être encore ministre, il inspirait toute la politique en apparence dirigée par des hommes qui n'étaient que ses comparses. Ce fut lui qui, lança le gouvernement dans la voie des travaux publics à outrance et devint ainsi le véritable auteur du fameux plan Freycinet. Ce fut lui encore qui poussa le fatal cri de guerre : « Le cléricisme, voilà l'ennemi ! »

Les gaspillages, les prodigalités, les erreurs économiques dont le pays a été depuis le témoin et la victime, et que nous voyons défiler dans le livre tristement instructif de M. Cucheval-Clairigny, étaient en germe à cet instant néfaste. Il n'est pas difficile d'apercevoir la filiation des plus suspectes et des plus finestes institutions financières dues aux républicains : la rente amortissable créée pour l'exécution de chemins de fer électoraux; le budget extraordinaire établi pour donner le change et dissimuler des dépenses revenant constamment chaque année; la caisse des écoles alimentée uniquement par des emprunts déguisés et imaginée pour développer plus rapidement un enseignement antichrétien; la caisse nationale d'épargne, destinée à mettre dans la main du gouvernement les économies des petits employés et des domestiques. L'auteur n'a garde d'oublier l'épuration républicaine des fonctionnaires qui double la liste des pensions de retraite. Bref, on se soucie peu de créer des dépenses, on s'attache, au contraire, à les multiplier, pour exploiter plus complètement la France, et c'est ainsi qu'on arrive, au rapport de M. Pelletan, républicain ardent pourtant, à doter la France d'une dette de près de *quarante milliards*.

Fin d'Empire, par P. Gaulot, d'après les documents inédits de M. E. Louet (Ollendorff) complète la trilogie de l'*aventure* du Mexique. Pas si aventure qu'on l'a dit toutefois, du moins, dans la conception primitive et dans la coopération héroïque des troupes

françaises; mais il y eut bien des fautes commises, et Maximilien, par son inertie et sa présomption, fut le principal auteur de sa chute. Les extraits des correspondances officielles publiés dans ce volume démontrent à tout esprit impartial que, lorsque l'état de l'Europe devint menaçant après la bataille de Sadowa, Napoléon fit bien de rappeler le corps expéditionnaire et de mettre fin à une entreprise condamnée, d'ailleurs, par l'opinion. Ce souverain prit toutes les précautions pour faciliter à Maximilien une retraite honorable et pour lui procurer les moyens de conserver son trône, s'il en restait encore à cette date. L'époux de la princesse Charlotte, presque aussi déséquilibré qu'elle, s'endormait dans une fausse confiance, persuadé que son « glorieux » allié le soutiendrait jusqu'au bout. On sait le reste. Il résulte de ce récit puisé à de bonnes sources que la conduite politique et militaire du maréchal Bazaine ne mérite point, au Mexique, les reproches dont ses ennemis l'accablèrent.

IX — XII

La Mort du Prince impérial (Savine) est, d'après M. Papillaud, un crime maçonnique. Sans doute, on ne peut apporter aucune preuve juridique de cette imputation; les coups de cette nature, émanant d'une secte qui agit dans les ténèbres, sont toujours prudemment dissimulés. Mais les indices abondent, l'auteur les a recueillis et groupés avec beaucoup d'habileté. La franc-maçonnerie avait tout intérêt à faire disparaître un prince jeune, hardi, fort aimé de son parti et qui avait annoncé sa résolution ferme de mâter la Révolution. A son arrivée sur la terre d'Afrique, il fait la rencontre d'un individu qui s'étonne tout haut que le prince n'ait encore rien de cassé. Enfin la reconnaissance à laquelle prend part le prince, comme le premier venu et le dernier des volontaires, ressemble furieusement à un guet-apens. Le lieutenant Carey, qui la commande, membre de la franc-maçonnerie, semble avoir conduit l'hôte et le soldat de l'Angleterre au milieu des sauvages pour le livrer. Dès la première alerte, il prend la fuite; il voit le cheval du prince galoper tout seul, il en conclut que le cavalier est démonté, et il ne fait pas volte-face pour courir à son aide et repousser la poignée de Zoulous qu'il était si facile de refouler. Une des présomptions les plus frappantes est fournie par une parole

échappée à un député républicain français, parole qui est un aveu formel. L'auteur l'a emprunté au *Journal de Fidus*, bien connu de nos lecteurs. Deux ou trois jours après que la fatale nouvelle fut arrivée à Paris, ce député, entouré de coreligionnaires politiques, s'exprima ainsi : « Nous sommes sauvés, tôt ou tard il eut fallu l'assassiner. *Mieux vaut que ce soit fait maintenant.* » Et tout le monde applaudissait. Ce propos fut entendu par un ami de M. E. Loudun, caché derrière un rideau de verdure. Ne peut-on pas dire maintenant : *Habemus confitentum reum?*

Ceux qui s'intéressent encore à l'histoire du boulangisme, rechercheront le volume intitulé : *Un an d'exil* (Savine), et où M. Lamouroux, ancien secrétaire du comte Dillon, raconte ses pérégrinations à Bruxelles et à Londres. C'est un témoin oculaire.

M. Pallain, qui a publié déjà des études importantes sur Talleyrand, et qui s'en est fait comme une spécialité, ajoute un nouveau volume aux précédents : *L'Ambassade de Talleyrand à Londres*, en 1831 (Plon). C'est l'échange des lettres échangées entre l'ambassadeur et le ministre des Affaires étrangères de France. Il s'agissait de la fondation du royaume de Belgique et du choix d'un souverain. On comprend tout l'intérêt d'une telle publication, dont les éléments ont été pris aux sources officielles.

LÉONCE DE LA RALLAYE.

Le livre de M. Léon Séché, *les Derniers Jansénistes (1710-1870)* (Perrin), a pour but de faire connaître les hommes éminents qui, pendant un peu plus d'un siècle et demi, ont professé ou ont été soupçonnés de professer les opinions jansénistes, et, pour me borner aux derniers temps, Montlosier, Barante, Lanjuinais, Royer-Collard, S. de Sacy, etc, à cette occasion, l'auteur présente une biographie exacte et étendue de ces divers personnages. Sous ce rapport, le livre présente un attrait historique. Mais, je l'avoue, le titre m'avait fait espérer autre chose; je croyais trouver des révélations sur les derniers jours du jansénisme, — car enfin, le jansénisme est bien mort, — apprendre comment il a fini, quels ont été ses derniers fidèles, quelles étaient les pratiques qu'ils avaient conservées, où ils se réunissaient, etc. Il semble que l'auteur n'ait pas songé à nous

renseigner sur ces objets intéressants, bien plus, qu'il les ait ignorés. On voudrait savoir comment se nommaient les jansénistes qui vivaient il y a trente ans encore ; il passe à côté de ces noms, il en prononce même quelques-uns, sans se douter que ce sont ceux sur lesquels on attend des renseignements. Sait-il et, s'il le sait, pourquoi ne nous initie-t-il pas à cette sorte de mystère, ce qu'était la *boîte à Perrette*, ce qu'elle contenait, à quels services elle était destinée, entre les mains de qui elle passa dans l'espace de cent cinquante ans, à qui, en dernier lieu, elle fut remise, et ce qu'elle est devenue ? Si, au lieu de compiler et de citer, avec beaucoup de compétence et de sagacité, je le reconnais, les *Mémoires* et les biographies de personnages connus, il avait eu l'idée de faire quelques recherches dans Paris, d'interroger quelques membres de ces vieilles familles Parisiennes dont la vie et parfois les noms sont mêlés à l'histoire, je crois pouvoir assurer qu'il aurait recueilli des documents aussi piquants que nouveaux, et qui eussent singulièrement excité la curiosité du public.

On a d'autant plus lieu de s'étonner de cette lacune, que M. L. Séché ne cache pas ses tendances jansénistes et ses sympathies pour les successeurs de Port-Royal. Il va même jusqu'à se passionner et à fulminer contre les *fables* de Lourdes. Qu'il me permette de l'engager à faire le voyage de Lourdes au moment du *pèlerinage national* : il y verra, réunis dans un pavillon spécial, plus de vingt médecins, venus de tous les points de la France, occupés à examiner les malades qui sont ou semblent guéris, et, à la précision, à la conscience avec lesquelles ils se prononcent et déclarent le fait miraculeux ou non, il regrettera, je n'en doute pas, d'avoir appliqué légèrement le mot de *fables* à des actes où apparaît si éclatante la puissance de Dieu.

E. L.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

C'est un des traits de notre situation politique de s'aggraver chaque jour insensiblement. De ministère en ministère, de loi en loi, de programme en programme, de discours en discours, on avance à grands pas, sans que même on y prenne garde, dans la voie révolutionnaire où, à la fin, on risque de rencontrer les mêmes crises, et de pires encore, que celles par lesquelles la France a passé au déclin du siècle dernier. Que l'on songe à tout ce qui a été fait depuis la chute du faible maréchal de Mac-Mahon! Que l'on compare la situation d'aujourd'hui à celle qui existait en 1878! Que l'on considère le chemin parcouru depuis douze ans!

Il y a des points de repère bien marquants. A une époque qui n'est pas encore bien reculée, les radicaux n'osaient afficher toutes leurs doctrines, ni surtout laisser voir toutes leurs tendances. Tout en se disant révolutionnaires, ils ne revendiquaient pas toutes les idées ni tous les hommes de la Révolution. L'apologie de Danton au Sénat par M. Cazot avait paru en son temps d'une excessive audace. Aujourd'hui, c'est publiquement, sur un des boulevards les plus fréquentés de Paris, qu'on élève au fougueux membre du comité du salut public une statue dont l'inauguration sera prochaine. Mais Danton lui-même est dépassé. L'auteur du drame de *Thermidor*, un honnête partisan de la Révolution, a appris qu'il n'était pas permis de s'en tenir simplement à l'estime de l'organisateur des massacres des prisons et du créateur du tribunal révolutionnaire, mais qu'il fallait aller jusqu'à l'admiration de Robespierre lui-même, le héros de l'échafaud.

Pour la première fois depuis la Terreur, une chambre française a entendu l'apologie du régime de sang auquel Robespierre a laissé son nom. Ce n'était pas assez pour M. Clémenceau d'avoir empêché, avec son ami M. Lissagaray, la représentation de la timide pièce de

M. Sardou, qui se bornait à un désaveu scénique de l'échafaud, le tribun de Montmartre a voulu faire entendre, comme contre-partie, une glorification publique de 93. Elle devra rester mémorable cette séance de la Chambre des députés où M. Clémenceau s'est élevé contre ceux qui voulaient diviser la Révolution, pour prendre ceci et rejeter cela, pour admirer les uns et répudier les autres. « La Révolution, s'est-il écrié, est un bloc... un bloc dont on ne peut rien distraire. » Plus de ces distinctions entre 89 et 93, entre les réformes du 4 août et la journée du 21 janvier, entre les Etats généraux et la Convention, entre Lafayette et Robespierre, entre la Déclaration des droits de l'homme et la Terreur. Pour M. Clémenceau et ses amis, la Révolution est une et indivisible. Les massacres sont la conséquence des réformes, l'échafaud est la consécration des principes. L'orateur de l'extrême gauche a pu dire que les tueries auxquelles Robespierre a présidé étaient nécessaires, et à ce titre sacrées, comme ceux qui les ont accomplies, sans que la vigoureuse réplique de M. de Mun, ni les objurgations des membres de la droite aient pu décider M. Constans, ni M. de Freycinet à protester contre de semblables doctrines ou à désavouer quoique ce soit de la Révolution, et sans que la majorité républicaine ait paru s'émouvoir de cette apologie audacieuse de la Terreur.

Le gouvernement qui avait eu la faiblesse de céder à la pression d'une bande de sectaires, qui n'avait su maintenir l'ordre qu'en donnant gain de cause aux manifestants et en interdisant les représentations du Théâtre-Français, s'est montré plus faible encore devant M. Clémenceau. M. de Freycinet a cru être habile en éludant la question de M. de Mun, en évitant de dire s'il était pour ou contre Robespierre. Cette habileté est la preuve même de sa complicité avec le parti révolutionnaire le plus avancé. Il y a longtemps que les ministères sont les complices ou les prisonniers de M. Clémenceau, mais jamais le chef de l'extrême gauche n'avait mieux montré son ascendant et plus affirmé ses idées qu'en obligeant le cabinet Freycinet à le suivre dans l'apologie de Robespierre et de 93.

Pendant qu'on élevait une statue à Danton, une autre s'était déjà dressée clandestinement en l'honneur de Marat. Depuis tantôt cinq ans, le hideux régicide avait son effigie de marbre dans le parc de Montsouris, à Paris. Ne s'en était-on pas aperçu? La protestation est venue tardivement. Néanmoins, à la suite d'une interpellation au

Sénat, la statue s'est trouvée enlevée comme elle avait été posée, sans tambour ni trompette. Mais les défenseurs de la Révolution « en bloc », pouvaient-ils tolérer la plus légère concession aux conservateurs, le moindre compromis avec les idées réactionnaires? La statue de Marat ne fait-elle pas partie du « bloc » de la Révolution et la gloire de « l'Ami du peuple » n'est-elle pas une de ces conquêtes de la Révolution que M. de Freycinet a juré de conserver intactes? Avec quelle fureur les organes du parti radical ont demandé compte au ministère du nouvel attentat commis contre la noble victime de l'infâme Charlotte Corday! On n'était pourtant pas plus innocent que le gouvernement. Il ignorait complètement qu'il y eût quelque part une statue de Marat. Il ne savait pas qui l'avait posée, il ne savait pas davantage qui l'avait enlevée. M. Coustans a protesté qu'il ne s'agissait dans tout cela que d'une question de voirie, qui échappait à la responsabilité du gouvernement aussi bien qu'à celle du Conseil municipal. Rien n'était plus simple. La statue de Marat, dont l'acquisition avait été votée en 1883 par l'innocent Conseil municipal, s'était trouvée employée pour l'ornementation du parc Montsouris, comme œuvre d'art, (un obligeant sénateur opportuniste a même soufflé ingénument à M. Coustans que ce n'était pas plus une statue que les lions et les tigres qui décorent les jardins publics). Puis, (sans comparaison) la statue décorative du tigre Marat avait été enlevée par le service de la voie publique, pour ne pas prolonger l'émoi soulevé au Sénat et pour se conformer, d'ailleurs, à la loi qui veut qu'un décret présidentiel autorise l'érection d'une statue ayant le caractère d'un hommage public. Voilà tout! Du reste, la statue est toujours disponible et on pourra la rétablir quand M. Clémenceau voudra un décret. Mais il convient de procéder par ordre et d'attendre l'inauguration de la statue de Danton.

Danton, Marat, Robespierre : la succession est logique. Après l'apologie du tyran sanguinaire, le statue ne saurait tarder à venir. Au train où l'on va, le centième anniversaire de la mort de Louis XVI verra sans doute s'élever le monument de Robespierre sur la place même où fut dressé l'échafaud royal. Ce sera le tour alors de M. Clémenceau d'être ministre. Les temps seront murs pour le radicalisme gouvernemental.

Il ne faut pas s'étonner du chemin parcouru. La politique antireligieuse dans laquelle la république s'est jetée devait la conduire au

radicalisme le plus violent. Et loin de s'arrêter dans cette voie, on ne fait que s'y enfoncer. L'esprit sectaire domine de plus en plus les chambres. La majorité républicaine a horreur du religieux. Dans le projet de loi sur la réglementation du travail des enfants, des jeunes filles mineures et des femmes dans les établissements industriels, cette majorité a refusé de fixer le jour de repos hebdomadaire au dimanche. Elle admet le repos obligatoire, pourvu qu'il n'ait rien de clérical. Les mœurs, si profondément imprégnées encore d'habitudes chrétiennes, ne se prêtent pas au rétablissement du *decadi* révolutionnaire : il a bien fallu s'en tenir à la semaine et au repos du septième jour ; mais ce jour légal n'est pas déterminé ; ce jour sera celui qu'il plaira au patron, et, le lundi ou le vendredi, aussi bien que le dimanche, au risque d'aller contre l'usage et de diviser les familles, en fixant pour le père un jour de chômage autre que celui de la mère et de l'enfant. Aucune des considérations mises en avant par Mgr Freppel et M. de Mun, par M. Déroulède aussi, pas même la raison de convenance qu'il y avait à conformer la loi française aux résolutions adoptées, du consentement des délégués de la France, par le récent congrès de Berlin, n'ont pu déterminer la majorité à inscrire le mot de « Dimanche » dans le projet de loi. Là passion l'a emporté sur la raison, sur les convenances, sur l'utilité publique.

Le parti républicain, qui a aboli l'ancienne loi de 1814 sur l'observation du dimanche, qui a supprimé les prières publiques de la Constitution de 1875, qui a proscrit Dieu de l'enseignement scolaire, a craint de se déjuger en consentant à prendre le dimanche comme jour de repos légal. Pas de Dieu dans la loi : c'est le programme républicain. Et ainsi, un nouvel et public outrage a été fait au Créateur par l'assemblée des représentants du pays, un nouveau crime social a été commis, dont la responsabilité pèse sur le gouvernement.

Mais cette majorité, ce gouvernement qui refusent de rendre à Dieu ce qui lui est dû, qui craignent de faire acte de religion en se conformant à la loi divine et ecclésiastique, en se soumettant aux usages chrétiens de l'Europe et de la France, ils n'hésitent pas à faire acte public d'impiété, à s'associer à des manifestations qui froissent les idées et les habitudes du plus grand nombre. Ces hommes du pouvoir, si hardis contre Dieu et contre l'Église, ils sont les humbles serviteurs de la franc-maçonnerie et ils lui obéissent respectueusement.

En poursuivant avec tant de suite la laïcisation de toutes les institutions publiques, nos législateurs et nos gouvernants ne font qu'exécuter les ordres de cette puissance occulte, qui veut la déchristianisation de la France. Mais ce serait peu d'avoir une loi athée, si l'on ne pliait pas aussi les mœurs à cette loi. Par les principaux actes de la vie, l'Église tient encore l'immense majorité de la population. Le baptême, la première communion, le mariage, les derniers sacrements, la sépulture chrétienne forment encore, jusqu'ici, autant de liens indissolubles entre elle et le peuple français. Ce sont ces liens que la franc-maçonnerie a entrepris de briser. Non contente du mariage civil et du divorce, elle cherche à enlever à l'Église le sacrement de mariage, comme elle a déjà essayé de remplacer le baptême et la première communion par de grotesques initiations à la vie de citoyen et les funérailles chrétiennes par les rites de l'enterrement civil.

Pour ces tristes cérémonies laïques, un sceptique du journalisme avait dit le mot : « ça manque de musique ». A l'heure actuelle, la franc-maçonnerie cherche à introduire la musique dans ses piteuses contrefaçons du culte chrétien, afin de déshabituer peu à peu les familles des cérémonies religieuses. On commence à installer des orgues dans certaines mairies de Paris; on a déjà inauguré le mariage civil en musique.

Ce triste honneur aura été réservé à la petite-fille de Victor Hugo, une païenne que son orgueilleux grand-père a refusé de faire baptiser et à qui il avait interdit par avance de contracter religieusement mariage. Et elle a trouvé, pour répondre aux intentions de cet aïeul, qui a pu écrire *L'art d'être grand-père*, le fils d'un romancier à qui il a moins coûté de renoncer à sa foi qu'à la vanité de joindre le nom de Daudet à celui de Victor Hugo. Le scandale de cette libre union a eu lieu en grande pompe dans une salle de mairie richement parée, avec chœur et orchestre, en présence des membres du gouvernement, des notabilités du parti républicain, avec le concours de M. Jules Simon lui-même qui s'est fait volontiers le pontife de ce nouveau culte, en donnant, sous forme de discours, la bénédiction nuptiale à ces illustres promoteurs du mariage civil en musique.

Ce scandale, qui a revêtu une sorte de caractère officiel, indique les tendances de plus en plus antireligieuses du parti républicain. Mais ce n'est pas seulement la laïcisation légale de la société qu'on poursuit, c'est la destruction même du catholicisme. La guerre aux

congrégations religieuses continue avec un acharnement nouveau. Le projet de loi présenté aux Chambres pour l'application mitigée des lois de 1880 et 1884 n'est qu'un leurre. On peut juger de la sincérité de l'engagement qu'avait dû prendre le ministre des finances, sous le coup d'interpellations qui avaient fait ressortir l'iniquité monstrueuse de ces lois. Pour tout correctif aux conséquences exorbitantes du nouveau droit d'accroissement, le projet autorise les congrégations à réunir en une seule déclaration, mais avec la nécessité de la renouveler à tous les bureaux d'enregistrement de la situation des biens imposables, les mutations survenues par décès dans une période de six mois. C'est là une atténuation insignifiante et qui ne profitera, dans une très petite mesure, qu'aux congrégations nombreuses. Le gouvernement s'est moqué de ses promesses. Et quelles promesses ! Des promesses qui n'avaient pour but que de désarmer une certaine opposition honnête née dans les rangs mêmes de la gauche, et surtout d'énerver la résistance des congrégations. A la faveur de cette espèce de satisfaction donnée à l'opinion, le ministre des finances n'en a été que plus acharné à reprendre l'exécution des lois Brisson. La persécution fiscale a commencé avec tout l'odieux des mesures de saisie. Dans un a-ile d'orphelins et d'infirmes on a confisqué les vaches laitières, le seul bien de l'établissement ; au Mans dans un hospice de vieillards, l'huissier de l'enregistrement n'ayant même pu trouver un seul objet susceptible d'être saisi, a dû dresser un procès-verbal de carence ; ailleurs, de pauvres mobiliers de maisons scolaires ont été mis à l'encan, et rachetés par la population qui les a restitués aux sœurs. Partout ces mesures de violence excitent la réprobation ; mais le fisc est impitoyable. Le gouvernement s'arrêtera-t-il même devant les décisions de la justice ?

Un jugement a été rendu par le tribunal civil d'Yvetot, suivi d'un second tout semblable du tribunal de Reims, qui déboute l'administration de l'enregistrement de ses prétentions. Il s'est trouvé heureusement des juges pour opposer le droit à la violence. Avec la loi de 1825 sur les congrégations religieuses de femmes, avec un arrêt ancien de la cour de cassation, interprétatif de cette loi, avec les arguments juridiques que les défenseurs des ordres religieux ont fait valoir depuis que la lutte est engagée avec le fisc, les tribunaux d'Yvetot et de Reims ont décidé dans un jugement irréfutable que les communautés autorisées, sur les conditions desquelles ils avaient à statuer, ne pouvaient être assujéties au droit d'accroissement.

Ce sont les lois Brisson frappées au cœur par arrêt de justice. Il n'y a pas de correctif possible, pas d'atténuation acceptable à ces lois; le principe même en est mauvais et inique. Ce n'est pas seulement le mode de paiement du nouvel impôt, c'est l'impôt lui-même que condamnent les premiers tribunaux appelés à se prononcer. Ainsi est justifiée la résistance des congrégations religieuses que leurs ennemis qualifiaient déjà de rébellion contre la loi. Devant tous les tribunaux, elles pourront désormais se prévaloir de jugements qui leur donnent si hautement raison; il est permis d'espérer, en effet, qu'ils feront jurisprudence et que la Cour de cassation, mieux avisée que dans l'arrêt de sa chambre civile rendu en faveur du fisc, les consacrerait en assemblée générale.

Mais le parti au pouvoir tiendra-t-il compte de cette jurisprudence contraire à ses prétentions? La persécution fiscale n'est qu'un prélude. Les lois de 1880 et 1884 sont déjà surannées. Il s'en prépare une autre bien autrement grave contre les congrégations religieuses. Le ministère actuel s'est décidé à présenter la loi sur les associations tant de fois annoncée, et à laquelle MM. Goblet et Floquet, au temps où ils étaient à la tête du gouvernement, ont mis tour à tour la main. Les journaux officieux en ont donné par avance l'analyse. Les décrets d'expulsion, les lois fiscales ne sont rien auprès de cette machine de guerre dirigée contre les congrégations religieuses. C'est le chef-d'œuvre de la persécution opportuniste d'avoir inventé une loi qui, à la faveur du droit d'association, ôte aux congrégations la liberté d'exister. Sous l'apparence du droit commun, elles sont mises hors la loi. Le projet de loi sur les associations est si perfidement conçu que, s'il est adopté par les Chambres, les congrégations religieuses seront obligées de se dissoudre par le fait, en raison de l'impossibilité où elles seront, d'abord d'adapter les règles de leur constitution aux dispositions de la loi sur les associations, et ensuite à cause des conditions d'existence qui leur seraient imposées.

En principe, tous les citoyens français, dit le texte du projet, ont le droit de s'associer sur le territoire de la République, et non seulement les citoyens français entre eux, mais aussi avec les étrangers, comme il leur plaira, pour tout objet politique, artistique, industriel, économique ou religieux. En fait, ce droit est refusé aux congrégations. Tout d'abord, les étrangers en sont exclus. L'association religieuse est interdite entre français et étrangers, ou du

moins soumise au bon plaisir du gouvernement. C'est l'impossibilité d'exister en France pour toutes les congrégations dont le siège est à Rome et pour celles dont la maison-mère est en France et qui comprennent des membres de toute nationalité : pour la plupart, c'est l'interdiction absolue. En outre, les conditions qui leur sont faites les mettent une seconde fois dans la même impossibilité d'exister. Les congrégations ne peuvent vivre ni remplir leurs divers emplois, sans posséder ; or, le projet ne leur permet de posséder d'immeubles « que dans la limite tracée par les nécessités d'habitation et de réunion » sauf pour les associations charitables à qui il est permis de posséder les diverses maisons où elles exercent la charité. A toutes, il est interdit de posséder des écoles, des collèges, des chapelles, des domaines, des établissements d'exploitation industrielle ou agricole. Les vexations s'ajoutent aux restrictions. L'autorité civile se réserve le droit de pénétrer dans la résidence des congrégations religieuses pour y exercer son contrôle, quand elle le juge nécessaire. Des pénalités sévères, qui vont jusqu'à l'emprisonnement, donnent une sanction menaçante à toutes ces prohibitions.

Voici ce que la république entend par la liberté d'association. Il n'y a pas de doute : cette loi, faite en apparence pour accorder aux citoyens le droit de s'associer, n'a d'autre but, en réalité, que d'en priver les congrégations religieuses. C'est leur mort qu'elle poursuit, et plus efficacement que par le surcroît d'impôts dont on avait commencé à les accabler. Et l'on nous dit déjà que cette loi sur les associations est destinée à remplacer le Concordat et à régir le culte catholique en France. L'Église n'aurait plus d'autre liberté que celle de former de petites associations de pratiquants, sous la main du gouvernement, n'existant qu'à titre précaire, n'ayant de rapports avec Rome que ceux qu'il plairait au pouvoir civil d'autoriser, et ne pouvant posséder que les locaux du culte. Il n'est point difficile de reconnaître qu'une Église nationale, ou plutôt une réunion de petites sectes locales, n'ayant plus de catholique que le nom, est en germe dans ce projet. Nous avons là tout le plan de la franc-maçonnerie. Nous savons où nous allons avec la république qui s'est faite l'exécutrice du programme des Loges. Une chose est manifeste, c'est que la haine antireligieuse et la violence révolutionnaire, qui en est la suite, ne font qu'augmenter. Le projet de loi sur les associations, l'apologie publique de Robespierre : ce sont là les deux symptômes d'une situation bien faite pour inquiéter les esprits.

Les excès auxquels on en arrive, les menaces imminentes de l'avenir rendent de plus en plus difficile la distinction entre la république et les hommes qui la représentent, entre la forme du gouvernement et les actes du pouvoir. Comment séparer ce qui est si uni? Une opinion nouvelle, qui se rattache au discours retentissant du cardinal Lavigerie, à Alger, se forme cependant pour la distinction. Il ne faut pas confondre, dit-on, les hommes actuellement au pouvoir avec la Constitution qui régit la France. On propose aux catholiques d'accepter, comme le fait le Saint-Siège, le gouvernement établi pour pouvoir plus librement et plus efficacement défendre, sur le terrain constitutionnel, la cause de la religion contre ses adversaires. On leur demande de séparer ouvertement l'action catholique de celle des anciens partis et de ne plus laisser abuser du nom et de l'autorité de la religion, pour perpétuer une opposition systématique au gouvernement ou servir des intérêts purement politiques ou humains. Mais est-il nécessaire, pour suivre ces conseils, d'adhérer à la république? Sans se départir de l'attitude qu'ils ont observée jusqu'à présent vis à vis d'un gouvernement, qui se montre le gouvernement d'un parti et non le gouvernement de la France, les catholiques ne peuvent-ils pas exercer une action plus efficace en s'unissant exclusivement sur les questions religieuses, pour combattre énergiquement l'oppression des sectaires républicains par tous les moyens qu'autorise la Constitution et surtout par le soutien des institutions chrétiennes, par la parole publique, par une presse catholique unie et encouragée, enfin par une action électorale résolue? Ne peut-on pas former un parti purement catholique sans lui donner le caractère de parti républicain ou constitutionnel?

Telle est la question qui divise actuellement les catholiques et à laquelle se rattachent les démarches à Rome de M. Piou, le député de Tarn-et-Garonne, de Mgr l'Évêque d'Angers et de plusieurs autres évêques. Jusqu'ici, le souverain Pontife n'a fait connaître publiquement sa pensée que dans la lettre officielle du cardinal secrétaire d'État à l'Évêque de Saint-Flour, où est rappelée l'ancienne et constante doctrine du Saint-Siège sur les rapports de l'Église avec les gouvernements de fait. Ce que ce document rappelle aux catholiques, c'est qu'ils peuvent et doivent conformer leur conduite à celle de l'Église, accepter en fait le gouvernement établi, participer aux affaires publiques, même sous un régime qui n'est pas celui de leurs opinions, user de tous les droits et moyens d'action que leur

donne la Constitution, pour exercer une influence sociale et défendre les intérêts religieux. Mais faut-il aller plus loin? Doit-on se départir de toute opposition constitutionnelle à l'égard du régime établi; doit-on se déclarer ouvertement et absolument pour la république? Le Saint-Siège ne l'a point encore dit et il n'est pas probable que de nouvelles raisons l'amènent à sortir de la ligne de conduite générale tracée par la lettre du cardinal Rampolla et à donner aux catholiques une direction plus formelle qui les ferait entrer dans la république.

Les circonstances présentes ont paru aux partisans du trône l'occasion naturelle de rappeler la monarchie. Le discours prononcé à Nîmes, par M. le comte d'Haussonville, ami et représentant de M. le comte de Paris, a eu le caractère d'un manifeste royaliste. L'orateur ne voit de salut, pour la France, que dans la monarchie. C'est à préparer la restauration monarchique qu'il convie tous les bons citoyens, tous les vrais conservateurs. Pour la France, la monarchie, avec son passé et ses traditions, avec son principe d'autorité, avec ses garanties d'ordre et de stabilité, est, sans contredit, le meilleur gouvernement. Mais la foi monarchique a péril; l'esprit public n'est plus tourné vers la royauté. Un siècle de révolutions a fait perdre la tradition. Bien des causes ont détruit, chez les plus fidèles et les plus convaincus, la confiance dans une restauration monarchique prochaine. Et comment ne pas se souvenir qu'elle n'a point eu lieu quand elle était possible? M. d'Haussonville et ses amis, les royalistes libéraux, manquent un peu d'autorité pour plaider la cause de la monarchie. Combien le relèvement du trône n'eût-il pas été facile en 1871 et en 1873 encore, si tous les royalistes d'aujourd'hui l'avaient été de la même manière à ces deux époques! On ne peut oublier que la constitution de 1875 a été votée, M. le duc d'Aumale en tête, par des monarchistes qui préféraient la république, avec un président de leur choix et un ministre à leur convenance, à la royauté, avec le comte de Chambord. Aujourd'hui, c'est la faiblesse du parti monarchique, ce sont ses divisions même, ses incertitudes sur le droit, sur le prince, sur le caractère de la monarchie, c'est la longue prescription de vingt ans, c'est tout cela qui fait la force de la république. Evidemment, dans les circonstances actuelles, la défense des intérêts religieux et sociaux ne peut pas être subordonnée à la restauration éventuelle du trône de France. Avant tout, il y a un parti d'action catholique et conservatrice à faire en dehors et au-dessus des partis monarchiques. Sa

vraie base, c'est le terrain religieux et social où toutes les forces, toutes les bonnes volontés peuvent s'unir pour faire face à la secte républicaine. C'est une Union catholique et non pas une Droite constitutionnelle qu'il nous faut.

Nous n'en sommes pas même à la période d'organisation et cependant, plus que jamais, il est du devoir des catholiques d'agir et de prendre en politique le rôle qui leur appartient. Il y a beaucoup de mal à empêcher encore et beaucoup plus à réparer. Ce serait une grande faute de s'abandonner, lorsqu'il semble que la Providence veille sur les destinées de la France avec une sollicitude particulière, malgré les torts graves du gouvernement et d'une partie du pays envers elle. Voilà quinze ans que la France vit sous la menace d'une guerre qui aurait pu être sa ruine. Après chaque orage, l'horizon s'est rasséréné. A mesure que l'Allemagne s'éloigne du moment où il lui eût été plus facile de surprendre la France dans sa réorganisation militaire et de compléter les victoires de 1870 par un écrasement définitif, il semble que la situation s'améliore pour nous, qu'une nouvelle guerre soit moins à craindre, que la confiance de l'Allemagne en ses propres forces et en ses alliances diminue et que des garanties plus sérieuses d'appui nous soient assurées du côté de la Russie.

Manifestement, il y a quelque chose de changé en Europe depuis la chute de M. de Bismarck. On dirait que l'on entre dans une phase nouvelle de politique. La triple alliance était surtout l'œuvre du tout-puissant chancelier. Par elle il dominait l'Europe. L'Allemagne était devenue la puissance prépondérante. L'équilibre européen dépendait de Berlin. Mais M. de Bismarck lui-même a cessé d'être le maître et sa politique ne semble pas devoir lui survivre. Peut-être même n'est-il pas au terme de sa chute. Le jeune empereur d'Allemagne a étonné le monde en congédiant le ministre à qui il doit l'empire. On a moins été surpris de lui voir écarter le comte Walderssee, qu'il avait placé lui-même à la tête du grand état-major général de l'armée, comme successeur de M. de Moltke, et que tout le monde croyait le chef prédestiné, le favori impérial. Que ce soit caprice ou politique, toujours est-il que le nouvel empereur use du pouvoir de manière à rappeler à tous, aux plus grands comme aux plus petits, que l'autorité suprême est entre ses mains et que lui seul est le maître. On n'est pas au bout de ces surprises du gouvernement personnel. M. de Bismarck lui-même pourrait apprendre

davantage encore, à ses dépens, qu'il n'est rien devant la puissance impériale.

Une lutte sourde est engagée entre l'ancien chancelier et l'empereur Guillaume, depuis la chute du premier. L'omnipotent ministre n'a point pardonné à son souverain de s'être privé de ses services et il semble, du fond de sa retraite, n'aspirer qu'à reprendre le pouvoir, fût-ce au prix de la paix de son pays et du repos de l'Europe. Il croit tenir son souverain par les secrets d'État qu'il connaît et dont la divulgation pourrait amener les plus grands troubles en Allemagne, les plus graves complications à l'extérieur. Mais a-t-il pu espérer rentrer en faveur par la menace, alors que le jeune empereur se montre décidé, non seulement à tenir tête à son opposition, que les polémiques de journaux entretiennent et excitent, mais au besoin, à passer outre à ses services et à ses titres, pour frapper en lui le ministre traître, le sujet révolté. On a parlé d'un nouveau procès d'Arnim qui amènerait l'ex-chancelier devant le tribunal suprême de l'empire. L'éclat n'ira, sans doute, pas jusque-là; toutefois, M. de Bismarck est prévenu que son souverain ne reculera pas devant lui et que le temps de sa fortune est irrévocablement passé.

Une autre disgrâce non moins brusque et presque aussi éclatante est venue atteindre l'ami, le collaborateur le plus dévoué, pour ne pas dire l'humble serviteur de M. de Bismarck. Lui aussi, M. Crispi, est tombé. Et quelle chute que la sienne! Des élections, préparées par lui, venaient de lui donner, croyait-on, une majorité assurée et avec elle un long avenir de pouvoir. Le corps électoral, très restreint d'ailleurs, en Italie, semblait avoir oublié tous ses griefs contre un ministre dont la politique a déjà coûté si cher au pays; la nouvelle chambre élue, sous sa pression, paraissait lui être plus dévouée encore que la précédente. Et voilà qu'à la première occasion, inopinément, presque injurieusement, Crispi est renversé par cette Chambre qu'il croyait si bien à lui. Il faut lire dans les journaux italiens le récit de cette chute qui a eu un véritable caractère tragique.

On discutait un projet de loi permettant au gouvernement d'exiger le paiement d'une taxe nouvelle avant qu'elle ne fût votée par les chambres. M. Crispi soutenait la proposition. Il avait commencé avec calme, mais le cours de la discussion l'amène répondre à M. Bonghi, un des chefs de la droite, celui que Crispi déteste le

plus après Imbriani. A peine s'est-il tourné du côté de Bonghi qu'il perd son sang-froid et attaque violemment l'ancien ministère de droite. Quelques protestations se font entendre, puis le tumulte augmente. Crispi frappe deux grands coups de poing sur la tribune et s'écrie : « Oui, alors vous n'aviez ni armée, ni marine. Alors vous étiez obligés de faire une politique servile vis-à-vis de l'étranger. »

L'orage était déchainé.

On apostrophe le ministre Finali, ancien membre du cabinet attaqué : Comment pouvez-vous rester à ce banc? Finali hésite un moment, puis descend et s'en va. La moitié de la Chambre se dresse et applaudit. Les tribunes s'en mêlent et hurlent : Vive Finali! à bas Crispi! Di Rudini descend dans l'hémicycle, vient devant Crispi en gesticulant et lui jette un sac d'injures à la face. Nicotera l'en félicite. Le président, lassé de sonnailler, reste muet. Le tapage dure ainsi vingt minutes. Crispi, silencieux, cherche une contenance; tantôt il sourcille, tantôt il sourit.

Le calme revenu, il lève la tête, prend un air d'athlète et s'écrie : « Je suis mal à l'aise en cette posture; il faut un vote pour m'en tirer. »

Un immense éclat de rire accaëlle ces paroles. Crispi s'assied, puis se relève pour donner quelques explications. Mais il ne fait qu'aggraver sa situation. Si bien que le rapporteur de la loi, Luzzati, monte à la tribune et fait la déclaration suivante : « Ma charge m'obligeait à défendre ce projet de loi; mais le président du conseil ayant insulté tout ce que j'ai de plus cher, j'abandonne mon poste et vote contre. » L'appel nominal commence sur un ordre du jour de confiance. Les « non » de la droite trahissent l'indignation. Crispi, comme un homme qui se réveille de l'ivresse, regarde, ahuri. Toutes les vengeances couvées, toutes les espérances trompées, toutes les servilités votent *non*. Crispi, entendant la révolte imprévue d'anciens adulateurs, relève parfois la tête comme pour dire : Toi aussi, Brutus! Enfin le président annonce le résultat : 186 voix contre 123.

Crispi était renversé.

A ce moment, on l'attendait pour présider l'ouverture du carnaval au Corso. Au lieu du premier ministre, c'est la nouvelle de sa chute qui arrive. Avec la même ardeur qu'elle l'eût acclamé, la foule alors le conspue et le maudit. Il ne reste à l'insolent ministre de Humbert qu'à aller porter sa démission au roi.

Chose remarquable : après les élections si récentes, il n'y a eu

qu'une voix en Italie pour applaudir au vote de la chambre. A Rome et dans toutes les grandes villes, la chute de M. Crispi a été saluée comme une délivrance; à Milan, les habitants ont spontanément illuminé. Partout les explosions de joie ont accueilli le renversement d'un vaniteux et sinistre petit tyran qui ne laisse après lui que des ruines morales et matérielles. Ça été, selon l'expression des journaux, un soulagement universel.

C'est la faveur de M. de Bismarck, c'est la confiance du roi Humbert, qui faisaient la force de M. Crispi. Sans l'appui de l'ex-chancelier allemand, le roi s'est trouvé trop faible pour soutenir son ministre favori contre l'opinion italienne. La chute de cet homme néfaste marque la fin d'une politique d'intrigues et de provocations contre la France, qui devait fatalement conduire à une conflagration européenne. Le nouveau cabinet, présidé par M. di Rudini, composé d'éléments plus modérés, s'est bien annoncé comme devant continuer la politique de la triple alliance, mais avec plus de réserve et une expression nouvelle de déférence envers la France.

La triple alliance, où est-elle, aujourd'hui que le prince héritier de la couronne d'Autriche est reçu amicalement à la cour de Saint-Pétersbourg et que l'impératrice-mère d'Allemagne visite Paris? Malgré certains démentis venus de la capitale de la Russie, il est difficile de croire qu'aucune question politique ne soit abordée dans la lettre autographe de l'empereur François-Joseph, que l'archiduc François-Ferdinand d'Este a remise au tzar. Après tout, rien ne serait plus vraisemblable, dans les circonstances actuelles, avec les perspectives toujours plus redoutables d'une guerre, que des propositions de la part de l'Autriche, tendant à un règlement pacifique des difficultés pendantes entre elle et la Russie, et moyennant lesquelles l'empereur d'Autriche concéderait la Bulgarie à la Russie, contre la reconnaissance de l'annexion formelle et définitive de la Bosnie et de l'Herzégovine à la monarchie des Habsbourg.

Y a-t-il quelque chose d'invraisemblable, après les avances que l'Allemagne vient de faire à la France sous le couvert d'un voyage de curiosité artistique de l'impératrice Frédéric à Paris? Personne ne s'y est trompé en Europe. Personne n'a cru que la mère de l'empereur d'Allemagne s'était rendue en France uniquement pour visiter les ateliers des peintres en renom. Cette démarche avait, sans doute, pour but d'engager nos artistes à participer à

l'Exposition universelle des arts de Berlin. Mais dans quelle intention cherche-t-on à y attirer nos peintres? N'y a-t-il pas là quelque projet de rapprochement par les arts?

On a compté à Berlin avec la politesse et la générosité du peuple français pour le succès de cette ambassade féminine. Venant à Paris, la veuve d'un empereur que ses longues souffrances, ses différends avec M. de Bismarck et son court règne avaient rendu sympathique, ne pouvait y être mal reçue. Mais il y a loin d'une réception polie à une réconciliation. D'ailleurs, il n'eût pas été bon que l'impératrice-mère prolongeât davantage son séjour à Paris. L'empressement trop marqué de certains peintres à accepter l'invitation pour Berlin; l'enlèvement administratif d'une couronne déposée par la ligue des patriotes sur le monument de l'École des Beaux-Arts du peintre Regnault mort les armes à la main pendant le siège de Paris; la visite intempestive de l'impératrice aux ruines du château de Saint-Cloud détruit par les obus allemands et au palais de Versailles, où Guillaume I^{er} fut proclamé empereur; certaines marques trop sensibles de complaisance données à la noble visiteuse à la faveur de son *incognito*: tout cela commençait déjà à exciter fibre patriotique du public parisien. Il n'est pas certain que les lois de l'hospitalité eussent été observées jusqu'à la fin, si l'impératrice allemande avait mis à une plus longue épreuve le sentiment national.

En tout cas, la présence inattendue à Paris de la mère de l'empereur régnant ne favorisera en aucune façon le projet qu'aurait conçu, dit-on, son fils d'y venir lui-même après elle. On représente le jeune et actif souverain comme très préoccupé d'empêcher une alliance franco-russe; il rêverait on ne sait quelle combinaison, qu'il se flatterait de faire accepter par la France, au sujet de la neutralité de l'Alsace-Lorraine. S'il désire vraiment la paix avec la France, c'est une autre solution qu'il doit chercher. Jusqu'à ce qu'il l'ait trouvée, toute évocation d'un rapprochement entre les deux pays serait anticipée.

L'Espagne a fait assez heureusement, pour une première fois, l'épreuve du suffrage universel. Le résultat en est tel qu'il pouvait être désiré par le ministère Canovas del Castillo, qui avait reçu du précédent cabinet libéral l'héritage de ce dangereux essai. En résumé, les élections accomplies au milieu d'une assez grande confusion de partis et de programmes, sont monarchiques et conserva-

trices avec un sérieux élément catholique. L'intervention ouverte de l'épiscopat et du clergé dans la lutte électorale n'a pas moins servi à l'intérêt dynastique qu'à la cause religieuse. Le trône et le cabinet sortent victorieux du scrutin. Toutefois, l'idée républicaine s'est montrée en progrès à Madrid, à Saragosse, à Barcelone, à Valence et à Séville. Il y a là un sérieux avertissement pour l'Espagne. D'ici à quelque temps, avec un ministère consolidé par le suffrage universel et appuyé dans les Cortès sur une forte majorité, une émeute militaire et républicaine, comme celle qui a éclaté récemment à Oporto et qui a troublé un instant le Portugal, ne serait pas à craindre; mais les idées révolutionnaires marchent vite et en Espagne elles ont dans M. Zozilta et ses amis des chefs décidés à pousser à l'agitation. Du régime actuel de l'Espagne, si fâcheusement imbu de libéralisme, à un état révolutionnaire il n'y a pas si loin qu'on ne puisse concevoir des craintes pour l'avenir d'un pays dont le catholicisme a fait si longtemps la force.

Arthur Loth.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIVRES RECOMMANDÉS

L'Évolution sociale, par M. Urbain Guérin. 4 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50.
Chez Palmé.

Sous ce titre, M. Urbain Guérin publie un livre destiné à attirer l'attention. Il y esquisse avec autant de concision que d'énergie et de compétence le mouvement contemporain. Tour à tour il fait passer sous les yeux du lecteur le mouvement social, le mouvement politique, l'agitation intellectuelle, les grands courants de la pensée contemporaine, la banqueroute des idées révolutionnaires, les traits principaux de la société française. Enfin, dans une conclusion fortement pensée, il résume les conséquences de cette évolution sociale et indique par cela même ce que l'avenir nous réserve.

Voici les principaux chapitres : *Le travail*. — *La terre*. — *L'usine*. — *Le magasin et le bazar*. — *L'agiotage*, etc., etc.

Un tel ouvrage, d'une si vivante actualité ne peut manquer d'obtenir un grand succès.

Grande vie illustrée de saint Joseph.

La librairie Victor Palmé, vient de publier une DEUXIÈME ÉDITION de sa grande et belle *Vie illustrée de saint Joseph*, par le R. P. Champeau. Livre bien digne de figurer à côté des autres grands ouvrages illustrés du même éditeur. *Notre-Dame de Lourdes*, les *Épisodes miraculeux*, *Christophe Colomb*, la *Vie artistique et monumentale des Saints*, le *Littoral de la France*, ces chefs-d'œuvre si unanimement loués et admirés.

Cette deuxième grande édition diffère essentiellement de la première : ainsi, le format in-8°, a été augmenté de dimension. A côté de quatorze magnifiques gravures hors texte un nombre d'autres, au moins double viennent s'encadrer dans le texte à chaque passage correspondant. Les embellissements accessoires, c'est-à-dire les lettres ornées, les vignettes, les culs-de-lampe, ont été l'objet d'un soin tout nouveau dans la disposition et

le placement. L'impression et le tirage, suivis avec une sollicitude toute spéciale, ne laissent rien à désirer au point de vue typographique.

Tous ceux portant le saint prénom de *Joseph*, toutes les communautés religieuses, tous les séminaires, tous les pensionnats, écoles, établissements catholiques qui sont sous le patronage du grand Saint, toutes les familles chrétiennes dont il est le patron, le protecteur et le modèle, voudront avoir sur la table du salon ou dans la bibliothèque de famille la *Vie illustrée de saint Joseph*, ouvrage que tout recommande : fonds, forme et exécution.

Très beau volume in-4° de 425 pages. Prix : 15 francs.

Adresser les demandes à la librairie Victor PALMÉ, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

La Paternité chrétienne. Conférences prêchées à la réunion des pères de famille du *Jésus* de Paris, par le R. P. A. MATIGNON, de la Compagnie de Jésus.

I^{re} Série. — Année 1868-1869 : 2^e édition. *Les Droits de Dieu sur la famille*. 1 fort vol. in-12 de 424 pages : 3 fr.

II^e Série. — *La Famille et l'Etat*. 1 vol : 3 fr.

III^e Série. — *Les Épreuves et les joies de la famille*. 1 vol. in-12 de 395 p. Prix : 3 fr.

IV^e Série. — *Les Devoirs de l'époux*. 1 vol. in-12 de 422 pages : 3 fr.

Les Familles bibliques. Conférences prêchées à la réunion des pères de famille, pour faire suite à la *Paternité chrétienne*, par le R. P. A. MATIGNON, de la Compagnie de Jésus.

I^{re} Série. — *Les Familles patriarcales*. 1 vol. in-12. de xu-104 pages : 3 fr.

II^e Série. — *La Famille en Israël*. 1 vol. in-12, de 421 pages : 3 fr.

III^e Série. — *La Maison de David*. 1 vol. in-12 de 436 pages : 3 fr.

IV^e Série. — *Familles de Tobie et de Job*. 1 vol. in-12, de 450 pages : 3 fr.

V^e Série. — *Les Muchabées*. 1 vol. in-12, de 450 pages : 3 fr.

Il est impossible de parler convenablement en quelques lignes d'un livre aussi étendu, écrit par un maître ayant la doctrine, le talent et l'expérience du R. P. Matignon, traitant un sujet qui joint à la plus haute importance la plus douloureuse actualité, puisque telles lois d'hier et de demain ne sont qu'une criminelle insurrection contre les droits et les lois de la famille, puisque les livres et les systèmes d'éducation aujourd'hui prônés et imposés détruisent fatalement l'ordre, l'honneur, la force et la paix des familles.

La Paternité chrétienne expose les lois de la famille. La famille vient de Dieu à qui elle doit soumission et action de grâce. Elle a reçu, dans la hiérarchie des êtres, une place et des droits spéciaux où elle doit, sans que nul puisse la gêner, rester et agir; mais à ses droits et à ses devoirs privés s'ajoutent des devoirs de patrie et d'humanité qu'il ne lui est pas possible de méconnaître parce qu'ils constituent la vie générale du monde. La famille a ses épreuves et ses joies : pour supporter l'épreuve et la rendre méritoire, pour sanctifier la joie et la goûter dans sa plénitude, il faut que les membres

de la famille se donnent affection, dévouement et appui réciproques. Enfin, le chef de la famille, l'époux et le père, a l'autorité et la mission, qui lui imposent le devoir d'assurer à sa famille la situation matérielle, en même temps que d'y faire régner la paix, le bon ordre et l'union des esprits et des cœurs.

Mais « l'enseignement vivant qui vient de l'histoire a souvent plus d'efficacité que les leçons purement spéculatives », et c'est pour cela qu'aux préceptes exposés dans la *Paternité chrétienne* le R. P. Matignon ajoute les exemples des *Familles bibliques*.

Pas de prédication plus pratique, plus opportune, plus attrayante, pas de meilleure lecture à conseiller aux familles que celle de ces huit volumes, dont la langue est aussi élégante et charmeuse que le fond en est instructif et solide.

Ananie ou Sermons et Conférences de Missionnaire. 1 vol. in-8°. Deuxième édition, avec portrait et biographie de l'auteur : 6 fr.

Le R. P. Caussette fut avant tout un missionnaire, un apôtre; le livre de ses sermons et conférences est donc bien le premier à présenter à tous ceux qui travaillent au bien des âmes. Sans doute *Ananie* peut servir de guide au chrétien égaré hors de sa voie, mais il est encore et surtout un précieux auxiliaire pour le prêtre; il lui suggère en effet cette suite de vérités fondamentales auxquelles il faut toujours recourir quand on veut secouer les convictions endormies; et il résume aussi cette série de prétextes sous lesquelles s'atrophient les meilleures natures.

L'auteur, dans ces conférences, attaque de front tous ces hommes si nombreux qui, en matière religieuse, demeurent abstentionnistes ou indifférents, et il renverse magistralement les divers prétextes mis en avant de nos jours pour s'affranchir de la pratique chrétienne.

Le volume d'*Ananie* est offert, pour la première fois, avec un beau portrait et une assez longue biographie du R. P. Caussette. Nous avons confiance que cette biographie sera lue avec un vif intérêt par tous ceux qui ont eu le bonheur de connaître et d'entendre le savant orateur; elle est du reste écrite, avec un tact exquis, par un de ses disciples les plus distingués et toujours pieusement attaché à son souvenir, le R. P. Irat, du Calvaire de Toulouse.

Le Directeur-Gérant : VICTOR PALMÉ.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES ⁽¹⁾

A

Architecture (l') religieuse ou l'Architecture française, par Robert **Nuay**, 258.

B

Belgique (en). — En Hollande, par Eugène **Loudun**, 194 et 394.

Blanc (capitaine). L'héroïsme de nos armées, 274.

Boissarie (Dr). Science et Miracle. — Les guérisons de Lourdes, 177.

C

Ce qui manque à la meilleure des républiques, par le marquis de **Moussac**, 369.

Chronique générale, par Arthur **Loth**, 161, 353 et 538.

D

Débuts (les) de la civilisation en France, par J.-A. **Petit**, 420.

Driget (R. P. G.). Garcia Moreno, d'après ses écrits, 24.

E

Enseignement (l') catholique en Irlande (*suite*), par J.-A. **Geo. Colclough**, 445.

Etude (l') de l'histoire de la philosophie en Allemagne et en France, par F. **Garilhe**, 69 et 211.

Extases (les), la Médecine et l'Église. — Les Visions, par B. **Gassiat** (*suite*), 288.

F

Fin (la) d'un siècle, par L. **Nemours-Godré**, 1.

France (la) et l'Annam, par L. **Robert**, 430.

G

Garcia Moreno d'après ses écrits, par le R. P. G. **Driget**, 25.

Garilhe (F.). L'Étude de l'histoire de la philosophie en France et en Allemagne, 69 et 211.

Gassiat (B.). Les Extases, la Médecine et l'Église. — Les Visions (*suite*), 288.

Geo. Colclough. L'Enseignement catholique en Irlande (*suite*), 445.

H

Héroïsme (l') de nos armées, par le capitaine **Blanc**, 274.

L

Lettres inédites de saint François de Sales et de sainte Chantal, 412.

(1) Les noms des rédacteurs dont les travaux ont paru dans ce volume de la *Revue du Monde catholique*, sont écrits en égyptiennes; les autres noms sont en caractères ordinaires, ainsi que les titres des articles; les titres des ouvrages cités ou examinés sont en caractères italiques; les chiffres indiquent les pages.

Livres (les) d'étrennes, par **E. L.**, 152.

Livres (les) récents d'histoire, par Léonce de la **Rallaye**, 156 et 519.

Loth (Arthur). Chronique générale, 161, 353 et 888.

Loudun (Eugène). En Belgique. — En Hollande, 194 et 394. — Les Livres d'étrennes, 152.

Luttes (les) intimes. — Le Renégat (*suite*), par Paul **Verdun**, 94, 305 et 484.

M

Marie-Casimire Sobieska, reine de Pologne, par D.-J. **Rabory**, 51 et 244.

Marlet (Léon). Les Questions historiques controversées, 106.

Maze (Georges). Revue littéraire. — Voyages et Variétés, 342.

Méric (E.). *Salomon*, par Mgr Meignan, archevêque de Tours, 147.

Moussac (marquis de). Ce qui manque à la meilleure des républiques, 369.

N

Nemours Godré (L.). La Fin d'un siècle, 1.

Nuay (Robert). L'Architecture religieuse ou l'Architecture française, 258.

O

Ouvrages (les) de philosophie et d'économie politique récemment publiés, par A. **Rondelet**, 328 et 461.

P

Petit (J.-A.). Les Débuts de la civilisation en France, 420.

Q

Questions (les) historiques controversées, par Léon **Marlet**, 106.

R

Rabory (D.-J.). Marie-Casimire Sobieska, reine de Pologne, 51 et 244.

Rallaye (Léonce de la). Les Livres récents d'histoire, 156 et 519.

Renégat (le) (*suite*), par Paul **Verdun**, 94, 305 et 484.

Revue littéraire. — Voyages et Variétés, par Georges **Maze**, 342.

Robert (L.). La France et l'Annam, 430.

Rochay (J. de). Les Romans nouveaux, 122 et 503.

Romans (les) nouveaux, par J. de **Rochay**, 122 et .

Rondelet (Antonin). Les ouvrages de philosophie et d'économie politique récemment publiés, 328 et 461.

S

Salomon, par Mgr Meignan, archevêque de Tours, article de l'abbé E. **Méric**, 147.

Science et Miracle. — Les Guérisons de Lourdes, par le Dr **Boissarie**, 177.

V

Verdun (Paul). Les luttes intimes. — Le Renégat (*suite*), 94, 305 et 484.

Voyages et Variétés. — Revue littéraire, par Georges **Maze**, 342.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

La Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest a ouvert le 15 février, Gare Saint-Lazare, une consigne spéciale, établie dans la salle des Pas-Perdus du de-chaussée, entre les Cours de Rome et du Havre, où les voyageurs pourront déposer les objets achetés par eux dans les maisons de commerce de Paris.

Le dépôt de ces objets sera fait directement à cette Consigne par les soins des magasins, qui procéderont à l'étiquetage des colis et délivreront, au moment même de la vente, des bulletins permettant aux acheteurs de prendre livraison à cette consigne. Le prix du dépôt sera de 0 fr. 05 par colis et par jour, le minimum de perception étant de 0 fr. 10.

Le public pourra ainsi se faire livrer en gare les diverses emplettes, qu'il aura eu occasion de faire pendant ses courses dans Paris sans avoir besoin de transporter des objets souvent gênants ou d'avoir recours à des intermédiaires peu commodes et coûteux. Les commerçants, qui désireront faire profiter leur clientèle des facilités offertes à l'occasion de cette consigne par la Compagnie de l'Ouest, recevront, contre demande écrite papier à en-tête de leur maison et remise au Bureau des Abonnements et des Expéditions de la Gare Saint-Lazare (Salle des Pas-Perdus du 1^{er} étage), des cartes d'étiquettes et de bulletins ainsi que les instructions relatives à la Consigne dont il s'agit.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

VAGAGE AUX STATIONS D'HIVER, PAU, BIARRITZ, ARCACHON

Depuis quelques années déjà le public mondain manifeste une tendance de plus en plus marquée à fréquenter les stations hivernales du Golfe de Gascogne et des Pyrénées. C'est vrai que l'on trouve pour ces déplacements des facilités exceptionnelles comme la rapidité du trajet, confortable des voitures et des réductions sur les prix des tarifs. Ainsi, le trajet de Paris à Pau, Biarritz, Arcachon, etc., environ 200 lieues, peut être effectué en 15 heures environ.

Indépendamment du train de luxe qui dessert ces stations à des jours déterminés, un qui part de la gare de Paris (quai d'Austerlitz) à 8 h. 20 du soir comporte deux voitures de 1^{re} classe qui circulent : l'une entre Paris et Pau, et vice versa, et l'autre, entre Paris et Biarritz, et vice versa. Ces voitures ont habituellement un compartiment toilette si apprécié du public.

Ces réductions de prix peuvent être réalisées par l'emploi des combinaisons suivantes :

Des billets d'aller et retour de famille, de première et de 2^e classes, réduits de 10, 30 0/0, 35 0/0 et 40 0/0 sur les prix du tarif général suivant que le nombre de personnes est de 3, 4, 5, 6 et plus et pour une distance d'au moins 500 kilom. aller et retour compris. Ces billets sont valables 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée et leur durée de validité peut être prolongée moyennant le paiement d'un supplément.

Des billets d'aller et retour avec réduction de 25 0/0, valables 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée, avec faculté de prolongation moyennant paiement d'un supplément.

Enfin, des billets d'excursions comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations balnéaires des Pyrénées et des stations du golfe de Gascogne :

1^{er} itinéraire : 1^{er} cl. 225 fr. — 2^e cl. 170 fr.

Durée de validité : 45 jours.

2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{er} cl. 180 fr. — 2^e cl. 135 fr.

Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

FRANCE, SUISSE ET ITALIE (PAR LE SAINT-GOTHARD).

Sans passeport.

Les voyageurs peuvent se rendre de Paris à Milan par trains directs et rapides via Troyes, Belfort, Delle, Porrentruy, Delémont, Bâle, Lucerne (Lac des 4 Cantons), le Saint-Gothard, (Lacs Majeur, de Lugano et de Côme).

Cet itinéraire dispense de la formalité du passeport.

La durée du trajet est de 20 heures environ.

Des voitures directes de 1^{re} classe effectuent le trajet entre Paris et Milan par le train partant de Paris à 8 h. 40 du soir et au retour par le train quittant Milan à 10 h. 15 du matin.

A Milan, les voyageurs, trouvent des correspondances pour toute l'Italie.

Pour tous les autres renseignements, consulter les affiches, les Indicateurs et s'adresser aux gares.

Voyages circulaires en Italie par les lignes de l'Est

La Compagnie des Chemins de fer de l'Est DÉLIVRE TOUTE L'ANNÉE des billets par de nombreuses combinaisons de voyages circulaires ayant principalement l'Italie par objectif.

Au moyen de ces combinaisons, les voyageurs ont le choix entre un grand nombre d'excursions au nord des Alpes (parcours en dehors de l'Italie) et au sud des Alpes (parcours italiens), qu'ils peuvent effectuer avec deux billets dont l'un est valable pour les parcours Français, Suisses, Allemands ou Autrichiens, suivant l'itinéraire choisi, et l'autre, pour les parcours Italiens. La durée de validité pour les deux parcours réunis est de 60 jours.

Les prix et conditions ainsi que les différents itinéraires à emprunter figurent dans un livret spécial des voyages circulaires qui est délivré à Paris (Gare de l'Est) et dans les bureaux succursales de la Compagnie.

NOTA : Les voyages circulaires et excursions, qu'ils soient commencés par la voie de Delle ou lignes allemandes, peuvent être effectués sans *Passeport pour l'Allemagne* à la condition de ne pas séjourner en Alsace-Lorraine.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

RELATIONS RAPIDES ENTRE PARIS (GARE D'ORLÉANS) ET BORDEAUX

Les relations entre Paris (Gare d'Orléans) et Bordeaux sont établies par des trains rapides et express dans chaque sens : les trains express admettent des voyageurs de toutes classes.

De Paris (Gare d'Orléans) sur Bordeaux.

Train rapide (1^{re} Cl.) départ 9 h. 15 matin, arrivée 5 h. 57 soir, trajet 8 h. 42.

Train express (1. 2. 3 Cl.) départ 11 h. 20 matin, arrivée 10 h. 11 soir, trajet 10 h. 4.

Train poste (1^{re} Cl.) départ 8 h. 20 soir, arrivée 6 h. 45 matin, trajet 10 h. 25.

Train express (1. 2. 3 Cl.) départ 9 h. 40 soir, arrivée 9 h. 41 matin, trajet 11 h. 1.

De Bordeaux sur Paris (Gare d'Orléans).

Train express (1. 2. 3 Cl.) départ 5 h. 55 matin, arrivée 4 h. 48 soir, trajet 10 h. 53

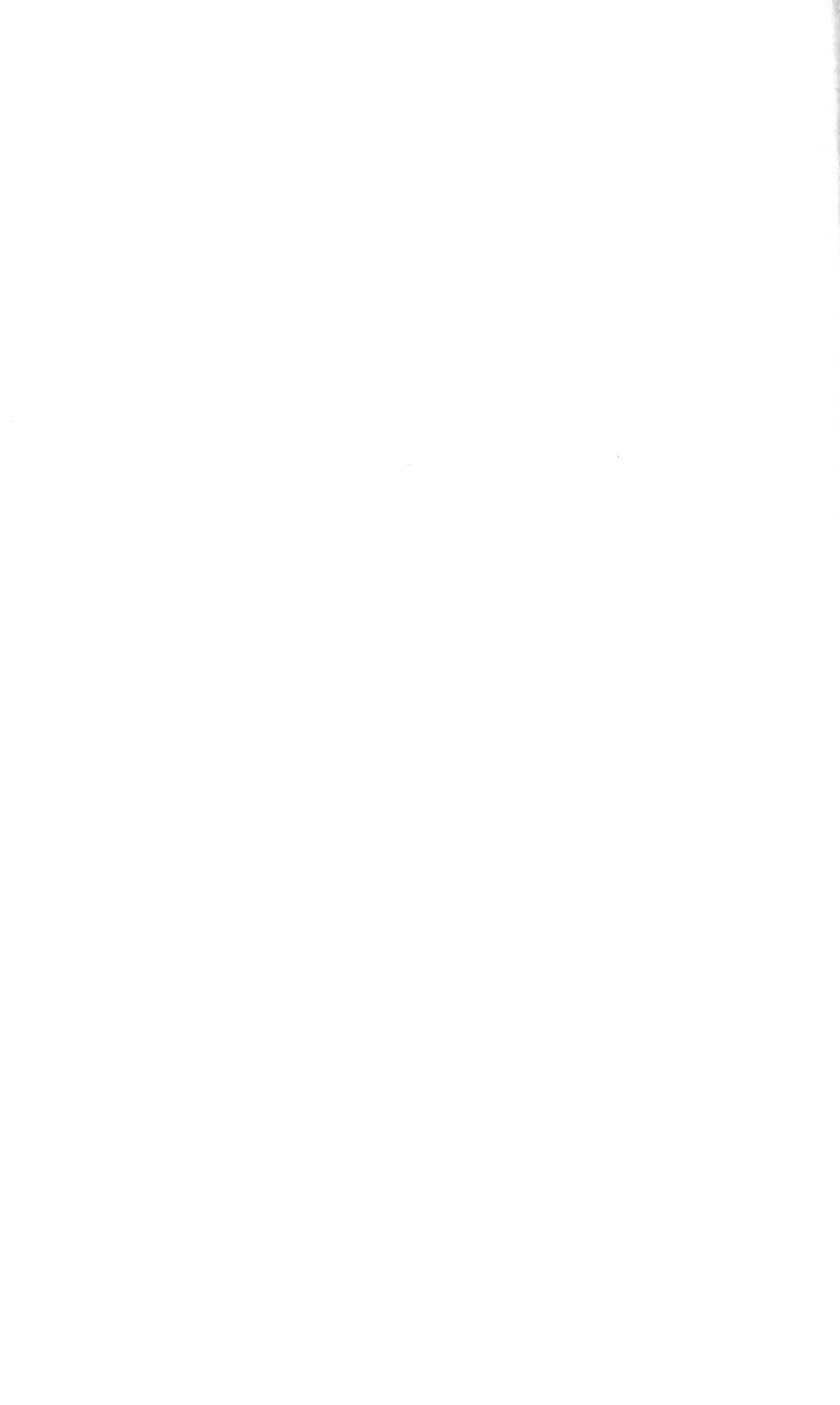
Train rapide (1^{re} Cl.) départ 9 h. 2 matin, arrivée 5 h. 43 soir, trajet 8 h. 41.

Train express (1. 2. 3 Cl.) départ 12 h. 20 soir, arrivée 11 h. 58 soir, trajet 11 h. 38

Train poste (1^{re} Cl.) départ 6 h. 45 soir, arrivée 5 h. 25 matin, trajet 10 h. 40.

Train express (1. 2. 3 Cl.) départ 10 h. 35 soir, arrivée 10 h. 39 matin, trajet 12 h. 4.

L'itinéraire de Paris (Gare d'Orléans) à Bordeaux et réciproquement offre les prix les plus réduits de transport entre ces deux villes.





REVUE du Monde Catholique.
Jan.-Mar.

.....
1891
v.105.

